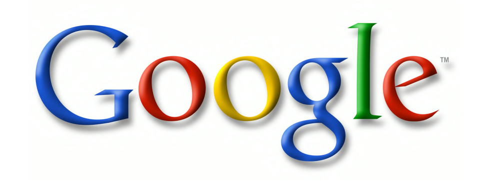
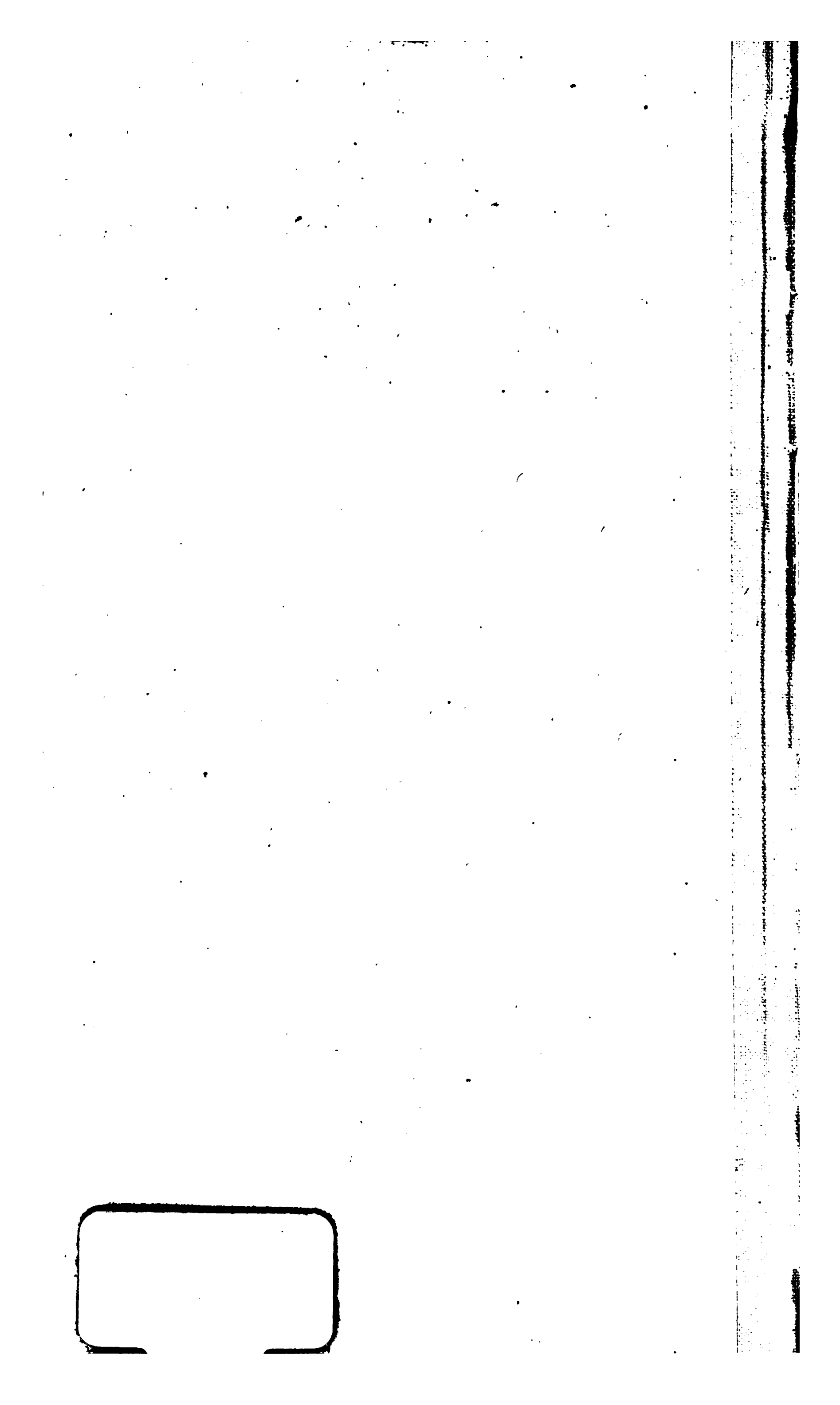




COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MEMOIRES DE BASSOMPIERRE, DEUXIÈME PARTIE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN,
rue des Mathurins-Saint-Jacques, nº. 14.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

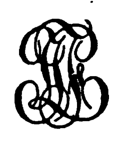
A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR,
ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

TOME XX.

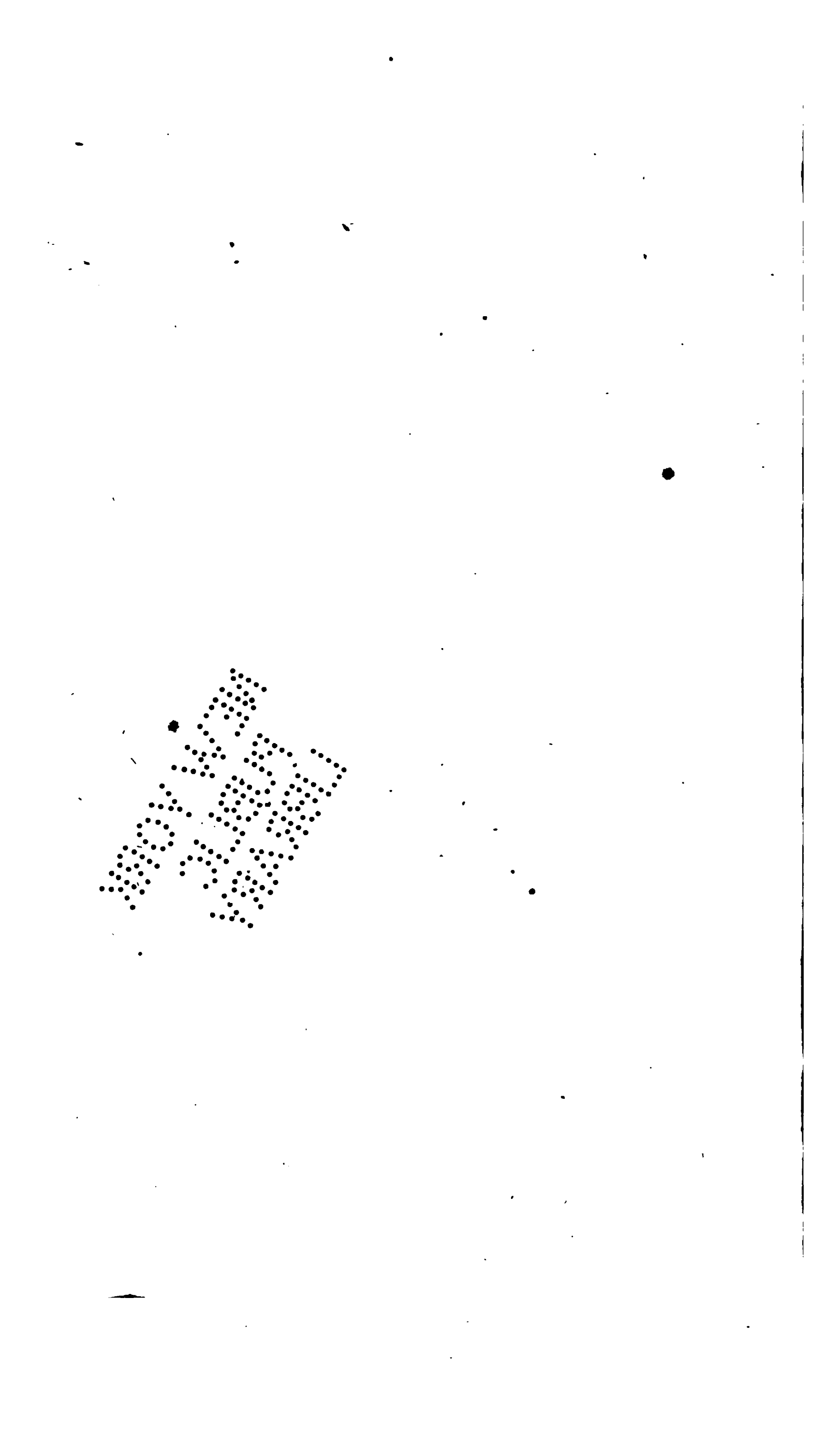




PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N°. 9.

1822.



MÉMOIRES
DU MARÉCHAL
DE BASSOMPIERRE.

JOURNAL DE MA VIE.
SECONDE PARTIE.

L'ANNÉE 1613 commença par la mort du baron de Luz, tué le 5 janvier, à midi, en la rue Saint-Honoré, par M. le chevalier de Guise; dont la Reine fut extrêmement courroucée. J'allai au même temps au Louvre où je la trouvai pleurant, ayant envoyé quérir les princes et les ministres, pour tenir conseil sur cette affaire qu'elle avoit infiniment à cœur. Elle me dit alors : « Vous voyez, Bassompierre, en quelle façon on s'adresse à moi, et le brave procédé de tuer un vieux gentilhomme sans défense, ni sans dire gare. Mais ce sont des tours de la maison. C'est une copie de Saint-Paul. » Je lui dis que je serois fort trompé si M. le chevalier de Guise faisoit une si lâche action, et que peut-être, quand la Reine auroit su l'entière vérité, l'affaire ne se seroit pas passée si crûment; que, néanmoins, je n'en savois autre chose que ce qui s'en venoit de dire; que j'étois très-marri que M. le chevalier eût offensé Sa Majesté, et que encore davantage avec l'offense le baron de Luz fût péri, qui

étoit mon ami et un très-habile homme, qui servoit Sa Majesté avec satisfaction du service qu'il rendoit alors. Le conseil fut assemblé dans l'autre salle, où j'aidai à descendre la Reine, me rencontrant près d'elle. On murmura fort de cette action, et chacun fut scandalisé de ce que l'on vint dire qu'il y avoit grand nombre de noblesse assemblée à l'hôtel de Guise, et que M. de Guise devoit venir trouver la Reine bien accompagné. Sur cela on conseilla à la Reine d'envoyer M. de Châteauvieux trouver mondit sieur de Guise, lui défendre de venir trouver la Reine jusques à ce qu'elle lui mandât, et commander, de la part de Sa Majesté, à toute la noblesse qui étoit allée chez lui, de se retirer.

M. Dolet, qui étoit présent, dit lors : « Madame, demandez aussi avis en cas que, contre votre commandement, M. de Guise vienne vous trouver, ce que vous aurez à faire. » Alors M. de Bouillon dit qu'il n'auroit garde de le faire; mais, en cas qu'il le fît, qu'il le faudroit arrêter. M. de Châteauvieux fit ce qui lui étoit ordonné, et dit au retour que quelques-uns avoient un peu fait les difficiles de se retirer, que M. de Guise leur avoit fait instance de sortir, puisque la Reine le commandoit. Et comme on lui demanda qui étoient ces difficiles, il en nomma trois ou quatre, et entre autres M. de La Rochefoucault. Alors on anima la Reine contre lui, qui, moins que les autres, étant maître de la garde-robe du Roi, devoit avoir fait refus d'obéir, et sur cela il fut résolu de le chasser de la cour. Il fut aussi résolu que le parlement seroit saisi de cette affaire, et que l'on l'en informeroit. La Reine fut aucunement rapaisée par la prompte obéissance

de M. de Guise, et de ce que le chevalier étant venu, après avoir tué le baron, à l'hôtel de Guise, M. de Guise l'en avoit fait sortir, et tenir la campagne. Cela me fit enhardir de dire à la Reine que M. de Guise m'avoit fait prier de savoir d'elle quand et en quelle façon il pourroit venir trouver Sa Majesté, laquelle me dit : « Qu'il y vienne à l'entrée de la nuit et sans se faire accompagner. »

Je pris de là occasion de l'aller trouver, tant pour le lui dire que pour l'amener; et il parla à la Reine avec tant de soumission et de respect qu'il la remit un peu. Mais madame de Guise sa mère, venant voir la Reine après qu'elle fut retirée, lui parla si haut qu'elle la fâcha de nouveau. Nous allâmes faire nos Rois chez M. de Béthune, et il n'y eut, à cause de cet accident, aucune réjouissance au Louvre, bien que la Reine s'y fût préparée.

Le lendemain M. de La Rochefoucault eut commandement de s'en aller, ce qui l'affligea fort. M. de Guise en parla à la Reine, qui lui refusa. Il en parla ensuite au marquis d'Ancre, qui lui dit qu'il n'oseroit en ouvrir la bouche, et que M. le prince seroit plus propre à faire cette affaire qu'aucun autre.

Cela mit dans l'esprit de M. de Guise de se mettre bien avec M. le prince et ces autres messieurs qui étoient du crédit; à quoi il n'eut guères de peine de parvenir, car, dès lors que l'on pressentit qu'il étoit animé contre la Reine, ces messieurs le firent recher-cher. Pendant cette pratique, M. le marquis d'Ancre, qui la fomentoit, fut encore prié par lui d'intercéder pour le rappel de M. le comte de La Rochefoucault; mais il lui dit que j'en parlasse de sa part à la Reine,

et qu'il appuieroit mon discours : ce que je fis par plusieurs fois, tant devant ledit marquis qu'en son absence.

Cependant l'accommodement de M. le prince avec M. de Guise s'achevoit, et M. de Guise me pria de ne parler plus à la Reine de M. de La Rochefoucault, parce que M. le prince lui avoit promis de le faire rappeler, avec lequel M. de Guise me dit qu'il se mettroit à l'avenir si bien, que quand la Reine seroit fâchée contre lui, ce ne seroit plus les verges avec lesquelles elle le fouetteroit.

Or, M. le prince et ces messieurs, tenant M. de Guise en leur dévotion, et M. d'Epernon traitant aussi avec eux pour s'y réunir, les ministres ayant été décrédités, crurent avoir empiété toute l'autorité, et commencèrent par la demande du Château Trompette pour M. le prince, disant qu'il n'étoit pas raisonnable que, dans la ville capitale du gouvernement du premier prince du sang, il y eût une citadelle qui ne dépendît de lui. On fit premièrement courir le bruit, par la cour, que la Reine lui avoit donné cette capitainerie pour voir comme cela seroit reçu pour disposer la chose : comme en ces derniers temps on en avoit ainsi usé, de faire prévenir par des bruits faux les choses que l'on a envie de faire.

La Reine fut avertie de ce bruit, et même on lui dit que l'on lui vouloit demander cette place; mais elle crut que ceux qui le disoient, le faisoient à dessein d'aliéner l'affection qu'elle portoit aux cinq personnages ligués et étroitement unis ensemble de son consentement pour son service. Enfin le 11 de janvier, M. de Bouillon ayant feint que la goutte l'avoit

pris à un pied la nuit précédente, pour faire rompre cette glace à un autre qu'à lui, M. de Nevers, accompagné de M. du Maine et du marquis d'Ancre, lui dit que M. le prince, qui s'étoit lié si étroitement à son service qu'il en avoit abandonné toute sorte d'autres, méritoit bien que la Reine en eût une particulière reconnoissance, et qu'il apparût par ses bienfaits combien ses services lui étoient agréables; que, pour ce sujet, il les avoit priés de lui venir demander la capitainerie du Château Trompette, avec une ferme assurance de n'en être point refusé par Sa Majesté en lui parlant; et ses deux adjoints conseilloient d'accorder franchement et de bonne grâce une chose si légitime et de si petite conséquence; que le délai de son consentement équipolloit, voire seroit pire qu'un refus, et qui toucheroit vivement M. le prince.

La Reine, surprise de cette harangue, rougit d'abord, puis ne leur répondit autre chose, sinon qu'elle y aviseroit; et comme ils la supplioient très-humblement, par une réponse absolue, de tirer M. le prince de l'impatience où il étoit en cette attente, elle leur redit encore qu'elle y aviseroit, et se leva du siége où elle étoit dans le cabinet du conseil, et s'en vint au sien, pleine de colère et de dépit. Et, après avoir un peu rêvé, se tournant devers ces messieurs qui l'avoient suivie, leur dit : « Je sais une affaire d'amour de Bassompierre qu'il ne pense pas que je sache, ce qui le mettroit bien en peine s'il le savoit. »

M. de Nevers lui dit : « Madame, il lui faut dire; » puis, me faisant signe, il me dit : « La Reine a à vous dire quelque chose; » et la Reine ayant dit : « Non, non, je ne lui dirai pas, » cela me mit en peine et me fit

instamment supplier la Reine de me le vouloir dire. Alors elle s'en alla à la seconde fenêtre de son cabinet et me dit : « Ce n'est pas pour cela que je vous veux parler, mais pour vous demander si M. de Guise ne vous parle plus du retour de M. La Rochefoucault. »

Je lui dis : « Madame, il y a trois jours qu'il ne m'en a parlé, et lors il me pria de n'en faire plus d'instance à Votre Majesté, me disant qu'il feroit cette affaire-là par le moyen de M. le prince, avec lequel il se mettroit désormais si bien, que ce ne seroit plus les verges avec lesquelles vous le fesseriez quand vous seriez fâchée, et qu'il pensoit qu'il ne pouvoit faillir de suivre le compte de M. le prince, puisque M. le marquis d'Ancre, votre créature, le suivoit. »

Lors la Reine ne se put tenir de jeter quatre ou cinq larmes, se tournant vers la fenêtre afin que l'on ne l'aperçût pas pleurer; et, ce que je n'avois jamais vu, elles ne coulèrent point comme quand on a accoutumé de pleurer, mais se dardèrent hors des yeux sans descendre sur les joues. Elle me dit ensuite : « Ah! Bassompierre, ces méchans qui m'avoient fait quitter ces princes et les mépriser, m'ont fait aussi abandonner et négliger les ministres, et puis, me voyant dénuée d'assistance, veulent empiéter mon autorité et me ruiner. Voilà qu'ils me viennent de demander insolemment le Château Trompette pour M. le prince, et ne sont pas pour en demeurer là; mais, si je puis, je les en empêcherai bien. »

Lors je lui dis : « Madame, ne vous affligez pas. Quand vous voudrez, je m'assure que vous raurez ces princes et ministres à votre dévotion : pour le moins

faut-il tenter les moyens de le faire.» Elle me dit : « Je ne vous puis pas parler davantage ; mais trouvez-vous à la fin de mon dîner, et cependant je penserai à quelque autre chose. » Cela dit, elle se tourna avec telle gaîté écriant vers la compagnie, que l'on n'eût pas jugé qu'elle eût eu aucune tristesse ni qu'elle eût pleuré ; et les entretint jusques à ce qu'ils s'en allèrent lorsqu'elle se mit à table.

Je fis semblant de m'en aller aussi avec eux, et, ayant trouvé M. de Guise au bas du degré dans la cour, qui ne vouloit pas monter chez la Reine puisqu'il étoit venu si tard, je lui dis : « Bien, me faites-vous enfin revenir le pauvre La Rochefoucault ? car il mourra s'il faut qu'il passe le temps de la foire Saint-Germain à Ousain. » Cela lui donna occasion de se promener dans la cour et de me dire : « Oui, pardieu, il reviendra, et je n'en aurai pas l'obligation à la Reine, qui m'eût pu plus obliger en cette affaire qu'en nulle autre qu'elle eût su jamais faire pour moi. Mais j'ai trouvé une dureté de cœur en elle qui a gelé le mien, lequel a toujours été passionné pour son service. Elle m'eût plus fait faire d'une parole que le reste du monde ne saura jamais avec toute sorte de bienfaits ; mais elle m'a trop négligé. J'ai changé de maître, qui ne m'agrée pas tant qu'elle, mais que je n'abandonnerai jamais puisqu'elle m'a forcé de le prendre, qui est M. le prince et sa cabale, où je me suis soumis ; ce que je m'assure que vous approuverez puisque vous en êtes aussi. »

Je pris occasion de lui répondre : « Monsieur, je vous avoue que je suis serviteur de tous les particuliers de la cabale que vous dites, mais que je ne le suis point

de la cabale en gros ni n'en serai jamais que de celle du Roi et de la Reine régente. Je serai toujours paroissien de celui qui sera curé, et vous me pardonnerez si je vous dis que vous n'êtes pas bien conseillé. Vous étiez vous-même votre cabale, coq de paroisse et indépendant que du Roi, avec lequel vous avez toujours le dessus des autres. Et maintenant vous prenez maître ; vous vous soumettez et vous vous donnez à des personnes desquelles, quand vous y serez tout-à-fait embarqué, vous recevrez des indignités qu'il vous faudra souffrir, au lieu que vous n'avez pu endurer quelques petites froideurs et refus bien fondés de la Reine. Vous voulez qu'en même temps que vous lui venez de tuer, quasi sur la robe, le baron de Luz, elle aille faire, à votre requête, revenir un domestique du Roi qu'elle n'a fait qu'éloigner, le pouvant emprisonner avec quelque espèce de raison, pour avoir refusé de se retirer chez vous sur un commandement qui lui étoit fait de sa part, et avoir parlé trop hautement à celui qu'elle avoit envoyé. Faites-vous justice à vous-même, et vous trouverez que vous lui devez de reste. »

Il me quitta pour aller trouver madame sa sœur et dîner avec elle, et me dit : « Je m'assure qu'elle confessera un jour qu'elle avoit tort elle-même, quand ses gens ici la tyrannisoient, de me perdre, et qu'elle me recherchera un jour ; et moi lors je me tiendrai sur mes pieds de derrière, et me ferai acheter chèrement. » Je m'amusai encore à parler expressément à deux ou trois personnes, et quand je pensai que la Reine pouvoit avoir achevé, je feignis que quelqu'un me prioit de lui aller demander sur l'heure quelque

chose, et remontai chez elle. Elle étoit encore assise devant la table où elle avoit dîné; et dès que j'entrai elle s'en leva et alla à son cabinet. J'allai après, feignant être pressé de lui dire un mot.

Elle me dit en entrant: « Je n'ai mangé que du poison à mon dîner, tant j'ai l'estomac gâté et perverti; si ceci me dure long-temps, je crois que je perdrai l'esprit. Bassompierre, en un mot, il faut que tu tâches de me ramener M. de Guise; offre-lui cent mille écus comptant que je lui ferai donner. — Madame, lui répondis-je, je vous y veux fidèlement et utilement servir. Offrez-lui encore la lieutenance générale de Provence pour son frère le chevalier; offrez à sa sœur la réserve de l'abbaye de Saint-Germain, et l'assurez du retour de La Rochefoucault. — Enfin, pourvu que je le retire de cette cabale et qu'il me soit assuré, je te donne la carte blanche. » Je lui dis qu'elle me garnissoit si bien en allant, que je m'assurois que je ne retournerois point vers elle sans avoir fait emplette. Je lui parlai ensuite de rappeler M. d'Epernon.

Elle me dit: « Je le souhaiterois avec passion, mais c'est un homme que j'ai offensé, et il ne pardonne jamais. » Je lui repartis: « Oui, bien quelquefois, madame, à ses ennemis, mais non pas à ses maîtres. »

Elle me dit lors: « Si M. d'Épernon se veut souvenir de ce que j'ai fait pour lui et pour ses enfans, il connoîtra que je lui ai été bonne maîtresse. Si vous y pouvez voir quelque jour, vous me ferez un signalé plaisir de le tenter; faites la guerre à l'œil. Je ne me confie du tout, sinon à vous. »

Je lui dis lors: « Madame, rappelez les anciens ministres, ils ne vous seront pas inutiles en cette occa-

sion. Elle me dit : « J'y ai pensé ; mais qui emploierai-je pour cet effet ? — Moi, madame, lui dis-je, pour M. de Villeroi et le président Jeannin, et le commandeur de Sillery vers M. le chancelier son frère. Et s'ils se veulent réunir ensemble, vous parlerez à l'un des trois pour tous ; afin de ne rien alarmer, jusques à ce que vous vouliez découvrir au monde vos intentions ouvertement. »

Elle me dit : « Vous avez raison. Je m'en vais envoyer quérir le chevalier ; et vous, voyez les autres, et jugez ce que je m'en dois promettre. Pour moi, j'ai bon courage, et suis capable de courir toute sorte de hasards pour conserver mon autorité contre ceux qui m'en veulent dépouiller. » Sur cela je partis, et je passai chez madame de Guise la mère, qui étoit passionnée pour la Reine. Elle me dit : « Mon Dieu, monsieur, que je trouve mon fils cabré contre la Reine ! Est-ce vous qui l'y portez, ou son caprice ? car je vous ai vu long-temps parler à lui à la cour. » Je lui répondis que non, mais que la Reine avoit tort d'être retenue pour si peu de chose que du retour de La Rochefoucault, et de ne vouloir faire supercéder ce que l'on faisoit contre le chevalier de Guise, et qu'il faudroit qu'elle cédât un peu de sa naturelle fierté ; que pour moi je n'improuvois pas que M. de Guise eût un peu de ressentiment.

Sur cela je la quittai ; et elle, voyant ensuite la Reine, lui dit que j'animois son fils contre elle, et lui fit savoir ce que je lui avois dit, dont la Reine fut bien aise, et que je n'eusse rien découvert à madame de Guise de notre dessein.

Je m'en vins à la chambre de madame la princesse

de Conti, où je trouvai M. de Praslin qui parloit à M. de Guise. Cela me donna le moyen de parler à elle et de lui découvrir ce qui se passoit, et des moyens qu'il y avoit de remettre leur maison et de le bien remettre avec la Reine, pourvu qu'on embrassât promptement l'occasion que je présentois en mes mains, et que nous ne la laissassions échapper.

Elle étoit la plus habile, secrète et capable princesse que j'aie jamais connue, et qui savoit aussi bien sa cour. Je lui jetai à ses pieds l'abbaye de Saint-Germain et le retour de La Rochefoucault seulement. Bien lui dis-je que quand il faudroit ajouter une bonne somme d'argent, que je lui en répondois; mais je ne parlai point de la lieutenance générale de Provence. Elle fut ravie de voir qu'elle pouvoit parler les mains garnies. Je la priai d'envoyer quérir madame sa belle-sœur, et de mettre promptement les fers au feu, parce que cette affaire devoit être faite ou faillie dans vingt-quatre heures. Ce qu'elle fit; et peu après M. son frère étant parti, M. de Praslin se mit du tiers avec nous, qui fit aussi de son côté ce qu'il put.

J'allai de là chez Zamet, avec lequel ayant communiqué des moyens que nous pourrions tenir pour gagner M. d'Epernon, Perronne, de bonne fortune, arriva chez lui, qui étoit affectionné au service de la Reine, et portoit impatiemment que M. d'Épernon son maître se fût retiré, et qu'il eût du sujet de le faire.

Il fut fort réjoui de voir une conjoncture propre de le mettre bien avec elle, me pria de voir sur ce sujet M. le président de Villiers-Séguier, et qu'il s'y en

iroit devant m'y attendre cependant que je passerois chez mademoiselle Du Tillet. Le président Séguier s'y porta entièrement, et de ce pas alla trouver M. d'Épernon avec M. de Perronne. J'allai aussi trouver la reine Marguerite qui aimoit M. d'Épernon, et la priai d'aider à cette affaire.

Je revins le soir au Louvre, et, en y entrant, je trouvai un nommé Vernègues, qui me pria, de la part de M. d'Épernon, d'aller chez lui, afin de savoir de ma bouche les choses qu'elle lui avoit dites, tant de la demande du Château Trompette comme de la disposition de la Reine de le rappeler près d'elle; et lors lui en ayant dit encore davantage que les autres, et animé à se jeter franchement à son service, oubliant toutes ses frasques passées, il me dit une chose que j'ai depuis retenue: qu'aux grandes affaires et de conséquence comme celle-là, il ne falloit point s'amuser à chicaner, mais se porter franchement et noblement à ce que l'on se vouloit résoudre, et que je pouvois assurer la Reine de son très-humble et fidèle service, sans intérêt, parti ni capitulation, et que quand elle lui voudroit donner une heure pour la voir, qu'il lui en donneroit des plus particulières assurances.

En même temps il reçut une lettre de la reine Marguerite, qui l'exhortoit à ce qui se venoit de résoudre. Nous convînmes aussi que je ne l'accompagnerois point à aller trouver la Reine, et que je ne le reviendrois plus voir de peur de découvrir l'affaire, et tombâmes d'accord que M. Zamet feroit les allées et venues. Je m'en revins au Louvre avec cet heureux commencement, et entrai dans le petit cabinet,

disant à Léonore qu'elle fît savoir à la Reine que j'y étois. Elle ne tarda guère à venir, et fut ravie d'entendre que je lui apportois de l'assurance de M. d'Épernon et bonnes espérances de M. de Guise.

Elle me demanda lors ce que j'avois fait avec M. de Villeroi et le président Jeannin; je lui dis qu'il me sembloit n'avoir pas mal travaillé en cette journée, que j'avois passée sans manger. Elle me pria d'y aller promptement, ce que je lui dis que je ferois après que j'aurois vu madame de Guise qui, en sortant d'auprès d'elle, m'étoit allée attendre chez madame la princesse de Conti, et lui dis que je m'étonnois fort de ce qu'elle ne lui avoit point parlé en deux heures qu'elle avoit été près d'elle. Elle me dit qu'à cause de madame de La Trimouille, qui ne l'avoit point abandonnée, elle ne l'avoit su faire, et que je lui disse de sa part aussi que, pour n'alarmer personne, elle n'eût peut-être pas entrepris de lui parler, quand même elle en eût eu la commodité.

Je montai aussitôt à la chambre de madame la princesse de Conti, où je trouvai madame la duchesse de Guise et elle qui s'entretenoient. Je me mis en tiers, et disposai madame de Guise à porter son mari au service particulier de la Reine, et que le lendemain au matin Zamet viendroit lui parler, comme tous deux seroient dans le lit, et qu'elle feroit en sorte qu'il se trouveroit porté conformément à notre désir.

Je ne voulus point qu'il parût que je m'entremêlasse de cette affaire; c'est pourquoi je jetai Zamet partout, auquel je mandai qu'il se trouvât le lendemain à sept heures chez Beauvilliers, à la rue de Pa-

radis; et, m'ayant été donné par madame la princesse de Conti des confitures pour souper, je m'en allai dès ce même temps chez M. le président Jeannin, et lui ayant fait les premières ouvertures de l'occasion qui s'offroit à s'établir puissamment, et que j'avois charge d'en parler à tous, il mordit à la grappe, et reçut cette affaire en rendant grâce à Dieu, et la reçut aussitôt, parce, me dit-il, que M. de Bouillon avoit mandé le matin même à M. de Villeroi que la Reine alloit donner le Château Trompette à M. le prince, qu'il lui conseilloit d'animer Sa Majesté à le faire de bonne grâce, afin que M. le prince lui en sût gré et à lui.

Il me dit qu'il voyoit une difficulté entre eux, qui étoit la mauvaise intelligence de M. le chancelier et de M. de Villeroi depuis quelques jours en çà. Je lui dis que cette affaire leur appartenoit, et que, comme leur ami commun, il lui seroit aisé de raccommoder un homme en un temps où le bien de leur fortune dépendoit de leur union.

Nous résolûmes enfin d'aller tous deux à l'heure même trouver M. de Villeroi, bien qu'il fût plus de neuf heures du soir; qui nous dit d'abord qu'il y avoit long-temps qu'il m'attendoit, et que M. le chancelier lui avoit envoyé le chevalier son frère qui lui avoit dit que je le devois voir, comme aussi les bonnes nouvelles que la Reine lui avoit mandées. Il me dit aussi qu'il étoit à propos que je renvoyasse mon carrosse et mes gens, ce que j'avois déjà fait. Il étoit plus de minuit quand nous nous séparâmes. Il laissa la carte blanche à M. le président Jeannin pour l'accommoder avec M. le chancelier qui en avoit déjà

fait les avances par le moyen de son frère vers lui. Ils me prièrent d'assurer la Reine que comme ils n'avoient jamais respiré que son service, ils continueroient jusques au dernier soupir à la servir ; et quand la Reine les avoit éloignés, ils s'étoient contenus, sans s'appuyer ni s'approcher de personne, attendant que leur service fût agréable et utile à Sa Majesté, à laquelle ils le vouoient de nouveau avec un vrai zèle et sincère affection ; qu'ils se verroient demain tous trois ensemble chez M. le chancelier, et puis ensuite, pour ne point éclater le dessein de la Reine, un d'eux se trouveroit, comme par hasard, en quelque lieu où la Reine pût parler avec lui et aux deux autres, où il lui plairoit l'ordonner.

Qu'il leur sembloit que le président Jeannin seroit le plus propre pour l'aller trouver, comme le moins suspect ; qu'il leur sembloit aussi que le lieu de Luxembourg n'étoit pas mal à propos, auquel la Reine va ordinairement pour voir commencer son bâtiment et planter ses arbres ; que s'il plaisoit à Sa Majesté que ce soit en quelque autre lieu, elle le fera savoir par le chevalier de Sillery, ou que je leur manderois.

Ainsi je sortis par la porte de l'écurie de l'hôtel de Villeroi, et m'en vins manger et coucher à mon logis. J'écrivis amplement à la Reine tout ce qui s'étoit passé en notre conférence pour l'ôter de peine ; et envoyai quérir le lendemain matin Senneterre, à qui je mis ma lettre en main pour la donner à la Reine pendant qu'elle s'habilleroit.

Je m'en allai cependant de bon matin chez Beauvilliers, où je trouvai M. Zamet déjà arrivé, lequel je

priai d'aller au lever de M. de Guise et lui parler, lui offrant jusques à cent mille écus, avec le retour de M. de La Rochefoucault, l'étouffement de l'affaire de son frère le chevalier, et les bonnes grâces de la Reine à l'avenir.

Il trouva M. de Guise extravagant d'abord, suivant sa coutume, puis concluant à tout ce qu'il vouloit, y ayant été préparé par sa femme le soir et la nuit précédente.

Lors ils m'envoyèrent quérir, et je lui donnai parole de la part de la Reine, qui me l'avoit commandé, d'effectuer tout ce que M. Zamet lui avoit promis. Il demanda que son rhabillement avec elle ne parût pas d'abord tout-à-fait, afin qu'il eût loisir de rompre avec M. le prince honnêtement, où il étoit aucunement engagé.

Il ne voulut que personne fût auprès de la Reine quand il lui parleroit, tant pour ne faire soupçonner que pour lui parler encore plus franchement et avec de plus efficaces paroles. Ce qu'il fit le même jour, 12 de janvier, sur les six heures du soir.

Je revins à mon logis, où je récrivis une autre lettre à la Reine, par laquelle je lui fis savoir ce que j'avois fait avec M. de Guise, et l'envoyai à Senneterre; puis allai trouver M. d'Épernon, où je trouvai déjà M. Zamet arrivé. Il me dit beaucoup de choses qu'il avoit à dire contre la Reine, et conclut qu'elle étoit notre Reine, notre maîtresse, régente du royaume, femme et mère de nos deux maîtres, et que nous devions tout souffrir d'elle sans nous refroidir de la servir en toutes occasions, et principalement en celle-

ci, où elle avoit besoin de ses serviteurs; que, pour lui, il tenoit à affront que l'on lui offrît rien; et croiroit être ingrat et indigne du nom qu'il portoit, et des charges et honneurs qu'il possédoit, s'il demandoit quelque chose ou capituloit avec son maître, auquel pour le servir il étoit déjà payé et récompensé; supplioit seulement la Reine qu'à l'avenir elle témoignât plus de fermeté en sa conduite, et qu'elle considérât davantage ceux qui lui étoient fidèles serviteurs, et les conservât mieux que par le passé; qu'il la viendroit trouver lorsqu'elle lui commanderoit.

Je m'en vins donc au Louvre, où la Reine étoit entourée de tous ces princes. Elle s'en vint après le conseil en son cabinet, et prit prétexte de me demander si je lui voulois vendre un grand diamant que j'avois au doigt, que l'empereur Charles-Quint avoit autrefois donné à mon grand-père, et je le tirai du doigt et lui présentai. Elle s'approcha de la fenêtre pour le regarder. Je lui dis lors : « L'affaire est faite avec M. d'Épernon, mieux et plus noblement que Votre Majesté ne se fût pu imaginer. Il vous demande à quelle heure il vous plaît qu'il vous vienne trouver à cet effet. »

Elle, regardant toujours le diamant, me dit : « Je m'en vais aussitôt après dîner à Luxembourg, parler au président Jeannin, et au retour je l'attendrai. » J'eus loisir de lui dire : « Si, au retour de Luxembourg, Votre Majesté vouloit passer par chez la reine Marguerite, qui a une ardente passion pour Votre Majesté, et se tue de bien faire? » Elle me répondit : « Oui, j'y irai, et sur le soir que M. d'Épernon vienne. » Je le dis à Za-

met qui étoit là, et que si M. d'Épernon arrivoit premier que la Reine, qu'ils se missent tous deux dans le petit cabinet, où il n'entreroit qu'eux deux. Je le dis aussi à Salvage de la part de la Reine, afin qu'elle s'y mît. La Reine avoit dit au chevalier de Sillery qu'il fît venir M. le président Jeannin à Luxembourg, et qu'en sortant de table elle eût son carrosse.

Je m'en vins dîner, et aussitôt allai passer chez la reine Marguerite, à qui je fis dire que la Reine la viendroit voir au retour de Luxembourg; et, continuant mon chemin par la rue de Seine, je vis le carrosse de M. le marquis d'Ancre chez M. de Bouillon. J'y descendis, et entretins Sardiny, tandis que M. le marquis d'Ancre parloit à M. de Bouillon qui avoit lors les gouttes. Quelque temps après on vint dire au marquis d'Ancre que la Reine étoit à Luxembourg. Il prit congé de M. de Bouillon, et lui, Sardiny et moi, montâmes en son carrosse. Il fut fort étonné, en arrivant au premier jardin de Luxembourg, qu'il vit la Reine seule, se promenant avec le président Jeannin; mais il le fut bien davantage, quand il y voulut aller faire le tiers, que Châtaigneraie lui dit que personne ne pouvoit passer, et qu'il en avoit commandement très-exprès de la Reine. Il prit une autre allée avec Sardiny et moi, fort embarrassé de ce long entretien: lequel finit, la Reine s'en vint chez la reine Marguerite, et de là au Louvre, où elle trouva M. d'Epernon et Zamet dans son petit cabinet, et M. de Guise dans le grand. Elle parla premièrement à M. de Guise, qui lui fit toutes les protestations d'une entière fidélité, renonçant à tout ce qu'il se pourroit être obligé précé-

demment, forcé par le mauvais traitement et mépris de Sa Majesté, et la croyance que l'on ne pouvoit avoir accès vers elle que par le moyen de M. le prince et ses consorts.

Il la supplia que, par les raisons préalléguées, elle ne lui témoignât pas, par sa bonne chère, qu'il se fût entièrement réuni avec elle, et qu'elle lui fît dire par madame sa sœur, ou par moi, ou par qui il lui plairoit, ce qui seroit de ses volontés. Cela fini, la Reine fit semblant de s'en aller rafraîchir dans son petit cabinet, et alla parler à M. d'Épernon, lequel, sans s'amuser aux plaintes ni aux reproches, à quoi elle s'attendoit, lui fit tant de soumissions et de protestations de fidèle service, que la Reine en fut toute confuse, et si satisfaite qu'elle vint quelque peu de temps après avec un visage joyeux et content. J'étois auprès de la porte de son petit cabinet, parlant à madame la princesse de Conti, quand elle sortit. Elle nous dit : « Voici la plus pénible et la plus grande journée que j'aie peut-être eue de ma vie, et m'assure que c'est une comédie où il y a eu *molto intrigue*, et à la fin c'est toute paix et toute réjouissance. » Madame la princesse de Conti lui dit : « Dieu soit loué, madame, que tout réussisse à votre contentement, et que vous soyez satisfaite de mon frère et de mes amis, comme M. d'Épernon. » Elle lui dit : « Pourquoi ne nommez-vous aussi Bassompierre qui y a tant travaillé, et qui ne fera jamais que je ne le reconnoisse et fasse pour lui ? Et vous serez témoin que je lui promets un état de premier gentilhomme de la chambre du Roi, quand je le devrois acheter de mes propres deniers. » Je lui rendis très-humbles grâces, et lui

dis que je m'estimois bien heureux si je lui avois rendu quelque service agréable, et que je la suppliois très-humblement de vouloir me dégager de la parole que j'avois donnée de sa part à madame la princesse de Conti, du don de la réserve de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, puisqu'elle avoit contribué tout soin et industrie imaginables, non-seulement envers M. son frère, mais aussi envers M. d'Epernon; à quoi, certes, d'eux-mêmes elle les avoit trouvés portés, qui étoit de bien et dignement servir Votre Majesté contre tout le monde.

Elle lui confirma de bonne grâce, et madame la princesse lui fit lors un double remercîment, tant de celle qu'elle venoit de recevoir d'elle, que de ce qu'elle avoit voulu assoupir l'affaire de M. le chevalier. Après, madame la princesse s'étant retirée, je lui dis que j'avois assuré M. de Guise du retour de La Rochefoucault et de cent mille écus, mais que je ne lui avois point parlé de la lieutenance générale de Provence pour M. le chevalier son frère; ayant tâché de faire comme ces valets bons ménagers, qui rapportent au fond du sac une partie de l'argent que leur maître leur avoit donné pour dépenser, et que si elle vouloit lui faire cette gratification, elle seroit bien plus grande maintenant qu'elle n'eût été si je l'eusse faite auparavant, ou bien elle pourroit réserver à lui faire cette grâce à une autre occasion.

La Reine, qui étoit la plus généreuse et libérale princesse que notre siècle ait portée, me dit que je lui allasse dire de sa part qu'elle lui accordoit cette grâce, mais qu'il la tînt cachée, et que même il ne la remerciât que par la bouche de madame la princesse sa

sœur, encore que ce fût lorsqu'elle seroit seule avec elle, et que le lendemain dimanche, 30 de janvier, au matin, ils viendront la trouver, à neuf heures, tous trois. En cet instant M. d'Épernon, Zamet et Perronne, entrèrent dans le cabinet de la Reine, qui avoient demeuré quelque temps dans le petit, après que la Reine en fut sortie, pour ne point montrer qu'ils lui eussent parlé.

La Reine, d'abord, lui fit fort bonne chère, et lui dit que c'étoit merveille de le voir là le soir, après sa grande maladie, et qu'il falloit qu'il se conservât mieux. Il lui dit que, Dieu merci, à ses jambes près, il ne s'en sentoit plus. La Reine lui fit donner un siége près d'elle, et le convia à la comédie. M. le duc du Maine et le marquis d'Ancre entrèrent chez la Reine en ce même temps, qui, voyant M. d'Épernon près d'elle et assis, n'en furent pas moins étonnés que de la mauvaise chère qu'elle leur fit. Ils s'approchèrent de la table où j'étois et me dirent : « Qu'est-ce ceci ? Y a-t-il long-temps que M. d'Épernon est là ? » Je leur dis qu'oui, et qu'elle lui avoit fait fort bon accueil, et qu'il me sembloit que c'étoient des fruits de la conférence que nous avions vue à Luxembourg entre elle et le président Jeannin. Ils me demandèrent si M. de Guise avoit été ici. Je leur dis qu'oui, mais qu'il n'y avoit fait qu'entrer et sortir; que je ne savois s'il avoit parlé à la Reine, au moins que je ne m'en étois point aperçu, si avoit bien madame la princesse de Conti, et en ma présence, et à qui la Reine avoit fait force caresses. Alors la Reine dit à Senneterre: « Que l'on porte un siége à la comédie pour M. d'Épernon, car je veux qu'il la vienne ouïr, et pour Zamet aussi. » Lors le marquis

d'Ancre me dit en ces termes : « *Per Dio, moussour, io me rido moy delle cose desto monde.* La Reine a soin d'un siége pour Zamet, et n'en a point pour M. du Maine; fiez-vous à l'*amore de principi!* »

J'ai voulu dire au long tout ce qui se passa le long de cette journée et en la précédente, parce que je servis extrêmement et industrieusement en toutes deux, et y eus la part que vous voyez. Je menai madame la princesse de Conti à la comédie, et lui dis en allant comme la Reine donnoit la lieutenance générale de Provence à son frère le chevalier, dont elle fut ravie, et me pria de l'aller dire à M. son frère; mais je ne me voulus pas trop hâter de peur qu'il n'en fît bruit, et il étoit important de ne rien faire éclater encore, ce qu'elle approuva; mais elle ne se sut empêcher qu'au sortir de la comédie elle ne l'écrivît à madame la duchesse de Guise, sa belle-sœur.

Le lendemain, dimanche matin, les trois ministres vinrent de bonne heure chez la Reine qui ne faisoit que sortir du lit. Elle les fit entrer, et sortir ses femmes, sur lesquelles elle ferma la porte de son cabinet, où elle avoit couché, et demeura avec eux près de trois heures. Cependant M. le prince étant arrivé, et ayant battu à la porte, on ne lui ouvrit point, encore qu'il y eût long-temps attendu. On lui dit que la Reine étoit avec ses ministres. Comme il s'en alloit je le rencontrai, qui me dit : « Savez-vous bien que les trois barbons sont enfermés avec la Reine, il y a plus d'une heure, et que l'on ne m'y a point voulu laisser entrer? » J'en fis l'étonné, et lui dis : « Monsieur, dès hier nous vîmes les avant-coureurs de cette affaire : la Reine parla plus de deux heures au président

Jeannin dans le jardin de Luxembourg, et ensuite M. d'Épernon la vint trouver, à qui elle fit aussi bonne chère comme elle la fit mauvaise à messieurs du Maine et au marquis d'Ancre. » Pardieu, me dit-il, ces coquins-là nous ont tout gâté.—Mais gardez-vous, monsieur, lui dis-je, que ce ne soit vous-même qui en soyez la cause, qui ne pouvez attendre d'être affermi à votre autorité, et n'êtes encore bien avant en son affection, que vous la venez presser de vous donner le Château Trompette, qui ne doit être qu'un échantillon des autres prétentions que vous et vos amis et serviteurs montrez déjà avoir. On m'a dit que cela l'a cabrée, et qu'elle en avoit de très-justes ressentimens. » Il me répondit que j'avois raison, et que ce n'avoit été son avis; mais que M. de Bouillon l'avoit forcé de le faire, et puis l'avoit abandonné au besoin, et n'avoit voulu se trouver à la demande que les autres en avoient faite, mais avoit feint une goutte. Je lui dis là-dessus, après avoir un peu rêvé : « Monsieur, vous me faites penser à une chose qui peut-être est fausse, mais qui n'est pas aussi sans quelque fondement. La Reine disoit hier du bien de M. de Bouillon, et montroit de l'affectionner, en même temps qu'elle montroit du dédain de M. le duc du Maine et de M. le marquis d'Ancre. Madame la princesse me dit qu'elle avoit voulu persuader à M. d'Épernon de vivre bien ensemble, et quitter cette animosité que l'un avoit contre l'autre, ce qui faisoit naître quelque ombrage à madame la princesse de Conti; que M. d'Épernon s'étoit réuni avec vous, et que c'étoit par le moyen de la Reine, vu la bonne chère extraordinaire qu'elle lui faisoit. Vous savez, monsieur, que M. de Bouillon est in-

time ami de M. de Villeroi. Vous auroit-il point joué à la fausse compagnie, et s'être tourné du côté de la Reine et des ministres à votre préjudice, voyant que la Reine avoit si mal pris votre demande du Château Trompette? Vous auroit-il point exprès embarqué à cette demande, pour remettre bien les ministres et lui avec eux? Pour moi, je soupçonne tout de son esprit, et, néanmoins, peut-être je me trompe; mais plusieurs divers discours découvrent quelquefois une affaire bien cachée. »

M. le prince est de son naturel fort soupçonneux et défiant. Il me dit qu'il ne savoit que dire de tout ceci, mais qu'il en étoit bien étonné, et que mon doute n'étoit peut-être pas hors de raison. Il me dit là-dessus: «Et M. de Guise, qu'est-ce? Est-ce chair ou poisson?» Je lui répondis que je ne l'avois point vu depuis hier au matin, et qu'il m'avoit prié de ne plus parler à la Reine du retour de La Rochefoucault, lequel il ne vouloit tenir que de vous, à qui il en auroit l'entière obligation. Il me dit: «Voilà qui va bien.» Et puis après plusieurs autres discours, le marquis d'Ancre arriva, à qui il dit la conférence de la Reine et des ministres. Le marquis le supplia de remonter en haut pour voir la Reine, mais il ne lui sut jamais persuader, et le pria seulement de lui mander des nouvelles. Nous montâmes, le marquis et moi, chez la Reine, où il ne sut entrer que lorsque les ministres en sortirent, qui étoit près de midi. Je m'en revins dîner chez moi où je trouvai M. de Guise, à qui je dis le don que la Reine lui faisoit de la lieutenance générale de Provence pour M. son frère, dont il eut une excessive joie, et me promit

de n'en point parler qu'il n'en fût temps. Il en remercia le soir la Reine, lorsqu'il aperçut qu'il n'y avoit personne qui le pût voir faire ce compliment. Dès lors la mauvaise intelligence des ministres avec la Reine disparut évidemment; tout se fit par les ministres. Messieurs de Guise et d'Épernon furent en faveur, bien que le premier se tînt toujours, en quelque façon, accroché avec M. le prince. M. de Vendôme fit donner des assurances de son service à la Reine par sa belle-mère, et le marquis d'Ancre montra évidemment d'être mal content. Je lui ouïs dire une chose à la Reine, que je trouvai fort étrange, sur ce que ces ministres l'étoient venus trouver, qu'elle avoit mal gardé la foi qu'elle avoit donnée à M. le prince, d'avoir rappelé les ministres sans son su. La Reine lui dit que c'étoient eux qui avoient demandé de parler à elle. Il repartit: « Ils méritoient tous d'être envoyés à la Bastille d'avoir osé venir, par monopole encore, trouver Votre Majesté sans avoir été mandés d'elle. » Et, peu de jours après, le jeune baron de Luz fit appeler le chevalier de Guise qui le tua. Je vis encore une chose bien étrange des changemens de la cour, que M. le chevalier de Guise qui pour avoir tué le père, la Reine commanda au parlement d'en connoître, d'en informer et de lui faire et parfaire son procès. A moins de huit jours de là, après avoir encore de surcroît tué le fils dudit baron de Luz, la Reine l'envoya visiter, et savoir comme il se portoit de ses blessures, après qu'il fut de retour de ce dernier combat.

Il faisoit lors pour moi fort beau à la cour, et y passois bien mon temps. La Reine jouoit avant sou-

per dans l'entreciel, qui est un petit cabinet au-dessus du sien; puis nous allions à la comédie, où une beauté grecque venoit à cause de moi, puis les soirs et les nuits m'étoient belles.

Nous fîmes force ballets, et entre autres celui de la Sérénade, auquel la Reine nous reçut, au lieu de la salle haute, fort somptueusement. Nous l'allâmes après danser à l'hôtel de Condé. M. le prince fit un festin et une course de bague ensuite, où toute la cour des hommes fut priée, hormis moi, que la Reine, en récompense, retint près d'elle à jouer avec peu de dames, laquelle exprès ne se voulut point faire voir ce jour-là pour ne montrer pas sa cour déserte, à cause que tout le monde étoit à l'hôtel de Condé.

Il se fit deux jours après un bal à l'hôtel de Longueville, où je fus prié de me trouver, et la Reine, par dépit, me dit que puisqu'elle m'avoit diverti lorsque je n'avois point été prié chez M. le prince, il étoit bien raisonnable que je demeurasse près d'elle lorsqu'une fête se faisoit près de la porte du Louvre, où tout le monde étoit prié, hormis elle et madame la princesse de Conti; de sorte que je demeurai tout le soir à jouer avec elle, dont je fus bien brouillé ailleurs. Sur ce le carême arriva, auquel le premier jeudi au soir, 2 de février, j'eus une bonne fortune. Je m'en allai à quelques jours de là voir le marquis d'Ancre qui fut quelque temps à Amiens, faisant le mal content. J'en revins au bout de cinq jours, et allâmes incontinent à Monceaux où nous passions bien le temps. De là, la Reine s'en vint à Paris, et puis à Fontainebleau, ayant auparavant fait le mariage de M. de Montmorency avec la fille aînée de don Vir-

ginio Ursino, duc de Bracciano, à laquelle elle donna, de son argent, cent mille écus en dot. Le lendemain, il y eut bal à l'hôtel de Montmorency, où je comparus avec une belle faveur d'une dame. A Fontainebleau, la Reine sut que, quelque parole que M. de Vendôme eût donnée à madame de Mercœur, il s'étoit conjoint avec M. le prince, et qu'il se faisoit plusieurs brigues pour y embarquer M. le duc de Guise, lequel avoit des irrésolutions qui ne plaisoient pas à Sa Majesté. Elle lui en parla, et lui rejura de nouveau toute sorte de fidélité. Néanmoins, M. de Vendôme et le marquis d'Ancre étant arrivés à Fontainebleau, celui-là pour prendre congé de la Reine en s'en allant en Bretagne pour y tenir les Etats, et le marquis sous prétexte de le venir conduire jusques à Fontainebleau, prièrent Zamet de leur donner une chambre en la conciergerie où M. de Guise couchoit. La Reine en prit ombrage, et me commanda de ne bouger d'avec M. de Guise jusques à ce qu'il fût couché, et d'empêcher que M. de Vendôme et lui ne se parlassent. Ce que je fis, et la Reine envoya encore Senneterre veiller la nuit sur le degré de M. de Guise, lequel aperçut messieurs de Vendôme et d'Ancre monter en robe de chambre dans celle de M. de Guise, avec lequel ils furent plus de deux heures; et le marquis traita qu'il viendroit à Paris être arbitre de madame d'Elbeuf, où il se verroit avec M. le prince.

Le lendemain, sur le matin, M. de Vendôme partit, et la Reine envoya commander, sur le midi, au marquis de Cormires de sortir de la cour, et de n'y retourner jusques à un nouveau commandement. Il s'en revint à Paris, fit le rapport de ce qu'il avoit

traité, et anima le marquis d'Ancre de s'offenser de ce que l'on l'avoit chassé, disant que c'étoit parce qu'il étoit son ami, et que les ministres lui avoient fait jouer ce tour en sa considération.

M. de Bouillon lors s'avisa de proposer un accord entre madame d'Elbeuf et madame de La Trimouille sa belle-sœur, qui avoient procès ensemble, et de les disposer de choisir chacune deux de leurs amis ou principaux parens pour voir s'ils ne pourroient point concerter leur différend. M. du Maine proposa à madame d'Elbeuf de choisir M. de Guise et lui, madame de La Trimouille ayant déjà élu M. le prince et M. de Bouillon : ce qu'elle fit, et écrivit à M. de Guise pour le prier de venir à Paris. A cet effet, M. de Guise prit congé de la Reine, qui se douta, à l'heure même, de la fourbe ; et à même temps madame la princesse de Conti l'en vint aussi avertir, et que c'étoit pour enfermer M. de Guise avec ces trois arbitres, pour le porter à quelque chose contre son service. Elle le pria donc de demeurer à Fontainebleau, et dit qu'elle m'enverroit à Paris, et écriroit à madame d'Elbeuf qu'elle l'avoit retenu, et que même elle me feroit solliciter, en son nom, l'affaire de madite dame d'Elbeuf, en cas qu'elle rompît ce compromis. Il ne voulut pas contester davantage et demeura, et moi je me préparai pour partir. Je vins l'après-dînée trouver la Reine pour recevoir ses commandemens, laquelle me dit que je retardasse jusques au lendemain matin, qui étoit le mardi avant la Pentecôte, pour quelque chose qu'elle avoit à faire de moi; puis me dit si je n'avois point de vers de Porchères. Je lui dis que non, mais que j'en savois par cœur.

Elle se mit à rire, et me dit qu'elle n'en vouloit pas de cette sorte, mais d'écrits de sa main. Je me mis aussi à rire de ce désir, et elle me dit : « Je ne vous puis pas maintenant dire pourquoi ; mais ne manquez pas de m'en apporter, et n'en montrez pas d'affectation ; car je ne veux pas qu'il paroisse que j'en veux. » Puis elle me parla long-temps contre le marquis d'Ancre, me disant qu'il se gouvernoit si mal, qu'enfin il se ruineroit ; et moi je l'excusai toujours le mieux que je pus.

Elle me dit : « Il fait l'entendu, et ne bouge d'avec une cabale qui m'est entièrement contraire et opposée. Dites-lui que je lui mande que s'il n'est jeudi au soir ici je l'apprendrai à m'obéir : si ce n'étoit sa femme, je l'aurois déja mis en un lieu dont il ne sortiroit pas quand il voudroit. Sa femme est en rage, et lui fait toujours de pis en pis. Dites-lui qu'il ne manque pas à faire ce que je lui commande. » Puis m'ayant encore donné quelque autre commission, selon qu'elle s'avisa, je m'en vins à Paris, où j'arrivai, sur les dix heures du matin, le mardi.

Comme je me changeois d'habillemens, le marquis d'Ancre arriva chez moi, qui me demanda des nouvelles de la cour, et si M. de Guise ne venoit point. Je lui dis que non, et la cause. Puis ensuite je lui fis l'ambassade dont la Reine m'avoit chargé. Il me dit là-dessus beaucoup de choses fort en colère ; qu'il étoit homme d'honneur, et que si la Reine manquoit de parole, qu'il n'en vouloit point manquer à ses amis avec lesquels la Reine l'avoit lié ; que l'affront qu'elle avoit fait au marquis de Cormires s'adressoit à lui, et que pour son honneur il ne l'osoit abandonner ; qu'il

n'iroit point à la cour qu'il ne l'amenât. Je lui parlai ensuite un quart-d'heure fort franchement, comme son ami, et lui fis connoître le tort qu'il avoit en son procédé, et il se remit aucunement. Seulement me pria-t-il d'écrire à sa femme, et de lui mander qu'il étoit résolu d'aller jeudi à la cour, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de la Reine; seulement, pour sa réputation, il lui importoit d'amener le marquis de Cormires avec lui, et qu'elle fît agréer à la Reine qu'il l'amenât, et qu'il la supplioit de le voir. Après cela, que la Reine n'en feroit que ce qu'elle voudroit, et que par ce moyen il seroit dégagé de ce qu'il devoit, en cette occasion, à son ami. Je fis ma dépêche à l'heure même devant lui, et fis partir Lambert aussitôt pour la porter, lequel revint, le lendemain, avec l'acquiescement, dont le marquis d'Ancre fut fort satisfait.

Il partit donc le jeudi avec le marquis de Cormires, et moi je n'arrivai à Fontainebleau que le samedi au soir. Je rendis compte à la Reine de ce qu'elle m'avoit commis, et, entre autres choses, je lui donnai des vers de la main de Porchères. Elle se prit à rire et me dit: « Il n'est plus temps, l'affaire est découverte. Je soupçonnois à tort ce pauvre homme, dont je me repens. » Je dis à la Reine: « Madame, si j'osois je vous demanderois l'explication de cette énigme. » Elle me dit: « Je vous la dirai:

« Il y a quelque temps que Gueffier, notre agent en Piémont, nous a mandé que l'on donnoit des avis de par delà contre le service du Roi, et même a envoyé la suscription d'un des paquets que journellement l'on en envoyoit. Nous ne savions qui soup-

çonner, et, parce que Porchères a été long-temps en Savoie, je l'en accusois; mais aujourd'hui nous avons découvert toute l'affaire, ayant pris sur le fait celui qui les écrit, comme il jetoit son paquet dans la caisse de la poste. C'est un certain bossu, blond, que vous avez vu souvent suivre la cour, Dauphinois, nommé Maignat. » Je lui dis que je le connoissois, et que je l'avois souvent vu à l'antichambre de M. le marquis d'Ancre. Elle me dit lors : « Aussi y avoit-il affaire, et on en verra bientôt davantage. » Je n'y pensai plus avant, et m'en allai, selon mon ordinaire, souper chez Zamet. Et, comme c'étoit la veille de la Pentecôte, il n'y avoit, hors sa famille, que Loménie, secrétaire d'Etat, auquel, sans y penser, je dis : « Qui est un certain demi-prêtre bossu nommé Maignat ? » Il me répondit : « Qui vous fait me le demander ? — Parce, lui dis-je, que j'en sais quelque chose. — Et moi, me dit-il, peut-être davantage que vous. — Joignons, lui dis-je, nos secrets pour voir s'ils se rapportent. Il écrivoit au nom de quelques personnes de condition en Savoie. Gueffier en eut quelque lumière, et envoya par deçà une couverture de paquet écrite de sa main : on l'a pris comme il jetoit un paquet dans le bureau de la poste; on l'a déjà interrogé, et il commence à chanter clair. »

Il me dit là-dessus : « Pardieu, vous êtes averti de si bonne part que je n'ai rien à ajouter, sinon que j'ai été greffier à l'interroger, et que j'ai son interrogatoire en ma poche. » Je lui demandai ce qu'il chantoit. Il me répondit : «Puisque vous en savez déjà tant, je ne vous célerai pas le reste, où il parle clair de M. et de madame la marquise d'Ancre, mais sur-

tout de M. Dolet, qui étoit leur organe; et le tiens bien fin s'il peut démêler cette fusée. » Puis ensuite m'en dit tout le particulier. Je faisois profession très-étroite d'amitié avec le marquis d'Ancre, et aimois aussi Dolet; c'est pourquoi, durant le souper, je songeai plus d'une fois comment je les pourrois aider et servir; et, sortant de table, j'allai pour trouver le marquis, mais il étoit déjà retiré avec sa femme, à cause du bon jour du lendemain, et ne pus même le jour suivant le voir plus tôt qu'après dîner, en la chambre de la Reine, comme elle s'en alloit au sermon. Je lui dis : « Allons faire deux tours en l'antichambre pendant le sermon, et puis nous irons à vêpres, et aurons évité le chaud et la presse. » Il s'y en vint, et, en entrant, me dit: « Que diriez-vous, monsieur, que la Reine n'a pas encore voulu voir M. le marquis de Cormires, et que ces coquins de barbons l'en divertissent toujours? »

Je lui dis : « Monsieur, je ne crois pas que ces ministres fassent tant d'effort sur son esprit que sa propre inclination. Car je vous puis dire que la Reine seule fit épier messieurs de Vendôme et de Guise, et qu'elle sut qu'ils s'étoient parlé la nuit. Bien ne vous dirai-je pas que l'on ne l'en eût précédemment avertie; mais laissons là cette affaire, et parlons d'une autre plus importante. Si vous la savez, comme je pense, ou si vous ne la savez, je vous en parlerai seul. Qu'est-ce que de Maignat? » A ce mot, tout étonné, il me dit : « Pourquoi, monsieur, de Maignat? que *vol* dire Maignat? » Je lui dis: « Vous me bernez, vous le savez mieux que moi, et vous faites l'ignorant. » Il me dit : « Per Dio, moussou, je ne connoisse Maignat, je n'entende point

cela, je ne sais ce que c'est, *moussou*. — Monsieur, lui dis-je, je vous parle ici comme votre serviteur et votre ami, non pas comme un juge ou un commissaire. Maignat fut hier pris et sur l'heure même interrogé, puis encore le soir et ce matin encore. Il a été pris jetant un paquet au bureau de la poste, lequel parle de beaucoup de choses, et nomme les personnes par leur nom. Si vous le savez déjà, je n'ai perdu que la peine de vous l'avoir dit, et si vous ne le savez, je pense, comme votre serviteur, gagner beaucoup de vous en avertir, afin que vous y donniez ordre, et que vous pourvoyiez particulièrement à tirer M. Dolet hors de cette affaire, dans laquelle on tâchera de l'embarrasser. » Il me dit fort étonné : « Moi, monsieur, je ne pense pas que M. Dolet *connosca questo Maignat;* je ne me mêle point de cela. — C'est bien fait, monsieur, lui répondis-je ; je ne prendrai en cette affaire que la part que vous m'y voudrez donner pour vous y servir, qui est mon seul but et intention. » Il m'en remercia, et puis me quitta assez brusquement ; et moi, je m'en allai au reste du sermon et à vêpres, après lesquelles la Reine s'alla promener au parc, et moi je me mis dans le carrosse du premier écuyer pour l'y accompagner.

Comme nous nous promenions sur le canal, un des gens de M. le marquis d'Ancre vint au galop me trouver, et me pria de sa part de l'aller trouver à l'heure même. Je me doutai bien que je lui avois mis la puce à l'oreille. Je dis néanmoins tout haut : « C'est qu'il me veut gagner mon argent. » Je montai sur le cheval de ce gentilhomme, et la Reine me demandant où j'allois, je lui dis que j'allois jouer avec le

marquis d'Ancre. Il m'attendoit sur le haut de ce degré qui avance en la cour en ovale, et, comme je montai, il me mena dans la galerie de la Reine qu'il ferma sur nous; puis marcha jusqu'au bout de la galerie sans dire mot. Enfin, se haussant, il me dit: « Ah! monsieur Bassompierre, mon bon ami! je suis perdu: mes ennemis ont gagné le dessus sur l'esprit de la Reine pour me ruiner. » Puis se mit à dire des blasphèmes étranges en pleurant amèrement. Je le laissai un peu se démener, puis je lui dis: « Monsieur, il n'est pas temps de jurer et de pleurer quand les affaires pressent; il faut ouvrir son cœur, et montrer ses blessures à l'ami à qui on en veut confier la guérison. Je pense que vous m'avez envoyé quérir pour me dire votre mal, et non pas pour le pleurer. C'est pourquoi, monsieur, il vous faut prendre une bonne et ferme résolution sur les divers conseils que vous donnent vos amis, choisissant celui que vous jugerez le plus convenable en l'affaire présente. » Il me dit lors: « *Gli ministri* m'ont donné cette strette et me veulent perdre, et M. Dolet aussi. — Monsieur, lui dis-je, vous avez beaucoup de remèdes contre ce poison, dont le plus excellent est les bonnes grâces de la Reine, que vous posséderez infailliblement quand vous voudrez retourner en votre devoir, et quitter tous autres partages qui ne lui sont pas agréables. Par ainsi vous mesurerez les forces de vos ennemis, et redoublerez les vôtres pour les détruire et opprimer. Vous avez aussi votre innocence qui parle pour vous; et, en cas qu'elle ne soit entière, il faut voir et pratiquer les commissaires de Maignat; car je ne doute point que votre peine présente ne soit celle-là, et avoir recours

à la bonté et miséricorde de la Reine, qui vous recevra à bras ouverts, j'en suis fort assuré, pourvu que vous lui parliez avec sincérité de cœur et une entière résignation entre ses mains de toutes vos volontés. — Ah! monsieur, me dit-il alors, je crains que la Reine, préoccupée par mes ennemis, n'ait les oreilles bouchées à mes justifications, et qu'elle croie entièrement les ministres. — C'est à vous, repartis-je, à connoître premièrement vous-même, et ensuite la Reine. Si vous ne tenez pas votre affaire nette, ou qu'il y puisse avoir lieu de vous nuire et perdre, il faut que vous regardiez si vous vous pouvez sauver par l'affection de la Reine, dont la source ne tarira jamais envers madame votre femme; mais si vous voyez qu'elle ne soit pas assez forte pour vous empêcher de tomber dans le précipice, il faut détourner vôtre personne de l'occasion et vous mettre en sûreté, et de loin plaider votre cause, ou par écritures ou par avocat. C'est le meilleur remède que l'on puisse porter à votre mal présent; mais, comme il est chimique, je ne m'en voudrois servir qu'à l'extrémité, et en deux seules occasions. L'une, si mon affaire étoit trouble, j'entends criminelle, et encore si, étant criminelle, je jugeois que la Reine ne m'en pût ou voulût pas tirer. L'autre, quand même elle ne le seroit pas au fond, si vous jugez vos ennemis si puissans que leurs artifices la puissent rendre telle. En ces deux cas l'éloignement est le gain de cause. Et afin que vous connoissiez quel ami je vous suis, et que je ne vous donne pas des conseils auxquels je ne prenne bonne part, en cas que vous vous y résolviez, je m'offre de vous y assister et d'être de la partie, et

3.

de vous mettre en sûreté, pourvu qu'une prompte résolution vous donne moyen non-seulement de l'entreprendre, mais aussi de l'exécuter. »

Sur cela il me sembla tout allégé, et me dit après plusieurs complimens : « Comment pourrions-nous faire? » Je lui dis : « Conseillez-vous une demi-heure encore, et si vous y êtes bien résolu, descendez à ma chambre dans la conciergerie, où vous trouverez des bottes prêtes, et deux coureurs qui nous mèneront à la première poste, d'où nous irons en diligence à Paris, et de là à Amiens où je vous laisserai. Puis après, pour m'en revenir, je dirai que, sans savoir votre dessein, croyant que ce fût pour une querelle particulière, vous m'aviez mené avec vous; et qu'étant à Amiens, vous m'aviez dit la cause de votre fuite, me priant de venir trouver la Reine, à laquelle, puis après, je dirai les choses nécessaires pour votre accommodement. »

Il approuva cet expédient, lequel il alla communiquer au marquis de Cormires et à Dolet; lesquels, voyant que s'il s'en alloit et qu'ils demeurassent ils étoient perdus, et que sa considération et présence les conserveroient, le déconseillèrent de prendre ce parti, en disant que je le faisois à dessein de le ruiner, et de prendre sa place près la Reine.

Ils le persuadèrent de prendre le premier expédient que je lui avois proposé, qui étoit de recourir à la Reine, vers laquelle il trouva toute sorte de douceur et de bonté. Joint que M. de Roissy, qui avoit fait le premier interrogat à Maignat, en fit un rapport favorable pour lui; car il étoit ami particulier de la marquise, et que les deux commissaires à ce procès

nommés Masurier et Mangot, les y servirent bien. Aussi en furent-ils bien récompensés; l'un de l'état de premier président de Toulouse, et l'autre de celui de Bordeaux, et puis de garde des sceaux. Le procès fut parachevé à Maignat, et les noms des marquis et marquise d'Ancre supprimés; lui condamné à être roué tout vif, ce qui fut exécuté le jeudi suivant; et le jour d'après la cour s'en revint à Paris.

J'avois été, peu auparavant l'Ascension, en poste à Rouen, pour y reconnoître l'air du bureau pour mon affaire, et préparer toutes choses pour y retourner en bref. Je trouvai que mes parties m'avoient fait une ruse de Palais, qui est d'avoir fait consulter, par tous les fameux avocats de Rouen, leur cause, afin de les rendre incapables de plaider la mienne; de sorte qu'il me fallut avoir recours à prendre un avocat de Paris, nommé Manguin, pour la venir plaider. Je dis à mon retour cette fourbe à la Reine, que mes parties avoient pratiquée. Elle s'avisa de me dire un jour : « Mon Dieu! Bassompierre, le procureur des Etats de Normandie, qui est si éloquent, pourroit-il point plaider votre cause, car il a été autrefois avocat à Rouen? Il est ici. » Et sur cela l'envoya quérir, et lui commanda de l'entreprendre : ce qu'il fit parfaitement bien. Je partis tôt après l'arrivée de la cour à Paris, accompagné de plusieurs de mes amis qui voulurent venir quant et moi, et d'autres qui y vinrent après; de sorte qu'il y eut telles fois plus de deux cents gentilshommes avec moi à Rouen.

La Reine écrivit à M. le maréchal de Fervaques, d'ailleurs mon ami, de m'assister de tout ce que je lui demanderois. Elle commanda à sa compagnie de che-

vau-légers, qui étoit en garnison à Évreux, de venir en robe me trouver, et envoya, dé sa part, Marillac avec lettres à tous les présidens et conseillers à ma recommandation. Elle envoya aussi de deux jours l'un pour apprendre le succès de cette affaire.

Quantité de dames qui étoient à Rouen, beaucoup d'étrangers qui y vinrent, et la bande de noblesse que j'avois menée, firent que tout le temps que je demeurai à Rouen, qui fut un mois, se passa comme un carême-prenant en continuelles fêtes, bals et assemblées, et je ne rapportai de tout le séjour qu'une évocation, que par surprise ma partie obtint du conseil du Roi, qui me retarda de six mois, et m'obligea de m'en revenir.

J'oubliois de dire que, quand je partis de la cour pour aller à Rouen, j'étois en très-étroite liaison avec les trois ministres, lesquels m'avoient employé en plusieurs choses et m'en avoient fait proposer d'autres dont ils ne vouloient pas faire paroître les auteurs, particulièrement trois dont ils me firent faire l'ouverture à la Reine. La première fut M. le chancelier qui me pria d'insister vers la Reine pour le rasement de Quillebeuf, en donnant récompense au maréchal de Fervaques, ce que la Reine accorda.

Le président Jeannin me pria de parler du retour de M. Le Grand à la cour, à quoi je m'employai aussi avec effet; et M. de Villeroi désira aussi que je fisse instance à la Reine de permettre à M. de Souvré de résigner la charge, qu'il possédoit, de premier gentilhomme de la chambre à M. de Courtanvaut, son fils. A quoi la Reine me répondit que, lorsqu'elle érigea une troisième charge de premier gentilhomme

de la chambre en faveur de M. de Souvré, c'avoit été à condition de suppression, mort avenant; à quoi elle s'étoit engagée à messieurs Le Grand et de Bouillon, de qui M. le marquis d'Ancre l'avoit eue, et que, sans leur consentement, elle ne le pourroit permettre.

J'ai dit ce que dessus pour éclaircir ce que je dirai ensuite. Pendant mon séjour à Rouen, les ministres, qui avoient vu que le marquis d'Ancre avoit soutenu le choc de l'affaire de Maignat et en étoit heureusement sorti, se persuadèrent que sa faveur étoit si grande auprès de la Reine, qu'enfin elle les opprimeroit, et se résolurent de s'accommoder avec lui s'ils voyoient jour de le pouvoir faire.

M. le président Jeannin en mit le premier les fers au feu; proposa à la Reine que messieurs le chancelier et de Villeroi fussent unis et en bonne intelligence avec M. le marquis d'Ancre; car, pour lui, il avoit toujours été entre eux le benin tempérament; que ce seroit le bien de son service et le repos de la cour.

La Reine reçut cette proposition avec joie, lui répondit qu'elle le désiroit, et qu'il y travaillât. Alors il proposa le mariage de la fille du marquis d'Ancre avec le marquis de Villeroi, petit-fils de M. de Villeroi, et promirent audit marquis de seconder toutes ses entreprises, et de contribuer de toute leur industrie et pouvoir à son agrandissement. Et ainsi l'affaire s'accommoda sans mon su ni participation, ni sans m'y comprendre ou conjoindre avec ces ingrats, que j'avois si fidèlement assistés et servis, et ne tardèrent guère à me brouiller avec la Reine et me ruiner avec ledit marquis.

Le commencement de l'affaire vint que, parmi les ca-

pitulations de leur accord, la réservation, en faveur de M. de Courtanvaut, de l'état de premier gentilhomme de la chambre y fut comprise. Et le marquis ayant dit à M. de Villeroi qu'il avoit bien vu que leurs pratiques avoient été vaines jusques à ce qu'il y eût consenti, M. de Villeroi lui dit qu'il n'en avoit jamais fait parler que par moi; et le marquis se plaignit fort à moi de ce qu'en une chose où il avoit le principal intérêt, j'eusse voulu la poursuivre, étant son ami, comme j'en faisois profession, ce qu'il me reprocha devant la Reine; mais elle lui témoigna que, dès qu'elle m'eut dit que le marquis y avoit intérêt, je lui avois dit que je ne le savois pas, et que cela étant je m'en départois; mais que même je la suppliois de n'en rien faire qu'avec son consentement, dont il se satisfit pour l'heure.

Il arriva aussi que la Reine voulut ouïr le plaidoyer que La Bretignière avoit fait en ma cause, et qu'un soir, comme il le redisoit devant la Reine, la marquise la voulut détourner pour lui parler de quelque affaire; ce que la Reine ne voulant faire, et elle l'en pressant, se fâcha contre la marquise de son importunité, et la marquise contre moi, qui pensoit que j'en fusse cause.

Peu de jours après le procureur général de Rouen mourut, dont je donnai avis à la Reine, qui me fit l'honneur de me donner sa charge, pour aider à acquitter mes dettes de l'argent que j'en retirerois; mais je la donnai franchement à M. de Bretignière, qui avoit plaidé ma cause au parlement peu de jours auparavant.

En ce même temps M. le prince fut à l'article de

la mort à Saint-Maur, attaqué d'un pourpre violent, dont, grâces à Dieu, il guérit ; mais le marquis de Noirmoutier, qui l'avoit vu pendant sa maladie, prit son mal et en mourut effectivement. Il avoit récompensé depuis naguères la lieutenance générale de Poitou, que possédoit précédemment M. de Parabère, laquelle vaqua par sa mort. Plusieurs firent instance à la Reine pour l'avoir, comme messieurs de La Rochefoucault et de Saint-Luc, et la Reine m'avoit donné de grandes espérances pour ce dernier. J'avois prié particulièrement, et lui aussi, le marquis d'Ancre de l'assister en cette affaire, et il lui avoit promis et à moi aussi. Néanmoins, comme les intérêts particuliers marchent avant toutes choses, il la fit donner à M. de Rochefort, à la prière de M. le prince, et la Reine me dit qu'extraordinairement pressée par le marquis, elle avoit donné cette charge à Rochefort, bien qu'elle eût été plus portée pour M. de Saint-Luc.

Le marquis d'Ancre, le même jour, me dit qu'il étoit au désespoir de quoi la Reine avoit donné cette charge à Rochefort, et qu'il me prioit d'assurer M. de Saint-Luc qu'il avoit fait ce qu'il avoit pu en sa faveur, mais que l'autorité de M. le prince avoit prévalu. Moi, qui savois ce que la Reine m'avoit dit, lui répondis que quand il voudroit tromper un tiers et m'associer en cette affaire, que je lui aiderois volontiers ; mais que, pour tromper mon beau-frère, je le priois qu'il en employât un autre, car je lui étois trop proche. Et ensuite M. de Saint-Luc lui en ayant témoigné un peu de froideur, il se persuada que je l'y avois animé et m'en fit la mine, et ensuite, assisté de sa femme, commença à imprimer dans l'esprit de la Reine que

je faisois vanité de la bonne chère qu'elle me faisoit, et que l'on en parloit.

Ils lui dirent ensuite que je lui éloignois ses serviteurs, et que je mutinois le monde contre elle. Il arriva, en ce même temps, que je revins à Fontainebleau après avoir accommodé à Paris, par l'ordre de la Reine, les différends de messieurs de Montbazon et de Brissac, qui étoient prêts à se brouiller, et fait consentir M. de Boisdauphin que La Varenne fût lieutenant du Roi en Anjou. La Reine m'en sut gré, et même, peu de jours avant que venir à Fontainebleau, m'ayant vu un jour triste, elle demanda à madame la princesse de Conti ce qui en étoit la cause. Elle lui dit que je n'étois pas sans beaucoup de raisons de l'être, voyant qu'après tant de services, de temps et de dépenses faites à la cour, j'y étois sans charge et sans établissement, et elle prête de sortir de sa régence, pendant laquelle j'avois servi si fidèlement et avec tant de passion. Elle lui dit: « Il a raison; mais dites-lui qu'il s'en fie à moi, et que je pense à lui, que je ne l'oublierai pas. »

Le soir même, qui étoit la veille de son partement pour Fontainebleau, après m'avoir donné quelque commission pour son service à Paris, où je l'avois suppliée de me permettre de demeurer huit jours, elle me commanda de venir à Lésigny, où elle alloit dîner en partant de Paris: ce que je fis; et là elle me fit encore les mêmes assurances, et me dit, de plus, que je n'avois pas faute de gens qui me vouloient brouiller avec elle, mais que je vécusse en repos et qu'ils n'en seroient pas capables. Néanmoins, à mon arrivée à Fontainebleau, je vis, ce me sembla, un peu de chan-

gement; et, quelques jours après, le marquis et sa femme continuant leurs pratiques, j'aperçus une froideur entière. Je n'en fis néanmoins point de semblant; et un jour messieurs de Créqui, de Saint-Luc et de La Rochefoucault, étant tous trois venus sans train, en intention de loger et coucher avec moi, j'empruntai une chambre de Zamet à la conciergerie, où nous couchâmes, M. de La Rochefoucault et moi, et laissai la mienne à messieurs de Saint-Luc et de Créqui.

Or, messieurs de Saint-Luc et de La Rochefoucault ne se parloient point pour quelque jalousie de mademoiselle de Néry. Nous jugeâmes, M. de Créqui et moi, bienséant d'empêcher cette froideur entre amis et les nôtres si particuliers. M. de Créqui me dit: « Parlez-en de votre côté à votre camarade, et j'en ferai de même du mien; et si nous y voyons jour, demain au matin nous les ferons embrasser. »

Je lui mandai le lendemain matin que si son homme en étoit content, le mien s'étoit plus que disposé à l'embrasser, et que, en ce cas, ils s'en vinssent au jardin de la Diane où nous les attendrions. Le marquis d'Ancre étoit de fortune alors à la chambre de la Reine, qui nous vit promener, La Rochefoucault et moi, ensemble. Il dit à la Reine: « Venez voir, madame, comme Bassompierre tâche d'animer La Rochefoucault contre vous de ce qu'il n'a point eu la lieutenance générale de Poitou. » La Reine se leva de sa petite chaire où elle se coiffoit pour regarder à la fenêtre, et vit en même temps que messieurs de Créqui et de Saint-Luc venoient à nous, que nous fîmes embrasser, et les embrassâmes aussi avec beaucoup de témoignages de tendresse et d'affection. Alors le marquis, prenant son temps, lui

dit : « Pardieu, madame, tout cela est contre vous. Ils font une brigue, et je veux mourir si Bassompierre ne les assure de messieurs de Rohan, Créqui, de Lesdiguières, et les autres réciproquement à eux. Il est aisé à juger par leurs gestes. Autrement, à quoi seroient bonnes toutes ces embrassades à gens qui se voient incessamment ? »

La Reine fut tellement susceptible de cette créance, que, sans l'approfondir davantage, elle nous fit à tous quatre la mine ; mais les trois s'en étant allés, ou à Paris, ou ailleurs, elle continua sur moi avec tant de violence, qu'elle dit assez haut qu'il y avoit des gens qui se mêloient de faire des ligues contre le service du Roi et le sien ; mais que si elle en pouvoit découvrir quelque chose, qu'elle les feroit si bien châtier que les autres y prendroient exemple. Puis en carrosse, parlant de moi aux princesses, elle leur dit que je faisois des choses contre son service, dont je me pourrois bien repentir. Elles me le dirent au retour, et moi à M. de Guise, à qui la Reine, tenant ce même discours, en repartit fort noblement, et demanda à la Reine moyen et heure que je lui pusse parler. Elle lui donna sa galerie au retour de son promenoir, parce, à mon avis, qu'à ces heures-là le marquis ni sa femme n'étoient point près d'elle. Et ce qui me le fait croire est que toutes les fois que l'on ouvroit les portes de la galerie, elle se tournoit pour voir s'ils n'entroient point. Je lui parlai assez long-temps et bien hardiment, me plaignant au lieu de m'excuser ; et la Reine me fit paroître de la bonté, même dans son courroux. Et lui ayant dit que si c'étoit pour ne me point donner la charge de premier

gentilhomme de la chambre qu'elle m'avoit promise ce qu'elle en faisoit, que je l'en quittois, pourvu qu'elle me fît la grâce de me croire, que j'étois fort homme de bien et incapable de manquer jamais au très-humble service que je lui avois voué.

Elle se fâcha de ce discours, et me dit qu'elle n'étoit pas personne à manquer à ce qu'elle m'avoit promis; qu'elle l'observeroit sans faute, et que, selon que je me gouvernerois à l'avenir, elle auroit connoissance si ses soupçons étoient vrais ou faux; et ainsi se sépara de moi, qui demeurai huit ou dix jours en cet état-là sans amendement, et elle ne me parlant point. En ce même temps M. Le Grand revint à la cour, qui fut bien vu du Roi et de la Reine. Après avoir demeuré en cet état d'indifférence, ma patience s'acheva, et je me résolus de quitter la cour, la France et le service du Roi et de la Reine, et de m'en aller chercher une plus heureuse fortune ailleurs, bien que de belles personnes fissent leur possible pour me détourner de ce dessein. Je le dis à Senneterre, et qu'il me trouvât une occasion de parler à la Reine pour me licencier d'elle, qui s'en devoit aller le lendemain à Paris voir M. son fils qui y étoit malade, et avoit prié toute la cour de l'y laisser aller seule, et de demeurer auprès du Roi.

Senneterre, à mon avis, lui dit ce pourquoi je désirois lui parler; car, comme j'entrai à son cabinet, elle me dit: « Bassompierre, je m'en vais demain à Paris, et ai commandé à tout le monde de demeurer ici; mais pour vous, si vous y voulez venir, je vous le permets, et vous y parlerai; mais ne prenez pas mon même chemin, afin que l'on ne dise pas qu'à la règle

générale s'y fasse quelque exception. Cela me ferma la bouche, et le lendemain messieurs de Créqui, Saint-Luc et moi, nous nous en vînmes à Paris, et allâmes attendre la Reine à sa descente au Louvre, et la menâmes chez Monsieur. Les autres s'en allèrent, et je demeurai jusques à ce qu'elle fût à son cabinet, où j'eus tout le loisir de lui parler, et en sortis avec assurance qu'elle ne croyoit rien de ce que l'on lui avoit voulu persuader, dont je l'éclaircis entièrement.

La Reine trouva Monsieur en meilleur état que l'on ne lui avoit mandé; et, après avoir demeuré deux jours près de lui, elle s'en revint passer la Toussaint et la Saint-Martin à Fontainebleau, et puis s'en revint par Villeroi à Paris, où elle demeura.

En l'année 1614, les brouilleries commencèrent à se former. M. de Rohan avoit brouillé les cartes en Poitou et à La Rochelle, et M. le prince, avec messieurs de Nevers et du Maine, joints au maréchal de Bouillon, faisoient leurs pratiques; en sorte que la Reine en découvrit quelque chose, et pour cet effet voulut mettre une armée sur pied. Mais comme le principal corps de l'armée devoit être composé de six mille Suisses, et que M. de Rohan étoit leur colonel général, la Reine se résolut de récompenser cette charge et de la tirer de ses mains. M. de Villeroi, qui a toujours affectionné la maison de Longueville, proposa à la Reine de la donner à M. de Longueville, qu'elle le pourroit retirer par ce moyen d'avec M. le prince; mais elle ne s'y voulut pas fier. Elle proposa ma personne aux ministres, disant que je n'y serois pas mal propre, tant à cause de la langue allemande que j'avois commune avec les Suisses, que

pour être leur voisin. Mais M. de Villeroi, qui avoit son dessein formé, dit à la Reine que, par les anciennes capitulations des rois de France avec les cantons des Suisses, il étoit expressément porté que ce seroit un prince qui seroit leur colonel général, et même qu'il étoit porté prince du sang, mais qu'ils s'en étoient relâchés; néanmoins que des princes l'avoient toujours été, à savoir, un de Beaujeu, prince du sang, et un autre ensuite; puis Engilbert, M. de Clèves; de là trois princes de la maison de Longueville, dont le dernier, qui étoit le petit-fils de Claude de Guise, étant mort jeune, son grand-père emporta ces deux charges de grand-chambellan et de colonel général des Suisses, dont il fit pourvoir ses deux enfans; et qu'enfin M. le connétable, Anne de Montmorency, en fit pourvoir son fils, dont les Suisses grondèrent, qui néanmoins le souffrirent à cause de la grande autorité et réputation de M. le connétable; que M. de Méru fut aidé par M. de Sansy, pour obtenir du feu Roi la charge de maréchal de France, en intention d'être pourvu, en sa place, de celle de colonel général; mais que feu M. le comte de Soissons, qui le haïssoit, porta les Suisses, au renouvellement de l'alliance avec le feu Roi, de demander que ce fût un prince qui fût leur colonel général, et que M. de Sully avoit porté le Roi à nommer M. de Rohan pour cet effet, et qu'il avoit écrit auxdits Suisses qu'ils le devoient recevoir en cette qualité, puisqu'il étoit du sang de deux royaumes desquels il pouvoit hériter, savoir de Navarre et d'Ecosse.

Sur ces raisons, la Reine désista de me proposer pour cette charge, et leur nomma le chevalier de

Guise; et le même M. de Villeroi, continuant son premier dessein, lui dit: « Cette élection donnera bien à crier, et un spécieux prétexte à ceux qui vouloient brouiller, et qui se plaignoient déjà de la faveur que vous faites à ceux de cette maison à leur préjudice. »

Sur cela le conseil se leva, et la Reine leur dit: « Il faudra donc penser à quelqu'un qui soit propre pour cela. » Comme elle fut revenue à son cabinet, elle me dit: « Bassompierre, si vous eussiez été prince, je vous eusse donné aujourd'hui une belle charge. — Madame, lui dis-je, si je ne suis pas prince, ce n'est pas que je n'aie bien envie de l'être; mais, néanmoins, je puis vous assurer qu'il y en a de plus sots que moi. — J'eusse été bien aise que vous l'eussiez été, me dit-elle; car cela m'eût empêché d'en chercher un qui fût propre pour ce que j'en ai maintenant à faire. — Madame, se peut-il savoir à quoi? — A en faire un colonel général des Suisses, me dit-elle. — Et comment cela, madame? ne le pourrois-je pas être si vous le vouliez? » Elle me dit comme ils avoient capitulé avec le Roi qu'autre qu'un prince ne pourroit être leur colonel général.

Comme nous nous en allions dîner, je rencontrai par fortune le colonel Gallaty, à la cour du Louvre, qui, selon sa coutume, me vint saluer, à qui je dis ce que la Reine m'avoit dit; qui me répondit qu'il se faisoit fort de me faire agréer aux Suisses, et que si je lui voulois commander, il partiroit dès le lendemain pour en avoir leur consentement. Cela me fit remonter à la chambre de la Reine pour lui dire que si elle vouloit les Suisses y consentiroient. Elle me dit: « Je vous donne quinze jours, voire trois se-

maintes de temps pour cela; et si vous les y pouvez disposer, je vous donnerai la charge. »

Alors je parlai à Gallaty, qui me pria de lui faire avoir son congé pour aller au pays, et qu'il partiroit l'après-demain : ce que je fis ; et au temps qu'il m'avoit promis, il m'envoya une lettre des cantons assemblés à Soleure pour l'octroi de la levée que le Roi demandoit, par laquelle ils mandoient au Roi que, s'il lui plaisoit m'honorer de cette charge, ils me recevroient d'aussi bon cœur qu'aucun prince que l'on sût mettre.

Sur cela la Reine me commanda d'envoyer vers M. de Rohan, lequel envoya sa procuration à messieurs Arnaud et de Murat, qui conclurent avec moi. Et parce que je voyois que le paiement de la somme seroit long, j'offris à la Reine d'avancer l'argent, pourvu qu'il lui plût m'écrire qu'elle me le commandoit; ce qu'elle fit, et moi j'eus mes expéditions, et prêtai le serment le 12 de mars de ladite année 1614.

Deux jours après vinrent les nouvelles comme M. le prince et M. de Nevers avoient pris Mézières, mal gardée par La Vieuville qui en étoit gouverneur, et qui étoit lors à Paris. Ils se saisirent ensuite de Sainte-Menehould; ce qui obligea le Roi de faire une levée de six mille Suisses que je fus recevoir au commencement de mai à Troyes, où ils étoient en deux régimens, trois mille hommes chacun, commandés par les colonels Gallaty et Fugly. Nous vînmes à Bazoche, puis à la Grande-Paroisse et à Nogent; de là à Villenauxe-la-Petite, ayant la tête tournée vers Paris; mais je reçus un courrier du Roi qui me commanda d'aller trouver, avec ces deux régimens, M. de Praslin qui assembloit l'armée à Vitry. Je m'y en vins

en quatre journées. Cette arrivée des Suisses alarma les princes assemblés à Sainte-Menehould, d'où ils se voulurent retirer. Enfin ils voulurent qu'au moins moi, qui leur étois suspect, me retirasse; et messieurs de Ventadour et président Jeannin, qui étoient commissaires du Roi pour traiter avec eux, m'écrivirent que la Reine avoit besoin de mon service près d'elle, et qu'à mon arrivée elle me diroit pourquoi c'étoit.

Je m'y en allai en diligence, et elle m'en dit la cause. Je demeurai peu de jours à Paris sans que la paix fût conclue, à laquelle on donna à M. le prince le château d'Amboise pour sûreté. Les Suisses furent mis en garnison à Sezanne et à Barbonne en Brie, où je les vins trouver, et demeurai quelques jours avec eux à faire bonne chère.

J'eus en ce temps-là de grandes brouilleries avec des dames, pour des lettres qu'un valet des leurs qui les portoit avoit rendues à une autre; mais la fourbe fut découverte le matin de mon partement.

M. le duc d'Anjou fut baptisé au Louvre le 16 de juin. Je reçus la nouvelle de la mort du chevalier de Guise, tué à Baux, château de Provence, de l'éclat d'un canon qui creva comme il y mettoit lui-même le feu. Messieurs ses parens en furent extrêmement fâchés. J'allai à Paris les voir, et y demeurai quelques jours, pendant lesquels mon cousin le comte rhingrave, qui ne pouvoit plus souffrir la vie déshonnête que sa sœur, l'abbesse de Remiremont, menoit, m'envoya un de ses gens me prier de donner ordre de la tirer de là; ce que je fis par la permission de la Reine, et une après-dînée la fis mettre en carrosse, accompagnée de trente chevaux, et l'envoyai à

Panne en mes quartiers, où de là son frère envoya la quérir.

La paix étant accomplie, la Reine se résolut de ne retenir que trois mille Suisses et licencier les autres. Pour cet effet, je m'en allai donner congé, et les chaînes d'or, selon la coutume, au colonel Fugly, et emmenai le régiment de Gallaty, par Rosoy en Brie, à Milly, où M. le maréchal de Brissac, qui commandoit la petite armée que le Roi vouloit mener en Bretagne avec lui, et M. de Saint-Luc, maréchal de camp, se trouvèrent. Après leur avoir livré le régiment, je m'en vins à Orléans trouver Leurs Majestés qui en partirent le lendemain pour aller à Blois, puis à Pontlevoy et à Tours, de là à Poitiers, où il y avoit eu quelque rumeur quelque temps auparavant, un gentilhomme nommé La Trie, et M. le marquis de Boissy en ayant été chassés par la brigue de l'évêque et d'un séditieux nommé Berlan. Le Roi et la Reine y demeurèrent quelque temps, puis vinrent par Loudun à Saumur et de là à Angers, où les nouvelles arrivèrent de la mort de M. le prince de Conti.

D'Angers nous vînmes à Ancenis, et d'Ancenis à Nantes, où le Roi fit son entrée deux jours après, venant de la fosse de Nantes pour la faire mieux paroître.

On y tint les Etats de la province, et le Roi fut à l'ouverture, et l'abbé de Saint-Main fit une harangue, et fort hardie, contre M. de Vendôme. M. de Rohan fut président aux Etats; M. de Vendôme y arriva sur la fin, et l'on rasa Blavet. Je m'en allai à Belin, maison de M. de Rohan qui m'en pria, et de là revins trouver Leurs Majestés à Angers, qui en partirent le

lendemain et allèrent par La Flèche, où on leur fit une comédie d'écoliers, et puis à Malicorne. Il parut audit Malicorne, la nuit que le Roi y fut, en une prairie, plus de huit cents feux qui avançoient et reculoient comme si c'eût été un ballet.

De là le Roi alla au Mans, puis à Chartres et à Paris, où les Etats-Généraux étoient convoqués. Madame la princesse fut en cet automne à l'extrémité d'une violente petite vérole à Amboise, que M. le prince remit entre les mains du Roi, qu'il lui avoit donnée pour place de sûreté jusques à la tenue desdits Etats-Généraux du royaume. Et le Roi étant entré en sa quatorzième année, alla au parlement faire la déclaration de sa majorité, laissant néanmoins l'administration du royaume à la Reine sa mère, laquelle, dès ce jour-là, ne fut plus régente.

Les trois mille Suisses qui avoient accompagné le Roi en Bretagne, furent mis à Étampes à leur retour, où la maladie les accueillit de sorte que plus du tiers en mourut, et on remit les compagnies de trois cents hommes à cent soixante; puis, quand ils commencèrent à se mieux porter, on leur changea d'air et les mit en garnison à Meaux.

L'année 1615 commença par la contestation de l'article du tiers-état qui fit un peu de rumeur dans les Etats. Enfin on le plâtra; l'affaire de Saint-Germain suivit, puis le carême-prenant, auquel M. le prince fit un beau ballet, et le lendemain fut la conclusion des Etats. Quelques jours après, Madame dansa ce beau et grand ballet à la salle de Bourbon, où les Etats s'étoient tenus, lequel ne put être dansé le jour que l'on avoit proposé, pour le grand monde

qui remplit la salle, où l'ordre ne fut bien gardé. Pour à quoi remédier, la Reine commanda à M. d'Epernon et à moi de garder les avenues, et ne laisser passer que ceux qui auroient des méreaux pour marque de pouvoir entrer. Ainsi l'ordre fut très-bon.

Comme j'étois à l'exécuter, il me vint un courrier qui m'apporta nouvelles de l'extrémité de la maladie de ma mère; mais la Reine ne me voulut souffrir de partir qu'après le ballet, auquel soir je passai bien ma soirée en tant que les yeux le peuvent faire.

Je pris donc congé de la Reine et des dames, et m'en allai trouver ma mère que la joie de me voir remit en quelque santé; et ayant demeuré quinze jours avec elle, j'allai de là voir mes amis en Allemagne, et puis m'en revins peu après Pâques à Paris.

J'ai dit ci-dessus que j'étois allé à Rouen en grande compagnie, quand le procès que j'avois contre Entragues fut sur le bureau, et que mes parties, voyant qu'infailliblement elles seroient condamnées, s'avisèrent, pour un dernier remède, de dire qu'elles avoient su que j'avois des parens, au degré de l'ordonnance, en nombre suffisant audit parlement pour le pouvoir récuser, demandèrent une évocation, et que, cependant qu'ils informeroient, le parlement fût interdit de connoître de notre procès. J'offris alors au parlement que, si j'avois le nombre de parens capables d'évocation, mais un seul au degré de l'ordonnance, je consentois de perdre ma cause; mais il fallut néanmoins céder aux formes, ce qui leur donnoit temps d'informer; et, par ces chicanes et autres semblables, firent en sorte que je ne pus depuis ce temps-là avoir jugement de mon procès. Mais

comme ils n'avoient plus de refuites, ils s'avisèrent, par le conseil de l'évêque de Beauvais, d'envoyer demander à Rome des juges délégués pour connoître de cette affaire; ce qui n'est point usité si les deux parties n'en conviennent, ou que ce ne soit après que le diocésain, le métropolitain et le primat, auroient donné des sentences diverses. Néanmoins subtilement ils en extorquèrent, et demandèrent l'évêque de Saintes, qui étoit M. le cardinal de La Rochefoucault, lequel ils savoient bien qu'il ne l'entreprendroit pas contre les formes, l'évêque de Laon, de la maison de Nangis, et qui étoit mon cousin; afin d'avoir lieu de le récuser, et l'archevêque d'Aix, qui étoit un safranier et un fripon, tenu pour fou, et qui, pour douze cents écus que l'évêque de Beauvais lui avoit promis, s'offrit de faire tout ce qu'il demanderoit de lui. Mais, par malheur, comme on le vint proposer à Rome, où il n'étoit pas moins décrié et connu pour tel qu'il étoit en France, il fut refusé. Ce qui fit avoir recours à une autre ruse, qui étoit que, puisqu'ils ne se soucioient pas que la chose fût bonne et valable, pourvu qu'elle fût, ils demandèrent l'évêque d'Aix, à cause de la conformité des noms, et n'y avoit que la différence d'archevêque et d'évêque, et celle du rang; car l'archevêque eût été nommé le premier et l'évêque le dernier.

Ayant extorqué cette chose de Rome sans ma participation, réquisition, consentement ni connoissance, l'archevêque d'Aix, ni mon évêque, ni mon métropolitain, sans être nommés dans la commission, mais seulement l'évêque d'Aix, et quand tout cela eut été, sans appeler ses associés en la commission,

sans lesquels il ne pouvoit agir, sans me faire citer, moi absent en Allemagne, envoya à mon logis, et, parlant à un Suisse, lui laissa un exploit qu'il n'entendoit point: au bout de trois jours, sans ouïr les parties, ni contestation, ni refus même de me présenter, ou autre formalité, il déclara, de sa pure autorité, une promesse de mariage, qu'il ne vit point, car elle étoit avec les autres pièces du procès à Rouen, bonne et valable, et me condamna de l'accomplir quinze jours après Pâques, sur peine d'excommunication.

Je ne sus rien de tout cela, que la veille que je partis de Nancy où étoit ma mère, et m'en revins à Paris, où d'abord je fis casser tout ce que ce fou enragé avoit fait, et eus une prise de corps contre lui, et congé de la Reine, indignée, comme tout le monde, de l'infamie de cet homme, de l'exécuter, mais encore de prendre deux cents mousquetaires suisses pour le conduire plus sûrement aux prisons de Rouen. Il se tint quelques jours caché, mais non si bien que je n'en eusse le vent, quand M. le nonce, qui craignoit ce scandale, et les autres évêques qui craignoient l'affront que ce galant homme alloit recevoir, me parlèrent de m'en désister, en me promettant que le clergé demanderoit au pape de nouveaux juges, et le nonce me donnant parole que Sa Sainteté dans trois mois, au plus tard, casseroit, comme avoit déjà fait le parlement, toutes les procédures de cette bête. Ce qu'il fit, et me donna le choix des personnes qu'il délégueroit en France, pour achever et terminer ce procès. Mais je n'en voulus aucun jusques à ce que j'eusse un plein et entier jugement au parlement où j'étois attaché, et où cette cause étoit retenue.

Je me trouvai à ce retour en de très-grandes perplexités, non-seulement à cause de cette affaire-là, mais aussi pour plus de 1,600,000 livres que je devois à Paris, sans moyen de les payer; et mes créanciers, qui, me voyant en aller sur le sujet de l'extrémité de la maladie de ma mère, avoient eu quelque espérance que des biens que j'hériterois je les pourrois satisfaire, me voyant revenir, et ma mère garantie de son mal, étoient hors d'espérance de sortir d'affaires avec moi, et par conséquent fort mutinés. Il y avoit aussi brouillerie en une maison, entre un mari et une femme, dont j'étois le principal sujet, qui me mettoit en peine; mais, plus que tout, une fille grosse de sept mois, que je n'attendois que l'heure que l'on s'en aperçût, avec un grand scandale et une mauvaise fortune pour moi.

Il arriva que, peu de jours après, j'eus la cassation des procédures de ce bel évêque d'Aix, et la mort de ma mère, qui m'apporta quelque cinquante mille écus d'argent, et me donna moyen de vendre pour cent mille écus de bien, et cent mille francs que j'eus de tous les dons vérifiés que j'avois, dont je traitai avec un nommé Vertou, me firent payer sept cent mille livres de dettes, qui me mirent fort à mon aise. La brouillerie qui étoit entre mari et femme s'accommoda. La fille accoucha heureusement, et sans que l'on s'en aperçût, le 1[illegible] d'août, et je m'en allai à Rouen, où je gagnai mon procès contre Entragues, à pur et à plein; de sorte que je fus délivré à même, ou peu de temps, de tous ces divers et fâcheux inconvéniens.

Le parlement fit des remontrances au Roi, qui fu-

rent mal reçues. La Reine vint tirer huit cent mille écus qui restoient à la Bastille, et fit prendre prisonnier le président Le Jay, qui fut mené à Amboise. Le Roi, la Reine et Madame, partirent le 18 d'août pour aller à Bordeaux, achever le double mariage d'Espagne, où je pensois les devoir accompagner; mais, comme M. le prince et ses partisans se mirent en même temps en campagne pour divertir le Roi de son mariage et brouiller les cartes, le Roi mit une armée sur pied, de laquelle il fit M. de Boisdauphin lieutenant général, et M. de Praslin maréchal de camp; il me commanda de demeurer avec eux, et laissa le régiment des Suisses de Gallaty en ladite armée.

Nous fûmes conduire le Roi et la Reine jusques à Berny, et puis revînmes à Paris, où, après avoir demeuré peu de jours, pendant que l'armée se mettoit sur pied, j'allai cependant, le 26 août, gagner mon procès à Rouen, et eus arrêt en ma faveur le vendredi 4 de septembre.

Là je vis, pour la première fois, mademoiselle Tourmente, avec laquelle je fis connoissance. A mon retour de Rouen, qui fut le 6, je trouvai que M. le maréchal de Boisdauphin étoit déjà parti pour aller à Meaux, ce qui fit que je ne séjournai qu'un seul jour à Paris, et en partis le 8 de septembre, jour de Notre-Dame, et le vins trouver à Meaux, d'où il partit le lendemain avec ce qu'il avoit d'armée, et vint loger à Acy.

Le jeudi 10, il arriva à Crépy en Valois, et y séjourna le lendemain.

Le samedi 12, il vint au Pont-Sainte-Maxence, et le lendemain M. le maréchal envoya M. de Praslin,

avec deux coulevrines et deux compagnies de Suisses et moi, pour assiéger Creil-sur-Oise, ayant aussi donné rendez-vous à dix-sept compagnies du régiment de Piémont de s'y trouver en même temps, lesquelles n'y arrivèrent à temps. M. de Praslin envoya sommer le capitaine qui y commandoit pour madame la comtesse, nommé Rumbaud, de rendre le château; ce qu'il fit, après avoir vu notre canon. J'en fus prendre possession, et peu après arrivèrent les compagnies de Piémont, desquelles j'en laissai une à Creil et revins avec les autres et les Suisses au Pont-Sainte-Maxence, où M. le maréchal séjourna encore le lundi 14.

Le mardi 15, l'armée vint loger à Verberie, auquel lieu les ennemis vinrent la nuit nous donner quelque alarme, au gué de la rivière qui est devant Verberie; mais ils y trouvèrent une compagnie de Suisses qui les fit retirer à coups de mousquet. Nous y séjournâmes encore le lendemain.

Et le jeudi 17, nous prîmes le logement de Verneuil, pour être plus commode pour faire tête à M. le prince, en cas qu'il voulût passer la rivière d'Oise pour venir à Paris, comme l'on disoit. Il prit cependant Chavigny, et étant venu devant Montdidier, il en fut repoussé, et de là nous tenant en jalousie s'il tireroit vers les rivières de Marne ou d'Oise, nous obligea de demeurer audit Verneuil.

Le mercredi 23, nous prîmes le logement de Baron, où nous fûmes le jeudi et le vendredi.

Le samedi 26, nous prîmes celui de Dammartin, et y demeurâmes jusques au mercredi 30, que nous revînmes à Meaux, auquel lieu notre armée se fortifia

de plusieurs diverses troupes de cavalerie et d'infanterie qui s'y vinrent joindre.

Nous en partîmes le samedi 3 octobre, et vînmes loger à Farmoutiers, où nous séjournâmes le dimanche.

Et le lundi 5, allâmes à La-Ferté-Gaucher.

Le mardi 6, à Montmirel.

Le mercredi à Montincourt, pensant aller secourir Épernay que M. le prince assiégeoit, et l'y combattre, puisque nous n'avions pu sauver Château-Thierry qu'il avoit pris trois jours auparavant; mais nous eûmes avis comme ceux d'Épernay avoient ouvert les portes à son arrivée, et qu'il étoit délogé pour aller à Sezanne en Brie.

Ce qui nous fit aller, le jeudi 8, loger en un village nommé Baye; et ayant envoyé le régiment de Vaubecourt gagner la chaussée de Saint-Prix, par où nous pourrions passer le marais de Saint-Gon qui dure près de quinze lieues de long, il arriva que le sieur Descures, maréchal des logis général de l'armée, en qui M. le maréchal et M. de Praslin avoient toute croyance, tomba extrêmement malade, et ces messieurs en une telle irrésolution qu'on ne les pouvoit porter à aucun dessein.

Cependant nous voyions que M. le prince alloit prendre Sezanne sur notre moustache, dont tous les chefs de l'armée étant désespérés, nous allâmes, le mestre de camp du régiment de Piémont, de Vaubecourt, L'Espinasse et moi, trouver M. de Refuges, intendant des finances et de justice de notre armée, personnage de rare vertu, pour le prier d'animer nos généraux et maréchal de camp à se résoudre.

Il nous dit qu'il n'avoit pas manqué déjà de les y presser, mais qu'ils lui avoient répondu qu'il nous falloit voir la contenance et le dessein de l'ennemi, pour sur cela former le nôtre, et que la maladie de Descures, auquel ils croyoient comme à un ange, les tenoit ainsi en suspens. Je leur dis alors: « Voyons Descures, et lui persuadons de leur mander que s'ils ne passent la chaussée pour gagner Sezanne, que M. le prince la prendra infailliblement le lendemain. » Ce que nous fîmes, et Descures jugea, comme nous, qu'il nous falloit fortement passer la chaussée, et qu'il leur alloit mander qu'il la falloit nécessairement passer et aller aux ennemis. M. le maréchal dit qu'il vouloit attendre quelques troupes qui lui devoient venir, et jouer à jeu sûr. Sur cela Descures lui manda qu'il n'y avoit plus lieu d'attendre, et que s'il ne passoit il ruinoit les affaires du Roi.

Alors il vint lui-même pour s'en résoudre avec Descures où il nous trouva, et fut conclu que Vaubecourt passeroit encore le jour même avec son régiment, et prendroit quelque poste avantageux; que Piémont tiendroit le bout de deçà la chaussée, et que tous deux feroient passer toute la nuit le bagage de l'armée, que nous fîmes accompagner de carabins; et l'on donna rendez-vous au reste de l'armée au bout de la chaussée, au lendemain à la pointe du jour, ce qui s'exécuta ponctuellement; et M. de Praslin passa puis après, le vendredi 6, la chaussée, avec la compagnie des gendarmes de la Reine qu'il commandoit, me laissant la charge et l'ordre pour faire passer le reste, puis de faire la retraite avec les neuf compagnies de chevau-légers, ordonnées pour cet effet; ce

que je fis sans descendre, hormis que celui qui porta l'ordre aux chevau-légers se perdit la nuit, et ne le leur porta qu'au jour; ce qui fut cause qu'elles arrivèrent comme tout achevoit de passer, et je laissai, pour la retraite, les compagnies de gendarmes de Lorraine, Vaudemont et Montbazon, qui étoient du régiment de cavalerie dont on m'avoit donné le commandement, comme le régiment de Picardie dont M. du Maine avoit, quelques jours auparavant, défait quatre compagnies à Choisy-au-Bac, comme elles venoient au rendez-vous de l'armée qui avoit la retraite.

Comme le premier régiment commençoit à défiler, nous vîmes marcher de loin douze ou quinze gros de cavalerie qui étoient nos chevau-légers; mais l'on crut que c'étoient les ennemis. Je pris mes trois compagnies de gendarmes pour tenir ferme, et payer de nos vies pour faire passer le régiment : ce qu'il fit, et bien vite; mais, les ayant envoyés reconnoître, nous trouvâmes que c'étoient des nôtres. Ainsi nous gagnâmes Sezanne, et logeâmes notre armée aux environs. Et à peine étoient nos carabins et chevau-légers passés, que les ennemis vinrent porter l'alarme quant et eux : ce qui les fit remonter à cheval en diligence, et envoyer leurs bagages au quartier de Piémont.

Les ennemis avoient cinq gros de cavalerie, qui paroissoient sur un tertre sans se bouger, sinon que quand ils nous virent avancer ils se retirèrent avec bon ordre derrière ce tertre; et comme nous fîmes halte, croyant que leur armée entière étoit au vallon, ils remontèrent, et furent en cet état-là jusques à la nuit qu'ils se retirèrent. Nos carabins prirent quel-

ques valets de leur armée, qui nous dirent qu'ils se préparoient pour nous venir combattre le lendemain. Et je pense que les ennemis les avoient fait prendre exprès pour nous dire cette nouvelle, afin de nous cacher leur dessein, qui étoit de faire passer à leur armée le marais de Saint-Gon à Pleurs, où il y a une chaussée, afin de mettre ledit marais entre eux et nous, pour pouvoir aller en sûreté gagner la rivière de Seine, et la passer avant que nous nous pussions opposer à leur passage.

Sur cet avis, conforme aux apparences, nous nous mîmes en état de donner bataille en cas qu'ils se présentassent. Le samedi matin, 10 de mai, les mêmes cinq gros parurent seulement sur le même tertre, ainsi qu'ils avoient fait le jour précédent : ce qu'ils ne firent à autre dessein que pour nous cacher le passage de leur armée sur la chaussée de Pleurs : ce qu'ils continuèrent encore le dimanche 11 octobre. Nous ne mîmes notre armée en bataille ainsi que le jour précédent, à cause du mauvais temps, nous contentant de leur opposer notre cavalerie. Ils se retirèrent de meilleure heure ce jour-là qu'ils n'avoient fait le jour précédent, pour aller rejoindre leur armée, qui avoit fait une grande traite pour arriver à Méry-sur-Seine, et passer avant qu'ils nous pussent avoir sur les bras. Nous ne sûmes que la nuit leur passage et délogement.

Le lendemain, lundi 12, nous vînmes prendre logement à Barbonne. En partant le matin de Sezanne, les chevau-légers eurent ordre d'envoyer vingt chevaux à leur queue, pour prendre langue de leurs logemens et de leur route ; mais ils vinrent dire à M. le

maréchal qu'ils étoient si fort harassés des deux jours précédens, auxquels il leur avoit fallu être continuellement à cheval, qu'il leur étoit impossible de pouvoir choisir, dans tout leur corps, vingt chevaux qui pussent faire cette corvée.

M. le maréchal s'étonna de cette harangue, peu coutumière d'être faite par des chevau-légers, et moins au commencement d'une guerre. Je m'offris d'y aller avec vingt chevaux, s'il me le vouloit permettre. Et, au refus qu'il m'en fit, je lui dis qu'il m'avoit fait la faveur de me donner le commandement d'un régiment de grosse cavalerie, composé des compagnies de Lorraine, Vaudemont, Montbazon et La Châtre, lesquelles tiendroient à honneur d'être employées aux corvées que les chevau-légers ne voudroient ou ne pourroient faire, et que je le suppliois qu'il me donnât la commission d'y envoyer dix gendarmes de la compagnie de M. de Lorraine, et dix de celle de M. de Vaudemont. Il le trouva très-bon, et à l'heure même j'envoyai l'ordre par Lambert à la première, et par des Étangs à l'autre, qui me prièrent de trouver bon qu'ils y allassent avec eux.

Ces deux troupes nous vinrent faire rapport de ce qu'ils avoient pu découvrir du logement des ennemis, de la route qu'ils tenoient et de leur ordre; mais celle que M. de Couvonges avoit menée, nous dit de plus que les gens auxquels commandoit M. du Maine, et sa personne même, étoient logés au-deçà du marais de Saint-Gon, lequel il leur avoit vu passer en un lieu où un homme bien monté à peine s'en pouvoit retirer, étant dans le bourbier jusques aux sangles, et ne pouvant marcher qu'un de front. Lambert s'alla

mêler parmi eux, comme s'il eût été des leurs, et ouït M. du Maine jurant et maugréant du logement que M. de Bouillon leur avoit donné, capable de le faire perdre. Il apprit aussi que leur département étoit à Saint-Saturnin et à Tas.

M. le maréchal, sur cet avis, résolut de le faire attaquer, et moi ayant demandé la commission de l'exécuter, M. de Praslin dit qu'il la vouloit faire; parquoi je lui demandai donc d'être son soldat, et d'y mener six vingts chevaux de trois compagnies de gendarmes qui étoient en l'armée sous ma charge; ce qu'il m'accorda, et mena deux cent cinquante chevau-légers, cent carabins, cent gendarmes de la compagnie de la Reine, et autant de celle de Monsieur, trente de la compagnie de M. de Chevreuse, et autant de celle de Genlis. Il prit de plus deux mille hommes de pied, et leur donna rendez-vous en un village dont il ne me souvient du nom, à deux lieues dudit Saint-Saturnin, à une heure après minuit, où ils se trouvèrent.

Nous partîmes un peu après deux heures, et nous marchâmes droit à Tas, qui étoit le logement plus avancé devers nous; mais, comme le jour nous eut pris à une demi-lieue dudit Tas, on conseilla M. de Praslin de faire faire halte sur un lieu éminent à notre infanterie, et de nous avancer en diligence droit à Tas, avant que les ennemis pussent se retirer, et même pour nous soutenir à la retraite, en cas que l'on eût défait ce logement de Saint-Saturnin pour nous donner une amorce.

Notre ordre étoit que cinquante carabins seroient à chacune de nos ailes, puis cent chevau-légers de cha-

que côté plus en arrière, puis ma troupe au milieu, et derrière moi, sur les ailes, les deux cents gendarmes des deux grosses compagnies, et les soixante chevaux de Chevreuse et Genlis, pour gros de réserve. Nous marchâmes ainsi jusques à Tas, où nous trouvâmes les ennemis délogés. Il arriva qu'ayant passé Tas, M. de Contenant, qui commandoit les chevau-légers de l'aile droite, lequel se faisoit haïr de telle sorte par ceux de sa troupe, qu'il les craignoit plus dans le combat que les ennemis mêmes, se débanda avec un de ses chevau-légers, nommé Vallière, pour aller reconnoître la contenance des ennemis. Ce qu'ayant vu, M. de Vitry, qui commandoit ceux de l'aile gauche, prit avec lui un chevau-léger, et l'alla joindre. Zamet et Monglas, qui commandoient en leur absence, en firent le semblable à leur imitation, et donnèrent à toute bride jusques au corps-de-garde avancé de M. du Maine, que commandoit le baron de Pouilly, où ils perdirent un gentilhomme de Monglas, nommé Loumière. Bien disoient-ils qu'ils blessèrent le baron de Pouilly. En ce même temps, quelques chevau-légers se voulant débander pour suivre ces chefs, M. de Contenant leur cria qu'ils tournassent tête; ce que les carabins croyant être dit pour eux, se retirèrent, et à leur imitation les chevau-légers, tant il est de conséquence de se bien expliquer.

Alors M. de Praslin, Marillac et moi, courûmes aux chevau-légers savoir la cause de leur retraite sans l'ordre de M. de Praslin, lesquels dirent que leurs chefs leur avoient crié. Sur cela M. de Praslin leur dit qu'ils se missent à côté et derrière les deux compagnies des gendarmes, et me dit lors : « Si je les faisois

retourner à leur poste ils ne feroient rien qui vaille, car leurs chefs leur ont, par mégarde, donné l'alarme; » qui fut la seule chose qu'il fit ou dit en capitaine de tout ce jour. Il me dit alors : « Si c'est à vous à avoir la tête, gouvernez-vous en sage capitaine, et non en jeune éventé comme ces messieurs qui ont abandonné leurs troupes. »

Sur ce je mis ma troupe en deux gros de soixante chevaux chacun, et deux de coureurs de dix chevaux chacun, composés de gentilshommes volontaires, dont M. de Poigny eut la charge de l'un, et M. de Betz de l'autre. Ainsi nous allâmes, salade en tête, droit aux ennemis, qui, étant à douze cents pas de nous en bataille contre les haies de Saint-Saturnin, étoient infailliblement perdus pour n'avoir lieu de retraite, et n'être pas trois cents chevaux, que bons que mauvais, de troupes levées nouvellement, contre nous qui en avions le double, des troupes entretenues et des plus belles du monde; mais, par malheur, il arriva qu'un capitaine des carabins, nommé La Saye, en qui M. de Praslin avoit croyance, vint mettre en l'esprit irrésolu de M. de Praslin que infailliblement ces haies étoient farcies de mousquetaires, lesquels nous mettroient d'abord la moitié de nos gens par terre, et l'autre en désordre. Ce qu'il lui imprima si bien dans l'esprit, qu'à l'heure même il m'envoya dire de me retirer. Je crus qu'il se moquoit de moi, et lui mandai que nos chevaux avoient rompu leurs gourmettes, et nous emportoient droit aux ennemis. Sur quoi il vint à toute bride à notre tête et cria halte, puis nous dit : « Mordieu ne me reconnoît-on pas ici pour y avoir le premier commande-

ment? » Je lui dis : « Qui vous le dispute ? Mais je ne crois pas que Dieu vous veuille tant de mal, qu'il vous inspire de vous retirer voyant devant vous des ennemis en peu de nombre, qui n'attendent sinon que nous les joignions pour être défaits. » Il s'approcha lors de moi et me dit tout bas : « Vous ne jugez pas qu'il y ait deux mille mousquetaires dans ces haies, dont je suis bien averti. » Je lui dis : « Au moins, monsieur, voyons si cela est vrai. Si vous voulez escarmoucher avec vingt chevaux à cinquante pas des haies, ils ne se tiendront jamais de tirer quelque coup qui nous fera reconnoître ce qui en est ; mais je gage ma vie qu'il n'y en a point. » Il me dit : « Je le sais mieux que vous, et vous prie de faire la retraite avec vos troupes. » Je lui dis qu'elle étoit bien aisée à faire devant des gens qui s'enfuyoient. Et ainsi, ayant M. du Maine en nos mains, qui infailliblement y fût demeuré mort ou pris avec un quart de la cavalerie de leur armée, qui eût donné telle épouvante au reste, qu'ils se fussent débandés ensuite, Dieu nous ôta l'esprit et la connoissance de ce que nous pouvions et devions faire, et mit un tel dégoût dans notre armée, et telle opinion de nos chefs, qu'il sembloit que nous fussions nous-mêmes défaits.

Ce fut le mardi, 13 octobre, que nous fîmes cette belle affaire, ou, pour mieux dire, que nous ne fîmes rien, sinon aller prendre notre logement à Villenauxe.

Le mercredi 14, nous arrivâmes à Nogent, où nous eûmes avis que Méry-sur-Seine leur avoit ouvert les portes, et qu'ils avoient passé la rivière. Nous la passâmes le jeudi 15, et avions ordre de loger à Trainel ; mais comme il n'y a que deux petites

lieues de Nogent, que le temps étoit fort beau et l'heure fort haute, les chefs murmurèrent de cette petite traite, disant que l'on vouloit donner loisir à M. le prince de se saisir de Sens. Descures, qui étoit en carrosse, bien malade, nous dit, en passant, que nous pourrions bien perdre Sens, si nous ne nous hâtions davantage, et que nous pouvions bien loger à Granges qui étoit à deux bonnes lieues de là. Je dis à M. de Praslin que je m'assurois que M. le maréchal le trouveroit bon. Il me dit que si je l'y voulois aller faire résoudre, il feroit le logement de l'armée tout prêt pour faire marcher. M. le maréchal voloit des perdreaux, et y courus; et, me doutant bien qu'il le trouveroit bon, j'envoyai Cominges, dès la mi-chemin, dire à messieurs de Praslin et Descures que M. le maréchal leur mandoit de faire le logement à Granges; et, comme j'eus joint M. le maréchal, je lui dis que ces messieurs ne jugeoient le logement de Trainel propre pour lui, à cause qu'il y avoit eu de la peste dans le château où il devoit loger; que la traite étoit trop petite, et celle du lendemain pour aller à Sens trop grande; mais que, s'il lui plaisoit de loger à une lieue plus avant, en un lieu nommé Granges, il seroit très-bien. Il s'y accorda, et je m'en revins comme déjà tout marchoit à Granges.

Il faut savoir que les ennemis marchoient côte à côte de nous, à une lieue de distance, sans savoir de nos nouvelles ni nous d'eux, tant tout étoit en désordre parmi nous; et le logis de nos chevau-légers étoit le même que M. de Bouillon avoit donné aux troupes de M. de Luxembourg. Leurs maréchaux de logis et les nôtres se rencontrèrent au logement; et

comme les nôtres étoient plus en nombre, ils chargèrent ceux des ennemis et les chassèrent, lesquels vinrent porter l'alarme à M. le prince, qui fit mettre son armée en bataille, pensant nous avoir sur les bras, et la fit camper cette nuit-là dans une plaine à une lieue derrière nous, sur le chemin de Sens où nous allions tous deux.

Il arriva encore une autre chose, par cas fortuit, qui les tint en alarme, qui nous servit beaucoup. C'est que ceux de Granges avoient retiré leurs personnes et leurs biens dans l'église du village, qui étoit assez bonne pour coups de main, et mise en cet état pour leur conservation dès les guerres de la Ligue. A l'arrivée de M. de Praslin, avec qui j'étois, nous trouvâmes que le prévôt de l'armée, qui étoit un assez bon voleur, pensant gagner beaucoup dans cette église s'il s'en rendoit maître, les somma de mettre ses archers dedans pour la garder; et eux ayant répondu qu'ils ne l'ouvriroient point jusques à l'arrivée des chefs, ce prévôt avoit fait tirer quelques arquebusades et eux y avoient répondu; mais, lorsqu'ils virent M. de Praslin, ils lui mandèrent qu'ils étoient prêts de sortir et de venir en leurs maisons, et de fournir des vivres et utensiles et ce qu'il ordonneroit. Ce que M. de Praslin accepta, et leur manda qu'ils ne sortissent point que chacun ne fût logé; et, à l'heure même, les fourriers de notre cavalerie légère nous ayant porté l'alarme de l'armée des ennemis qui étoient sur nos bras, nous nous avançâmes avec les troupes à fait à fait qu'elles arrivoient. Et comme M. le maréchal vint à Granges, trouvant cette contestation entre le prévôt et les paysans renouvelée, sans s'en-

quérir de ce que M. de Praslin leur avoit ordonné, fit tirer trois coups de canon à cette église, et, les paysans s'étant rendus à sa miséricorde, commanda à ce prévôt d'en pendre quatre des principaux; ce qu'il exécuta avant notre retour, que nous lui rapportâmes que les ennemis étoient à plus de deux lieues de nous, et que notre tête étoit forte de telle sorte, que les ennemis ne pouvoient rien entreprendre contre nous, à cause d'un profond ruisseau qui étoit entre eux et nous, qui nous séparoit. Et bien qu'ils se fussent avancés à demi-lieue proche de Granges avec leur cavalerie, ils s'étoient néanmoins retirés à l'entrée de la nuit, lorsque ces trois coups de canon avoient tiré, qui leur firent croire que notre armée marchoit pour les aller attaquer.

Ils se mirent donc en bataille, et y couchèrent toute la nuit, et le lendemain attendirent jusques à neuf heures que nous les vinssions attaquer; mais nous partîmes au jour dudit Granges le vendredi 16, et arrivâmes à Sens avant les ennemis, lesquels, sans doute, se fussent emparés de la ville s'ils y fussent arrivés les premiers, vu la difficulté que les habitans firent de nous y recevoir; et les grandes intelligences que M. le prince y avoit. Nous nous logeâmes aux faubourgs, et à peine pûmes-nous obtenir de ceux de Sens que les chefs avec leurs compagnies logeassent en la ville.

L'armée ennemie prit son logement à Mallai, qui est à une lieue de là, et y eut plusieurs escarmouches tout le temps que nous fûmes à vue les uns des autres, qui fut le samedi et dimanche suivant le soir. Les habitans de Sens tenoient leurs portes et ne laissoient

entrer nos soldats qu'à la file pour acheter leurs denrées; de sorte que M. le maréchal, M. de Praslin et ceux qui étoient logés dedans, étoient en la puissance de ceux de la ville, affectionnés à M. le prince, qui étoit si proche d'eux.

Comme nous fûmes au conseil, on résolut de se rendre maître de la ville, ce que je proposai de faire si l'on m'en donnoit la charge; et ayant fait voir l'ordre que j'y voulois tenir, il fut approuvé, et l'eus de l'exécuter.

Donc le samedi matin 17, je fis entrer plus de cent Suisses à la file, qui faisoient semblant d'aller acheter des denrées, et eurent ordre de se rendre à la place où il y avoit un autre capitaine et des officiers qui leur diroient ce qu'ils avoient à faire; je donnai aussi ordre à un autre capitaine, nommé Reding, gentil soldat, d'entrer avec cinquante autres Suisses à la file, et de marchander des choses près de la porte, afin que, quand ils me verroient entrer, ils vinssent par dedans à moi, et fis tenir le capitaine Hessy, avec deux cents Suisses, le plus près que je pus de la porte, d'où il ne fût point aperçu, pour venir au premier signal que l'on lui donneroit que je serois entré. J'avois aussi fait dire au maire qu'il commandât à la porte de faire entrer une escouade de Suisses, pour faire garde devant le logis de M. le maréchal, ce qu'il avoit fait. Il étoit aussi entré par les autres portes de la ville plus de deux cents soldats français, et quantité de capitaines et officiers, lesquels se devoient rallier au premier bruit. Ainsi, sur les neuf heures du matin, j'entrai dans la ville avec six hallebardiers, qu'ils avoient toujours vus marcher devant moi. J'a-

vois aussi quatre ou cinq capitaines qui m'accompagnoient, qui avoient chacun deux trabans à leur suite. Il y avoit, de plus, douze ou quinze gentilshommes volontaires ou de mes domestiques. Ainsi, en entrant, sans faire mine de vouloir rien entreprendre, je m'arrêtai sous la porte, et demandai qui étoit celui qui commandoit, lequel vint à moi, et je le saisis. A même temps vingt hallebardiers suisses se présentèrent aux bourgeois faisant la garde; les cinquante Suisses s'avancèrent aussi, afin que ceux qui gardoient ne fissent bruit par la ville; et, les ayant désarmés, je fis entrer les deux cents Suisses du capitaine Hessy, qui furent suivis de six cents autres qui étoient tout prêts, et allèrent prendre les principales places et carrefours de la ville, où ils campèrent, ayant ôté la garde des portes aux habitans, sans aucune opposition ni désordre. Et, après dîner, M. de Praslin, qui, outre la charge qu'il avoit en l'armée, étoit encore lieutenant du Roi dans la province, alla en la maison de ville où il déposséda le maire et les officiers soupçonnés, et en établit en leur place des assurés au service du Roi. Les ennemis ne sortirent de ce jour-là de leurs quartiers devers nous, et y séjournèrent comme nous.

Le lendemain, dimanche 18, nous tînmes conseil pour savoir comment nous conserverions Sens, et quelle garnison nous y mettrions; ce que nous ne pouvions faire sans affoiblir notre armée. Mais le lieutenant général Augenon, le lieutenant criminel et l'archidiacre, nommé Le Blanc, qui étoient les plus affidés au service du Roi, nous assurèrent, pourvu que l'on chassât de la ville vingt-cinq habitans mutins, qu'ils répondoient

de la conserver sans garnison. Ce que l'on résolut de faire, et on leur dit qu'ils avisassent avec M. de Praslin ceux qu'il faudroit chasser.

Le lundi 19, l'armée ennemie délogea de Mallai, et je montai à cheval pour voir leur délogement et donner quelques coups de pistolet, si le cas s'y offroit: mais ils laissèrent quelque cent cinquante chevaux et cinquante carabins à leur retraite; et moi n'en ayant que vingt, et eux se tenant serrés, après les avoir conduits une lieue par delà Mallai, m'en revins à Sens où je trouvai que l'on avoit envoyé des billets à vingt-cinq bourgeois pour se préparer le lendemain pour être menés à Paris avec une escorte d'une de nos compagnies de carabins. J'étois logé chez le doyen de l'archevêché, bon homme et bon serviteur du Roi, qui me vint trouver pour me dire que l'on emmenoit deux des chanoines, nommés Miette et l'Hermite, dont il me pouvoit répondre du premier, et qu'il n'y avoit au monde un meilleur serviteur du Roi, et qu'il me supplioit d'avoir pitié de lui, et de lui permettre qu'il me pût parler.

J'allai à la chambre du doyen, où ce pauvre homme étoit si éperdu qu'il ne savoit ce qu'il faisoit. Enfin, l'ayant remis, il me dit qu'il n'avoit autre crime, sinon d'avoir dit qu'il voudroit que M. le prince fût roi. Bien me confessoit-il qu'il avoit dit, voyant madame la princesse si belle et jolie, qu'elle méritoit d'être reine, mais qu'il n'avoit jamais entendu que ce fût de France. Moi, qui étois de sa même religion, entrepris son salut et lui promis de l'assister. Je m'en allai à l'heure même au conseil, où j'étois mandé chez M. le maréchal, auquel je dis le crime du chanoine

Miette, et la passion et intérêt que j'avois à son salut; ce qu'il m'accorda. J'avois trouvé, en entrant à la chambre de M. le maréchal, tous les condamnés à sortir de la ville, qui me firent tant de prières, soumissions et pitié, que mon cœur se tourna en leur faveur. Ce qui me convia de dire à M. de Refuges : « Pourquoi veut-on déserter cette ville des principaux habitans, la plupart desquels n'ont autre crime que l'inimitié des deux lieutenans et de l'archidiacre? Pensez-vous que cela conserve mieux la ville? Au contraire, cela y fera naître tant de discordes et de brigues, par les parens et amis des chassés, que cent hommes des partisans de M. le prince qui se présenteront aux portes quand nous en serons éloignés, seront capables de s'en saisir, n'y ayant point de garnison. Je serois d'avis de conserver par douceur ce que vous ne voulez ou pouvez garder avec force; et en obligeant les gens condamnés, vous les rendrez affectionnés et fidèles. »

M. de Refuges dit qu'il entroit dans mon sentiment, et que si j'en faisois la proposition qu'il l'appuieroit de toutes les raisons que son esprit lui pourroit suggérer. Alors j'allai parler à Descures, que je gagnai aussi; et quand j'eus ces deux à ma discrétion, je me sentis assuré de faire faire aux autres ce que je voudrois.

Donc, sur la fin du conseil, Descures ayant demandé quelle compagnie de carabins M. le maréchal vouloit qui allât accompagner les bannis à Paris, il lui commanda de faire l'ordonnance à Montalent. Je pris, sur cela, occasion de dire que Montalent nous seroit fort nécessaire vers cette vallée d'Aillan, où les en-

nemis tournoient la tête, d'où il étoit et y avoit son bien, dont il connoissoit le pays. Et ensuite je dis que ces bannis ne nous faisoient pas tant de profit à envoyer à Paris que l'escorte qu'il leur falloit donner nous causeroit de dommage; que l'on mettoit, par cet envoi, une dissension éternelle dans la ville de Sens, de laquelle M. de Praslin partiroit un jour, et qu'ils seroient plus affectionnés si on leur faisoit la grâce entière; que ceux mêmes qui avoient été pour nous la demandoient, et que si c'étoit à moi à faire, je leur pardonnerois; que je voyois le chemin ouvert pour le faire de bonne grâce : c'est qu'ils m'avoient prié de parler pour eux, et que je pourrois leur répondre que M. le maréchal m'avoit dit que si M. de Praslin et moi voulions leur servir de caution, qu'il le feroit; dont je m'assure qu'ils nous prieront vitement, et que nous le ferions après avoir tiré sûreté convenable de leur foi et parole; que cela rendroit la ville très-affectionnée à M. de Praslin, qui avoit intérêt de s'y conserver de l'autorité; qu'elle conserveroit ses citoyens unis, et que nous serions sans crainte d'aucun sinistre accident pour le service du Roi, après que nous l'aurions éloignée.

Messieurs de Refuges et Descures fortifièrent mon opinion de plusieurs raisons, et M. le maréchal et M. de Praslin y consentirent, comme firent aussi les lieutenans général et criminel. Le seul archidiacre nous fut contraire, qui protestoit que si on laissoit ces gens dans la ville, qu'elle étoit perdue, et que pour lui il étoit résolu, si nous le faisions, de sortir de la ville en même temps que nous. Je le rapaisai enfin, lui disant que ces exilés lui en auroient de l'obligation,

et que je ferois qu'ils le prieroient d'intercéder pour eux. Puis je sortis pour leur parler, lesquels furent ravis que je leur procurois, avec l'honneur, la liberté de demeurer dans leur ville. Nous fîmes semblant de répondre pour eux, et ils se sont montrés depuis fort affectionnés au service du Roi.

Notre armée vint le samedi 24 loger à Joigny; mais comme quelques-uns des quartiers étoient plus avancés, et que l'on avoit envoyé plus avant battre l'estrade pour prendre langue des ennemis, nos coureurs vinrent jusques à un ruisseau qui est au-devant de deux bourgs, nommé Chanlay, et sans trouver personne. Un gentilhomme des miens, nommé Lambert, et un de M. de Praslin, nommé Descombes, donnèrent jusques aux portes de Chanlay, qu'ils trouvèrent fermées et les ponts levés, et un homme dehors qui cueilloit des herbes, qu'ils amenèrent à M. de Praslin qui menoit la tête de notre armée. C'étoit un cuisinier de M. de Luxembourg, qui l'assura que les troupes de M. de Luxembourg étoient logées audit Chanlay, qui étoient près de trois cents chevaux. Il s'y achemina en diligence, sur les rapports de Lambert et de Descombes, qui lui assurèrent que Chanlay étoit de deçà le ruisseau, et que c'étoit un poste où nous pouvions tous tenir en bataille, sans crainte d'y pouvoir être forcés par les ennemis, sur la moustache desquels nous pourrions prendre Chanlay et les troupes qui étoient dedans.

Comme il y fut arrivé, ses ordinaires irrésolutions le prirent, en sorte qu'il manda à M. le maréchal, avec qui j'étois alors, qu'il étoit là, que les troupes de M. de Luxembourg étoient à Chanlay, que l'on ne

pouvoit forcer sans canon; que l'armée ennemie n'étoit qu'à une lieue de là, et qu'il lui commandât s'il se retireroit ou s'il attaqueroit Chanlay.

M. le maréchal lui manda qu'il fît ce qu'il verroit bon être pour le service du Roi; mais moi, qui connoissois qu'il s'en pourroit retirer, de peur de n'attirer sur lui le blâme du succès que cette ambiguë réponse lui laissoit sur les épaules, je dis à M. le maréchal que ce que M. de Praslin lui en mandoit, étoit pour recevoir la réponse qu'il lui venoit de faire, afin de se retirer, et dire que, sans son commandement qui n'étoit précis, il eût pu défaire ces gens enfermés et déjà en ses mains; de sorte qu'il me commanda d'y aller, et me chargea d'un double commandement, selon que je verrois qu'il se fallût retirer ou opiniâtrer. J'y allai donc au galop, et Dieu me fit rencontrer par les chemins les Suisses et l'artillerie qui étoient avancés. Je dis au lieutenant de l'artillerie que M. le maréchal lui commandoit de mettre deux bâtardes au crochet et les mener au trot à M. de Praslin, et dis à même temps au capitaine Hessy, qui conduisoit le train, qu'il vînt courant avec cent hommes à la suite des deux bâtardes, et je continuai mon chemin à toute bride.

Je rencontrai Richelieu et Vaubecourt, qui me montrèrent que si nous voulions faire seulement bonne mine, ces gens de M. de Luxembourg étoient perdus, et qu'ils me prioient d'animer M. de Praslin; qu'au reste ils répondoient, de leurs vies, d'empêcher à l'armée entière des ennemis le passage du ruisseau avec ces deux régimens, mais qu'il faudroit faire avancer le canon en diligence. Je leur dis qu'il venoit, et

que nous aurions à l'heure même deux bâtardes que j'avois fait avancer par ordre de M. le maréchal, lequel suivoit, et qu'ils les fissent mettre en batterie cependant que j'allois trouver M. de Praslin, auquel je dis que M. le maréchal lui mandoit qu'il seroit aussitôt à lui avec l'armée et le canon, et qu'il garnît d'infanterie le bord du ruisseau, plaçant la cavalerie où il jugeroit à propos; qu'il lui envoyoit, cependant, deux bâtardes pour escarmoucher et lever les défenses, attendant les autres pièces, et qu'il les employât d'abord qu'elles seroient arrivées, et que, s'il me l'ordonnoit, je les irois mettre en batterie en un lieu que j'avois reconnu en passant; ce qu'il trouva bon, me disant seulement que je mandasse à M. le maréchal qu'il s'avançât promptement.

Comme je m'en venois à nos bâtardes, je trouvai que messieurs de Richelieu et de Vaubecourt les faisoient tirer au coin d'une tour bâtie de boue et de crachat, qu'ils renversèrent à la seconde volée; de telle façon que dix hommes de front y pouvoient monter. En même temps, messieurs de Boisdauphin et de Praslin y arrivèrent, et furent priés par messieurs de Contenaut et de Vitry de recevoir à composition ces troupes, dont les chefs étoient leurs amis, et qu'ils leur donnassent la vie après avoir pris leurs armes, chevaux et bagages; ce que M. le maréchal accorda à ces malheureux, qui montroient leurs mouchoirs et chapeaux, suppliant que l'on leur fît bonne guerre.

Les deux entremetteurs pillèrent les plus précieuses choses, et ensuite nos soldats, qui, selon leur coutume, mirent le feu dans Chanlay. En même temps parurent les ennemis; mais ils ne s'avancèrent

point ni n'entreprirent de venir passer le ruisseau.

M. le maréchal fut conseillé par tous les chefs de se loger avec l'armée à Chanlay et à .....; mais comme l'un étoit brûlé et l'autre peu logeable, que son dîner étoit préparé à Joigny, il ne sut être persuadé de le faire. Ce qui fut une grande faute, car nous forcions par ce moyen les ennemis de se jeter dans le Morvant, et de perdre dans ce méchant pays leur bagage, infanterie et canon, et prendre le haut du Nivernais, à passer le reste de leurs troupes qui eussent pu fuir devant nous, au lieu que nous nous amusâmes trois jours à Joigny, et leur donnâmes loisir de prendre le logis de Charny et de nous devancer à la rivière de Loire. C'étoit l'opinion de Descurès, de Montalènt et de Pigeallet, qui connoissoient parfaitement bien le pays, et ce qu'il falloit faire.

Le même Pigeallet, voyant que les ennemis avoient la tête tournée vers Gien pour y passer, et comme il étoit du pays, sachant que si les ennemis y arrivoient les premiers on leur ouvriroit la porte, proposa à M. le maréchal de s'y aller jeter, si on lui vouloit donner deux compagnies de son régiment de Champagne, et deux de celui de Boniface, avec trois charrettes pour porter vin, blé et des munitions de guerre. Ce qui lui étant accordé il s'y achemina, passant au travers de l'armée des ennemis, comme s'il eût été un de leurs régimens, tambour battant, mais couchant dans les bois; et, marchant à travers les champs, se jeta dans Gien, et quand l'armée ennemie y arriva, elle trouva visage de bois.

L'armée partit de Joigny le samedi 24 pour aller

prendre le logis de Charny; mais les ennemis y étant venus les premiers, nous allâmes loger à Château-Venant, pour les prévenir au passage de la rivière de Loire.

Le dimanche nous allâmes à Châtillon-sur-Loing, et y séjournâmes le lundi, sans aucune occasion.

Le mardi 27, nous vînmes loger à Aussoy-sur-Treise, où, peu après notre arrivée, le lieutenant de Montalent nous vint donner avis comme, une heure après que nos quatre compagnies de carabiniers avoient été logées à Ousson, ils y avoient été investis par l'armée ennemie; et tout ce qu'ils avoient pu faire, avoit été de faire partir ce lieutenant pour nous en avertir en diligence, nous mandant, de plus, que si le canon venoit à eux, ils se rendroient, comme avoient fait les troupes de M. de Luxembourg.

Sur cette nouvelle M. le maréchal fit tirer trois coups de canon, qui étoit le signal pour faire venir tout le corps de l'armée au quartier du général, et fit camper l'armée jusques au lendemain matin, qu'il prit son ordre de bataille sur une ligne, et mêla chaque troupe de cavalerie et d'infanterie, avec les intervalles et le gros de cavalerie reculés; en sorte que la tête du premier cheval alloit de pair avec le dernier rang du bataillon voisin.

C'est une plaine d'une grande lieue et demie, qui est entre Aussoy et Ousson, dans laquelle nous gardâmes notre ordre, six pièces de canon au crochet marchant au milieu de l'armée, devant le bataillon des Suisses.

Nous n'eûmes pas fait une demi-lieue, que nos ca-

rabins vinrent nous rejoindre, les ennemis s'étant retirés de devant Ousson une heure devant le jour, tirant à Bonny. Il y a un ruisseau en un fond vis-à-vis d'Ousson, qui passe dedans Ousson, et s'en va jeter dedans la Loire; et la colline est petite, qu'il faut remonter pour aller à Bonny, où sont toutes vignes d'un côté et d'autre. Il parut quelque cents chevaux sur le haut, lesquels, à la première volée de canon qui leur fut tirée, s'enfuirent au galop. Nous passâmes lors le vallon et marchâmes quelque deux cents pas, jusques à ce que quatre volées de canon des ennemis nous furent tirées, et nous fut commandé de faire halte. Le canon des ennemis étoit logé à l'avantage, et leurs troupes mal en ordre dans le fond proche de Bonny. Et si nous nous fussions toujours avancés, nous les défaisions sans combat, comme il fut représenté par plusieurs des chefs à M. le maréchal; mais il se fâcha, et dit à ceux qui lui parlèrent, qu'il savoit son métier, qu'il avoit les ordres du Roi, lesquels il sauroit bien exécuter et lui en répondre. Ainsi il nous laissa canonner par les ennemis près de quatre heures, sans avancer ni reculer, sans entreprendre ni seulement vouloir permettre que l'on gagnât un bois à la gauche, lequel occupé eût forcé les ennemis de quitter leur poste, et se fussent défaits d'eux-mêmes.

Je n'ai vu devant ni depuis armée si leste ni de si bonne volonté, et qui fît meilleure mine que celle-là, et puis dire que si Dieu n'eût ce jour-là aveuglé M. le maréchal, il pouvoit sans péril acquérir une grande gloire. Il avoit les ennemis entre les mains, qui ne pouvoient reculer ni refuser le combat. Ils étoient

en désordre, n'ayant toutes leurs troupes ensemble. La cavalerie de M. de Longueville étoit à trois lieues de là, qui étoit la plus leste de leur armée; ce qui étoit là avoit l'épouvante, c'étoient troupes nouvelles mal armées, et qui eussent rendu peu ou point de combat.

Enfin M. le maréchal nous fit repasser le ruisseau, et campa l'infanterie avec le canon sur le haut de cette colline, ayant le ruisseau devant nous, et lui alla loger à Ousson qui étoit tout contre. Et comme la cavalerie, qui étoit logée à deux lieues de là à Briare et autres lieux, firent instance d'avoir permission d'aller loger en leurs quartiers et non de camper, vu que tout le jour précédent, la nuit suivante et cette présente journée, ils avoient été sans faire repaître leurs chevaux, il leur accorda aussi facilement que s'il n'eût pas eu les ennemis en campagne devant lui. Que si lors M. le prince fût venu avec toute son armée entière charger notre infanterie dénuée de la cavalerie, il nous eût bien donné de la peine.

Les chefs particuliers de l'armée demeurèrent sur le champ de bataille près de leurs gens, avancèrent leurs sentinelles, et les revisitèrent à toute heure, ne doutant point que les ennemis eussent autre dessein que de passer la Loire; et même nous voyions, avant la nuit, leur bagage et quelques troupes de cavalerie qui passoient.

Sur le minuit, nous vîmes leurs feux plus grands et plus apparens, ce qui nous fit juger qu'il n'y avoit personne autour d'eux et que les ennemis les avoient quittés.

M. de Rambures et moi nous avançâmes, ayant jeté devant nous le capitaine Marseillac avec vingt soldats, et vîmes qu'il n'y avoit rien entre Bonny et nous, et que les ennemis passoient assurément. Nous pouvions encore défaire leur arrière-garde et gagner les canons qui ne passèrent qu'à huit heures du matin. Ainsi étant retournés où les troupes étoient campées, nous vînmes trouver messieurs de Richelieu, de Boury, de Vaubecourt, de Boniface et de La Meilleraie, à qui nous fîmes rapport de ce que nous avions vu, qui furent d'avis d'envoyer M. d'Epinay trouver M. le maréchal et M. de Praslin pour leur en donner même avis et leur porter le nôtre, qui étoit de tirer trois coups de canon pour faire venir à nous la cavalerie, et cependant marcher la tête baissée droit à eux; que le pays étoit favorable pour l'infanterie, qui étoit vignoble, et que l'affaire étoit, sans rien hasarder, de très-grande réputation et sûre pour le service du Roi.

M. de Praslin nous manda qu'il étoit enragé de voir que M. le maréchal laissoit passer toutes les belles occasions, et que, pour lui, il ne savoit plus que lui dire, et qu'il feroit simplement ce qu'il lui commanderoit, puisqu'il ne vouloit point se servir de son conseil.

M. le maréchal dit à d'Epinay, quand il lui eut fait rapport de ce que nous lui mandions : «Bon, bon, mon ami, voilà qui va bien, je ne demande pas mieux. Dites-leur qu'ils me viennent trouver demain de bon matin, et nous tiendrons conseil de ce qu'il nous faudra faire.» Nous pensâmes désespérer de cette réponse, et fûmes sur le point de faire tirer trois coups de

canon, et lui donner l'alarme pour le faire lever; mais le lieutenant de l'artillerie dit qu'il ne l'oseroit faire sans l'ordre de M. le maréchal ou de M. de Praslin. Ainsi nous attendîmes le jour, et vînmes au logis de M. le maréchal, qui nous fit attendre à sa cour plus d'une heure, parce qu'il faisoit panser sa jambe. De là il tint conseil, aussi gai que si tout fût allé le mieux du monde, et nous dit : « Au moins avons-nous fait enterrer hier les ennemis du Roi, parce que leur armée avoit un poste couvert, et aujourd'hui nous les ferons noyer. » Je demandai à M. le maréchal qu'il me permît, pour le moins, d'aller voir le passage des ennemis avec les gentilshommes volontaires qui me voudroient suivre; et comme il ne nous dit ni oui ni non, je pris cela pour une permission, et m'y en allai; après quoi je marchai jusques à Bonny sans rencontrer un seul homme. Les habitaus me dirent, en me présentant leurs clefs, que M. le prince et les autres chefs étoient partis dès deux heures; mais qu'il y avoit encore plus de deux mille hommes à passer, et deux de leurs canons qu'ils avoient pointés sur le haut de Neuvy, à une demi-lieue de leur passage, pour tirer sur nous si nous voulions troubler leur retraite, dont ils se craignoient fort.

Je passai outre, et, de l'autre côté de Bonny, nous trouvâmes trente carabins des ennemis que nous chargeâmes, quelque vingt chevaux que nous étions, et les taillâmes en pièces, demeurant cinq des leurs sur la place, et quelques prisonniers.

J'envoyai donner cet avis à M. le maréchal et à M. de Praslin. Ce dernier y vint, et fit avancer les régimens, sur un bruit qui avoit couru à Ousson que

j'étois engagé; mais quand il y fut arrivé, n'ayant point de cavalerie, et M. le maréchal lui ayant mandé qu'il n'entreprît rien sans lui, il s'arrêta. Nous l'attendîmes proche de Neuvy jusques après son dîner, et il vint voir le gué où l'armée ennemie avoit passé, puis il vint prendre son logement à Bonny, où il demeura.

Le lendemain 30 octobre, il tint conseil entre messieurs de Praslin, Refuges, Descures et moi, de ce qu'il devoit devenir, disant que le Roi et la Reine lui avoient mis cette armée en main pour conserver cette partie de la France qui est deçà la Loire; ce que, Dieu merci, il avoit fait avec gloire et honneur, puisqu'il en avoit chassé les rebelles, et qu'il ne lui restoit plus qu'à reprendre les villes de Château-Thierry, Épernay et Méry-sur-Seine, pour avoir gouverné cette partie de la France qu'on lui avoit confiée, en telle sorte que les ennemis du Roi n'y auroient pas conservé un pouce de terre, et qu'il méditoit d'aller prendre lesdites places; ce qu'il n'avoit voulu exécuter sans en prendre préalablement notre avis.

Je n'eus pas assez de patience pour attendre mon rang de répondre, et lui dis : « Comment, monsieur, auriez-vous bien en pensée de laisser le Roi attaqué de M. le prince avec une armée qui s'en va fraîche et glorieuse contre lui, sans avoir eu ni tour ni atteinte, et au lieu de la suivre et de la divertir d'aller attaquer le Roi dénué de forces, et qui s'est attendu que vous empêcheriez M. le prince de le suivre avec celles qu'il vous a confiées, songer d'aller prendre Méry et Epernay? Il n'attend pas cela de vous. Méry

ni Épernay ne pressent pas encore. C'est M. le prince qui le va attaquer. M. le prince est votre tâche, et c'est contre lui que le Roi vous a destiné. Suivez-le, au nom de Dieu, monsieur, et pour votre devoir, et pour le secours du Roi, qui ne sera pas sans étonnement quand il saura que M. le prince vous est échappé et qu'il s'en va droit à lui.

Quand messieurs de Refuges et Descures eurent vu que j'avois rompu la glace, ils ne feignirent point de lui parler fort fermement, comme fit aussi M. de Praslin quand ce vint à lui à parler. Il eût été à désirer que nous eussions pris la piste de M. le prince; mais la rivière crut en un jour de deux pieds par une grande pluie qui vint, et parce qu'aussi, de sa source, le temps où nous étions lui en envoyoit assez pour s'accroître. Il résolut donc de s'en aller le lendemain samedi, dernier jour d'octobre, à Gien, d'où il dépêcha M. de Contenant, avec la compagnie des chevau-légers du Roi, pour aller à Paris quérir une montre pour l'armée, et l'escorter. Cependant il se résolut d'aller passer la Loire à Gergeau.

Le jour de la Toussaint, premier du mois, nous vint avis que les reîtres du comte de Witguestein avoient défait et tué à Metz le marquis de Trainel, et s'en venoient passer la rivière à Châteauneuf. M. le maréchal commanda à M. de Praslin de s'avancer avec huit cents chevaux pour le combattre; ce que nous fîmes, et vînmes repaître à Châtillon-sur-Loire, et marchâmes la nuit du lundi 2; mais les reîtres avoient fait une grande cavalcade et avoient passé à Châteauneuf huit heures avant que nous y eussions pu arriver. C'est pourquoi, frustrés de notre espérance,

nous vînmes loger à Lory où nous demeurâmes le lendemain mardi 3, tant pour rafraîchir nos chevaux de ces deux traites que pour savoir des nouvelles de M. le maréchal qui nous suivoit avec l'armée, et nous donna rendez-vous pour le mercredi 4 à Boiscommun.

Le jeudi 5, nous vînmes à Neuville, et là le dessein de passer à Gergeau fut changé, ni même de passer à Orléans, à l'instance de Descures qui vouloit éviter le passage de l'armée à son pays.

Le vendredi 6 nous logeâmes à Gedy.

Le samedi 7 à Beaugency, auquel lieu, ou pour attendre l'argent de la montre de l'armée, ou pour autre raison que l'on nous cacha, nous séjournâmes jusqu'au mardi 10 que nous allâmes loger à Méry, et le mercredi 11 nous allâmes passer la rivière sur le pont de Blois et loger aux environs.

Le jeudi 12 nous prîmes le logis de Pontlevoy. Le vendredi 13 à Bléré.

Le samedi 14 à Cormery, où nous séjournâmes le dimanche.

Le lundi 16 nous vînmes à Sainte-Maure, où nous demeurâmes jusqu'au jeudi 19, que M. de Praslin étant tombé malade, et lui étant venu un ordre du Roi de se saisir de l'Ile-Bouchard et de s'assurer de Chinon, Sa Majesté ayant quelque soupçon du sieur de Basson qui en étoit gouverneur, M. le maréchal me donna l'une et l'autre commission.

Je m'acheminai au quartier de Piémont, et de trois autres régimens qu'exprès on avoit fait loger à demi-lieue de l'Ile-Bouchard, et fis partir six officiers avec ordre d'assembler sous main tous les soldats qui

étoient allés à l'Ile-Bouchard pour y faire des emplettes ou pour y ivrogner, et de les tenir en la place devant le château et proche du pont : ce qu'ils firent sans donner soupçon de leur dessein ; et peu après j'arrivai avec mon train et quelques gentilshommes volontaires à une hôtellerie du faubourg, où le capitaine du château, dès qu'il sut mon arrivée, me vint trouver, et moi je lui montrai l'ordre que j'avois de M. le maréchal de me saisir de la place.

Il fut bien étonné, et me dit qu'elle étoit place de sûreté de ceux de la religion ; que, sans l'ordre particulier de M. de La Trimouille, il ne le pouvoit faire. Je ne lui marchandai point, et lui dis que, si je n'étois dans demi-heure dans le château, il seroit dans trois quarts sur une potence, et le menai en même temps à la ville, où je trouvai plus de quatre cents de nos soldats avec ces officiers, qui s'étoient saisis des portes et du pont. Lors M. le gouverneur du château fut bien étonné, et cria que l'on baissât le pont. Il n'y avoit que quinze hommes dedans que je mis dehors, et en leur place le capitaine N. du régiment de Champagne, attendant que j'y eusse autrement pourvu, comme je fis le lendemain du capitaine Laur, huguenot, du régiment de Navarre, mais bon serviteur du Roi, avec sa compagnie et celle de Saint-Cril.

Je partis à une heure après minuit, le vendredi 20, et m'en vins à Chinon où quatre compagnies du régiment de Navarre avoient rendez-vous. Je les mis en bataille devant le château, à couvert toutefois, et envoyai dire à Basson que j'étois là pour parler à lui, et qu'il vînt sur ma parole. Je n'étois pas en doute de

sa fidélité au service du Roi, car je le connoissois homme de bien et mon ami; mais on lui avoit rendu de mauvais offices auprès du Roi. Il me dit que c'étoit M. de Contenant. Je n'en sais rien. Il s'en vint à l'heure même me trouver, et, après l'avoir embrassé, je lui dis que j'avois charge de mettre deux cents hommes de garnison en ce château, qui le devoient reconnoître; s'il le vouloit, à la bonne heure, sinon qu'il pouvoit rentrer en toute sûreté au château que j'avois charge d'investir.

Il n'hésita point à me dire que, non-seulement il les recevroit, mais qu'à l'heure même il étoit prêt de sortir pour faire place à un autre, si on avoit la moindre défiance de lui, et qu'il savoit bien que je serois caution de sa fidélité si on étoit en doute. Je fis donc aussitôt entrer, pendant qu'il me fit apporter à déjeuner, les compagnies de Casteras et d'Ampris du régiment de Navarre, et m'en retournai dîner à l'Ile-Bouchard, d'où je partis après y avoir laissé l'ordre nécessaire.

Le samedi 21, je vins me rejoindre à l'armée qui étoit à La Haye en Touraine, d'où elle partit le même jour pour aller coucher à Ingrande où nous demeurâmes le dimanche, et allâmes, M. de Praslin et moi, voir madame de Chappes à La Guerche.

Le lundi 23 nous vînmes à Montviron.

Le mardi 24 à Chavigny, où nous séjournâmes le lendemain.

Le jeudi 26 nous logeâmes à Vernon.

Le vendredi 27 à Champagnay Saint-Hilaire.

Le samedi 28 à Civray, où l'armée séjourna le

dimanche, et moi je m'en vins avec le comte de La Rochefoucault à Poitiers.

Le lundi 30 nous vînmes loger à Verneuil.

Le mardi, premier jour de décembre, l'armée vint loger à Maule et y séjourna le lendemain.

Le jeudi 3 nous vînmes à Montignac, et le lendemain à Angoulême.

Le samedi 5 nous vînmes à Châteauneuf où nous demeurâmes jusqu'au mercredi 9, que nous vînmes loger à Barbezieux, où M. de Guise arriva le lendemain avec six compagnies de chevau-légers, et amena deux maréchaux de camp, M. de Montigny et M. de Saint-Géran. Le premier arriva devant lui pour nous apporter les lettres du Roi, par lesquelles il nous mandoit de reconnoître dorénavant M. de Guise pour notre général.

Il séjourna à Barbezieux jusqu'au dimanche 13, qu'il fit partir l'armée par un temps désespéré, et vint coucher à Baignes, où il fut contraint de séjourner le lendemain pour laisser arriver les soldats qui n'avoient pu arriver à cause du mauvais temps.

Le mardi 15 nous vînmes à Jonsac où nous demeurâmes jusqu'au samedi 19, que nous vînmes à Archiac, et le lendemain à Cognac. Par les chemins M. de La Rochefoucault ayant fait détourner M. de Guise pour lui présenter trois cents chevaux qu'il avoit mis sur pied pour le chemin du Roi, il trouva qu'ils s'étoient débandés la nuit même pour s'en retourner chez eux, craignant les trois armées : à savoir, la nôtre, celle qui marchoit avec le Roi et celle des ennemis, qui étoient proches de leurs maisons. Nous demeurâmes à Cognac jusqu'au jeudi 24 que

nous fûmes loger à Jarnac, et le lendemain, jour de Noël, à Mareuil, et le jour d'après à Aigre, où elle séjourna le dimanche 27, et M. de Guise y festina les Suisses. L'armée alla le lendemain à Villefagnan; le jour d'après à Sansay, et y demeura le 30. Et le dernier de décembre elle logea à Lessac, d'où M. de Guise alla faire l'entreprise de Saint-Maixent, qui eût, si elle eût été exécutée comme il l'avoit proposée, mis fin à la guerre; car il prenoit tous les chefs de l'armée qui y étoient venus tenter M. de Sully pour se joindre à eux. Mais M. de Saint-Aignan, qui avoit ordre de gagner un pont, se détourna pour aller défaire quelques carabins, après quoi il fit sonner force fanfares. Et cependant M. le prince et les autres passèrent sur ledit pont, et se retirèrent en leur armée.

M. de Guise se retira, voyant son entreprise faillie, après avoir été quarante heures à cheval, et vint coucher le 2 janvier à Couhé où je le vins trouver; car j'avois été mandé par la Reine-mère de l'aller trouver à son passage d'Angoulême, pour la venir éclaircir d'un avis que je lui avois donné, qu'infailliblement M. de Vendôme étoit du parti de M. le prince : ce qu'elle ne pouvoit croire, vu les assurances contraires qu'elle en avoit. Lui ayant encore mandé que je lui répondois que cela étoit, elle me manda que je la vinsse trouver, et à M. de Guise qu'il me donnât congé; ce qu'il fit, et à messieurs de Montigny et de La Rochefoucault aussi : et partîmes d'Aigre le 28 décembre, et vînmes coucher à Angoulême. Mais le Roi avoit changé de dessein, et étoit allé à La Rochefoucault. Nous trouvâmes M. de Cré-

qui arrivé à Angoulême, qui se joignit à nous, et allâmes le lendemain 29 coucher à La Rochefoucault où nous trouvâmes Leurs Majestés qui nous firent fort bonne chère. Nous y vîmes la jeune Reine aussi.

Le mercredi 30, je fus ouï au conseil, où j'eus contraire M. le président Jeannin qui répondit de la fidélité de M. de Vendôme; mais quand j'eus donné les lettres de plusieurs particuliers qui écrivoient à leurs amis qu'ils avoient charge, qui de M. le prince, qui de messieurs de Longueville ou du Maine, de se joindre à M. de Vendôme, il cessa de l'opiniâtrer.

Nous demeurâmes encore le jeudi, dernier jour de l'an, à La Rochefoucault où je ne passai pas mal mon temps; puis, sur l'avis que nous eûmes que M. de Guise étoit allé à la guerre, nous partîmes, deux heures avant le jour, le vendredi, premier jour de l'année 1616, et vînmes dîner à Ruffec, et coucher en un lieu d'où je ne me souviens du nom.

Et le lendemain, samedi 2, nous arrivâmes à Couhé, peu après que M. de Guise fut revenu de son entreprise au même lieu où il séjourna, à cause que les ennemis voulurent donner une estrette à notre cavalerie légère qui étoit logée à Saint-Sauvant; mais comme nous eûmes avis de leur venue, ladite cavalerie se retira dans le quartier du régiment de Piémont, et le mauvais temps qu'il fit la nuit du 4 au 5 de janvier nous empêcha de les suivre pour les charger à leur retraite.

Nous allâmes, le mardi 5, voir la Reine et le Roi sur les chemins, au partir de Civray, pour venir loger à un château nommé N., où messieurs de

Créqui, de La Rochefoucault et moi, eûmes congé de M. de Guise d'aller.

Le mercredi 6, nous allâmes à Lusignan, d'où il partit le lendemain pour venir loger à Pamprou. Comme nous fûmes au rendez-vous, toute la cavalerie demanda congé de s'en aller, ne leur étant plus possible de tenir la campagne en cette saison; et, quelque prière que leur pût faire M. de Guise, il ne leur put persuader de leur donner plus que trois jours à demeurer auprès de lui. Comme nous fûmes logés à Pamprou, M. de Guise se promenoit avec moi, en colère du refus des troupes de marcher, et demandoit mon avis de ce qu'il devoit faire. Je lui dis qu'il en devoit donner avis au Roi, et cependant les faire pratiquer pour demeurer encore quinze jours de service, après lesquels il me sembloit bien raisonnable qu'il les mît pour deux mois en garnison, vu la saison et le mauvais temps; joint que les armées, l'hiver, rarement tiennent la campagne.

Comme nous étions sur ce discours, M. de Vitry nous manda qu'à un village à demi-lieue de leur quartier et à une lieue de Pamprou, nommé Nanteuil, il y avoit trois régimens des ennemis logés, qui ne se doutoient de rien; qu'il avoit fait monter à cheval la cavalerie légère qui étoit avec lui; que la compagnie des gendarmes du Roi, qui étoit prochaine, en avoit fait de même, et que dès qu'ils auroient son ordre, qu'ils les attaqueroient.

Nous montâmes à l'heure même à cheval et y courûmes à toute bride, M. de Praslin, M. de Schomberg et moi, avec quelque vingt chevaux. M. de

Guise suivoit. Lambert, Guitaud le jeune et Desœures, ouvrirent la barricade du côté du village, et nous donnâmes dedans par un côté. Les ennemis se voyant surpris ne firent aucune résistance, et ceux qui purent se jetèrent dans l'église, auxquels on donna la vie après les avoir désarmés et dévalisés. En même temps que nous donnions par une avenue, les chevau-légers donnèrent par l'autre, et la compagnie des gendarmes du Roi, que M. de Saint-Géran commandoit, en même temps, en bon ordre, fut tenue par M. de Guise à l'avenue de Saint-Maixent, en cas que les ennemis voulussent venir au secours, ou que ceux qui étoient dans le village, qui se nomme Nanteuil, pensassent à faire leur retraite à Saint-Maixent. On apporta à l'heure cinq drapeaux à M. de Guise, et lui furent présentés cinq mestres de camp prisonniers, dont l'un étoit M. de Beins, frère d'une des filles de la Reine. M. de Schomberg apporta un desdits drapeaux qu'il avoit pris en entrant. Nous ne perdîmes en ce combat que M. de Chemeraut qui fut tué, et Lambert blessé d'une mousquetade chargée de dragées, qui lui fit plus de soixante trous, dont néanmoins aucun ne fut dangereux. Nous revînmes de là coucher à Pamprou, où nous n'arrivâmes qu'il ne fût dix heures du soir.

Le vendredi 8, l'armée prit le logement de La-Mothe-Sainte-Héraye, où nous demeurâmes le samedi 9, sur un avis que l'on donna à M. de Guise, que M. le prince devoit venir la nuit suivante pour charger un de ses quartiers : cela fut cause de nous faire tenir toute la nuit dans le champ de bataille du rendez-vous de l'armée.

Le dimanche 10, l'armée alla loger à Lusignan, menée par M. de Guise et messieurs les maréchaux de camp; mais, pour moi, avec messieurs de Chevreuse, Créqui, La Rochefoucault, Brezieux et toute la noblesse, nous vînmes coucher à Poitiers. M. de Guise séjourna le lendemain 11 à Lusignan pour licencier l'armée, qu'il envoya en garnison.

Le mardi 12, il fit marcher le reste qu'il conserva en corps pour s'en servir où besoin seroit, et logea à Montreuil-Bonny, et y séjourna le lendemain avec ses Suisses, le canon et les vivres.

Le jeudi 14, le logement fut à Vouillé.

Le vendredi 15, à Senechay, où elle séjourna le lendemain pour le rigoureux temps de neige qu'il faisoit.

Le dimanche 17, à Savigny, et le lendemain 18, à Faye-la-Vineuse, d'où les Suisses et le canon partirent le lendemain 19, pour ramener l'artillerie à Poitiers et y tenir garnison; et y entrèrent, comme la cour en sortoit, par le plus fâcheux temps qui ait été depuis longues années.

Le jour auparavant, la Reine m'envoya quérir comme elle étoit au conseil, et me dit comme le Roi avoit résolu de mettre quinze cents Suisses en garnison à Poitiers, et qu'elle se promettoit que je donnerois bon ordre à les faire agréer par les habitans, avec l'assistance que M. de La Rochefoucault et le maire me donneroient, et qu'à même temps que la cour sortiroit on les feroit entrer. Je connoissois assez quel péril c'étoit d'introduire une garnison à Poitiers, et m'excusai le plus que je pus d'accepter cette commission, disant à la Reine que le gouverneur de la ville

et le maire étoient plus que suffisans à cela. Mais il fallut que j'eusse la corvée ; ce qui me réussit plus heureusement que je ne me l'étois imaginé, et n'y eut jamais aucune sédition ni rumeur, tant à l'établissement qu'au séjour.

Je demeurai huit jours à Poitiers, après lesquels je fisr esolution d'aller trouver le Roi et la Reine à Tours; et pour cet effet je vins à la maison de ville le mardi 26, et voulus prendre congé de la ville avant que de partir. Mais ils me dirent franchement qu'ils ne me pouvoient laisser aller ; que, sur la seule confiance qu'ils avoient eue que je demeurerois avec les Suisses, ils avoient souffert que l'on les eût logés à Poitiers, ce qu'ils n'eussent permis sans cela, et que la Reine leur avoit donné parole que je ne partirois de Poitiers; que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit d'en écrire à la cour, de laquelle ils s'assuroient que j'aurois ordre de demeurer.

Je jugeai que de contester avec eux ce seroit peine perdue. Je leur dis qu'ils en pouvoient écrire à la cour, et que j'en ferois ce que Leurs Majestés me commanderoient; sans leur dire que je superséderois ou que je m'en irois : aussi l'assemblée de ville se sépara, après avoir résolu d'écrire à la cour pour me faire demeurer. Et moi, le soir même, je fis porter habillement, bottes et tout ce qui m'étoit nécessaire, au faubourg qui va à Châtellerault, dans le logis du colonel Gallaty, auquel je mandai que le lendemain M. le comte de La Rochefoucault et moi irions dîner chez lui. J'envoyai même quelques chevaux, et M. de La Rochefoucault aussi, coucher au même faubourg.

Le mercredi 27, le colonel Gallaty vint le matin nous

prier à dîner; ce que nous lui accordâmes, et y allâmes débottés et nos gens aussi, pour ne faire soupçonner notre partement. Après dîner nous allâmes coucher à Châtelleraut, laissant à M. d'Estissac de faire mes excuses, et de dire, pour son frère, que dans huit jours il seroit de retour. Nous vînmes coucher à Châtelleraut chez M. de Brassac.

Le lendemain, jeudi 28, nous arrivâmes à Tours.

Le vendredi, 29, je vins trouver la Reine à son dîner, qui avoit reçu lettres de Poitiers pour m'y faire demeurer, et qui pensoit que j'y fusse encore. Après son dîner elle vint en sa chambre, où arrivèrent peu après messieurs le comte, de Guise et d'Épernon, et tant d'autres après eux, qu'ils firent enfoncer le plancher de la chambre, où je tombai avec vingt-sept autres personnes, du nombre desquelles messieurs le comte, d'Épernon, de Villeroi, d'Aumont et plusieurs autres tombèrent aussi.

La Reine demeura sur une poutre qui tint ferme, et, passant par-dessus son lit, sortit de la chambre. Je fus blessé à l'épaule et à la cuisse, et eus deux des petites côtes enfoncées, dont je me suis senti longtemps depuis. Nous demeurâmes trois mois à Tours, pendant lesquels l'on traitoit de la paix à Loudun, où M. le prince et ceux de son parti étoient assemblés. Il y tomba malade à l'extrémité, dont, par la grâce de Dieu, il échappa, et fut la paix conclue, après plusieurs allées et venues des commissaires; avant laquelle je dirai trois choses : l'une, que la Reine fut avertie par lettres de M. de Pontchartrain, secrétaire d'État, qui étoit l'un des députés de la part du Roi, que M. le chancelier faisoit instance vers M. le

prince, pour faire que l'on demandât par la paix qu'il seroit conservé dans sa charge. La Reine me le dit; et moi, qui étois ami et serviteur de M. le chancelier, suppliai la Reine de me permettre de lui faire savoir, afin qu'il s'en pût justifier ou excuser : ce que la Reine, après plusieurs difficultés, me permit; car elle haïssoit lors ledit sieur chancelier. Je lui fis dire ce que je savois, par M. Le Clerc, premier commis de M. de Puisieux son fils; et ledit M. le chancelier, étant venu après dîner au conseil chez la Reine, me vint dire : « Monsieur, je vous remercie de toute mon affection de l'avis que vous m'avez fait donner par Le Clerc, et vous en demeure obligé, bien que l'on ait dit que c'étoit vous qui aviez donné cet avis à la Reine; mais je ne l'ai pas voulu croire, et vous dis, encore une fois, que je m'en ressens votre obligé. » Je fus bien étonné de voir qu'il eût pris avec la main gauche ce que je lui avois donné avec la droite; et, piqué de sa réponse, je lui dis : « Monsieur, je vous ai donné cet avis pour votre intérêt particulier, et non pour le mien, pour lequel, maintenant, je vous ferai voir que je suis plus franc et plus noble que vous ne m'estimez. Vous saurez, de la propre bouche de la Reine, qui lui a donné. » Alors il me fit mille instances de ne le point faire, et que je le ruinerois. Il me pria même d'avoir pitié de sa fortune, que je mettrois en compromis par cette action; mais il n'y sut rien gagner, car la Reine, s'étant aperçue de notre contestation, s'approcha pour en savoir la cause, et lors je lui dis : « Madame, si Votre Majesté n'affermit ma réputation par son témoignage, elle est ébranlée dans l'esprit de M. le chancelier, qui croit qu'un avis que je lui avois donné, et que j'a-

vois appris de Votre Majesté, et dont je lui demande pardon de l'avoir découvert, est venu de mon invention, ou bien que c'est de moi de qui Votre Majesté l'avoit appris. »

Alors la Reine lui dit: « Monsieur le chancelier, vous payez en mauvaise monnoie les bons offices que l'on vous fait. J'ai été avertie à ce matin, par Pontchartrain, à qui M. de Bouillon l'a dit, que vous vous faisiez recommander à M. le prince pour être compris dans le traité de la paix, et Bassompierre m'a fait de fortes instances pour vous en pouvoir avertir, afin que vous vous en pussiez justifier; et cependant vous l'accusez de ce dont vous lui devez être obligé. »

Jamais homme ne fut plus surpris qu'il fut à l'heure, et tâcha de faire de foibles excuses, en disant qu'il n'avoit point fait ce dont M. de Bouillon, qui lui vouloit mal de longue main, l'avoit accusé; mais dès l'heure l'on jugea bien qu'il ne demeureroit pas longtemps sur ses pieds.

L'autre chose, que le Roi se résolut de faire à Tours un régiment complet de ses gardes suisses, et qu'ils vinrent faire la première garde devant son logis, le mardi 12 mars.

La troisième, que, pendant que la paix se traitoit, la Reine tenoit souvent conseil sur les choses qu'elle avoit à répondre pour rejeter ou accorder, et que messieurs le président Jeannin et chancelier amenoient avec eux des conseillers de robe longue, comme messieurs de Vic, de Caumartin, de Refuges et autres, sans qu'aucun seigneur y fût appelé.

Or cet hiver un chacun avoit renvoyé son train, et n'y avoit que M. de Créqui et moi qui tenions

table splendide et magnifique, lui à dîner et moi à souper réglément, où tous les autres se trouvoient. Un soir, après souper, messieurs de Montigny, Praslin, Béthune, Saint-Géran, Saint-Aignan, Créqui, Saint-Luc et quelques autres, m'appelèrent pour être aussi de la partie, et se plaignirent de l'indignité qu'ils recevoient de n'être appelés à la résolution de la paix comme ils étoient employés aux hasards de la guerre, et qu'il falloit que nous allassions le lendemain ensemble faire nos plaintes à la Reine, et que M. de Montigny étoit prié de la compagnie, comme étant le plus vieux, de porter la parole, et si je ne voulois pas être de la partie.

Je leur répondis que ce m'étoit honneur d'être d'une si honnête bande, et que je leur étois obligé; mais que je les supplioís, bien que le plus jeune, me permettre de leur dire que peut-être la Reine n'avoit point de coulpe à cela, et que c'étoient ses ministres qui introduisent les gens de leur robe à notre exclusion; et comme nous ne nous en démemions point, la Reine ne pensoit pas aussi que nous y pensassions. De plus, que de venir ainsi tous en corps parler à son maître, bien que ce soit avec juste cause, n'est jamais approuvé bon par eux, qui prennent ces plaintes publiques, non prévenues, pour des monopoles; et qu'au moins lui devions-nous faire savoir précédemment que nous désirions parler à elle sur ce sujet, et que nous la suppliions de nous donner une bénigne audience. Ma proposition fut approuvée de la compagnie, qui me chargea de savoir de la Reine quand il lui plairoit nous ouïr. Ce que j'acceptai; et le lendemain matin vins à l'antichambre de la

Reine, et lui fis dire par Selvage, sa femme de chambre, que j'avois à lui parler. Elle me fit entrer comme elle se coiffoit, et reçut favorablement ce que je lui dis; et Barbin, qui étoit présent, lui dit que nous avions raison, et que la Reine ne devoit pas avoir appelé les autres conseillers sans nous, et qu'il eût été plus juste de nous appeler sans eux, parce que nous avions les principales charges de la guerre, et y exposions nos vies pour lui acquérir la paix; de laquelle il étoit raisonnable que nous fussions aussi participans.

La Reine me commanda de leur dire qu'ils vinssent au sortir de sa messe, non pour avoir audience, mais pour lui donner conseil, et leur dire que, quand elle voudroit choisir des conseillers d'épée ou de robe, elle préféreroit toujours les premiers aux autres, et beaucoup d'autres belles paroles, et leur commanda de s'y trouver l'après-dînée; même donna charge à Senneterre de les aller avertir de s'y trouver toutes les fois que le conseil s'assembleroit. Elle me dit ensuite, et à Barbin qui étoit là, comme M. de Villeroi lui avoit gardé un paquet, et au maréchal d'Ancre, pour la conclusion de la paix, qui étoit que, après avoir tout accordé, M. le prince avoit fait deux nouvelles demandes; savoir, que quand il seroit à la cour il eût la plume, c'est-à-dire qu'il signât les arrêts du conseil, l'arrêté de la semaine aux finances, et les comptes de l'épargne; ce qui étoit directement contre l'autorité du Roi et la sienne.

L'autre, qu'il plût à Leurs Majestés tirer M. le maréchal d'Ancre de Picardie, pour le bien et la conservation de la paix, attendu l'incompatibilité de M. de Longueville et dudit maréchal, et qu'elle voyoit bien

que cela sortoit de la boutique de M. de Villeroi, comme une pièce de sa façon, pour faire du mal au maréchal d'Ancre qu'il haïssoit; ce que M. Barbin confirma, et anima autant qu'il put la Reine contre ledit Villeroi, lequel, en même temps, fit dire à la Reine qu'il étoit en son antichambre attendant de lui pouvoir parler.

Barbin dit alors à la Reine : « Madame, oyez-le sans montrer aucune altération, et puis demandez-lui son avis là-dessus; et s'il vous dit qu'il vous conseille d'accorder ces deux dernières demandes, il découvrira manifestement sa fourbe, qu'il a voulu jusques à maintenant couvrir. Si aussi, comme je pense, il déconseille à Votre Majesté de leur accorder, vous direz tantôt au conseil tout haut que vous refusez les propositions, et ce par le conseil et l'induction de M. de Villeroi, qui ne l'oseroit nier, car Votre Majesté lui maintiendra, et M. de Bassompierre et moi vous servirons de témoins. Et ainsi Votre Majesté renverra la flèche contre lui, qu'il avoit tirée sur vous, et le décréditerez par ce moyen auprès de son cher ami M. de Bouillon.

La Reine embrassa cet avis, et fit aussitôt entrer M. de Villeroi, auquel elle fit fort bon visage, et lui dit : « Pauvre homme, vous avez bien de la peine à aller et venir si souvent, et peut-être enfin n'y gagnerez-vous rien, ni pour nous ni pour vous. » Puis le mena auprès de la fenêtre, où Barbin et moi étions, qui nous voulûmes retirer; mais elle nous dit : « Ne bougez, vous en pouvez bien être. » Puis elle dit à M. de Villeroi : « Vous me venez porter le dernier plat pour mon dessert. M. le prince veut être régent,

il veut avoir la plume, et M. de Longueville veut être absolu en Picardie, dont il veut chasser le maréchal d'Ancre, et ce qu'ils m'envoient rapporter par vous, je le sais bien; car Phelippeaux (c'étoit Pontchartrain) me l'a mandé.

« Madame, lui dit-il, si je savois aussi bien votre résolution que vous êtes informée de ma proposition, je serois prêt à partir pour leur aller porter de votre part. » Alors la Reine lui dit : « Eh bien, monsieur de Villeroi, que vous en semble? Dois-je encore passer cela pour le bien de la paix, ou rejeter ces articles comme impertinens? Dites-m'en librement votre avis, avec les raisons qui me doivent porter à l'un ou à l'autre, afin que tantôt au conseil j'en puisse mieux parler, comme y étant préparée. »

M. de Villeroi lui dit qu'il seroit bien empêché de lui dire, et qu'il n'étoit pas tout son conseil, mais la moindre partie d'icelui; que tantôt il lui feroit sa proposition, et puis qu'en son rang il lui en diroit son avis comme un autre, selon sa conscience, et selon que Dieu l'inspireroit pour le bien du service du Roi et de l'État. « Non, dit la Reine, j'en veux présentement votre avis. » Lors, comme il se vit pressé, et en état de ne pouvoir reculer, il lui dit : « Oui, madame, je le dirai franchement à Votre Majesté, pourvu qu'elle me promette de l'écouter jusques à la fin. » Puis commença en cette sorte :

« J'ai toujours bien cru, madame, que M. le prince et ses associés garderoient au fond de leur sac quelque article qu'ils ne proposeroient que lorsque tous les autres seroient résolus, et que cet article mettroit Votre Majesté en état, si elle le refusoit, de

faire croire à tout le monde que, non les intérêts de l'État, mais le vôtre particulier, auroient occasioné la rupture du traité. Mais je ne pensois pas qu'elle en dût être quitte à si bon marché que de ces deux derniers que Votre Majesté a déjà su qu'ils ont proposés à messieurs vos commissaires, et que par leur ordre je vous viens apporter; lesquels, Dieu aidant, n'empêcheront point qu'une bonne paix ne soit terminée et parachevée, au bien de la France et du Roi. Le premier est de la plume, qui regarde M. le prince, et qui semble choquer l'autorité de Votre Majesté; l'autre est l'avantage de M. de Longueville, et au préjudice de M. le maréchal d'Ancre, lequel ils désirent retirer de Picardie, lui souhaitant ailleurs tous autres honneurs et charges; ce que je conseille à Votre Majesté d'accepter, et qui est à votre avantage; car vous le logerez et établirez en quelque autre province aussi bien ou mieux qu'en celle-là. Vous en pourrez retirer des personnes qui ne sont pas si affidées à votre service; et à même temps donner les charges que mondit sieur maréchal y avoit, à quelque autre bon et fidèle serviteur qui fera contenir M. de Longueville en son devoir, aussi bien qu'eût pu faire M. le maréchal; lequel sera loué d'avoir cédé ses propres intérêts et son établissement au bien de la paix; et Votre Majesté aura témoigné, à bon marché, que vos serviteurs et créatures particulières ne vous sont point si chères que le repos de l'État. Voilà mon avis quant à ce point.

« Et pour celui de signer les arrêts du conseil et les comptes de l'épargne, que M. le prince demande, je vous conseille aussi, madame, de lui accorder sans

regret ni dispute; car cela ne vous touche point, ou, s'il vous touche, c'est à votre avantage, et voici où je me fonde : Que M. le prince viendra à la cour ou n'y viendra point. S'il n'y vient point, il ne vous demandera rien, et ne lui accorderez rien; ou il y viendra, et je fais encore cet autre dilemme : ou il dépendra absolument de vous, ne respirera que votre obéissance, et d'accomplir tous vos ordres et commandemens. En ce cas vous aurez grand avantage d'avoir à votre dévotion un premier prince du sang très-habile et très-entendu aux affaires, et vous y aurez acquis un bon serviteur et perdu un mauvais ennemi : ou bien il persistera en ses mauvaises intentions, continuera ses brigues et ses pratiques, et tâchera d'empiéter votre autorité ou de la partager. En ce cas, vous ne devez point craindre de mettre une plume en la main d'un homme dont vous tiendrez le bras. »

Il n'eut pas plus tôt achevé son discours, que Barbin, qui étoit d'ailleurs un homme fort retenu et respectueux, vint assez effrontément, ce me semble, prendre le bras de la Reine qu'il lui serra, et lui dit : « Madame, voilà le plus grand conseil et du plus grand personnage que vous sauriez trouver, auquel il vous faut tenir et n'en point chercher d'autre, car c'est l'unique que vous pouvez prendre. » Je m'étonnai de ce subit changement de Barbin, et plus encore quand j'ouïs la Reine dire : « *Veramente,* monsieur de Villeroi, vous m'avez donné un bon conseil, et comme bon serviteur de l'Etat, du Roi et de moi; aussi m'y tiendrai-je, et je vous en remercie. » Puis se mit à parler d'autres affaires, et je me retirai dire à ces messieurs,

qui m'attendoient chez moi, qu'ils vinssent parler à la Reine au sortir de la messe, laquelle les contenta au-delà de leurs propres désirs. Et, après, la Reine ayant tenu un grand conseil où nous assistâmes, comme M. de Villeroi eut fait sa proposition, que chacun trouvoit n'être recevable, la Reine, sans attendre ni faire demander les opinions, nous dit: « Messieurs, si j'ai jusques à cette heure contesté, débattu ou refusé plusieurs articles qui avoient été proposés pour parvenir à une bonne et ferme paix, je l'ai fait pour l'intérêt du Roi et de l'Etat, qui m'est cher à l'égal de ma vie, et me réjouis maintenant qu'il ne tienne plus qu'aux intérêts de mes particuliers serviteurs ou de moi qu'elle ne s'accomplisse, lesquels je cède et quitte de bon cœur pour le repos tant désiré du royaume. C'est pourquoi je ne ferai point demander les opinions pour savoir ce que l'on devra faire là-dessus; car j'accorde l'un et l'autre de bon cœur, et M. de Villeroi s'en pourra retourner demain au matin, et leur rapporter les articles acceptés en la même forme qu'ils me les ont demandés. » Ainsi la paix fut conclue peu de temps après Pâques. On ôta les sceaux à M. le chancelier, qui fut renvoyé en sa maison; et, à l'arrivée du Roi à Paris, M. du Vair fut fait garde des sceaux.

La cour partit de Tours pour aller se tenir à Blois, laissant M. de Guise avec les chefs de l'armée à Tours, pour être en état en cas que M. le prince n'eût effectivement désarmé, ce qu'il fit promptement; et lors tout retourna à Blois et de là à Paris, où l'on attendit quelque temps M. le prince, messieurs de Vendôme, du Maine et de Bouillon y étant précédemment arrivés.

M. le maréchal d'Ancre demeura quelque temps à Lésigny où nous l'allâmes voir. Il fit battre par ses valets de pied un certain cordonnier qui, étant capitaine de son quartier, lui avoit refusé la sortie de la porte de Bussy où il commandoit pendant la guerre. Les laquais furent pris par le peuple et pendus à deux jours de là devant la boutique dudit cordonnier. Enfin M. le prince arriva, qui fut conduit jusques au Louvre par quantité de peuple. En ce temps-là le maréchal d'Ancre étoit fort mal voulu à Paris. Messieurs du Maine et de Bouillon le menaçoient de l'aller attaquer jusques à Lésigny où il se tenoit, et même avoient eu une entreprise de l'y pétarder, que néanmoins ils ne purent exécuter. Ledit maréchal, sachant M. le prince arrivé, me manda qu'il venoit le jour même à Paris, et que je l'obligerois de le venir prendre à trois heures même à la porte Saint-Antoine; ce que je fis avec trente chevaux, et passâmes devant l'hôtel du Maine. Il avoit de lui quelque quarante chevaux sans les miens. Je lui prêtai un petit barbe sur lequel il monta, et, après avoir salué la Reine, il monta à cheval; et pouvions être cent chevaux lorsque vînmes à l'hôtel de Condé trouver M. le prince, où il demeura une heure.

Nous trouvâmes en entrant le cordonnier qui avoit été battu de ses gens qui en avoient été pendus, lequel sortoit en même temps pour venir émouvoir son quartier contre ledit maréchal; mais il n'en put venir à bout. On nous dit qu'en retournant nous trouverions le Pont-Neuf occupé, et à cette occasion je me mis devant avec ce que je lui avois amené d'hommes, et lui me suivit à deux cents pas près,

voulant, en cas que la partie ne fût pas égale, s'en retourner à l'hôtel de Condé et de là prendre parti; mais il ne s'y trouva personne.

Peu de jours après M. le milord de Hay, maintenant comte de Carlile, arriva avec une ambassade magnifique de la part du roi de la Grande-Bretagne, à dessein, ce disoit-on, de demander pour le prince de Galles une des filles de France; mais, voyant les brouilleries qui survinrent depuis, il s'en désista. Il fut reçu avec toute la somptuosité du monde. Chacun lui fit de grands festins, et ensuite de beaux présens. Il avoit quantité de noblesse anglaise avec lui, et entre autres le comte de Holland, que lors on nommoit M. Riche, et Goring. Durant les bonnes réceptions qu'on lui faisoit, les brigues de la cour continuoient. M. le prince étoit de grande autorité, et tous les grands étoient de sa cabale et ses partisans (1). M. de Guise même s'étoit mis de son côté, sur le prétexte du mécontentement que chacun avoit du maréchal d'Ancre et de sa femme; lequel néanmoins

(1) Le mot *Barabas* fut à cette époque fort en vogue parmi les partisans du prince de Condé. Quelques écrivains contemporains ont prétendu que le prince aspiroit à la couronne; que le mot *Barabas* faisoit allusion à la barre qui se trouvoit au milieu des armes de la maison de Condé, et qui seule les distinguoit des armes de France. Dans les fragmens des mémoires de Bassompierre, publiés par Serieys en 1803, on trouve une autre explication de ce mot; nous croyons devoir la rapporter ici :

« Après que la paix de Loudun, de l'année 1616, eut été conclue, « la Reine éloigna les vieux ministres du feu Roi qui l'avoient servie « durant sa régence, et mit au lieu du chancelier Sillery le garde des « sceaux du Vair; Mangot occupa la charge de Villeroi, et le contrôle « des finances qu'exerçoit le président Jeannin fut donné à Barbin, « personne de peu, mais habile homme et fidèle serviteur. M. le prince « arriva à Paris peu de temps après que le Roi y fut revenu; et, selon

eut l'assurance de se venir tenir en sa maison du faubourg Saint-Germain. Vrai est que c'étoit sur l'assurance que M. le prince lui avoit donnée de le maintenir.

Il fit, en ce temps-là aussi, un tour bien hardi : Le jour que M. le prince faisoit son festin au milord de Hay, que tous les grands de la cour, qui étoient ses ennemis jurés, y étoient conviés, il vint avec trente gentilshommes trouver M. le prince dans la salle même du festin où ils étoient tous ; et, après lui avoir parlé assez long-temps, il prit congé de lui et s'en retourna à son logis, tous ces messieurs le morgant et lui eux.

Ils mirent force propos en avant de le tuer lors, mais ce fut sans effet. Le lendemain, M. le prince l'envoya quérir, et lui dit qu'il avoit eu beaucoup de peine de contenir ces princes et seigneurs le jour précédent, qui le vouloient attaquer, et qu'ils l'avoient tous menacé de l'abandonner s'il ne quittoit sa protection. C'est pourquoi il lui déclaroit qu'il ne pou-

« sa coutume, il alloit le soir faire la débauche avec trois ou quatre « jeunes conseillers du parlement et peu d'autres. Un de ces conseillers, « nommé Le Coigneux, avoit eu quelque acquit contrôlé par Barbin, « qu'il porta au cabaret où M. le prince soupoit un soir ; et, le montrant, il lut *Barabas* au lieu du nom de Barbin, dont M. le prince « et les autres se mirent à rire ; et M. le prince dit que ce nom lui « convenoit, parce qu'il est dit *erat autem Barabas latro*, dont les autres « rirent encore ; et, durant le souper, ils burent, entre autres santés, « à celle de Barabas, dont le bruit courut ensuite par Paris. A peu de « jours de là, M. le prince ayant été arrêté prisonnier, Barbin sut ac« cortement renvoyer la pierre qui lui avoit été jetée, ayant inséré dans « la déclaration que la Reine fit faire au nom du Roi sur la détention « de M. le prince, que ses partisans pensoient à le faire roi, et qu'en « leurs assemblées de débauches ils buvoient à la santé de Barabas, « des armes de Bourbon, pour les rendre pleines comme celles du Roi. »

voit plus le maintenir, et qu'il lui conseilloit de se retirer en Normandie où il étoit lieutenant général. Ce qui étant entendu par lui, il s'en vint au Louvre prendre congé de la Reine-mère, puis du Roi, et partit le lendemain matin.

Il ne se peut dire comme ce département décrédita la Reine, lorsqu'on vit qu'un sien serviteur n'avoit trouvé de l'assurance à Paris, que tant qu'il avoit plu à M. le prince, et combien cela augmenta la réputation et l'autorité de M. le prince.

Il arriva en ce temps-là que la Reine fit sortir de prison M. le comte d'Auvergne, qui, dès l'année 1605, avoit été condamné à avoir la tête tranchée, et lequel le feu Roi, ainsi que je lui ouïs dire en ce temps-là, à la considération que le roi Henri III, son prédécesseur, lui avoit particulièrement recommandé en mourant, et M. Le Grand aussi, voulut convertir sa condamnation en prison perpétuelle, sans néanmoins infirmer la sentence. Et peu de jours après, M. de Longueville, qui, après la paix jurée, sans passer à la cour, s'étoit retiré en son gouvernement de Picardie, voyant que, contre ce qui avoit été convenu par le traité de paix, M. le maréchal d'Ancre conservoit encore le gouvernement de Péronne, fit entreprise dessus le château et la ville, qu'il prit en trois jours pour le peu de soin ou de verdeur de ceux que ledit maréchal avoit mis dedans. Cela apporta un nouveau trouble à la cour. La Reine dépêcha M. d'Angoulême avec quatorze compagnies des gardes françaises, et la cavalerie qui étoit la plus prochaine, pour investir la place; et M. le prince, étant venu trouver la Reine, lui offrit son service en cette

occasion ; suppliant, néanmoins, qu'avant rien déclarer ni entreprendre contre M. de Longueville, elle y voulût envoyer M. de Bouillon de sa part, lequel se faisoit fort de faire remettre toutes choses en l'état qu'elles étoient avant ladite invasion.

La Reine, qui avoit dessein de se saisir de M. le prince et de ses associés, consentit à cette proposition, et M. de Bouillon partit le jour même. La Reine fit semblant de vouloir aussi envoyer au siége de Péronne quatre compagnies de Suisses ; mais, sous main, elle me commanda de les retarder. Ce qui donna aussi soupçon à M. le prince, c'est que le Roi nomma à M. de Créqui les quatorze compagnies qui y devoient aller, sans lui en laisser le choix, comme il avoit accoutumé ; et les six capitaines qui demeurèrent, étoient tous ceux de qui la Reine se fioit le plus. Elle fit aussi semblant d'y envoyer la compagnie de gendarmes qui étoit en garnison à Nogent, et la fit passer proche de Paris le jour qu'elle fit arrêter M. le prince, pour être prête en cas qu'elle en eût besoin.

Cependant M. le nonce tâchoit de raccommoder et pacifier les choses autant qu'il pouvoit ; parlant tantôt à M. le prince, tantôt à messieurs de Guise, de Vendôme et du Maine, tantôt à la Reine, pour aviser de mettre les affaires en une bonne assiette. Quant à M. le prince, il étoit porté au bien, désiroit la paix, et de demeurer en bonne intelligence et même déférence avec la Reine-mère ; mais ses partisans ne pouvoient souffrir leur réunion, et les avoit à combattre et à se porter à leurs desseins, ou les perdre et les quitter ; car ils lui mettoient souvent le

marché à la main, le menaçant de se réunir avec la Reine, qui les en faisoit, à ce qu'ils disoient, pressamment solliciter.

M. de Sully, qui désiroit le bien et la conservation de l'Etat, se maintenoit avec les uns et les autres, tâchant de les mettre bien autant qu'il pouvoit; et, prévoyant bien que les affaires ne pouvoient subsister en l'état où elles étoient, en avertissoit quelquefois la Reine-mère, quelquefois M. le prince. Et un jour, vendredi 26 août, M. de Sully demanda le soir audience à la Reine, en laquelle il fit voir que les choses ne pouvoient encore subsister huit jours en l'état où elles étoient réduites, et qu'au balancement où elles étoient, il étoit infaillible que toute l'autorité tomberoit entre les mains de M. le prince, ou qu'elle demeureroit aux siennes si elle la savoit retenir; que deux puissances si grandes ne se pouvoient compatir; que les grands et le peuple penchoient du côté de M. le prince; que son autorité diminuoit depuis l'entreprise de M. de Longueville et le partement du maréchal d'Ancre, et toute la puissance à M. le prince dans les affaires et conseil. Finalement qu'il ne la tenoit pas assurée dans Paris, et qu'elle seroit mieux avec mille chevaux à la campagne, avec ses enfans, que dans le Louvre, en l'état où étoient les esprits des grands et du peuple; qu'il avoit cru être de son devoir, et des obligations qu'il avoit au feu Roi, de lui remontrer ce que dessus, ne pouvant y apporter avec sa vie un autre remède; qu'il l'emploieroit volontiers si, par sa perte, il pouvoit sauver le Roi, elle et l'Etat. Et ensuite il prit congé d'elle, la suppliant de penser à ce qu'il lui venoit de dire, et qu'en

cas qu'elle n'y apportât le remède convenable, il protestoit de tout le mal qui lui en aviendroit, et qu'à elle seule en seroit la faute, puisqu'elle en avoit été avertie et que ce mal étoit prévu.

La Reine répondit que force gens l'avertissoient du mal, mais que personne ne lui donnoit avis du remède, et moins encore l'aidoit à l'assoupir; qu'elle faisoit humainement tout ce qui lui étoit possible pour le bien de l'Etat; mais qu'il ne plaisoit pas à Dieu de bénir son travail, ni aux hommes de reconnoître ses bonnes et saintes intentions, ni d'y concourir. Qu'à ce sujet elle avoit donné la plume à M. le prince, à ce sujet désarmé le Roi, à ce même sujet dépouillé le maréchal d'Ancre de l'établissement qu'il avoit en Picardie, et ensuite, voyant qu'il n'étoit pas agréable aux grands, elle l'avoit éloigné; qu'elle faisoit de grands biens à un chacun et mal à personne, et qu'elle ne savoit plus que faire autre chose que ce qu'elle avoit fait. Qu'il avisât lui-même à lui donner quelque bon conseil là-dessus, et qu'elle seroit bien aise de le suivre s'il étoit au bien du service du Roi.

J'entrai peu après à sa chambre, qui étoit à l'entresalle du Louvre, et lui dis que tous ses serviteurs s'étonnoient d'un assoupissement qu'ils voyoient en elle pendant que l'on empiétoit son autorité; que cela décourageoit les gens de bien, et animoit les autres à se jeter à bride abattue dans le parti de M. le prince, qui s'étoit tellement relevé depuis son arrivée à Paris, que l'on le tenoit plus puissant qu'elle, et cependant qu'elle s'endormoit lorsqu'elle se devoit le plus éveiller. Qu'elle pardonnât à mon zèle, qui avoit causé mon effronterie de lui parler si librement,

mais que je la suppliois très-humblement de considérer avec ma parole mon intention.

Elle me dit qu'elle me remercioit de l'avis que je lui donnois; qu'elle me tenoit pour bon serviteur du Roi et le sien, et qu'elle s'en assuroit; que je devois croire aussi qu'elle ne dormoit pas comme je pensois; mais qu'il y avoit certaines choses qu'il falloit que le temps accommodât; que cependant il falloit que je persistasse en la bonne affection que j'avois à son service, et que les dames ne me fissent rien faire à son préjudice, parce que celles que j'aimois en étoient éloignées.

Cependant la Reine ne laissoit pas de songer à ses affaires, et se préparoit pour prendre M. le prince prisonnier avec les principaux de ses partisans, et ne se confioit de son dessein qu'à la seule maréchale d'Ancre et à Barbin, lequel avoit fait quelque connoissance à Bordeaux avec M. de Thémines qui l'avoit connu (dans la contrariété et répugnance que faisoit M. de Roquelaure de tout ce que l'on désiroit de lui, et les formes et honneurs de M. Montespan), qui étoit homme facile à entreprendre ce qu'on lui offroit, et qui l'avoit prié qu'en cas que la Reine eût affaire d'un homme pour une grande et périlleuse exécution, qu'elle le voulût employer; qu'il lui offroit sa vie sans aucune réserve, et qu'elle fît état de lui pour exécuter la capture de M. le prince. Et, l'ayant proposé à la Reine, ensuite de l'avis que je lui avois donné, et que j'ai dit ci-dessus que lui donna M. de Sully, qu'elle ne feignît point de mettre la plume à la main d'un homme dont elle tenoit le bras, lui proposa Thémines pour l'exécution, en cas qu'elle fût

forcée, et quelque temps auparavant l'avoit mandé, et ce même jour, 24 août, il arriva.

Le samedi 27, le milord de Hay eut une audience privée au cabinet de son appartement en bas, en laquelle il la pria de faire que M. d'Epernon se retirât du pays d'Aunis où il étoit entré, et lui dit que les Rochelois demanderoient aide au roi de la Grande-Bretagne, laquelle il ne leur pourroit pas dénier si on les troubloit en leur religion.

La Reine, qui s'attendoit qu'il lui dût faire ouverture du mariage de sa fille, fut bien ébahie de voir une si contraire harangue, et ne lui répondit qu'en paroles générales qu'elle donneroit ordre de contenir chacun en son devoir et en l'obéissance du Roi, en telle sorte que le roi de la Grande-Bretagne ne seroit point en peine d'y intervenir. Ce jour-là je m'embarquai avec une, dont je devins ensuite amoureux.

Le dimanche 28, M. le nonce vint trouver la Reine pour lui dire qu'il ne voyoit pas jour pour aucun accommodement avec elle des princes, avec lesquels il avoit parlé, mais qu'il ne désespéroit pas de messieurs de Guise frères, en cas que la Reine fît quelque avance de bonne chère, et principalement à madame la princesse de Conti, leur sœur, qui avoit eu, deux jours auparavant, quelque prise avec la maréchale d'Ancre, dont elle étoit animée.

La Reine le pria de continuer cette pratique, et d'offrir à M. de Guise la charge de maréchal de camp général, en cas qu'il voulût quitter avec les autres toutes pratiques.

Le même dimanche 28, la Reine me commanda de

faire demeurer les quatre compagnies suisses qui étoient destinées pour le siége de Péronne, et, quelque commandement que j'en eusse, par écrit ou verbal, d'elle ou du Roi, quand même l'un ou l'autre feroit semblant de s'en mettre en colère, que je dilayasse de jour en jour de les faire partir.

Le lundi 29, M. de Bouillon vint de Péronne, qui apporta des longueurs et remises; et cependant, lorsqu'il fut avec M. de Longueville dans Péronne, il lui marqua les lieux qu'il devoit faire remparer, et en quelque forme il lui dicta la réponse qu'il devoit faire au Roi.

Le lendemain mardi 30, il fut rendre compte à la Reine de ce qu'il avoit négocié avec M. de Longueville, et fut l'affaire remise à un autre jour pour en traiter. Mais la Reine, qui voyoit que les brigues des princes s'augmentoient de jour en jour, que le nombre de ceux qui se jetoient dans leurs cabales croissoit; se voulant assurer davantage des principaux seigneurs et officiers de la cour, nous envoya quérir l'un après l'autre, et nous fit faire de nouvelles protestations de la bien servir, et de ne s'attacher à aucune ligue ou pratique, outre celle de Sa Majesté.

Le dernier jour d'août, la Reine avoit pris quelque petite médecine qui lui fit tenir le lit. Ce qui n'empêcha pas que M. le prince, M. de Vendôme, M. du Maine et M. de Bouillon, qui s'en alloient dîner chez M. le président Jeannin à Chaillot, ne la vinssent trouver, sur les dix heures du matin, pour quelques affaires. Ils n'avoient avec eux que chacun leur écuyer, et furent plus d'une heure et demie seuls dans la chambre de la Reine. Il prit opinion à Barbin que le

temps étoit tout propre pour les arrêter tous quatre, et que Dieu les avoit fait venir en cet état pour les mettre ès mains de la Reine. M. de Thémines étoit dans la chambre du maréchal d'Ancre qui lui parloit, et avoit avec lui cinq ou six braves hommes. Il arriva que je me trouvai par hasard dans le Louvre et que Barbin me vit, qui m'appela, et me dit que la Reine lui avoit commandé de me dire que j'attendisse là, et qu'elle me vouloit parler, et même me fit monter dans la chambre de la maréchale, sans que lors je susse ou me doutasse de rien.

En ce même temps la garde des Suisses se levoit, et, m'ayant demandé ce que c'étoit que tous ces tambours suisses qui battoient, je lui dis que c'étoient les deux compagnies, celle qui entroit et celle qui sortoit de garde. Il me dit lors : « Mandez-leur sous main qu'elles s'entretiennent là jusques à ce que vous y veniez. » Ce que je fis, et leur mandai que je les voulois voir, et qu'elles m'attendissent en bataille. Lors je me doutai de quelque chose, et plus encore quand, dès qu'il eut parlé à la maréchale d'Ancre, elle s'en alla trouver la Reine, et, à ce que j'ai su depuis, ayant toussé à la porte de son cabinet, la Reine l'entendit, qui étoit hors du lit, mais en coiffure de nuit, la vint trouver, feignant d'aller à la garde-robe. La maréchale lui proposa que le temps ne seroit jamais plus à propos pour, d'un coup de tirasse, prendre ces quatre personnes ; que M. de Thémines étoit là avec six braves hommes dont il répondoit ; que j'avois deux compagnies de Suisses devant le Louvre ; que ces messieurs n'avoient que leurs écuyers avec eux ; qu'elle avoit quarante de ses gardes dans le Louvre, les archers de la porte

et les Suisses du corps à sa dévotion, et qu'ils seroient arrêtés deux heures avant que l'on s'en aperçût, pendant lesquelles le Roi, qui étoit aux Tuileries, reviendroit, et que je pourrois encore faire revenir quinze cents Suisses qui seroient incontinent ici.

La Reine écouta cette proposition, la jugea bonne en plusieurs choses et de facile exécution : mais comme la résolution aux affaires non prévues manque souvent; que la Reine attendoit le lendemain deux cents hommes d'armes de sa compagnie, avec lesquels, si elle se sentoit pressée du peuple, elle se pourroit retirer à Nantes, au milieu du bataillon suisse, avec le Roi, Messieurs et Mesdames; joint que le Roi n'étoit pas présent pour autoriser une si grande capture, et que même on le pourroit troubler à son retour, n'ayant aucune autre personne près d'elle, elle aima mieux remettre l'affaire au lendemain que de l'exécuter lors. Ce qu'ayant dit à la maréchale et elle à Barbin, il me prit à l'heure même et me dit que la médecine de la Reine la pressoit, qu'elle remettoit à me parler à une autre heure, laquelle il me feroit savoir, et me dit de plus : « Je me plais si fort de voir vos Suisses, que je vous prie de m'excuser si je vous ai prié de les arrêter afin que je les puisse voir; » et sortit quant et moi les voir sortir de garde. Ce qui me fit perdre le soupçon que j'avois pris que la Reine se vouloit saisir de ces messieurs.

Ils s'en allèrent peu après à Chaillot, auquel lieu on leur donna avis de prendre garde à eux, que les gendarmes de la Reine approchoient; mais ils crurent que c'étoit effectivement pour aller à Péronne. Néanmoins, ils s'avisèrent comme ils avoient tous quatre

le matin été en belle prise, et résolurent de ne se plus trouver tous quatre ensemble au lieu où on leur pût mettre la main sur le collet.

Le soir M. de Créqui fit un fort beau festin aux Anglais, dont nous nous retirâmes fort tard.

Le lendemain jeudi, premier jour de septembre, à trois heures du matin, je fus éveillé par un gentilhomme servant de la Reine, qui me vint dire de sa part que je la vinsse trouver seul, et déguisé, au Louvre: Ce que je fis, et, en entrant, je trouvai un des gardes du corps du Roi, nommé La Barre, qui étoit maréchal des logis des Suisses, qui étoit de paillasse cette nuit-là; auquel je dis qu'il vînt avec moi à l'antichambre de la Reine, et qu'il m'attendît à la porte lorsque je serois entré en la chambre, me doutant bien que l'on auroit affaire de ces Suisses, ce qui me vint fort à propos.

Je trouvai la Reine en jupe entre messieurs Mangot et Barbin, M. de Fossés un peu reculé. Elle me dit en arrivant: « Vous ne savez pas pourquoi je vous ai envoyé quérir si matin, Bassompierre? — Madame, ce lui dis-je, je sais bien pourquoi ce n'est pas. — Je le vous dirai tantôt, ce me dit-elle; » puis continua de se promener près de demi-heure. Je m'approchai de Fossés, bien étonné de le voir là depuis que la Reine le chassa pour avoir accompagné le commandeur de Sillery en sa disgrâce. Au bout de quelque temps elle entra en son cabinet avec ces susdits, et me dit: « Je veux prendre prisonnier M. le prince, messieurs de Vendôme, du Maine et de Bouillon. Je désire que les Suisses soient près d'ici à onze heures du matin, comme j'irai vers les Tuileries, pour, si je suis

forcée par le peuple de quitter Paris, me retirer avec eux à Mantes. J'ai mes pierreries dans un paquet et quarante mille écus en or que voilà, et amènerai mes enfans avec moi, si, ce que Dieu ne veuille et que je ne pense pas, j'y suis forcée, étant toute résolue de me soumettre plutôt à quelque péril et inconvénient que ce soit, que de perdre mon autorité et de laisser périr celle du Roi.

« Je veux aussi, lorsqu'il sera temps, que vous alliez à la porte avec vos Suisses pour soutenir un effort s'il en arrivoit, et y mourir pour le service du Roi, comme je me le promets de vous. » Je lui répondis : « Madame, je ne tromperai point la bonne opinion que vous avez de moi, et vous la connoîtrez aujourd'hui, si le cas y échoit. Cependant, madame, trouvez bon que j'aille faire avertir les Suisses des quartiers. — Non, dit-elle, vous ne sortirez pas. » Je lui dis : « Vous êtes étrange de vous défier d'un homme entre les mains de qui vous voulez ensuite fier la personne du Roi, la vôtre et celle de vos enfans. J'ai à cette porte un homme en qui je me fie, que j'envèrrai par les quartiers ; fiez-vous sur moi, madame, et vous assurez que la fête ne sera point gâtée par moi. »

Elle me laissa sortir, et j'envoyai La Barre faire venir les Suisses en la forme que je lui dis, puis je rentrai. Je lui demandai ce qu'elle feroit des gardes françaises. Elle me dit qu'elle craignoit que M. de Créqui ne fût gagné par M. le prince. Je lui dis alors : « Non pas contre le Roi, madame, pour qui je sais qu'il perdroit mille vies s'il les avoit. » Lors elle dit : « Il le faut donc envoyer quérir, et vous ne sortirez tous deux que quand M. le prince sera entré. » Elle envoya aussi

quérir M. de Saint-Géran, à cause des gendarmes du Roi, et La Curée vint avec le Roi quand il descendit en la chambre de la Reine, sur les neuf heures du matin. La Reine parla à ces messieurs, et comme je lui eus demandé par qui elle feroit prendre M. le prince, elle me dit qu'elle y avoit pourvu.

M. le prince vint au conseil sur les huit heures, et la Reine regardant comme tout le monde lui donnoit les placets, elle dit : « Voilà maintenant le roi de France; mais sa royauté sera comme celle de la fève, elle ne durera pas long-temps. » Sur cela, la Reine nous envoya à la porte du Louvre, M. de Créqui et moi, pour faire prendre les armes aux gardes; ce que nous fîmes, et cependant elle envoya quérir M. le prince. Elle nous envoya dire, à M. de Créqui et à moi, que si M. le prince venoit à la porte du Louvre, que nous l'arrêtassions. Nous lui mandâmes que c'étoit un si grand commandement, qu'il méritoit bien d'être fait de bouche, et que la Reine nous l'eût dit étant en sa chambre; que s'il lui plaisoit d'envoyer un lieutenant des gardes pour s'en saisir, que nous lui donnerions main-forte, et cependant je lui mandai que personne ne sortiroit de la porte, où je mis trente hallebardiers suisses pendant que M. de Créqui donnoit son ordre aux Français. Il vint incontinent après un valet de chambre de la Reine nous dire, de sa part, que M. le prince étoit pris, et que si les autres trois venoient nous ne les laissassions pas retourner. Nous lui mandâmes que, pourvu qu'ils vinssent, nous lui en répondions. Mais ils furent plus habiles. Elle envoya Saint-Géran pour prendre M. de Vendôme, mais il n'y trouva que le nid. On avertit M. du Maine

que les portes du Louvre étoient fermées ; il se le tint pour dit, et s'en revint à son logis auprès des Jésuites où il étoit, puis en même temps sortit par la porte Saint-Antoine, et tourna sur la contrescarpe jusques à celle de Saint-Martin, où il attendit ceux qui se voulurent retirer.

M. de Bouillon étoit allé à Charenton ; on le vint avertir, à son retour, proche du petit Saint-Antoine, qu'il y avoit rumeur au Louvre. Il monta à cheval, et sur ce qu'on lui dit que M. du Maine l'attendoit à la porte Saint-Martin, il y alla. Aussi firent plusieurs autres, et se trouvèrent bien soixante chevaux.

M. du Maine proposa de rentrer à Paris, et émouvoir le peuple ; ils firent le premier, mais l'autre ne leur réussit pas. Ils se retirèrent vers Soissons. Deux gentilshommes de M. le prince, Le Tremblay et Dian, vinrent devant le Louvre savoir si M. le prince étoit mort, envoyés par Rochefort qui étoit sur le Pont-Neuf avec trente chevaux. Je leur dis : « M. le prince se porte bien ; il est arrêté et n'a nul mal. » Sur cela ils s'en retournèrent dire cette nouvelle à Rochefort, qui s'en alla en diligence se jeter dans Chinon.

Le président Le Jay alla trouver messieurs du Maine et de Bouillon, et alla avec eux à Soissons. M. le prince de Joinville vint trouver le Roi et la Reine, de la part de M. son frère et de la sienne ; mais la Reine, ou qu'elle fût empêchée d'ailleurs, ou qu'elle ne songeât pas à ce qu'il lui disoit, ne lui ayant rien répondu, il s'en retourna mal satisfait et donna l'alarme à son frère. La Reine s'étant avisée qu'elle n'avoit rien dit aux complimens de M. le prince de Joinville, et aussi que M. le nonce lui avoit assuré de la fidélité

de M. de Guise le soir auparavant, envoya M. de Praslin le trouver et lui dire de belles paroles; mais comme M. de Guise lui eut demandé si sur sa parole il pouvoit aller sûrement au Louvre, M. de Praslin lui dit: « Monsieur, je vous dis simplement ce que le Roi et la Reine m'ont commandé de vous dire: c'est à vous de mettre la main à la conscience, et savoir si vous y pouvez aller ou non. »

Cela fit résoudre messieurs de Guise et de Joinville de partir, et suivre la route de ceux qui alloient à Soissons. Peu après la prise de M. le prince, quelques mutins, ou quelques-uns de la maison dudit seigneur, commencèrent à jeter premièrement des pierres contre les fenêtres du logis du maréchal d'Ancre, puis d'autres s'étant joints à eux par l'espérance de piller, prirent des pièces de bois de devant le Luxembourg que l'on bâtissoit lors, pour rompre la porte dudit logis; et huit ou dix, tant hommes que femmes, qui étoient dedans, s'étant retirés de frayeur par la porte de derrière, et quantité de maçons du Luxembourg s'y étant joints, ils entrèrent dedans et pillèrent ce riche logis, où ils trouvèrent pour plus de deux cent mille écus de meubles.

La Reine commanda, sur l'avis qu'elle en eut, à M. de Liancourt, gouverneur de Paris, d'aller empêcher ce désordre; mais y étant allé avec les archers du guet, et voyant qu'il n'y faisoit pas bon pour lui, il se retira. Ils continuèrent tout ce jour-là, et on les laissa faire.

Messieurs de Montmorency et de Retz, avec plusieurs de leurs amis, s'offrirent à la Reine d'aller ensuite de ces messieurs qui se retiroient à Soissons. Elle les

prit au mot, et y furent, mais n'allèrent guères loin. Le soir la Reine pria le Roi de faire M. de Thémines maréchal de France, dont plusieurs crièrent, et principalement Montigny, de sorte que l'on le fit aussi maréchal; lequel le même jour venant à Paris, et ayant rencontré M. de Vendôme qui s'enfuyoit, de qui les chevaux étoient recrus, lui avoit prêté les siens qui étoient frais. Saint-Géran, voyant qu'il n'y avoit qu'à crier pour l'avoir, extorqua un brevet de promesse de l'être, et M. de Créqui eut un brevet de duc et pair. La Reine me dit le soir: « Bassompierre, tu ne m'as rien demandé comme les autres. — Madame, lui répondis-je, ce n'est pas à cette heure, que nous n'avons fait que notre devoir bien simplement, de vous demander récompense; mais j'espère que, quand par de grands services je l'aurai mérité, le Roi me donnera des honneurs et des biens sans que je lui demande. » M. le prince fut arrêté par M. de Thémines en ce passage qui va de la chambre de la Reine en son cabinet, en cet appartement de l'entre-salle, et fut mené par un petit degré dans la chambre de la Reine, qui est du plain-pied de la cour, où il coucha ce soir-là pendant que l'on grilloit la chambre au-dessus du cabinet des livres où on le mena.

Le vendredi matin, 2 du mois de septembre, il fut gardé par M. le maréchal de Thémines, et ses enfans, et plusieurs autres gentilshommes et archers de la garde du corps.

La Reine tint conseil ce jour-là, où il fut établit un conseil de guerre, et commandé au maréchal de Brissac d'y présider, et aux principaux chefs de guerre d'y assister. Il fut résolu que l'on mettroit une armée sur

pied, et me fut ordonné d'aller lever six mille Suisses. Puis le Roi, désirant que je demeurasse près de lui, ordonna M. de Caumartin pour y aller comme un des anciens ambassadeurs du Roi en Suisse. Mais je l'empêchai, désirant que M. de Castille, qui avoit grand crédit en Suisse, y allât faire la levée, ce qu'il fit. Le Roi commanda à M. de Créqui de prendre les compagnies françaises qui sortiroient de garde, pour aller chasser le peuple qui continuoit, non pas de piller, car c'en étoit fait, mais de démolir la maison du maréchal d'Ancre; ce que M. de Créqui exécuta, et y mit des soldats pour la garder.

La Reine ensuite songea à retirer M. de Guise de l'intrigue où ces autres princes étoient, et pour cet effet lui fit écrire par M. le nonce, par madame la princesse de Conti et mesdames de Guise avec lesquelles elle en conféra, et y travaillèrent avec soin et passion. Le sieur Lafont, depuis abbé de Foix, fut employé aux allées et venues sur ce sujet.

Le lundi 5, le conseil de guerre proposé se tint, auquel M. le maréchal de Brissac présida, et messieurs de Créqui, Praslin, Saint-Luc, Saint-Géran, Vignolles, Schomberg et moi, fûmes ordonnés pour y servir, comme aussi messieurs de Villeroi et le président Jeannin, auquel on fit le projet de l'armée que le Roi vouloit mettre sur pied.

Le mardi 6, M. d'Angoulême revint de Péronne, et, ayant su que ce conseil de guerre étoit établi, demanda à Barbin s'il n'y pourroit pas aller, qui lui dit que oui.

Le mercredi 7, il vint de bonne heure, prit la maîtresse place pour y présider, et M. le maréchal

prit la seconde sans contestation. Sur quoi M. de Praslin, auprès duquel j'étois, me dit que M. le maréchal se faisoit tort de céder au comte d'Auvergne, et que c'étoit par inadvertance. Je savois bien que Saint-Géran vouloit mal à M. d'Angoulême, à cause du château de Bourbon-l'Archambault qu'il tenoit sur madame d'Angoulême. Je me levai lors et fis signe audit Saint-Géran de me venir parler à la fenêtre ; et lui ayant dit que nous ne devions pas souffrir que le comte d'Auvergne nous précédât, n'ayant pas été remis en sa bonne fame et renommée depuis sa condamnation, non-seulement il l'approuva, mais fit signe à Vignolles et à moi, à M. de Créqui, et nous, puis après, appelâmes tout le reste, et ne demeura que messieurs le comte d'Auvergne, de Brissac, de Villeroi et de Jeannin ; mais ayant appelé M. le maréchal de Brissac, nous lui fîmes reproche de ce qu'étant président du conseil de guerre et maréchal de France, il avoit souffert M. le comte d'Auvergne le précéder dans le conseil, et que nous, qui n'étions rien de tout cela, ne l'avions pas voulu endurer, ains lui en avions voulu faire le reproche et la honte.

Il nous dit sur cela qu'il n'y avoit pas pensé, mais que si messieurs de Saint-Géran et La Curée, Créqui et Bassompierre, lui vouloient promettre de l'assister, car nous quatre avec nos troupes étions les messieurs du Louvre, qu'il le tueroit s'il venoit se mettre au-dessus de lui ; ce que les autres lui promirent, et moi à plus forte raison étant son neveu et intéressé dans son honneur. Mais M. de Praslin me dit ensuite : « Ce que M. le maréchal de Brissac a proposé de faire est généreux, ce qu'il a désiré de vous est convenable ;

et ce que vous lui avez tous quatre promis est digne de vous. Néanmoins il est de votre devoir de l'empêcher, et faut que de bonne heure on avertisse la Reine qu'elle prévienne cet inconvénient, défendant au comte d'Auvergne de se trouver au conseil, ou le rompant, puisqu'elle l'a établi pour faire l'état de l'armée qu'elle veut mettre sur pied, ce qui a été résolu en ces deux conseils; ou s'il en faut tenir quelque autre, que ce soit en sa présence. Car nous ferions au Roi et à la Reine un grand outrage que nous pouvons éviter; et par notre discorde nous hausserions le chevet aux mal contens abattus, et ce désordre pourroit à même temps être suivi de la délivrance de M. le prince prisonnier au Louvre. »

Je lui dis que je tenois son avis très-bon, mais que mon âge, la parentelle que j'avois avec M. le maréchal, et l'intérêt où j'étois embarqué, m'empêchoient de le faire. Il me dit qu'il n'en vouloit pas seulement parler à moi, mais aussi à toute la compagnie, ce qu'il fit à l'heure même, et leur dit :

« Messieurs, dans la ferme et haute résolution que nous venons de prendre de tuer un prince dans le Louvre, et quasi entre les bras du Roi et de la Reine, au milieu de son conseil, nous fortifiant pour cet effet de gens de guerre que ces messieurs ont sous leurs charges à tout autre effet que celui à quoi ils le destinent maintenant, nous n'avons point regardé le Roi ni ses intérêts, encore moins l'état des affaires présentes ni le bien de l'État, à quoi notre entreprise répugne présentement. Je suis d'avis, avec tous vous autres, que si le comte d'Auvergne revient au conseil, lui qui étant condamné à mort pour les

causes contenues en l'arrêt, et dont il n'est déclaré ni innocent ni absous, ni rétabli en sa bonne fame et renommée, nous nous y opposions, et que nous contribuions de notre vie au dessein de M. le maréchal; mais il me semble que, si en avertissant la Reine de ne l'y faire venir, et de lui commander qu'il s'en déporte, ou qu'elle ne fasse plus tenir le conseil, pour éviter l'inconvénient qui en pourroit arriver, que nous ferions notre devoir, et que nous préviendrions un mal qui en peut laisser à la France, et nous apportera peu de gloire à l'avenir, que l'on dise que M. le maréchal, assisté de tant de braves hommes, ait tué avantageusement un seul homme, et peut-être sans résistance, peut-être sans épée.»

Son avis ne fut pas seulement approuvé de la compagnie, mais du maréchal aussi. Et tous ensemble me demandèrent la charge d'en parler de telle sorte à la Reine, sans l'offenser ni la mettre en colère, qu'elle connut néanmoins que la compagnie ne souffriroit plus ledit comte d'Auvergne présider au conseil de guerre, non pas seulement y assister, s'il n'étoit purgé et absous précédemment. Ce qu'ayant remontré à Sa Majesté, elle prit très-bien cette affaire, et défendit qu'on tînt plus de conseil; et Sa Majesté, qui crut qu'en faveur de M. de Guise la compagnie avoit fait cela pour faciliter davantage son retour, elle se hâta de le procurer. Peu après le milord de Hay s'en retourna en Angleterre sans avoir fait aucune proposition.

Et le dimanche 25 du même mois, messieurs de Guise et de Chevreuse revinrent trouver Leurs Majestés, qui les reçurent très-bien. Ce même jour la Reine me dit que je ne m'en allasse point,

quand elle donneroit le bon soir, et qu'elle me vouloit parler. Et après que tout le monde fut retiré, M. le maréchal de Thémines étant aussi demeuré, elle me dit : « Bassompierre, ayant à transporter M. le prince hors d'ici, je me suis voulu fier à vous de sa conduite. Voilà M. le maréchal de Thémines qui l'a pris, et qui l'a gardé dans le Louvre avec peine; mais il seroit à craindre que, si je l'y tenois plus longuement, l'on ne fît quelque entreprise pour le sauver; ce qui se pourroit faire aisément, et vous avez vu que tantôt, quand ces princes sont revenus de Soissons, il y avoit plus de deux cents gentilshommes qui étoient avec eux, ou pour l'amour d'eux, dans le Louvre; joint aussi que cela empêche que le Roi et moi n'osons quasi en sortir; et si nous voulions aller à Saint-Germain ou ailleurs, il ne seroit ici en sûreté. C'est pourquoi je le veux mettre à la Bastille, et veux que vous m'en répondiez par les chemins, et que vous vous en chargiez, car M. le maréchal n'a autre chose que ce qui sera dans son carrossé. Nous le ferons passer dans la grande galerie aux Tuileries, et de là, avec les Suisses du faubourg Saint-Honoré et les Suisses et Français qui sont derrière et devant le Louvre, vous le mènerez par hors de la ville dans la fausse porte de la Bastille; ce que je crois que vous pourrez faire sûrement. » Elle me dit ensuite que le Roi vouloit tant faire pour moi, que *li honori*, *li beni*, *li carichi* (ce sont ses mots) ne me manqueroient pas. Je lui répondis que l'honneur de sa confiance m'étoit suffisante récompense du petit service qu'elle désiroit de moi, lequel j'exécuterois fort fidèlement, à peine de ma vie; mais que si j'osois lui conseiller de faire passer

M. le prince à travers la ville, je lui répondois de le conduire à la Bastille en toute sûreté ; qu'il n'y avoit rien à craindre, que rien ne se remueroit, et que quand il y auroit gens pour ce faire (que non), nous serions passés avant qu'ils eussent pensé à se mettre en état de l'empêcher.

M. de Thémines, qui n'approuvoit point de passer sur la contrescarpe de la ville, qui est un très-méchant chemin, fut bien aise que j'eusse dit la même chose à la Reine qu'il lui avoit précédemment proposée, et l'appuya de telle sorte, par d'autres raisons, qu'enfin la Reine me dit : « Répondez-moi de M. le prince, et puis faites tous deux comme vous l'entendrez. » Je lui dis qu'elle envoyât quérir les deux compagnies de la garde française pour leur faire le commandement. Elle me dit : « Faites-leur de ma part.— Madame, lui dis-je, nous ne levons pas la garde comme cela ; il faut que de la propre bouche de Votre Majesté ils en reçoivent le commandement, autrement ils ne le doivent faire. » Elle me dit : « Cela me fera ruiner ; allez les trouver vous-même. » Ce que je fis, et envoyai en même temps quérir les deux cents Suisses du faubourg Saint-Honoré, pour venir devant le Louvre sans battre tambour. Je ne trouvai que des sergens dans les corps-de-garde français, que j'envoyai à la Reine, qui leur commanda de faire ce que je leur dirois. Je pris deux cents hommes des deux compagnies françaises, et cent de celle des Suisses qui étoient en garde, et quelque cent cinquante qui me vinrent du faubourg Saint-Honoré. J'envoyai monter à cheval huit gentilshommes des miens, messieurs de Vignolles, Chambret et Brécieux, qui, se doutant qu'il y

avoit quelque chose, m'attendirent dans la cour du Louvre pour savoir ce que c'étoit; lesquels y vinrent aussi, et cinq ou six gentilshommes de la Reine. Il y avoit douze gardes avec six Suisses du corps, avec leurs pertuisanes et hallebardes, autour du carrosse: et quand tout fut prês, M. de Thémines et moi vînmes dans la chambre de M. le prince. Il s'éveilla en sursaut; ce qui l'étonna, et eut grande appréhension. Je ne me voulus point montrer, le voyant si effrayé, et sortis du Louvre, faisant mettre en bataille les deux cents Français devant l'hôtel de Longueville. Et comme le carrosse fut sorti du Louvre, dans lequel étoit M. le prince, les trois cents Suisses le suivirent immédiatement, faisant la retraite; et ainsi le menâmes sans flambeaux à la Bastille, ayant, avant sortir du Louvre, mandé à M. de Guise; qui étoit revenu de Soissons le jour même, qu'il ne prît l'alarme de voir venir droit à son logis les Français et Suisses de la garde, et que la Reine m'avoit permis de lui mander que ce n'étoit contre lui qu'ils marchoient, mais que c'étoit pour conduire M. le prince à la Bastille. Celui que j'y envoyai le trouva déjà habillé et prêt de monter à cheval, sur l'avis que l'on lui avoit donné que l'on mettoit les gardes en ordre pour le venir prendre.

Je devins lors extrêmement amoureux de mademoiselle d'Urfé, et le Roi, peu devant la Toussaint, tomba malade; de sorte que, la veille de la Toussaint, il lui prit une foiblesse avec une convulsion, que l'on appréhendoit se devoir dégénérer en apoplexie, et on craignit que, si elle lui venoit, elle ne l'emportât. En effet, ce n'étoit rien; mais à ces têtes si pré-

cieuses on craint tout. La Reine même, sur ce qu'on lui dit du mal, me commanda de me tenir cette nuit-là au Louvre, pour y amener en diligence les Suisses, en cas qu'il en mésadvint; mais le matin, le Roi se portant bien et ayant bien dormi, on fut délivré de peine.

Je partis le lendemain de la Toussaint pour aller recevoir les Suisses. Et parce que M. de Nemours étoit avec une armée que le roi d'Espagne avoit levée sous son nom, et lui faisoit conduire contre le duc de Savoie, le Roi, avec qui le duc étoit en parfaite intelligence, prit soin de sa conservation; commanda à M. Le Grand, avec quelques troupes, de s'acheminer en Bresse, et d'apporter toute l'aide qu'il pourroit à M. le prince de Piémont, qui gardoit la Savoie pendant que son père défendoit le Piémont contre le roi d'Espagne. J'eus ordre d'emmener trois cents chevaux avec moi, et, en cas que M. Le Grand me mandât, de tourner à lui avec les Suisses et la cavalerie : mais, comme j'arrivai à Provins, me vint trouver un homme que M. Le Grand dépêchoit au Roi, qui m'apporta de ses lettres par lesquelles il me mandoit qu'il avoit accommodé M. de Nemours avec M. le prince de Piémont, et que l'armée de M. de Nemours étoit débandée. Messieurs du parlement de Dijon m'écrivoient, comme aussi M. le marquis de Mirebeau, pour me prier que, la paix étant faite, je ne voulusse charger la Bourgogne de la cavalerie qui étoit prête d'y entrer. Ce que je fis, et l'envoyai loger à Bergère, attendant autre ordre du Roi, à qui j'en écrivis pour leur donner.

J'arrivai à Saint-Jean-de-Losne à même temps que les deux régimens suisses sous la charge des colonels

Fugly et Greder, que M. de Castille avoit levés et amenés. Je leur fis faire leur premier serment, et les emmenai jusques à Châtillon-sur-Seine, où le Roi m'écrivit d'en envoyer l'un en Nivernais et l'autre en Champagne, avec l'ordre des garnisons où ils devoient aller. Ce qu'ayant fait, je quittai mon train, et vins avec dix chevaux coucher à Bar-sur-Aube, pour, le lendemain, venir à Bar, où M. de Lorraine tenoit les États, que je voulois voir; mais, ayant appris qu'il en étoit parti, j'allai passer à Châlons où je trouvai messieurs de Praslin et de Thermes; auxquels ayant confié le régiment du colonel Fugly pour le mettre en garnison, je m'en revins à la cour extrêmement amoureux, où le duc de Crouy s'étoit embarqué pour épouser Urfé, et me pria de traiter ce mariage: ce que je fis à dessein de le rompre; mais mes peines furent vaines; car il passa par-dessus toutes les difficultés que je lui proposai, et l'épousa.

Le maréchal d'Ancre étoit revenu à la cour pendant mon voyage de Bourgogne. On avoit ôté les sceaux à M. du Vair, que l'on avoit donnés à M. Mangot, et sa charge de secrétaire-d'État à M. de Luçon. La fille dudit maréchal tomba malade et mourut, dont il eut, et sa femme aussi, un cruel déplaisir. Je dirai une chose qui se passa entre lui et moi le jour de la mort de sa fille, par laquelle on pourra voir une prescience qu'il avoit de l'accident qui lui arriva ensuite. Je le vins voir le matin et l'après-dînée encore; mais il me fit prier de remettre la partie à une autre fois, et m'envoya prier le soir de venir chez lui; ce que je fis à l'heure même, en ce petit logis, sur le quai du Louvre, où sa femme et lui étoient fort affligés, et tâ-

chai le plus que je pus, tantôt à le consoler, tantôt à le divertir; mais son deuil augmentoit à mesure que je lui parlois, et lui ne me répondit autre chose, en pleurant, sinon : « *Seignor,* je suis perdu; *seignor,* je suis ruiné; *seignor,* je suis misérable. » Enfin je lui dis qu'il considérât la personne de maréchal de France qu'il représentoit, qui ne lui permettoit ces lamentations, dignes de sa femme, indignes de lui; que véritablement il avoit perdu une fille bien aimable et utile à sa fortune, mais que quatre nièces lui avoient succédé en la place de sa fille, qui lui apporteroient peut-être autant de consolation, les faisant venir près de lui, et beaucoup plus d'appui à sa fortune, en s'alliant, par leur moyen, de quatre grandes maisons en France, dont il auroit le choix, et plusieurs autres choses que Dieu m'inspira de lui dire. Enfin, après avoir encore quelque temps pleuré de la sorte, il me dit : « Ah! monsieur, je regrette véritablement ma fille, et la regretterai tant que je vivrai. Je suis néanmoins homme qui peut supporter constamment une affliction pareille à celle-là; mais la ruine de moi et de ma femme, de mon fils et de ma maison, que je vois prochaine devant mes yeux, et qui est incurable par l'opiniâtreté de ma femme, me fait lamenter et perdre patience; laquelle je vous découvrirai comme à un véritable ami, duquel j'ai reçu toute ma vie assistance, et à qui je confesse n'avoir pas rendu la pareille, et fait ce que je voulois et pouvois faire. Mais baste, je l'amenderai, s'il plaît à Dieu. Sachez, monsieur, que, depuis le temps que je suis au monde, j'ai appris à le connoître, et voir, non-seulement les élévations de la fortune, mais encore les chutes et déca-

dences, et que l'homme arrive jusques à un certain point de bonheur après lequel il descend, ou bien il précipite, selon que la montée qu'il a faite a été haute et roide. Si vous ne m'aviez connu dès ma bassesse, je tâcherois de vous la déguiser; mais vous m'avez vu à Florence, débauché, quelquefois en prison, quelquefois banni; le plus souvent sans argent, et incessamment dans le désordre et dans la mauvaise vie.

« Je suis né gentilhomme et de bons parens; mais, quand je suis venu en France, je n'avois pas un sou vaillant, et devois plus de huit mille écus. Le mariage de ma femme, et les bonnes grâces de la Reine, m'ont donné beaucoup d'intrigues du vivant du feu Roi; beaucoup de biens, d'avancemens, de charges et d'honneurs pendant sa régence; et j'ai travaillé à ma fortune et l'ai poussée en avant autant qu'un autre le pourroit faire, tant que j'ai vu qu'elle m'étoit favorable : mais depuis que j'ai reconnu qu'elle se lassoit de me favoriser, et qu'elle me donnoit des avertissemens de son éloignement et de sa fuite, j'ai pensé à faire une honnête retraite, et de jouir en paix, ma femme et moi, des grands biens que la libéralité de la Reine nous avoit donnés, et que notre industrie nous avoit fait acquérir; et, en logeant et alliant nos enfans en notre pays natal, en de bonnes familles, leur laisser après nous notre héritage et succession. C'est de quoi, depuis quelques mois, j'importune ma femme en vain; et à chaque coup de fouet que la mauvaise fortune nous donne, je continue de la presser. Quand j'ai vu qu'un grand parti s'est élevé en France, qui m'a pris pour prétexte de sa soulevation, qu'il m'a déclaré un des cinq tyrans qu'il vouloit détruire; quand

M. Dolet, qui étoit mon confident, mon ami et ma créature, et j'ose dire serviteur, m'est mort; quand un infâme cordonnier de Paris me fait un affront, à moi maréchal de France; quand j'ai été forcé de quitter mon établissement de Picardie, ma citadelle d'Amiens, et laisser Ancre en proie de M. de Longueville, mon ennemi; quand j'ai été contraint de me retirer, ou, pour mieux dire, de m'enfuir en Normandie, j'ai fait voir à ma femme que, parmi les grandes obligations que nous avions à Dieu, celle de nous avertir de faire notre retraite n'étoit pas des moindres. Nous avons vu ensuite saccager notre maison, avec perte de plus de deux cent mille écus. Nous avons vu pendre, sur notre moustache, deux de nos gens, pour avoir donné de notre part des bastonnades à ce maraud de cordonnier. Que voulions-nous plus attendre, sinon la mort de notre fille, qui nous avertit de la nôtre qui est prochaine, et qu'il y avoit encore lieu de l'éviter, si promptement nous voulions songer à une retraite à laquelle je pensois avoir bien prévu, en offrant six cent mille écus au Pape pour l'usufruit, notre vie durant, du duché de Ferrare, où nous eussions passé en paix le reste de nos jours, et laissé encore deux millions d'or de succession à nos enfans? ce que je ne faudrai point de vous dire, et de vous le faire voir. Nous avons pour un million de livres, pour le moins, des biens établis en France au marquisat d'Ancre, Lésigny, ma maison du faubourg et celle-ci. J'ai racheté notre bien de Florence qui étoit engagé, et en ai pour cent mille écus en ma part, et ai encore deux cent mille écus à Flo-

rence et autant à Rome. J'ai pour un million encore, outre ce que nous avons perdu au pillage de notre maison, en meubles, pierreries, vaisselle d'argent, et argent comptant. Ma femme et moi avons encore pour un million de livres de charges, à les vendre à bon prix, sans celles de Normandie, de premier gentilhomme de la chambre, et intendant de la maison de la Reine, et de dame d'atours, gardant mon office de maréchal de France. J'ai six cent mille écus sur Feydeau, et plus de cent mille pistoles d'autres affaires. Je n'y compterai pas la bourse de ma femme. N'est-ce pas, monsieur, de quoi nous contenter? Avons-nous encore quelque chose à désirer, si nous ne voulons irriter Dieu qui nous avertit, par des signes si évidens, de notre entière ruine. J'ai été toute cette après-dînée avec ma femme pour la conjurer de me retirer. Je me suis mis à genoux devant elle pour tâcher de la persuader avec plus d'efficace; mais elle, plus aheurtée que jamais, me reproche ma lâcheté et ingratitude de vouloir abandonner la Reine, qui nous a donné ou fait acquérir par son moyen tant d'honneurs et de biens; de sorte, monsieur, que je me vois perdu sans ressource : et si ce n'étoit que j'ai tant d'obligations à ma femme, je la quitterois et m'en irois en lieu là où les grands ni les peuples de France ne me viendroient pas chercher. Jugez, monsieur, si j'ai raison de m'affliger, et si, outre la perte de ma fille, ce second désordre ne me doit pas doublement tourmenter. »

Je lui dis ce que je pus, tant pour le consoler que pour le divertir de cette pensée, et puis me retirai.

Et ai voulu faire voir par ce discours comme les hommes, et principalement ceux que la fortune a élevés, ont des inspirations et des prévoyances de leur malheur; mais ils n'ont pas la résolution de les prévenir pour l'éviter. L'année se finit par les noces de M. de Crouy et de mademoiselle d'Urfé.

Et celle de 1617 commença joyeusement par force assemblées qui se firent fort belles, auxquelles, outre les jeux, festins et comédies, il y avoit aussi de bonne musique. On passa bien le temps à la foire Saint-Germain. La jeune Reine infante, qui l'année précédente dansa un assez chétif ballet d'Espagnoles, en carême-prenant à Tours, en voulut danser un avec des Françaises; ce qu'elle fit seulement en l'antichambre de la Reine, sa belle-mère. Nous dansâmes en même lieu, et en d'autres à la ville, le ballet du Commissaire, puis ensuite celui du Prince de Chypre, qui fut très-beau.

Je gagnai cette année-là, au jeu du trictrac, cent mille écus, ou à M. de Guise, ou à M. de Joinville, ou à M. le maréchal d'Ancre. Je n'étois pas mal à la cour ni avec les dames, et quantité de belles maîtresses. En ce même mois M. de Thémines fut tiré de la Bastille et de la garde de M. le prince, dont il fit de grandes plaintes. On l'apaisa en lui donnant la lieutenance de l'armée en Champagne. J'entrai à la Bastille avec cent Suisses, d'où je tirai quelques chevau-légers de la Reine-mère, que du Tiers, qui en étoit maréchal des logis, y avoit menés pour aider Rose, qui y commandoit, d'en chasser M. de Thémines. J'en fis aussi sortir la compagnie de Saint-Béat qui y étoit en garnison; et, lorsque Vausay en

eut levé une pour y mettre, j'en tirai les Suisses.

Le duc de Crouy emmena sa femme en Flandre au carême, et moi je m'en allai à l'armée, qui lors étoit commandée par M. de Guise, et sous lui M. le maréchal de Thémines, et pour maréchal de camp M. de Praslin. Je fus grand-maître de l'artillerie par commission, et trouvai, le 7 de mars, l'armée deux jours après qu'elle eut assiégé Château-Portien, lequel se fit battre sans effet huit jours durant, que nous attaquâmes par le château. Au même mois, un nommé d'Estoy vint dire exprès à mon logis, où il fut envoyé par Luynes (1), que la Reine-mère venoit de chasser

(1) On trouve dans les fragmens de Bassompierre, publiés en 1803, des détails assez curieux sur l'origine de la maison de Luynes; nous croyons devoir les citer.

« Le roi François I avoit un chalant, joueur de luth, Allemand, « nommé Albert, à qui, outre d'autres biens qu'il lui fit, il bailla un « bon canonicat de Marseille, lorsqu'il y fit la première fois son entrée, « pour un sien frère, homme d'église, lequel, à ce que l'on dit, eut « deux bâtards. Il fit étudier l'aîné et suivre les armes au second; à « quoi tous deux réussirent très-bien, car l'aîné fut un excellent mé- « decin qui servit la reine de Navarre, mère du feu roi Henri IV, « nommé M. de Luynes, d'une cassine proche de Mornas au Comtat « Venaissin, que son père avoit achetée de la succession d'Albert son « frère; l'autre suivit les armes, fut archer du roi Charles, et se battit « en champ clos dans le bois de Vincennes devant toute la cour, et tua « son ennemi, ce qui le mit en réputation; de sorte que M. d'Anville, « gouverneur de Languedoc, le prit avec lui, et lui donna sa lieute- « nance au Pont-Saint-Esprit, puis le mit dans Beaucaire, et laissa « trois fils et quatre filles.

« Le médecin servit la reine de Navarre jusques à sa mort, et même « lui prêta dans ses nécessités jusques à douze mille écus, qu'il avoit « gagnés à son service ou à ses pratiques. Luynes, gouverneur de « Beaucaire à sa mort, commanda que l'on menât son fils aîné au roi « Henri IV pour le nourrir page, en considération de l'argent qu'il « leur devoit, et qu'il lui plût lui faire sa fortune. Le Roi commanda à « M. Le Grand de le recevoir page de l'écurie; mais il le trouva si joli

Luynes, pour avoir voulu enlever le Roi et l'emmener hors de Paris, et du pouvoir de la Reine-mère. Et Mathurine, envoyée à même effet à mon logis, en partit tout éplorée pour venir dire au Roi et à Luynes qu'il fit croire au Roi que c'étoit le maréchal d'Ancre qui faisoit courre ce bruit, pour voir comme Sa Majesté le prendroit, pour ensuite l'exécuter en effet; dont le Roi s'anima de plus en plus contre le maréchal d'Ancre, et Luynes et ledit maréchal en eurent de grosses paroles.

Le soir même, comme la Reine me parloit de cela, je lui dis : « Madame, il me semble que vous ne songez pas assez à vous, et qu'un de ces jours on vous tirera le Roi de dessous l'aile. On l'anime contre

« et beau, qu'il le fit page de la chambre; et quand il sortit de page, « le comte de Lude, qui l'affectionnoit, le prit à son service, et l'y « retint jusqu'à ce qu'ayant débauché une des demoiselles de sa femme, « il le chassa.

« Lors il se retira à La Flèche chez La Varenne, de qui il aimoit « la fille, lequel le mena à la cour avec les deux frères de Cadenet et « de Brantes, et intercéda auprès du Roi que, pour l'intérêt de douze « mille écus que Sa Majesté devoit à feu leur père, elle leur voulût « donner à eux trois mille écus de pension; ce que le Roi fit; et, « après le décès du Roi, ayant prié le marquis d'Ancre de leur faire « doubler cette chétive pension incapable de les pouvoir nourrir, le « marquis, qui avoit déjà trop d'autres pour qui demander, pria Bassompierre d'en parler devant lui à la Reine, qui leur accorda aussitôt; « et lors ces trois jeunes hommes s'adonnèrent à suivre le Roi, qui, à « cause de son âge, n'étoit suivi d'ordinaire que de ceux qui y étoient « obligés par leurs charges et leur assiduité et industrie; ce qui les mit de « telle sorte aux bonnes grâces du Roi, que le maréchal de Souvré qui « les vouloit pour Courtanvaux son fils, primativement à tous autres, « en prit ombrage, et leur défendit de s'approcher du Roi : ils s'en « plaignirent au maréchal d'Ancre et à la Reine qui les remit près du « Roi son fils; ensuite de quoi le maréchal fut tué, la Reine chassée, « et eux en la prodigieuse éminence de faveur où nous les avons vus « jusqu'à la mort de l'aîné, connétable de France. »

vos créatures premièrement, et puis ensuite on l'animera contre vous. Votre autorité n'est que précaire, qui cessera dès que le Roi ne le voudra plus, et l'on l'induira pied à pied à ne le vouloir plus; comme il est aisé à des jeunes gens de se persuader de s'émanciper. Si le Roi s'en étoit allé un de ces jours à Saint-Germain, et qu'il eût mandé à M. d'Epernon et à moi, et qu'ensuite il nous dit de ne vous plus reconnoître, nous sommes vos très-humbles serviteurs, mais nous ne pourrions faire autre chose que de venir prendre congé de vous, et vous supplier très-humblement de nous excuser, si nous ne vous avons aussi bien servie pendant votre administration de l'Etat, comme nous y étions obligés. Jugez, madame, ce lui dis-je ensuite; ce que pourroient faire les autres officiers, et comme vous demeurerez les mains vides après une telle administration. »

Nous le pétardâmes la nuit du 28 ensuite sans aucun effet, et le sieur de Vignan, beau-frère de M. le maréchal de Thémines, y fut tué le lendemain de Pâques. Nous mîmes trois canons en batterie, entre la ville et le château, dont nous n'eûmes pas tiré trente coups que la ville parlementa. M. de Guise me commanda le 29 d'y entrer avec quatre compagnies de gardes françaises et autant de Suisses, et le lendemain 30, à la pointe du jour, le sieur de Montreau, qui commandoit au château, demanda à me parler, et me dit qu'il étoit prêt à se rendre si on lui vouloit faire honnête capitulation. Je lui offris sûreté pour le mener à M. de Guise et le ramener aussi, lequel lui ordonna de sortir sans enseigne ni battre tambour; et le soir il entra dedans, et y mit une compa-

gnie des gardes suisses et une des gardes françaises.

Le lendemain, dernier jour de mars, M. de Guise prit huit cents chevaux, et vint faire une cavalcade toute la nuit à Laon, sur l'avis que le lieutenant du duché de Guise lui avoit donné que le régiment de Balagny étoit logé à Vaux sous Laon; ce que nous trouvâmes aussi. Mais, comme l'on s'amusa un peu à faire l'ordre pour forcer ce quartier, ils en eurent l'alarme et se sauvèrent, partie dans l'église, partie dans les vignes qui sont sous la ville; de sorte que nous n'y trouvâmes et tuâmes que deux ou trois soldats, et mîmes le feu à leur quartier, lequel, nous partis, ils éteignirent.

M. de Guise, au retour, sépara son armée en trois, dont il en prit une partie, et vint assiéger et prendre un château rethelois, nommé Voisigny. Il bailla l'autre à M. le maréchal de Thémines pour aller quérir six canons à Rocroy pour battre Rethel, et me laissa avec le reste à Château-Portien pour recevoir aussi les nouvelles troupes qui lui venoient, et donna un rendez-vous, le samedi 8 avril, à neuf heures du matin, pour venir par trois endroits investir Rethel. Ce que nous fîmes; et le lendemain, parce que la compagnie des chevau-légers d'Aubilly, qui étoit dans la place, sortoit souvent à la faveur du canon de la ville et de la mousqueterie qu'il avoit logée pour le favoriser, M. le maréchal de Thémines, et moi avec lui, le chargea et rembarra, avec perte de quelques-uns de la troupe dudit Aubilly, et de quelque mousqueterie, qui ne se purent assez à temps retirer. Le temps fut fort pluvieux, et comme la terre est grasse au Rethelois, nous eûmes mille peines, et principale-

ment à faire marcher nos canons qui enfonçoient par dessus l'essieu. Enfin nous préparâmes une batterie de huit pièces au bas de la ville; mais, comme je fus venu le matin, vendredi 14 avril, voir si Lesine m'avoit tenu promesse d'avoir les huit pièces en batterie à la pointe du jour, je trouvai qu'il n'y en avoit que deux, et une à trente pas de la batterie, tellement enfoncée dans la terre que l'on n'en avoit pu la retirer. Une quatrième étoit à cent pas de là, que les officiers y avoient laissée, parce qu'en venant quelques charretiers et chevaux ayant été tués, les autres avoient dételé et s'en étoient fuis. Je pris lors cinquante Suisses à qui je promis cinquante écus pour me mettre ces deux pièces en batterie, et les attelai au lieu des chevaux, ayant fait creuser premièrement dessous les roues de la pièce, et fait mettre de fortes planches, afin qu'elle ne s'embourbât plus. Nous tirâmes la première en batterie, sans qu'on nous tirât de la ville; mais comme nous nous mîmes après la plus éloignée, et que nous la tirions proche de la batterie où nous l'avions déjà amenée, et que je les aidois à tirer, les ennemis nous firent une salve, en laquelle deux Suisses furent tués, trois blessés, et moi d'une mousquetade dans le petit ventre du côté droit. Je pensois être mort, et M. le maréchal de Thémines, qui étoit à la batterie, le crut aussi. Toutefois Dieu voulut que la quantité de hardes que la balle rencontra la retint; car elle perça cinq doubles de mon manteau, deux doubles de ma hongreline fourrée, mon ceinturon et ma basque: ce qui fit qu'elle s'arrêta sur le péritoine sans le percer; de sorte que, quand on sonda la plaie, la balle se rencontra dans cette

épaisseur de chair qui est sur le ventre, où l'on fit une incision, et elle tomba. Je n'en tins jamais qu'un jour le lit, bien que ma plaie fût onze jours à se fermer, à cause du drap qui étoit dedans.

Le samedi 15, au soir, M. de Praslin ayant fait battre la ville avec ces quatre pièces susdites, n'en fut pas quitte à si bon marché que moi; car il eut une mousquetade qui lui perça la cuisse, toutefois sans offenser l'os, dont il fut aussi guéri dans un mois. Une heure après que M. de Praslin eut été blessé, Maroles vint au camp, avec sauf-conduit qu'il avoit envoyé demander, et capitula, au nom de M. de Nevers, pour la reddition de Rethel, laquelle ayant signée il entra dans la ville, et ayant apporté le contreseing de M. de Nevers, le gouverneur de la ville accepta la capitulation que Maroles avoit faite, et rendit la place à M. de Guise, et y vint loger le lendemain, qui étoit le 18 d'avril.

Le 19 il fit la montre générale de son armée, et se résolut d'envoyer quérir force canons pour assiéger Mézières, parce qu'il n'y en avoit plus que quatre de son armée qui ne fussent éventés; ce qui ne pouvoit de douze ou quinze jours être prêt. Cela fut cause que je lui demandai congé d'aller à Paris, pour parachever le traité que j'avois encommencé de la vente de ma charge de colonel des Suisses avec M. le maréchal d'Ancre qui m'en avoit offert jusqu'à 600,000 livres, et j'en demandois 650,000.

Le soir même que j'eus obtenu mon congé, le Roi et la Reine nous envoyèrent visiter, M. de Praslin et moi, croyant que je fusse bien plus blessé que je n'étois, vu le lieu de ma blessure. Ils nous écrivirent de

très-favorables lettres à tous deux, et le maréchal d'Ancre me manda que, si je jouois à me faire tuer, il seroit mon héritier, et que, si je me portois en état de venir conclure, il me donneroit, pour les 50,000 francs dont nous étions en dispute, pour 10,000 écus de pierreries au dire des orfévres. Je partis donc à ce dessein, et messieurs le marquis de Thémines, comte de Fiesque, Zamet et plus de cinquante autres gentilshommes, voulurent venir avec moi.

Nous partîmes donc le 21, et ne vînmes coucher qu'à Château-Portien; mais le lendemain nous vînmes coucher à Vely, où M. de La Curée nous vint voir. C'étoit un samedi au soir, et me pria de venir le lendemain ouïr messe et venir dîner à son quartier qui étoit sur notre chemin; ce que je fis.

Le 23 il nous fit fort bonne chère, et ensuite nous conduisit devant Soissons. Messieurs de Rohan, La Rochefoucault, Saint-Géran et Saint-Luc, vinrent au devant de nous, qui nous menèrent chez le comte d'Auvergne, qui étoit général de l'armée, et qui s'étoit amusé à faire des enceintes devant la ville, pour empêcher les sorties des ennemis, qui l'avoient malmené en un quartier où étoit logé Bussy-Lamet avec son régiment, sur lequel M. du Maine fit une brave sortie, menant deux pièces de canon devant lui, força ce quartier, tailla en pièces le régiment de Bussy, qu'il prit prisonnier, emporta ses drapeaux, que depuis il arbora sur les bastions de Soissons : de sorte que les tranchées n'étoient pas encore ouvertes, et ne le devoient être que le lendemain. M. le comte d'Auvergne nous fit l'honneur de nous faire voir ses retranchemens, nous assurant que dans quinze jours

il seroit maître de Soissons; ce que je ne crus pas, voyant la façon dont il se démenoit.

Le soir M. de Chevry nous donna à souper, à M. le comte d'Auvergne, duc de Rohan et à moi. Le lendemain je voulus faire le tour de la ville, et menai avec moi messieurs le marquis de Thémines, Zamet et Arnaud qui nous menoit, lequel s'entendoit bien à la guerre, et donnoit de très-bonnes raisons de ce qu'il eût voulu faire. Au retour, nous trouvâmes M. de La Rochefoucault; et, comme nous étions d'une diverse armée, et que nous voulions faire voir qu'en la nôtre nous ne craignions point les mousquetades, nous allâmes pour nous en faire tirer; mais les ennemis nous laissèrent approcher sans nous tirer; de telle sorte que, pour ne vouloir point retourner que nous n'eussions vu de leur feu, nous marchâmes jusque sur le bord du fossé; ils ne tirèrent point. Quand nous vîmes leur silence, nous rompîmes le nôtre, et leur criâmes des injures. Ils nous en répondirent, mais jamais ne tirèrent. Enfin, après avoir long-temps parlé ensemble comme si nous eussions été de même parti, nous nous retirâmes, et eux ne nous tirèrent jamais. Je revins souper, comme le jour précédent, chez M. le président de Chevry, avec messieurs de Rohan et le comte d'Auvergne. C'étoit le lundi 24 d'avril, qu'il arriva un des commis dudit président, comme nous soupions, lequel lui dit à l'oreille que le maréchal d'Ancre avoit été tué le matin. Il s'étonna fort à cette nouvelle, et la dit à M. le comte d'Auvergne, au-dessous duquel il étoit, qui n'en fut pas moins étonné, et s'entreparloient quelquefois. Enfin je les pressai de nous dire ce que c'étoit, et ils nous

dirent que le matin à onze heures le maréchal d'Ancre avoit, du commandement du Roi, été tué par Vitry; et pria M. de Rohan et moi de lui conseiller ce qu'il avoit à faire en cette occasion. Je lui demandai si le Roi ou la Reine lui avoient rien mandé. Il me dit que non. « Il semble, lui dis-je, que vous devez aller visiter vos quartiers, et que les chefs en soient avertis par votre bouche, lesquels vous prierez de contenir leurs gens en état, attendant que le Roi vous ait envoyé ses commandemens. » Il me pria de l'y accompagner, ce que je fis. Il avoit envie de faire discontinuer l'ouverture de la tranchée que M. de Saint-Luc commençoit alors; mais je l'en dissuadai, lui disant qu'il fît toujours son devoir jusques à ce que l'on lui mandât qu'il fît le contraire.

Sur les trois heures du matin Tavannes arriva, qui apporta à M. le comte d'Auvergne ordre de superséder toute hostilité contre la ville de Soissons. Le soir les ennemis furent mieux avertis que nous; car dès que je fus sur le bord de leur fossé, où ils ne nous tirèrent jamais, ils nous dirent que notre maître étoit mort, et que le leur l'avoit tué; mais je ne compris point pour l'heure ce qu'ils vouloient dire.

Nous partîmes le lendemain mardi 25, de bonne heure, de Soissons; et ayant passé l'Aisne sur le pont de bateaux, nous nous jetâmes sans y penser dans la cavalerie liégeoise, qui avoit eu avis de la mort de M. d'Ancre qui les avoit levés, dont ils furent fort étonnés. De fortune, ce même matin, ils étoient en armes pour faire montre, et, comme ils nous virent, ils firent dessein de nous prendre prisonniers, pour crainte qu'on ne les voulût tailler en pièces, et nous

faire servir de garans. Et comme un capitaine s'avança pour me parler, je fis l'affligé de la mort dudit maréchal, et lui demandai si je pourrois être en sûreté parmi eux, et s'ils pourroient empêcher que l'on ne me prît si le Roi le commandoit. Il me répondit qu'ils étoient eux-mêmes assez empêchés de se garantir, et que chacun tâchât à faire du mieux qu'il pourroit; et ainsi s'en revint à ses gens, et leur dit que nous étions des gens du maréchal d'Ancre. Ainsi, sans montrer que nous tirassions droit à Paris, nous demeurâmes un peu à les voir, et enfin les éloignâmes insensiblement et sortîmes de leurs mains. Nous vînmes coucher à Nanteuil, et le lendemain dîner chez Zamet, et après-dîner trouver le Roi, qui nous fit fort bonne chère, et nous commanda d'aimer M. de Luynes, que c'étoit son bon serviteur. Je lui demandai s'il nous permettoit de voir la Reine sa mère. Il me dit qu'il y aviseroit. Je vis cependant Zocoli, tailleur de ladite Reine, qui venoit de sa part visiter madame la princesse de Conti et madame de Guise, et lui faisois tous les soirs faire par lui mes complimens. On avoit rompu le pont du jardin du Louvre, et les gardes du Roi étoient dans l'antichambre de la Reine, qui ne laissoient entrer que ses domestiques. On traitoit cependant pour la faire partir; ce qui se fit le 4 de mai, veille de l'Ascension. Tout le matin l'on ne fit que charger le bagage, le Roi étant cependant au conseil, où il fut résolu et mis par écrit les choses que la Reine devoit dire au Roi en se séparant, et celles que le Roi lui devoit répondre. Il fut aussi convenu que l'un ni l'autre ne diroient rien davantage, et que quand la

Reine seroit habillée les princesses la pourroient voir, et les hommes ensuite, après que le Roi auroit pris congé d'elle; comme aussi que le maréchal de Vitry n'y seroit point, ni M. du Hallier son frère; que La Curée l'accompagneroit jusques à Blois; que lui et le colonel seroient auprès d'elle quand le Roi y viendroit. L'on envoya aussi les ordinaires et les plus affidés de M. de Luynes se tenir à la chambre, où souloient être ses gardes. Puis le Roi descendit, et la Reine, qui l'attendoit, étoit en l'allée, au sortir de sa chambre, pour entrer en son antichambre à même temps que lui. Messieurs de Vitry demeurèrent à la porte, et les trois Luynes marchèrent devant le Roi, lequel tenoit l'aîné par la main. M. de Joinville et moi suivîmes le Roi, et entrâmes après lui.

La Reine tint bonne mine jusques à ce qu'elle vît le Roi; alors elle se mit fort à pleurer; mais elle se mit le mouchoir devant les yeux, et son éventail au devant; et s'étant rencontrés elle mena le Roi jusques à la fenêtre qui regarde sur le jardin, et lors ôtant son mouchoir et son éventail, elle lui dit: « Monsieur, je suis marrie de n'avoir gouverné votre État pendant ma régence et mon administration plus à votre gré et gain que je n'ai fait; vous assurant que j'y ai néanmoins apporté toute la peine et le soin qu'il m'a été possible, et vous supplie de me tenir toujours pour votre très-humble et très-obéissante mère et servante. » Il lui répondit: « Madame, je vous remercie très-humblement du soin et de la peine que vous avez pris en l'administration de mon royaume, dont je suis satisfait, et m'en ressens obligé, et vous supplie de croire que je serai toujours votre très-

humble fils. » Sur cela, attendant le Roi qu'elle se baissât pour le baiser, et prendre congé de lui, comme il avoit été concerté; mais elle lui dit : « Monsieur, je m'en vais, et vous supplie d'une grâce en partant, que je me veux promettre que vous ne me refuserez pas, qui est de me rendre Barbin, mon intendant; et, comme je le crois, vous ne vous en voulez pas servir. »

Le Roi, qui ne s'attendoit point à cette demande, la regarda sans lui rien répondre. Elle lui dit encore : « Monsieur, ne me refusez point cette seule prière que je vous fais. » Il la regarda encore sans rien répondre. Elle ajouta : « Peut-être est-ce la dernière que je vous ferai jamais; » et puis voyant qu'il ne lui répondoit rien, elle dit : « Or sus; » et puis se baissa et le baisa. Le Roi fit une révérence, et puis tourna le dos. Alors M. de Luynes vint prendre congé de la Reine, à qui il dit quelques paroles que je ne pus entendre, ni celles aussi qu'elle lui répondit. Si fis bien celles qu'après lui avoir baisé la robe elle ajouta, qui furent qu'elle avoit fait une prière au Roi de lui rendre Barbin, et qu'il lui feroit service agréable et singulier plaisir de procurer que le Roi lui accordât sa requête, qui n'étoit pas si importante qu'il lui dût refuser. Comme M. de Luynes voulut répondre, le Roi cria cinq ou six fois : « Luynes, Luynes, Luynes; » et lors M. de Luynes, faisant voir à la Reine qu'il étoit forcé d'aller après le Roi, le suivit. Alors la Reine s'appuya contre la muraille, entre les deux fenêtres, et pleura amèrement. M. de Chevreuse et moi lui baisâmes la robe pleurant aussi; mais elle ne nous put voir à cause de ses larmes, ou elle ne nous voulut

parler ni regarder. Ce qui fit que j'attendis pour prendre encore une fois congé d'elle; ce que je fis comme elle retourna en sa chambre; mais elle ne me vit ni voulut voir, non plus que la première fois.

Sur cela le Roi se mit sur le balcon qui est devant la chambre de la Reine sa femme pour voir partir la Reine sa mère; et, après qu'elle fut sortie du Louvre, il courut à la galerie pour la voir encore passer sur le Pont-Neuf, puis monta en carrosse et s'en alla au bois de Vincennes. La Reine et tout le reste de la cour y arrivèrent le lendemain 5, qui étoit un mardi de l'Ascension. Le jeudi 7, arriva don Balthasar de Zuniga avec sa femme, qui s'en alloit en Espagne au retour de sa longue ambassade à la cour des Empereurs. Travail fut roué. Le vendredi 5, messieurs de Vendôme, du Maine et de Bouillon, vinrent faire la révérence au Roi qui les reçut fort bien. Le Roi, après avoir demeuré près de quinze jours au bois de Vincennes, s'en revint à Paris, et madame la princesse peu de temps après s'enferma à la Bastille avec M. le prince. Le Roi s'en alla à Saint-Germain où il demeura quelque temps. On trancha la tête à la maréchale d'Ancre en Grève. Madame la princesse entra dans la Bastille le 21 de juin, la veille de la petite Fête-Dieu. Geniès eut aussi la tête tranchée en Grève. Le Roi eut avis que Bournonville, par le moyen de Barbin, avoit quelque intelligence avec la Reine-mère, bien qu'il commandât sous son frère à la Bastille, et l'en fit sortir et le mit en prison. Et à quelques jours de là, un matin, le Roi me commanda de faire tenir proche la porte Saint-Antoine trois compagnies de Suisses, ce que je fis. Et M. le prince,

qui m'aperçut les y mener de sa fenêtre, prit opinion que l'on le vouloit mettre entre mes mains, dont il témoigna du ressentiment. Ce qu'ayant su, afin de lui lever cet ombrage, je ne voulus point paroître. Ces troupes, avec deux compagnies françaises, et cinquantes gendarmes et autant de chevau-légers, le menèrent au bois de Vincennes, où il demeura plus de deux ans. Depuis, les gardes françaises et suisses demeurèrent dans le château, jusques à ce que huit compagnies du régiment de Normandie, nouvellement établies, et mises sur pied, le fussent venu relever. M. le prince fut mené de la Bastille au bois de Vincennes le 15 septembre. Peu de jours ensuite M. de Persan, qui étoit demeuré gouverneur de la Bastille, fut soupçonné d'avoir su la pratique de M. de Bournonville son frère, et fut mis prisonnier.

Le Roi me mit dans la Bastille avec soixante Suisses, où je demeurai huit ou dix jours; au bout desquels le Roi m'ayant commandé de mettre la place entre les mains de M. de Luynes, à qui il en avoit donné la capitainerie, je lui résignai. Il y eut un jubilé extraordinaire que je fis à Paris, et le lendemain j'eus l'aventure qui nous brouilla M. de Montmorency et moi. J'allai trouver le Roi à Rouen, qui y faisoit tenir une assemblée de notables, en laquelle la paulette fut abolie.

Nous en partîmes M. de Guise et moi, et avec quatre carrosses de relais nous arrivâmes le 22 décembre, jour de Saint-Thomas, en un jour, de Rouen à Paris, sur la nouvelle de l'extrémité de la maladie de madame la princesse, qui accoucha de deux enfans ce même soir, qui n'eurent vie; et elle, dont la sienne

étoit désespérée, y ayant vingt heures qu'elle étoit en apoplexie, revint petit à petit après qu'elle fut délivrée.

Nous repartîmes de Paris la veille de Noël, en même carrosse de relais, et arrivâmes le soir à Rouen; qui est une diligence en carrosse qui ne s'étoit encore faite en cette saison. Après que l'assemblée fut finie, le Roi partit de Rouen, où M. de Villeroi étoit mort quelques jours auparavant.

Au commencement de l'année 1618 le Roi s'en vint demeurer quelques jours au château de Madrid, où il voulut que je vinsse loger. Le 17 janvier, Paris m'arma en Orgas. La foire Saint-Germain arriva, en laquelle Roucelay fut outragé par Rouillac. Le Roi dansa le ballet de Renaud et d'Armide, duquel je fus. Ensuite, les ducs et pairs et officiers de la couronne trouvèrent étrange que le garde des sceaux, qui n'est point officier de la couronne, et même le chancelier y étant, passât devant eux au conseil.

M. d'Épernon porta la parole au Roi devant ledit garde des sceaux; et comme il est un peu violent, attaqua ledit garde des sceaux, qui lui répondit plus hautement qu'il ne devoit. Trois jours après, le Roi, qui ce jour-là avoit pris médecine, les fit tous deux venir en sa chambre, où nous étions peu de gens, et leur commanda de demeurer amis. Et sur ce que M. d'Épernon s'échauffa encore un peu en paroles, le Roi, qui étoit assis, se leva contre M. d'Épernon et le malmena; puis ensuite, ayant dit qu'il vouloit aller à ses affaires, chacun sortit par la porte du cabinet, et M. d'Épernon s'en alla par la porte de la chambre, tout seul, et moi je le voulus aller accompagner, nonobs-

tant toute la brouillerie qu'il avoit eue. Et en ce temps-là, le Roi, qui étoit fort jeune, s'amusoit à force petits exercices de son âge, comme de peindre, de chanter, d'imiter les artifices des eaux de Saint-Germain, par de petits canaux de plume, de faire des petites inventions de chasse, de jouer du tambour, à quoi il réussissoit fort bien.

Un jour je le louois de ce qu'il étoit fort propre à tout ce qu'il vouloit entreprendre, et que, n'ayant jamais été montré à battre du tambour, il y réussissoit mieux que les autres. Il me dit: « Il faut que je me remette à jouer du cor-de-chasse, ce que je fais fort bien, et veux être tout un jour à sonner. » Je lui dis: « Sire, je ne conseille pas à Votre Majesté d'en sonner trop souvent; car, outre que cela fait venir les hargnes, il nuit encore grandement au poumon; et même j'ai ouï dire que le feu roi Charles, à force de sonner du cor, se rompit une veine dans le poumon, qui lui causa la mort.—Vous vous trompez, me répliqua-t-il, le sonner du cor ne le fit pas mourir; mais c'est qu'il se mit mal avec la reine Catherine sa mère à Monceaux, et qu'il la quitta et s'en vint à Meaux. Mais si, par la persuasion du maréchal de Retz, qui le fit retourner à Monceaux auprès de la Reine sa mère, il n'y fût pas revenu, il ne fût pas mort si tôt. » Et comme je ne lui répondois rien sur ce sujet, Montpouillan, qui étoit là présent, me dit: « Vous ne pensiez pas, monsieur, que le Roi sût ces choses-là comme il les sait, et beaucoup d'autres encore?» Je lui dis: «Vraiment non, monsieur, je ne le pensois pas. » Cela me fit connoître que l'on lui donnoit beaucoup d'appréhension de la Reine sa mère,

de laquelle je me gardai bien à l'avenir de lui parler, même en discours communs.

Le duc d'Épernon, faisant réflexion sur la contestation qu'il avoit eue avec le garde des sceaux et avec le Roi, se trouva un peu étonné quand il se vit enfermé dans l'antichambre, et eût quelque soupçon que l'on le vouloit arrêter; car toutes les portes étoient fermées. Je m'avisai de regarder si le petit degré qui est contre la porte de la chambre du Roi n'étoit point aussi fermé, et, l'ayant trouvé ouvert, j'y amenai M. d'Épernon de qui les gens l'attendoient en la salle haute, et passâmes tous deux jusque devant le Louvre, où il trouva son carrosse qui l'emmena en son logis ou en quelque autre, me priant de lui envoyer donner avis si on avoit rien résolu contre lui.

Je parlai à M. de Luynes sur son sujet, qui me dit: « Il veut aller à Metz; qu'il hâte un peu son voyage, car ces messieurs pourroient animer le Roi contre lui. » Je vis bien qu'ils désiroient qu'il partît de la cour, et allai le lendemain trouver M. d'Epernon, et lui fis savoir l'intention du Roi et du favori. Il me pria de savoir si, venant trouver le Roi pour prendre congé de lui, il seroit le bien venu, dont je lui portai parole. Il vint donc après le dîner du Roi, et y reçut très-bon visage, et lui demanda congé d'aller à Metz, que le Roi lui accorda; et lui ayant dit adieu, le Roi s'en alla demeurer à Vanves, jusqu'à ce que M. d'Epernon s'en fût allé: ce qu'il pensoit qu'il feroit le jour d'après.

Il mena à Vanves M. son frère avec lui, avec qui il changea de gouverneur, mettant à la place

de M. de Brèves qui l'étoit, M. le comte du Lude. Après que le Roi eut demeuré deux jours à Vanves, et qu'il sut que tout Paris étoit venu visiter M. d'Epernon, et qu'il n'étoit point parti, que même il avoit dit à Saint-Géran qu'il avoit encore des affaires à Paris pour cinq ou six jours, le Roi s'en fâcha, et me dit qu'il retourneroit le lendemain à Paris, et que s'il l'y trouvoit encore il lui feroit un mauvais parti. M. de Luynes me dit même, devant le Roi, que je le visse, et que je lui fisse savoir qu'il ne demeurât plus long-temps à Paris s'il étoit sage. Je partis à la même heure, et vins dîner avec lui, auquel je dis l'humeur du Roi, lui palliant les choses qu'il ne devoit pas savoir si crûment. Enfin, après m'avoir long-temps parlé, il me pria d'assurer Sa Majesté que, le lendemain avant midi, il seroit hors de Paris, comme il fit. Le Roi y arriva le soir, et M. d'Epernon s'en alla à Fontenay, où il demeura encore sept ou huit jours, dont le Roi entra en telle colère, qu'il envoya loger à Rosoy ses chevau-légers; et M. le chancelier, qui étoit ami de M. d'Epernon, lui manda par Guron qu'il feroit bien de partir et de s'en aller à Metz. Guron lui porta la nouvelle si chaude qu'il partit à l'heure même, et, à grandes journées, se rendit à Metz. Peu après on fit rouer à Paris Siti et Durand pour avoir fait quelques écrits en faveur de la Reine-mère.

Quand la Reine partit l'autre année de Paris, Roucelay eut commandement de s'en aller aussi comme son partisan. Peu après, m'étant mis bien avec M. de Luynes, je fis en sorte qu'il revînt à la cour, sous la caution que je fis pour lui qu'il ne fe-

roit aucune chose qui pût déplaire au Roi, et ne se mêleroit de rien. Mais comme il étoit homme d'intrigues, il ne s'en put tenir, et traita avec quelques grands et princes. Puis, ayant fait les affaires de la cour, voulant en traiter d'autres à la campagne, fit donner lui-même des avis contre lui, non les vrais, mais de faux et controuvés, pour se faire chasser de la cour : ce que l'on fit alors, et lui s'en alla à son abbaye de Signy, d'où il traita avec M. de Bouillon pour la Reine, et ensuite revint en bonne intelligence avec messieurs d'Epernon et de Bouillon pour le service de ladite Reine.

Vers la mi-août, le Roi s'en vint à Monceaux, d'où j'étois capitaine, où je le reçus si magnifiquement que rien plus. Il y demeura dix-sept jours, qui me coûtèrent 10,000 écus. De là il s'en alla à Villers-Coterets et à Soissons, où je pris congé de lui pour m'en aller en Lorraine, et me permit aussi d'aller à Metz voir M. d'Epernon, lequel s'en vint aussi à Nancy peu après, principalement pour me voir. Je ne fus guère plus d'un mois en mon voyage, et m'en revins à la cour, où je trouvai que l'on avoit ordonné aux Espagnols qui étoient avec la Reine de se retirer. Nous eûmes les comédies espagnoles cet hiver-là, et il y eut une grande comète au ciel, qui apparut plus d'un mois durant. L'année 1619 commença par la grande maladie de la Reine que Dieu enfin garantit. Madame la connétable, sa dame d'honneur, qui, huit mois auparavant, s'étoit retirée de la cour parce que M. de Luynes avoit fait donner la superintendance de la maison de la Reine à sa femme, vint trouver la Reine en l'excès de sa maladie, qui fut très-aise de la voir,

et commença dès lors à se mieux porter; et ladite connétable demeura désormais auprès d'elle comme auparavant. M. d'Elbeuf épousa mademoiselle de Vendôme. Le Roi consomma le mariage avec la Reine sa femme. La foire Saint-Germain fut suivie de force ballets, et ces ballets des noces de madame Henriette, seconde fille de France, avec M. le prince de Piémont, qui arriva en ce temps-là pour l'épouser. Après le carême-prenant le Roi s'en alla à Saint-Germain, d'où il eut la nouvelle de l'évasion de la Reine sa mère de Blois; que M. d'Epernon, qui, contre la défense du Roi, étoit parti de Metz pour aller en Saintonge sans s'y arrêter, l'étoit venu recevoir à Montrichard.

Le Roi revint à Paris le même jour qu'il en eut la nouvelle, et le lendemain tint conseil pour savoir ce qu'il avoit à faire. Il fut avisé qu'il enverroit le père Bérulle avec M. l'archevêque de Sens vers elle pour la convier de revenir, et à même temps dresser une forte armée pour aller ruiner M. d'Epernon, de laquelle le Roi fit l'honneur à M. de Créqui et à moi de nous faire maréchaux de camp.

M. de Sens renvoya peu après le père Bérulle avec quelques pourparlers d'accommodement : ce qui fit que l'on y envoya de plus M. le cardinal de La Rochefoucault avec pouvoir de traiter. Le Roi cependant partit au mois d'avril pour aller sur la rivière de Loire, où ses troupes s'acheminoient; mais comme nous arrivâmes à Amboise, M. le cardinal de La Rochefoucault manda au Roi comme il avoit traité et conclu avec la Reine sa mère, que la paix avoit été conclue et jurée, et que l'on en avoit à même temps

fait les feux de joie et chanté le Te Deum. On trouva que ledit sieur cardinal s'étoit un peu trop hâté, et qu'il en devoit donner avis au Roi. Néanmoins on tint l'accord, par lequel la Reine quitta le gouvernement de Normandie, et on lui donna celui d'Anjou, avec le château de Chinon et le Pont-de-Cé. Le Roi s'avança jusqu'à Tours. M. le prince de Piémont alla voir la Reine, sa belle-mère. Cependant nous demeurâmes trois mois à Tours, y passant très-bien notre temps. Nous allâmes au Lude, à La Flèche et à Duretal. Nous allions et venions en poste à Paris passer encore le temps. Le Roi fit maréchal de France M. de Praslin, et, quelque peu après, M. de Saint-Géran. Le colonel Gallaty mourut. Les ministres voulurent en mon absence disposer des charges. Les Suisses m'en donnèrent avis, et je vins un jour en poste à Paris de Tours, où j'eus du Roi tout ce que je voulus, et étois en ce temps-là très-bien traité.

Le Roi me donna aussi l'abbaye d'Annicourt pour Paul de Fiesque, et d'autres grâces. Enfin la Reine arriva à Cousières, où M. de Luynes la vint trouver, ayant emmené avec lui tous les principaux de la cour, qui saluèrent la Reine après qu'il l'eut saluée. Le lendemain la Reine vint à Tours : la Reine sa belle-fille, avec les princesses et dames, fut au devant, puis le Roi; et tous ensemble revinrent à Tours, où Leurs Majestés demeurèrent dix ou douze jours ensemble, puis se séparèrent; la Reine-mère alla à Chinon, et de là à Angers, et le Roi à Amboise, d'où il se sépara de la princesse et du prince de Piémont, que M. le grand-prieur eut charge d'accompagner jusques à Turin. Le Roi de là s'en vint à Blois, puis à

Châteaudun, à Vendôme, à Chartres, à Mantes, Creil et Compiègne. Le comte du Lude mourut en ce temps-là, et la charge de gouverneur de Monsieur fut donnée au colonel d'Ornano. Peu de jours après que le Roi fut arrivé à Compiègne, il en partit pour venir à Chantilly. M. de Luynes fut quérir M. le prince au bois de Vincennes, et madame sa femme, qu'il amena à Chantilly trouver le Roi, lequel les ramena à Compiègne, d'où ils allèrent à Notre-Dame-de-Liesse. Cependant la cour vint passer quinze jours de temps à Monceaux, où je fis encore pareille dépense que j'avois faite l'année précédente. De là le Roi revint à Lésigny, et M. de Luynes vint à Paris prêter le serment de duc et pair. La cour revint peu après à Saint-Germain, où le chapitre de l'ordre du Saint-Esprit fut tenu; et le dernier jour de l'an nous fûmes faits chevaliers aux Augustins, en la manière accoutumée. Le nombre fut rempli. Il y eût ce jour-là quelque brouillerie entre messieurs de Nemours et de Guise, qui fut promptement rapaisée. J'offris ce jour-là mon service à madame la comtesse de Rochefort.

Le premier jour de l'année 1620 fut commencé par la cérémonie de l'Ordre, et le lendemain par la cérémonie des chevaliers trépassés. La foire Saint-Germain vint ensuite, puis le carême-prenant, où il y eut force ballets et assemblées, entre autres trois, à savoir chez La Rochefoucault, chez Chanvallon, où il y eut une fort belle comédie de personnes particulières qui ne faisoient point profession de comédiens. Il y en eut aussi chez Feydeau, où d'Andelot se fâcha contre le maître du logis, et nous eûmes quelque petite brouillerie, M. de Montmorency et moi; mais tout fut

promptement rapaisé. M. de Cadenet fut fait maréchal de France, afin d'épouser mademoiselle de Péquigny. On passa bien le temps tout le carême et le printemps, tant aux Tuileries, où les galans se trouvèrent avec les dames, qu'aux assemblées que toutes les princesses furent à ce invitées par la Reine, au milieu du carême. Comme le Roi étoit à Fontainebleau, M. du Maine s'en alla de la cour sans dire adieu. L'assemblée se tenoit à Loudun de ceux de la religion, qui déclarèrent qu'ils ne présenteroient point leurs cahiers, ou qu'iceux présentés, qu'ils ne se déclareroient point ni ne se sépareroient point que l'on n'y eût répondu ; et M. de Lesdiguières n'eut pas assez de pouvoir pour les faire condescendre à agir comme ils avoient accoutumé, et qu'il leur étoit permis par leur édit.

Ils se fortifioient des divisions apparentes qu'ils voyoient dans l'État, et fomentés par les grands qui les induisoient de tenir bon. Le Roi, qui se voyoit d'autres affaires sur les bras, tâcha de s'accommoder avec ceux de la religion, qui, enfin, après avoir présenté leurs cahiers, avec les deux députés que le Roi avoit choisis de six qu'ils avoient menés selon la coutume, sur les promesses que leur firent au nom du Roi M. le prince, messieurs de Lesdiguières et de Luynes, que dans six mois le Roi leur termineroit trois affaires, à savoir : la continuation de trois années de leurs places de sûreté, l'établissement de deux conseillers de leur religion au parlement, dont on étoit en dispute avec eux, et que l'on ôteroit de Lectour le sieur de Fonterailles, qui, depuis peu, s'étoit fait catholique, et que l'on mettroit en sa place un de la religion, tel

qu'il plairoit à Sa Majesté, et que, si dans lesdits six mois ils n'étoient pleinement satisfaits desdits articles, ceux de la religion de Béarn auroient encore un mois après, pour venir faire leurs très-humbles remontrances sur l'intérêt qu'ils avoient à l'arrêt donné au conseil sur l'établissement des ecclésiastiques de Béarn dans leurs biens : après lesquelles remontrances, Sadite Majesté en feroit ce qu'elle jugeroit bon être; et que si lesdits trois articles n'étoient répondus à leur contentement, ils se pourroient assembler de nouveau, sans lettres-patentes du Roi pour leur permettre, ainsi que c'est la coutume.

Le Roi cependant s'avança jusques à Orléans ; mais ladite assemblée s'étant séparée, il s'en revint à Paris, et Sa Majesté me commanda que j'allasse commander, comme maréchal de camp, l'armée qu'il avoit en garnison en Champagne, pour la tenir prête à marcher au premier commandement que j'en aurois d'elle. Devant que je m'y acheminasse pour y aller, le Roi eut divers avis des menées qui se faisoient contre lui, de lèvemens de troupes; et puis M. de Vendôme partit d'Annet et s'en alla à Angers trouver la Reine. Le Roi envoya Blainville vers elle, de laquelle il ne put tirer que des paroles incertaines et ambiguës qui augmentèrent le soupçon du Roi. M. de Nemours partit ensuite une nuit de Paris, et se retira à Angers ; de sorte que le Roi ne dut plus douter de s'armer puissamment pour y résister. Il me commanda de partir, et, le lendemain, lundi 29 juin, j'allai pour prendre congé de Sa Majesté, et partir l'après-dînée ; mais comme le matin j'entrois au Louvre pour cet effet, une femme me donna avis, par

un billet, que M. et madame la comtesse étoient résolus de s'en aller la nuit prochaine, et que M. le grand-prieur et le comte de Saint-Aignan s'en alloient avec eux. Je rencontrai peu après le chevalier d'Espinay, qui me confirma la même chose. Je montai à la chambre du Roi, et lui dis et à M. de Luynes le double avis que je venois de recevoir. Ils me menèrent chez la Reine qui s'habilloit, afin que personne n'y entrât à l'heure, et qu'ils me pussent plus longuement entretenir. Le Roi s'en devoit aller, ce jour-là, coucher à Madrid; il proposa de demeurer et d'envoyer quérir M. le comte et l'arrêter. M. de Luynes et moi lui dîmes que, sur des avis incertains, que je présentois comme ils me venoient d'être donnés, d'arrêter une telle personne sans plus grandes preuves, il ne me sembloit pas raisonnable, et que l'affaire méritoit bien d'être bien pensée et débattue devant que de la résoudre. M. de Luynes lui conseilla de plus de n'interrompre point son voyage de Madrid, de peur d'effaroucher le gibier, et qu'il demeureroit à Paris; qu'il me retiendroit ce jour-là à Paris; que le Roi pourroit renvoyer ses chevau-légers, avec ordre de faire ce qu'il leur diroit, et qu'il s'en reposât sur lui. Ce que le Roi agréa, et partit. M. de Luynes me voulut mener dîner chez le maréchal de Chaulnes avec lui; mais comme j'étois prié à dîner chez Descures avec M. de Nevers et de Praslin, je lui dis que je m'y trouverois au sortir de son dîner; ce que je fis. Il me mena en sa maison, en la même rue Saint-Thomas, qu'il faisoit bâtir, avec M. de Schomberg, lequel, l'année précédente à Tours, avoit été fait surintendant des finances en la place de M. Jeannin, et on avoit

donné à M. de Castille, son gendre, le contrôle général. Il s'enferma en une chambre avec nous et M. de Chaulnes, n'y ayant que Modène et Contade avec lui. Il fut long-temps agité ce qui seroit à faire. Arriva M. de Brantes, qui lui dit que le Roi lui envoyoit les chevau-légers. Il me dit enfin : « Monsieur, puisque vous avez donné un si important avis au Roi, que vous semble-t-il que l'on puisse et doive faire sur ce sujet? Dites-m'en votre avis, afin que nous en puissions choisir un qui soit utile au Roi. » Je lui dis : « Monsieur, je vous ferai encore en ceci la même réponse qu'en plusieurs autres pareilles occasions j'ai déjà faite, que, n'ayant ni le maniement ni la connoissance des affaires du Roi, je ne suis pas capable de donner un bon avis en l'air, et d'une chose où je ne vois ni le jour ni le fond. Je vous dirai néanmoins tous les avis qu'il me semble qui se peuvent prendre là-dessus, desquels vous saurez choisir le meilleur et rejeter les autres : je pense qu'en cette affaire il faut parler en marchand, et dire qu'il n'y a qu'à le prendre ou à le laisser, et qu'à le laisser il y a deux moyens : l'un de le laisser partir sans lui rien faire ni dire, et l'autre de le laisser aussi partir, et de lui faire savoir auparavant que l'on est fort bien averti de son dessein, mais qu'il est indifférent au Roi qu'il l'exécute ou non. A le prendre, il faut que le Roi lui mande qu'il le vienne trouver à Madrid, et là lui dire comme il est averti qu'il veut aller trouver la Reine-mère, et, pour cet effet, il veut s'assurer de sa personne et le retenir près de lui. L'autre, faire investir son logis, le prendre et le mettre en tel lieu de sûreté qu'il plaira au Roi. L'autre, de le prendre avec sa mère et le

grand-prieur, quand ils sortiront de leur logis, ou bien quand ils viendront à la porte de la ville, ou bien à Villepreux, quand ils viendront au rendez-vous qui leur est donné.

« C'est maintenant à vous, Monsieur, de prendre et former deux avis : l'un, s'il est plus à propos de le prendre ou de le laisser aller; l'autre, si vous jugez qu'il le faut prendre, de faire le choix d'une des façons que je vous ai proposées, et l'exécuter promptement et sûrement. » Sur cela M. de Luynes fut en plus grande incertitude que devant, et m'étonnai du peu d'aide et de confort que ces autres messieurs là présens lui donnoient, qui se montroient aussi irrésolus que lui sur cela. Madame la vidame envoya dire à M. de Chaulnes que madame la comtesse étoit venue chez elle, et qu'elle le prioit d'y venir. M. de Luynes l'y envoya en même temps, et le pria de bien prendre garde à sa contenance, et s'il pourroit découvrir son dessein.

Nous demeurâmes cependant attendant de ses nouvelles, qui ne tardèrent guères à venir, par lesquelles il nous fit savoir qu'à sa mine et à ses discours il se fortifioit toujours davantage en l'opinion de sa prochaine fuite. Alors M. de Luynes, plus perplexe que devant, se mit à la blâmer, et à ne rien répondre ni résoudre, ni ceux qui y étoient non plus, dont je fus bien étonné. Enfin je lui dis : « Monsieur, vous consumez le temps à résoudre, qu'il vous faudroit employer à exécuter. Il se fait tard, le Roi est en peine de ne savoir point de vos nouvelles; formez un dessein. »

Il me dit : « Vous en parlez bien à votre aise. Si vous teniez la queue de la poële comme moi, vous seriez

aussi en peine que moi. » Je vis bien lors qu'il lui falloit ajouter de nouveaux conseillers. C'est pourquoi je lui dis: « Monsieur, puisque vous êtes en cette appréhension, faites part aux ministres de cette affaire, et les rendez participans de ce que vous exécuterez; aussi bien, si vous le faites sans eux, ils vous en blâmeront, quoi qu'il en réussisse. »

Je lui fis plaisir de lui avoir ouvert cette porte, et les envoyai aussitôt convoquer chez M. le chancelier. M. de Schomberg dit que M. le cardinal de Retz étoit malade, et qu'il ne s'y pourroit trouver. Je lui dis lors : « Monsieur, si vous voulez, je lui en irai parler, et vous porterai mon opinion chez M. le chancelier. Je ferai encore mieux; j'irai, chemin faisant, passer chez M. le grand-prieur, prendre congé de lui, et verrai sa contenance. » Il le trouva fort bon. Ainsi j'allai chez M. le grand-prieur, que je trouvai avec M. le comte de Saint-Aignan et le chevalier d'Espinay. Je pris congé d'eux, et en l'embrassant je lui dis : « Moi d'un côté et vous de l'autre, n'est-ce pas? Y a-t-il rien de changé? » Il me dit : « Tout est prêt à partir à onze heures du soir. » J'allai de là chez le cardinal; je lui parlai de la part de M. de Luynes, mais je le trouvai aussi irrésolu que lui, et vis bien qu'il ne vouloit pas charger ses épaules d'un généreux avis duquel puis après on pût lui faire reproche. Je m'en revins chez M. le chancelier, et trouvai que M. le président Jeannin avoit par de fortes raisons persuadé de les laisser aller sans leur rien dire, ni empêcher leur dessein; disant que M. le comte et madame la comtesse n'apporteroient que de la fumée et de l'offuscation au parti de la Reine, et nul avantage ni profit;

et qu'étant malintentionnés au service du Roi, il étoit à souhaiter qu'ils s'en allassent de Paris, d'où le Roi quasi ne se pourroit éloigner s'ils y étoient; que tous ces princes s'en iroient l'un après l'autre; que l'on en pourroit retirer par après qui l'on voudroit, et que ce seroit comme des moutons, qu'après que l'un auroit franchi le saut, les autres y courroient en foule. Ainsi il fut résolu, et les chevau-légers renvoyés.

M. de Luynes me pria de voir leur partement, et de l'en avertir à l'heure même, afin de le mander au Roi. Je lui demandai un de ses gens qu'il me donna, nommé Destois. Et, comme le chevalier m'avoit dit, ils partirent un peu après onze heures, et se rendirent à la porte Saint-Jacques, d'où je renvoyai à M. de Luynes M. Destois, et lui mandai que je serois à lui à l'ouverture du Louvre le lendemain matin, qu'il partit pour aller trouver le Roi à Madrid, et le ramena à Paris où je pris le soir congé de lui, pour aller trouver son armée de Champagne, et partis le mercredi premier jour de juillet, et vins coucher à Château-Thierry.

Sardini y passa la nuit, qui alloit faire hâter M. de Bouillon de se déclarer. On m'y envoya un avis que Lopes, lieutenant de la compagnie des chevau-légers de M. le grand-prieur, m'attendoit pour me prendre prisonnier, et m'envoyer à Sedan; mais cet avis fut faux, et, étant arrivé à Châlons, j'envoyai quérir ledit Lopes, qui avoit sa maison à trois lieues de là, et je lui trouvai la foi entière. Aussi l'assurai-je de la part du Roi de lui donner en chef la compagnie, dont il étoit lieutenant, qu'il m'amena avec trente maîtres.

Le vendredi 3, de bon matin, arrivé à Vitry où étoit le régiment de Champagne en garnison, à deux compagnies près, j'y demeurai le samedi 4 pour voir en bataille ledit régiment, et en savoir la force et le nombre. Puis, après avoir fait une dépêche aux troupes qui étoient vers le Bassigny, et avoir sondé la volonté des officiers dudit régiment, que je trouvai bonne, hormis d'un des capitaines nommé Plaisance, de qui le fils avoit assisté au désarmement du peuple à Metz, duquel on me donna soupçon, comme aussi du lieutenant-colonel Pigeolet, qui pour lors étoit absent aux eaux, et du sergent major La Faye, j'en partis le dimanche 5, et vins coucher à Sainte-Menehould, et le lendemain lundi 6, je vins à Verdun. Les capitaines qui y étoient en garnison vinrent au devant de moi, et messieurs de la ville, qui avoient préparé le logis chez le doyen, me vinrent saluer, et le chapitre ensuite.

J'y trouvai les régimens de Picardie et de Vaubecourt, ce dernier assez complet sur les nouvelles de ma venue, et l'autre qui n'avoit pas le tiers de ses hommes, parce que le régiment de Marcoussay, qui s'en étoit peu devant allé en Allemagne, en avoit débauché une partie, et l'autre s'étoit jetée avec M. de La Valette dans Metz. Desfourneaux, frère de Descures, maréchal des logis de l'armée, se trouva là aussi, qui servit très-bien en ce voyage, et en fus fort assisté.

Le mardi 7, comme je dînois avec M. de Vaubecourt et plusieurs autres, m'arriva un courrier du Roi, qui m'apporta nouvelle comme le Roi étoit parti de Paris pour aller en diligence à Rouen sauver

la ville que M. de Longueville, qui s'étoit jeté du parti de la Reine, tâchoit de faire révolter. Sa Majesté me mandoit que je fisse diligence d'assembler son armée à Sainte-Menehould, et que de là je fissé marcher droit à Montereau, où j'aurois de ses nouvelles, et plus tôt encore, et qu'il étoit pressé d'avoir promptement l'armée que je lui menois ; que je laissasse en Champagne le régiment de Vaubecourt aux lieux où je jugerois en être le plus de besoin.

En ce même temps M. de Fresnay, gouverneur de Clermont, arriva, dont je fus bien aise, m'assurant qu'il m'aideroit, et de conseil et de soldats, pour remplir mes troupes qui étoient tellement dépéries ; et d'heure en heure j'avois nouvelles de toutes parts comme la plupart des officiers quittoient le service du Roi pour aller à Metz, emmenant avec eux les soldats.

Je me trouvai fort en peine. Néanmoins, aussitôt après dîner, je m'enfermai avec Vaubecourt, Fresnay et Desfourneaux, où je voulus voir quelles forces je pouvois mener au Roi, en quel temps je les pourrois rendre près de lui, et quelle route je tiendrois, ensemble quel ordre je laisserois dans la province en partant.

Ces messieurs, qui avoient connoissance plus parfaite que moi de cette frontière, dirent que je n'en pourrois pas tirer deux mille hommes, laissant le régiment de Vaubecourt, et que les plus fortes compagnies n'étoient pas de vingt-cinq hommes, lesquelles néanmoins avoient leurs magasins complets et garnis, et que, pourvu qu'ils eussent des gens, ils avoient de quoi les armer.

Je priai lors le sieur de Vaubecourt qu'il aidât le régiment de Picardie de quatre cents soldats ; ce qu'il pouvoit faire sans s'incommoder, vu que de la terre de Beaulieu il en pourroit tirer tant qu'il voudroit pour les remplacer ; ce qu'il me promit de faire pourvu que je lui baillasse un écu par soldat, pour en enrôler d'autres. Et moi, bien aise de ce bon commencement, je lui donnai en même temps quatre cents écus. M. de Fresnay me dit lors qu'il m'en pourroit fournir quasi autant des terres de Clermont, et je lui donnai autres quatre cents écus.

J'envoyai à même temps quérir messieurs de la ville, auxquels je priai de me fournir le plus de soldats qu'ils pourroient en ce besoin, à un écu par soldat. Ils m'en fournirent quelque six cents, et ainsi je remplis le régiment de Picardie en un instant.

J'écrivis en même temps au bailli de Bar, et lui envoyai de l'argent. Il étoit mon ami, et s'appeloit Couvonges, lequel fournit près de trois cents soldats au régiment de Champagne. Ils s'aidèrent aussi à Vitry, Saint-Dizier et ailleurs, et en trouvèrent. Ils envoyèrent à la vallée d'Aillan six sergens qui leur amenèrent trois cents soldats.

J'envoyai à Troyes, Châlons, Reims et Sens, pour faire en diligence amas de soldats pour nos troupes, et leur donnai l'alarme chaude de la nécessité où étoit le Roi. Ainsi nous grossîmes en marchant insensiblement notre infanterie, de telle sorte que je présentai au Roi, près de La Flèche, huit mille hommes de pied en rang. Quant à notre cavalerie, elle étoit complète de neuf cents bons chevaux.

Après avoir commencé ce bon ordre pour grossir

nos troupes, je parlai de l'assemblée de l'armée et du temps auquel elle pourroit être prête, et trouvâmes qu'elle étoit en diverses garnisons sur toute cette frontière de Champagne, depuis Mouzon jusques à Chaumont en Bassigny, et que si je lui donnois rendez-vous à Sainte-Menehould, selon l'ordre que j'avois du Roi, qu'elle n'y pourroit être toute assemblée en douze ou quinze jours, qui étoit une perte de temps grandement importante au service du Roi. Et ayant vu et considéré la carte, il me vint en pensée de faire mon rendez-vous général à Montereau et d'y faire acheminer les troupes par trois divers chemins: à savoir, celles qui étoient vers Mouzon, Donchery et autres lieux de cette frontière, les faire passer au-dessus de Reims, et de là par dessous le Montaimé à Sezanne, Barbonne, Villenauxe et Provins à Montereau; celles de Vitry, Saint-Dizier, Ligny et autres de ce quartier-là, les mener par Fère-Champenoise à Provins, et de là à Montereau; et quant aux garnisons de Bassigny, les faire venir par Troyes, Nogent, Bray, Pont et Montereau.

Après avoir résolu mes routes, je résolus mes traites, que je fis plus grandes qu'à l'ordinaire, de neuf et dix lieues par journée. Et pour cet effet je donnai ordre qu'après que chaque régiment auroit fait cinq lieues, il trouveroit proche de quelque rivière ou ruisseau un chariot de vin et un de pain pour rafraîchir les soldats, et se reposer depuis neuf heures du matin qu'ils pourroient être arrivés audit lieu; partant à trois ou quatre heures ils pourroient séjourner jusques à trois heures après midi, et éviter de marcher par le grand chaud, et que de là ils marcheroient jus-

ques à sept ou huit heures, et ils trouveroient que la chair auroit été déjà tuée au village où ils arriveroient, dont je payois la moitié et le village l'autre.

Par ce moyen le soldat se voyant quasi déchargé, et considérant le soin que j'avois de faire que rien ne leur manquât, ils marchèrent à grandes traites sans murmurer jusques à Montereau. Et pour donner ordre à toutes ces choses, outre douze ou quatorze hommes que Vaubecourt me donna pour faire les corvées, quelques-uns des miens et trois de M. de Fresnay, comme aussi quatre ou cinq que ceux de Verdun me fournirent, les prévôts et archers des régimens y suppléèrent.

J'avois ensuite une lettre de créance du Roi sur moi à son altesse de Lorraine, en cas que quelque occasion me portât de l'aller trouver pendant mon séjour par-delà, de laquelle je me voulois servir pour empêcher les levées qui se faisoient pour M. de La Valette ouvertement dans ses pays et par ses vassaux. Je dépêchai à cette fin le sieur de Cominges vers lui, avec la lettre du Roi et la mienne, pour le prier, de la part du Roi, d'empêcher les susdits gentilshommes ses vassaux de faire les susdites levées, s'il ne vouloit rompre la paix qui étoit entre la France et la Lorraine; que la neutralité qui permet à ses sujets d'aller servir les divers princes s'étendoit seulement entre la France et Espagne, lorsqu'il y avoit guerre entre les deux rois; qu'ils pourroient aller sous lequel ils voudroient indifféremment, mais non avec les sujets rebelles de l'une et de l'autre couronne, sans rompre ouvertement avec eux; et que s'ils vouloient

dire que les priviléges de l'ancienne chevalerie leur permettoient d'aller impunément contre le Roi, et puis se retirer après en Lorraine pour éviter le juste châtiment de l'offense faite à un tel Roi, que le Roi en demanderoit raison à son altesse, et que si elle répondoit qu'elle ne la pouvoit faire, attendu leurs priviléges, qu'il assuroit sadite altesse que le Roi y pourvoiroit, et qu'il enverroit dans la Lorraine forces bastantes pour les châtier. Ce fut en substance ce que j'écrivis à son altesse, et que je donnai en instruction au sieur de Cominges de lui faire entendre de la part du Roi.

J'employai ensuite tout le reste de la journée et la suivante, mercredi 8, à faire mes dépêches à toutes diverses personnes et divers corps, et leur envoyer leurs routes à établir, les diverses personnes pour préparer jusques à Montereau cette espèce d'étapes qu'à mes dépens je faisois faire à l'infanterie, et à envoyer de tous côtés pour avoir des hommes de réserve. Je tirai aussi quelques soupçonnés mis en prison avant ma venue, et y laissai ceux que je vis apparemment mériter d'y être détenus, et partis de Verdun le lendemain jeudi 9, pour aller dîner à Clermont en Argonne, chez M. de Fresnay, lequel me livra trois cent quarante hommes qu'il avoit levés auparavant dans son bailliage, que je départis dans le régiment de Picardie. M. l'évêque de Verdun arriva au même temps que moi audit Clermont, d'où je partis après dîner pour aller coucher à Sainte-Menehould.

Le vendredi 10, je vins à Vitry où je trouvai mon

frère le comte de Bironne et plusieurs autres gentilshommes lorrains, qui m'étoient venus attendre pour me voir en passant.

Le samedi 11 fut employé par moi à diverses dépêches, et particulièrement à renvoyer un courrier qui le jour même m'étoit arrivé de la part du Roi, par lequel il me mandoit de pourvoir à toutes les charges de ceux qui s'étoient retirés avec la Reine et avec M. d'Epernon; me promettant que, quelque traité de paix qu'il fît, jamais il ne rétabliroit ceux qui l'avoient abandonné en cette occasion, et qu'il confirmeroit ceux qui par moi auroient été établis. J'avois bien moyen de faire des créatures, et de donner force charges, y en ayant plus de quatre-vingts à pourvoir de capitaines, lieutenans ou enseignes, sergens-majors, aides ou prévôts des bandes; mais ma modestie m'empêcha de recevoir cette grâce du Roi, auquel je mandai que je mettrois en charge ceux qu'il lui plairoit de m'envoyer; que plusieurs lieutenans méritoient les charges de leurs capitaines absens; plusieurs enseignes celles de leurs lieutenans, dont je lui envoyai le rôle, et mon avis quant et quant, et demandai seulement une compagnie pour le sieur de Lambert, qu'il m'accorda. J'eus un courrier de M. de Guise sur les cinq heures du soir, par lequel il me donnoit avis que M. le cardinal son frère avoit quitté le service du Roi, et s'en alloit en Champagne pour brouiller les cartes, à quoi il me prioit de pourvoir, et principalement à Saint-Dizier. Je fis passer en même temps le courrier à Saint-Dizier, et envoyai le même avis au sieur de Besme, qui, trois heures auparavant, avoit été me voir. J'avertis aussi le sieur

Courtois, cornette de la compagnie des chevau-légers de M. de Guise, qui étoit en garnison à Saint-Dizier; puis sur les six heures je m'en vins avec cette noblesse chez madame de Frenicourt, qui étoit lors à Vitry. Je n'y fus pas entré, que le sieur de Villedonay, capitaine au régiment de Piémont, arriva en poste, qui me dit avoir à me parler en particulier. Je le menai au jardin prochain, et lors il me dit que M. le cardinal de Guise me faisoit ses recommandations, et me prioit de lui donner à souper; qu'il avoit quitté le service du Roi, et s'en venoit en cette province servir à l'avancement des affaires de la Reine sa mère, ainsi qu'il me diroit tantôt; et que la grande traite qu'il avoit faite me contraindroit de l'attendre un peu tard à souper.

Je me trouvai bien étonné d'ouïr parler cet homme si franchement d'une telle chose à un homme qui représentoit la personne du Roi, et qui commandoit son armée. Je le fus aussi de voir comme M. le cardinal se venoit jeter en nos mains pour s'y faire prendre, ce que je devois au service du Roi. Néanmoins je n'avois aucune charge du Roi de le faire. C'étoit un homme à qui j'étois fort serviteur et de toute sa maison. Je considérois sa qualité de prince et de cardinal, et que je pouvois faillir en le prenant comme en ne le prenant pas. Enfin Dieu m'inspira de faire cette réponse à Villedonay : « Monsieur, je crois que vous vous moquez de dire que M. le cardinal vienne ici; car je sais qu'il est en Normandie, dont le Roi lui a donné le gouvernement. Il est trop avisé pour avoir quitté son service, et quand Dieu l'auroit abandonné jusque-là qu'il l'eût fait, je le crois encore trop avisé pour se venir jeter dans une ville de

l'obéissance du Roi, où il y a un fort régiment en garnison, et où je suis de sa part commandant l'armée, pour s'y faire prendre prisonnier. C'est pourquoi je ne crois point ce que vous me dites, et que vous m'avez voulu donner cette nouvelle pour m'alarmer; mais je la reçois comme vous me la donnez. » C'étoit assez lui dire s'il eût su l'entendre; mais lui, au contraire, se mit à jurer qu'il me disoit la pure vérité, et que dans trois heures il seroit à moi; qu'il l'avoit devancé pour être mieux monté, afin que je l'attendisse à souper. Je lui dis que je ne le croyois point, qu'il trouveroit un fort mauvais souper s'il y venoit, et qu'il étoit trop avisé pour le faire; mais que je le croyois en Normandie, et aussi bon serviteur du Roi que lui étoit un médisant.

Je lui dis de plus : «Savez-vous bien que vous parlez à celui qui, s'il croyoit ce que vous dites, seroit obligé de vous envoyer en prison, où vous courriez grande fortune étant capitaine aux vieux régimens comme vous l'êtes ? » Lors il se mit à jurer plus que devant qu'il me disoit la vérité, et que dans deux heures je le verrois. Alors je lui dis : « Monsieur de Villedonay, je ne crois pas que cela soit; mais, si par fortune cela étoit, vous feriez bien, et vous et lui, de ne vous trouver pas en lieu où j'aie puissance, car je vous mettrois et l'un et l'autre en lieu où je pourrois répondre de vous. » Alors me voyant fâché il s'en alla, et je crus qu'il alloit avertir M. le cardinal de Guise de ma réponse; mais, au contraire, il s'en alla à Saint-Dizier pratiquer Besme et la compagnie des chevau-légers de M. de Guise, qui, de bonne fortune ayant été prévenus par mes avis, se gardèrent de lui.

Au sortir de chez madame de Frenicourt, comme je m'en allois souper avec cette grande compagnie, Pigeolet arriva, qui me vint saluer, et lui ayant dit de venir souper avec moi, s'en étoit excusé me disant qu'il étoit malade. Ce que des capitaines dudit régiment me firent remarquer, et me dirent qu'il étoit du parti de M. d'Epernon.

Après souper je me retirai pour écrire au Roi et à la cour, comme un des habitans me vint dire que M. le cardinal de Guise seroit à l'heure même à mon logis pour y souper, qu'il me le mandoit, et qu'un des échevins étoit allé quérir la clef pour ouvrir la porte.

Or étoit-il que, le soir de devant que j'arrivai, ceux de la ville m'étoient venus apporter les clefs à mon logis, et que, n'ayant qu'à y demeurer un jour ou deux, je leur avois dit qu'ils les gardassent, qu'elles étoient en bonne main, et les leur fis rendre. Alors je m'aperçus de la faute que j'avois faite, et en même temps pris ce que j'avois de gentilshommes, dix Suisses et le corps de garde qui étoit devant mon logis. J'envoyai un nommé Baulac, lieutenant de Cominges, mettre sa compagnie en armes, et la faire promptement marcher à la place où je courus, résolu de charger furieusement tout ce que je trouverois assemblé, comme je croyois être trahi; mais je ne trouvai personne.

Je me ressouvins lors du lieutenant colonel, devant le logis duquel je passai, lequel je pense, si je l'eusse trouvé sur pied, que je lui eusse fait mauvais parti; mais je le trouvai au lit, et même sans chandelle à sa chambre; ce qui me donna bonne espérance.

Il vit bien que j'étois ému, et que par défiance j'étois entré chez lui. Il me dit: «Monsieur, le soupçon que vous avez que je suis fort serviteur de M. d'Epernon est véritable; mais ma foi est entière. Je suis serviteur du Roi, né son sujet. J'y ai le serment, auquel je ne manquerai jamais. Je suis homme de bien, fiez-vous-en à moi.» Alors je l'embrassai et lui dis que je lui fierois ma propre vie sur la parole qu'il me donnoit. Puis lui dis qu'il demeurât à la place avec la compagnie de Cominges, et qu'il envoyât tenir prêtes les autres, chacune en leur quartier; car je me défiois des habitans, dont une partie sont huguenots et à la dévotion de M. de Bouillon; les autres sont catholiques et ligueurs pour la vie. Puis j'allai en diligence à la porte, et rencontrai par le chemin l'échevin qui alloit ouvrir la porte à M. le cardinal. Je l'arrêtai et lui demandai par quel ordre il alloit ouvrir la porte. Lui, étonné, me demanda pardon, et je lui dis que je le ferois pendre dans une heure. Je le fis suivre, mené par mes Suisses; et arrivé que je fus, je trouvai que c'étoit Plaisance qui commandoit à la porte, celui seul du régiment dont j'avois soupçon, qui la gardoit avec sa compagnie, et que quantité d'habitans étoient sur les remparts, qui disoient à M. le cardinal de Guise, qui étoit sur le pont, que l'échevin y seroit à l'heure même pour lui ouvrir.

Je fis d'abord écarter les habitans que j'avois trouvés sur le rempart; je lui dis que c'étoit contre l'ordre de vouloir faire ouvrir la porte, en un lieu de garnison, après la garde posée, et de ne m'avoir envoyé dire que M. le cardinal de Guise fût à la porte, et qu'il l'eût laissé entrer et ouvert la porte si je n'y

fusse venu. Je le menaçai de lui faire déplaisir, et lui s'excusa assez mal. Je fis monter les soldats de la garde qui étoient devant mon logis, sur le rempart, et fis dire par le sieur des Etangs que ceux qui étoient sur le pont eussent à se retirer, ou que l'on tireroit sur eux. M. le cardinal alors dit : « Je vous prie que l'on fasse dire à M. de Bassompierre que c'est le cardinal de Guise qui est à la porte. » J'étois derrière des Etangs, qui lui répondit par mon ordre : « M. de Bassompierre est couché ; on ne parle point à lui ; retirez-vous promptement. » Il ne se le fit pas dire deux fois, et délogea.

La compagnie de Plaisance n'étoit pas lors des plus fortes, et n'étoit que de quinze hommes, parce que son fils avoit emmené le reste à Metz pour M. de La Valette. Je laissai vingt soldats, qui faisoient garde devant mon logis, avec le capitaine Dupont pour les commander, lequel étoit plus ancien que Plaisance, et fis semblant de vouloir renforcer la garde de la porte, pour lui en ôter la puissance et en être assuré.

Tous ces messieurs qui m'étoient venus voir arrivèrent en foule à moi ; de sorte que j'avois plus de soixante hommes à ma suite, pour aller où le besoin seroit. Je m'en revins à la place, et vis que Pigeolet avoit mis là tout le reste de la ville en très-bon ordre. Aussi étoit-ce un brave et entendu capitaine, et très-homme de bien. J'emmenai à mon logis l'échevin, lequel pensoit que le lendemain matin, qui étoit le dimanche 12, je le ferois pendre ; mais, à la prière que ceux de la ville m'en firent, je le rendis après lui avoir fait quelque réprimande. Je fis le même jour prendre la route de Montereau au régiment de Cham-

pagne, et je demeurai encore ce jour-là à Vitry, tant pour achever mes dépêches et départemens, que pour jouir de la compagnie de cette noblesse qui m'étoit venue voir. J'en partis le lendemain lundi 13, et vins coucher à Poivre, où un gentilhomme huguenot, nommé Despense, me vint voir. Il soupa avec moi, et après souper, l'ayant mené au jardin du gentilhomme où j'étois logé, il me demanda s'il me pourroit parler en sûreté. Je lui dis qu'oui, et qu'il me parlât librement. Il me dit qu'il étoit parti de Sedan le jour d'après que je partis de Sainte-Menehould, envoyé par M. de Bouillon pour me parler; lequel avoit su l'ordre que j'avois pris pour faire marcher l'armée en extrême diligence, et le soin que j'avois de la renforcer d'hommes : ce qu'il avoit extrêmement approuvé et loué, disant beaucoup de bien de moi; mais qu'il s'étonnoit grandement pourquoi je faisois toutes ces diligences, et quelle animosité me portoit contre la Reine-mère; quelle obligation si forte j'avois à M. de Luynes, et qu'il ne s'agissoit pas maintenant d'attaquer le Roi ou l'Etat, mais de savoir si l'un et l'autre seroient gouvernés par celle qui avoit si bien régi le royaume pendant la minorité du Roi, ou par trois marauds qui avoient empiété l'autorité avec la personne du Roi; qu'il louoit ma résolution de me tenir toujours au gros de l'arbre, de suivre non le meilleur et le plus juste parti, mais celui où la personne du Roi étoit, où il y a le sceau et la cire. Mais de s'y porter avec tant de véhémence, outrepasser les ordres du Roi pour diligenter davantage, employer son bien aussi profusément que je faisois pour des gens ingrats à la Reine, leur première bien-

faitrice, et ensuite à leurs armes, et en ce faisant ruiner, sans ordre ni commandement, le parti de la Reine, femme du feu Roi qui m'a tant aimé, pour se faire marcher, puis après, sur la tête par ces trois potirons venus en une nuit, qui, puis après, me mépriseront et ruineront, pour avoir mon mérite et ma vertu suspecte, qu'il n'y voyoit aucune apparence ni raison; et que si je voulois retarder mon arrivée de trois semaines auprès de la personne du Roi, avec l'armée que je conduisois, ce que je pouvois faire suivant même les ordres que j'avois du Roi, si je me voulois contenter d'amener ce que je trouvois de troupes en être, sans m'amuser à en lever partout à mes dépens pour les renforcer, et finalement ne montrer point cet excès d'ardeur et d'animosité au parti contraire, on ne demandoit point que je le servisse, ni que je fisse rien contre mon honneur et devoir, M. de Bouillon me seroit caution de 100,000 écus, que l'on me feroit tenir où je voudrois, sans que jamais personne autre que nous trois en sût rien, et qu'il avoit charge de me le promettre et de s'y obliger de sa part.

Je lui répondis que je n'avois garde de me fier en sa parole, puisqu'il m'avoit demandé sûreté pour me parler franchement, et qu'il m'avoit parlé séductoirement; que je ne pensois pas que M. de Bouillon me connût si peu que de croire que le bien, ou quelque avantage que ce fût, pût me faire manquer à mon devoir et à mon honneur; que ce n'est pas animosité, mais ardeur et désir de bien servir mon Roi, qui me porte à ces soins et diligences extraordinaires; qu'après Sa Majesté, je suis plus passionné serviteur de la

Reine que personne du monde; mais que où il y va du service du Roi je ne connois point la Reine; que je voudrois pouvoir courir et voler, pour être plus promptement où son service m'appelle, et que tout mon bien fût dépensé pourvu que les affaires fussent en bon état; que s'il n'avoit fait précéder l'assurance de me parler devant son discours, que je l'arrêterois et l'enverrois à Châlons; mais que la parole que je lui en avois donnée m'en empêchoit. Et sur ce le quittai, et ne le vis point le lendemain avant mon partement; aussi fut-il à la pointe du jour, parce que M. de Guise m'envoya un courrier pour me prier de le vouloir voir, le lendemain mardi 14, à Châlons où il passoit, et qu'il avoit plusieurs choses à me dire.

J'y allai dîner avec lui, et il me donna une lettre du Roi, par laquelle il me commandoit de laisser aller la compagnie des chevau-légers dudit seigneur avec lui, comme aussi celle de M. le prince de Joinville son frère, pour l'escorter jusqu'à Moulins. Ce que je fis, et sus par lui comme Rouen s'étoit sauvé par la diligence que le Roi avoit faite d'y aller, et que M. de Longueville en étoit sorti et s'étoit retiré à Dieppe, où peut-être le Roi iroit l'assiéger ou bien Caen.

J'eus audit lieu de Châlons un courrier du Roi, qui me donna le même avis, et me commanda de casser les compagnies des chevau-légers de M. de Nemours et celle de mestre de camp de ladite cavalerie du comte de Saint-Aignan; et, ayant pris congé de M. de Guise, j'allai coucher à Fère-Champenoise.

Le mercredi 15 je cassai la compagnie de mestre de camp des chevau-légers, selon l'ordre que j'en avois du Roi, et vins coucher à Villenauxe.

Le jeudi 16 je vins dîner à Provins, et coucher à Montereau.

Je séjournai à Montereau les vendredi, samedi et dimanche suivans, pour recevoir toutes les troupes, leur faire passer la rivière et les loger de deçà, comme aussi pour faire mes dépêches au Roi, et y recevoir plusieurs recrues qui m'y venoient de tous côtés. Enfin j'en partis le lundi 20, et ordonnai le logement de l'armée à Milly, et aux environs, pour aller le lendemain loger à Etampes : et moi, cependant, je m'en allai en diligence à Paris, y étant mandé de la Reine et de Mr. le chancelier pour diverses affaires ; et moi y allant pour y faire faire l'adjudication des vivres, et pour les bien établir sur ma route, que par un courrier qui, le soir auparavant, m'étoit venu du Roi, j'avois appris être réglée. Sa Majesté me manda le succès de ses affaires, qui étoit la réduction de Caen, après avoir précédemment empêché M. de Longueville de se rendre maître de Rouen, et qu'il traitoit avec celui qui tenoit le château que M. le grand-prieur y avoit établi, nommé Prudent, avec espérance de conclusion au contentement de Sa Majesté, qui m'envoyoit plein pouvoir de mettre en la place des capitaines rebelles de ces vieux régimens les lieutenans que je jugerois en être dignes, auxquels il en enverroit, sur mon certificat, les commissions ; de mettre aussi à la place desdits lieutenans pourvus et des autres qui étoient déserteurs, ceux que je jugerois y pouvoir capablement pourvoir. Et quant au surplus des capitaines dont les lieutenans ne seroient à mon jugement capables de monter à leurs places, il donnoit une compagnie à Lambert, et je lui enverrois l'état des

autres pour y pourvoir; m'assurant que si je désirois encore quelque autre compagnie pour un des miens, qu'elle lui seroit donnée par préférence; que, pour le surplus, il avoit destiné l'armée que je lui menois pour se venir promptement joindre à lui, et qu'il prendroit sa route devers Alençon, s'il venoit à bout du château de Caen. Il ne savoit pas encore que je fusse si près de lui, et ne croyoit pas que de quinze jours son armée que je commandois dût être à Montereau. Je vins trouver la Reine à Paris, que je trouvai parmi les princesses, et qui me reçut fort bien, me disant qu'elle ne savoit si elle me devoit saluer comme général d'armée ou comme courrier, vu la diligence extrême que j'avois faite. Elle envoya aussitôt quérir M. le chancelier et messieurs du conseil pour le tenir, lesquels à peine pouvoient croire que l'armée fût à Etampes, ni complète de la sorte que je leur assurois.

Nous résolûmes de l'adjudication de la munition, que le lendemain on délivreroit aux munitionnaires de l'argent et leur contrat; et, dès le soir même, ils envoyèrent pour faire les pains à Etampes et aux autres lieux qui étoient vers ma route. Le conseil désira que j'allasse assiéger Dreux; mais sur ce que je leur remontrai que le Roi n'avoit que ses gardes et ses Suisses, avec cinq ou six cents chevaux; que les ennemis étoient plus forts que lui; que, s'ils lui tomboient sur les bras, ils le mettroient en peine; qu'il faisoit état de cette armée pour joindre avec celle qu'il avoit, et aller chercher et battre les ennemis partout où il les rencontreroit; qu'eux défaits, non-seulement Dreux ne tiendroit pas, mais tout le

reste du parti, et qu'ils avisassent si quelque retardement que mon armée feroit par l'ordre de la Reine ne nuiroit point au Roi, qui l'attendoit avec impatience.

Sur cela ces messieurs revinrent, et alors je leur proposai de la pouvoir prendre sans retardement en en faisant le semblant seulement; que, pour cet effet, ils fissent préparer cinq canons pour me suivre, et qu'ils fissent courir le bruit que je l'allois forcer, à quoi j'étois engagé à la Reine; qu'ils le fissent même savoir à messieurs de la ville de Paris, qui étoient ceux qui pressoient de la faire attaquer, et que si j'en pouvois venir à bout (au nom de Dieu), sinon que j'aurois toujours pour ma décharge un commandement exprès que je feindrois avoir eu du Roi de l'aller trouver toutes choses cessantes. Cela résolu, j'allai donner ordre à toutes mes affaires et visites, et le lendemain, mardi 21, j'arrivai à Etampes, où je trouvai l'armée logée aux villages prochains au-deçà d'Etampes. Ils passèrent le mercredi 22 au travers d'Etampes, où je séjournai, parce qu'elles ne firent que deux lieues, les plus avancées au-delà.

Le jeudi 23, je pris mon logement à Gallardon, auquel lieu je reçus, par un courrier du Roi, une dépêche pleine de la satisfaction que Sa Majesté avoit de mon extrême diligence, qu'à peine elle et M. le prince avoient pu croire; que sur cette confiance elle s'avançoit à Alençon, ayant pris le château de Caen par la capitulation que Prudent avoit faite. J'eus aussi une dépêche de la Reine, par laquelle elle me donnoit avis que la Reine-mère avoit fait arrêter à Angers le comte de Rochefort, et que M. de Ven-

dôme le vouloit mener devant le château de Nantes pour le faire rendre, le menaçant, en cas de refus, de lui faire trancher la tête; que le seul remède pour empêcher cet accident, étoit de se saisir de madame de Mercœur, et des enfans de M. de Vendôme, qui étoient à Annet; qu'elle me recommandoit cette affaire très-importante au service du Roi, et qui satisferoit infiniment madame la comtesse de Rochefort, de qui j'étois tant serviteur. M. le chancelier m'en écrivit aussi fort pressamment. J'avois alors envoyé tous mes ordres pour aller, comme je fis le lendemain 24, loger à Nogent-le-Roi; de sorte que je n'y pus pourvoir auparavant. Comme j'y fus arrivé, quelques habitans de Dreux me vinrent dire que le cœur des habitans étoit au Roi; mais que le château les tenoit forcés de n'oser se découvrir; où il étoit entré le jour même, avec le sieur de Vimay, cinquante bons hommes, outre ce que L'Ecluselles, gouverneur, y avoit déjà, et Vimay étoit lieutenant des gardes de M. le comte de Soissons, à qui le château et la ville sont par engagement du Roi, et que Vimay avoit dit à ceux de la ville qu'il me viendroit parler, si je lui envoyois un sauf-conduit avec un trompette: ce que je pris à bon augure, et qu'ils n'étoient pas résolus à tenir bon, bien qu'ils fissent bonne mine.

Je leur dis que je serois le lendemain à la pointe du jour au faubourg de Dreux, et que s'ils me laissoient entrer seulement avec trente personnes, que je les assurois de les délivrer du château que j'allois forcer dès que mes canons que j'attendois le lendemain seroient arrivés; qu'ils dissent aussi à Vimay que je lui enverrois le lendemain le sauf-conduit qu'il avoit

désiré de moi. J'envoyai aussi en même temps l'ordre à trois cents chevaux pour aller investir Annet, afin que si mon dessein sur Dreux ne réussissoit je ne faillisse pas celui d'Annet. Je donnai aussi rendez-vous, pour le lendemain samedi 25, au régiment de Picardie, de se trouver une heure avant le jour au faubourg de Dreux, où je me rendrois aussi, et au régiment de Champagne d'aller investir ledit château de Dreux à même heure, par la campagne derrière la ville. J'envoyai en même temps à la maison de L'Ecluselles, qui est proche de Dreux, prendre sa femme et ses enfans par une compagnie de carabins, lesquels dirent aussi en les prenant avoir ordre de brûler la maison et de couper les arbres, comme aussi que si ledit L'Ecluselles ne rendoit le château de Dreux, que l'on feroit mauvais parti à sa femme et à ses enfans.

Ils trouvèrent en arrivant à ladite maison, l'oncle dudit L'Ecluselles, vieux gentilhomme et bien honnête homme, qui étoit venu pour persuader son neveu de ne se pas opiniâtrer dans cette place mal pourvue, devant une armée du Roi, et si proche de Paris. Ce vieux gentilhomme me vint trouver avant le jour, pour me supplier de faire superséder de brûler la maison de son neveu, jusques à ce que je lui eusse parlé, et que si je voulois permettre qu'il menât la femme dudit L'Ecluselles avec lui, il me donneroit Saint-Rufin son fils, qui étoit là avec lui, en otage, de la ramener dans deux heures après qu'elle seroit entrée dans le château de Dreux.

Je me fis un peu tenir pour lui accorder; enfin je le fis, à la prière de quelques gentilshommes qui marchoient avec moi, environ à une heure après mi-

nuit, droit à Dreux ; ce que ce bon homme vit, ensemble les régimens de Picardie et de Champagne qui marchoient.

J'envoyai un des miens commander au capitaine des carabins que j'avois envoyé à la maison de L'Ecluselles, qu'il supersédât l'ordre que je lui avois donné, jusques à une nouvelle commission, et qu'il donnât la femme de L'Ecluselles entre les mains de son oncle, recevant pareillement de lui son fils, lequel il garderoit sûrement.

J'arrivai devant les portes de Dreux vers les deux heures du matin comme le jour commençoit à poindre, ayant fait faire halte au régiment de Picardie, duquel je fis prendre cent hommes pour entrer au faubourg, et avec quelque vingt chevaux je demandai à entrer.

Je trouvai quelque cent cinquante bourgeois, la plupart armés, à la porte de la ville, qui laissèrent entrer mon train, et moi au même lieu je me mis à leur parler, les louant de leur témoignage de bonne volonté au service du Roi ; que j'étois venu pour les conforter, les délivrer de ceux qui tenoient le château contre le Roi, et les remettre en l'état que je voyois à leur contenance qu'ils désiroient ardemment, ne manquant plus aucune chose en eux, sinon qu'ils criassent vive le Roi! et j'avois dit aux miens que quand je dirois vive le Roi, ils le criassent aussi, et ces bourgeois en firent de même, comme c'est la coutume des peuples de suivre ce qu'ils voient commencer, sans raisonner pourquoi.

Quand le cri fut apaisé, je leur dis que ce n'étoit pas tout d'avoir crié vive le Roi, qu'il falloit donner

ordre que ceux du château qui l'avoient entendu ne fissent une sortie sur eux, et qu'il falloit barricader l'avenue; et que s'ils vouloient que je ferois entrer cent hommes de pied pour le faire et pour la garder, ce qu'ils accordèrent.

Il étoit grand jour quand cette compagnie entra, qui put bien être vue des ennemis, lesquels néanmoins ne tirèrent point sur nous; car la pitié que L'Eclu-selles eut de sa femme et de son bien, le peu de préparatifs que Vimay vit y avoir dans le château pour soutenir un siége, leur fit tomber les armes des mains; de sorte que Vimay fit faire une chamade, et me demanda sûreté pour me venir trouver; et il me remit la place entre les mains, où j'établis le capitaine Saint-Quentin du régiment de Picardie, gardant le respect convenable aux meubles et aux munitions qui appartenoient à M. le comte.

Dès que j'eus dîné, je montai sur des coureurs et allai en diligence au rendez-vous que j'avois donné aux trois cents chevaux près d'Annet; puis ayant parlé à madame de Mercœur, elle monta demi-heure après en carrosse, avec les enfans de M. de Vendôme, que je fis mener à Paris entre les mains de la Reine, par la compagnie des chevau-légers de ladite Reine. Cela fait, j'envoyai le reste de la cavalerie que j'avois amenée, sous la conduite de M. d'Elbenne, lieutenant des chevau-légers de Monsieur, tirer droit à Vendôme, sur l'avis que m'avoient donné les sieurs de Geoffres et de Boulay, capitaines de Navarre, qui demeuroient d'accord que si les armes du Roi paroissoient audit Vendôme, que la ville et le château se mettroient en l'obéissance du Roi. Je les y avois ren-

voyés tous deux, avec ordre à Boulay de tenir quarante hommes prêts pour mettre dans le château. Ce qu'il fit; et l'affaire passa ainsi qu'ils me l'avoient proposée. Car, à la vue de cette cavalerie et des troupes qui la vinrent sommer, pensant que toute l'armée suivît, ceux qui y étoient pour M. de Vendôme lâchèrent le pied. Je revins d'Annet le soir fort tard, et le lendemain, dimanche 26, je séjournai à Dreux, tant pour donner l'ordre nécessaire à la ville et faire mes dépêches, que pour casser la compagnie des chevau-légers de M. de Nemours, selon l'ordre que j'en avois eu du Roi dès que j'étois à Poivre. Mais j'avois trouvé de si gentils soldats en cette compagnie, et les chefs si désireux de servir, que j'avois fait instance auprès du Roi pour la retenir; à quoi le Roi ne voulut entendre, et me fit un nouveau commandement de la casser; ce que je fis seulement ce jour-là, et avec regret.

Je vins le lundi 27 coucher à Brezolles.

Le mardi 28, je pris mon logement à Longny.

Le mercredi 29, au Theil, où je séjournai le lendemain.

Le vendredi 31 de juillet, je vins coucher avec l'armée à Conneré, d'où je partis l'après-dînée pour venir trouver le Roi au Mans, qui me reçut avec grandes caresses, et me témoigna être bien satisfait de mes soins et de ma diligence. Il me retint ce jour-là au Mans. Je renvoyai à Conneré mander à Desfourneaux qu'il fît loger le lendemain l'armée que je menois à Jury-l'Évêque.

Le 2 août j'allai prendre quartier à Guéceslard, ayant

été auparavant au conseil au Mans, d'où le Roi partit pour aller coucher à La Suse.

Le 3 j'allai trouver le Roi en son quartier de La Suse, pris ordre de lui pour lui présenter le lendemain l'armée que je lui avois amenée, à laquelle il voulut faire faire montre séparément de la sienne, afin de voir en quoi elle consistoit.

Le mardi 4, je partis de Guéceslard, ayant donné rendez-vous à huit heures du matin à l'armée en la plaine du gros Châtaignier, proche de La Flèche, laquelle je mis en bataille. Le Roi y arriva après dix heures, qui la vit et la trouva très-belle et bien complète, au-delà de ce qu'il s'attendoit; car, à la montre, il fut compté huit mille hommes de pied, et davantage en rang, et six cents bons chevaux sans les compagnies de la Reine, qui n'étoient encore revenues de la conduite de madame de Mercœur, les compagnies de Guise et de Joinville, que le Roi m'avoit commandé de leur donner, et celles de Nemours et de mestre de camp cassées.

Alors les deux armées furent jointes en un même corps, et le Roi fit quatre maréchaux de camp, sous M. le prince général, et M. le maréchal de Praslin lieutenant général, qui furent le marquis de Trainel, Créqui, Nérestan et moi.

L'armée alla loger près de La Flèche, et le quartier du Roi dans La Flèche même, où le Roi séjourna le mercredi 5, que M. Le Grand et les autres députés du Roi vers la Reine pour traiter la paix, revinrent apporter espérance d'accommodement, et on le tenoit aussi pour certain. Néanmoins ils ne purent obtenir

que le Roi s'arrêtât à La Flèche pour en attendre la conclusion, ains partit le jeudi 6. Il vint dîner à Duretal, où il fut festiné par M. de Schomberg, et coucha au Verger.

Le vendredi 7, j'eus ordre d'aller attendre les troupes au rendez-vous, qui étoit en la plaine de Trelazé, assez proche des ardoisières d'Angers, et le Roi pensoit que les députés lui viendroient là apporter les articles de la paix signés, et même en avoit eu avis, et ne s'avançoit que pour faire voir qu'il avoit fait la paix à la vue d'Angers. Mais ces messieurs, qui devoient porter lesdits articles, furent longs à partir; et, voyant qu'il étoit dix heures, M. Le Grand voulut encore voir la Reine-mère, pour savoir si la nuit avoit rien changé, et si elle avoit rien de plus à lui commander.

Il parut proche de ladite plaine quelques gardes de M. le comte, et de fortune arriva là le régiment de Piémont avec M. de Fontenay, leur mestre de camp, auquel je fis avancer cent hommes sur l'avenue des ardoisières. Ces gardes se retirèrent derrière une maison qui étoit proche d'eux, laissant néanmoins toujours cinq ou six carabins pour nous tirer, qui étions avancés. Sur cela, la compagnie du mestre de camp arriva, que je mis en embuscade en un chemin creux, et envoyai harceler ces gardes pour tâcher à les y attirer; mais comme ils virent que nous ne voulions pas tomber dans le piége qu'ils nous avoient tendu derrière la maison, ils ne voulurent point tâter de notre embuscade.

M. le maréchal de Praslin arriva sur ces entrefaites avec messieurs de Créqui et de Nérestan, et l'armée

se trouva en ladite plaine et aux autres prochaines, en même temps que le Roi et M. le prince ; lesquels nous ordonnèrent, plutôt par divertissement qu'autrement (car ils attendoient à tous momens les dépêches de la paix), de nous en aller avec les régimens des gardes, Picardie et Champagne, à un lieu nommé Forges, qui est un petit village à la vue du Pont-de-Cé, et y attacher quelques escarmouches, pour, à la faveur d'icelles, reconnoître le retranchement des ennemis, afin que, selon le rapport que nous en ferions, on pût le lendemain l'attaquer, en cas qu'il y eût quelque retardement à la paix.

Nous demandâmes deux canons pour venir sonner une aubade à ceux du Pont-de-Cé; ce qui nous fut accordé. Messieurs de Trainel et de Nérestan y voulurent venir avec M. de Créqui et moi, qui y étions commandés, bien que nous ne fussions point en semaine de charge. Comme nous fûmes proche de Forges, nous fîmes notre ordre tel que M. de Créqui, ce me semble, le proposa, et passâmes Forges jusque dans un assez grand pré entouré d'alisiers qui nous couvroient aucunement de la vue des ennemis, lesquels étoient en une grande plaine, ayant le Pont-de-Cé derrière eux, et leurs retranchemens aussi; à leur main droite la Loire ; à la gauche une forte haie et épaisse de douze ou quinze pieds, laquelle ils avoient farcie d'arquebusiers et mousquetaires, et en leur tête ces alisiers, et nous derrière les quatre maréchaux de camp, et quelques gentilshommes avec eux, pour reconnoître l'ordre des ennemis et les lieux où nous devions marcher et passer ; mais dès que nous parûmes dans la plaine, les mousquetaires de la haie nous tirèrent

assez vivement. Devanne, capitaine de Navarre, qui étoit venu avec nous, y fut blessé au bras, et quelques chevaux. La cavalerie des ennemis étoit en deux gros qui faisoient ferme, ayant devant eux quelque soixante carabins qui marchoient ensuite. Nous résolûmes, avant toutes choses, de chasser les ennemis de cette haie, et à même temps marcher; et ayant demandé à M. de Créqui où il lui plaisoit placer les gardes, parce qu'elles ont toujours le choix, il choisit la main droite. Je mis le régiment de Picardie à la gauche, et celui de Champagne au milieu. Mais peu après, M. de Créqui reconnoissant habilement que le foible de l'infanterie étoit le côté de l'avenue d'Angers, qui étoit de ce côté-là, qu'il n'attaqueroit que par un coin, que son attaque seroit beaucoup plus belle par le milieu, demanda que le régiment des gardes eût le milieu : par ainsi la main droite dudit régiment appartenoit à Picardie, et la gauche à Champagne.

Pour cet effet, je dis à M. Zamet, mestre de camp de Picardie, qu'il fît à droite, et marchât pour se venir mettre à la droite des gardes, et crus qu'il ne manqueroit aux ordres de la guerre, qui veulent qu'en présence des ennemis les motions se fassent en marchant derrière les bataillons qui sont déjà en bataille, pour en être couverts, pendant que l'on est obligé de montrer le flanc; mais lui, par présomption, inadvertance, ou ignorance, ou tous les trois, passa par devant le bataillon de Champagne; de sorte qu'en ce seul point, si les ennemis nous eussent chargés, nous étions capables d'être renversés.

M. de Créqui, qui avoit l'œil très-excellent à la

guerre, vit aussitôt cette faute, et me dit : « Cousin, nous sommes perdus si les ennemis nous chargent. Zamet marche par devant Champagne. » J'y courus lors à toute bride, et, en allant, fis marcher les deux bataillons de Champagne devant lesquels il n'étoit encore passé, et ayant fait faire halte à Picardie, je le fis passer par derrière Champagne, et les ennemis ne s'en avisèrent pas ou ne voulurent pas donner, et se servir de cette belle occasion. En ce temps, nous avions gagné la haie, gardée par le régiment du marquis de La Flosellière, nouvellement arrivé et levé, et dont les soldats lâchèrent le pied dès qu'ils se virent attaqués, et coururent par la plaine jusques à ce qu'ils fussent derrière leur cavalerie. Alors nos gens tirèrent de la haie à la cavalerie, et la firent déloger de la plaine pour se retirer dans leur retranchement. Le canon de la ville nous tira cinq ou six volées, sans toucher à aucun de nos bataillons. Nos deux canons arrivèrent, qui firent riposte. Nous vîmes la retraite de M. de Retz et de ses troupes, qui passèrent sur le pont, avec les enseignes qui paroissoient, et vîmes les retranchemens bordés d'autres troupes. Nous, voyant la retraite de la cavalerie, avançâmes à la persuasion de Nérestan, qui nous montra le désordre dedans aux piques qui se mêloient, ce que l'on pouvoit aisément remarquer; mais notre canon ne s'avançoit point, et me dit M. de Créqui : « Cousin, si vous ne commandez au capitaine suisse qui conduit le canon de forcer les charretiers qui le mènent de s'avancer, ces poltrons-là ne le feront jamais. » J'y courus à toute bride; mais voyant que nos troupes n'attendoient pas ledit canon, mais marchoient toujours, je retournai

à même instant, et, passant proche de M. de Créqui, je lui dis : « Vous avez raison, cousin, de me persuader d'aller au canon pendant que l'on va à la charge ; » et passant outre, me vins mettre à la tête du bataillon droit du régiment de Champagne, qui me sembloit en plus beau lieu pour donner, et mis pied à terre avec une hallebarde que je pris d'un sergent. M. de Nérestan, qui étoit à cheval, me dit : « Monsieur, ce n'est pas là la place d'un maréchal de camp, vous ne pourrez plus faire battre les autres troupes, étant à pied à la tête de celle-là. »

Je lui dis qu'il avoit raison, mais que ces régimens qui étoient farcis de force nouvelles recrues combattroient bien s'ils me voyoient à leur tête, et mal si je demeurois derrière, et puisque je les avois amenés, j'avois intérêt qu'ils fissent bien. Alors il dit : « Je ne demeurerai pas à cheval, vous étant à pied ; » et se vint mettre à ma main gauche. En même temps, les enfans perdus des gardes et de Champagne, conduits par Malessis et Cominges, s'approchant des retranchemens et nous trente pas derrière eux, toute la mousqueterie des ennemis qui les défendoient fit la décharge tout à la fois. Nous jugeâmes bien alors qu'ils n'y entendoient rien, et qu'ils étoient perdus ; ce qui nous fit en diligence donner dans les retranchemens. Nos enfans perdus trouvèrent peu de résistance, et me souviens que Cominges me cria, étant au haut du retranchement : « Souvenez-vous, monsieur, que j'y ai monté le premier. » Nous donnâmes incontinent après, sans rencontrer devant nous nul péril que de quantité de mousquetades que l'on nous tiroit des fenêtres du faubourg, qui tuèrent

et blessèrent quantité des nôtres. M. de Nérestan et moi, nous rencontrâmes un lieu que l'on n'avoit pas encore retranché, pour faire passer le charroi; de sorte que sans peine ni résistance nous y entrâmes, et notre bataillon, partie par cette ouverture, partie montant dessus le retranchement pour passer. Mais à peine étions-nous passés cent hommes, que d'une fourrière, qui étoit au dedans de ce retranchement, sortit un gros de plus de cent chevaux, à mon avis, qui nous vinrent charger. M. de Nérestan me dit lors : « Voici qui nous donnera des affaires; » et se tournant vers le bataillon qui nous suivoit, il leur dit : « Présentez vos piques, mes enfans, et tenons ferme; car après qu'ils auront vu que nous valons quelque chose, ils mettront de l'eau dans leur vin. » Sur cela je dirai une chose étrange : Un de nos enfans perdus qui étoit demeuré derrière (je n'ai jamais pu savoir depuis qui ce fut, si j'eus soin de le faire chercher), ayant une pique à la main, s'adressa à un chef qui marchoit vingt pas devant les autres, et donna un coup de pique dans l'estomac de son cheval; le cheval se cabra, et lui rechargea un autre coup dans le ventre : celui qui étoit dessus, craignant d'être abattu, tourna à gauche, et à même temps tout son escadron tourna à gauche aussi, et alla passer sous une arche du pont, où il n'y avoit guère d'eau.

Le comte de Saint-Aignan faisoit combattre cet escadron, et nous le connûmes fort bien avec des armes moitié dorées en côtes, avec un chapeau gris et force plumes. Il étoit au côté gauche dudit escadron hors de rang : mais comme l'escadron gauchit, il fut emporté avec, et dans la foule le chapeau lui

tomba. Il voulut demeurer pour le ramasser; comme il fit, et passâmes au côté de lui en allant donner au faubourg, quand avec son épée il ramassoit son chapeau. Je lui dis : « Adieu, Saint-Aignan. » Il me répondit, baissé comme il étoit : « Adieu, adieu. » Il fut arrêté derrière l'escadron par deux carabins qui suivoient la victoire; et en ce même temps Boyer passant pour nous venir dire quelque chose de la part du Roi, il lui cria : « Boyer, je me rends à toi. » A qui nous l'avons adjugé sur ce que Saint-Aignan nous dit qu'il s'étoit en cette sorte rendu à lui.

Après que cette cavalerie s'en fut ainsi fuie, nous allâmes droit au faubourg; et comme nous montions en une petite ruelle qui y va, on nous tiroit toujours force mousquetades par les fenêtres, l'une desquelles rompit la cuisse gauche à M. de Nérestan, comme il avoit la droite levée pour monter le premier degré. Il tomba comme un sac tout d'un coup, et en criant me dit : « Je suis mort. » Je voulus lui aider pour le relever; mais étant arrivé son fils, un nommé Lussan, de Languedoc, et autres, je passai outre où j'avois affaire; et avec la même chaleur que nos enfans perdus avoient donné au retranchement et au faubourg, ils tirèrent droit au pont, et moi les suivant avec ce bataillon, et quelques autres qui arrivèrent peu après, nous le passâmes, et donnâmes dans la ville, tuant toujours les ennemis qui s'en alloient devant nous, et entrâmes pêle-mêle, et y eut sur le pont deux mestres de camp pris, l'un nommé La Flosellière, que j'empêchai que les divers soldats qui y prétendoient ne le tuassent; l'autre, l'autre nommé Boisguérin, lequel,

combattant et se défendant le mieux qu'il pouvoit, m'ayant aperçu, me dit : « Monsieur de Bassompierre, je me rends à vous. Je suis Boisguérin, que vous connoissez. » J'y courus, et dis aux soldats que je leur laisserois sa rançon, et qu'ils l'emmenassent sûrement. M. de Créqui faisoit donner les bataillons avec un merveilleux sens et ordre ; mais il arriva que les soldats des gardes, ne connoissant encore ceux de Champagne, les dévalisoient comme s'ils eussent été ennemis. Je le priai de venir sur le pont pour remédier à ce désordre, et avec infinies peines nous empêchâmes que la ville du Pont-de-Cé ne fût pillée ; ce que je tiens pour miracle quand des gens de guerre la prennent d'assaut.

Deux choses furent cause que nous prîmes la ville : l'une que l'on n'en put jamais lever le pont-levis, l'autre que nous entrâmes pêle-mêle avec les ennemis. Aussi avoit M. le duc de Retz amené avec lui Betencourt, pour le faire sortir avec des troupes ; et comme il revint de cette porte, il trouva que, par celle du pont, les gens du Roi avoient pris la place. Il se jeta, comme s'il eût été des nôtres, parmi nos gens, jusques à ce qu'il fût près du château, là où il courut, et lors on l'aperçut, et lui tira-t-on force mousquetades, dont l'une lui donna à l'épaule et lui rompit. Il entra quant et lui deux soldats du régiment des gardes, l'un nommé Poissegu, qui avoit été page de M. de Guise, et un autre mousquetaire. Le gouverneur crut qu'ils étoient des troupes défaites, et eux feignirent d'en être, et les mit aux deux canonnières qui regardoient sur le pont. Ils tiroient incessamment, mais haut, afin de ne tuer nos gens ; ce qui nous ser-

vit beaucoup, car ils eussent pu tuer d'honnêtes gens. M. le marquis de Trainel, avec le régiment de Picardie qui donna à main droite, fit faire une barricade sur l'avenue d'Angers, comme nous aussi du côté du faubourg qui regarde une plaine vers le canal de l'eau. Puis M. de Créqui et moi avisâmes qu'il demeureroit à faire barricade contre le château et le battre, s'il ne se rendoit, des mêmes pièces des ennemis, lesquelles étoient encore sur le pont. Puis ayant posé nos gardes, je fus trouver le Roi pour lui amener les principaux prisonniers et apporter les drapeaux gagnés sur les ennemis. Je trouvai M. Le Grand auprès de lui, au même lieu des Ardoisières, où il avoit fait tête du côté d'Angers; je le remerciai du soin qu'il avoit eu de nous envoyer secourir de cavalerie, comme il avoit fait, bien qu'elle ne nous eût de rien servi. Puis lui rendis compte de ce combat, où cinq mille hommes avoient été défaits, plus de douze cents morts ou noyés, et à peu près autant de prisonniers; la ville du Pont-de-Cé prise, et le château capitulant de se rendre le lendemain, pourvu qu'il lui soit permis d'envoyer vers la Reine. Le Roi me fit extraordinairement bonne chère, et M. de Luynes, me louant à M. Le Grand, qui se plaignoit que comme il apportoit ratification de tout ce que le Roi désiroit, il n'avoit pas voulu superséder deux heures seulement.

M. le prince qui étoit là lui dit: « Monsieur, c'étoit à vous à vous hâter; ce n'étoit pas au Roi à attendre, vu mêmement qu'il vous l'avoit bien dit à La Flèche. » Sur cela, on fit délibération de faire trancher la tête au comte de Saint-Aignan, attendu qu'étant officier

de guerre, et mestre de camp de la cavalerie, il avoit quitté le Roi. On le voulut mettre entre les mains de M. le garde des sceaux; mais je m'y opposai fermement, disant au Roi et à M. le prince que si on le traitoit de la sorte, aucun homme de bien ne voudroit se hasarder d'être pris de ceux des ennemis, par crainte de mourir par main de bourreau; que nous avions reçu sa foi, M. de Créqui et moi, qu'il étoit prisonnier de guerre, que nous lui avions promis et pu donner cette parole, en la qualité que nous avions, et que nous n'étions point des prévôts, pour faire capture des pendus. J'en envoyai à même temps donner avis à M. de Créqui, lequel manda qu'il s'en reviendroit et quitteroit là tout, si on ne lui mandoit et assuroit de superséder cette exécution. Ce qu'enfin nous obtînmes jusques au lendemain; et cette première furie étant passée, il nous fut facile ensuite de rompre ce coup; et la paix qui succéda accommoda son affaire, à sa charge près, qui fut perdue pour lui et donnée à M. de La Curée.

Le Roi vint ce soir-là coucher à Brain, et moi, je m'en retournai au Pont-de-Cé, dont le château avoit capitulé avec M. de Créqui.

Le lendemain samedi 8, le Roi partit de Brain et vint au Pont-de-Cé, passant par dessus les reliques de la défaite, et ne lui fut pas peu d'étonnement de voir la ville du Pont-de-Cé aussi entière, et les boutiques ouvertes comme s'il n'y eût point eu de gens de guerre et de deux divers partis.

Le dimanche 9, les députés de la Reine vinrent avec ceux du Roi, qui conclurent la paix, laquelle il plut au Roi de donner, et la signa le lundi 10, et de

là vint visiter au faubourg M. de Nérestan, qui, pour le grand coup qu'il avoit, n'étoit pas en trop mauvais état, et se fût garanti si on l'eût laissé entre les mains du chirurgien Lyon; mais les autres bourreaux de chirurgiens importunèrent tant le Roi, comme il étoit à Brissac, que le septième jour d'après sa blessure, étant en bon état, on lui ôta des mains pour le mettre entre celles des chirurgiens du Roi, où il ne vécut que deux jours. Le Roi séjourna encore le mardi au Pont-de-Cé.

Le mercredi 12, il en partit et vint loger à Brissac.

Le jeudi 13, le Roi envoya visiter la Reine, par M. de Créqui, à Angers; puis envoya au Pont-de-Cé cinq cents chevaux pour lui faire escorte. Ensuite il commanda à M. le maréchal de Praslin de la venir recevoir à mi-chemin du Pont-de-Cé à Brissac. Puis M. de Brantes, nouvellement devenu duc de Luxembourg par la femme qu'il avoit épousée quatre jours avant le partement du Roi de Paris, vint au-devant d'elle avec force noblesse, et ensuite le Roi vint à cinq cents pas hors de Brissac, avec M. le prince et M. le duc de Luynes, qui la reçut avec toute sorte de bonne chère et d'accueil, et demeurèrent ensemble à Brissac jusques au lundi 17, qu'elle s'en alla à Chinon et le Roi à Montreuil-Bellay.

Le mardi 18 à Loudun.

Le mercredi 19 à Mirebeau.

Le jeudi 20, il arriva à Poitiers, où il laissa Monsieur, son frère, et messieurs de Praslin et de Créqui pour commander son armée; car M. le prince, qui en étoit lieutenant général, étoit parti de Montreuil-

Bellay pour aller à Paris faire vérifier l'affaire des conseillers de la religion au parlement. Et Sa Majesté, sur les nouvelles qu'il eut de la prochaine arrivée de sa femme à Tours, l'y voulut aller voir, me commandant d'y mener avec lui quatre mille hommes de pied et cinq cents chevaux pour l'accompagner. Et partant le samedi 22 de Poitiers, nous vînmes coucher au Port-de-Piles. Le lendemain arriva au Plessis-les-Tours, où M. de Luynes lui fit, et aux dames et à nous, le soir, un beau festin.

Le lundi 24, le Roi tint conseil avec le cardinal de Retz, M. de Luynes et moi, pour trouver moyen de licencier onze régimens, trois compagnies de gendarmes, cinq de chevau-légers, et deux de carabins qui avoient été levés par ordre du Roi, mais arrivés seulement après la paix. Et comme dès le matin M. de Luynes m'ayant proposé cela pour empêcher qu'ils ne vinssent manger la Touraine, je lui dis que, pourvu que j'eusse de l'argent pour leur payer une montre, cela seroit facile, autrement non, il me dit que M. de Schomberg étoit à Poitiers, et l'argent aussi, et que devant qu'on eût réponse et argent toutes ces troupes fondroient sur la Touraine, et me pria que je visse, avec le receveur général, s'il pourroit fournir l'argent, et l'envoya quérir au conseil pour le persuader de trouver cent mille francs, dont il se rembourseroit ensuite par ses mains. Mais il s'excusa sur son peu de crédit depuis que la paulette avoit été abolie. Sur quoi je m'avisai de proposer un expédient qui fit notre affaire; à savoir, que son remboursement seroit effectif dans moins d'un an, et que le Roi lui donneroit assurance de sa charge au profit

de ses héritiers pendant cette année, moyennant quoi il nous fournit cent mille livres; et moi je demandai au Roi qu'il me laissât quatre jours à Tours, pendant lesquels je licenciai non-seulement les troupes susdites, mais encore quatre régimens qui arrivèrent de surcroît. Ainsi le Roi partit le lendemain mardi 25 pour aller à Amboise, où il demeura, et moi à Tours, le mercredi et le jeudi, et ne revint que le vendredi 28, où il tint conseil et loua ma diligence.

Le samedi 29, il partit de Tours, et coucha au Port-de-Piles, et arriva le dimanche 30 à Poitiers, où la Reine et les princesses arrivèrent le lendemain.

Le jeudi suivant, 3 septembre, le Roi voulut voir et faire faire montre générale à son armée.

Le vendredi 4, la Reine-mère arriva à Poitiers.

Le samedi 5, le Roi tint conseil de guerre, où M. le prince, qui étoit revenu de Paris, se trouva, et résolut de mener avec nombre de cavalerie la moitié des cinq vieux régimens, à savoir, les dix premières compagnies de chacun, avec deux autres moyens régimens entretenus, et huit pièces de canon avec ses deux régimens des gardes.

Le dimanche 6, il y eut bal chez la Reine.

Le lundi 7 les jésuites jouèrent une comédie où toutes les cours allèrent. M. du Maine arriva, à qui le Roi fit fort maigre mine.

Le mercredi 9, le Roi prit congé des Reines, et partit de Poitiers pour aller en Guienne. Il m'envoya mener son armée la première semaine, comme maréchal de camp, que j'allai trouver à Couhé.

Le jeudi 10, nous allâmes à Sauray.

Le lendemain nous logeâmes près de Chef-Bou-

tonne, en un village dont j'ai oublié le nom, dont je partis le lendemain pour aller trouver le Roi à Saint-Jean-d'Angely.

Le dimanche 13, je fus hors de semaine, et demandai congé au Roi d'aller en Brouage voir mon beau-frère de Saint-Luc, et de passer par La Rochelle : ce qu'il me permit. Et lorsque l'on le sut à la cour, plus de deux cents gentilshommes y voulurent venir. M. de La Rochefoucault, de Créqui, de La Ville-aux-Clercs, de Sens, et quantité d'autres furent de la partie.

Nous dînâmes à Surgères, et M. de La Rochefoucault envoya devant au maire de La Rochelle, l'avertir de la bonne compagnie qui le venoit voir, afin qu'il ne s'en alarmât s'il voyoit inopinément tant de monde.

Le maire nous vint recevoir à la porte de la ville, et nous mena voir le port, et puis, comme il étoit tard, nous ayant conduits à notre hôtellerie, nous donna le bon soir, et nous pria tous le lendemain à dîner au logis du président. Il nous vint prendre le lundi de bonne heure pour nous faire voir les fortifications de la ville. Il nous mena ensuite à la tour de La Chaîne, et finalement au temple qui est fort beau, et de là nous vînmes chez le président, où il nous fit un magnifique festin de soixante serviettes, après lequel nous allâmes en Brouage voir M. de Saint-Luc, qui nous reçut le plus honorablement du monde. Nous y séjournâmes le mardi 15, et allâmes voir à Marennes les trois filles du comte de Marennes qui étoient très-belles.

Le lendemain nous vînmes coucher à Pons.

Le jeudi 17 nous vînmes dîner à Plassac chez

M. d'Epernon, où étoit M. Le Grand, et de là coucher à Blaye.

Le soir le Roi commanda à M. de Créqui et à moi de faire faire patrouille par la ville la nuit, parce que Aubeterre étoit désespéré de savoir qu'on l'ôtoit de la place de Blaye : ce que le Roi fit bien noblement en le faisant maréchal de France le lendemain, et lui donna outre cela 100,000 écus.

Le Roi en donna le gouvernement à M. de Luxembourg.

Le samedi 19 le Roi arriva à Bordeaux.

Le dimanche 20, M. du Maine fit un grand festin au Roi dans le Château Trompette, ayant Argillemont été pris dans le logis du Roi, et mis ès mains de la cour de parlement dès le soir même pour lui faire son procès; lequel lui fut fait et parfait le mercredi suivant 23, et condamné à avoir la tête tranchée : ce qui fut exécuté le même jour; et le samedi suivant 26, le Roi cassa tous les jurats de Bordeaux, et en mit d'autres en leur place.

Il envoya quérir le sieur de Fonterailles, gouverneur de Lectour, à qui il donna 50,000 écus en le tirant de cette place, comme il avoit promis à ceux de la religion assemblés à Loudun, attendu que ledit de Fonterailles s'étoit fait catholique, et, en cette profession, ne pouvoit commander dans Lectour, place de sûreté des huguenots. Le Roi y mit en son lieu le sieur de Blainville l'aîné, qui étoit huguenot, et au gré de ceux de la religion.

Le lundi 28 le Roi alla en parlement tenir son lit de justice, où il blâma, par la bouche de M. le garde des sceaux du Vair, ledit parlement de ne s'être gou-

verné selon qu'il devoit en ces derniers mouvemens. Il fut de là dîner au Château Trompette avec les principaux de la cour, et ensuite tenir sur les fonts le fils de M. le maréchal de Roquelaure.

Le mercredi, dernier jour de septembre, il fut dîner et coucher à Cadilhac chez M. d'Epernon, où il fut superbement reçu, et revint le lendemain premier jour d'octobre. Et le jour d'après M. le prince s'en alla de la cour.

Le 4 arrivèrent à Bordeaux M. de La Force et le premier président de Pau, sans apporter la ratification de l'arrêt de l'établissement des ecclésiastiques de Béarn dans leurs biens. Comme il a été dit ci-dessus que l'assemblée de Loudun avoit demandé que les trois articles du rétablissement des conseillers de la religion au parlement de Paris, de la prolongation pour trois ans des places de sûreté et du changement de gouverneur à Lectour, ce qui avoit été entièrement exécuté avant les six mois, néanmoins ceux de Béarn prétendoient qu'ils pourroient faire, dans un mois après, leurs remontrances contre cet arrêt, et que, elles ouïes, le Roi feroit ce qu'il verroit bon être là-dessus.

Le Roi fut fort indigné de voir qu'ils n'avoient point vérifié cet arrêt. Toutefois ils surent si bien persuader au Roi qu'ils ne manqueroient de le faire, et qu'il leur avoit encore été permis par la concession que le Roi avoit faite à l'assemblée de Loudun, de voir faire cette dernière remontrance avant de le vérifier, et qu'ils prometoient d'aller promptement le vérifier, s'il plaisoit au Roi leur permettre d'y retourner, que le Roi les renvoya promptement pour cet effet, et quant et eux le sieur de La Chesnaye, un de ses

ordinaires, tant pour en solliciter la prompte vérification que pour lui en mander à toutes heures des nouvelles. Et cependant Sa Majesté partit de Bordeaux, et s'avança sept lieues dans le Béarn en un bourg, nommé Pérignac, vis-à-vis de Cadilhac, au-deçà de la Garonne, pour être plus proche du Béarn, pour s'y acheminer en cas qu'ils n'exécutassent promptement sa volonté, et y demeura onze jours entiers. En ce temps se donna la fameuse bataille de Prague, qui rendit l'Empereur pour lors maître de l'Allemagne.

Au bout de dix jours, La Chesnaye vint retrouver le Roi le 8 octobre, si mal instruit de ce qui s'étoit passé, qu'il ne lui put dire autres nouvelles, sinon que les députés du parlement de Pau lui viendroient le lendemain porter ce qu'ils auroient résolu. Ce qu'ils firent aussi le 9. Ce fut un refus de pouvoir entrer en vérification dudit arrêt, portés, à mon avis, sur l'opinion qu'ils eurent qu'en la saison bien avancée le Roi ne s'embarqueroit pas dans le Béarn, qui est au pied des Pyrénées, sur ce que l'on leur manda que tous les bagages de la cour étoient déjà à Blaye pour nous en retourner.

Le Roi n'attendit point à leur faire réponse l'avis de son conseil, mais de lui-même leur dit : « Puisque mon parlement me veut donner la peine d'aller moi-même vérifier l'arrêt, je le ferai, et plus amplement qu'ils n'attendent. » Et sur cela entra en son conseil, résolu de partir ; mais néanmoins voulut savoir l'opinion d'un chacun sur ce sujet.

Dans le conseil étoient M.rs du Maine, M. d'Epernon, M. de Praslin, M. de Luynes, le garde des

sceaux du Vair, M. de Schomberg, M. de Créqui et moi. M. du Maine discourut amplement pour dissuader le Roi d'entreprendre ce voyage; se fondant sur l'incommodité du pays et de la saison, sur la crainte de soulever tout le parti de la religion, lequel pourroit faire de plus grands progrès, cependant que le Roi seroit à l'extrémité de son royaume, dans la France que lui en Béarn, sur la disette des vivres dans les Landes pour son armée, sur le long retardement du passage de la Garonne à son armée, qui de douze jours ne sauroit être traversée, et sur plusieurs autres raisons. Tous les autres du conseil prirent la contraire opinion, animant le Roi d'entreprendre le voyage de Béarn, à quoi le Roi se résolut et dit à M. du Maine : « Je ne me mets point en peine du temps ni des chemins, je ne crains point ceux de la religion ; et quant au passage de la rivière que vous dites que mon armée ne sauroit faire en douze jours, j'ai un moyen de la faire passer en huit; car j'enverrai Bassompierre que voilà la mener, qui m'a amené l'armée avec laquelle je viens de défaire un grand parti, en la moitié moins de temps que je ne l'avois espéré. »

J'avoue que je sentis mon cœur chatouillé par cette louange et par la bonne opinion que le Roi avoit de moi, auquel je répondis que je l'assurois que l'espérance qu'il avoit conçue de ma diligence ne seroit point vaine, et que dans peu de temps il en auroit des nouvelles. Sur cela je pris congé de lui et m'en vins coucher à Langon, de l'autre côté de la rivière, sur laquelle l'armée étoit épandue en divers villages et bourgs. Je portai diverses lettres du Roi à mes-

sieurs de La Curée et Contenant, qui là commandoient, pour venir trouver Sa Majesté : ce qu'ils firent. Et, ayant envoyé en diligence ramasser tous les bateaux que je pus, je les partageai aux régimens et compagnies sans la vouloir assembler pour le passage: Je fis joindre deux bateaux en un et faire des pontons dessus, sur lesquels je posai, le 10 octobre, deux pièces d'artillerie. J'en fis joindre deux autres sans pontons, sur lesquels je mis les affûts, et en quatre voyages je passai l'artillerie, et, à force d'argent, je fis en sorte qu'en tout le lendemain les munitions et vivres furent passées, et toute l'armée aussi, et vînmes coucher à un bourg à une lieue de la rivière.

Le lendemain 11, nous entrâmes sur le bord des Landes et les passâmes tout le jour, et couchâmes à Cachicot; le jour d'après à un autre bourg, et, le quatrième jour après notre passage, je vins, sur cette lisière de l'Armagnac et du Béarn, loger à Saint-Justin d'Armagnac, où j'eus un courrier du Roi, qui étoit extraordinairement satisfait de ma diligence, et que j'eusse passé en vingt-quatre heures les douze jours que M. du Maine me donnoit à passer la Garonne, l'ayant cotoyée en toutes ces journées.

Il me commanda de lui envoyer le régiment de Champagne et quelques autres troupes pour mettre en garnison dans le Béarn, et de n'y entrer point de peur de mettre la famine, tant dans sa cour qu'à notre armée.

Je séjournai donc à Saint-Justin, allant quelquefois visiter les troupes logées à La Bastide, Barbotans et ailleurs, avec les officiers de l'armée, qui me firent

tous cet honneur de ne bouger d'auprès de moi, pas même seulement pour aller à Pau.

Enfin M. le maréchal de Praslin s'en vint de Saint-Justin le 20 octobre, qui m'apporta une fort honorable lettre du Roi, avec ordre de renvoyer l'armée aux garnisons qui lui avoient été destinées, et par les routes qu'il m'envoya. Ce fait, nous partîmes, M. le maréchal et moi, le 21 de Saint-Justin, et vînmes coucher à Cachicot, le 23 à Bazas, le 24 à Bordeaux.

Le Roi y arriva le lendemain 25, de qui j'attendois toute bonne réception; mais, au contraire, il ne me regarda pas; de quoi j'étois un peu étonné. Toutefois je m'approchai de lui et lui dis: « Sire, me faites-vous la mine à bon escient, ou si vous vous moquez de moi? » Il me dit froidement: « Non, je ne vous la fais point. » Et puis se tourna d'un autre côté.

Je ne pouvois m'imaginer d'où pouvoit venir cette froideur depuis ses favorables lettres et mon départ d'auprès de lui; et, étant allé saluer M. de Luynes, il me reçut si froidement que je connus bien qu'il y avoit quelque changement pour moi. Je m'en revins néanmoins à la galerie de l'archevêché où étoit le Roi, où je n'eus guère demeuré, que messieurs le cardinal de Gondy, de Schomberg et de Rousselay me tirèrent à part, et me dirent que M. de Luynes se plaignoit infiniment de moi qui avois négligé son amitié, et cru sans elle me maintenir aux bonnes grâces du Roi, et qu'il disoit que l'on verroit lequel de nous deux auroit le pouvoir de mettre son compagnon par terre; que la faveur du Roi ne se pouvoit partager, et que l'ayant mis en ombrage, il ne me pouvoit plus souffrir à la cour. Je fus bien étonné de ce discours; et ce

que je pus faire alors, ce fut de savoir d'eux, qui étoient mes amis, de quel vent m'étoit amenée cette tempête, puisque je n'avois rien eu à démêler avec M. de Luynes, que j'avois toujours contribué et servi à sa fortune, et qu'il m'avoit promis et juré une étroite amitié. Je leur demandai quelle cause M. de Luynes alléguoit pour se séparer de mon amitié et pour me persécuter, voire même, s'il pouvoit, me ruiner.

Ils me dirent qu'il leur en avoit donné cinq différentes: la première, qu'au Pont-de-Cé le Roi m'ayant montré en sa présence les articles de la paix que Luynes lui avoit montrés et proposés, je dis au Roi qu'après tant de révoltes de ces messieurs tant d'impunités ne me plaisoient pas, et que j'eusse voulu que quelque exemple eût donné terreur à l'avenir aux autres de n'être pas si prompts à se révolter; et disoit M. de Luynes là-dessus que c'étoit improuver la paix qu'il avoit faite:

Secondement, que le Roi arrivant à Poitiers, au retour du petit voyage qu'il avoit fait à Tours pour voir la Reine sa femme, comme on lui apporta nouvelle du retardement de la Reine-mère à Poitiers, je dis au Roi: « Sur ma vie, Sire, c'est un artifice de ses partisans pour empêcher le voyage de Votre Majesté en Guienne; » ce que le Roi imprima si fort dans son esprit, qu'il avoit eu mille peines de lui faire attendre la Reine sa mère à Poitiers.

En troisième lieu, que m'ayant prié plusieurs fois à dîner à Bordeaux, je l'avois méprisé et n'avois daigné y aller:

Quatrièmement, que le Roi nous parlant à tous deux, à Pérignac, de cette vérification qu'il atten-

doit, j'avois dit au Roi que si ces messieurs lui donnoient la peine d'aller en Béarn, je lui conseillois de leur faire payer chèrement son voyage; ce qui étoit porter le Roi à la cruauté.

Et finalement, que j'avois tellement préoccupé l'esprit du Roi, qu'il ne croyoit rien de bien fait que ce que j'avois fait; vu que, sans en avoir demandé l'avis à son conseil, il avoit détrôné les maréchaux de camp que, par la démission que nous avions faite, M. de Créqui et moi, il avoit établis sur son armée, pour me la mettre en main; ce qu'il ne pouvoit souffrir, se sentant assez fort pour empêcher le progrès que je faisois journellement à son préjudice aux bonnes grâces du Roi.

Quand j'eus considéré les causes de ce subit changement de l'amitié de M. de Luynes vers moi, je jugeai bien qu'il cherchoit des prétextes pour me perdre; et, n'en trouvant point de légitimes dans mes actions, il en inventeroit en mes paroles, desquelles malicieusement il pervertissoit le sens, comme je le fis clairement connoître à ces messieurs qui me parloient; lesquels ne me déguisèrent point que c'étoit une pure jalousie de faveur qui le possédoit lors, et qu'étant en la posture où il étoit, il avoit toujours les yeux ouverts sur tous ceux qui pouvoient divertir l'affection que le Roi lui portoit, et que, considérant la grande inclination du Roi à m'aimer, il me regardoit comme le chien qui le devoit mordre, et qu'ils ne trouvoient pas étrange qu'il me voulût bâillonner; qu'au reste il leur avoit dit pour me faire savoir ces cinq causes de son mécontentement, et que c'étoit à moi à y répondre, et qu'ils lui porteroient fidèlement

ce que je leur consignerois pour lui mettre en main; et aideroient de toute leur puissance à raccommoder cette affaire; qu'ils connoissoient au cœur de M. de Luynes que le fonds en étoit bon, et que je pouvois, par ma modération et mon bon gouvernement vers le Roi, remédier à la jalousie de son favori.

Je leur dis donc, pour répondre par articles aux plaintes de M. de Luynes, que j'eusse bien cru qu'il eût dû trouver étrange que j'eusse conseillé au Roi d'approcher près de sa personne les ennemis dudit duc de Luynes; mais qu'il eût trouvé mauvais que j'eusse dit au Roi qu'il devoit châtier ses propres ennemis, auquel il avoit conseillé de pardonner, que je ne me le fusse jamais imaginé, attendu que c'étoit parler en sa faveur et témoigner sa grande débonnaireté, de pardonner à ceux qui l'avoient offensé, quand les indifférens en jugeoient quelques-uns de ceux-là indignes de cette grâce; que j'avois conseillé, selon mon devoir et ma conscience, au Roi de hâter son voyage en Guienne et de lui avoir fait connoître qu'en dilayant il perdroit la belle saison commode à ses affaires; que je ne lui avois pas donné ce conseil en secret ni en cachette, mais en sa propre présence, afin qu'il le pût fortifier s'il l'agréoit, ou l'infirmer s'il ne le vouloit, et que si lors j'eusse vu qu'il n'y eût acquiescé, j'eusse cessé de l'opiniâtrer, et me fusse rendu à la première semonce; et que ce n'étoit point de propos délibéré que j'étois venu donner cet avis au Roi, mais bien ensuite d'une proposition qu'il en avoit faite, et plutôt par manière de discours que de conseil.

Qu'il prenoit ensuite un foible prétexte de rompre avec moi, parceque je n'étois pas allé charger sa table de ma personne quelquefois qu'il m'en avoit convié, vu que ma modestie et la profession que je faisois d'être son serviteur m'avoient fait faire l'honneur de sa maison aux étrangers, en leur cédant ma place à sa table, et que la mienne, où tous les principaux seigneurs venoient journellement dîner et souper, et qui lui servoit de seconde table et de décharge à la sienne, requéroit ma présence par bienséance.

Que je ne faisois autre réponse à sa quatrième plainte, sinon que l'effet avoit démontré que je donnois un bon conseil au Roi, puisqu'il l'avoit fait suivre ponctuellement.

Que finalement j'étois bien malheureux si les bons services que je rendois au Roi, et qui lui donnoient cette bonne impression de moi, me tournoient à crime, et que je devois attendre un rude châtiment si je faisois quelque faute, vu que mes grands services étoient improuvés, et que, s'il me vouloit prescrire et régler quelque forme de vivre, je l'observerois si ponctuellement, qu'il auroit à l'avenir sujet de croire que je n'aspirois, en quelque façon que ce soit, à empiéter les bonnes grâces du Roi que par mes services et par son moyen, et que j'estimois si peu et craignois si fort la faveur d'un prince conçue d'inclination, que si elle étoit par terre devant mes pieds, je ne daignerois pas me baisser pour la relever.

Ces messieurs me dirent qu'ils feroient entendre à M. de Luynes mes justes excuses sur ces injustes accusations dès le jour même s'ils pouvoient, sinon le lendemain 26 à Blaye, où le Roi alla coucher; qu'ils

m'en rendroient réponse, ce qu'ils firent, et me dirent qu'ils voyoient bien que M. de Luynes avoit pris un si fort ombrage de moi qu'il ne me pouvoit souffrir à la cour, et que, si je m'en voulois éloigner, qu'il me feroit payer en mon absence tous mes appointemens fort exactement, et que dans quelque temps, qu'il ne me vouloit pas limiter, il me feroit rappeler avec honneur, et feroit ensuite tout ce qu'il pourroit pour moi.

Je trouvai cette proposition si crue qu'elle me mit en colère, et je répondis à ces messieurs, qui m'avoient envoyé quérir chez M. le cardinal de Retz, que ce n'étoit pas un homme de ma sorte qu'il falloit traiter en faquin, le chassant honteusement de cette façon, et que je ne m'en irois point du tout; que c'étoit ma résolution, laquelle je leur priois de faire savoir à M. de Luynes; que si l'on soupçonnoit de mon intégrité ou de ma fidélité, on me pouvoit mettre en prison pour éclaircir ce doute, et que si on l'avéroit on me pourroit châtier. Mais de me chasser de la cour pour sa fantaisie, toutefois et quantes que je voudrois préférer mon séjour à la cour à ma liberté ou à ma vie, que je le défiois de le pouvoir faire, avec beaucoup d'autres choses que la passion et la colère me firent dire.

Ces trois messieurs, étant mes amis, qui vouloient m'aider et m'obliger, me dirent que cette crue réponse ne partiroit point de leur bouche pour être dite à M. de Luynes, et qu'ils n'étoient pas là seulement comme entremetteurs, mais comme mes amis; qu'ils me conseilleroient toujours et se porteroient à adoucir l'affaire et jamais à l'aigrir, et qu'ils étoient d'avis,

si j'y consentois, de dire de ma part à M. de Luynes que je m'émerveillois qu'il eût si bien traité ses ennemis au Pont-de-Cé, lesquels il étoit en sa puissance de maltraiter infiniment en se vengeant d'eux, et que moi, qui avois mis ma vie pour son service, et qui avois par son propre aveu si dignement agi en ces dernières brouilleries, où il ne s'agissoit point de déposséder le Roi de son Etat, mais de l'éloigner d'auprès de lui, et que par conséquent j'avois servi le Roi, mais que c'étoit en ses intérêts particuliers, et qu'il ne me devoit point payer de cette ingratitude sans l'avoir mérité; et que je m'assurois que quand il reviendroit à lui, qu'il m'auroit mieux considéré et pesé mes actions passées, il me jugeroit digne de beaucoup de récompense; et point du tout d'un si vil châtiment, comme de me chasser de la cour avec infamie; à quoi je ne me pourrois jamais résoudre.

Je leur laissai la carte blanche les connoissant mes amis, et eux me priant que, sans faire semblant de rien ni en parler à personne, je laissasse cette affaire en leurs mains où elle n'empireroit point. Ce que je fis, et m'en allai prendre le mot du Roi, qui, après me l'avoir donné, se tourna de l'autre côté.

J'avois déjà bien pris garde qu'il étoit toujours demeuré à un bout du navire pendant le chemin de Bordeaux à Blaye, pour ne s'approcher du lieu où j'étois; et, venant tous les jours dîner ou souper chez M. de Luxembourg, qui traita trois jours durant Sa Majesté, durant qu'il fut à Blaye, le Roi ne disoit mot, comme il avoit accoutumé, et de rire incessamment avec moi. Cela me mettoit en peine; car M. de Luynes s'en fâchoit, et s'en prenoit à moi.

Le troisième jour que le Roi séjourna à Blaye étant le 29 octobre, je vins le soir au château prendre le mot; et, trouvant que le Roi étoit à ses affaires, j'y entrai comme j'avois de coutume. Le Roi ne me dit mot, sinon que, peu après s'étant levé, il me commanda de faire acheminer les Suisses vers Saintes, et que sa garde fût le lendemain au lieu où il alloit coucher; et puis m'étant approché à l'oreille pour lui demander le mot, il me dit: « Saint-Michel; » puis ajouta: « Bassompierre, mon ami, ne t'ennuie point et ne fais semblant de rien. » Je ne lui répondis aucune chose, de peur que quelqu'un ne s'en aperçût; mais je ne fus pas marri que la source de sa bonté ne fût pas tarie pour moi. Sur cela je sortis pour faire prendre les armes aux Suisses, parce que le Roi devoit bientôt aller chez M. de Luxembourg pour y souper.

Comme j'étois en cette place devant le château, arrivèrent messieurs du Maine et d'Epernon, que le Roi avoit envoyé quérir, qui, apercevant les gardes sous les armes, crurent que l'on les alloit arrêter. M. d'Epernon me dit: « Parlez-moi en cet ancien ami que vous m'êtes depuis long-temps; nous va-t-on coffrer? » Je lui dis que je ne le croyois pas, « car je n'en sais rien, et je serois infailliblement un des violons qui vous feroient danser si cela étoit. — Pourquoi donc a-t-on pris les armes? » me dit-il. Je lui répondis: « Je les viens de faire prendre de moi-même, parce que le Roi, après vous avoir parlé, vient souper chez M. de Luxembourg. » Il me dit lors: « Nous courons grande fortune d'être arrêtés, et pour moi j'en ai grand'peur; mais, quoi qu'il arrive, promettez-moi

que vous serez mon ami, et que vous m'assisterez de ce que vous pourrez; et si vous me le promettez, je sais bien que vous le ferez avec autant de passion qu'aucun de mes enfans.»

Je lui dis à l'heure les plus fortes paroles que je pus aviser pour l'en assurer. A même temps ils furent délivrés de cette appréhension; car le Roi sortit, et les mena souper avec lui, où il leur parla de tout ce qu'il désiroit d'eux quand il seroit hors de la province.

Le Roi partit de Blaye le 30, et arriva la veille de la Toussaint à Saintes, où il séjourna pour y faire ses Pâques. Le soir M. de Rousselay me vint trouver après souper, et me dit, pour finale résolution, que M. de Luynes voudroit mon éloignement toutes fois que la moindre humeur lui prendroit contre moi, et peut-être dès que nous arriverions à Paris; mais qu'il ne le feroit qu'honorablement, et sans que mon absence fût honteuse, et que je lui disse pour cet effet ce que je voulois; que M. de Schomberg et M. de Retz l'avoient chargé de me le venir dire en leur nom de tous trois, et que j'avisasse de faire une réponse qui n'aigrît rien. J'avois eu trois jours, en cas que l'on me pressât, pour penser par quelle porte je pourrois honorablement sortir. C'est pourquoi, sans marchander, je lui dis que toutes les fois qu'il me feroit donner quelque gouvernement, je m'y irois tenir; que s'il me donnoit un emploi de guerre honorable, je l'irois exécuter, s'il m'envoyoit en une ambassade extraordinaire, je m'en acquitterois, et que, pourvu que je servisse, je le préférerois à mon séjour inutile à la cour. Ce que M. de Rousselay ayant

rapporté à ces messieurs qui étoient tous deux chez M. de Luynes, ils trouvèrent ma réponse si bonne, qu'ils ne différèrent point de la dire à M. de Luynes ni lui à l'accepter; les assurant que le lendemain, par les chemins, il s'accorderoit avec moi sous ces conditions, comme il fit de fort bonne grâce, et me dit franchement que l'estime qu'il faisoit de moi, et l'affection qu'il voyoit que le Roi me portoit, lui donnoient de l'ombrage, et qu'il étoit comme un homme qui craint d'être cocu, lequel n'aime pas de voir un fort honnête homme courtiser sa femme; que, du reste, il avoit une forte inclination à m'aimer, comme il me vouloit témoigner, pourvu que je ne fisse point les doux yeux à Sa Majesté; et le soir même me fit parler au Roi qui me fit fort bonne chère, et me dit que je me préparasse pour revenir le lendemain en poste avec lui: ce que nous fîmes; ayant pris la poste à Poitiers. Nous allâmes coucher à Châtellerault. Comme nous étions dans la forêt, je dis à M. de Luynes: « Avez-vous bien pensé à ce que vous faites, de hasarder le Roi dans une place huguenotte avec trente chevaux de poste? Ces gens sont enragés de ce que vous leur venez de faire en Béarn, et vous vous venez jeter entre leurs mains. Il n'y a point de rivière à passer de Châtellerault à La Rochelle. » Il prit bien mon propos, et fut en grand suspens, et le dit au Roi, lequel dit: « Il y a plus de catholiques en la ville que de huguenots; La Rochebaucourt, qui en est gouverneur, est homme de bien aussi, et Foucaut, lieutenant du Roi, qui y a une compagnie, est créature du feu Roi mon père; je vous réponds de notre

sûreté. » Ce que nous trouvâmes aussi, et y vînmes coucher.

Le lendemain nous couchâmes à Vaine-sur-Loire, et le jour d'après vînmes pour dîner à Orléans; mais comme le Roi eut vu la quantité de personnes qui lui venoient faire des harangues, il me demanda si mon cheval étoit bon; et, lui ayant dit que oui, il piqua outre, moi lui servant d'écuyer, et s'en vint à Toury, que nous n'étions que cinq chevaux avec lui.

Le lendemain 6 de novembre, le Roi arriva avec quarante chevaux de poste sur les dix heures du matin à Paris. Il vint descendre chez la Reine sa mère qui achevoit de s'habiller. Le soir M. de Luynes lui fit festin, et le lendemain le mena à Lésigny, en attendant que son train fût arrivé. De là le mena en Picardie jusques à Calais, d'où il envoya le maréchal de Chaulnes vers le roi de la Grande-Bretagne, et se résolut en même temps de m'envoyer son ambassadeur extraordinaire vers le roi d'Espagne, son beau-père, pour lui redemander la Valteline qui avoit été usurpée sur les Grisons, anciens alliés du Roi, par le duc de Feria, gouverneur du duché de Milan, et m'envoya un courrier avec un ordre à M. de Schomberg de me fournir dix mille écus pour les frais de mon voyage, et à moi de me préparer de partir incontinent après qu'il seroit de retour à Paris, où il vint le 10 décembre pour y passer les fêtes de Noël; et madame la duchesse de Luynes accoucha d'un fils le jour de Noël. Le Roi finit heureusement l'année 1620 à Paris.

Dès le commencement de l'année 1621, je fus ex-

trêmement pressé de partir, et l'on m'avoit déjà donné mon instruction, quand, pour le désir de passer les Rois à la cour, tantôt sur une difficulté que je proposois en madite instruction, tantôt sur quelque autre sujet, je demeurai encore huit jours après avoir eu toutes mes dépêches, et fis partir en quinze diverses bandes, en poste, quelque sept vingts personnes qui vinrent avec moi, parmi lesquelles il y avoit près de quarante gentilshommes que je voulus défrayer, tant de la bouche que des postes de Paris à Madrid, et au retour de Madrid jusques à Paris, faisant même porter toutes leurs hardes à mes dépens. Au commencement de janvier vinrent nouvelles de la mort de madame la duchesse de Retz; et comme M. le prince s'imagina que messieurs le cardinal de Retz son oncle, et de Schomberg son allié, proposeroient de le remarier avec la nièce de M. de Luynes, la jeune Comballet, ce qui eût attiré toute l'affection dudit duc de Luynes de leur côté, et peut-être éloignée de messieurs le prince et duc de Guise, M. le prince s'avisà de me proposer à M. de Luynes pour l'épouser; ce qui plut merveilleusement à M. de Luynes, qui se vouloit assurer de moi et m'avancer à cause d'une certaine inclination qu'il avoit de m'aimer, et pour me croire utile à sa fortune. Ce qu'il communiqua à M. de Guise, afin d'y aider de sa part, et lui dit qu'il falloit qu'il disposât madame la princesse de Conti de me persuader d'embrasser ce parti; que lui, de son côté, m'en feroit parler par madame la princesse sa femme, sachant, lui disoit-il, que les dames ont grand pouvoir sur moi.

Je pris congé le 9 janvier du Roi et de la cour, et, parce que ce soir-là il y avoit bal en la salle de M. de Luynes, j'y menai madame la comtesse de Rochefort, en la suite de la Reine. Comme je fus en haut, mesdames les princesses, qui rioient bien fort, me tirèrent en une fenêtre, et au lieu de me parler crevoient de rire. Enfin elles me dirent que j'avois autrefois parlé d'amour à de belles dames, mais que jamais deux dames de si bonne maison ne m'avoient parlé de mariage que maintenant qu'elles m'en venoient requérir. Je fus long-temps à déchiffrer leurs discours. Enfin elles me dirent que le mari de l'une et frère de l'autre les avoient chargées de me séduire; mais que c'étoit en tout honneur et en loyauté de mariage, et qu'il falloit que je donnasse pouvoir à M. le prince et à M. de Guise de traiter et conduire l'affaire, pendant que je serois en l'ambassade extraordinaire d'Espagne, et de le dire à M. de Luxembourg, après m'avoir prié de me vouloir assister en cette recherche; ce qu'il me fallut forcément faire. Et puis ayant pris congé d'elles, je partis le lendemain mercredi, 10 de février, et vins coucher à Étampes, puis à Saint-Laurent des Eaux, de là à Montrichard, à La Haye, à Vivonne et à Montlieu.

Puis le mercredi 17, je vins à Bordeaux, où je demeurai le lendemain pour l'amour de messieurs d'Epernon et de Roquelaure, et vins le vendredi 19 coucher seulement à Belin, puis à Castets, après avoir dîné à La Harie, où j'eus nouvelles de ce qui étoit arrivé à Fargis, et vins coucher à Castets.

Le dimanche 21, j'arrivai à Bayonne, où M. le

comte de Grammont me fit, durant quatre jours que j'y demeurai, la meilleure chère du monde, et à tous les gentilshommes qui m'accompagnoient.

J'en partis le jeudi premier jour de carême, et le 25 du mois, avec M. de Grammont qui me vint conduire et défrayer encore jusques à Saint-Jean-de-Luz, où me vinrent nouvelles que, par la mort du pape Paul V, le pape Grégoire XV, Ludovisio, lui avoit succédé. Nous allâmes voir le .... où le Roi désignoit de faire un havre, et au-dessus un port, puis vînmes descendre à Fimbourre. Ceux de Saint-Jean-de-Luz dansèrent le soir un ballet devant moi, qui, pour des Basques, étoit fort beau. Comme nous venions de Bayonne à Saint-Jean-de-Luz, nous vîmes en mer plus de cinquante petites barquettes qui donnoient chasse à une baleine qui s'étoit fait voir le long de la côte avec son baleineau; et le soir, sur les onze heures, nous eûmes nouvelles comme le petit baleineau avoit été pris, que nous fûmes voir le lendemain matin.

Vendredi 26, nous le fûmes voir sur la côte, où on l'avoit échoué en haute mer. Il étoit de quelque cinquante pieds de long, et ceux du pays ne jugeoient pas qu'il y eût plus de huit jours qu'il fût né.

Après la messe, Juan d'Arbelles, courrier major d'Irun et de Guipuscoa, vint dîner avec moi. M. de Saint-Baumont me vint conduire jusques sur le bord de la rivière, et me dit adieu, et Juan d'Arbelles, m'ayant conduit une lieue par de là Irun, me laissa aller coucher à la *venta* de Marie Bertram.

Le samedi 27, je fus coucher à Segura.

Le dimanche 28, je passai le Mont-Saint-Adrien, vins dîner à Galarette, et coucher à Vittoria.

Le lundi premier jour de mars, je vins coucher à Miranda-de-Ebro.

Le lendemain je vins à Barbiesca, et le jour d'après à Burgos, d'où, d'après avoir vu le Santo-Crucifisso et la grande église qui est bien belle, j'en partis le lendemain, jeudi 4, pour venir à Lerma, où je fus voir la maison et les meubles qui sont bien rares.

Le vendredi 5, j'ouïs messe en un des couvens de religieuses que le duc y a fait bâtir, où j'ouïs une excellente musique de filles, et de là je m'en vins au gîte à Aranda-de-Duero.

Le lendemain à Borseguillos, puis à Buitrago.

Le lundi 8, j'arrivai à Alcovendas, auquel lieu M. l'ambassadeur ordinaire d'Espagne, qui étoit M. du Fargis, comte de La Rochepot, vint me voir et soupa avec moi, et M. le comte de Châteauvilain aussi, puis s'en retournèrent la nuit coucher à Madrid.

Le mardi 9 mars, je partis d'Alcovendas l'après-dînée pour venir à Madrid. M. l'ambassadeur et le comte de Châteauvilain, comme aussi la famille de tous les ambassadeurs, vinrent au devant de moi; puis le comte de Baraxas me vint recevoir avec les carrosses du Roi, dans l'un desquels je me mis. Il étoit accompagné de beaucoup de noblesse; une très-grande quantité de femmes en carrosses sortirent de la ville pour me voir arriver. Je descendis au logis du comte de Baraxas, que l'on avoit somptueusement garni pour m'y loger et défrayer. Je trouvai là le duc de Montéléon, don Fernando Giron, don Carlos Coloma, et quantité d'autres seigneurs que j'avois connus

en France ou ailleurs, qui m'y attendoient. Je fus de là saluer la comtesse de Baraxas, chez laquelle il étoit venu quantité de dames pour l'aider à me recevoir, et après je m'en allai souper à une table de cinquante couverts, qui m'a été tenue tant que j'ai été à Madrid. Le duc d'Usseda envoya, le soir, un des siens pour me saluer de sa part.

Le mercredi 10, madame la princesse d'Espagne m'envoya visiter, et une grande partie des dames du palais, tant vieilles que jeunes, comme dona Maria de Bennavides, les comtesses de La Torre et de Castro, Léonor Pimentel, Anna-Maria Henrique, Maria d'Angon, Antonia de Mendossa et autres. M. l'ambassadeur venoit tous les jours dîner avec moi, afin de m'aider à faire l'honneur de la maison. Après dîner je fus visité par l'archevêque de Pise, ambassadeur du grand duc, Cenami, ambassadeur de Lucques, du résident de Lorraine et de celui de Gênes. Ensuite le duc d'Ossuna me vint saluer en apparat extraordinaire, car il étoit porté en chaise; il avoit une robe à la hongroise, fourrée de martre, et quantité de pierreries sur lui de grand prix; plus de vingt carrosses le suivant, remplis de seigneurs espagnols, ses parens et amis, ou de seigneurs napolitains; à l'entour de sa chaise plus de cinquante capitaines, *tenientes* ou *alferes reformados*, espagnols ou napolitains. Il m'embrassa avec grande affection et privauté, me présenta toute sa suite; puis, après m'avoir traité trois ou quatre fois d'excellence, il me fit souvenir qu'à un souper chez Zamet avec le Roi, nous avions fait alliance ensemble, et promis que je l'appellerois mon père et lui mon fils, et me pria de con-

tinuer de la sorte, comme nous fîmes depuis, sans nulle cérémonie.

Il voulut ensuite saluer ceux qui étoient venus avec moi, leur parlant toujours français, et leur disant tant d'extravagances, que je ne m'étonnai point de la disgrâce qui lui arriva peu après. En ce même temps le duc de Pastranne, le comte de Saldagne et celui d'Arcos arrivèrent, et puis le comte de Benevente, don Balthasar de Zuniga et d'autres. Ce soir le duc d'Eboli, le marquis de Mortara et Juan-Thomas Cossa, me vinrent aussi visiter.

Le jeudi 11, la comtesse de Lemos et la duchesse de Vilhermosa m'envoyèrent visiter, et après dîner le comte de Kevenhuller, ambassadeur de l'Empereur, me vint saluer, et ensuite ceux d'Angleterre, de Venise, et les résidens de Parme, d'Urbin et de Modène. Dès que je m'en fus délivré, les ducs de Pineranda, de Gandia et de Vilhermosa me vinrent voir, comme aussi le marquis de Mondejar et de Cannette, et don Augustin de Mexia, du conseil d'État, que j'avois connu comme il alloit au siége d'Ostende, où il faisoit la charge de lieutenant général.

Le soir, l'auditeur du nonce, qui faisoit les affaires du Pape, à cause que le nonce étoit parti d'Espagne pour prendre le chapeau de cardinal, me vint faire les complimens ordinaires, et me montra un bref qu'il devoit, le lendemain, donner au Roi, sur le sujet de la Valteline, qui étoit très-pressant, et, à mon opinion, plus hardi que je ne l'eusse espéré d'un nouveau pape à un roi d'Espagne; car il lui mandoit que, pour la liberté d'Italie, à laquelle la restitution

de la Valteline étoit importante et nécessaire, il étoit résolu, non-seulement d'y employer les armes spirituelles, mais aussi les temporelles. Et ledit auditeur m'assura ensuite qu'il se joindroit à ma négociation, selon l'ordre qu'il en avoit de Sa Sainteté qui en faisoit sa propre affaire : ce que, précédemment, les ambassadeurs d'Angleterre et de Venise m'avoient dit de la part de leurs maîtres, et l'ambassadeur de Florence aussi, mais ce dernier avec plus de retenue, et témoignant plutôt le médiateur que le participant, à cause des intérêts presque égaux qui le portoient tant du côté de France que de celui d'Espagne. Sur le soir, don Juan de Zerica, secrétaire d'État, me vint visiter de la part du Roi, et me dire, après de belles paroles, le contentement que le Roi avoit de ma venue, la bonne opinion qu'il avoit de moi, et que j'aurois audience aussitôt que sa santé lui pourroit permettre.

Il étoit fort vrai qu'il étoit malade; mais chacun croyoit qu'il le feignoit pour dilayer mon audience et mon expédition. Sa maladie lui commença dès le premier vendredi de carême, lorsqu'étant sur des dépêches, le jour étant froid, on avoit mis un violent brasier au lieu où il étoit, dont la réverbération lui donnoit si fort au visage, que les gouttes de sueur en dégouttoient, et de son naturel il ne trouvoit jamais rien à redire, ni ne s'en plaignoit. Le marquis de Pobar, de qui j'ai appris ceci, me dit que, voyant comme ce brasier l'incommodoit, il dit au duc d'Albe, gentilhomme de sa chambre comme lui, qu'il fît retirer ce brasier qui enflammoit la joue du Roi; mais comme ils sont très-ponctuels en leurs charges, il dit

que c'étoit au sommelier du corps, le duc d'Usseda. Sur cela le marquis de Pobar l'envoya chercher en sa chambre; mais par malheur il étoit allé voir son bâtiment; de sorte que le Roi, avant que l'on eût fait venir le duc d'Usseda, fut tellement grillé, que le lendemain son tempérament chaud lui causa une fièvre, cette fièvre un érysipèle, et cet érysipèle, tantôt s'apaisant, tantôt s'enflammant, dégénéra enfin en pourpre qui le tua. La maladie du Roi me donna loisir de recevoir toutes mes visites.

Le lendemain vendredi 12, après que M. l'ambassadeur fut arrivé, qui amena le comte de Châteauvilain et don Augustin Fiesque, le duc de Montéléon et don Fernando Giron me vinrent voir pour me donner bon succès de l'affaire qui m'amenoit en Espagne. Après dîner j'eus l'ambassadeur de Savoie, l'archevêque de Tarantaise et celui de Lucques, puis les marquis de Falques et de Gonzague, les comtes de Médelon, de Celada et d'Arcos, don Francisco de Bargança et don Charles Coloma.

Le samedi 13, don Augustin Fiesque m'envoya un très-bon cheval. Après dîner l'ambassadeur de Perse me vint visiter, puis le marquis de Pobar.

Le dimanche 14, M. le duc de l'Infantado, majordome, me vint visiter le matin, fort bien accompagné; les quatre maîtres-d'hôtel du Roi marchoient devant lui. C'étoit un vieux seigneur fort honnête homme, et qui me prit en si grande affection, qu'il aida infiniment à mon affaire et en parla fort haut. Après dîner don Diego d'Ibarra, Thomas Caracciolo, Juan-Thomas Cossa et plusieurs autres, me vinrent voir.

Je ferai en ce lieu une digression pour faire entendre les causes de mon voyage, l'état où je trouvai nos affaires en arrivant, et les grâces et faveurs particulières que je reçus de ce Roi.

L'année précédente, 1620, l'Empereur, assisté des armes d'Espagne, avoit gagné la fameuse bataille de Prague, qui releva extraordinairement ses affaires et ruina celles du Palatin et des autres princes protestans ligués avec lui. En ce temps-là le duc de Feria étoit gouverneur du duché de Milan, homme ambitieux et vain, qui vouloit, à quelque prix que ce fût, brouiller les cartes et faire parler de lui. Il vit que, sans grand obstacle, il le pouvoit faire, puisque les Grisons lui donnant quelque prétexte d'empiéter la Valteline, si importante au roi d'Espagne pour la conservation de ses États d'Italie et affoiblissement des autres potentats d'Italie, il considéroit que les protestans étoient châtiés, le roi de France occupé en ses guerres civiles, et le roi d'Angleterre amusé par l'espérance du mariage de l'infante d'Espagne pour le prince son fils. Il en entreprit donc et en exécuta la conquête avec la fortune et le succès que chacun sait; ce qui alarma les princes d'Italie, offensa les Suisses et intéressa le Roi leur allié à en procurer et entreprendre la restitution et le rétablissement aux Grisons, légitimes seigneurs d'icelle; et, pour cet effet, m'envoya en Espagne son ambassadeur extraordinaire, pour la redemander de sa part au Roi son beau-père.

Comme je m'y étois acheminé, M. du Fargis, ambassadeur ordinaire du Roi en Espagne, pratiqua d'avoir un logis assez beau pour sa demeure par les *aposentadores* qui sont obligés de loger les ambassa-

deurs. Ce logis lui fut donc assigné; mais, comme il y voulut loger, le maître de la maison montra une exemption, qu'il avoit du Roi, et franchise pour son logis; et l'ambassadeur s'opiniâtrant de l'avoir, le maître de la maison porta ses priviléges au conseil royal, qui ordonna qu'ils lui seroient conservés. Sur quoi M. l'ambassadeur, qui avoit envie d'avoir ce beau logis, envoya deux valets y porter quelques hardes, et ensuite dit que, puisque ses meubles avoient entré dans ce logis, qu'on ne l'en pouvoit déloger, et envoya ensuite tous ses gens et une partie de ceux de l'ambassadeur de Venise pour tenir bon dans le logis.

Le maître de la maison s'alla plaindre au conseil réal, qui ordonna que l'on fît sortir les hardes et les valets de l'ambassadeur de ce logis, et que l'on y envoyât les alguazils. Et parce que l'on ne se fût jamais douté que l'ambassadeur dût faire rébellion à justice, ce qui est inouï en ce pays-là, deux alguazils y furent seulement envoyés; mais ils furent tués, et leurs *varas* (qui sont des baguettes blanches, marques de leur pouvoir) furent par dérision pendues au balcon du logis.

Sur cela le peuple accourut en armes, et plus de deux mille personnes investirent le logis et l'ambassadeur qui y étoit entré par une porte de derrière. Par fortune un alcalde de *corte*, qui est comme le grand prévôt en France, nommé don Sébastien de Caravaxal, honnête homme, et qui n'allumoit pas le feu, y arriva, fit retirer le peuple de devant le logis, fit retirer la famille de ces ambassadeurs de dedans, et prit dans son carrosse M du Fargis, qu'il ramena au sien sans qu'il lui fût méfait.

M. du Fargis, qui avoit fait ce désordre, fut par finesse le premier à se plaindre, et demanda le lendemain audience, et en icelle justice de l'excès que, contre le droit des gens, on avoit commis contre lui, et le Roi lui promit de la faire, et donna une commission à cet effet. Mais quand il eut su ce qui s'étoit passé, il ordonna que, sans toucher à la personne des ambassadeurs de France et de Venise, on mît prisonniers tous ceux que l'on pourroit attraper de leurs familles, hors de leur présence. Ce qui fut exécuté, et peu échappèrent qui ne fussent pris. L'ambassadeur même, ne se sentant pas assuré de la furie du peuple, se retira de la ville, et dépêcha au Roi pour l'avertir de l'état où il étoit, me manda aussi de retarder mon arrivée; mais je ne le voulus faire, et m'étant acheminé à Madrid, ayant précédemment écrit au duc de Montéléon, et à don Fernando Giron, pour les prier d'accommoder cette affaire, ils en parlèrent au Roi, qui leur commanda de me dire que je vinsse à la bonne heure, et que j'aurois de lui toute satisfaction, comme véritablement je reçus de lui; car, le jour de mon entrée à Madrid, il fit élargir non-seulement les serviteurs des deux ambassadeurs en ma faveur, mais encore les autres Français qui l'étoient pour autres sujets.

Il me fit une autre grâce de me faire donner une bulle par le patriarche des Indes, qui est comme un légat à la cour, pour manger de la chair en carême, moi et cent autres avec moi. Et de plus, ce qui ne s'étoit jamais vu en Espagne, pour me divertir, il permit que l'on jouât chez moi la comédie, même la défraya. Ce qui fit que ces seigneurs et dames, qui

en tout temps sont passionnés pour la comédie, le furent d'autant plus que c'étoit en un temps inusité, et que les deux bandes des comédiens du Roi s'étoient jointes ensemble pour rendre la comédie plus complète. Aussi leur donnai-je, outre les trois cents réaux que le Roi leur payoit de chaque comédie, mille réaux extraordinairement, et je faisois apporter durant la comédie quantité de confitures et d'aloxa aux dames qui y venoient, qui étoient de deux sortes; celles qui s'y faisoient prier par la comtesse de Baraxas, lesquelles se tenoient sur le haut dais et avoient le visage découvert; les autres sur les marches des dais et dans la salle, mais *tapadas* et couvertes de leurs mantes.

Les hommes aussi y venoient, les uns comme les autres, ouvertement; tous les ambassadeurs se faisoient prier par moi d'y venir.

Ce jour dimanche 14, la première comédie se joua dans une grande galerie de mon logis, fort ornée et illuminée, et s'y trouva très-grande quantité de dames et de seigneurs; après laquelle je donnai à souper en particulier, que j'avois fait apprêter à la française par mes gens, à sept ou huit grands d'Espagne ou seigneurs principaux.

Le lundi 15, le marquis de Renty et les comtes de Palme et de Castrillo me vinrent visiter; puis don Juan de Zerica me fut dire, de la part du Roi, que son mal lui continuoit un peu véhément, ce qui le retardoit quelques jours de me donner audience; néanmoins, parce qu'il couroit un bruit que la maladie de Sa Majesté étoit feinte, et à dessein de retarder l'expédition pour laquelle j'étois venu le trouver, afin

de faire voir comme ce bruit étoit faux, qu'il me feroit donner des commissaires pour traiter incessamment avec moi : ce que j'acceptai de bon cœur, et remerciai très-humblement le Roi de la grâce qu'il me faisoit sur ce sujet. Le soir il y eut une comédie à mon logis.

Le lendemain mardi 16, don Juan de Zerica me vint trouver, de la part du Roi, pour me dire que Sa Majesté m'avoit donné pour commissaires messieurs le comte de Benevente, don Balthasar de Zuniga, un régent du conseil d'Italie, et lui Juan de Zerica, afin que sans intermission on traitât de mon affaire; que pour cet effet il étoit besoin que je lui misse en main ma lettre de créance du Roi au roi Catholique, sur laquelle on commenceroit à traiter ce même jour. Messieurs les ambassadeurs d'Angleterre et de Venise me vinrent voir, comme aussi le duc d'Ossûna.

Le mercredi 17, don Balthasar de Zuniga me vint voir, tant en son nom que de mes autres commissaires ses compagnons, pour me saluer de leur part, et me dire qu'ils avoient ordre de me venir trouver, et de conclure avec moi des choses concernant ma légation; dont je les remerciai le mieux que je pus.

Il me proposa ensuite d'admettre en nos conférences le seigneur Julien de Médicis, archevêque de Pise, ambassadeur du grand duc, lequel, étant également apparenté, obligé et porté pour les deux couronnes, serviroit de médiateur pour nous faire convenir et rajuster, si en la négociation il arrivoit quelque disconvenance et rupture. Ce que j'accordai volontiers, tant pour ne désobliger M. le grand duc, que parce qu'il pouvoit servir et ne nous pouvoit

nuire, vû que j'étois fort résolu de n'outrepasser les termes de mon instruction.

Le même don Balthasar me notifia ensuite la mort de M. le grand duc, beau-frère du roi Catholique, et m'en ordonna le deuil.

Ce même jour, les marquis de Haro, d'Auquijon et de Montesclares me vinrent visiter, comme aussi le comte de Monterey, don Diego d'Ibarra, et don Charles Coloma. J'eus le soir la comédie, et donnai à souper à quelques seigneurs, puis allâmes voir les dames.

Le jeudi 18, bien que je n'eusse encore fait aucune visite, n'ayant point eu ma première audience, je crus néanmoins qu'il étoit nécessaire d'aller visiter mes commissaires; ce que je fis afin de m'insinuer en leurs bonnes grâces, leur dire toujours quelque chose de mon affaire pour les instruire et pour les préparer, ensemble pour leur lever les doutes et impressions qu'ils avoient mal prises, et finalement pour avoir sujet de faire ma première dépêche au Roi, à qui j'écrivis le soir même. Je fus à mon retour visiter le duc de Montéléon et don Fernando Giron. Le soir j'eus la comédie chez moi.

Le vendredi 19, don Juan de Zerica me vint dire, de la part du Roi, que sa santé étant meilleure, il se résolvoit de me donner audience publique le dimanche suivant, et qu'ensuite l'on mettroit mon affaire sur le tapis, avec les mêmes commissaires qu'il m'avoit déjà donnés, pour la résoudre et conclure sans intermission. Je fus après dîner faire mes stations à Las Cruces.

Le samedi 20, je donnai à dîner à l'ambassadeur de

l'Empereur et à celui de Lucques. Après dîner les ducs d'Ossuna, de Gandia, de Vilhermosa et de Montéléon, me vinrent voir, puis j'allai à Nuestra-Senora de Atocha, et le soir il y eut chez moi comédie.

Le dimanche 21 de mars, je me préparai pour ma première audience, ainsi que le Roi me l'avoit fait savoir, comme aussi le duc de Gandia m'avoit dit le jour précédent qu'il avoit ordre de m'y conduire. Mais, sur les onze heures du matin, comme le Roi s'étoit habillé pour cet effet, en se voulant mettre à table, il eut un grand évanouissement qui le contraignit de se mettre au lit et de me mander par le comte de Baraxas qu'il lui étoit du tout impossible de me donner ce jour-là audience.

Je fus visité l'après-dînée par don Fernando Giron, par le marquis d'Aytona et par don Diego d'Ibarra. Je fus sur le soir au Prado, et à mon retour je donnai la comédie aux dames et seigneurs.

Le lundi 22, le comte de Benevente se trouva mal; ce qui l'empêcha de venir chez moi conférer, et n'y eut que don Balthasar de Zuniga, le régent Cayme et don Juan de Zerica, qui amenèrent aussi M. l'archevêque de Pise pour entremetteur, ainsi qu'il avoit été convenu.

Nous conférâmes plus de trois heures ensemble sans nous approcher de la conclusion, chacun se tenant sur la sienne. Enfin nous nous séparâmes, et M. l'ambassadeur et moi fîmes notre dépêche au Roi l'après-dînée. L'on nous envoya dire le soir que le Roi se trouvoit un peu mieux, ce qui nous permit de faire encore cette fois jouer la comédie.

Le mardi 23, le Roi eut un grand redoublement

de fièvre, et l'on commença d'en appréhender le succès. Il eut plusieurs vomissemens, avec un flux de ventre, accompagnés d'une grande mélancolie que lui causoit une opinion qu'il avoit de mourir. Ce qui fut cause que messieurs les commissaires s'excusèrent de me venir trouver. Je fus voir le matin le comte de Beneyente, qui s'excusa sur sa maladie de ne pouvoir le lendemain assister à notre conférence. Je vis aussi don Balthasar de Zuniga, qui prit heure avec moi pour, le lendemain matin, venir avec les autres commissaires pour continuer le traité. Ce qu'ils firent le mercredi 24 avec M. l'ambassadeur ordinaire et moi; puis ensuite je fus voir l'auditeur du nonce et les ambassadeurs de Venise et de Savoie, pour leur faire part de tout ce qui s'étoit passé en cette dernière conférence; puis ensuite j'allai visiter l'ambassadeur de Florence.

Le 25, la maladie du Roi continua plus violemment qu'elle n'avoit encore fait. Je fus voir l'ambassadeur de l'Empereur.

Le vendredi 26, le Roi eut un très-fâcheux redoublement, ce qui fit supersédér toute notre négociation. M. l'ambassadeur ordinaire me fit festin; puis après j'allai faire mes stations à Las Cruces.

Le samedi 27, le Roi dit à ses médecins qu'ils n'entendoient rien à son mal, et qu'il sentoit bien qu'il se mouroit. Aussi eut-il de très-mauvais accidens. Il commanda que l'on fît des processions et prières publiques pour lui. Ce même jour le comte de Salazar mourut.

Le dimanche 28, on fit une solennelle procession pour porter l'image de Nuestra-Senora d'Attocha aux

Filles Descalsas. Tous les conseils y assistèrent avec grand nombre de pénitens qui se fouettèrent cruellement pour la santé du Roi. On porta aussi le corps de saint Isidore au palais dans la chambre du Roi, et on mit le Saint-Sacrement sur les autels des églises de Madrid.

Le lundi 29, à quatre heures, il parut au Roi des ulcères sur le ventre, aux reins et aux cuisses, et les médecins lui ayant tâté le pouls, désespérèrent de sa vie. Sur quoi il envoya quérir le président de Castille et son confesseur Aliaga, et parla long-temps à eux et au duc d'Usseda, qui envoyèrent ensuite quérir le prince et l'infante don Carlos, auxquels il donna sa bénédiction, pria le prince de se servir de ses vieux serviteurs, entre lesquels il recommanda le duc d'Usséda, son confesseur, et don Barnabé de Vivanco. Puis il fit entrer l'infante Marie et l'infant cardinal, à qui il donna aussi sa bénédiction. Madame la princesse n'y put venir pour un évanouissement qu'elle eut comme elle entroit chez le Roi. Il partagea ensuite ses reliques, puis communia.

Le mardi 30, à deux heures du matin, on donna l'extrême-onction au Roi, et fit recommander son ame. Il sonna ensuite grande quantité de *papidos*. Sur le midi, il fit mettre contre son lit le corps de saint Isidore, et voua de lui faire bâtir une chapelle. Il envoya quérir le cardinal duc de Lerme à Valladolid. Le conseil d'Etat se tint deux fois ce jour-là. Sur le soir, son mal redoubla, et il languit toute la nuit.

Le mercredi 31, et dernier jour de mars, sur les neuf heures du matin, il rendit l'ame. On l'envoya

signifier, sur le midi, aux ambassadeurs, et donner aussi permission d'envoyer, à cinq heures du soir, des courriers pour en donner avis à nos maîtres. La Reine sentit ce jour-là bouger son enfant. Elle s'en alla avec l'infante Marie et le cardinal loger aux Descalsas; et le nouveau Roi partit dans un carrosse fermé pour aller à Saint-Geronimo. Il rencontra, par les chemins, le corps de Notre Seigneur que l'on portoit à un malade, et, selon la coutume ancienne de ceux d'Autriche, il voulut descendre pour l'accompagner. Le comte d'Alvares lui dit: « *Adverta Vostra Maesta que avia deser tapada,* » auquel il répondit: « *No ay que taparse de lante de Dios,* » et descendit l'accompagner. Ce qui fut pris à Madrid à très-bon augure. Le nouveau Roi envoya ce même jour au conseil réal les *oydores* Tapia et Benal, mal famés.

Le jeudi, premier jour d'avril, on mit le corps du Roi dans la salle du palais, la face découverte, où tous les ambassadeurs lui vinrent jeter de l'eau bénite. Ce jour-là le secrétaire Contreras vint dire au jeune Roi que le duc de Lerme s'acheminoit pour venir à Madrid, selon l'ordre qu'il en avoit eu du Roi son père, dont le Roi se fâcha, et envoya don Alonzo Cabrera pour le faire retourner à Valladolid, et l'alcalde don Louis Paredes pour le mener prisonnier en un château, au cas qu'il en fît refus. On chassa aussi le secrétaire de camera, nommé Thomas d'Anguels, et on mit les papiers ès mains du secrétaire Contreras. On ôta aussi à don Juan de Zerica les papiers des consultes, que l'on donna à Antonio Darostichi. Le Roi déclara gentilshommes de sa chambre

ceux qui avoient servi son père en cette qualité, remettant néanmoins de les faire servir en un autre temps; il ôta le plat au patriarche des Indes et à don Barnabé de Vivanco.

Le vendredi 2, on donna la charge de *camera-mayor* de la Reine à madame la princesse de Gandia, que M. l'ambassadeur ordinaire et moi allâmes aussitôt voir et saluer. Elle alla baiser la main au Roi pour cette *mercede*, à cinq heures du soir, conduite par le comte de Benèvente, et accompagnée d'autres grands seigneurs et de dames aussi. Environ cette même heure, on tira le corps du Roi du palais pour le porter à l'Escurial, au tombeau de ses pères. Je fus le voir passer sur la puente Segomana, avec quasi tous les grands de Madrid et les dames. Ce fut un assez chétif convoi, à mon avis, pour un si grand Roi. Il y avoit quelque cent ou six-vingts moines Jéronimites avec leurs surplis, montés sur de belles mules, qui alloient deux à deux suivant le premier, qui portoit le corps de Notre-Seigneur, puis quelque trente gardes, menés par le marquis de Pobar et de Falsas. Puis suivoient la maison du Roi, les maîtres-d'hôtel les derniers, avec le duc de l'Infantado, grand-maître, qui marchoit devant le corps, qui étoit porté sur un brancard de drap d'or jusqu'aux sangles seulement. Après cela marchoient les gentilshommes de la chambre et quelque vingt archers de la garde bourguignonne qui marchoient les derniers: ils allèrent coucher à Ponte, et le lendemain arrivèrent à l'Escurial d'assez bonne heure pour lui faire dire un service; et puis la compagnie s'en retourna.

Le duc d'Ossuna étoit sur le pont, comme les

autres, à voir passer le corps du Roi; et, s'étant arrêté contre un carrosse où étoient des gentilshommes qui étoient venus en Espagne avec moi, il leur demanda s'ils ne savoient point quand j'aurois audience. M. de Rothelin et M. le marquis de Bussi d'Amboise lui répondirent que l'on m'avoit fait dire que ce seroit pour le dimanche prochain. Il leur dit: « Je m'en réjouis, car j'ai assurance d'avoir la première après; en laquelle je veux dire au Roi qu'il y a maintenant trois grands princes qui gouvernent le monde, dont l'un a seize ans, l'autre dix-sept, et l'autre dix-huit, qui sont lui, le roi de France et le Grand-Turc; et que celui d'eux trois qui aura la meilleure épée et sera le plus brave doit être mon maître. » Ces paroles-là, qui furent redites par un qui étoit en son carrosse, que l'on avoit commis pour épier ses discours et ses actions, avec sa vie précédente, et une lettre qu'il écrivit au duc de Lerme, furent cause de le faire mettre en la prison où il a fini ses jours. Ce même Roi donna la charge d'*aposentador mayor* à don Louis Vanegas, vacante par la mort de son père.

Le samedi 3, le Roi donna une commanderie, vacante par la mort du comte de Salazar, au comte de Cabrilla, et le comté de Anober à don Rodrigo Lasso, qui étoit venu de celui qui étoit mort en Flandre peu de jours auparavant.

M. l'ambassadeur et moi fûmes voir don Balthasar de Zuniga, qui gouvernoit les affaires depuis le nouveau règne.

Le dimanche 4, on m'amena vingt carrosses, dans lesquels nous nous mîmes, M. l'ambassadeur et moi, et toute notre suite, conduits seulement par le comte

de Baraxas, à cause que ce n'étoit point une audience solennelle, mais privée, dans Saint-Hieronimo où le Roi étoit retiré, et m'y admettoit par grâce et pour honorer le Roi son beau-frère, et lui montrer la promptitude avec laquelle il me vouloit dépêcher. Nous portions tous le deuil à l'espagnole, avec la *longa caparuzza* et le *capirole:* ce que je fis pour deux raisons; l'une, parce que tous les grands de l'audience et le Roi même le portant, j'eusse été découvert, et eux non, ce qui n'eût été bienséant; l'autre, que j'en étois à cause de cela très-agréable aux Espagnols, et que je témoignois porter le grand deuil de la mort du Roi défunt, ce qui n'eût pas paru ainsi, si j'eusse été habillé à notre mode. Je fis donc la révérence au Roi, et lui fis le *pesame,* qui est le témoignage du déplaisir de la mort du Roi son père; puis lui donnâmes le *parabien,* qui est la conjouissance de son heureux avénement à ses couronnes; et nous le lui dîmes aussi, par précaution, de la part du Roi, en attendant qu'il envoyât faire ce compliment par quelque prince ou grand seigneur exprès. Puis ensuite je lui parlai de nos affaires; à toutes lesquelles choses il me répondit fort pertinemment. Après cela j'allai faire la révérence au prince qui étoit près de lui, et puis me retirai. J'allai de là rendre mes visites au duc de l'Infantado et au duc d'Ossuna.

Le lundi 5, j'eus ma première audience de la Reine; puis j'allai faire la révérence à l'infante Marie et à l'Infant cardinal. Finalement je fus voir l'Infante, grande tante du Roi. Ce même jour, le conseil d'Etat s'assembla sur le sujet de mon expédition, et don Balthasar eut charge de m'en parler; et, à cette raison,

il m'écrivit, me priant de venir le lendemain ouïr messe à Saint-Hieronimo, et qu'après, si je voulois, nous nous promènerions une heure dans les cloîtres. Ce que je mandai à M. l'ambassadeur ordinaire qui me vint trouver.

Le lendemain matin, mardi 6, après la messe, je trouvai dans les cloîtres don Balthasar qui nous y attendoit. Il me dit qu'il me prioit de l'excuser s'il ne continuoit d'être un des commissaires pour traiter avec moi; que la charge générale des affaires d'Espagne qu'il avoit lors l'en dispensoit légitimement, principalement en cette saison qu'il étoit accablé; mais qu'il m'en serviroit mieux et à mon expédition que s'il étoit mon commissaire, et qu'il m'en donnoit cette foi et parole d'ancien ami, que nous étions ensemble de si longue main. Il me dit de plus que le comte de Benevente étoit oncle du duc de Feria, et par conséquent porté à la manutention de la Valteline pour les intérêts de son neveu, ce qui le mettoit en peine, et qu'il tramoit de nous l'ôter pour commissaire, et nous en donner un autre qui nous fût agréable. Et sur cela m'en nomma trois ou quatre dont il me laissa le choix, pour me témoigner, ce me disoit-il, qu'il vouloit l'accomplissement de notre envie et non sa destruction. Je lui rendis mille grâces de sa bonne volonté, et puis lui dis que, puisqu'il m'offroit si franchement son assistance et son aide, que je lui demandois encore son conseil, et qu'il choisît pour commissaire celui qu'il pensoit nous être plus propice. Il me dit que puisque je me fiois en lui, qu'il ne tromperoit point ma franchise ni ma confidence, et qu'il me conseilloit de me contenter des deux qui me restoient, à savoir,

le régent Cayme et don Juan de Zerica, qui étoient bonnes gens, faciles et dépendans de lui, desquels il m'assuroit, et me prioit aussi que, de mon côté, j'apportasse l'esprit de paix et d'accommodement, comme je voyois que du leur ils étoient bien intentionnés; ce que je lui promis. Il me dit ensuite qu'étant si avancés dans la semaine sainte, il n'y avoit aucune apparence de s'assembler avant Pâques; mais qu'incontinent après nous négocierions sans intermission : à quoi je fus contraint d'acquiescer, ne pouvant faire autrement. Je fus l'après-dînée rendre mes visites à quelques grands et à des ambassadeurs.

Le mercredi 7 d'avril, le conseil d'Etat se tint le matin, auquel assistèrent le comte de Benevente et don Augustin Mexia, qui entra au logis du duc d'Ossuna pour le voir, et tôt après, le marquis de Pobar y arriva avec quarante archers de la garde qui le prirent prisonnier de par le Roi; et, l'ayant mis en un carrosse, l'emmenèrent en une maison fossoyée, qui appartient au comte de Baraxas, proche de Madrid, nommée Salameda, et lui laissèrent ses archers avec don Carlos Coloma pour le garder étroitement.

Après dîner je fus en une maison de *la calle mayor*, que l'on m'avoit préparée pour voir passer la procession de *Las Cruces* qui est, certes, très-belle. Il y avoit plus de cinq cents pénitens qui traînoient deux grosses croix pieds nus, à la ressemblance de celle de Notre-Seigneur, et, de vingt croix en vingt croix, il y avoit, sur des théâtres portatifs, des représentations diverses au naturel de la Passion. Nous les regardâmes d'un balcon où il y avoit deux chaises pour M. l'ambassadeur et moi. Et, parce que l'am-

bassadeur de Lucques, le prince d'Eboli et le comte de Châteauvilain étoient venus avec nous, je ne me voulus mettre en ces chaises pour les laisser debout, et dis à M. l'ambassadeur ordinaire qu'il représentât nos deux personnes, et que, pour moi, j'irois me mettre avec des femmes qui étoient assises bas au bout du balcon, et leur vins demander place parmi elles, et un petit tabouret à m'y asseoir. Elles étoient fort honnêtes femmes, et qui tinrent à honneur de m'avoir parmi elles. Et la fortune voulut que je me rencontrai auprès de dona Anna de Sanazar que j'avois vue à Naples vingt-cinq ans auparavant, et nous nous étions bien aimés. Elle jugeoit bien encore qu'elle m'avoit vu en quelque part, mais ne pouvoit s'imaginer où. Moi aussi avois bien quelque reconnoissance incertaine de son visage, mais nous étions tous deux tellement changés, qu'il étoit bien difficile de nous reconnoître. Enfin, nous nous connûmes avec grande joie de l'un et de l'autre; et elle, depuis, m'envoya divers présens, et me reçut plusieurs fois chez elle avec collations et compagnies. Elle avoit épousé un fort riche homme, secrétaire du conseil de *hazienda*, auquel elle avoit apporté cent mille écus en mariage.

Le jeudi 8, on fit le comte de Giron maître-d'hôtel du Roi, pour servir à l'Infante Descalsa. On mit en prison les deux secrétaires du duc d'Ossuna et son trésorier. On fit l'après-dînée la grande procession des pénitens, où il y eut plus de deux mille hommes qui se fouettèrent. J'ouïs ténèbres à *Nuestra-Senora de Constantinopoli;* puis toute l'après-dînée se passa à visiter les églises, pour voir *los santos monumen-*

tos de Nuestro-Senor. J'approuvai fort qu'avec les cloches qui cessent, les carrosses cessent d'aller par la ville. On ne va plus à cheval ni les dames en chaise. On ne porte plus d'épée, et aucun ne s'accompagne de sa livrée. Toutes les femmes vont couvertes, et pas plus que deux à deux. Il se fait aussi cette nuit-là beaucoup de désordres que je n'approuvai pas.

Le vendredi saint 9, les pénitens continuèrent d'aller par la ville. On chassa ce jour-là un régent du conseil d'Italie, nommé Quintana Duenna, marquis de La Foresta, dudit conseil, pour quelques paroles qu'il avoit dites peu respectueuses au comte de Benevente, président dudit conseil.

Le samedi saint 10, je fis mes pâques. On donna avis au Roi que quelques gens sans emploi vouloient sauver le duc d'Ossuna; ce qui fut cause que l'on redoubla ses gardes, et que l'on mit prisonniers plus de deux cents hommes à Madrid qui étoient sans condition, autre que de *valentones*.

Le dimanche 11, jour de Pâques, le Roi envoya offrir au duc de l'Infantado la charge de *cavalerizzo mayor*; mais, parce que le Roi l'avoit ôtée au comte de Saldagne son beau-fils, il la refusa.

Le lundi 12, je fus aux Descalsas, où la Reine s'étoit retirée depuis la mort de son beau-père. Je lui donnai les bonnes fêtes. Elle me dit ensuite que les dames du palais désiroient fort de me parler, et que je devois, pour les satisfaire, demander congé. Je lui répondis que s'il me falloit parler à elles une à une, que j'y emploierois plus de temps qu'à faire le traité que j'avois entrepris, et que je lui demandois en grâce de les pouvoir entretenir en foule, et que

je tâcherois de m'en bien démêler. Elle me répondit que ce n'étoit pas la forme. Je lui répliquai que Leurs Majestés, quand elles accordoient des grâces, c'étoit contre les formes, et qu'aux choses selon les formes on n'a que faire de grâces du Roi. Elle se sourit, et me dit qu'elle me la voudroit bien faire, mais qu'elle n'oseroit sans en parler au Roi : ce qu'elle feroit et m'en rendroit réponse.

On déclara au comte de Saldagne qu'il n'étoit plus *cavalerizzo mayor*, et que le Roi lui commandoit d'aller servir en Flandre, où il lui seroit donné cinq cents écus par mois d'entretènement, comme s'il étoit grand d'Espagne.

Le roi fit le comte d'Alvires Grand, et lui donna pour les fils aînés de sa maison le titre de comte de Castillejo. Ce jour-là nous nous assemblâmes pour faire nos affaires, le régent Cayme, don Juan de Zerica, l'archevêque de Pise, M. l'ambassadeur ordinaire et moi en mon logis, où nous ne traitâmes que les choses générales. Je fus le soir chez dona Maria de Penna Terrau.

Le mardi 13, on tint conseil d'Etat, et moi je continuai de rendre mes visites.

Le mercredi 14, une dame du palais, nommée dona Mariana de Cordua, présenta au Roi une promesse de mariage que le comte de Saldagne lui avoit faite; le Roi commanda au comte de l'accomplir : ce que le comte promit de faire au premier jour après l'Octave; et le duc de l'Infantado, son beau-père, qui jusqu'alors avoit refusé la charge de *cavalerizzo mayor*, l'accepta. Le patriarche des Indes prêta le serment pour ses charges, qui lui furent continuées. On donna au

marquis de Renti celle de capitaine de la garde allemande. On continua au marquis de Pobar celle de la garde espagnole. Je continuai mes visites.

Le jeudi 15, le Roi déclara que, suivant la clause du testament du feu Roi, par laquelle il révoquoit les dons immenses qu'il avoit faits, il ôtoit au duc de Lerme quatorze cent mille écus dont son père lui avoit fait don sur *los tratos de Sicilia*. Ainsi ce pauvre seigneur, qui avoit si bien gouverné l'Espagne si long-temps, et possédé avec raison une longue faveur, se voit, sur la fin de ses jours, en une seule heure, privé de tous ses biens, qui furent à même temps saisis pour cette somme par les officiers du Roi.

Le vendredi 16, je reçus une dépêche du Roi par laquelle il me commettoit la charge de condoléance sur la mort du feu Roi à celui lors régnant. J'en donnai en même temps avis au conseil d'État, par un mémorial que j'envoyai à don Balthasar de Zuniga; lequel conseil désira que je tinsse cela secret jusques après l'expédition de l'affaire qui m'amenoit, et qu'ensuite je prendrois congé du Roi; même je m'en irois jusques à Burgos pour m'en retourner, et ensuite que j'enverrois un courrier pour dire qu'ayant eu nouvelle commission du Roi je m'en revenois faire cette condoléance.

Le samedi 17, nous nous assemblâmes avec nos commissaires pour avancer nos affaires, et y vis quelque jour dont je donnai avis au Roi le jour même, par courrier exprès. Et parce que notre Reine m'avoit expressément recommandé tout ce qui regardoit le duc de Lerme, et que la comtesse de Ledesma, sa sœur, et ses autres amis, étoient au désespoir du

mariage du comte de Saldagne, et me prioient d'aider à le rompre par tous les moyens que je pourrois inventer, je le fus trouver à Saint-Hieronimo où il avoit une chambre, et feignoit d'être malade et moi de lui rendre la visite; et après le réciproque compliment je lui dis que je ne savois si je lui devois donner le *parabien* ou le *pesame* de son futur mariage, parce qu'encore que ce lui fût un grand contentement, néanmoins qu'un galant de la cour comme lui n'étoit pas sans déplaisir de quitter une si douce vie qu'il menoit précédemment, pour en prendre une retirée, pleine de peines et de soucis, comme étoit celle du mariage. Il me répondit qu'il falloit obéir au maître qui commandoit d'accomplir ce que l'on avoit promis à la maîtresse; que c'étoit véritablement une dure condition qu'il mettoit sur ses épaules, mais que le mal étoit lors sans remède.

Il me sembla par son discours que le bât le blessoit, et qu'il eût bien voulu trouver du soulagement; ce qui m'obligea de lui dire qu'il y avoit plus de remède qu'il ne pensoit s'il avoit envie de guérir, et que l'ordre exprès que j'avois de la Reine infante d'assister en ce que je pourrois M. le duc cardinal son père, comme sa propre personne, m'obligeoit, dans le sensible déplaisir que lui et toute sa maison avoient de son forcé mariage, de lui offrir en cette occasion mon aide et assistance pour l'en tirer s'il le désiroit. Il me répondit lors: « Quelle aide et quelle assistance me pouvez-vous apporter, puisque moi-même ni mes parens n'en sont pas capables? » Alors je lui dis que s'il me vouloit croire et se fier en moi, je le tirerois de cette peine avec honneur et gloire; que

le grand duc d'Albe, grand-père de celui-ci, avoit mieux aimé encourir le crime de rébellion, tirant son fils don Fabrique de Toledo, en pleine paix, à coups de pétard, d'un château où on l'avoit mis pour le forcer, contre sa volonté, d'épouser une fille du palais qui vit encore, et est la vieille marquise del Vallo, que de le laisser marier à une très-riche fille et d'égale maison à la sienne; et que moi-même j'avois plaidé huit années contre une grande maison qui me menaçoit d'une mort infaillible en cas que je n'épousasse une des filles de la Reine à qui j'avois fait un enfant, et une promesse pour lui servir de couverture; qu'en cas que son honneur et celui de sa maison lui fussent aussi chers que je le croyois, qu'il devoit, sans regret, quitter pour un temps la cour d'Espagne en laquelle il étoit défavorisé, lui ayant été ôtée la charge de *cavalerizzo mayor*, et ses parens et amis décrédités et persécutés; que le remède que je lui offrois étoit de partir à l'entrée de la nuit, en poste, et s'en aller m'attendre à Bayonne où je le suivrois dans un mois au plus tard; que M. le comte de Grammont le divertiroit en attendant, de telle sorte que ce séjour ne lui seroit pas désagréable; que s'il n'avoit, pour le présent, l'argent pour y porter, qui lui étoit nécessaire, que je lui fournirois mille pistoles pour son défrai jusques à mon arrivée, et que je lui répondois qu'en arrivant à la cour de France la Reine lui feroit donner, jusques après que, par son moyen, sa paix fût faite par deçà, mille écus par mois; et qu'en cas qu'elle ne le fît je le ferois du mien, et lui en donnai parole de *cavalero*.

Il me rendit infinies grâces, tant pour la Reine que

pour moi, puis me dit : « Quel moyen de sortir d'Espagne sans être retenu ? Et si je l'étois, on me feroit infailliblement couper la tête. » Je lui repartis que je ne proposois jamais à ceux que je voulois servir des remèdes impossibles, et que je prenois sur moi sa conduite, sa sortie et sa conservation ; que l'on m'avoit donné un passe-port pour un gentilhomme que je dépêchois le jour même au Roi, qui couroit à trois chevaux ; qu'il lui serviroit de valet jusques à Bayonne, encore que ce gentilhomme dût être le sien par les chemins ; qu'il ne partiroit qu'à une heure de nuit, en laquelle il falloit qu'il se rendît chez moi sans qu'il fût aperçu, et qu'il me laissât le soin du reste. Il me dit qu'il se résoudroit à cela, et m'en auroit toute sa vie une sensible obligation, et qu'il vouloit seulement auparavant parler à deux de ses amis, et qu'il me prioit que je tinsse toutes choses prêtes à l'heure que je lui donnois.

Je le quittai sur cela et m'en vins achever ma dépêche. Je mis mille pistoles en deux bourses, et destinai un des miens, nommé Le Magny, mon écuyer, pour faire le voyage avec lui, lequel j'instruisis de ce qu'il avoit à faire. Mais comme l'heure fut venue, le comte de Saldagne saigna du nez, et m'envoya dire qu'il ne pouvoit parachever ce que nous avions résolu ensemble, pour des raisons qu'il me diroit dès qu'il auroit le bien de me voir.

Je ne sais si ses amis à qui il en parla l'en détournèrent, ou si l'amour qu'il avoit pour cette fille le fit résoudre à l'épouser ; mais il n'eut pas la résolution de l'entreprendre. Je fus voir avant de sortir de Saint-Hieronimo le comte d'Olivarès et don Balthasar de

Zuniga, auxquels après avoir dit le bon acheminement que je voyois en nos affaires, je les priai de moyenner que plusieurs obstacles qui se présentoient encore fussent levés, ce qu'ils me promirent.

Le Roi fit le même jour *majordomo mayor* de la Reine, le comte de Benevente, et en déposséda le duc d'Usseda. Il fit du conseil de guerre le comte de Gondemar absent, fit don Augustin de Mexia gentilhomme de sa chambre, et le soir il fit le comte d'Olivarès sommelier de corps.

Le dimanche 18, l'ambassadeur de l'Empereur me fit festin. On publia une junte ou congrégation qui avoit quelques jours auparavant été résolue pour remédier aux désordres de la cour et de Madrid, principalement pour bannir les *amancebades*. Les commissaires de cette junte furent le docteur Villegas, gouverneur de l'archevêché de Tolède, le prieur de l'Escurial, le marquis de Melpica, le comte de Medelin, don Alonzo de Cabrera et le confesseur du Roi. J'allai ce même jour voir l'infante aux Descalsas, qui me voyoit volontiers à cause que je lui parlois en allemand, qui étoit sa langue naturelle. Je fus de là chez la Reine qui y étoit logée, laquelle me dit que le Roi trouvoit bon que je parlasse aux dames du palais, sans demander ni prendre congé, et en foule et seule à seule, dont je rendis très-humbles grâces au Roi et à elle.

Et dès le lendemain lundi 19, j'employai la permission que j'en avois, et envoyai demander audience à cinq dames du palais qui vinrent à l'antichambre où on nous donna des siéges. Il y avoit seulement une vieille dona avec elles. La marquise de

l'Inojosa qui venoit à la cour, me trouva en cet état, ce qu'elle trouva fort nouveau et inaccoutumé, et se mit de la partie, et fûmes plus de deux heures en conversation : après laquelle je fus dîner chez l'ambassadeur de Venise, qui fit ce jour-là festin à tous les ambassadeurs, et puis je m'en revins chez moi, où mes commissaires se trouvèrent pour conférer de nos affaires.

Le mardi 20, je fus voir l'inquisiteur-général Alliaga, confesseur du Roi; puis je vins dîner chez M. l'ambassadeur ordinaire, qui traita ceux qui, le jour précédent, avoient été chez l'ambassadeur de Venise.

Après dîner nous nous assemblâmes derechef avec nos commissaires, et demeurâmes presque d'accord de toutes choses. Ce jour-là il fut résolu au conseil d'État que la trêve de Hollande ne seroit plus prolongée. Le marquis de Velada et le comte de Villamediana revinrent de leur bannissement.

Le mercredi 21, le Roi vint dans un carrosse fermé le matin aux Descalsas, où se fit le mariage du comte de Saldagne et de dona Mariana de Cordua. Le Roi mena le marié, et la Reine la mariée à la messe; et puis les ayant ramenés en même cérémonie jusques à la porte de l'antichambre de la Reine où le Roi entra, on les mena, marié et mariée, sans dîner, dans un carrosse hors de la ville Desterrados, et le duc de Pastrane leur ayant prêté sa maison de Pastrane, à huit lieues de Madrid, pour y demeurer, ils y allèrent coucher.

Le jeudi 22, le duc d'Eboli me fit un fort joli festin. On ôta ce jour-là aux moines de l'Escurial une

terre que le feu Roi leur avoit donnée, nommée Campillo, qui vaut dix-huit mille écus de rente, et ce en vertu de la clause de son testament, par laquelle il révoquoit les dons immenses qu'il avoit faits durant sa vie.

Le vendredi 23, on envoya dire au confesseur du Roi, nommé Alliaga, que l'on lui ôtoit la charge d'inquisiteur-général, et on le fit à l'heure même monter sur une litière pour le ramener au couvent de Goëtte, qui étoit sa demeure avant qu'il vînt à la cour; ce qui lui fut annoncé de la part du Roi par don Juan de Villegas, gouverneur de l'archevêché de Tolède.

Le samedi 24, le duc d'Usseda fut relégué en sa maison. On prit prisonnier son intendant, nommé don Juan Salazar. Je fus voir ce jour-là le comte d'Olivarès et don Balthasar de Zuniga, avec lesquels, ayant terminé toutes les difficultés du traité que nous voulions faire, il fut résolu que nous le signerions le lendemain, qui fut le dimanche 25 d'avril, que le régent Cayme et don Juan de Zerica vinrent le matin chez moi, avec les notaires et autres officiers nécessaires pour servir de témoins. M. du Fargis, ambassadeur ordinaire du Roi, s'y trouva aussi, et tous quatre nous signâmes le traité de Madrid, qui depuis a tant coûté de part et d'autre pour le faire effectuer ou rompre. Nous allâmes tôt après, M. l'ambassadeur ordinaire et moi, chez les ambassadeurs leur en donner part et leur en laisser copie; puis je fus voir sur le soir l'infante Descalsa.

Le lundi 26, j'eus le matin audience du Roi pour le remercier de mon expédition. Je lui parlai ensuite des affaires d'Allemagne, et particulièrement lui re-

commandai de la part du Roi l'électeur Palatin. Finalement je lui parlai amplement de la part de la Reine sa sœur en faveur et en recommandation du duc de Montéléon.

Il me répondit sur tous les points fort judicieusement, me disant que pour ce qui étoit de l'expédition de mes affaires, il avoit lui-même à remercier le Roi son beau-frère de la facilité qu'il avoit apportée sur ce sujet; que pour les affaires d'Allemagne, Dieu lui étoit à témoin s'il n'en désiroit le repos et la tranquillité comme des siennes propres; qu'il n'en étoit pas le chef, mais l'Empereur, ni ses troupes qu'auxiliaires, et qu'il y feroit tous les offices imaginables vers lui, pour le porter à une bonne paix, de laquelle il savoit que l'Empereur son oncle étoit très-désireux; que pour le Palatin il n'avoit, ni toute la maison d'Autriche, sujet de lui bien faire; néanmoins que la recommandation du Roi son beau-frère lui seroit en très-forte recommandation; et que finalement, pour ce qui étoit du duc de Montéléon, qu'il témoigneroit dans trois jours à la Reine sa sœur comme il estimoit et déféroit à ses prières; principalement quand elles lui étoient faites en faveur de personnes si dignes que le duc de Montéléon, et que je le pouvois assurer à la Reine sa sœur et audit duc. Je pris ensuite congé de lui pour la forme, afin de revenir faire l'office de condoléance de la part du Roi. J'allai peu après prendre congé de la Reine.

Le mardi 27, je fis une ample dépêche au Roi, à M. le connétable de Luynes et à M. de Puisieux, pour leur rendre compte de toute ma négociation, et leur envoyai le traité de Madrid par le sieur de Cominges.

Le mercredi 28 d'avril, je partis de Madrid comme pour m'en retourner en France, et allai coucher à La Torre. Ce jour-là on ôta la charge de grand-écuyer de la Reine au comte d'Altamira. On donna celle de lieutenant général de la mer, sous le prince Philibert, au marquis de Sainte-Croix; celle de général des galères de Naples au duc de Fernandine, fils de don Pedro de Toledo.

Le jeudi 29, je vins dîner à l'Escurial, où je vis tout cet admirable édifice et les choses rares qui y sont. Ce jour-là on fit à Madrid conseillers d'Etat, le duc de Montéléon, Diego d'Ibarra, le marquis d'Aytonna et le marquis de Montesclares.

Le vendredi 30, je partis de l'Escurial, vins dîner au Pardo, maison de plaisance du Roi, et fus coucher à Alcovendas. Ce jour-là le duc d'Ossuna se gourma avec don Louis de Godoy, qui avoit charge de le garder dans l'Almeda.

Le samedi premier jour de mai, je fis mon entrée de deuil à Madrid pour venir faire l'ambassade de condoléance. Après dîner j'allai au Satillo où tous les cavaliers et dames de Madrid s'allèrent promener.

Le dimanche 2 on haussa le Pendon à Madrid, pour reconnoître le nouveau Roi; don Rodrigue de Cardenas le porta.

Le lundi 3, j'eus ma première audience pour plaindre la mort du feu Roi. Après dîner on fit le service du feu Roi à Saint-Hieronimo.

Le mardi 4, on fit les honneurs du feu Roi au même Saint-Hieronimo, où j'accompagnai le Roi. Le père Florentia, jésuite, fit son oraison funèbre. Je fus

après dîner à l'audience chez la Reine aux Descalsas. Comme je sortois de chez le Roi le matin après l'avoir ramené en sa chambre, le comte d'Olivarès et don Balthasar de Zuniga me vinrent conduire et faire un tour de galerie avec moi. On parla de diverses choses. Je leur demandai si le prince Philibert verroit dès ce jour même Sa Majesté, ou s'il attendroit au lendemain à la voir; ils me dirent que le prince Philibert étoit en Sicile, bien éloigné de pouvoir voir le Roi. Je crus qu'ils me faisoient les fins; c'est pourquoi je m'opiniâtrai à leur dire que si Alcala de Hénarès étoit Sicile qu'il n'en étoit plus éloigné. Cela les étonna de sorte qu'ils me dirent qu'ils ne pensoient pas qu'il y fût. Alors je leur dis que s'ils vouloient que je l'ignorasse au nom de Dieu, soit; que si aussi c'étoit eux qui l'ignoroient, je les en pouvois assurer, et que je le savois de l'ambassadeur de Venise à qui un courrier venoit d'arriver comme nous entrions à Saint-Hieronimo, qui l'avoit laissé à dix lieues d'Alcala, qui pensoit arriver ce jour-là à Madrid si ses mulets s'y pouvoient porter. Ils me remercièrent tous deux de cet avis, et me prièrent de trouver bon qu'ils dissent au Roi qu'ils l'avoient de moi; à quoi je m'accordai. Ils rentrèrent à l'heure même chez le Roi lui dire cette nouvelle, puis envoyèrent incontinent assembler le conseil d'État, auquel il fut résolu que l'on enverroit en diligence à Alcala de Hénarès dire, de la part du Roi, au prince Philibert de Savoie, qu'il ne passât pas plus avant sans nouvel ordre, s'il n'aimoit mieux attendre les commandemens du Roi à Baraxas; ce qu'il fit, et feignit d'y être malade pour cacher sa défaveur. Il avoit eu ordre de ne bouger d'Italie. Ces

nouveaux favoris, qui avoient vu comme du temps du feu Roi il avoit pris pied sur son esprit, craignoient qu'il n'en fît de même sur celui-ci, et ne lui voulurent jamais permettre de voir plus de deux fois le Roi.

Le mercredi 5, je commençai à faire mes adieux aux grands, et fis une dépêche au Roi.

Le jeudi 6, le sieur don Augustin Fiesque, trésorier de la cralade, me fit festin et pria plusieurs seigneurs espagnols.

Le vendredi 7, je continuai de faire mes adieux et allai voir don Pedro de Toledo, nouvellement revenu de son bannissement; puis j'allai visiter le duc d'Albe.

Le samedi 8, je fus chez la Reine, puis chez l'infante Descalsa. Après dîner je fus voir l'amirante de Castille. J'envoyai un gentilhomme à Baraxas visiter le prince Philibert de Savoie. Le Roi, ce jour même, fit l'amirante gentilhomme de sa chambre, et fit couvrir, comme grand d'Espagne, le marquis de Castel-Rodrigo, fils de don Christoval de Mora.

Le dimanche 9 de mai, le Roi fit son entrée solennelle à Madrid; il me fit préparer un balcon à la puerta Guadalaraxa. Il partit de Saint-Hieronimo, et vint par la *calle mayor* en son palais. Toutes les rues étoient tendues. Devant lui marchoient *los ataballes*, puis les gentilshommes de la bouche, puis *los titulados*: après marchoient les massiers, puis les quatre majordomes, ensuite les grands, puis le duc de l'Infantado *cavalerizzo mayor*, tête nue, portant l'épée nue devant le Roi qui venoit après sous un dais à trente-deux bâtons, portés par les trente-deux *regi-*

dores de Madrid, habillés de toile d'argent blanche et incarnate; puis suivoit le *corregidor*, et les écuyers du Roi étoient à l'entour de lui; puis suivoient les capitaines des gardes et ceux du conseil d'État et ceux de la chambre.

Le lundi 10, je fus voir don Balthasar de Zuniga pour avoir ma dépêche, qui me remit au mercredi suivant.

Le mardi 11, je continuai de faire mes adieux. Je fus le soir au logis de Marte Candado, où je fis donner une comédie en particulier, avec peu de seigneurs espagnols que j'y priai.

Le mercredi 12, j'eus ma dernière audience du Roi, qui me donna de sa main ma dernière dépêche au Roi et à la Reine sa sœur. Je pris ensuite congé du prince Carlos (1); de là j'allai dire adieu au comte

(1) On a vu, dans la préface de l'édition de 1665, que nous avons conservée dans cette édition, que Bassompierre avoit recueilli, pendant ses ambassades, des notes très-curieuses qui avoient d'abord fait partie de ses mémoires, et qu'il a ensuite supprimées.

Parmi les fragmens publiés en 1803 se trouvent des détails très-circonstanciés sur la mort de don Carlos et de la reine Elisabeth. Nous les transcrivons ici; le lecteur jugera jusqu'à quel point ils sont dignes de foi.

« Les raisons qui ont porté le roi d'Espagne, Philippe II, à procurer « la tragique et funeste fin de son fils unique, le prince don Carlos, « ont été diversement décrites par différens auteurs, les uns emportés « de passion, les autres aveuglés d'ignorance, et quasi tous donnant à « la postérité pour chose certaine ce qu'ils en avoient incertainement « entendu. Je dirai succinctement ce que j'en ai appris, lorsque j'étois « ambassadeur extraordinaire en Espagne, d'une personne qui, pour « être de condition et de mérite, en avoit pu savoir au vrai les par- « ticularités.

« Le prince don Carlos étoit doué de plusieurs bonnes qualités dignes « de le rendre recommandable, si elles n'eussent été entremêlées de « beaucoup d'autres mauvaises conditions. Sa personne n'étoit point

d'Olivarès et à don Balthasar de Zuniga. Après dîner les exécuteurs du testament du Roi me mirent en main un grand reliquaire qui pouvoit valoir cinq mille écus, fort garni de belles reliques, et me chargèrent

« désagréable, ni sa grâce aussi; il avoit la mémoire excellente, s'expliquoit très-bien; il ne manquoit pas de savoir, ni de connoissance « des bonnes lettres, et avoit une grande vivacité; ses desseins étoient « hauts et relevés, et son ambition démesurée; mais il étoit violent, « colère et vindicatif, peu religieux et enclin à tout mal; de sorte que « ses beaux dons de nature étoient étouffés par les vices qui les surmontoient: ce que le roi don Philippe II son père ayant sagement « remarqué, il le tint dès son enfance extrêmement soumis, l'éloigna « de sa cour sous prétexte de ses études, et mit près de sa personne des « gens sages et vertueux; mais, voyant qu'avec l'âge ses mauvaises « habitudes croissoient, il ne le voulut jamais faire jurer prince des « Asturies, selon la coutume d'Espagne. Il ne lui donna aucune part « aux affaires, lui refusa ensuite la commission d'aller châtier et dompter les Moresques rebelles, qu'il avoit ardemment recherchée, en « laissa la charge à don Juan d'Autriche son frère bâtard, et lui donna « plusieurs autres mortifications, tâchant de vaincre par là son mauvais naturel; mais elles ne servirent qu'à l'animer davantage, car il « se déclara lors mortel ennemi du prince Ruigomes de Silva, principal favori du Roi, l'accusant d'être cause des mauvais traitemens qu'il « en recevoit. Il fit ouvertement l'amoureux de la Reine dona Isabelle « sa belle-mère, pour faire dépit à son père. Il faisoit de fréquens « affronts à don Juan d'Autriche, lequel avec grande adresse les négligeoit ou souffroit pour ne se compromettre avec lui. Il gourmandoit « et outrageoit les seigneurs et grands d'Espagne de telle sorte, qu'il « menaça un jour en grande compagnie Cauvrante de Castille, homme « gentil et de grand cœur, mais de petite taille, de le faire jeter par les « fenêtres; qui lui fit cette réponse: *No lo intente vuestra altèsa, por « que aunque soy chico haria muy gran ruido mi caida.* Il médisoit « ouvertement du Roi son père, disant qu'il ne méritoit pas d'être fils « de ce grand empereur Charles-Quint; qu'il n'étoit propre qu'à bâtir des « monastères, et non à régir et gouverner la monarchie espagnole, et « donnoit pension à cent ou six vingts valentenés, qui sont les braves « de Madrid, pour s'en aider à ses désordres et violences.

« Toutes ses susdites actions le firent blâmer et mépriser par le Roi « son père; mais les trois suivantes le lui firent craindre et appréhender. « La première fut que le Roi, ayant fait quelque séjour à l'Escurial,

de le porter à la Reine, que le Roi son père lui avoit laissé en testament. Je fus ensuite prendre congé de la Reine, de l'infante Marie et de l'infant cardinal.

« en devoit partir pour revenir à Madrid, fort peu accompagné selon « sa coutume : le soir auparavant son arrivée, le prince don Carlos « envoya dire à don Juan d'Autriche qu'il le vînt trouver le lendemain « matin, avec le plus de ses amis et serviteurs qu'il pourroit, pour l'ac- « compagner à aller au-devant du Roi jusques à la forêt, où il devoit « venir dîner ; il en manda de même à quelques autres seigneurs, et « commanda à ses domestiques de se tenir prêts. Don Juan le vint « trouver le soir même, et lui demanda pourquoi il assembloit cette « grande compagnie ; à quoi il répondit : *Por poner nido a esa gallina* « *de my padre*. Don Juan lui dit qu'il se trouveroit prêt pour le len- « demain, comme il fit ; mais craignant que cet homme violent et fu- « rieux ne fît quelque désordre, il envoya, la nuit même, en donner « avis au Roi, qui, feignant de s'être trouvé mal, dilaya son retour à « Madrid ; et le prince en étant sorti en grande compagnie, s'en revint « tout court sur la nouvelle de ce retardement. Le Roi se fâcha outre « mesure de cette action, et défendit au prince de ne plus venir au- « devant de lui quand il reviendroit à Madrid.

« Ensuite de cela le Roi reçut divers avis des principaux seigneurs « d'Aragon, que le prince son fils faisoit des brigues et menées en ce « royaume-là, et qu'il les avoit fait sonder et tenter si, se retirant en « Aragon, il y seroit reçu par eux et reconnu pour leur roi.

« Mais la plus importante affaire fut qu'au commencement des trou- « bles des Pays-Bas, les Flamands ayant envoyé le seigneur de Mon- « tigny et quelques autres députés vers le roi d'Espagne, pour impétrer « de lui, avec la conservation de leurs priviléges, la liberté de conscience « et la suppression de l'inquisition, le prince don Carlos les fit venir « secrètement à lui, traita avec eux d'être reçu et reconnu en Flandre, « et même leur donna espérance d'embrasser la nouvelle religion, à ce « que confessèrent à la question lesdits députés, qui furent découverts « l'allant trouver de nuit, et mis en une étroite prison, où ils furent « puis après étranglés.

« Ces diverses extravagances et mauvais déportemens obligèrent le « Roi d'éloigner d'auprès de la personne du prince son fils quelques- « uns de ses domestiques, de bannir de Madrid tous ses braves qui « étoient ses pensionnaires, et de le faire avertir par des personnes ecclé- « siastiques que Sa Majesté, qui jusqu'alors l'avoit traité en père, le

Le jeudi 13, je fus prendre congé de l'infante Descalsa; puis je fus dire adieu au comte de Benevente, au duc de l'Infantado et autres grands.

Le samedi 15, je reçus un présent du Roi par la

« châtieroit à l'avenir comme son Roi, s'il ne changeoit sa vie passée « en une meilleure et plus réglée.

« Le prince don Carlos, qui, hors de ses boutades, ne manquoit pas « d'esprit, connut le péril où il étoit, et, pour le divertir, s'embarqua « dans une sainte dévotion; se retirant de sa débauche, il parut rarement en public, et mena une vie assez solitaire l'espace de plus d'un « an, cachant dans son cœur son courroux et sa vengeance, qui enfin « éclata de cette sorte :

« Un jour que le prince don Carlos étoit seul dans son cabinet, y entra « don Geronimo de Cervelas, gentilhomme de sa chambre, qui lui étoit « une espèce de favori, auquel il dit : *A buena hora venis, don Geronimo, « pues quiero emplaros en negocio muy importante, seguro de vuestra « lealtad.* Lors don Geronimo lui ayant fait de grandes protestations « d'une parfaite fidélité à son service, il poursuivit lui disant qu'il ne « pouvoit plus long-temps souffrir tant d'indignités et mauvais traitemens qu'il recevoit tous les jours, ni voir périr devant ses yeux, par « lâcheté du Roi son père, la monarchie espagnole, qu'avec tant de travaux et de périls l'empereur Charles-Quint son aïeul avoit élevée; « qu'il étoit résolu d'en prendre le gouvernement en main, se connoissant seul capable de la dignement régir et exalter jusqu'à son période; « qu'à cet effet le Roi son père devant revenir du Pardo à Madrid la « nuit prochaine pour éviter la chaleur, il faisoit dessein de l'aller attendre au Sotto, qui est un bois à mi-chemin, ne menant avec lui « que ledit don Geronimo, bien montés, et chacun deux pistolets à la « selle de leurs chevaux, et que le Roi son père revenant mal accompagné, « selon sa coutume, ils auroient grande facilité de le tuer, et puis, se « jetant dans le bois, faire perdre connoissance d'eux, qui après, par « d'autres chemins, s'en reviendroient à Madrid. Don Geronimo écouta « avec horreur cette parricide proposition, fit ce qu'il put pour l'en détourner, lui remontrant l'énormité du fait, l'abomination où il seroit « dans le monde, le remords éternel qu'il auroit en son ame, et le châtiment infaillible qu'il en recevroit de la justice divine; mais toutes ces « raisons ne firent aucun effet sur le cœur du prince, qui lui répondit « qu'il ne lui demandoit pas conseil, mais assistance, et que, puisqu'il « lui avoit confié son secret et choisi pour lui assister, s'il ne vouloit « s'y résoudre il le tueroit sur-le-champ, de peur qu'il ne le révélât.

main de don Juan de Zerica, qui étoit une enseigne de diamans, de six mille écus. La comtesse de Baraxas m'envoya ensuite un fort beau présent de parfums; je lui envoyai aussi le sien, qui étoit une chaîne

« Alors don Geronimo lui dit que ce n'étoit pas pour refuser de le « servir en cette action comme il lui en avoit parlé, mais pour lui en « faire considérer l'importance et la suite, et qu'il étoit résolu de le « suivre, ne lui demandant autre temps que celui qu'il lui faudroit « pour s'aller apprêter. Le prince lui repartit qu'il avoit donné ordre aux « chevaux et aux pistolets, et qu'il ne souffriroit point qu'il sortît de sa « chambre. Don Geronimo lui répliqua qu'au moins lui permettroit-il « d'envoyer quérir un de ses valets pour lui apporter ses bottes; ce que le « prince, sans y penser, lui accorda; mais il voulut qu'il se bottât devant « lui. Lors don Geronimo eut loisir de dire à son valet, sans que le prince « s'en aperçût, qu'il allât au Pardo en toute diligence avertir le Roi, « de sa part, qu'il se gardât bien de partir dudit Pardo cette nuit-là; ce « que son valet fit à l'instant; et le Roi, qui connoissoit don Geronimo « de Cervelas pour gentilhomme sage, avisé et homme de bien, con- « sidéra qu'il ne lui eût pas voulu donner cet avis sans sujet, que ce « devoit être quelque nouvelle extravagance de son fils, et s'enquit du « valet pourquoi son maître ne lui avoit point écrit, qui lui dit qu'il « n'avoit eu autre loisir que celui de lui parler en peu de mots, comme « il se bottoit lui-même dans la chambre du prince, et en sa présence.

« Le Roi ne douta plus de l'avis ni de l'entreprise de son fils, devant « lequel don Geronimo ne se fût pas botté, ni même dans sa chambre, « sans un grand dessein. Il dit lors haut qu'il étoit résolu de demeurer en- « core le jour suivant au Pardo, et commanda à ses officiers d'aller à « Madrid quérir les provisions ordinaires pour le lendemain; ce qu'ils « firent, et passèrent au Sotto où étoit le prince, qui s'étant enquis si « le Roi venoit bientôt, il lui fut dit qu'il ne bougeoit le jour d'après « du Pardo, et qu'ils alloient quérir les provisions nécessaires: ce qui « fit qu'il s'en retourna sur ses pas; et le Roi, sur les deux heures du « matin partit, et arriva au jour à Madrid. Il envoya à l'heure même « chercher don Geronimo de Cervelas, lui demanda pourquoi il lui « avoit fait donner cet avis. Don Geronimo lui déguisa l'affaire au mieux « qu'il put, afin de couvrir l'attentat du prince; mais enfin le Roi lui « ayant dit qu'il falloit parler franchement et véritablement s'il ne « vouloit que les tourmens de la gêne l'y forçassent, il déclara les des- « seins du prince, et ce qu'il lui avoit communiqué, avec toute la « retenue et modestie qui lui fut possible, disant que c'étoient de ses

de diamans, de quinze cents écus. Après dîner le Roi m'envoya encore donner un fort beau cheval de son haras. Puis ayant dit adieu à la comtesse de Baraxas et à force dames qui l'étoient venues voir exprès, je

« boutades et de ses discours inconsidérés, qu'il n'eût pas pour cela « voulu mettre en effet. Après cet interrogat, le Roi fit étroitement « garder don Geronimo ; et, ayant pris deux valets de chambre et cinq « gentilshommes avec lui, il entra dans la chambre du prince, qu'il « trouva s'habillant, auquel il dit : *Tan temprano, don Carlos*. Le « prince s'étonna de la venue inopinée de son père, et plus encore de « la suite qu'il avoit amenée. Alors le Roi s'assit et lui dit : « Don « Carlos, j'ai souffert vos jeunesses, vos folies et vos extravagances, « mais je ne puis souffrir vos méchancetés et votre parricide : je vous « laisse ces gentilshommes pour vous garder, et ces deux domestiques « pour vous servir, en attendant que je les aie avérées et éclaircies. » « Puis, s'adressant aux serviteurs du prince, il leur dit : « Vous autres, « vous pouvez vous retirer en attendant mes ordres. » Puis il sortit, « et envoya quérir l'*inquisidor mayor*, le président de Castille, et le « marquis de Lovelès, du conseil d'Etat, auxquels il ordonna d'examiner « le prince, comme aussi don Geronimo de Cervelas ; leur défendant « néanmoins de montrer au prince sa déposition, ni de les confronter « à lui. Ces commissaires virent huit ou dix jours le prince, qui se dé- « fendit très-mal, tantôt les injuriant et menaçant, tantôt avouant « plus de choses qu'ils ne lui en demandoient, et toujours parlant mal « du Roi son père. Il ne fut que dix jours prisonnier, au bout desquels « le Roi entra un matin en sa chambre, venant seul avec son passe- « partout, fit retirer les gardes et serviteurs en un coin ; et s'étant « assis au chevet du lit du prince qui étoit couché, lui parla près d'une « heure, le prince haussant la voix de fois à autres, et le Roi le remet- « tant ; puis le Roi en sortit par la porte opposée à celle par où il « étoit entré ; et comme le prince continua de parler avec véhémence, « le Roi, se retournant en sortant, lui dit : « *Callad, don Carlos, « callad*. » Ce furent les dernières paroles qu'il lui dit, ne l'ayant ja- « mais appelé son fils depuis qu'il le fit arrêter.

« En même temps que le Roi sortoit, entrèrent deux hommes d'église « qui vinrent parler de Dieu au prince pendant près de deux heures, « lequel se mit en une terrible furie ; puis l'ayant remis quelque peu, « et reconnu qu'il étoit en assez bon état, ils se retirèrent ; et en même « temps se présentèrent deux esclaves qui l'étranglèrent, ces deux « prêtres lui ayant incessamment *diga* Jésus, bien que les esclaves lui en

partis de Madrid, le Roi me faisant accompagner en sortant comme il avoit fait à l'entrée; puis je vins coucher à Alcovendas avec M. l'ambassadeur ordinaire, M. le prince d'Éboli, M. le comte de Château-

« ôtassent le moyen; lesquels esclaves on n'a jamais vus depuis, ni ouï « parler d'eux. Don Geronimo de Cervelas fut en même temps mis « en liberté, eut du Roi une commanderie de six mille ducats de « rente, avec les fruits de deux années, et quelques autres biens; puis « sans le laisser parler à personne à Madrid, il fut envoyé en Sicile, « où il trouva un ordre du Roi de lui donner six mille écus d'entretè- « nement par an; et comme, au bout de trois années, il eut fait de- « mander au Roi permission de revenir en Espagne, il la refusa, disant « qu'il méritoit doublement un bannissement éternel, d'avoir été com- « plice de la mort du Roi, bien qu'il en eût bien usé, et d'avoir servi « de témoin en la mort du prince.

« Ce même jour, sur le midi, un bruit sourd courut par Madrid qu'il « étoit arrivé un grand paroxisme au prince don Carlos; puis, sur le « soir, on dit qu'il étoit mort d'une apoplexie. On lui fit des funérailles « selon sa qualité; chacun en prit le deuil, et tous les grands et les « principaux du conseil en vinrent faire au Roi l'acte de condoléance, « hormis les ducs de l'Infantado et de Navara, avec l'amirante de « Castille, qui vinrent ensemble trouver le Roi; et, au lieu de se con- « douloir avec lui de sa récente perte, lui dirent, par la bouche du duc « de l'Infantado, ces paroles: *Gratias a Dios, señor, que el principe « su hijo aya sido jurado principe de las Asturias por que si lo « vivera, sido de esta manera no pasara su fin este.*

« Cette fin tragique du prince don Carlos, fils unique du roi d'Es- « pagne, héritier universel de tous ses Etats, et héritier présomptif du « royaume de Portugal et des Indes orientales, donna matière de « parler à bien des gens; les uns blâmant et détestant la cruauté de ce « père, qui, sur de simples soupçons, avoit fait mettre les mains vio- « lentes sur son propre fils; d'autres accusant de ce forfait son naturel « timide et craintif, et que la peur l'avoit induit à le commettre: au- « cuns ont dit que la seule jalousie qu'il conçut de son fils et de la Reine « sa femme le portèrent à cette extrémité; mais, dans les Espagnes, « où les humeurs et actions du prince Carlos étoient plus connues, « on jugea que le Roi avoit eu un soin particulier de l'avenir; que « l'amour qu'il portoit à la chrétienté, et son affection vers ses sujets, « prévalurent sur l'amitié paternelle, et qu'il considéra que l'Europe « eût été grandement tourmentée, et ses Etats entièrement ruinés, si,

vilain, et quelques Espagnols parens du comte de Barraxas, desquels je me dépêchai.

Le lendemain, dimanche 16, je vins dîner à Cabanillas et coucher à Buitrago.

« après sa mort, ils eussent été régis et gouvernés par un prince d'un « si pervers et méchant naturel.

« Entre plusieurs particularités dont j'ai autrefois tâché de me faire « instruire par ce secrétaire d'Etat du feu roi catholique Philippe II, lequel « sa disgrâce ou sa mauvaise conduite, ou toutes les deux ensemble, « exilèrent premièrement d'Espagne, et firent ensuite mourir réfugié en « France, j'ai eu un soin très-particulier d'apprendre de lui la vérité de la « mort de la reine Isabelle de la Paz, troisième femme dudit Roi, et des « choses qui l'ont précédée ou causée; lesquelles ayant trouvées presque « conformes à ce qui m'en a été dit depuis par des personnes intelligen- « tes et de condition, je ne feindrai point de les décrire comme le plus « certain et véritable narré de tous ceux qui ont été divulgués sur ce sujet.

« Après que la perte de la bataille de Saint-Quentin eut été aucune- « ment réparée par les exploits des armes du Roi, commandées par le « duc de Guise, qui prit Calais, Thionville, et presque le reste du « duché de Luxembourg, les rois Très-Chrétien et Catholique, en- « nuyés et lassés des sanglantes et infructueuses guerres qu'avec la « ruine et désolation de leurs Etats ils avoient eues si longuement « l'un contre l'autre, en suspendirent en quelque sorte le cours, pour « entrer en celui de la négociation, en laquelle, parmi les différens « moyens qui furent proposés de part et d'autre pour jeter les fonde- « mens d'une ferme et perdurable paix entre ces deux couronnes, on « jugea celui des alliances très-propres à cet effet. Il se rencontroit lors « heureusement pour le faciliter, que le roi Henri II avoit une sœur « déjà avancée sur l'âge, que l'on pouvoit marier au duc Philibert- « Emmanuel de Savoie, et, par cette alliance, colorer la restitution « des Etats de ce duc, usurpés depuis trente ans par les Français. Ce « même Roi avoit aussi sa fille aînée, madame Elisabeth de France, « jeune princesse d'excellent esprit et de singulière beauté, de qui le « mariage avec don Carlos, prince des Asturies, fils unique du roi « Catholique, étoit fort convenable; de sorte que les propositions que « l'on en fit furent reçues et agréées de l'un et de l'autre côté; et, sur « ce fondement, on poursuivit le traité de paix, pendant lequel la pein- « ture de madame Elisabeth fut envoyée en Espagne, qui fut trouvée « très-belle, non-seulement aux yeux du prince son futur époux, mais « à ceux du Roi son père.

Le lundi 17, dîner à Seriscodevaxo et coucher à Mirubio.

Le mardi, dîner à Gammueldisano et coucher à Lerma.

Le mercredi à Burgos, jeudi dîner à Barbiesca et coucher à Pancorbo.

« Encore il n'étoit pour lors rien de plus public en Espagne que le « mariage du prince et de cette princesse; et même plusieurs des grands « lui en firent l'acte de conjouissance, quand le roi Philippe son père, « un des plus avisés politiques qui aient jamais régné, ayant toujours fait « un sinistre jugement de l'esprit et des mœurs du prince don Carlos, « et, depuis peu, plusieurs de ses actions assez violentes et déréglées « lui en ayant confirmé la créance, après avoir fait une profonde ratio- « cination sur l'importance de ce mariage, se résolut de le rompre, ne « jugeant pas à propos de fortifier les extravagans desseins de son fils « par cette puissante alliance avec la France; et comme en ce même « temps il fut devenu veuf de sa seconde femme, la reine Marie d'An- « gleterre, afin de ne retarder par la rupture de ce proposé mariage « le traité de paix qui étoit déjà fort avancé sur ce fondement, il « s'offrit lui-même pour mari de madame Elisabeth à la place de son « fils; ce qui fut accordé, et la paix conclue avec cette condition. Plu- « sieurs crurent lors, et peut-être avec juste raison, que ce n'étoit pas « tant la maxime d'Etat que sa propre passion qui le portoit à ce ma- « riage, et qu'il avoit mieux aimé pour lui que pour son fils cette belle « princesse, laquelle ne fut pas fort satisfaite de ce change, et eût vo- « lontiers préféré la future succession assurée de tous ces royaumes « avec ce jeune prince sortable à son âge, que la présente condition « de reine avec un époux plus respectable en la qualité de beau-père, « qu'aimable en celle de mari. Elle modéra néanmoins et cacha son « juste déplaisir, de sorte qu'elle n'en donna jamais aucune extérieure « apparence.

« Le prince n'en fit pas de même, car il se plaignit ouvertement, « avec beaucoup de véhémence, du tort que lui avoit fait le Roi son « père en cette action; et, pour s'en venger, il ajouta à plusieurs « autres excès qu'il fit alors, celui de faire visiblement le galant de sa « belle-mère dès qu'elle fut arrivée en Espagne. Mais la Reine eut une « telle aversion à l'humeur et à la personne de don Carlos dès qu'elle l'eut « connu, qu'elle en ôta de l'esprit de son mari tout sujet de martel et de « jalousie, bien que son naturel y fût fort porté, et vécurent ensemble « en une parfaite union et amitié les huit premières années de leur ma-

Le vendredi à Vittoria.

Le samedi à Galarette, et coucher à Villafranca.

Le dimanche 23, dîner à la venta de Marie Bertram et coucher chez mon ami don Juan d'Arbelles, *correo mayor* de Guipuscoa.

Le lundi 24, je dînai encore chez Arbelles, et passai

« riage ; mais, en la neuvième et dernière, un bien petit soupçon engendra dans l'esprit du Roi une fort grande jalousie, et cette jalousie « le porta ensuite à un très-grand excès.

« Il y avoit en la cour d'Espagne un jeune seigneur nommé le marquis de Possa, fort bien fait, galant, de bonne grâce, et adroit aux « exercices, qui au reste n'avoit pas faute d'esprit, lequel servoit avec « beaucoup de soin et d'apparat une des dames du palais, qui s'étoit en « même temps insinuée fort avant dans les bonnes grâces et dans la « confidence de la Reine. Sa Majesté avoit lors pour *camarera mayor* « dona Catherina de Velasco, tante du connétable de Castille, femme « adroite et habile, qui dépendoit absolument du Roi, laquelle, reconnoissant son esprit soupçonneux et jaloux, lui donnoit de temps en « temps, pour s'accréditer vers lui, des avis des actions de la Reine. « Elle lui fit faire lors réflexion sur les aimables qualités du marquis de « Possa, sur son amour apparent avec la dame du palais, et sur la « nouvelle affection de la Reine sa femme vers cette dame. A quoi elle « ajouta qu'elle appréhendoit fort que le marquis de Possa ne tirât plus « haut qu'il ne visoit, que cette dame ne servît de couverture à une « plus relevée passion, et que même elle n'en fût la confidente. Ces « paroles achevèrent de former dans le cœur du Roi et d'y enraciner « bien avant la jalousie que, trois jours auparavant, avoient causée les « excessives louanges que la Reine, sans y penser, en entretenant le « Roi, avoit données aux rares qualités et au mérite du marquis de « Possa ; de sorte que cet esprit gâté et envenimé ne songea plus qu'aux « moyens de découvrir davantage de preuves, et ensuite de s'en venger. « Il n'en donna néanmoins aucune connoissance à la Reine durant quatre « mois qu'il fut en cette humeur, hormis qu'un jour, en se retirant de « voir le jeu de Cannas, qui s'étoit fait en la place de Madrid, le Roi lui « ayant demandé *quien la parecia major ginete*, elle ayant répondu « qu'à son avis c'étoit le marquis de Possa, il lui repartit : *Si pero pica* « *muy alto*, qui est le vice de ceux qui vont à la genette.

« Or, comme c'est la coutume d'Espagne que les galans qui sont « amoureux des dames du palais ne feignent point de leur écrire lettres « de leur passion, ni les dames de recevoir leurs lettres, il advint un

à Saint-Jean-de-Luz, et vins coucher à Bayonne. Le comte de Grammont y arriva en même temps que moi.

Le mardi 25, je demeurai à Bayonne pour y attendre M. d'Épernon, qui y arriva le matin. Nous allâmes après dîner voir la grotte d'Amour et pêcher.

« jour que la Reine et cette dame que le marquis de Possa servoit, « lisoient ensemble une lettre dans sa galerie lorsque le Roi y entra « inopinément. Comme il étoit sévère, craint et redouté, non-seulement « des dames, mais de la Reine même, elle cacha aussitôt cette lettre « dans la manche de sa robe. Le Roi s'étant approché d'elle y mit la « main et la prit, lui demandant d'où venoit cette lettre : elle lui ré- « pondit que le marquis de Possa l'avoit écrite à sa maîtresse. Il la lut « aussitôt, et ayant vu, ou bien sa jalousie lui ayant persuadé que les « termes en étoient plus humbles et soumis qu'il ne convenoit d'user « vers les dames du palais, il ne fut plus en doute qu'elle n'eût été en- « voyée à la Reine sa femme par le marquis, qu'en même temps il « résolut de perdre, et s'en découvrit à deux de ses plus confidens « serviteurs ; savoir, au prince don Ruigomez de Silva, son sommelier « de los, et au comte de Fuentes, gentilhomme de sa chambre, don- « nant à celui-ci la charge de l'exécution, et à don Ruigomez celle d'en « inventer la forme, qui se fit ainsi :

« Un pénitent noir chercha de rencontrer le marquis de Possa, et « l'ayant trouvé en la *calle mayor* de Madrid, il le tira à part, et lui « dit qu'il ne devoit plus faire aucun état de sa personne qui étoit dé- « vouée à la mort, et qu'on ne lui donnoit pas plus de temps à pour- « voir à sa conscience, que le peu de jours qu'il falloit pour la mettre « en bon état : ce marquis lui répondit qu'il se sentoit obligé à ceux « qui, voulant perdre son corps, avoient ce soin de son ame, et à « lui du bon avis qu'il lui donnoit, duquel il sauroit bien faire son « profit ; et au même instant s'en retourna en son logis, fit son testa- « ment, distribua largement ce qu'il avoit à ses amis et serviteurs. Ce- « lui-ci prit le grand deuil, quitta son épée pour se saisir d'un chape- « let, et, avec un seul page qu'il retint à sa suite, s'en alla par les « églises, donnant aumône aux pauvres, se confessa, se communia et « se mit en état de bien mourir, sans vouloir écouter les avis de ses « parens et amis, qui lui conseilloient, même l'exhortoient et pres- « soient de se retirer en Portugal, plusieurs lui offrant de l'assister et de « lui donner main-forte pour sa retraite. Il se passa plus de quinze jours « entre l'avis du pénitent et la mort du marquis ; ce qui fit croire que

Le mercredi 26, je fus coucher à Saint-Vincent.

Le jeudi à La Harie.

Le vendredi 28, à Bordeaux. Je fus voir M. du Maine et madame d'Ornano, nouvellement revenus d'Italie. Il me donna le lendemain à dîner, et le dimanche 30, j'allai dîner à Blaye et coucher à Mor-

« l'avertissement étoit faux, et qu'il avoit pris l'alarme trop chaude, « quand un soir, comme il sortoit de la maison d'une sienne tante pour « se retirer en la sienne qui en étoit assez proche, un pauvre lui vint « demander l'aumône, à qui il la donna; et en même temps qu'il fai- « soit cet acte de charité, ce pauvre, qui étoit un homme du comte de « Fuentes ainsi déguisé, lui donna un coup de pistolet dans le corps, « en même temps que deux autres hommes, bien qu'il eût expiré de ce « seul coup, lui en portèrent encore plusieurs d'épée et de poignard, « puis se vinrent rejoindre au comte de Fuentes qui les attendoit au « coin de la rue.

« Le bruit de cette mort en cette forme causa de l'étonnement à « Madrid, qui fut bien plus grand quatre jours après, quand la Reine « mourut subitement étant au quatrième mois de sa grossesse, et ce, « après avoir pris, cinq heures auparavant, un julep que les médecins « lui apportèrent le matin, lui disant qu'il falloit à mi-terme qu'elle « fût légèrement purgée : elle, qui n'étoit prévenue, refusa longuement « de prendre cette médecine, alléguant qu'il étoit dangereux de se « purger étant grosse, et que cela seroit suffisant de la faire accoucher « avant terme; mais comme elle persistoit en cette opiniâtreté, le Roi « entra dans sa chambre, qui lui dit d'obéir aux médecins, que cela « lui seroit agréable. Lors sans réplique elle avala le breuvage, et en- « viron une heure après, son confesseur et un religieux de sainte vie « et de grande réputation, demandèrent à lui parler pour chose de « grande importance.

« Elle les fit entrer; et son confesseur ayant dit, sur une révélation « que ce saint religieux avoit eue, que Sa Majesté étoit fort proche « de sa mort, il n'avoit pas voulu tarder plus long-temps de l'en avertir, « lui menant quant et lui le même religieux pour lui confirmer la chose, « afin qu'elle songeât à elle plus tôt que plus tard. La Reine, sans se « changer ni altérer, leur dit qu'entre les grâces qu'elle avoit reçues de la « bonté divine, elle estimoit la plus grande celle qui lui arrivoit mainte- « nant de l'avertissement de sa fin prochaine, dont elle se tenoit très-as- « surée puisqu'un tel personnage la lui annonçoit, lequel elle prioit qu'en « compagnie de son confesseur ils la voulussent à l'heure même disposer

tagne; le jour d'après à Saintes, d'où je partis le mardi premier jour de juin, et vins vers Saint-Jean-d'Angely, où je trouvai l'armée qui alloit faire les approches. Je m'y en allai, et au retour je vins trouver, en un château nommé Les Églises, M. le connétable, qui me reçut fort bien.

Le mercredi 2, je vins loger à Saint-Julien, proche de Saint-Jean, où nous assistâmes aux funérailles du comte de Maurevert, mestre de camp de Champagne, tué le jour devant.

Le jeudi 3, le Roi vint aussi loger à Saint-Julien, et, après avoir tenu conseil, ordonna du siége et des charges de son armée. Il fit faire deux attaques, l'une

« et mettre en état de passer à une meilleure vie; ce qu'ils firent en « l'espace de deux heures qu'ils furent avec elle; après quoi la Reine les « fit retirer en sa galerie parce que sa médecine la pressoit.

« Une heure après, on les vint rappeler en diligence, sur un évanouissement accompagné de fréquentes convulsions qui étoient survenues à la Reine, lesquelles lui continuèrent presque deux heures « sans une parole ni connoissance aucune, au bout desquelles elle rendit « l'ame à son créateur. Le Roi fit de très-grandes démonstrations d'un « violent déplaisir de sa mort, et elle fut généralement regrettée et « pleurée en Espagne, estimée une très-bonne et vertueuse princesse, « étant tenu pour constant et avéré, ou qu'elle n'avoit jamais eu aucune intelligence pour elle avec le marquis de Possa, ou que, si « elle en avoit eu, elle n'étoit pas passée plus avant que l'estime et « l'inclination.

« Au reste, Antoine Peresius dit avoir su d'un père prieur des Dominicains de Madrid, qui assista à la mort d'un bon et pieux religieux du même ordre, qui étoit confesseur du Roi lorsque cette « Reine mourut, duquel les dernières paroles furent qu'il étoit obligé « en conscience, sortant de cette vie, de rendre ce témoignage pour le « Roi contre l'opinion publique, qu'il ne demandoit aucune grâce ni « rémission à Dieu, devant lequel il devoit dans peu d'heures aller « rendre compte de sa vie passée et de ses péchés, si le roi don Philippe « d'Espagne avoit directement ou indirectement hâté ou avancé la « destinée de la reine dona Isabelle de La Paz, sa femme. »

par les gardes, auxquelles les maréchaux de Brissac et de Praslin commandèrent, et sous eux messieurs de Créqui, de Saint-Luc et moi, pour maréchaux de camp. Celle de Picardie fut commandée par le maréchal de Chaulnes, que le Roi avoit fait duc et pair à son partement de Paris, et sous lui par messieurs de Thermes et de La Rochefoucault, maréchaux de camp. Nous entrâmes dans le fossé de notre côté le 26 juin, et y fîmes quatre traverses; cela se fit au jour que je commandois. M. de La Valette et le comte de Praslin furent blessés, et Carbonné tué avec Favoles, et Deshérables et Duroc; celui-ci étoit à M. de Saint-Luc, et le précédent à moi, tous deux braves hommes. Favoles étoit mon aide de camp.

Le 23 l'on traita, et la capitulation fut signée.

Et le 24, jour de Saint-Jean, M. de Soubise sortit de la place; M. d'Épernon et moi y entrâmes avec les gardes du Roi, françaises et suisses; puis j'en sortis pour aller accompagner les ennemis en sortant à une lieue de la ville, jusques en lieu de sûreté.

Le 26, le Roi partit de Saint-Julien, et s'en alla à Cognac. Durant ce siége M. le cardinal de Guise mourut du pourpre à Saintes, où il s'étoit fait porter.

Nous demeurâmes trois jours à Cognac, et puis le Roi m'envoya à Paris pour ratifier, avec M. le chancelier qui y étoit demeuré, plusieurs traités et accords que j'avois passés en Espagne; ce que nous fîmes avec M. le marquis de Mirabel, qui avoit reçu une procuration particulière sur ce sujet. M. de Créqui et moi revînmes ensemble et demeurâmes, moi vingt-sept jours à Paris, et lui bien davantage, à cause

d'une blessure bien grande à la tête, d'une chute qu'il fit chez madame la comteſse de Rochefort. Il ne se peut dire comme je passai bien mon temps en ce voyage ; chacun nous festinoit à son tour ; les dames s'assembloient ou se rendoient aux Tuileries. Il y avoit peu de galans dans Paris ; j'y étois en grande estime et amoureux en divers lieux. J'avois apporté pour vingt mille écus de raretés d'Espagne, que je distribuai aux dames qui me faisoient une chère excellente.

Enfin, M. le connétable, à qui quelques gens de moindre étoffe que nous, comme Marillac, Zamet et autres, avoient persuadé que ce n'étoit pas son bien que des gens si qualifiés que messieurs de Créqui, Thermes, Saint-Luc et moi fussions maréchaux de camp, que nous étouffions sa gloire et celle de ses frères qu'il vouloit avancer par les armes, et que l'on ne parloit que de nous et point du tout de lui ni d'eux ; c'étoit pourquoi il devoit nous donner des commissions à l'écart, et introduire en notre absence des maréchaux de camp de moindre mérite, qui seroient ses créatures et de ses frères, qui contribueroient leurs soins et leurs peines à leur honneur et à leur gloire. M. le connétable se laissa aisément persuader à une chose qui étoit si évidente, et, pour cet effet, il fit donner la lieutenance générale de la mer à M. de Saint-Luc, et l'envoya à Brouage après le siége de Saint-Jean, pour préparer les armemens nécessaires pour rendre le Roi puissant sur mer. Il me commanda d'aller à Paris ratifier les contrats susdits d'Espagne, et m'adjoignit commissaire pour les signer pour le Roi avec M. le chancelier. M. de Créqui avoit eu une

mousquetade à la joue, de laquelle il n'étoit encore guéri, qui se laissa facilement persuader d'aller à Paris, outre qu'il y avoit quelques affaires. M. le connétable nous dit qu'il croyoit faire la paix à Bergerac; que les huguenots en faisoient rechercher le Roi, qui y condescendroit volontiers, et que, Dieu aidant, le Roi et lui nous suivroient de près; qu'en tout cas il nous avertiroit promptement quand il seroit temps de nous rendre à l'armée.

Il me donna même quelques particulières commissions pour prendre garde à une union dont on l'avoit mis en alarme, entre madame la princesse, madame la comtesse et madame de Guise. Il croyoit que M. le prince, M. de Guise et M. Le Grand n'étoient pas fort contens de lui; le premier, pour n'avoir plus le commandement de l'armée du Roi; les deux autres pour avoir été faits du conseil étroit du Roi, et puis on leur avoit dit que pour quelques considérations ils n'y entrassent pas. Il me témoigna une grande confiance, fondée sur ce qu'il avoit dessein de me faire épouser sa nièce de Combalet, ainsi que lui avoient assuré M. le prince et M. de Guise, comme il a été dit ci-dessus; et ayant vu depuis comme j'avois dignement servi en Espagne, et que j'avois bien fait à ce dernier siége de Saint-Jean, il se réchauffa en ce dessein et m'en fit parler par Rousselay, qui eut charge de savoir de moi ce que je désirerois pour avancement et pour ma fortune, ce mariage se faisant; car il s'imaginoit que je demanderois des charges, des fortunes, des offices, des gouvernemens et dignités, et que je me ferois acheter. Mais moi je répondis à Rousselay que l'honneur d'entrer en l'alliance de M. le

connétable m'étoit si cher, qu'il m'offenseroit de me donner autre chose que sa nièce avec sa robe; que je ne lui demandois que cela et ne refuserois pas ensuite les bienfaits dont il me jugeroit digne. Il fut ravi de cette réponse, et me fit dire qu'il me mettroit dans la parfaite confiance du Roi, qui avoit très-forte inclination pour moi, de laquelle à l'avenir il n'auroit plus de jalousie comme il en avoit pris l'année précédente. Il nous dit ensuite que, ou il nous écriroit quand il seroit temps de le venir trouver, ou qu'Esplan nous le manderoit de sa part, auquel il donnoit charge de nous mander tout ce qui se passeroit. Ainsi nous partîmes fort satisfaits de lui, qui aussitôt dit au Roi qu'il fît de nouveaux maréchaux de camp en son armée; que nous étions très-propres et capables de ces charges-là, mais que nous n'étions pas personnes à tenir pied à boule, ni pour y rendre l'assiduité nécessaire. Pour cet effet il lui nomma Zamet, Marillac, Contenant et Saint-Luc, le seul Thermes étant demeuré, qui fut tué aux approches de Clerac. Nous étions cependant à passer notre temps à Paris. Esplan nous mandoit, de la part de M. le connétable, que rien ne nous obligeoit de partir et qu'il nous manderoit quand il seroit temps. Ainsi se passa le siége de Clerac; et le Roi s'acheminoit vers Montauban, quand la Reine-mère, qui étoit revenue à Tours, pour nous animer contre le connétable, envoya par M. de Sardigny une lettre qu'il lui avoit écrite, lui demandant Marillac, comme le seul homme capable de réduire Montauban, et le suppliant de l'envoyer au Roi pour ne point retarder ses conquêtes par son absence. Il nous donna cette lettre chez madame la princesse,

devant quantité d'hommes et de femmes. Cela dépita M. de Créqui, mais m'anima de retourner à l'armée sans attendre l'ordre de M. le connétable qu'il nous avoit promis, et arrivai le 21 d'août à Piquecos, quartier du Roi, devant Montauban. Je fis difficulté de vouloir servir de maréchal de camp, me contentant d'être en ce siége colonel général des Suisses. Enfin le Roi m'accorda que je ne me mêlerois point avec cette recrue de maréchaux de camp, que je serois seul au quartier des gardes, et que, le siége fini, je conduirois l'armée; à quoi je m'accordai, et vins ce même jour au campement, proche la rivière de Tarn, du côté des cornes. On n'avoit point encore ouvert de tranchée; seulement avoit-on fait deux ponts pour traverser de notre campement à Monbeton, où M. du Maine logeoit, pour attaquer Ville-Bourbon, et du quartier de M. du Maine à l'autre quartier, et attaquer du Moustier.

Nous allâmes, M. le maréchal de Praslin et moi, visiter M. du Maine, qui nous mena le plus près de Ville-Bourbon qu'il put, à dessein de nous faire donner quelques mousquetades. Au retour nous nous préparâmes pour ouvrir la tranchée, et allâmes, Gamorin et moi, jusques contre les cornes de Montauban sans être aperçus, ni que l'on nous tirât; mais, au retour, nous étant fourvoyés du chemin, nous tombâmes dans un corps-de-garde avancé des nôtres, qui nous firent une décharge de tout leur feu à brûle-pourpoint. Ma mandille fut percée d'une mousquetade; mais, Dieu merci, rien ne toucha ni à Gamorin ni à moi. Ensuite nous ouvrîmes la tranchée des gardes, et en outre fîmes une forte tranchée en un grand chemin qui étoit

sur l'eau; ce qui se fit par le régiment de Piémont.

Le dimanche 22, M. le connétable vint à notre campement, et nous fit venir le trouver. Et comme nous étions près de lui, les ennemis firent une forte sortie sur Piémont, qui étoit à la tranchée susdite, contre laquelle un coup de canon de la ville ayant été pointé, il emporta le corps au premier capitaine de Piémont, nommé Le Breuil, et la cuisse du lieutenant de Lambert, qui étoit mon domestique, nommé Casteras, brave et gentil garçon, qui en mourut à deux heures de là. Le capitaine L'Artigue, du même régiment, eut le pied froissé d'une grenade, dont il mourut peu de jours après. Le capitaine Saroque, du régiment de Normandie, se trouvant alors dans la tranchée, sortit l'épée à la main vers les ennemis, mais il fut aussitôt tué d'une mousquetade.

Je courus en diligence au bruit de la sortie, et repoussâmes les ennemis dans la ville; mais nous avions déjà perdu ces braves hommes. La nuit suivante nous tirâmes une ligne assez longue, que nous continuâmes la nuit du lendemain encore, et mîmes à travers du grand chemin, qui étoit découvert, certains chandeliers à l'épreuve, qui furent depuis nommés *valobres*, du nom de celui qui les fit faire.

Le mardi 24, nous tirâmes une autre ligne et fîmes deux barricades sur les deux avenues, et une épaule à une traverse. Les ennemis firent semblant de sortir la nuit; mais, nous trouvant sur nos armes, et en état de les bien recevoir, ils tinrent bride en main.

La nuit du mercredi 26, nous voulûmes occuper un tertre avancé, borné d'un chemin creux, qui étoit fort propre pour faire une batterie pour lever les

défenses de cette corne; et, pour cet effet, nous fîmes tout à l'entour une couronne de quarante gabions qui n'étoient point remplis, mais seulement nous servirent de blindes, et pour amortir les mousquetades.

Le jeudi 26, à onze heures, les ennemis sortirent dans ce chemin creux au-dessus duquel étoient posés les gabions, et avec des crocs les tirèrent à bas vers eux. Ils avoient aussi apporté quelques feux d'artifice pour les brûler, en cas qu'ils ne les pussent tirer au lieu où ils étoient, et avoient garni leurs courtines de mousqueterie qui tiroient à nos gens à découvert lorsque ces gabions n'y étoient plus, et en tuèrent huit ou dix. Enfin nous tirâmes contre eux nos gabions, et n'en pûmes abattre que sept ou huit. Puis quelques mousquetaires s'étant avancés sur le bord dudit chemin, leur tiroient à plomb, et quantité de pierres, que nous leur fîmes jeter, leur firent quitter le chemin, et se retirer en la ville. Et une chose que nous avions faite la nuit contre eux leur fut favorable, qui étoient deux traverses contre le chemin, qui impossibilita notre descente à eux, et nous ôta le moyen de donner sur leur retraite. La nuit suivante un Suisse de ma compagnie, nommé Jacques, nous dit que si je lui voulois donner un écu, qu'il rapporteroit les gabions que les ennemis avoient renversés dans le chemin, pourvu que l'on lui voulût faire passage: ce que nous fîmes; et, ce qui nous étonna le plus, fut que cet homme rapportoit les gabions sur son cou, tant il étoit robuste et fort. Les ennemis lui tirèrent deux cents arquebusades sans le blesser, et, après en avoir rapporté six, les capitaines des gardes

me prièrent de ne mettre plus au hasard pour un gabion restant un si brave homme; mais il leur dit qu'il y avoit encore un gabion de son marché, et qu'il le vouloit rapporter, ce qu'il fit. Cette même nuit nous avançâmes notre tranchée jusques à la tête du chemin creux.

Le vendredi 27, nous élargîmes nos tranchées. Nous fîmes une gabionnade pour une batterie de huit ou dix pièces, et fîmes une forte tranchée au bout du chemin creux. Nous fîmes une autre traverse sur le chemin qui est proche de la rivière.

Ce même jour, messieurs les maréchaux de Lesdiguières et de Saint-Géran, qui avoient l'attaque du Moustier, en firent une forte pour gagner la contrescarpe du bastion, qui leur fut disputée trois heures durant; mais enfin ils l'emportèrent. Il y eut des nôtres plus de six cents hommes tués ou blessés; et entre autres, Saint-Just, maréchal de camp, y fut blessé et mourut de sa plaie à six jours de là. Zamet, aussi maréchal de camp, eut le bras droit cassé d'une mousquetade, qui le rendit inutile pour tout le reste du siége, bien que pour cela il ne l'abandonnât pas. Ce fut un grand avantage que cette contrescarpe gagnée, et n'y avoit plus qu'à descendre au fossé et s'attacher au bastion, lequel gagné, la ville étoit prise. Mais ceux qui commandoient ce quartier, et surtout Marillac, opiniâtra que l'on ne pouvoit descendre en ce lieu-là à cause du flanc caché qu'il y avoit, et un coffre qui étoit dans le fossé.

Je vins un jour, par commandement du Roi, au conseil à Piquecos; et, comme on proposa de tirer à gauche pour prendre sur le penchant qui regarde la

rivière, j'y contrariai par plusieurs vives raisons, me moquant de ceux qui croyoient que l'on ne pouvoit descendre dans un fossé où il y avoit des flancs cachés et des coffres. Enfin il fut résolu que diverses personnes iroient reconnoître la possibilité ou impossibilité de cette descente, et M. le connétable m'ordonna d'y aller, comme je dirai ci-après.

Le samedi 28, nous travaillâmes au delà du chemin à la sape. Nous fîmes encore une autre traverse dans le chemin, à l'épreuve du canon, et tirâmes une ligne au travers de l'autre chemin, pour aller gagner le fossé de la corne.

Le dimanche 29, nous nous logeâmes dans le fossé, et fîmes une tranchée ou ligne tirant au chemin de main gauche; puis nous dressâmes notre batterie de huit canons. M. de Schomberg, qui y faisoit la charge de grand-maître de l'artillerie par commission, vint voir la batterie que son lieutenant, nommé Lesine, avoit fait faire. Je lui montrai comme le parc de ses poudres étoit trop près de la batterie, et que s'il faisoit vent d'amont, que les canons en tirant jetteroient leurs étincelles jusques au parc, et mettroient le feu aux poudres. Il considéra bien que j'avois raison, et en parla à Lesine, qui lui répondit qu'il n'en arriveroit aucun inconvénient, ce qui fit qu'il n'y remédia point.

Le lundi 30, nous continuâmes nos tranchées jusques à une rame droite de notre batterie. Je vins à la tête de la tranchée reconnoître combien nous nous étions avancés, et sortis huit ou dix pas à découvert pour voir ce que nous avions à faire la nuit prochaine, et puis me rejetai dans la tranchée avant que

les ennemis se fussent bien affûtés pour me tirer, ce que la continuelle pratique nous apprend; mais il est dangereux pour ceux qui font ce métier après nous, parce que les ennemis sont préparés, et ils reçoivent les mousquetades que l'on avoit destinées et non données au premier qui a paru : comme il en arriva à M. le comte de Fiesque, qui, en voulant sortir pour faire la même chose que j'avois faite, reçut une mousquetade dans le rein droit, qui lui perça jusques au bas du ventre à gauche, dont il mourut le quatrième jour après. Ce fut un grand dommage pour tous, mais pour moi particulièrement, car il m'aimoit uniquement. C'étoit un brave seigneur, homme de bien et de parole, et excellent ami.

Ce soir même M. le connétable envoya commander à M. le maréchal de Praslin de ne faire tirer le lendemain notre batterie, qui nous fit croire qu'il y avoit quelque pratique d'accord qui se faisoit dans la ville, en laquelle Esplan entroit tous les soirs de la part du Roi, et traitoit avec M. de La Force et ceux de Montauban. L'on avoit aussi intelligence avec un de dedans, qui y avoit quelque commandement, nommé le comte de Bourgfranc; mais les ennemis en ayant eu le vent, s'en défirent un jour en une attaque qui se faisoit du côté de Ville-Bourbon; car un des leurs lui donna par derrière une mousquetade dans la tête, qui la lui mit en pièces.

Le mardi, dernier jour d'août, nous continuâmes la sape vers la main gauche, que nous avions commencée, et mîmes au delà du chemin une batterie de quatre canons, outre la première qui étoit de huit. M. de Schomberg vint loger en notre quar-

tier, et pria à souper M. de Praslin et moi, et quelques autres. Comme nous nous allions mettre à table, nous promenant devant sa tente, nous vîmes le feu de la ville, causé par les poudres qui furent ce jour-là brûlées au nombre de vingt milliers.

Le lendemain mercredi premier septembre, sur les six heures du matin, nous commençâmes une furieuse batterie aux cornes des ennemis. M. le maréchal de Praslin étoit en la grande avec M. de Schomberg, et j'étois en celle des quatre pièces. Elles faisoient toutes deux beau bruit; mais, après avoir tiré une heure ou deux, ce que j'avois prédit deux jours devant à M. le maréchal de Praslin et à M. de Schomberg nous arriva; car les flammèches des canons portèrent dans le parc des poudres, et en mirent en feu plus de dix milliers qui y étoient, avec perte de quarante hommes, et du lieutenant de l'artillerie Lesine qui y fut brûlé. Quelques gentilshommes se sentirent du feu, comme Jarde, Bourbonne, le baron de Seaux et autres, mais ce fut légèrement. Il arriva, par bonheur, que quelque peu auparavant j'étois allé en la ligne qui étoit au devant de la batterie, et qu'ayant reconnu quelque chose qui nous pouvoit servir, j'envoyai supplier M. le maréchal de le venir voir, ce qu'il fit; et comme il s'y acheminoit avec M. de Schomberg et autres des principaux, ils furent exempts de ce feu.

Les huit canons étoient chargés et hors de batterie, prêts à y retourner, quand le feu prit aux poudres, qui les fit tous tirer en même temps dans les gabions, qu'ils mirent en pièces; et une moitié desdits gabions m'ayant donné par le côté me porta par terre, et

me fit perdre haleine; mais aussi fut cause que le feu passa par dessus moi sans m'endommager. En même temps les ennemis, qui aperçurent notre inconvénient, firent un grand cri, et firent mine de sortir. Le régiment de Chappes étoit ce jour de garde, qui étoit la plupart en cette ligne avancée. Il y avoit deux compagnies des gardes sur la gauche de notre batterie de quatre pièces. J'avois aussi fait venir aux deux batteries plus de deux cents Suisses, tant pour la garde de la batterie que pour l'exécution des canons. M. de Schomberg se mit en même temps à ladite batterie de quatre pièces et fit tirer de furie. M. le maréchal se présenta avec ses deux compagnies des gardes et les deux cents Suisses, et je me mis à la tête du régiment de Chappes, et fîmes si bonne mine que les ennemis n'osèrent venir à nous. Ils nous ont dit depuis le siége levé, qu'ils y avoient plusieurs fois fait dessein d'entreprendre sur notre côté, comme ils avoient fait heureusement sur les autres, mais qu'ils nous avoient toujours trouvés sur nos armes, et nos tranchées tellement embarrassées et si bien défendues, qu'ils n'avoient osé y mordre, hormis une fois que la grande mine joua. Nous fîmes aussi en même temps venir trois compagnies de Suisses, et deux du régiment des gardes; et, pour leur montrer que le feu n'avoit pas consumé toutes nos poudres, nous en fîmes prendre de celles qui servoient pour la batterie des quatre pièces, et en fîmes charger les huit canons de la grande batterie. Nous fîmes dans deux heures de nouveaux gabions, qui furent remis à la place de ceux qui avoient été fracassés du canon, et toutes choses rétablies en bon

ordre. L'après-dînée, comme nous étions à regarder sur le Tarn, nous vîmes aussi comme le feu se mit au quartier de M. du Maine, qui fit, outre la perte de huit milliers de poudre, un assez grand meurtre d'hommes, parmi lesquels M. de Villars, frère de mère de M. du Maine, maréchal de camp, et le fils de M. le comte de Riberac, jeune homme de grande espérance, y furent brûlés. Il sembla que ce jour-là et le jour précédent avoient été sinistres pour le feu, tant aux ennemis qu'en nos deux divers quartiers.

Le jeudi 2, nous continuâmes notre batterie avec peu d'effet, puisqu'elle n'étoit établie que pour lever les défenses de ces cornes que nous étions résolus de prendre pied à pied; car elles étoient très-bien faites, et de grands retranchemens derrière garnis de chevaux de frise. Néanmoins nous fîmes semblant de les vouloir attaquer sur les quatre heures après midi, sur la prière que M. du Maine fit à M. le maréchal de faire faire quelque diversion aux ennemis, pendant qu'il attaqueroit une demi-lune, de laquelle il fut repoussé avec grande perte; car il y mourut le marquis de Thermes, maréchal de camp, brave homme et courageux; La Ferté, qui ne devoit rien en courage et en ambition à homme de son temps; Carbon et plus de cinquante gentilshommes.

Le vendredi, nous fîmes une forte traverse à notre batterie de quatre pièces, parce que d'un bastion assez éloigné de la ville on la battoit en ruine. Nous fîmes aussi une ligne qui nous menoit à la garde des deux compagnies des gardes, où nous pouvions aller sans être vus de certaines pièces avancées des ennemis. M. le maréchal de Praslin étant peu avant la nuit à la tranchée,

et étant pressé de moi de m'ordonner ce qu'il vouloit qui fût fait la nuit suivante, se voyant entouré de force noblesse, pour s'en défaire se mit à découvert des ennemis, et nous appela, moi et les aides de camp et Toiras, qui étoit celui qui avoit le soin que tout ce qu'il falloit pour le travail de la nuit fût prêt. Comme les ennemis se furent aperçus que nous leur donnions si beau jeu, ils firent une décharge sur nous de trente mousquetades, qui percèrent nos chausses et nos manteaux, et cassèrent la jambe à Toiras, dont nous fûmes bien incommodés; car il me relevoit de beaucoup de peines qu'il me fallut depuis supporter.

Le samedi 4, le Roi m'envoya commander de le venir trouver à Piquecos, sur ce que j'avois proposé deux jours auparavant qu'il falloit qu'en l'attaque du Moustier, où l'on avoit gagné la barricade, l'ordre étoit de descendre dans le fossé, traverser et passer avec une galerie, et s'attacher au bastion, lequel dans huit ou dix jours seroit gagné sans aucune faute. Messieurs les maréchaux de camp de ce quartier-là n'étoient pas de ce sentiment; non pas, à mon avis, qu'ils y reconnussent trop de péril, car ils étoient braves hommes, mais par opiniâtreté ou insuffisance. J'aperçus encore en eux une chose que j'ai depuis plusieurs fois reconnue, que force gens sont vaillans s'ils peuvent pour le lendemain, et non pour le jour même. Car, après avoir gagné la contrescarpe, au lieu de faire la descente, le maréchal de camp, qui étoit en journée, jugea à propos de tirer une ligne le long de la contrescarpe, disant que c'étoit pour venir gagner la pointe du bastion, où l'on vouloit s'attacher. Peut-être étoit-ce aussi

pour laisser le péril de la descente à celui qui lui devoit succéder, et celui-là prolongea pour remettre à l'autre la descente. Ainsi, depuis huit jours que la contrescarpe étoit gagnée, on n'avoit encore rien fait que couler le long d'icelle, sans fruit ni sans dessein. Il y avoit un capitaine du régiment de Chappes, nommé La Molière, qui faisoit la charge d'aide de camp, qui étoit cru plus que pas un, et qui donnoit de grandes espérances à ces messieurs, sur des propositions qu'il faisoit qui n'étoient pas bien raisonnables. Et M. le connétable, qui écoutoit les uns et les autres, s'ennuyoit de voir que l'on n'avançoit pas. M. le maréchal de Lesdiguières n'étoit pas toujours cru, et dès qu'on le contestoit ou contrarioit, son naturel benin lui faisoit acquiescer et suivre le courant de l'eau, de sorte que le temps se consumoit. Enfin le Roi voulut tenir un bon conseil pour prendre une bonne résolution. Je m'y trouvai par son ordre, et maintins fermement mon opinion, qui étoit fondée sur les règles de l'art, sur l'expérience et sur l'apparence aussi. M. de Lesdiguières seul l'approuva ; mais M. le prince de Joinville avoit commandement en ce quartier-là. M. le maréchal de Saint-Géran, M. de Schomberg et le maréchal de camp du quartier furent du contraire avis, principalement Marillac, qui vouloit prouver par raisons que l'on ne pouvoit faire descente dans un fossé où il y avoit des flancs cachés et des coffres, comme si cela rendoit lesdits fossés imprenables. Ce petit La Molière le secondoit, et faisoit grand bruit. Enfin je leur dis qu'ils fissent assembler les ingénieurs et reconnoître le fossé, et qu'en cas qu'ils ne fussent de

mon avis j'acquiescerois au leur. La chose en demeura là, et ces messieurs de ce quartier-là s'en étant allés, M. le connétable me fit entrer en son cabinet, où le Roi vint tôt après, et me dit que ces messieurs disoient que j'en parlois bien à mon aise, puisqu'en ma proposition je leur en laissois tout le péril et le hasard sans en avoir ma part; que je les voulois mettre à la boucherie, et que je ne serois pas marri de m'en être défait, et que c'étoit ce qui m'en faisoit ainsi parler. Je confesse que ce discours me mit en colère, et répondis à M. le connétable que le cours de ma vie passée ne feroit pas connoître que je fusse un homme à souhaiter la mort à autrui; que celle de M. le prince de Joinville me causeroit du déplaisir sans m'apporter aucun avantage; que M. de Lesdiguières étoit de mon opinion; que pour M. le maréchal de Saint-Géran, je ne prétendois pas être maréchal de France après sa mort, mais par les bons services que je voulois rendre au Roi. Quant aux maréchaux de de camp, tant s'en faut que je dusse craindre qu'ils me devançassent, que je ne craignois pas qu'ils me marchassent sur les talons. Aussi n'étoient-ils pas de mon calibre ni de ma portée. Que ce que j'en avois dit étoit selon ma conscience, mon opinion, le service du Roi, et l'ordre de guerre, et tellement apparent, que bien que je ne profite pas à courre sur le marché d'autrui, que j'offrois au Roi, s'il me vouloit faire changer de quartier contre eux, qu'à peine de mon honneur et de ma vie dans trois semaines j'aurois mis sur le bastion du Moustier en batterie contre La Valette trois canons du Roi, et que de la façon qu'ils vouloient faire ils n'y seroient pas de six, et peut-être point du tout; que

c'étoit tout ce que j'avois à leur dire; après quoi je n'en parlerois jamais. Sur cela le Roi, qui a toujours eu assez bonne opinion de moi, dit à M. le connétable : « Prenons Bassompierre au mot, et le laissons faire. Je suis sa caution. Envoyons les trois maréchaux de camp du Moustier à l'attaque des gardes, et le mettons au Moustier. Je m'assure qu'il fera ce qu'il nous promet; et ce sera notre bien. » M. le connétable lui dit qu'il y auroit bien de la peine à ce changement, qui n'agréeroit ni à l'un ni à l'autre quartier, et que les gardes ne voudroient point obéir à ces maréchaux de camp du quartier du Moustier. Enfin il me pria d'aller sur les lieux avec Gamorin, Le Maine et Les Essars, et que le lendemain je m'en vinsse dîner avec lui, lui ramenant les trois personnages susdits, desquels il vouloit aussi prendre l'avis : ce que je fis.

Le lendemain dimanche 5, à la pointe du jour, afin qu'il n'y eût aucun maréchal de camp du quartier du Moustier qui m'y vît, je menai lesdits Gamorin, Le Magny et Les Essars, et Lenchères de plus, qui avoit la fièvre, mais il s'efforça. Nous reconnûmes exactement toutes choses, puis nous nous en revînmes à Piquecos, faire notre rapport à M. le connétable, qui fut conforme à celui que j'avois dit le jour précédent, ce qui anima M. le connétable à le faire exécuter. Mais le même jour, M. de Marillac le vint trouver, et, assisté de M. de Schomberg, sur les grandes assurances qu'ils donnèrent audit maréchal de venir bientôt à bout de Montauban, le portèrent à suivre leur opinion, dont mal en prit.

Le lundi 6, nous continuâmes de nous approcher des cornes du côté du chemin, et M. de Fourille, brave gentilhomme, et certes expérimenté, duquel je recevois tant d'assistance que j'étois résolu de le demander au Roi pour mon compagnon maréchal de camp, y fut tué au logement qu'il prétendoit faire au canon; qui fut grand dommage.

Le mardi 7, nous fûmes attachés à la corne, et commençâmes une mine pour la faire sauter. Et est à savoir que, dès le commencement du siége, sur l'opinion que l'on avoit eue, et les avis que l'on avoit reçus de Montauban même, que des Sevennes il se préparoit un secours par M. de Rohan pour Montauban, et que trois ou quatre braves hommes se préparoient à lever des gens pour cet effet, le Roi avoit envoyé M. d'Angoulême, colonel de la cavalerie légère, entre Castres et Lombez, avec des forces, tant de cheval que de pied, suffisantes pour empêcher que ce prétendu secours ne passât, et l'avoit fort assuré de n'en laisser passer aucun. Néanmoins je ne sais par quel malheur ledit secours, composé de douze cents hommes de pied des Sevennes, conduit et commandé par un nommé Beaufort, et un autre nommé Saint-Amant, passa à travers les troupes de M. d'Angoulême, sans coup ni atteinte, et entra dans Saint-Antonin, à dessein de se venir jeter ensuite dans la forêt de Gresine, et venir la tête couverte proche de Montauban hasarder d'y entrer; mais ceci n'arriva qu'après.

Le mercredi 8, Goas, capitaine des gardes, eut l'épaule percée d'une mousquetade dans la tranchée, en entrant en garde.

Le jeudi 9, nous fîmes un logement fort ample dans les cornes, qui fut fort disputé par les ennemis; lequel enfin nous gagnâmes. Tresville, gentilhomme basque, qui portoit le mousquet en la compagnie colonelle, s'y signala fort : ce qui fit que je demandai au Roi et eus pour lui une enseigne au régiment de Navarre; mais comme je le menai à Piquecos pour en remercier le Roi, il la refusa, disant qu'il n'abandonneroit point le régiment des gardes où il étoit depuis quatre années, et que si Sa Majesté l'avoit jugé digne d'une enseigne de Navarre, il feroit si bien à l'avenir, qu'il en mériteroit et l'obligeroit de lui en donner une aux gardes : ce qu'elle a fait depuis, et plus encore.

Le vendredi 10, il n'y avoit que demi-pied de terre entre les ennemis et nous, depuis que nous avions gagné ce poste; ce qui fut cause qu'incessamment ils nous jetèrent des pots à feu et des grenades pour nous empêcher de travailler, et nous à eux de même.

Le samedi 11, Gamorin fit faire une machine pour gagner l'éminence, et leur faire quitter le poste qu'ils tenoient, laquelle ne nous profita point; car les ennemis y mirent le feu. Notre mine continua cependant de s'avancer.

Le dimanche 12, nous mîmes des valobres au travers du fossé de la corne, afin de passer sûrement, et fîmes une autre grande attaque, en laquelle nous écornâmes la moitié de la corne. Mais ils avoient fait un retranchement derrière avec des chevaux de frise, et derrière eux des mantelets à l'épreuve derrière lesquels ils tiroient incessamment; de sorte que nous fûmes contraints de nous loger sur le haut.

Ce jour arriva le seigneur Pompeo Frangipani, lequel je demandai au Roi pour mon compagnon maréchal de camp, et la faveur de Rousselay, qui étoit grande vers M. le connétable, fit qu'il lui fut accordé, et vint servir en notre quartier, sous messieurs les maréchaux de Chaulnes et de Praslin.

Le lundi 13, M. du Maine fit faire une autre attaque au même ravelin où il avoit été si bien battu auparavant, et y eut même succès et plusieurs des siens tués. Ce qui donna grand cœur aux ennemis, et avilit ses gens. Quant à lui, il étoit enragé.

Le mardi 14, il avoit été résolu, quelques jours auparavant, que l'on couperoit à coups de canon le pont de Montauban, afin d'empêcher le secours que ceux de Montauban pouvoient donner à ceux de Ville-Bourbon.

M. le maréchal de Chaulnes, qui étoit arrivé nouvellement au camp, de retour de Toulouse où il avoit été malade dès le commencement du siége, eut charge, et me la donna, de faire faire une batterie contre ledit pont. Mais, comme elle étoit loin et que cinq cents volées de canon n'eussent peut-être pas pu rompre le pont, lequel toujours ils eussent pu refaire avec du bois, ayant remontré la grande dépense et la petite utilité qui en provenoit, on me dit que je ne m'y opiniâtrasse pas ; et en ce même temps deux cents femmes qui étoient à laver les linges et les ustensiles, qui étoient sous ce pont, qui étoient incommodées de ces coups de canon, sachant que Bassompierre étoit avec commandement dans le quartier, qui avoit toujours fait bonne guerre aux femmes, elles m'envoyèrent un tambour pour me prier de leur

part de ne point incommoder leur blanchissage : ce que je leur accordai franchement puisque j'avois déjà ordre de le faire; de sorte qu'elles m'en surent un tel gré, que les femmes de la ville firent demander une trève pour me voir, et vinrent quantité des principales sur le haut de leurs retranchemens me parler; et moi, ce seul jour en tout le siége, je me mis en bon ordre, et me parai pour les entretenir : ce qui arriva seulement le lendemain mercredi 15, ayant été mandé, dès le matin, pour aller trouver le Roi avec messieurs les maréchaux de Praslin et de Chaulnes, sur l'avis que le Roi eut du secours qui avoit passé entre les doigts de M. d'Angoulême, et étoit arrivé à Saint-Antonin. M. du Maine s'y en alla avec messieurs de Cramail et Grammont, ses maréchaux de camp, comme aussi messieurs de Chevreuse, Lesdiguières, Saint-Géran et de Schomberg avec Marillac.

Ce fut à ce conseil que l'on se repentit de n'avoir cru le bon avis de M. le maréchal Lesdiguières, qui vouloit que l'on fît des lignes et des forts à l'entour de Montauban pour en empêcher le secours. Mais, comme il n'étoit plus temps, il fut résolu trois choses: l'une, que l'on feroit venir M. d'Angoulême avec les forces qu'il avoit pour se loger entre Saint-Antonin et Montauban, afin d'empêcher le passage au secours; l'autre, que l'on feroit retrancher tous les chemins et avenues de Montauban; la troisième, que de nos deux quartiers, des gardes et de Picardie, on tireroit tous les soirs mille hommes de chacun pour défendre lesdites avenues, et combattre les ennemis dans les chemins étroits, tandis que M. de Luxembourg, avec cinq cents chevaux qu'il avoit, garderoit

toute l'avenue de Villemur à Montauban; et M. de Vendôme, avec trois cents chevaux, se chargea depuis de l'avenue de Villemur et de la plaine du Ramier, qui étoit la grande avenue, et que chaque nuit, de chaque quartier, il y auroit un chef qui iroit commander ces troupes contre le secours, et que l'on commenceroit dès le lendemain jeudi 16 en notre quartier. Messieurs les maréchaux résolurent que M. le maréchal de Praslin y dût aller la première nuit, M. de Chaulnes la seconde, et moi la troisième; mais, une heure devant que M. le maréchal de Praslin y dût aller, il reçut une mousquetade qui lui entama la peau du ventre en l'effleurant seulement, de sorte qu'il fallut que j'y allasse en sa place.

Le vendredi 17, messieurs du Maine et de Schomberg nous envoyèrent prier de nous trouver au bout du pont du Tarn, qui étoit entre l'attaque de M. du Maine et la nôtre. Messieurs de Chaulnes, de Praslin et moi, nous y trouvâmes, et M. du Maine nous pria de vouloir favoriser une nouvelle attaque qu'il vouloit faire le lendemain à Ville-Bourbon, tant de notre canon que par quelque diversion : ce que messieurs les maréchaux lui promirent. M. de Guise me voulut débaucher d'aller dîner avec lui chez M. du Maine; mais parce que M. le maréchal Lesdiguières nous avoit donné rendez-vous aux carrières de Ruffé je m'en excusai, et lui dis qu'il se prît garde de M. du Maine, qui n'avoit point de plus grand plaisir que de faire tirer sur lui ou sur ceux qu'il menoit voir ses travaux, et qu'il s'échaudoit pour faire brûler autrui. Mais, à mon grand regret, ma prophétie fut en quelque façon véritable; car, l'après-dînée, comme il leur montroit

ses travaux, une mousquetade lui donna dans l'œil, qui avoit premièrement percé le chapeau de M. de Schomberg, et le tua roide mort. Nous en apprîmes la triste nouvelle aux carrières de Ruffé, où messieurs les maréchaux et moi étions venus trouver messieurs de Joinville, Lesdiguières et de Saint-Géran; et là nous résolûmes de garder depuis notre quartier des gardes, qui étoit depuis le pont du Tarn jusqu'au pont de La Carrique, et que ces messieurs du quartier de Picardie garderoient depuis ledit pont de La Carrique jusqu'à l'autre pont du Tarn, du côté du Moustier, et choisîmes nos champs de bataille, en cas d'alarme.

L'étonnement fut si grand dans le quartier de M. du Maine par sa mort, que tous les chefs et troupes voulurent quitter; mais M. de Guise demeura cette nuit-là avec eux, qui les rassura.

Le Roi rechercha M. de Guise de vouloir commander en ce quartier; mais il s'en excusa, et M. de Thémines en eut seul le soin. Le soir de ce jour-là, M. de Chaulnes se trouva un peu mal, et fallut que j'allasse cette nuit-là mener nos mille hommes contre le secours.

Le samedi 18, on s'avança en nos tranchées du côté du ravelin. On continua la mine. Je fus à Piquecos par ordre du Roi, et au retour, comme c'étoit ma nuit d'aller contre le secours, j'y menai nos troupes.

Le dimanche 19, les ennemis vinrent mettre le feu à la batterie de deux pièces qui étoit sur le bord de l'eau, et se retirèrent sur l'heure même qu'ils l'y eurent jeté.

Il arriva, peu de jours avant, en l'armée ce carme-

déchaussé qui étoit à la bataille de Prague, et qui avoit conseillé de la donner. Il étoit estimé homme de grande sainteté. M. le connétable lui demanda ce qu'il lui sembloit qu'on dût faire pour prendre Montauban. Il lui dit qu'il fît tirer quatre cents coups de canon à coups perdus dans la ville, et que les habitans intimidés assurément se rendroient. Ce fut pourquoi le Roi m'envoya quérir le jour précédent pour faire tirer les quatre cents coups de canon, comme je fis; mais les ennemis ne se rendirent pour cela.

Ce soir-là, qui étoit celui auquel M. le maréchal de Praslin devoit veiller contre le secours, à cause de sa blessure j'y allai en sa place.

Le lundi 20, on continua nos travaux. Le soir M. de Chaulnes alla contre le secours, et, parce qu'il n'y avoit pas encore été, et qu'il craignoit, si les ennemis arrivoient, qu'il n'y eût du désordre, il me pria d'y aller avec lui; ce que je fis.

Le mardi 21, la mine fut quasi parachevée, et, comme elle se devoit faire jouer le lendemain, auquel M. de Chaulnes étoit en journée de commander, le capitaine des mines, nommé Ramessay, lui vint demander de combien il lui plaisoit qu'on la chargeât. Il demanda à ceux qui étoient auprès de lui, intelligens en cette affaire, de combien d'ordinaire on les chargeoit. Ils lui dirent de six ou sept cents livres, et dit alors: « Je veux qu'elle fasse un grand effet; charge-la de deux mille huit cents livres de poudre. » Le Ramessay lui dit que c'étoit beaucoup; mais il le voulut ainsi, croyant que ceux qui lui avoient dit six ou sept cents lui eussent dit de deux mille six ou sept cents. Ce soir-là, à cause de la blessure de M. de

Praslin, il fallut encore que j'allasse veiller au secours pour lui.

Le mercredi 22, sur les neuf heures du matin, il y eut une grande alarme de la venue du secours; chacun monta à cheval et fit avancer les troupes ordonnées à cet effet. Néanmoins, Beaufort et ses troupes étoient encore à Saint-Antonin. M.r de Vendôme, qui avoit quelque cavalerie, s'en vint à la plaine du Ramier vers nous, sur un faux avis qu'on lui donna que les ennemis venoient par là. Comme ce bruit fut apaisé, chacun s'en retourna.

Sur le soir, comme j'acheminois les troupes destinées au secours, parce que c'étoit ma nuit, je rencontrai, en y allant, messieurs les maréchaux qui alloient aux tranchées, et me dirent qu'ils alloient faire jouer la mine. M. de Frangipani étoit avec eux, qui avoit fait l'ordre que le régiment de Chappes, qui étoit ce jour de garde, devoit tenir. Aussi étoit M. Frangipani en jour de commander de maréchal de camp. Je leur dis qu'il me sembloit qu'ils la faisoient jouer bien tard, et qu'il leur restoit peu de temps pour se loger dans l'effet de la mine; car la nuit approchoit, laquelle les mettroit en beaucoup de désordre. Plusieurs étoient de cet avis; mais M. de Chaulnes, qui la vouloit faire jouer en son jour, n'y voulut consentir, et me dit : « Je vois bien ce que c'est, vous la voudriez faire jouer au jour de M. de Praslin et de vous. » Je lui demandai s'il avoit besoin de mon service; il me remercia. Je lui dis là-dessus que je laisserois aller le secours conduit par M. de Fontenay, mestre de camp de Piémont, et qu'après avoir vu jouer la mine, j'aurois encore loisir de courir après; et suivis messieurs

les maréchaux qui se mirent en un lieu propre pour en voir l'effet, et moi auprès d'eux. M. de Chaulnes envoya savoir si tout étoit prêt, à une chose près; c'étoit que M. de Maison, qui commandoit le régiment de Chappes après le mestre de camp, comme le premier capitaine et sergent-major, vouloit que l'on abattît une galerie qui traversoit le fossé de la pièce qui devoit sauter, afin que les soldats allassent à l'effet de la mine avec plus d'ordre; et Ramessay maintenoit qu'il ne la pouvoit laisser ôter, attendu que la fusée de la mine étoit dessous. M. de Chaulnes me commanda d'y aller et d'ordonner ce que je jugerois pour le mieux. J'y courus donc, et, comme j'entrai dans cette petite galerie, je rencontrai Ramessay, qui me dit : « Fuyez, monsieur, car j'ai mis le feu à la fusée de la mine, qui fera, à mon avis, un terrible effet; » et courus quarante pas de toute ma force pour m'en éloigner. Alors elle joua avec une plus grande violence que l'on ne sauroit dire, et emporta en l'air toute la pièce sous laquelle elle étoit, qui fut assez long-temps sans redescendre. Enfin elle vint fondre dans la tranchée sur nous. Je mis ma tête et mon corps sous un gros tonneau que je trouvai, qui ne fut pas assez fort pour soutenir, et creva sur moi, et plus de dix mille livres de terre sur mes reins, mes cuisses et mes pieds. Je m'en dépêtrai comme je pus, et tout froissé m'en vins à la mine, marchant sur les corps morts des nôtres que la mine avoit accablés, dont il y en avoit plus de trente, et entre autres Ramessay. La mine emporta ce qui étoit de notre côté, et rendit les ennemis plus forts qu'ils n'étoient. Elle éteignit la plupart des mèches des soldats qui devoient

donner, lesquels se présentèrent bravement et quelques gentilshommes aussi, et furent un peu dans le lieu où la mine avoit joué, ne pouvant monter plus avant, à cause qu'elle avoit écharpé la terre; mais tôt après, les ennemis parurent au-dessus et aux flancs, jetant pots à feu, grenades et cercles sur nos gens, et tirant incessamment sur eux. La Maison, qui y devoit commander, fut tué d'abord et deux sergens. Messieurs de Chaulnes et de Praslin étoient à l'entrée et rafraîchissoient continuellement de gens.

Ce fut la première fois que je vis M. Frangipani faire sa charge, qu'il exerçoit avec grand jugement et hardiesse, et fit ce jour-là fort bien son devoir. En même temps les ennemis firent une sortie sur les deux compagnies des gardes qui étoient au bout de la ligne qui fermoit notre main gauche. Messieurs les maréchaux me commandèrent d'y aller, et trente gentilshommes me suivirent, qui firent des merveilles ce soir-là, et puis dire qu'en un grand embarras comme celui-là, la noblesse y va tout autrement que les soldats.

J'arrivai aux gardes comme les ennemis marchoient, et je les trouvai sur leurs armes en bon ordre pour les soutenir. Les deux capitaines Castelnau et Meux furent fort aises de me voir, et cette troupe de noblesse, bien délibérée, parmi lesquels étoient le comte de Torigny, Bourbonne, Manican, le baron de Seaux et d'autres, qui proposèrent d'aller attaquer les ennemis au lieu de les attendre; ce que je trouvai bon et les capitaines aussi; et en même temps sortîmes de notre poste, la tête baissée aux ennemis, lesquels, voyant notre résolution, s'arrêtèrent pre-

mièrement; puis, en nous tirant force mousquetades et quelques coups d'une courtine que l'on nommoit de Saint-Orse, rentrèrent dans la ville. Je m'en revins en même temps, avec ma noblesse, au trou de la mine, où je croyois que je ne serois pas inutile, me confiant que quand les ennemis retourneroient à sortir sur les deux compagnies des gardes, ils trouveroient à qui parler. Comme j'arrivois au trou de la mine, je trouvai M. le maréchal de Praslin qui me dit : « Pour Dieu, mon fils, allez à la batterie des quatre pièces empêcher que les ennemis qui y ont mis le feu, n'emmènent ou n'enclouent notre canon; je vous irai tout à l'heure secourir avec les gardes qui entrent. » Nous tournâmes tout à l'heure même, tous ces gentilshommes et moi, et trouvâmes les ennemis avec cinquante Suisses de ma compagnie, qui étoient de garde à cette batterie, lesquels faisoient bravement à coups de pique et de hallebarde. Je vis là, pour la première fois de ma vie, des femmes dans le combat, jetant des pierres contre nous avec beaucoup plus de force et d'animosité que je n'eusse pensé, et en donnoient aux soldats pour nous les jeter.

Notre petit secours vint bien à propos pour les Suisses qui avoient beaucoup de monde sur les bras, le feu à la batterie, et les ennemis qui s'efforçoient de venir jusques aux quatre canons. Trois Suisses étoient étendus sur la place, et quantité de blessés. A notre arrivée nous leur fîmes une rude charge, et les repoussâmes à coups de hallebarde; eux, en se retirant, nous jetoient quantité de pierres, dont une bien grosse me donna sur le haut du front, qui me

porta par terre évanoui. Incontinent trois ou quatre Suisses m'emportèrent hors de la mêlée, à vingt pas de là, où je revins à moi et retournai au combat, où, peu après, M. de Praslin, comme il m'avoit promis, amena deux compagnies des gardes, commandées par Tilladet, qui firent retirer bien vite les ennemis à belles mousquetades, et en tuèrent quelques-uns.

Je m'en revins avec M. le maréchal où la mine avoit joué, où M. de Chaulnes s'opiniâtroit, hors de propos, de faire un logement; enfin il en demeura où il étoit auparavant, et la garde nouvelle étant venue, ce fut au tour de M. de Praslin de commander. Nous ne fûmes pas plus tôt arrivés près M. de Chaulnes que l'on cria que les ennemis attaquoient notre garde, qui n'étoit pas encore relevée du côté de main droite, et qu'ils lui avoient fait quitter le chemin. Alors toute la noblesse avec moi y courûmes, passant par dessus les tranchées à découvert, et les vînmes prendre par derrière; nous en tuâmes huit, en prîmes deux, et fîmes bien vite rentrer les autres dans la ville. J'avoue que notre noblesse, ce jour-là, fit des merveilles, et que sans elle nous eussions infailliblement reçu quelque affront. Ils firent aussi un honorable rapport de moi, et messieurs les maréchaux témoignèrent que j'avois très-bien servi ce jour-là. Le Roi m'écrivit le lendemain une fort honnête lettre sur ce sujet. Au sortir de là, sur les neuf heures, on me mit quelque chose sur ma tête, et un bonnet fourré par dessus, avec lequel j'allai passer la nuit à la garde du secours.

Le jeudi 23, nous nous occupâmes à réparer le

ménage que les ennemis et notre impertinente mine avoient fait le soir précédent. M. le maréchal de Praslin avoit veillé toute la nuit dans les tranchées, qui étoient en si mauvais état qu'elles avoient besoin de sa présence; mais cela lui enflamma tellement sa blessure, qu'il ne put aller cette nuit-là à la garde du secours, et fallut que j'y retournasse encore pour lui.

Nous eûmes nouvelles que les ennemis étoient partis de Saint-Antonin et venoient droit à nous : ce qui nous fit tenir toute la nuit alertes ; mais le matin, messieurs de Vendôme, de Chevreuse et de Schomberg vinrent à notre champ de bataille comme nous en voulions déloger, qui m'assurèrent que les ennemis étoient dans la forêt de la Gresine, et que Lacourbe, capitaine des gardes de M. de Vendôme, les y avoit vus entrer, n'ayant pas pu arriver de nuit pour se jeter dans Montauban. Sur cela ils prirent résolution de les aller attaquer dans la forêt de Gresine, et prirent ce qu'ils purent de cavalerie et d'infanterie pour exécuter leur dessein ; mais il y eut tant de discordance et de jalousie entre les chefs, qu'ils s'en revinrent sans faire ni tenter aucune chose.

Ce fut le vendredi 24 qu'ils y allèrent et en revinrent; aussi nous continuâmes nos tranchées, et j'allai la nuit au secours, car nos deux maréchaux se trouvèrent mal et me laissèrent la corvée.

Le samedi 25, les ennemis firent jouer sur les trois heures une mine au Cavani, qui nous tua cinq hommes, mais ne gâta rien à notre logement. Je fus la nuit avec mille hommes contre le secours.

Le dimanche matin, comme je revenois avec ces

mille hommes dans notre camp, le Roi m'envoya commander de le venir trouver à Piquetos. Je ne descendis point de cheval, et ainsi mal en ordre que j'étois, ayant veillé toute la nuit, et le sang caillé de ma blessure à la tête s'étant répandu sur tout le visage et sur les yeux, je n'étois pas reconnoissable. Comme j'arrivai, le Roi et M. le connétable me dirent que M. de Luxembourg, qui avoit commandement sur six cents chevaux qui étoient toutes les nuits sur pied pour empêcher le secours, étoit tombé malade, et qu'il falloit que je prisse la charge jusques à ce que le secours fût entré ou défait; ce que j'acceptai volontiers.

Comme je parlois à eux, la Reine vint de Moissac, où elle étoit pendant le siége; le Roi envoya M. le connétable pour la recevoir, et demeura à parler à moi. Comme elle entra elle demanda à M. le connétable qui étoit le vilain homme qui parloit au Roi; il lui dit que c'étoit un seigneur du pays, nommé le comte de Curton. Elle dit : « Jésus, qu'il est laid! » et M. le connétable dit au Roi, comme il s'approcha de la Reine : « Sire, présentez M. de Bassompierre à la Reine, et lui dites que c'est le comte de Curton; » ce qu'il fit. Je lui baisai la robe, puis ensuite M. le connétable me présenta à madame la princesse de Conti, à mademoiselle de Verneuil, à madame la connétable de Montmorency et à madame sa femme, lesquelles je baisai, et entendois qu'elles disoient : « Voilà un étrange homme et bien sale; il fait bien de se tenir dans le pays. » Alors je me mis à rire, et à mon rire et à mes dents elles me reconnurent et eurent grande pitié de moi, et plus encore l'après-dînée

qu'il y eut alarme du secours, et nous virent partir pour aller combattre. Je veillai encore cette nuit-là, qui étoit la mienne au secours, et avoue que je n'en pouvois plus.

Le lundi 28, jour de Saint-Michel, nous avions si fort en tête le secours, que nous n'avançâmes pas fort nos tranchées. M. le maréchal de Praslin se portoit mieux de sa blessure, et me voyoit si abattu de peine et sommeil, qu'il se résolut d'aller cette nuit-là à la garde du secours. J'oubliois à dire que nous avions barricadé toutes les avenues des chemins que nous devions garder; que nous mettions nos gens derrière ces barricades, le long d'un grand chemin creux qui traverse toute la plaine du Ramier, entre Piquecos et Montauban, prenant depuis le quartier des gardes jusques à cent pas du pont de La Carrique où il y en a un autre qui y va et le coupe. M. le maréchal de Chaulnes voulut aller la nuit à la tranchée, afin que je la pusse reposer tout entière, étant la onzième que j'avois passée à l'attente du secours. J'oubliois aussi à dire que M. de Luxembourg ne put souffrir que le Roi me commît à la cavalerie, et dit qu'il se lèveroit plutôt pour y aller; de sorte que l'on en laissa la charge aux chefs de ladite cavalerie. Ainsi, franc et exempt de toute corvée, je me mis à table le soir avec plus de cinquante seigneurs ou gentilshommes qui logeoient avec moi ou au logis attenant, lesquels m'avoient toujours voulu accompagner toutes les fois que j'avois veillé à l'attente du secours. Durant le souper on me vint dire qu'assurément le secours devoit venir ce soir, et que l'on en avoit quelques nouvelles; ce qui fut cause qu'après souper j'allai chez

M. le maréchal de Praslin, et lui dis que j'irois encore cette nuit pour l'y assister et servir. Mais il me dit qu'il ne le souffriroit pas, qu'il n'étoit pas un novice qui eût besoin que l'on lui montrât sa leçon; et que je lui laissasse Le Magny seulement pour lui montrer les postes, et qu'il n'y auroit point de mal pour nous cette nuit-là; que je m'en allasse dormir en repos afin d'être en état le lendemain et les autres jours pour y aller; qu'il n'avoit aucune nouvelle du secours, autre que celle d'accoutumée, et que s'il y en avoit quelqu'une, qu'il me la manderoit. Sur cela je m'en retournai au logis, et envoyai mon écuyer, nommé Le Maubry, pour me venir dire s'il y avoit quelque nouvelle du secours. Il ne tarda guère à revenir, et me dire que Lacourbe, capitaine des gardes de M. de Vendôme, me mandoit qu'assurément nous aurions le secours dans deux heures sur les bras, et qu'il l'avoit vu marcher. J'étois prêt à me jeter sur le lit, et déjà messieurs les ducs de Canaples et de Retz, qui couchoient dans ma chambre, étoient endormis; je les éveillai et leur dis que l'on me mandoit que le secours venoit; mais ils crurent que je me moquois et n'y voulurent venir, ayant été dix nuits consécutives à l'attendre et à veiller.

Je vins en une galerie proche de ma chambre, et dis que je m'y en allois; mais, de plus de trente gentilshommes qui y étoient couchés, aucun ne me crut, hors un nommé Rodon, fils de M. de Ganges, et le sieur des Etangs, qui vinrent avec moi. Je passai devant le quartier de Piémont, et dis à M. de Fontenay qu'il m'envoyât deux cents hommes, ce qu'il fit; j'en dis autant au colonel Hessy, qui m'amena deux

cents Suisses. Comme j'arrivai dans le grand chemin qui sépare la plaine du Ramier d'avec Montauban, j'y trouvai une extrême confusion. M. le maréchal avoit envoyé quérir cent gendarmes de la compagnie de Monsieur frère du Roi, lesquels étoient dans le chemin et l'occupoient. Messieurs de Vendôme, de Chevreuse de Lesdiguières, Saint-Géran, Schomberg et Marillac y étoient aussi. Il n'y avoit que les deux compagnies de Normandie qui eussent leur poste à la barricade de la carrière de Ruffé : c'étoient de Vennes et La Saludie qui les commandoient. Le régiment d'Estissac, qui devoit fournir quatre cents hommes, les avoit encore devant son quartier, attendant l'ordre. Trois cents hommes de Piémont étoient, comme les autres, dans le chemin, et deux cents des gardes aussi. Je rencontrai Le Magny qui menoit vingt gendarmes de Monsieur dans la plaine pour prendre langue et venir avertir; je trouvai ensuite M. le maréchal de Praslin qui se fâcha de me voir. Je lui dis : « On m'a dit qu'assurément le secours venoit; si cela est je ne vous serai pas inutile. » Puis je lui dis : « Monsieur, voici bien de l'embarras; si les ennemis venoient dans cette confusion, ils passeroient, et ne les pourrions discerner d'avec nos gens. » Il me dit : « Ce sont ces messieurs qui font ce désordre; quel remède y peut-on apporter? — Si ferai bien si vous me le commandez, lui dis-je, car je ferai donner une alarme vers le pont de Carrique; ils y courront, puis je logerai Piémont pour empêcher de passer. Cependant faites avancer les gendarmes mille pas dans la plaine, car c'est là où ils joueront leur jeu si les ennemis viennent, et non ici. » Il me

dit qu'il les y vouloit mener, et que si les ennemis venoient, qu'il en rendroit bon compte. Il me commanda aussi de mettre les deux compagnies des gardes à la traverse du chemin de Piquecos qui va à La Carrique, ce que je fis; et tous ces messieurs s'en alloient alarmés devers leur quartier, et je logeai les gardes et Piémont : puis, comme tout fut dépêtré, M. de Vendôme arriva le dernier pour se jeter en son quartier, qui me dit qu'un sergent des ennemis s'étoit venu rendre à la barricade de Normandie, qui assuroit que les ennemis le suivoient de près. Les deux cents Suisses m'arrivèrent lors au bout du chemin devers le pont; je les fis retourner le plus diligemment qu'ils purent vers la carrière de Ruffé où étoit Normandie, et en même temps j'ouïs tirer des coups de pistolet, ce qui me fit croire que c'étoit quelque cavalerie qui les attaquoit. Je suivis les coups de pistolet et descendis aux carrières de Ruffé, où un corps-de-garde avancé fit sa décharge et se retira dans la barricade, qui se mit en état de les attendre, et à l'heure même les ennemis vinrent donner par deux fois dans la barricade, qui fut très-bien soutenue par ces deux compagnies de Normandie. J'étois en impatience des Suisses, qui arrivèrent en même temps; je leur fis laisser leurs tambours à la main droite, et les fis passer doucement à la main gauche. Les ennemis, qui ouïrent battre les tambours suisses à la main gauche, n'y voulurent pas donner; ils se jetèrent à leur droite qui étoit notre gauche; et parce que le chemin étoit creux, comme ils le sont tous en ce pays-là, il falloit qu'ils sautassent dedans plus de quatre pieds de haut. Ils étoient onze cents hommes,

séparés en trois bataillons; celui de l'avant-garde passa plus haut que le lieu d'Estissac qui étoit en bataille devant son quartier, et qui, par inadvertance ou pour croire que c'étoient de nos troupes (ce qui étoit toutefois hors d'apparence), le laissèrent passer franc, sans lui donner ni tour ni atteinte; le bataillon qui le suivoit, qui étoit le corps de bataille où étoient leurs enseignes, vint descendre dans les Suisses, et moi je crus d'abord que c'étoit le régiment d'Estissac qui venoit au bruit de l'attaque des ennemis à notre barricade, et d'autant plus qu'ils crioient vive le Roi! Mais un soldat des ennemis, par mégarde ou pour y être accoutumé, dit vive Rohan! Alors je criai aux Suisses que c'étoient les ennemis; ils ne se le firent pas dire deux fois, et menèrent bien les mains. J'avois une hallebarde en main, de laquelle je voulus donner dans le corps d'un des premiers qui descendit dans le chemin; mais la nuit me fit faillir ma mesure, et tombai devant lui, qui fut en même temps tué sur moi et trois ou quatre autres ensuite, et je craignois bien plus d'être tué des Suisses en me relevant, que des ennemis; enfin, un des miens, nommé Magny, et des Etangs me tirèrent de dessous ces morts, et lors je m'employai comme les autres. De tout ce bataillon il ne se sauva pas quatre hommes qui ne fussent tués ou pris, et tués par de si grands coups que le lendemain on s'en émerveilloit. Il y avoit en tout le secours onze enseignes de gens de pied. Un des capitaines qui étoit dans l'escadron, en fit prendre cinq drapeaux par un homme fort et dispos, et fit une rude charge pendant qu'à côté de lui cet homme passa avec les drapeaux. Ce capitaine fut incontinent tué et ceux

qui étoient avec lui à la charge ; il respiroit encore après le combat. Comme je disois que ceux-là avoient chargé rudement et que l'un d'eux avoit donné un coup de pistolet dans le bras du capitaine Hessy, il souleva la tête et dit : « C'est moi, monsieur, qui lui ai donné, et meurs bien heureux d'avoir donné moyen de sauver une partie de nos drapeaux. » Je le fis tirer de là pour le porter panser ; mais il expira avant qu'il fût arrivé au lieu où étoient les chirurgiens, dont je fus marri, car je le voulois sauver.

Le troisième bataillon, voyant que nous avions malmené le second, n'osa pas se hasarder de passer, et s'en retourna dans la plaine ; mais nous envoyâmes le comte d'Ayen avec sa compagnie de chevau-légers, qui les attaqua avant qu'ils eussent pu gagner la forêt de Gresine, et les prit tous prisonniers. Le mestre de camp Beaufort passa avec le premier bataillon, et entendant le combat du second, y accourut à cheval, et fut enfermé dans le chemin entre douze gendarmes de la compagnie de Monsieur frère du Roi, que menoit le sieur de Garennes, enseigne de la compagnie, et les Suisses. Il fut porté par terre de plusieurs coups, et pris prisonnier, dont depuis il guérit. M. le maréchal de Praslin, qui étoit à la campagne avec la cavalerie, arriva en ce temps, et, voyant comme nous avions bien fait, nous loua fort. Je lui présentai Beaufort, qui lui dit que le premier bataillon étoit à la ville. Il courut après ; mais il le trouva déjà entré dedans, hormis quelques paresseux qu'il tailla en pièces. Peu après Modène, qui étoit avec la cavalerie qui avoit laissé passer le secours, sur ce qu'il les avoit conseillés de ne s'en aller pas en un lieu où les en-

nemis ne venoient pas, s'en vint me trouver et me dire que, par le plus grand malheur du monde, tout le secours étoit entré sans que l'on l'eût rencontré; qu'il avoit tiré deux coups de pistolet pour avertir qu'ils passoient, et que personne n'étoit venu à lui; qu'il les avoit menés jusque proche de la ville et les avoit comptés; qu'ils étoient quinze cents au moins, et plusieurs autres contes et fables selon sa coutume.

Je me mis en colère, et lui dis qu'il n'étoit rien de tout ce qu'il me disoit, et qu'il venoit après le coup nous en faire accroire; et pour preuve je lui montrai plus de deux cents hommes morts en cent pas de place, et cent autres à peu d'espace de là. Il me loua grandement, et puis alla à toute bride dire à M. le connétable que, n'ayant pu induire la cavalerie à défaire le secours, qu'il m'étoit venu montrer par où il passoit pour me le venir faire attaquer, et, en me louant médiocrement, lui dit qu'il avoit fait des merveilles, dont il eut le lendemain la huée, quand on sut ce qu'il avoit fait.

Vers le point du jour, M. le connétable avec messieurs de Guise et de Montmorency arrivèrent. Je lui présentai Beaufort, Renavère gouverneur de Saint-Antonin, deux capitaines en chef prisonniers, et six drapeaux que nous avions gagnés, et le menai au lieu où le combat s'étoit fait, où il étoit demeuré deux capitaines en chef, deux lieutenans et trois enseignes, qu'il fut fort aise de voir; puis voulut me ramener à Piquecos trouver le Roi, auquel il me présenta avec beaucoup d'honneur, et le Roi me reçut fort bien. L'après-dînée on lui mena les prisonniers,

qui étoient près de quatre cents, tant de ceux du comte d'Ayen que des Suisses. La plupart des blessés moururent, et le Roi envoya les sains aux galères. On croyoit que je fusse blessé, voyant toute ma hongreline en sang; mais c'étoit de celui des ennemis que l'on avoit tués, étant tombé.

Ce fut le mardi 28 que je revins au soir en notre quartier, où les ennemis firent jouer une mine qui faillit enterrer M. de Praslin. Les ennemis firent semblant de sortir deux ou trois fois; mais ils nous trouvèrent en état de ne leur laisser pas faire long chemin, et ils s'en désistèrent. J'eus ensuite congé d'aller dormir, que je n'avois pu obtenir les onze jours précédens.

Le vendredi, premier jour d'octobre, messieurs de Praslin et de Chaulnes firent faire une forte attaque, où ils gagnèrent un grand coin des cornes, et se logèrent de telle façon, qu'entre deux terres ils pouvoient gagner jusques à la contrescarpe de la ville à la sape.

Le samedi 2, et le dimanche aussi, la pluie nous incommoda, qui fut violente et remplit toutes nos tranchées en plusieurs lieux.

Le lundi 4, le Roi envoya quérir messieurs les maréchaux, et me fit aussi commander de les suivre à Piquecos. Nous dînâmes avec M. le connétable, avec tous les chefs et maréchaux de camp de l'attaque du Moustier, avec lesquels étoit toujours joint M. de Schomberg. Il faisoit ce jour-là festin au milord Hay, ambassadeur d'Angleterre, qui eut audience l'après-dînée; après laquelle le Roi et M. le connétable vinrent en la chambre de M. de Luxembourg qui étoit malade, où il nous avoit commandé de nous trouver,

pour tenir conseil de guerre. Le père Arnoux me dit en entrant : « Hé bien ! monsieur, Montauban se va donner, au moins comme disent les nouvelles publiques de la France. En combien de jours offrez-vous de le prendre ? » Je lui dis : « Mon père, ce seroit une offre bien présomptueuse, si l'on donnoit un jour déterminé de prendre une telle place que Montauban, et on ne peut répondre autre chose, sinon que ce sera quand et selon la forte attaque que nous ferons, ou la défense que feront les ennemis, et les facilités et empêchemens que nous y rencontrerons. » Il me dit lors : « Nous avons des marchands bien plus déterminés que vous ; car ces messieurs du quartier de Picardie répondent, sur leurs têtes et sur leur honneur, de la prendre dans douze jours après que vous leur aurez livré vos canons. Et c'est de quoi il se va maintenant traiter, et vous ferez chose agréable au Roi et à M. le connétable de n'y point contrarier, si ce n'est que vous vouliez prendre encore un temps plus court qu'eux, pour mettre Montauban entre les mains du Roi. » Le Roi arriva sur l'heure, et je fus contraint de laisser sur ce discours le père confesseur du Roi, qui me fit ce bien de me donner moyen à penser à ce que nous aurions à répondre. Et parce que je craignois que messieurs les maréchaux, qui me commandoient, par opiniâtreté et jalousie ne voulussent faire refus de donner les pièces de notre quartier, je les tirai à part et leur dis : « Messieurs, on nous a envoyé quérir à ce conseil pour tâcher de vous prendre par le bec, et de vous embarquer en une chose pour décharger messieurs du quartier de Picardie et en charger vos épaules. C'est pourquoi

il vous faut bien prendre garde à ce que vous direz. Ces messieurs n'ont pas voulu faire la descente dans le fossé du bastion du Moustier, et ne savent plus où ils en sont. Ils disent que, s'ils avoient nos canons avec les leurs, ils prendroient infailliblement Montauban. Ils espèrent que vous ne les voudrez pas bailler, afin de jeter la faute sur vous. Au nom de Dieu, ne le faites pas. Vous avez déjà eu l'honneur d'avoir défait le secours, et toutes choses sont encore entières pour nous; mais l'hiver s'approche plus vîte de nous que nous ne nous approchons de Montauban; les maladies attaquent déjà l'armée, et elle s'affoiblit tous les jours. Si ces messieurs savent une finesse pour prendre Montauban, n'envions pas leur science; ils nous épargneront bien de la peine, et peut-être des coups; et, outre plus, ils prennent sur eux une chose bien hasardeuse dont ils nous veulent décharger. Ne me demandez pas d'où je sais ces nouvelles, mais profitez-en. » Messieurs les maréchaux crurent que le Roi me l'avoit dite, et me dirent qu'ils se conformeroient à ce que je leur conseillerois, et que pas un ne répondroit sans l'avis de tous trois, et me voulurent faire cet honneur de m'adjoindre à leurs résolutions. Sur cet instant le Roi nous commanda de nous asseoir; puis M. le connétable nous dit que la prise de Montauban étoit si importante au bien du service du Roi, que tous ses serviteurs se devoient porter avec une passion violente à le lui faire acquérir, et quitter toutes les émulations, jalousies et envies que le courage et l'ambition avoient mises dans nos cœurs, pour coopérer tous ensemble à l'effet de tout ce qui lui doit être si utile et à tout l'Etat; que Sa

Majesté ne laisseroit pas de savoir un très-bon gré à ceux qui ne l'auroient pas prise, lesquels il réservoit pour d'autres occasions qui ne seroient que trop fréquentes dans la suite de cette guerre, et que, pour nous exhorter à cela, il nous avoit assemblés, tant pour prendre une déterminée résolution, comme pour faire que les uns et les autres s'entr'aidassent à l'exécution de ce qui seroit résolu; et que le quartier des gardes étant le premier, c'étoit aussi à lui qu'il s'adressoit le premier pour savoir en combien de temps précisément nous voulions répondre de prendre la ville de Montauban. Messieurs de Praslin et de Chaulnes, et moi à leur suite, après avoir consulté ensemble, répondîmes que nous y apporterions tout le soin et la peine imaginable, et telle que Sa Majesté en seroit satisfaite, et que nous ne lui pouvions limiter d'autre temps, sinon lui répondre que ce seroit plus tôt ou plus tard, selon la bonne ou mauvaise défense des assiégés, et les facilités ou inconvéniens que nous y rencontrerions.

Sur cette réponse, M. le connétable nous dit que messieurs de l'attaque de Picardie l'assuroient de la prendre dans douze jours, et en même temps M. le maréchal de Saint-Géran dit : « Oui, Sire, nous vous le promettons sur notre honneur et notre vie. » Nous lui dîmes que c'étoit un très-grand service qu'ils feroient au Roi, où nous prenions la part qui appartenoit à de si passionnés serviteurs comme nous étions à Sa Majesté; nous offrant, s'il y avoit quelque chose en notre puissance capable de contribuer à une si généreuse résolution, de l'employer franchement. Sur cela M. le connétable nous dit que le Roi

nous en savoit gré, et que ces messieurs auroient besoin des seize canons qui étoient en notre quartier, lesquels nous accordâmes sans réplique; offrant, de plus, que si pour quelque attaque, ou autre occasion, ces messieurs avoient besoin de quelque secours, que messieurs les maréchaux m'enverroient avec quinze cents, voire deux mille bons hommes, pour être employés à ce qu'il leur plairoit me commander, dont ils nous remercièrent.

Nous dîmes ensuite à M. le connétable que moyennant ce le Roi nous déchargeât, non du siége de la ville, lequel nous continuerions, mais de la prise, ce que le Roi nous accorda. Ainsi nous nous en retournâmes satisfaits de n'avoir plus rien à faire que de nous conserver et divertir les ennemis par quelques attaques, mines et sapes de temps en temps.

Le mardi 5, nous fîmes tirer de toutes nos pièces quelques coups de chacune, pour ne pas faire connoître aux ennemis que nous les voulions attaquer, et toute la nuit nous en amenâmes treize jusques au parc de notre artillerie.

Le mercredi 6, nous demandâmes au Roi deux bâtardes qu'il nous fit envoyer, pour escarmoucher, au lieu de nos canons, et la nuit nous tirâmes des batteries les trois autres canons restans.

Le jeudi 7, nous envoyâmes huit cents Suisses pour faire escorte à huit pièces de canon qui furent envoyées au quartier du Moustier deçà l'eau, et le lendemain on y mena les autres. Nous ne laissâmes pour cela en notre quartier d'avancer toujours quelques nouveaux travaux, et tenir les anciens en bon état, et nos batteries aussi de lever un cavalier, sur

lequel nous mîmes ces deux bâtardes qui importunoient toujours les ennemis, qui surent bientôt que nous n'avions plus de canons, dont ils se moquoient de nous.

Le samedi 9 octobre, M. de La Force fut à la tête de notre travail; je fis incontinent défendre de tirer, et parlâmes au haut des cornes assez long-temps ensemble, lui me témoignant beaucoup de désir de voir un bon accommodement, et qu'il me prioit d'agir le plus que je pourrois à la perfection de ce bon œuvre, et d'animer M. le maréchal de Chaulnes à y porter M. le connétable son frère, lequel se devoit, dans peu de jours, aboucher avec M. de Rohan qui viendroit proche de Montauban à cet effet.

Ce furent les premières nouvelles que j'en appris. Il me dit aussi qu'il étoit bien marri qu'une migraine que ce jour-là avoit M. le maréchal de Chaulnes l'empêchoit de le voir, et que ce seroit quand il lui voudroit permettre; me priant d'assurer M. de Praslin et lui qu'il étoit leur serviteur très-humble; ce que je fis ponctuellement. Il avoit avec lui Saint-Orse et Lendresse, deux capitaines braves hommes, qui avoient charge de ce côté-là. Je m'en retournai dire à messieurs les maréchaux, que je trouvai ensemble chez M. de Chaulnes, ce qui s'étoit passé entre M. de La Force et moi et ce qu'il m'avoit prié de leur dire: alors M. de Chaulnes ne nous céla plus ce qui se traitoit entre M. le connétable et M. de Rohan, nous priant de le tenir secret. Il me dit de plus que M. le cardinal de Retz, M. de Schomberg et le père Arnoux contrarioient à l'accommodement; les deux à cause de leur profession, et le troisième pour la certaine croyance qu'il

avoit de prendre dans huit jours Montauban, et qu'il lui avoit dit qu'il vouloit être déshonoré et ne porter jamais épée à son côté s'il n'étoit dans dix jours, au plus tard, dans la ville : ce qui me fit résoudre d'y aller le lendemain matin, et leur en demandai congé. Je ne pus le faire néanmoins, parce que le matin, dimanche 10, les ennemis firent une furieuse sortie du côté de Ville-Bourbon, gagnèrent les premières tranchées qu'ils gardèrent assez long-temps, emmenèrent un gros mortier de fonte à jeter des bombes, tuèrent quelques-uns qui résistoient, et eussent nettoyé toute la tranchée si M. le maréchal de Thémines et messieurs les comtes de Grammont et de Cramail ne fussent venus s'opposer courageusement à leur furie et les arrêter sur cul. Je m'avançai avec cinq cents hommes au bout du pont du Tarn et envoyai savoir de M. le maréchal s'il avoit besoin de mon service, et que j'étois près de lui avec de bons hommes; mais lui, qui avoit déjà mis quelque ordre et repoussé les ennemis, m'envoya remercier; je vins néanmoins seul le trouver et voir le dégât que les ennemis avoient fait, que lui et messieurs les maréchaux de camp avoient fait réparer en peu d'heures. A la vérité ce quartier-là étoit très-foible depuis la mort de M. du Maine, et dépérissoit tous les jours, car les soldats quittoient; de sorte que M. le maréchal envoya prier M. de Praslin, qui étoit en jour, de lui envoyer quelques troupes de son quartier pour faire cette nuit-là la garde; ce qu'il fit, et me commanda d'y mener sept compagnies du régiment des gardes que j'y laissai pour venir de là à la garde de nos tranchées, dont les sept compagnies furent mal satisfaites, et dirent

qu'elles n'y viendroient pas une autre fois si je n'y demeurois.

J'allai cette même nuit au quartier du Moustier, où je trouvai M. le maréchal de Saint-Géran et M. de Marillac; je fis semblant que j'étois seulement venu pour visiter Zamet qui étoit blessé, mais en effet c'étoit pour voir où ils en étoient de la prise de Montauban dont ils parloient si affirmativement. Eux d'abord me prièrent de venir voir leurs travaux et l'infaillibilité qu'il y avoit en la prise de Montauban; je trouvai que depuis la grande dispute que j'avois eue avec eux pour la descente du fossé, qu'ils avoient toujours avancé à gauche de la contrescarpe, jusques à ce qu'ils étoient sur le précipice, et qu'alors ils avoient coulé le long du penchant sur le Tarn par une tranchée étroite et incommode, jusques à ce qu'ils eussent trouvé un certain tertre qui leur faisoit une place d'armes en l'aplanissant. Il est vrai qu'il n'y avoit de ce côté-là autre fortification que les murailles de la ville, auxquelles même étoient attachées les maisons; que le fossé n'avoit que deux toises ou deux toises et demie de creux; qu'il n'avoit pas grands flancs, et même dans le fossé on y étoit avec peu de péril. L'importance étoit de battre cette muraille; car du lieu où étoient leurs batteries, qui étoit fort bas, on ne pouvoit voir à une toise et demie près du pied de la muraille, ce que je fis considérer à ces messieurs; mais ils me dirent que les ruines des murailles y feroient un talus facile à y monter : ce que je ne pus croire, et le disputai d'autant plus que le fossé alloit en penchant du côté de la contrescarpe. Lors ils me dirent en secret qu'en tout événement la place

d'armes qu'ils aplanissoient alors leur feroit loger trois canons, avec lesquels ils verroient le fond du fossé, et qu'ils avoient une invention pour les y guinder à force de bras : ce qui eût été une grande affaire si elle eût pu réussir. Mais j'y voyois de grandes difficultés, dont la principale étoit que les ennemis tâcheroient par mines, comme ils firent ensuite, ou en leur coupant leurs tranchées pour y venir, ce qui n'étoit impossible, vu la forme et la situation, de les en empêcher.

Je m'en revins en notre quartier, plus confirmé que jamais que ces messieurs bâtissoient sur de faux fondemens, et le dis à monsieur le maréchal de Chaulnes, le suppliant instamment de porter M. le connétable à une bonne paix s'il y trouvoit jour, de crainte qu'il ne reçût, et le Roi premièrement, quelque notable dommage et honte. Il fut d'avis de me mener le lendemain lundi 11 à Piquecos avec lui, pour en parler moi-même à M. le connétable ; ce que je fis fort amplement, et le laissai partir ce jour même, fort délibéré de conclure la paix s'il y voyoit jour. Il s'en alla à quatre lieues de Piquecos, à un château nommé Reviers où il avoit donné sûreté à M. de Rohan de lui venir parler ; ils conférèrent long-temps ensemble et approchèrent toutes choses de l'accommodement. Néanmoins, pour plusieurs respects, M. le connétable n'y voulut rien conclure sans en avoir précédemment eu l'approbation du Roi et de son conseil. Il en revint seulement le mardi 12, bien tard, et envoya, le soir même, donner rendez-vous à messieurs de Chaulnes et de Schomberg de le venir trouver le lendemain mercredi 13, à Piquecos, au

conseil, où ils se rendirent, et M. de Chaulnes voulut que je le suivisse.

M. le connétable proposa au conseil secret (je n'y étois pas) les conditions dont il étoit demeuré comme d'accord avec M. de Rohan, qui étoient avantageuses et honorables pour le Roi et utiles pour l'État, lesquelles furent trouvées raisonnables par tous ceux du conseil, qui étoient le Roi, M. le cardinal de Retz, M. le connétable, M. de Chaulnes, M. de Schomberg et M. de Puisieux qui n'y étoit qu'en qualité de secrétaire d'État et debout, mais ne laissant pas d'en dire souvent son avis. Mais M. de Schomberg ajouta à son opinion que, bien que les articles apportés par M. le connétable ne fussent à rejeter, néanmoins qu'il ne conseilloit pas que l'on les accordât présentement, mais que l'on les dilayât pour quinze jours, attendu qu'en ce temps-là le Roi seroit maître absolu de Montauban, et auroit les mêmes conditions en sa puissance que l'on lui offroit maintenant, et de plus hautes s'il en demandoit; et comme M. de Chaulnes répliqua qu'en cas que l'on ne prît point Montauban si on étoit assuré d'avoir les mêmes conditions, M. de Schomberg dit que c'étoit un cas qu'il ne falloit pas poser parce que la prise en étoit infaillible; qu'il en répondoit au Roi sur son honneur et sur sa vie, et qu'en cas que cela ne fût, il vouloit que le Roi lui fît trancher la tête. Sur quoi il fut résolu de remettre à quinzaine le traité et de le mander à M. de Rohan qui en attendoit la réponse à Reviers.

Ce jour même M. le maréchal de Thémines manda à M. le connétable que son quartier diminuoit de gens à toute heure, et que ses gardes étoient si petites

que si les ennemis entreprenoient sur eux ils seroient forcés d'abandonner leurs tranchées; que pour cet effet il le supplioit de commander qu'il entrât tous les soirs de notre quartier six cents hommes pour garder le sien. M. le connétable en parla à M. de Chaulnes devant moi; mais je lui dis qu'il avoit été affriandé de l'envoi que nous lui avions fait peu de jours auparavant de sept compagnies des gardes; que nous n'avions que les gens qu'il nous falloit pour garder notre attaque, et que les troupes enrageoient d'être commandées d'aller garder un autre quartier que le leur; finalement qu'ils cherchoient leurs aises au prix de notre commodité, et leur sûreté en notre péril.

M. le connétable prit bien mes raisons, et ne nous commanda rien là-dessus, renvoyant le gentilhomme qu'il lui avoit envoyé, qui lui dit de plus que M. le maréchal étoit assez mal d'une fièvre depuis deux jours. Mais sur la réponse que ledit maréchal eut par son homme, il le renvoya le lendemain matin, jeudi 14, pour le presser de nouveau et protester du mal qui en pourroit arriver si l'on n'y prévoyoit, et qu'il quitteroit le quartier; ce qui fut cause que M. le connétable envoya un ordre précis à messieurs les maréchaux de Praslin et de Chaulnes pour envoyer six cents hommes en garde que M. de Thémines demandoit, lequel ordre ils me donnèrent pour regarder au moyen de le pouvoir exécuter. Quand je me vis si pressé je m'avisai de cette ruse, que je mis incontinent en pratique, qui fut d'envoyer prier messieurs les comtes de Cramail et de Grammont de venir dîner chez moi, qui avois quelque chose de conséquence à leur déclarer. Quand ils furent arrivés je leur fis voir

l'ordre que j'avois d'envoyer six cents hommes garder leurs tranchées ; et, parce qu'ils étoient de mes anciens frères et amis, je ne l'avois voulu faire sans leur en dire précédemment mon avis, qui étoit que ce leur étoit une espèce d'affront d'envoyer un maréchal de camp étranger commander à leur préjudice dans leur quartier, et que nos troupes n'y vouloient aller si M. Frangipani ou moi n'y allions les y mener et commander, et que c'étoit à eux à y pourvoir ; et que s'ils vouloient après dîner remontrer au Roi et à M. le connétable leur intérêt sur ce sujet, qu'ils pourroient, à mon avis, faire rompre cet ordre, et que, ce me semble, ils devoient demander des corps entiers pour venir camper avec eux, auxquels ils commandassent ; que des troupes de M. de Montmorency il y avoit encore quatre ou cinq cents hommes des régimens de Fadrique et de la Royauté, qui étoient entre le quartier de Picardie et nous ; que l'on attendoit dans deux jours le régiment de Languedoc, commandé par Portes, et d'autres qui viendroient tous les jours, dont on fortifieroit leur quartier ; que c'étoit une vision de M. le maréchal de Thémines malade. Ils prirent mon avis de la même main que je leur avois présenté, allèrent après dîner trouver M. le connétable pour le prier de changer cet ordre et de leur renforcer leur quartier des troupes nouvelles qui devoient venir à l'armée : ce qu'il leur promit, et délivra notre quartier de ce surcroît de gardes.

Le vendredi 15, M. le maréchal de Thémines m'envoya dire que je lui vinsse parler au pont du Tarn : ce que je fis, et le trouvai dans sa litière avec son train, s'en allant de l'armée par la permission qui

lui en étoit à l'heure même venue du Roi. Il étoit fort malade, et à la mine et à l'effet; il se dressa comme il put sur la litière, et me dit que l'extrémité de sa maladie le forçoit de quitter son quartier, et qu'outre cela le mauvais état où il étoit l'eût contraint de l'abandonner; qu'il me le consignoit pour le garder, et que j'y envoyasse des troupes au nombre que je jugerois à propos.

Je crus qu'il rêvoit de me tenir ce langage, et lui dis que ce n'étoit pas à moi à qui il le devoit remettre, mais à M. le connétable qui le lui avoit mis en main; que j'avois charge de celui des gardes sous messieurs les maréchaux de Chaulnes et de Praslin, dont j'étois bien empêché de m'acquitter; à plus forte raison ne me chargerois-je pas d'une nouvelle commission, laquelle je ne voudrois pas accepter si le Roi même me la commettoit, s'il ne me déchargeoit de celle des gardes. Sur cela il se mit fort en colère, et me dit qu'il me le reprocheroit un jour; qu'il n'eût pas cru cela de moi, et qu'il protestoit, en cas que je ne l'acceptasse, du mal qui en pourroit arriver. Et moi je lui dis absolument que je n'en ferois rien. J'ai toujours cru depuis que son mal le troubla de telle sorte qu'il ne me connut pas, ou qu'il ne savoit ce qu'il disoit. Car il laissoit deux maréchaux de camp comme moi; je n'avois aucune part ni dépendance en son quartier; je n'eusse pu prendre cette commission que du Roi seul ou de M. le connétable, et je ne l'eusse jamais acceptée au préjudice de mes amis.

Nous avions fait faire en notre quartier un cavalier, sur lequel nous avions mis deux bâtardes qui voyoient et tiroient dans les pièces des ennemis, et les endom-

mageoient grandement. Je crois que si nous y eussions eu des canons de batterie, qu'ils y eussent fait merveille. Nous travaillions encore à une mine plutôt par divertissement que pour aucun autre effet, n'ayant plus autre dessein que de garder les postes avancés que nous tenions. Nous faisions quelquefois des trèves de deux ou trois heures, pendant lesquelles nous parlions les uns aux autres en très-grande privauté, et sans crainte les uns des autres. Messieurs de La Force et le comte d'Orval, qui avoient le titre de gouverneurs de Montauban, bien que son père y eût le principal crédit, me prioient souvent de baiser les mains de leur part à M. le connétable et à messieurs de Chaulnes et de Praslin. Je leur assurai de le faire, et de moyenner une entrevue entre eux, dont ils me témoignoient être fort contens. Nous continuâmes ainsi en notre quartier, moitié guerre, moitié marchandise, jusqu'au mercredi 20 que M. le connétable m'envoya commander de le venir trouver chez M. de Schomberg, au quartier de Picardie, où il avoit dîné. Il s'enquit de moi si nous avions une mine prête à jouer et une attaque à faire, ainsi qu'il me l'avoit commandé quelques jours auparavant. Je l'assurai que tout étoit prêt quand il l'ordonneroit. Il me dit lors : « Que ce soit pour demain, quand je vous l'enverrai dire ; car, s'il plaît à Dieu, nous serons demain dans Montauban, pourvu que chacun veuille bien faire son devoir. » Je l'assurai qu'il ne tiendroit pas à ceux de notre quartier d'y apporter toute leur industrie et pouvoir. Il me dit qu'il ne vouloit rien autre chose de nous, sinon que par une feinte attaque nous eussions à divertir les ennemis, pendant

que du côté de Picardie on forceroit la ville. Je ne me pus tenir de lui dire : « Monsieur, vous en parlez avec une grande confiance. Dieu veuille qu'elle ne soit point vaine. » J'avois bien ouï les deux jours précédens une furieuse batterie en ce quartier-là, mais je ne m'apercevois pas d'aucune brèche raisonnable, ni d'autre chose qui nous dût donner aucune apparence de cela. Et certes, je me suis mille fois étonné d'un tel aveuglement, qui ait continué si longtemps et à tant de diverses personnes, et n'ai jamais su à quoi l'attribuer. M. de Schomberg même, en me disant adieu, me dit : « Mon frère, je vous offre après-demain à dîner dans Montauban. » Je lui dis : « Mon frère, ce sera un vendredi et jour de poisson; remettons la partie au dimanche, et n'y manquez point. »

Je vins rapporter l'ordre que m'avoit donné M. le connétable à messieurs nos maréchaux, lesquels me commandèrent de faire charger notre mine et toutes choses prêtes pour le lendemain.

Ce fut le jeudi 21 d'octobre qu'au matin le Roi et M. le connétable partirent de Piquecos, ayant fait porter leur dîner au quartier de Picardie, où se devoit faire cette solennelle exécution avec une telle certitude, que Reperau, secrétaire de M. de Schomberg, convia les commis de M. de Puisieux de venir dans sa chambre pour voir prendre Montauban; que les chefs du quartier commandèrent à leurs gens d'être prêts à porter leur souper et coucher dans la ville quand on leur manderoit. Ils placèrent le Roi, M. le cardinal de Retz, M. le connétable, le père Arnoux, M. de Puisieux et autres, en lieu où ils pussent faci-

lement voir forcer la ville, et tant d'autres choses plus ridicules que je ne daignerois écrire. L'ordre général et particulier fut fait, et on nous manda de commencer la danse en notre quartier. Le Roi envoya plusieurs fois savoir à quoi il tenoit que l'on ne donnât, et il n'y avoit ni descente au fossé ni montée à la brèche qui ne fût remparée. Il y avoit même une pièce entre la brèche et le lieu d'où l'on partoit, qui n'étoit ni ruinée ni abattue. Il n'y avoit point d'échelles pour y monter, et quand il y en eût eu, point de moyen de le faire.

Enfin après avoir consumé toute la journée jusqu'à six heures du soir, avoir tenu six cents gentilshommes et quantité de gens de marque armés tout le jour, sans agir ni tenter de faire aucune chose, si ce n'est de faire tirer de la ville quantité de gens qui se découvroient, on vint dire au Roi que l'on avoit de nouveau fait reconnoître le lieu où il falloit donner, et que véritablement il n'étoit raisonnable. Sur cela chacun se retira. On nous avoit mandé, sur les quatre heures après midi, de faire jouer notre mine : ce que nous fîmes en même temps. Elle fit un fort bon effet, et ouvrit une grande partie des cornes, sur lesquelles nous nous logeâmes ; mais c'étoit en vain, car nous n'avions pas à prendre la ville. La mine, en faisant son effet, tua d'une grosse motte de terre enlevée le jeune frère de M. Saint-Chaumont, nommé Miolans, dont il fut héritier de plus de 20,000 livres de rente. Du même coup Le Plessis de Chivray fut porté par terre, qui fut plus de quatre heures tenu pour mort, et je passai trois ou quatre fois par dessus lui, ne le connoissant pas à cause qu'il

avoit le visage tourné contre terre. Messieurs les maréchaux ni aucun de notre quartier ne voulût, le jour suivant, aller à Piquecos pour voir la contenance du monde; mais le lendemain, vendredi 22, M. le connétable envoya dire que quelqu'un du quartier le vînt trouver. Messieurs les maréchaux me commandèrent d'y aller. Je trouvai le Roi dans son cabinet, avec lui M. le cardinal de Retz, Rousselay et Modène. Le Roi me dit d'abord: « Vous avez bien toujours été d'avis qu'il ne se feroit rien qui vaille du côté de Picardie. » Je lui dis: « Votre Majesté me pardonnera, mais je n'ai pas cru que tout ce que l'on proposoit réussît; néanmoins, il ne faut pas juger des choses par les événemens. » Il me dit lors: « Que croyez-vous de cette batterie qu'ils veulent faire sur ce tertre où ils font l'esplanade? » Je dis: « Sire, s'ils la peuvent faire, la ville est à nous; mais comme nous songeons à les prendre, ils songent aussi à s'empêcher d'être pris. Ce sera merveille s'ils les laissent paisiblement faire cette batterie, et ils ont prou de moyens de les troubler; et si on les empêche de la faire, vous pouvez bien remettre la prise de Montauban à une autre saison. — Moi, dit le Roi, je ne me voudrois plus arrêter à ce qu'ils veulent faire, car ce sont des trompeurs. Je ne me fierai jamais à ce qu'ils me diront. » M. le connétable n'avoit point encore parlé, qui dit lors: « Tout beau, Sire, ils ont cru bien faire, et en sont plus marris que vous. Ce ne sont pas les premiers qui se sont trompés en leur calcul; ils répondent encore à cent pour cent que, dans cinq jours, ils pourroient mettre leurs canons sur le tertre; et s'ils le peuvent faire, voilà M. de

Bassompierre qui dit que vous êtes maître de Montauban : donnons-leur encore ce temps. »

Il me dit lors : « M. de Chaulnes m'a dit plusieurs fois que M. de La Force vous avoit prié de moyenner une entrevue entre eux deux. Auroit-il, à votre avis, dessein de renouer la pratique de M. de Rohan? et vous a-t-il point dit qu'il en eût quelque pouvoir? » Je lui dis qu'il m'avoit fait paroître ce désir, mais que l'affaire du jour précédent lui étoit si favorable et à nous si contraire, que j'avois peur qu'ils n'en fussent maintenant éloignés. Lors il me dit que si je voyois jour à les rajuster que je le fisse; que, de son côté, il tâcheroit à remettre la pratique de M. de Rohan sur pied. Ainsi je m'en retournai avec cet ordre à notre quartier, que je cherchai le moyen d'exécuter sans montrer que ce fût avec affectation, pour ne hausser davantage le chevet aux huguenots, superbes de leurs bons succès, tandis que ceux du quartier du Moustier tâchoient d'avancer leur prétendue batterie. Mais les ennemis, qui étoient maîtres de leur fossé, vinrent miner dessous ce travail; en sorte que la nuit du dimanche 24 au lundi 25, sur les deux heures du matin, ceux de Montauban sortirent par une fausse porte au-dessus du Moustier, et vinrent par l'entrée de la tranchée attaquer le régiment de Picardie, qui étoit en garde depuis le coin de la contrescarpe jusqu'au penchant, et de ce penchant vers le Tarn jusqu'à l'esplanade où l'on vouloit faire la batterie, et tuèrent tous ceux qui voulurent faire résistance, ou qui ne se jetèrent de la tranchée dans le penchant qui va vers le Tarn, et tuèrent quatre capitaines au régiment de Picardie, et à même temps firent jouer

la mine qu'ils avoient faite sous l'esplanade, et emportèrent tout le lieu où l'on vouloit mettre la batterie. M. le connétable me commanda de me trouver le lendemain chez M. de Schomberg où il vint dîner. Il fut agité de ce que l'on devoit faire pour remédier au désordre de la nuit précédente : ce que M. de Marillac promit de faire, et, malgré les ennemis, de mettre, dans cinq jours, trois pièces de batterie au même lieu où elles avoient été destinées; mais, la nuit du jeudi au vendredi 29, les ennemis firent une autre grande sortie sur Champagne, qui y étoit de garde, et ne les put soutenir, de sorte qu'ils gâtèrent toutes les tranchées. Ils donnèrent aussi, par en bas, sur le régiment de Villeroi, qui les laissa passer jusqu'aux batteries de derrière eux, et donnèrent sur une des trois pièces que quinze Suisses gardoient, dont ils les chassèrent et gâtèrent toute la tranchée et une desdites pièces. Tant de malheurs consécutifs obligèrent M. le connétable d'aller au quartier du Moustier, et d'assembler les chefs des autres quartiers pour prendre une finale résolution. Chacun voyoit bien qu'il n'y avoit plus de moyen de continuer le siége; mais personne ne le vouloit proposer.

Marillac fut d'avis de faire un fort au Moustier, qui commanderoit la ville et auquel on mettroit tous nos canons et munitions en réserve, pour en une autre meilleure saison en user, et que c'avoit été le premier avis de M. le maréchal Lesdiguières en arrivant à Montauban.

M. le maréchal dit alors qu'au commencement du siége le succès avoit fait voir que son conseil étoit bon et eût été maintenant utile, mais qu'il n'étoit pas

d'avis de l'exécuter à cette heure; qu'il nous faudroit tenir une armée deux mois durant sur pied pour le mettre en perfection ; que la saison et nos troupes ne le pouvoient permettre.

M. le maréchal de Saint-Géran proposa de réduire les trois quartiers en un, et de continuer vivement l'attaque du Moustier, persistant toujours que l'on prendroit infailliblement Montauban si on l'attaquoit comme on l'avoit toujours proposé. Je suppliai M. de Schomberg de lui demander où il vouloit faire la batterie, vu que la mine des ennemis avoit emporté la place où on l'avoit destinée; il lui répondit que c'étoit à lui, qui faisoit la charge de l'artillerie, de la trouver. Il lui répliqua que sa charge étoit de faire les batteries où les généraux désiroient et pour battre ce qu'ils jugeroient qu'il falloit battre. Sur cela M. le connétable leur dit : « Messieurs, nous ne sommes pas ici pour décider de vos charges, il n'en est pas temps. » Puis il demanda l'avis de plusieurs autres, qui tous tournèrent autour du pot jusques à ce qu'il demanda mon opinion. Je lui dis lors : « Monsieur, si je reconnoissois que notre persévérance au siége de la ville de Montauban la pût porter à se réduire à l'obéissance qu'elle doit au Roi, je vous conseillerois de vous y opiniâtrer, et m'estimerois bien heureux d'employer, selon mon devoir, mon temps, mon travail et ma vie à l'exécution d'une chose tant importante à l'honneur et au service du Roi; mais voyant l'état présent de notre armée, fatiguée par une longue campagne et par plusieurs grands siéges qu'elle a faits cet été, diminuée par la perte de quantité de braves hommes qui y sont péris, finalement je ne faudrai pas de vous dire

ouvertement ce que messieurs les préopinans vous ont voulu faire comprendre par leurs discours ambigus, qui est de songer que vous devez rendre plutôt le repos à votre armée dont vous l'avez privée depuis huit mois, que l'employer infructueusement en la continuation d'un siége auquel toutes choses nous sont plus désavantageuses au bout de trois mois qu'il est commencé, que lorsque nous l'avons entrepris. Il est entré dans cette place plus de deux mille soldats depuis la défaite du secours; les habitans le sont devenus par un exercice continuel depuis trois mois, et ne sont pas plus enorgueillis et encouragés par les heureux succès de Ville-Bourbon, que par ces deux dernières sorties; l'attaque générale entreprise et non exécutée, leur a enflé le cœur et aplati celui de nos gens de guerre, qui se sont persuadés que nous ne la pouvons faire puisque nous ne la faisons pas. Nous sommes à la fin de l'automne, qui est le temps auquel on a accoutumé de cesser d'entreprendre et d'agir. Je vous en puis parler d'autant plus librement, monsieur, que je suis moins intéressé dans l'affaire; car ceux de notre quartier ont été déchargés de la prise de cette ville dès que vous les déchargeâtes de leur artillerie. Toutes choses y sont en leur entier: les ennemis ne vous y ont donné aucun tour ni atteinte, et vos troupes, qui sont véritablement aucunement dépéries, ne le sont pas à l'égard de celles de Ville-Bourbon ou du Moustier, et nous reste encore cinq mille bons hommes de pied prêts à employer où il vous plaira. Ces messieurs qui commandent en ce quartier, et qui soutiennent tout le faix du siége sur leurs épaules, ont tant de générosité et de gloire, qu'ils

aimeroient mieux périr que de vous avoir proposé de le lever; mais moi qui n'y ai pas les mêmes intérêts qu'eux, à qui le service du Roi est cher à l'égal de ma vie, je ne marchanderai point de vous dire en ma conscience, et selon le serment que j'y ai, que vous devez, monsieur, avec un bon ordre, une entière sûreté et en temps non précipité, quitter l'entreprise et le siége de Montauban, et réserver le Roi, vous et cette armée, à une meilleure fortune et une plus commode saison. »

Comme un chacun vit clairement que mon avis étoit le seul que la saison et l'état présent de nos affaires requéroient, personne n'y contredit, bien qu'aucun n'en voulût proposer autant, chacun étant bien aise d'en laisser faire la proposition à un autre. Je m'en retournai par Piquecos avec M. le connétable, qui me dit qu'il étoit résolu de faire lever le siége. Je lui dis : « Monsieur, vous faites bien de vous coucher de peur d'être porté par terre; je ne m'étonne pas que vous soyez contraint de lever un siége que vous avez entrepris sans dessein; car vous ne vous y êtes embarqué que sur l'assurance que le comte de Bourgfranc vous avoit donnée de trahir la place. » Il me dit lors que c'étoit Esplan qui l'y avoit engagé, et Schomberg empêché de s'en dépêtrer honorablement; que le Roi étoit bien mal satisfait de lui, et qu'il étoit fort content de moi, et qu'il me croiroit désormais aux choses de la guerre et non lui. Il me commanda ensuite d'embarquer M. de La Force à parler avec M. le duc de Chaulnes; ce que je fis pour le samedi 30 octobre, auquel messieurs de La Force et d'Orval, avec quelques-uns des principaux de Mon-

tauban, sortirent par la porte de la ville qui est entre le bastion de La Carrique et les cornes que nous attaquions, et environ à deux cents pas de la ville, M. de Chaulnes et moi nous y trouvâmes. Nous nous saluâmes avec beaucoup de tendresse et d'affection; ils prièrent que l'on ne parlât point en particulier, parce qu'ayant affaire à une ville jalouse et à un peuple soupçonneux, cela leur pourroit porter préjudice. Il y eut beaucoup de discours de part et d'autre qui, enfin, aboutirent de leur part qu'ils étoient très-humbles serviteurs et sujets de Sa Majesté, ne respiroient qu'une entière obéissance à ses volontés et commandemens, pourvu que le libre et entier exercice de leur religion et les autres choses accordées par leurs édits, soient ponctuellement observées; et M. de Chaulnes conclut sur l'assurance que le Roi les recevroit en ses bonnes grâces quand ils se remettroient en leur devoir. Voilà en quoi consista cette conférence et le fruit qu'elle apporta, qui fit bien connoître qu'ils n'étoient pas pour raccrocher le précédent accord; non plus que M. de Rohan, qui n'y voulut plus entendre; ce qui porta le Roi et M. le connétable à se résoudre, le mardi 2 novembre, de lever entièrement le siége de Montauban et d'envoyer cette leur volonté aux chefs qui commandoient au quartier de Picardie, afin de s'y préparer. Ce qu'ils firent durant quelques jours, en retirant les canons, en nombre de trente-deux, qui étoient dans les diverses batteries, et les mirent dans le parc, lequel tous les chevaux de l'artillerie ramenèrent en six voyages, avec tous les affûts et munitions, depuis le vendredi 5 jusques au dimanche 7, et les déchargèrent sur le bord du pont de Tarn,

de notre côté. J'envoyai ces trois jours durant huit cents Suisses pour escorter, depuis le quartier de Picardie jusques au nôtre, toutes les voitures des canons. Enfin le lundi 8 novembre, à trois heures du matin, le quartier de Picardie leva le siége et se retira au quartier de Ville-Bourbon, laissant la ville libre de tout ce côté-là jusques au commencement de celui des gardes; et fallut que, de là en avant, non-seulement nous nous gardassions de la tête des ennemis, mais aussi tout notre côté gauche qui demeura découvert. On employa tout ce jour-là et le suivant, mardi 9 novembre, à embarquer nos canons dans les bateaux sur lesquels notre pont étoit bâti, pour les faire descendre le long du Tarn dans la Garonne à Moissac.

Le mercredi 10, le Roi quitta son logis de Piquecos et vint loger à Monbeton; il passa en allant devant mon logis, et me dit, la larme à l'œil, qu'il étoit au désespoir d'avoir reçu ce déplaisir de lever ce siége, et qu'il n'avoit contentement que de notre seul quartier; qu'au reste il avoit résolu de me donner seul l'armée à mener, mais que je n'en disse rien, qu'il n'y avoit que M. le connétable et lui qui en sussent rien, et que je vinsse le voir le lendemain à Monbeton. M. le maréchal de Praslin lui envoya en même temps demander congé de se retirer de l'armée pour se faire panser de la fièvre qu'il avoit depuis quatre jours, ce qu'il lui permit.

Le jeudi 11 de novembre, j'allai, suivant l'ordre du Roi, à Monbeton, lequel me voyant mal en ordre m'en demanda la cause; je lui dis que j'avois couché dans la tranchée. Lors, tout étonné, il me dit pour-

quoi je n'avois pas levé le siége; je lui répondis parce qu'il ne me l'avoit pas commandé. Il demanda à M. le connétable s'il ne me l'avoit pas dit; lequel répondit qu'il croyoit que cela fût fait dès le dimanche passé, ainsi qu'au Moustier, et que nous avions grand tort de n'en avoir pas parlé. Je lui répondis que je n'avois garde, et que j'y eusse demeuré toute ma vie devant que de lui en faire instance, bien qu'il nous ait fallu depuis quatre jours continuels doubler nos gardes, attendu que ceux de Montauban, n'ayant plus à songer qu'à nous, pouvoient nous attaquer avec leurs forces entières, auxquelles notre garde ordinaire n'eût su résister. Ils me dirent lors que je ne manquasse pas de lever le siége la prochaine nuit, et que je portasse cet ordre à M. de Chaulnes de leur part. Comme ils me parloient il arriva, et lors ils lui dirent que la nuit prochaine il eût à quitter les tranchées. Je lui dis que je ne m'y trouverois pas s'il le levoit de nuit; mais, s'il me vouloit permettre de le lever de jour, je le ferois et avec ordre et avec honneur, et que je les suppliois très-humblement de m'accorder cette grâce, leur répondant de ma tête de tout le mal qui en arriveroit; ce qu'ils m'accordèrent après quelque contestation, et M. de Chaulnes me dit que je prisse le temps que je voudrois pour ce sujet, mais qu'il y vouloit être. Je lui dis lors que ce seroit entre trois et quatre heures après midi de ce même jour, et que je m'en allois y donner ordre afin qu'à son arrivée il trouvât tout prêt; et à l'heure même je retournai à la tranchée pour le faire savoir aux gardes. Quelques capitaines m'y contrarièrent, disant que les ennemis me donneroient sur la queue et que je ne ferois pas

ma retraite sans perte. Enfin ils me crurent, et fis l'ordre nécessaire pour bien frotter les ennemis en cas qu'ils fussent venus nous troubler; puis donnai ordre de faire décamper les Suisses, Estissac, Vaillac, Piémont, Chappes et Normandie, et les mettre en bataille entre le quartier des gardes et la queue de la tranchée. Après quoi je demandai à parler à messieurs d'Orval, de La Force et aux capitaines qui avoient la garde contre nous. Auxquels arrivé je leur dis que nous étions prêts de déloger, remettant la partie au printemps prochain, pour l'achever à leur perte et à notre avantage, et que j'étois venu prendre congé d'eux et savoir si quelqu'un de nous avoit manqué de payer son hôte, afin de le satisfaire, ne voulant pas laisser mauvaise renommée de nous. Ils m'embrassèrent et me dirent adieu, m'assurant que cette nuit, à notre départ, ils nous feroient prendre le vin de l'étrier. Je leur dis que s'ils nous vouloient faire boire, il falloit que ce fût dans une heure, car nous voulions employer le reste de la journée; ils n'en crurent rien, mais je les en assurai et jurai que je ne leur mentois point et que je leur en voulois laisser le signal, qui étoit que je ferois premièrement mettre le feu aux huttes d'Estissac, puis à celles de Vaillac, de là aux Suisses, à Piémont, Chappes et à Normandie, et qu'après je mettrois le feu aux choses combustibles de nos tranchées; finalement, après l'avoir mis à notre cavalier, nous ferions immédiatement après notre retraite, qui ne seroit pas plus longue qu'au bout de la tranchée.

Ils me dirent que si j'en usois de la sorte je m'en trouverois mauvais marchand. Comme je leur parlois

ils virent embraser le quartier d'Estissac, puis celui de Vaillac et celui des Suisses, et ainsi les autres consécutivement, ce qui leur persuada mon dire, et me laissèrent pour m'aller préparer la collation. Mais la composition de mes tranchées étoit de telle façon que je n'avois rien à appréhender ; elles étoient à angles saillans et rentrans, et aux angles de petites places d'armes capables de quinze mousquetaires, entre la rivière du Tarn, où il y avoit un chemin sur le bord, et un autre grand chemin, lesquels avoient chacun cinq ou six traverses sur lesquelles on pouvoit loger des mousquetaires, qui enfiloient encore les tranchées sans pouvoir être délogés ; de sorte que je garnis les traverses et les places d'armes de bonne mousqueterie ; et toutes les lignes, hormis la première, furent bordées de bons mousquetaires en cas qu'ils eussent voulu passer par dessus les tranchées. Et ainsi je quittai la première ligne, mes piques en retraite pour faire tête s'ils fussent venus ; et après cette première ligne, comme les ennemis y voulurent entrer, ils furent salués des mousquetaires qui étoient à la première place d'armes et des autres qui étoient sur les traverses, qui leur firent bien cacher le nez, et ne parurent plus après. J'ôtai les mousquetaires desdites places et traverses fait à fait que je n'en avois plus besoin, et ainsi me vins camper à deux cents pas des tranchées, en un lieu où le canon de la ville ne nous pouvoit voir, auprès de toutes nos troupes, proche du pont, sans que je perdisse un seul homme, en plein jour, ayant suffisamment averti les ennemis de notre retraite ; qui fut faite en la présence de M. de Chaulnes qui l'approuva fort, et lors il s'en alla loger

au quartier du Roi ; m'ayant précédemment ordonné d'y passer le lendemain après avoir assuré le bord de deçà de notre pont par une bonne redoutte, à laquelle je fis à l'heure même travailler, étant chose d'importance, attendu que tous nos canons étoient sur les bateaux du pont, lequel il falloit rompre pour faire descendre notre artillerie à Moissac ; ce que je pensai seulement qu'on feroit à deux ou trois jours de là.

J'employai le reste du jour à poser les gardes de mon campement, qui étoit ouvert de tous côtés, et toute la nuit à faire passer nos malades et notre bagage. Sur le point du jour je mis cinq cents hommes des gardes et cinq cents Suisses pour faire tête aux ennemis durant le passage de nos troupes, et commençois à faire passer dans le quartier du Roi les régimens de Vaillac et d'Estissac, quand M. de Schomberg avec quelque trente gentilshommes passèrent à moi. Il me donna une lettre du Roi et une de M. le connétable, portant créance sur lui. Il me dit premièrement ce dont le Roi l'avoit chargé, qui étoit qu'il me donnoit la conduite et le commandement de son armée pour l'amener devant Monheurt, qu'il désiroit que j'assiégeasse pendant qu'il séjourneroit à Toulouse, et que si je voyois bientôt apparence de prendre la ville, que je lui mandasse, et qu'il passeroit par là. Si aussi c'étoit une affaire de longue haleine, qu'il passeroit à Lectour pour s'en aller à Bordeaux ; qu'il avoit donné charge à lui Schomberg de me fournir tout ce que je désirerois de l'artillerie et tout ce qu'il pourroit des finances, qui étoient ses deux charges ; que le Roi avoit donné ordre au marquis de

Grignaux et au comte de Riberac, qui lui amenoient chacun un régiment, de se venir joindre à moi, comme aussi au maréchal de Roquelaure de m'envoyer son régiment et sa compagnie de gendarmes. Toutes lesquelles lettres il me donna pour les envoyer, et me conseilla que ce fût par Le Maine, qui avoit connoissance en ce pays-là et de cette place. Ce que je fis à l'heure même, et lui donnai même charge d'investir la place avec ces deux régimens s'ils y étoient arrivés plus tôt que moi.

M. de Schomberg me dit ensuite que M. le connétable lui avoit chargé de créance, laquelle, à mon avis, il avoit pratiquée et mendiée, qui étoit qu'ayant considéré que les canons qui étoient sur nos bateaux n'étoient point en sûreté, parce qu'une redoute peut être forcée par les ennemis qui seroient maîtres de tout ce côté de la rivière, et que ce nous seroit un grand déshonneur s'ils nous gagnoient un de nos bateaux, soit en gagnant notre redoute, soit en les attirant à eux comme ils avaleroient le long du Tarn dont l'une des rives étoit entièrement à eux; c'étoit pourquoi il nous prioit de demeurer deçà avec les troupes que je voudrois choisir, hormis celles des gardes françaises et suisses, et faire rompre le pont et avaler les vaisseaux; puis m'en venir passer à la pointe de l'Aveyron, ou à deux lieues de là, où il me feroit tenir des bateaux tout prêts pour toute ma troupe.

Je considérai bien la périlleuse commission que l'on me donnoit de faire couper ce pont et me laisser avec sept cents hommes, sans pouvoir du tout être secouru en un pays du tout ennemi, et à la vue d'une ville où

il y avoit plus de trois mille hommes de combat et soixante bons chevaux qui auroient deux lieues durant à me suivre, et au bout trouver un confluent de deux rivières devant moi à passer en bateaux, cinquante à cinquante.

Je dis néanmoins à M. de Schomberg, devant cette noblesse, que je savois bien que cette commission m'avoit été procurée par lui, qui avoit voulu, pour sauver ses canons, me hasarder à une ruine assurée si les ennemis l'entreprenoient, comme ils feroient infailliblement, et ne manqueroient pas de bons avis de cela, et par nos gens mêmes : toutefois que je n'avois encore refusé aucun commandement que l'on m'eût fait, que je ne commencerois pas par celui-là, prenant néanmoins à témoin tous ces gentilshommes que si je me perdois, je l'avois plutôt voulu faire que de manquer aux ordres et au service du Roi. M. de Schomberg me dit que véritablement cette commission étoit périlleuse, mais qu'elle étoit importante au service du Roi, qui avoit une telle estime de ma suffisance et si grande opinion de ma bonne fortune, qu'il étoit assuré que je la ferois heureusement réussir ; qu'il avoit bien fait connoître à Sa Majesté l'inconvénient qu'il y avoit de dégarnir ce côté du Tarn, avant que d'avoir fait acheminer nos bateaux chargés de canons à Moissac, mais que c'avoit été le Roi qui m'avoit destiné à cette action, tant pour les raisons susdites que parce que j'étois déjà porté sur le lieu ; que j'avois le commandement des troupes et qu'il n'en pouvoit envoyer un autre à l'exécution de cette affaire sans me faire tort ; finalement, qu'il m'étoit

venu trouver avec cette noblesse pour avoir sa part du bien et du mal qui me pourroit arriver, et qu'il mourroit avec moi.

Cette dernière offre me ferma la bouche, et fit que je me mis incontinent à faire l'ordre que j'avois à tenir, et à effectuer celui que le Roi m'envoyoit. Je pris donc quatre cents hommes du régiment de Piémont, deux cents de Normandie et deux cents de Chappes, pour faire ma retraite, que je mis en bataille à la place du régiment des gardes, lequel, avec tout le reste de nos troupes, je fis incontinent passer le Tarn, et s'aller joindre au Roi près de Monbeton, et puis commençai à faire rompre notre pont; et, fait à fait que l'on détachoit un bateau, je le faisois descendre à val.

Ceux de Montauban voyant toutes nos actions fort clairément, je m'attendois à toute heure de les avoir sur les bras, et qu'ils sortiroient cavalerie, infanterie et canon. Enfin nous fûmes prêts à marcher, et je priai M. de Schomberg de paroître sur un lieu un peu élevé et mettre en deux rangs ces quarante chevaux qu'il pouvoit avoir, vingt de front, afin de faire croire aux ennemis qu'il y en avoit cent. Mais les ennemis, après nous avoir escarmouchés demi-quart de lieue sans nous enfoncer, furent si joyeux de nous voir retirer qu'ils cessèrent de nous suivre. Je fis quatre bataillons de mes huit cents hommes, et trente mousquetaires que j'en tirai pour être sur les ailes de trente piques qui étoient les dernières, et que je menois faisant toujours marcher nos ordres séparés afin de ne nous point embarrasser. Après que les ennemis se furent lassés de nous suivre sans profit que

de bonnes mousquetades, notre cavalerie passa par un gué que nous lui enseignâmes, et nous laissa aller après nous avoir dit adieu, et nous continuâmes paisiblement notre chemin jusqu'à la pointe de l'Aveyron, où nous ne trouvâmes aucun bateau pour passer, comme il nous avoit été promis, ce qui me mit en une grande peine : car de nous camper à cette pointe, ceux de Montauban sortiroient avec deux mille hommes, leur canon et leur cavalerie, et nous viendroient défaire; de passer, je ne pensois pas qu'il y eût moyen; enfin je fis sonder un lieu où il ne se trouva d'eau que jusqu'à la ceinture pour passer. Alors je dis à nos soldats que je serois leur guide, et que je m'assurois qu'ils me suivroient volontiers, encore que l'eau fût bien froide alors. Ils me prièrent de la passer sur un cheval que l'on m'avoit mené, mais je ne le voulus faire; et commençant tous à nous déchausser pour nous mettre à l'eau, nous avisâmes descendre un bateau chargé d'avoine dans des sacs, venant de Piquecos. Nous le fîmes aborder, et ayant en diligence mis à terre tous les sacs nous passâmes en seize fois, cinquante à cinquante, et moi à la dernière passée qu'il étoit tout nuit. Je logeai mes troupes à trois villages prochains, et m'en vins encore à Moissac où le Roi avoit envoyé le sieur Desfourneaux, maréchal de logis de l'armée, avec tous les ordres nécessaires.

Je fus contraint de demeurer le lendemain, tant pour emprunter de l'argent de toutes les bourses, où je trouvai 5,000 écus, et trois que j'avois encore, et pour préparer des bateaux pour embarquer toute l'infanterie, canon, bagage et munitions de guerre et de

vivres, que pour donner les ordres nécessaires pour nourrir notre armée. Ce que je réglai jusqu'à Agen, où j'envoyai en diligence pour avoir trente mille pains prêts. J'allai aussi à la pointe du Tarn reconnoître et pourvoir à l'embarquement.

Le dimanche 14, je partis de Moissac, et vins coucher à La Magistère. Je fis passer ma cavalerie du côté gauche de l'eau, qui est un bon pays de fourrages.

Le lundi 15, je m'en vins à Agen, où je trouvai que l'on n'avançoit guère pour notre munition, et que les jurats de la ville l'empêchoient, disant que le pain renchériroit dans leur ville si on en tiroit une si grande quantité pour l'armée. Ce que je ne trouvai pas bon. Messieurs de la ville m'étant venus voir, je leur dis que le Roi m'envoyoit nettoyer et rendre libre la rivière de Garonne, ce que j'espérois faire dans peu de jours par la prise de Monheurt, que j'allois assiéger et que j'avois déjà fait investir; que je m'assurois que pour une si bonne œuvre ils contribueroient tout ce qui seroit en leur puissance; que j'avois diverses choses à leur demander, les unes en payant, les autres en prêt, à bien rendre; de cette dernière sorte étoient deux milliers de poudre menue grenée, que je les priois de me prêter, lesquels leur seroient remplacés quand l'équipage de l'artillerie passeroit par devant leur ville, et que j'y avois déjà pourvu. Ce que je voulois en payant, étoient six cents pelles, trois cents pics et trois cents hoyaux, quelques serpes et quelques haches, que je ferois payer comptant, comme aussi trente mille pains présentement, et dix mille tant que ce siége dureroit; que je demandois qu'ils prissent ce soin-là; et

m'en délivrassent, et que je leur mettrois argent en main pour faire toutes ces fournitures.

Ces messieurs me firent réponse qu'ils alloient assembler le conseil de ville pour en résoudre, et puis qu'ils me viendroient parler : ce qu'ils firent au bout d'une heure; et leur réponse fut qu'ils trouveroient fort bon que je fisse faire les outils que je demandois, et que s'il y en avoit qu'on me les donnât en payant; que pour leur poudre menue grenée, ils ne s'en vouloient dégarnir, mais que si j'en trouvois à vendre chez les marchands, ils permettoient de la laisser sortir de la ville; que pour la quantité de pains que je demandois, ils ne pouvoient souffrir qu'on la tirât de leur ville, car cela y mettroit non-seulement la cherté, mais encore la disette : et sur cela me vinrent présenter le vin de la ville qu'ils me prièrent de recevoir. Je leur répondis : « Messieurs, je ne dois ni ne veux accepter le vin de ceux qui refusent le pain au Roi, ni moins demeurer en une ville que je ne crois pas qui lui soit plus affectionnée que Montauban, et qui peut-être le seroit moins si elle étoit aussi forte. Je viens vous ôter une taie de l'œil, et ouvrir le commerce de votre ville avec celle de Bordeaux, ce qui vous devroit obliger, non de m'accorder ce que je vous demande, mais d'en offrir beaucoup davantage; et vous me répondez comme si j'étois venu de la part du roi d'Espagne ou d'Angleterre, et non de celle de votre Roi. Sachez que je vous puis ôter (voire faire pis) ce que je vous demande, et que ceux-là donnent tout, qui refusent les choses justes à celui qui a les armes à la main. Je me contenterai néanmoins de superséder

le siége de Monheurt jusques à ce que j'aie reçu les commandemens du Roi sur la réponse que vous me venez de faire; lesquels, je m'assure, seront dignes de lui et de votre procédé, que je saurai fort ponctuellement exécuter. »

Ce discours fini, je me tournai vers Desfourneaux, et lui dis: « Donnez les départemens de toute l'armée depuis les fauxbourgs de cette ville jusques à une lieue à la ronde, et leur ordonnez d'y faire bonne chère, et de se récompenser des travaux et des peines qu'ils ont soufferts à Montauban. » Et sur cela je tournai le dos à messieurs d'Agen, et montai à ma chambre. Ils me voulurent suivre pour me parler; mais je leur fis dire que j'allois faire une dépêche au Roi, et que je ne les pourrois voir qu'à sept heures du soir, qui étoit dans quatre heures.

Ces messieurs ne furent pas moins étonnés de mon procédé que j'étois indigné du leur, et, voyant que Desfourneaux alloit donner les départemens, ils le prièrent de les superséder; mais lui dit qu'au contraire il les hâteroit, et qu'ils méritoient pire traitement que celui que je leur faisois. Ils vinrent battre à ma chambre, et moi je fis la sourde oreille, jusques à ce qu'ils me firent dire par La Motte de Nort, qui entra par ma garde-robe, qu'ils me donneroient non-seulement ce que j'avois désiré, mais encore ce que je voudrois ordonner, et que seulement je les veuille entendre. Ce qu'enfin je fis, avec une forte réprimande, et eus d'eux tout ce que je voulus. Aussi fis-je changer mes logemens.

Le lendemain mardi 16, je vins coucher au Port-Sainte-Marie.

Le mercredi 17, je dînai à Aiguillon, où Le Maine-Chabans me vint trouver, qui me fit savoir comme Monheurt étoit investi d'un côté par le régiment du marquis de Grignaux, qui avoit le même soir gagné un moulin très-important, et qui nous menoit bien près de la ville. J'y allai voir après dîner, et fis passer les régimens de Piémont et de Normandie, que je fis camper joignant celui de Grignaux, tirant vers Puch, assez éloignés l'un de l'autre pour garder la moitié de la campagne. Je m'en revins le soir coucher à Aiguillon.

Le jeudi matin 18, je fis passer Navarre, Riberac et Champagne, qui achevèrent de fermer tout-à-fait Monheurt du côté de la terre, et ordonnai l'attaque de deçà vers Aiguillon aux trois régimens premiers campés, et celle de l'autre côté aux trois autres; toutes deux le long de la rivière. Je logeai les compagnies de chevau-légers de Chevreuse, Signan et Bussy-Lamet à Puch-le-Gontaut, et leur ordonnai de battre l'estrade vers Castel-Jaloux, où le vendredi 19, je fis aller loger la compagnie de gendarmes de M. le connétable. Le samedi 20, le régiment de Champagne ouvrit la tranchée de son côté. On étoit bien plus au nu du côté de Piémont. M. le maréchal de Roquelaure arriva, à qui je rendis le devoir et obéissance requise, dont il se contenta, me laissant le détail du siége. Il me pressa d'ôter la compagnie de gendarmes de M. le connétable de Castel-Jaloux, parce qu'il avoit audit lieu une compagnie des siennes en garnison, pour l'entretènement de laquelle il faisoit payer à ceux de la ville 50 livres par jour. Je lui répondis qu'il étoit le maître, et qu'il pouvoit donner le département où il lui plai-

roit, que pour moi je n'en savois point d'autre. Il dit qu'il la falloit faire passer delà la rivière devers Marmande : à quoi je contrariai, disant qu'elle n'y seroit sûrement. Il trouva bon de loger les gardes à Puch, dont je tirai vingt soldats que j'y avois mis. J'ordonnai aussi que chaque régiment fermeroit jusques à celui qui lui étoit voisin d'une tranchée, par laquelle il y eût communication à couvert de l'un à l'autre, et leur fis fournir d'outils. Je fis faire des gabions et dresser des plates-formes, afin que dès que nos canons que j'attendois seroient venus les missions en batterie, et avançâmes de deux côtés nos tranchées en toute diligence. Elles n'étoient pas fort sûres ni larges, mais c'étoit un siége que nous devions dévorer sans le mâcher.

Le dimanche 21, j'envoyai nos chevau-légers à la guerre vers Sainte-Foy. Nous avançâmes nos travaux jusque près du fossé des ennemis, lesquels me reconnoissoient aisément aller et venir, pour être habillé d'écarlate, monté sur un bidet blanc, et à la croix de mon manteau. Ils me tendirent un piége pour me tuer, en passant du quartier de Piémont à celui de Normandie, dont la ligne de communication n'étoit pas encore parachevée. Ils garnirent le bastion avancé de mousqueterie, comme aussi leur contrescarpe. Ils n'avoient qu'une seule pièce de campagne, dont ils me saluèrent comme j'étois encore loin et avec force gens, lesquels je quittai, et ne laissai avec moi que les aides de sergent-major de Champagne et de Navarre. Il y avoit quelque six vingts pas à passer à découvert en s'éloignant quelque peu, ce que je ne faisois jamais. Ils tirèrent d'abord leur pièce de

campagne sur ma compagnie qui étoit assez loin; ce qui me convia de les prier d'aller par le couvert, tandis que je m'en allai avec ces deux aides-majors passer plus près de la contrescarpe. Alors ils me firent leur salve de telle furie, que je ne voyois que balles siffler à l'entour de moi, dont deux portèrent, l'une dans le pommeau de la selle de mon bidet, et l'autre me perça mon manteau. Je fis écarter les aides-majors, à qui il ne le fallut pas dire deux fois, et je descendis de mon bidet pour me mettre à l'abri d'un gros arbre qui étoit proche, auquel ils tirèrent plus de cent mousquetades: mais j'étois en sûreté derrière. Enfin, comme je crus qu'ils n'avoient plus à tirer, j'en sortis, et j'allai assez vite gagner la tranchée de Normandie; mais ce ne fut pas sans l'échapper belle, car ils me tirèrent encore plus de cent mousquetades de soixante pas près. Mais comme mon heure n'étoit pas encore venue, Dieu m'en préserva, contre l'attente et l'opinion de ma troupe éloignée, qui me voyoit passer par les armes. Je n'ai jamais mieux cru mourir que cette fois-là.

Les ennemis avoient deux barques armées, avec lesquelles ils alloient et venoient librement delà l'eau, et mettoient toujours quelques nouveaux soldats dans leur ville; ce qui m'obligea d'armer un fort bateau, tant pour escorter ceux qui montoient et descendoient la rivière, que pour resserrer les ennemis. Je fis aussi passer les régimens de Chappes et de Vaillac de l'autre côté de l'eau, et fis commencer un très-beau retranchement, où je logeai les canons de batterie dès que l'artillerie fut arrivée, qui fut le lendemain lundi 22, et j'en fis mettre quatre

pièces dans la batterie que j'avois préparée au quartier de Piémont; et même dès le soir elles en tirèrent quelques volées contre les défenses de la ville. M. le maréchal de Roquelaure nous fit le soir un magnifique festin aux principaux de l'armée. Le temps étoit si mauvais et si pluvieux, que nos soldats étoient jusqu'au genou dans la boue. Ils souffroient néanmoins ces incommodités de bon cœur et sans murmurer. Le marquis de Mirambeau, fils aîné de feu M. de Boisse-Pardaillan, qui avoit peu auparavant été assassiné à Gensac par Savignac de Nesse, étoit gouverneur de Monheurt, et s'étoit révolté contre le Roi à la mort de son père; avec lequel Mirambeau j'avois quelque pratique secrète, et en étions demeurés à 4,000 écus qu'il demandoit pour remettre la place ès mains du Roi, avec une abolition de sa dernière révolte, dont j'avertis le Roi sans le communiquer à M. le maréchal de Roquelaure, ainsi que ledit marquis de Mirambeau m'en avoit prié. Ce qui fit résoudre le Roi et M. le connétable de venir à Monheurt, afin d'avoir l'honneur de la prise. Le Roi m'avoit envoyé le même jour le sieur de Lenchères, qui avoit fait semblant de s'en venir me trouver sans y être envoyé du Roi, et m'en apporta une lettre, et une autre de M. de Puisieux, par laquelle ils me mandèrent que je n'eusse à prendre alarme de ce que Sa Majesté avoit chassé d'auprès d'elle le père Arnoux, et que le Roi l'avoit fait pour le mieux, comme il me diroit à mon arrivée. Je dirai en ce lieu toute cette affaire.

Depuis que M. de Luynes avoit été honoré de la charge de connétable, il la voulut faire avec tant d'au-

torité, que cela le rendit suspect au Roi, à qui des particuliers souffloient aux oreilles pour lui faire de mauvais offices; faisant voir au Roi que lui ou les siens avoient toutes les bonnes places de France; que les principaux gouvernemens étoient en ses mains; que lui et ses deux frères, en trois ans, étoient devenus ducs et pairs, de si bas qu'ils étoient auparavant; qu'ils possédoient eux trois des biens, des charges et des gouvernemens, pour plus de dix millions d'or, et qu'ils devenoient insensiblement si puissans, que le Roi ne les pourroit pas abaisser quand il voudroit.

Le Roi n'écoutoit pas seulement ces discours, mais les faisoit aux autres, et s'en confia premièrement au père Arnoux, puis à M. de Puisieux. Enfin, après le siége de Saint-Jean-d'Angely, comme M. le connétable revenoit un matin de dîner, ayant ses Suisses et ses gardes marchant devant lui, entrant dans le logis du Roi, suivi de toute la cour et des principaux de l'armée, le Roi le voyant venir d'une fenêtre, me dit: « Voyez, Bassompierre, c'est le Roi qui entre.—Vous me pardonnerez, Sire, lui dis-je, c'est un connétable favorisé de son maître, qui fait voir votre grandeur et qui étale vos bienfaits aux yeux de tout le monde. —Vous ne le connoissez pas, me dit-il; il croit que je lui en dois de reste, et veut faire le Roi; mais je l'en empêcherai bien tant que je serai en vie.—Sire, lui dis-je, vous êtes bien malheureux de vous mettre ces fantaisies à la tête; lui l'est bien aussi de ce que vous prenez ces ombrages de lui, et moi je le suis encore davantage de ce que vous me les avez découvertes; car un de ces jours vous et lui vous crierez un peu, et ensuite vous vous apaiserez, et ensuite vous

ferez comme se fait entre mari et femme, qui chassent les valets auxquels ils ont fait part de la mauvaise volonté qu'ils avoient l'un contre l'autre, après qu'ils se sont accordés. Ainsi vous lui direz que vous m'aurez fait part du mécontentement que vous aviez de lui, et à quelques autres qui en pâtiront. Vous avez vu l'année passée que la seule opinion qu'il avoit de ce que vous me pouviez vouloir du bien me pensa ruiner et perdre. » Il fit lors serment qu'il n'en parleroit jamais, quelque raccommodement qu'il pût faire avec lui, et qu'il ne s'étoit jamais ouvert à personne sur ce sujet, qu'au père Arnoux et à moi, et que sur la vie je n'en ouvrisse jamais la bouche qu'au père Arnoux, et encore après qu'il lui en auroit parlé, et lorsqu'il me le commanderoit. Je lui dis qu'il n'avoit que faire de me le commander, et que j'avois déjà fait ce commandement à moi-même, et qu'il m'importoit de la fortune et de la vie. Sur cela je fus bien aise d'avoir eu ordre d'aller à Paris peu de jours après, car je trouvois la confidence du Roi très-périlleuse en ce temps-là. Je revins au commencement du siége de Montauban, et ayant eu l'attaque des gardes à commander, seul de maréchal de camp, je m'y rendis si sujet, que je ne venois jamais à Piquecos, quartier du Roi, si je n'y étois mandé. Les ombrages du Roi contre M. le connétable croissoient à toute heure, et lui prenoit moins de soin de s'entretenir bien avec le Roi qu'il ne faisoit auparavant, soit qu'il se sentît assuré de l'affection cordiale que Sa Majesté lui portoit, soit que les grandes affaires qu'il s'attiroit sur les bras l'empêchassent d'y penser, ou que la grandeur l'aveuglât; de sorte que les mécon-

tentemens du Roi croissoient bien fort. Et le Roi, toutes les fois qu'il m'en pouvoit parler en particulier, m'en témoignoit les plus violens ressentimens. Une fois que j'étois venu le trouver, le milord Hay, ambassadeur extraordinaire du roi de la Grande-Bretagne, envoyé pour s'entremettre de la paix entre le Roi et les huguenots, eut sa première audience du Roi, après laquelle il l'alla prendre de M. le connétable. M. de Puisieux, selon sa coutume, venoit entendre du Roi ce que le milord lui avoit dit à son audience, quand le Roi m'appela en tiers et me dit: « Il va prendre l'audience du roi Luynes. » Je fus bien étonné de ce qu'il me parloit devant M. de Puisieux, et voulus faire l'ignorant; mais il me dit: « Il n'y a point de danger devant Puisieux, car il est de notre secret.— Il n'y a point de danger! Sire, lui dis-je. Je suis maintenant assurément perdu; car c'est un homme craintif et peureux, comme M. le chancelier son père, qui au premier coup de fouet confessera tout, et perdra ensuite tous les complices et adhérens. » Le Roi s'en rit et me répondit de lui, en qui je me fiois bien, et étoit mon ami. Lors le Roi commença à déchirer M. le connétable et à en dire tout ce qu'il avoit en sa fantaisie, ulcéré de ce que l'on avoit adjoint à la charge de connétable celle de chancelier, depuis la mort de M. le garde des sceaux du Vair, qui étoit décédé peu de jours auparavant. Je vis bien qu'il étoit sur le penchant de sa fortune, et me résolus de lui remontrer quelque chose sur ce sujet pour son bien, vu que depuis notre brouillerie il m'avoit témoigné beaucoup de bonne volonté. Ce fut à quelques jours de là que, me trouvant dans son cabinet

avec lui, je lui dis que comme son serviteur très-humble, passionné à ses intérêts, que je me croyois obligé de lui remontrer qu'il ne conservoit pas assez la faveur du Roi, et qu'il n'en avoit pas autant de soin qu'auparavant, maintenant qu'il en devoit avoir davantage; que le Roi croissoit en âge, en règne et en connoissance des choses, et qu'en même temps lui, qui croissoit en charges, honneurs, bienfaits et obligations, devoit aussi croître en reconnoissance et en soumissions vers son Roi, son maître et son bienfaiteur; qu'au nom de Dieu qu'il y prît garde, et qu'il pardonnât à la liberté que j'avois prise de lui en parler, puisqu'elle provenoit du zèle et de l'affection que j'avois à son service très-humble.

Il me répondit qu'il me savoit gré, et se sentoit obligé au soin que j'avois de sa conservation, qui me seroit assurément utile et profitable, et que je lui avois commencé à lui parler en neveu, comme il espéroit que je le serois dans peu de temps; qu'il me vouloit aussi répondre en oncle, et me dire que je me reposasse sur l'assurance qu'il me donnoit, qu'il connoissoit le Roi jusques au plus profond du cœur; qu'il savoit les moyens par lesquels il le falloit conserver, aussi bien qu'il avoit su ceux de l'acquérir, et qu'il lui donnoit quelquefois exprès de petits sujets de plainte, qui ne servoient qu'à augmenter l'ardeur de l'affection qu'il avoit pour lui. Je vis bien lors qu'il étoit de la même trempe de tous les autres favoris qui croient avoir élevé leur fortune, qui la croient éternelle, et qui ne connoissent leur disgrâce que lorsqu'ils n'ont plus de moyen de l'empêcher. Depuis ce temps-là, toutes les fois que le Roi me pouvoit

parler en particulier, c'étoit incessamment en plaintes de M. le connétable ; et ce qui m'en fit plus mal juger fut que tout d'un coup l'extrême passion qu'il avoit pour madame la connétable se convertit en une telle haine, qu'il avertit M. son mari que M. le duc de Chevreuse en étoit amoureux. Il me dit qu'il lui avoit fait cette harangue, dont je lui dis qu'il avoit très-mal fait, et que c'étoit pécher de mettre mauvais ménage entre le mari et la femme. Il me dit : « Dieu me le pardonnera s'il lui plaît, mais j'ai eu grand plaisir de me venger de lui et de lui faire ce déplaisir ; » et entre autres, que devant qu'il fût six mois qu'il lui feroit bien rendre gorge de toutes choses qu'il lui avoit prises. Sur cela je partis de Montauban sans voir le Roi, et la première nouvelle que j'en eus, fut qu'il avoit été contraint d'abandonner le père Arnoux à la haine de M. le connétable, mais que je m'assurasse qu'il n'y avoit rien contre moi. Je ne laissai pas d'en être en grande appréhension, bien que je pusse dire que toutes les fois que le Roi m'avoit parlé sur son sujet, que j'avois toujours rabattu les coups, et que j'avois été infiniment marri que le Roi eût eu cette confidence avec moi.

Le mardi 23 je fis porter tous les drapeaux des régimens de l'armée à mon logis, à l'instance des capitaines, à ce qu'ils fussent déchargés de cette garde, et que celle qui étoit posée devant mon logis servît quant et quant pour la garde des drapeaux. Il arriva que, comme Navarre m'envoya les siens par vingt soldats qui les portoient et cinquante qui les accompagnoient, ceux de la ville tirèrent sur eux un coup de leur pièce de campagne, qui emporta quatre bras

droits à quatre des soldats qui les portoient. Il arriva aussi qu'étant à la batterie, et m'étant avancé au devant pour remarquer ou reconnoître quelque chose, les canonniers, ne pensant pas que j'y fusse, mirent le feu à la pièce plus prochaine de moi, dont le vent me porta très-rudement par terre et me laissa un tel bruit dans l'oreille droite, avec des élancemens qui m'étoient insupportables; et, deux heures après, une forte fièvre me prit, qui ne m'empêcha pas pourtant de continuer ma charge et de faire avancer nos tranchées jusque sur le bord du fossé, quelque assurance que j'eusse du marquis de Mirambeau qu'il me rendroit la place aux conditions susmentionnées.

Je fus, le mercredi 24, fort pressé de M. le maréchal de Roquelaure de faire déloger la compagnie de gendarmes de M. le connétable de Castel-Jaloux, et vis que le lieutenant, nommé M. de Mesmont, le désiroit aussi, porté par la prière du jeune Vaillac qui en étoit guidon, ou peut-être parce que ceux de Castel-Jaloux leur avoient promis quelque présent pour les faire déloger. Je dis à M. le maréchal qu'il étoit le maître pour me commander absolument, et que je le ferois: pour les envoyer delà l'eau, j'y contredirois toujours pour le péril que j'y voyois, si ce n'étoit qu'on les accompagnât d'infanterie pour les garder; ce que nous ne pouvions durant le siége, lequel s'en alloit finir; que s'ils n'en vouloient attendre l'issue, qu'il ne les pouvoit loger qu'à Tonneins. Mais, outre que le même inconvénient étoit à Tonneins qu'à Castel-Jaloux, parce qu'ils contribuoient 50 francs par jour pour une des compagnies du régiment de M. le maréchal, les Tonneins appartenoient en partie à

M. le comte de La Vauguyon son gendre. Enfin M. le maréchal se fâcha contre moi, et moi je ne lui dis autre chose, sinon que je lui enverrois le maréchal des logis Desfourneaux, qu'il lui ordonnât ce qu'il voudroit, que pour moi je ne m'en mêlerois plus. J'allai delà la Garonne pour voir notre retranchement qui s'en alloit en défense, dont je fus fort aise, car je craignois fort ce côté-là. Ma fièvre se rengrégea si fort que je ne fus plus capable de servir, et dépêchai au Roi et à M. le connétable, pour les prier que, le lendemain à leur arrivée, je me fisse porter à La Réole pour me faire panser, et de me vouloir envoyer un médecin.

J'eus le lendemain matin congé de m'en aller, par une lettre très-honnête du Roi, et assurance que l'on m'enverroit le médecin : de sorte que le lendemain 25, on me porta dans un bateau que l'on m'avoit préparé, sur les dix heures du matin, et je baissai le long de la rivière pour aller à La Réole. Comme je passois bien malade devant Tonneins, mes gens dirent que de la cavalerie passoit la rivière; je m'imaginai aussitôt que c'étoit celle de M. le connétable, et ne fus pas trompé. Je me fis aborder en l'état que j'étois, et trouvai Mesmont sur le bord de la rivière, qui faisoit embarquer les bagages pour aller coucher avec la compagnie à Puch-le-Gontaut qui est à demi-lieue de Marmande. Cela me mit en très-grande peine, tout perdu de mal comme j'étois, et prévis celui qui leur arriveroit. J'envoyai quérir Mesmont et Vaillac, et leur demandai qui leur avoit donné ce département; ils me dirent que le soir auparavant M. le maréchal de Roquelaure leur avoit envoyé, et leur

avoit fort recommandé de déloger avant que le Roi arrivât devant Monheurt. Je le crus facilement, car le Roi n'eût jamais consenti qu'ils en fussent partis pour aller à Puch se jeter au milieu des ennemis, dans un pays huguenot. Je leur dis lors que je les priois de superséder jusques à ce que le Roi eût su l'inconvénient qu'il y avoit de faire passer une seule compagnie de gendarmes dans un pays du tout ennemi, sans l'accompagner d'infanterie ou la loger dans une ville fermée; que j'enverrois un gentilhomme avec celui qu'ils enverroient vers le Roi, et que, peut-être, le Roi leur donneroit pour garnison la ville de Marmande, qui leur seroit un excellent quartier. Mesmont et Vaillac étoient plus vaillans que considérés; et, ne pensant pas que le soir même de leur arrivée les ennemis les dussent venir saluer, me dirent que déjà tout leur bagage et grands chevaux étoient passés et même étoient déjà avancés sur le chemin de Puch-le-Gontaut; que les ennemis ne sauroient être avertis de leur arrivée qu'il ne fût bien tard; qu'ils n'auroient pas loisir de s'entr'avertir pour leur venir donner sur les doigts la même nuit; que s'ils n'étoient bien forts ils ne leur sauroient rien faire; qu'il y avoit un château à Puch-le-Gontaut où ils pourroient se retirer, et qu'ils feroient bon guet; qu'ils enverroient le lendemain pour avoir un nouveau quartier. Enfin ils passèrent par dessus mes avis et persuasions, et suivirent leur chemin; pour moi je descendis jusques à Marmande, mon mal se rengrégeant d'heure en heure de telle sorte, que je n'eus pas la force d'aller jusques à La Réole, et fus contraint de me jeter en une méchante hôtellerie, au faubourg de

Marmande, où je fis tendre mon lit pour y coucher, attendant quelque médecin, où espérant d'en trouver à Marmande, comme je fis, mais un médecin de village.

De bonne fortune m'arriva en même temps un empirique que M. d'Estissac m'avoit envoyé, nommé Du Bourg, qui n'étoit qu'un ivrogne, mais qui avoit d'excellens remèdes. Sur les neuf heures du soir m'arriva aussi un médecin du Roi, excellent, nommé Le Mire, que le Roi m'envoya, lequel, pour m'ôter le furieux tintin que j'avois dans la tête, de l'avis des autres médecins, me fit scarifier et appliquer des ventouses sur les épaules. Ce fut vers les onze heures du soir, quand en même temps nous entendîmes tirer force coups de pistolet dans cette rue du faubourg qui est sur la Garonne; c'étoient les gendarmes de M. le connétable que les ennemis poursuivoient, les ayant chargés dans Puch-le-Gontaut le même soir qu'ils y étoient arrivés.

Sur ce bruit, mes gens en diligence me mirent une serviette sur les épaules qui étoient tout en sang, puis me mirent une robe de chambre, et me firent emporter en cet état par quatre de mes hallebardiers suisses, et cinq ou six autres, et ce qu'ils purent ramasser, m'accompagnèrent jusque près de la porte, puis coururent se barricader dans mon logis, tâcher de sauver avec eux mes chevaux, ma vaisselle et mon équipage. Ils crurent que j'étois entré, et ne demeura avec moi que ces quatre Suisses, les deux médecins, Le Mire et Du Bourg, avec deux valets de chambre; mais comme j'approchois de la porte ils me saluèrent de quelques mousquetades, croyant, à ce qu'ils me

dirent depuis, que j'étois le pétard que l'on venoit attacher à leur porte; mes gens leur crièrent que c'étoit le maréchal de camp qui commandoit l'armée, celui qu'ils étoient venus saluer à la descente de son bateau, et que s'ils ne m'ouvroient ils s'en repentiroient; mais pour tout cela ils ne surent gagner autre chose sur eux, sinon qu'ils me permettoient de me mettre sous un petit pont et corps-de-garde ouvert qui étoit au-dessus de leur barrière, qu'un homme vint ouvrir pour m'y faire entrer, lequel la referma sur moi en même temps, et puis se jeta sur un petit pont-levis qui fut levé en même temps. Ainsi je fus enfermé dans cette barrière sans plus rien mander à mes gens, lesquels, croyant que je fusse entré dans la ville, ne s'occupèrent qu'à garder mon logis, et ceux de la ville ne me voulurent jamais ouvrir qu'il ne fût sept heures du matin. J'étois étendu sur une table, et tout rempli du sang de ma scarification, qui s'étoit figé et attaché à la serviette que l'on avoit mise dessus, et qui s'écorchoit de temps en temps avec un époinçonnement furieux dedans la tête, une forte fièvre continue, n'étant couvert que d'une robe de nuit assez légère dans un temps très-froid, car c'étoit le vendredi 26 que je puis dire avoir eu le plus grand tourment et mal que j'aie eu de ma vie, qui me fit cent fois souhaiter la mort. Enfin, messieurs de Marmande m'ouvrirent les portes de leur ville et m'y donnèrent un bon logis; j'y fis tendre mon lit et y demeurai malade à l'extrémité d'une fièvre de pourpre qui, enfin, le treizième jour finit par une forte crise. Le 17 je me fis porter sur le bateau où l'on me descendit à La Réole.

Le 23 de décembre, pendant ma maladie, Mon-

heurt se rendit. M. le connétable y mourut d'une même fièvre de pourpre que celle dont je réchappai. Il ne fut guère plaint du Roi, et les affaires changèrent de face aussi bien que la cour. Messieurs le cardinal de Retz et de Schomberg aspiroient à la toute-puissance, et pensoient retenir le Roi à ne rien faire que ce qu'ils lui conseilleroient, lui faisant sur toutes choses abhorrer les favoris. Ils s'adjoignirent promptement un garde des sceaux qui fut M. de Vic auquel ils les firent bailler. Et parce qu'ils appréhendoient que je ne serois pas conforme à tous leurs sentimens, et que le Roi me parloit à toute heure, et moi fort franchement à lui, que j'avois force amis et crédit dans les gens de guerre, ils proposèrent au Roi de me laisser lieutenant général en Guienne, dont ils firent donner à M. de Roquelaure, en récompense, deux cent mille livres et le gouvernement de Lectour. Ils m'en firent aussi parler par Rousselay qui s'avançoit tant qu'il pouvoit, et étoit aux bonnes grâces des ministres, et par M. le maréchal de Praslin. Ils m'offrirent même d'ajouter à ma charge celle de maréchal de France : mais je voulus voir le cours de ce marché et attendre de voir en quelles mains tomberoient les affaires, jugeant bien que celles-là n'étoient pas assez fortes pour les soutenir ; m'assurant que quiconque les auroit seroit bien aise de m'avoir pour ami, et de me faire plus de part au gâteau que ceux-ci ne m'en offroient.

Je répondis donc au Roi, quand il me parla de cette lieutenance générale, « que je m'estimerois plus heureux de faire la charge de colonel des Suisses près de sa personne, qu'aucune autre éloigné d'elle ; que je ne

faisois que sortir d'une grande maladie qui me demandoit trois mois de repos, et moi ce temps-là au Roi, sans autre occupation qu'en celle de ma charge première ; » ce que Sa Majesté agréa. Ils la donnèrent enfin à M. le maréchal de Thémines à qui ils ôtèrent le gouvernement de Béarn ; ils me l'offrirent encore ; j'en fis comme de celui de Guienne. J'arrivai à Bordeaux six jours devant le Roi, où je fus fort visité des ambassadeurs et autres. Enfin le Roi en partit le 30 de décembre et vint coucher à Blaye. Le lendemain il vint dîner à demi-chemin de Blaye à Libourne, où il assembla, en y arrivant, tout ce qu'il y avoit du conseil, qui étoient messieurs le cardinal de Retz, de Schomberg, qui lui avoient mis en tête l'affaire qu'il nous proposa, puis messieurs les maréchaux de Praslin, de Chaulnes et de Créqui à qui le Roi avoit donné le bâton cinq jours auparavant à Bordeaux, M. de Marillac et moi ; et, par la bouche de M. de Schomberg, il nous proposa un dessein qu'on lui avoit mis en tête, de faire lui-même une entreprise sur Castillon. On vouloit qu'il fît semblant d'y aller au gîte, et que l'on feroit entrer six compagnies des gardes françaises et quatre des Suisses pour garder le Roi, et puis quand Sa Majesté y seroit entrée elle iroit se promener au château, d'où elle chasseroit ceux qui le gardoient pour M. de Bouillon, qui dès le commencement de cette guerre avoit convenu avec le Roi que toutes les places qu'il avoit, comme Sedan, Négrepelisse, Castillon et toutes celles qui étoient dans la vicomté de Turenne, demeureroient dans le service du Roi, sans toutefois faire la guerre à ceux de la religion ; que, pareillement, le

Roi ne les feroit molester ni entreprendre sur elles. J'oubliois à dire que, ce matin même, au milieu des chemins, le Roi m'avoit dit que l'on lui proposoit cette affaire, laquelle il ne goûtoit pas; néanmoins si tout son conseil, qu'il assembleroit à la dînée, étoit d'avis de l'exécuter, qu'il le feroit. Je le dégoûtai encore davantage qu'il n'étoit par plusieurs vives raisons que Dieu m'inspira de lui remontrer, lesquelles il me commanda de dire tantôt après au conseil et les autres dont je me pourrois aviser; à quoi je songeai par les chemins. Après que M. de Schomberg eut amplement déployé tout ce qui étoit de cette entreprise, il conclut par son opinion, qui étoit de l'exécuter en la forme proposée, ce qu'à son avis il jugeoit très-facile, qu'il seroit utile au Roi d'avoir en sortant du siége de Montauban pris Monheurt de force et Castillon par entreprise. Le Roi demanda ensuite l'avis de M. de Marillac, qui fut conforme à celui de Schomberg, y ajoutant quelque particularité en la forme de l'exécution. De là le Roi me commanda de dire mon opinion, laquelle je dis en cette sorte :

« Sire, si, par le manquement de foi et de parole, vous eussiez voulu chercher votre avantage, vous en aviez l'année passée une belle occasion, lorsque, par la défaite du Pont-de-Cé, après avoir abattu un grand parti qui s'étoit élevé contre vous, il étoit en votre pouvoir d'employer tant les forces ennemies que les armées que vous avez sur pied pour leur résister, qui consistoient ensemble en plus de cent mille hommes, pour ruiner les huguenots surpris, mal préparés, dépourvus de forces et dénués de secours. Il ne vous manquoit pas alors de justes et spécieux prétextes

pour l'entreprendre, ni d'habiles et sensés personnages à vous le persuader; joint que le profit et l'utilité qui vous en revenoit d'exterminer un tel parti, et de donner la paix et le repos à votre Etat, que soixante années devant cette faction lui avoit ôté ou traversé, étoient assez capables d'émouvoir et d'incliner une ame moins généreuse que la vôtre à faire ce manquement. Ce qui fut néanmoins rejeté par Votre Majesté, pour ne violer la foi publique qui leur avoit été donnée de votre part et pour ne contrevenir à vos royales paroles. Est-il possible, Sire, que cette fois la parole que vous avez si saintement gardée, au préjudice même de votre religion, au désavantage de votre Etat et au dommage de votre propre et particulier intérêt, vous la vouliez maintenant mettre à l'abandon pour la conquête, pour ne dire la volerie et le larcin d'une simple bicoque, et mettre, pour un si vil prix, une si grande tache à votre honneur et réputation ? La ville de Castillon, qui demeure en paix au milieu de la guerre, qui subsiste dans son devoir au milieu de la défection de ceux de la religion, et qui vit en une entière assurance parmi ses voisins, sous la protection que Votre Majesté a donnée aux terres de M. de Bouillon, se trouvera opprimée sous titre de bonne foi, en la présence et par la propre personne de Votre Majesté, à qui, non par affection, mais par une voix publique, comme émanée du ciel, a été attribué le titre de juste. Cela est, ce me semble, incroyable, et néanmoins il n'est que trop vrai qu'on l'a osé proposer à Votre Majesté, qu'elle l'a daigné écouter, et qu'elle a voulu maintenant faire délibérer si elle le doit exécuter. Depuis

six semaines, Sire, le chef du parti huguenot, M. de Rohan, est venu se mettre entre les mains de M. le connétable sur sa simple parole, et y a trouvé une entière sûreté. Messieurs de La Force et d'Orval, sur celle de M. le maréchal de Chaulnes, sont sortis de Montauban pour conférer avec lui; et si sur celle de Votre Majesté, et sur la confiance que vos peuples en doivent prendre, la ville de Castillon lui ouvre ses portes, elle encourra sa fatale ruine. Sire, il est aisé de tromper qui se fie; mais il n'est pas aisé de tromper plus d'une fois. Une parole mal gardée pour une seule fois prive pour jamais celui qui l'a enfreinte de créance envers tout le monde.

« Je ne vois point de difficulté en la prise de Castillon; vous y serez infailliblement reçu, et sans péril vous vous en rendrez maître; mais en gagnant, avec reproche et honte, cette chétive place, vous perdrez toutes celles de la religion, qui, se fiant en votre royale parole, vivent sous votre autorité, et joindrez aux rebelles huguenots les autres obéissans et fidèles; une seule armée, ou deux au plus, vous suffisent à faire la guerre aux révoltés, là où six armées ne suffiront pas à ceux que vous contraindrez par cette action être tels. Le seul duc de Bouillon, à qui vous ôtez Castillon, vous forcera d'en entretenir une en Champagne contre Sedan, une en Limousin contre les places de la vicomté de Turenne; messieurs de La Trimouille et de Sully, jusqu'à cette heure zélés à votre service, chercheront leur sûreté; et M. de Lesdiguières, qui vous a si bien servi cet été contre ceux de sa même religion, et qui contient tout le Dauphiné en paix et obéissance, ne le pourra plus contenir, et

ne se pourra peut-être pas contenir lui-même, voyant que l'on ne se peut plus fier à Votre Majesté, ni prendre créance à sa parole.

« Sire, je ne sais qui vous a donné ce conseil, mais je sais bien, de quelque part qu'il vous vienne, qu'il est intéressé, ou malintentionné, ou inconsidéré, et qu'il n'en peut succéder que perte et repentir. C'est pourquoi, Sire, je vous conseille de conserver religieusement, toute votre vie, votre foi et votre parole, tant à vos amis qu'à vos ennemis, à vos voisins qu'à vos sujets, et par un noble et généreux dédain rejeter, comme préjudiciables, toutes les propositions et avis que l'on vous viendra donner au contraire. »

Le Roi, qui n'avoit pas besoin de beaucoup de persuasion pour le divertir de cette entreprise, voyant aussi que les trois maréchaux de France par leurs gestes approuvoient mon avis, n'en voulut pas demander aux autres, mais dit qu'il avoit toujours bien jugé que son honneur et sa foi ne lui pouvoient permettre d'exécuter ce dessein. A quoi tous les autres ayant applaudi, il fut résolu que l'on iroit coucher à Libourne.

Quand le Roi me parla premièrement de cette affaire, il ne me dit pas que M. de Schomberg la lui eût proposée, et véritablement je n'en savois rien. Il témoigna de grands ressentimens à messieurs de Praslin et de Créqui de l'aigreur et véhémence dont j'avois usé en mon opinion, et qu'il n'eût pas cru que moi, son ancien ami, lui eusse voulu faire ce tour. Mais je leur répondis qu'il n'avoit point fait la proposition comme venant de lui, mais d'une tierce personne, et que mon serment et mon devoir m'obligeoient de dire, selon ma conscience, mes sentimens sur les

avis que le Roi me demandoit; néanmoins cela ne l'apaisa pas, et demeurâmes depuis en froideur, parlant néanmoins toujours ensemble. Ainsi le Roi s'en vint coucher, le dernier jour de l'année 1621, à Libourne, où il séjourna le premier jour de l'année 1622. Le Roi fit ses pâques, et après il voulut que tous les chevaliers de son Ordre là présens communiassent à sa messe.

Il en partit le lendemain, marchant à petites journées jusqu'à Aigre, où M. le prince le vint trouver; lequel, comme extrêmement habile et accort, fit également bon visage à tout le monde, sans incliner d'aucun côté, jusqu'à ce qu'il eût reconnu le cours du marché. Son dessein étoit de porter le Roi à la continuation de la guerre huguenotte pour trois raisons à mon avis. La première, pour l'ardente affection qu'il a à sa religion et haine contre le parti huguenot; l'autre, pour penser mieux gouverner le Roi en temps de guerre qu'en temps de paix; car il seroit infailliblement lieutenant général de son armée; et le dernier, pour l'éloigner de la Reine sa mère, de M. le chancelier et des vieux ministres qui étoient son antipathie.

Il y avoit à la suite du Roi l'abbé Rousselay, qui étoit en parfaite intelligence avec le feu connétable, et qui l'avoit assisté jusqu'à sa mort. Cet abbé, riche de patrimoine et de bénéfices, de bonne maison, adroit, savant et bien fait, avoit aspiré au bonnet de cardinal; pour à quoi parvenir il s'étoit fait *clerico de camera* à Rome, qui est un office de 50,000 écus que l'on perd en devenant cardinal. Il étoit de plus préfet de l'*annona*, intime du cardinal Borghèse, et qui

croyoit sans difficulté parvenir à cet honneur ; lequel pour accélérer il avoit voulu récompenser le trésorier du Pape, qui lui donnoit l'accès infaillible au cardinalat ; mais il avoit été traversé par madame la grande duchesse qui avoit haï son père, et éloigné de la personne et des affaires du grand duc son mari. Lui, qui pensoit, par l'intercession de la Reine-mère, pouvoir adoucir l'esprit de madame la grande duchesse, vint en France avec un noble équipage, apportant force présens qu'il distribua à la cour, et s'insinua aux bonnes grâces du maréchal d'Ancre ; mais sa mort et l'éloignement de la Reine-mère lui reculèrent ses desseins, et lui firent donner un commandement par le Roi de se retirer de la cour, où, peu après, il revint par ma sollicitation et caution que je voulus être pour lui de sa fidélité. Mais comme il étoit passionné au service de la Reine-mère, il se mit à pratiquer les uns et les autres pour elle, et enfin fit lui-même donner avis à M. de Luynes qu'il le falloit de nouveau éloigner de la cour, dont on lui fit commandement. Il se retira en une de ses abbayes, nommée Signy-l'Abbaye, proche de Sedan, où il commença à pratiquer M. de Bouillon et ensuite M. d'Epernon, qui s'étoit retiré à Metz mal satisfait de la cour. Il réunit par ses entremises ces deux seigneurs ennemis, et les porta si bien pour la Reine, qu'il fit venir M. d'Epernon à Loches recevoir la Reine-mère et l'emmener à Angoulême. Il porta aussi M. de Saint-Luc à se joindre à elle, et gouverna sa cour et son esprit quelque temps, jusqu'à ce que M. l'évêque de Luçon l'étant venu retrouver à Angoulême, il sapa petit à petit son autorité : à quoi l'insolence et peu de conduite de

l'abbé Rousselay lui donna jour, lequel se retira d'auprès de la Reine-mère à la première paix qui fut faite à Angoulême, ayant auparavant rempli cette cour de factions, qui firent battre le marquis de Thémines et Richelieu qui y mourut, et éloigner le marquis de Mosny qui se vint jeter entre les bras de M. de Luynes avec Rousselay, lequel les reçut tous deux; et en peu de temps Rousselay s'insinua tellement en sa bonne grâce, qu'il avoit l'entière faveur.

Sur cela M. le prince sortit de prison, auquel il s'attacha, tant pour avoir quelqu'un qui le protégeât contre la Reine-mère qui lui vouloit mal de mort, que pour le réunir étroitement avec M. de Luynes, ce qu'il fit; de sorte que M. de Luynes lui fit donner la généralité de l'armée du Roi au Pont-de-Cé. Depuis, M. de Luynes étant mort, et Rousselay privé de ce support, il se jeta entièrement entre les bras de M. le prince, et le servit utilement en plusieurs occasions. Il avoit pour amis les ministres et tous nous autres. Il savoit les desseins du feu connétable, et étoit adroit et rusé. M. le prince voulut savoir de lui l'état de la cour, qui lui dit qu'elle étoit divisée entre les trois ministres, qui vouloient posséder l'esprit du Roi à l'exclusion de tous autres, et les trois maréchaux de France et quelques-uns de nous qui n'y consentions pas; que le Roi me parloit souvent, et avoit quelque créance en moi, qui pourroit m'avancer plus avant si je voulois prendre soin, mais que mon intention n'alloit pas à la faveur présente, à quoi il m'avoit voulu porter, mais qu'il m'en avoit trouvé fort éloigné, si bien à avoir auprès du Roi la part en ses bonnes grâces que mes services me feroient mé-

riter. Il lui dit aussi que nous n'étions pas toujours de même sentiment avec les ministres, et que, cinq jours auparavant, j'avois âprement parlé au Roi contre eux en un conseil. Il lui demanda si j'étois porté à la guerre. Il lui répondit que je serois toujours porté à tout ce qui seroit du bien du Roi; que j'avois pressé feu M. le connétable d'entendre à la paix que M. de Rohan lui proposoit, sur la crainte que j'avois que l'on ne réussît pas au siége de Montauban, et qu'il me pourroit parler, et sonder mon intention. Rousselay aussi me dit que M. le prince me parleroit, et qu'il sauroit de moi où j'étois porté : ce qui me fit songer à lui répondre. M. le prince s'aboucha premièrement avec les ministres, qu'il trouva enclins à la guerre, et à éloigner le Roi le plus qu'ils pourroient de Paris, afin de le mieux gouverner, et empêcher qu'aucun favori ne pût à l'avenir occuper la place qu'avoit tenue M. de Luynes avec tant d'autorité; qui étoit tout ce que vouloit M. le prince, qui ne laissa pas ensuite de parler à M. le maréchal de Créqui et sonder son intention. Il la trouva portée à la paix et au repos de la France, si le Roi la pouvoit avoir des huguenots, avec des conditions avantageuses et dignes de Sa Majesté, sinon de poursuivre les huguenots, et les mettre à la raison et en leur devoir. Il me parla ensuite et me trouva de conforme sentiment. Je lui dis de plus qu'il trouveroit M. de Praslin et tous les autres bons serviteurs du Roi de même opinion. Il me dit entre autres mots : « C'est grand cas; tous vous autres gens de guerre, qui la devriez désirer, et qui n'attendez de parvenir que par elle, voulez la paix, et les gens de robe et d'Etat demandent la guerre. »

Je lui répondis que je désirois la guerre, et qu'elle devoit causer ma fortune et mon avancement, mais que c'étoit avec condition que ce fût le service du Roi et le bien de l'État; qu'autrement je m'estimerois mauvais serviteur du Roi et mauvais Français, si, pour mon bien particulier, j'affectois une chose qui dût causer et à l'un et à l'autre tant de mal et de préjudice. Il dit à Rousselay, après avoir parlé à M. le maréchal de Créqui et à moi, que nous n'étions pas ses gens, et qu'il auroit plus d'acquêt avec les ministres qu'avec nous. Il se comporta néanmoins avec beaucoup de discrétion, se conservant pour serviteurs les uns et les autres.

Le Roi vint au soir coucher à Chizé, et voulut se mettre au jeu, attendant l'heure de souper, avec quelques-uns de nous. Il parloit de fortune à M. le maréchal de Praslin et à moi un peu auparavant qu'il se voulût asseoir, quand M. le cardinal de Retz et M. le garde des sceaux arrivèrent avec M. de Schomberg. Le Roi nous dit en les voyant entrer : « Mon Dieu, que ces gens sont fâcheux! quand on pense passer son temps, ils me viennent tourmenter, et le plus souvent n'ont rien à me dire. » Moi, qui étois bien aise de leur donner une estrette en revanche de ce qu'ils faisoient tous les jours contre moi, dis au Roi : « Comment, Sire, ces messieurs viennent-ils sans être mandés de vous, ou sans avoir précédemment fait savoir à Votre Majesté qu'il y avoit quelque chose d'importance à délibérer, et sur ce demandé votre heure? — Non, ce me dit-il, ils ne me le font jamais savoir et viennent quand il leur plaît, et la plupart du temps quand il ne

me plaît pas, comme à cette heure. — Jésus, Sire, est-il possible? lui répondis-je; c'est vous traiter en écolier, et eux se font vos pédadogues, qui vous font venir à la leçon quand il vous plaît. Il faut, Sire, que vous négociiez en roi, et que tous les jours, à votre arrivée en quelque lieu, un de vos secrétaires d'État vous vienne dire s'il est arrivé quelque affaire importante qui mérite d'assembler votre conseil, et que sur cela vous leur mandiez qu'ils vous viennent trouver, ou à l'heure même, ou à celle qui vous sera la plus commode; et s'ils ont quelque chose à vous dire, qu'ils vous le fassent savoir précédemment, et lors vous leur manderez quand ils auront à vous venir trouver : c'étoit ainsi que le feu Roi votre père en usoit, et comme il faut que Votre Majesté en fasse, et, lorsqu'ils y viendront autrement, les renvoyer comme ils sont venus, et le leur dire fortement une fois pour toutes. »

Le Roi prit en fort bonne part ce que je lui avois remontré, et me dit qu'à l'heure même il mettroit mon conseil en pratique, et continua de causer avec M. le maréchal de Praslin et moi. Quand cela eut un peu duré, M. le prince vint dire au Roi : « Sire, ces messieurs vous attendent pour tenir conseil. » Le Roi se tourna vers M. le prince avec un visage ému et lui dit : « Quel conseil, monsieur? Je ne les ai point mandés; je serois enfin leur valet. Ils viennent quand il leur plaît, et lorsqu'il ne me plaît pas. Qu'ils s'en retournent s'ils veulent, et qu'ils ne reviennent que quand je leur manderai; c'est à eux à prendre mon heure et me l'envoyer demander, et non à moi à la prendre d'eux. Je veux qu'un

secrétaire d'État se trouve tous les jours quand je descendrai à la gîte en quelque lieu, pour me dire ce qu'il y a de nouveau, et, selon cela, je leur donnerai mon heure; mais je ne prendrai jamais la leur, car je suis leur maître. » M. le prince se trouva un peu surpris de cette réponse, et se douta bien de quelle boutique elle venoit. Il s'en retourna leur dire, lesquels lui firent dire, par M. le prince, qu'ils n'étoient venus que pour recevoir l'honneur de ses commandemens comme courtisans et non autrement, et que seulement Sa Majesté leur voulût dire un mot, après quoi ils s'en retourneroient. Ce que le Roi fit, mais bien brusquement, qui fut : « Messieurs, je m'en vais jouer avec cette bonne compagnie. » Ils lui firent lors une grande révérence et s'en allèrent bien étonnés. M. le cardinal de Retz envoya quérir M. le maréchal de Praslin qui étoit son bon ami, et lui fit des plaintes de moi, disant que je leur avois fait jouer ce tour. Il leur dit qu'oui, qu'il en étoit témoin, et que je n'étois pas marri qu'ils le sussent, et que je n'étois pas résolu d'en faire moins à l'avenir; qu'ils me tenoient sur les rangs et mes amis aussi, quand ils étoient avec le Roi, non pas lui (car sa modestie et mon amitié l'empêchoient de le faire), mais messieurs de Vic et de Schomberg; que de mon côté je ne les épargnerois pas aussi, et que le Roi m'avoit dit ce qu'ils lui disoient de moi, dont je n'étois guère en peine, car le Roi me connoissoit bien.

Je vis le lendemain M. le cardinal de Retz, et l'assurai, pour son particulier, de mon très-humble service; aussi lui étois-je obligé : mais je lui dis fran-

chement que, pour les autres, je n'étois pas de leurs amis et que je voulois bien qu'ils le sussent. Il désira de me ramener avec eux; mais deux choses m'en empêchèrent et eux aussi; l'une, que, ce jour même que M. le cardinal m'avoit parlé le matin, arriva la nouvelle de l'extrémité de la maladie de M. le maréchal de Roquelaure, et ces messieurs en corps, avec M. le prince, vinrent demander au Roi sa charge de maréchal de France qu'il avoit, pour M. de Schomberg : le Roi ne leur fit autre réponse, sinon de leur dire : « Et Bassompierre, que demandera-t-il? » Cette crue réponse toucha fort M. de Schomberg, et depuis ce jour-là nous ne nous parlâmes plus. Il arriva que le lendemain le Roi ne fit qu'une poste en sa journée; de quoi nous étions marris pour voir que ces messieurs faisoient exprès retarder le Roi de venir à Paris, pensant, avec le temps, emporter l'autorité avant qu'il eût vu la Reine sa mère. Et les vieux ministres, M. le maréchal de Créqui et moi, nous chauffant en la garde-robe du Roi, nous plaignions de ces petites traites. Le comte de la Rocheguyon nous dit que ce que l'on en faisoit étoit pour la considération des gardes françaises et suisses qui ne pouvoient suivre autrement. Nous dîmes lors que cette considération ne devoit point causer le long retardement; que nous, qui commandions l'une et l'autre gardes, ne nous en plaignions point, et qu'elles marcheroient aussi fort qu'il plairoit au Roi, et que nous leur ferions faire ce que nous voudrions. Sur cette dernière parole, qui fut rapportée aux ministres, ils en vinrent faire trois plats au Roi, disant que nous nous vantions de faire faire aux deux régimens des gardes

ce que nous voudrions, et que nous les tournerions de quel côté il nous plairoit. Ils prirent le Roi dans son foible, qui se fâcha de voir que nous mettions son autorité en compromis. C'étoit la veille devant son arrivée à Poitiers. Il me dit que je lui vinsse parler le lendemain matin et me dit : « Je vous ai promis de vous dire tout ce que l'on me diroit de vous ; c'est pourquoi m'ayant été rapporté que vous vous vantez de porter les Suisses à faire tout ce que vous voudrez, et même contre mon service, je vous ai bien voulu faire savoir que je ne trouve pas bon que l'on tienne ces discours, et moins vous qu'un autre, en qui j'ai toujours eu une entière confiance. » Je lui dis : « Dieu soit loué, Sire, de ce que mes ennemis, cherchant tous les moyens de me nuire, n'en peuvent trouver qu'il ne me soit aisé de retourner et rendre vains. Celui-ci est de cette qualité, et vous en pouvez savoir la vérité par leur bouche même, bien qu'elle n'ait guère accoutumé d'en sortir. Demandez-leur sur quel sujet j'ai dit que je ferois faire aux Suisses ce que je voudrois, et s'ils ne vous disent que c'a été sur celui de leur faire faire de grandes ou de petites traites, sur ce que nous nous plaignions, M. de Créqui et moi, que l'on fait faire par jour moins de chemin à Votre Majesté pour retourner à Paris que n'en feroit une procession d'une paroisse, je veux perdre la vie ; et Votre Majesté peut juger si cela vous touche ou non, et si elle doit prendre ce discours comme d'une vanterie de pouvoir employer les Suisses contre votre service. »

Sur cela il appela Beringhen et Jacquinot, et le leur demanda en ma présence, qui lui dirent la même

chose, dont il demeura satisfait, et en parla ensuite à M. de Créqui comme d'une chose qu'il avoit déjà éclaircie, et qui peu de jours après retourna sur le visage des autres; car comme le Roi étoit à Châtellerault, ceux du conseil lui proposèrent d'aller le lendemain coucher à La-Haye, auxquels il répondit: « Je ne vous en croirai pas, messieurs, car si je vous en croyois je ne retournerois de trois mois à Paris, » et alla coucher à Sainte-Maure. M. d'Epernon vint trouver le Roi à Poitiers, qui lui laissa des forces, et à messieurs de Saint-Luc et de La Rochefoucault, pour résister aux huguenots de Poitou et de Saintonge. On donna le gouvernement en chef de Poitou à M. de La Rochefoucault, vacant par la défection de M. de Rohan. On mi-partit la lieutenance générale entre messieurs de La Châtaigneraie et de Brassac; mais le premier n'en ayant point voulu pour la moitié, Brassac l'eut tout entière. Rousselay eut, par l'intermission de M. le prince, des ministres et de moi, l'abbaye de l'Or-de-Poitiers, proche de Saint-Maixent, que possédoit précédemment M. de Rohan.

Peu de jours après nous arrivâmes à Paris, où messieurs le chancelier et président Jeannin prirent quelque créance auprès du Roi, et lui persuadèrent de ne se pas éloigner de la paix lorsque les huguenots se mettroient en leur devoir, et qu'il y trouveroit les conditions avantageuses; et, parce que le reste de ceux du conseil y avoient une entière répugnance, le Roi se résolut d'employer M. de Lesdiguières pour la traiter avec M. le maréchal de Créqui et M. de Bouillon, et qu'il n'en découvriroit aucune chose qu'à M. de Puisieux et à moi, à qui il commanda de tenir l'affaire

très-secrète, et voulut que l'on fît de la part de M. de Lesdiguières doubles dépêches, l'une qui se verroit et résoudroit dans le conseil, l'autre particulière adressante à M. de Puisieux, qu'il ne communiqueroit qu'au Roi, et m'en feroit part.

Le Roi manquoit de maréchaux de camp pour ses armées; ceux qui l'étoient l'an précédent étoient morts ou montés à d'autres charges, et moi je ne voulois plus servir en celle-là pour n'y avoir des compagnons qui fussent de mon calibre; mais le Roi m'honora de la charge de premier maréchal de camp par brevet particulier, pour donner les ordres et commander précédemment aux autres en tous les quartiers où je me trouverois, n'ayant point de jour affecté comme les autres, qui se rendroient en mon logis où se feroient les projets de ceux de l'armée, et autres priviléges, que j'acceptai avec très-grand contentement.

Le Roi voulut que Zamet servît; la Reine-mère le supplia de faire servir Marillac, et il fut aisé à M. le prince d'obtenir la troisième place pour M. de Valençai, lieutenant de sa compagnie de gendarmes, qui étoit beau-frère de M. de Puisieux, pour lequel M. le chancelier, lui et moi, nous nous employâmes avec efficace. M. le prince eut la charge de lieutenant général, et M. de Schomberg la commission de l'artillerie, comme l'année auparavant. Le Roi voulut que M. le maréchal de Praslin vînt à l'armée, mais ne lui voulut pour lors donner autre commission que celle qu'il avoit par son office. Cependant nous passâmes assez bien le temps cet hiver-là à Paris, tant à la cour qu'à la foire de Saint-Germain; et le carême-

prenant fut accompagné de plusieurs belles comédies et grands ballets. La cour étoit fort belle et les dames aussi; mais sur le milieu du carême il arriva un accident qui fit quelque désordre. La Reine devint grosse, et l'étoit de six semaines, quand un soir, madame la princesse tenant le lit, la Reine y alla passer la soirée jusques après minuit avec les autres princesses et dames du Louvre; M. de Guise, les deux frères de Luynes, M. Le Grand, Blainville et moi, nous y trouvâmes, et la compagnie fut fort gaie. Quand la Reine s'en retournant coucher et passant par la grande salle du Louvre, madame la connétable de Luynes et mademoiselle de Verneuil la tenant sous les bras et la faisant courir, elle broncha et tomba en ce petit relais du haut dais, dont elle se blessa et perdit son fruit. On céla l'affaire au Roi le plus que l'on put, tant qu'il fut à Paris, d'où il se résolut de partir le dimanche de Pâques fleuries pour aller faire ses pâques à Orléans, et de là passer par le Berri et s'en aller à Lyon pour attaquer le Languedoc et le réduire à son obéissance cet été-là. Le Roi partit, et ce même jour les amis communs de M. de Schomberg et de moi, fâchés de voir notre mauvaise intelligence, travaillèrent pour nous remettre bien ensemble : ce qui leur fut aisé, car nous y étions tous deux portés. Ils nous firent voir après-vêpres aux Chartreux, où ils nous donnèrent rendez-vous, d'où nous sortîmes très-bons amis. On fit savoir au Roi comme et en quelle façon la Reine s'étoit blessée, et on l'anima tellement contre les deux dames, qu'il dépêcha de Toury-la-Fourraine à la Reine pour lui mander qu'il ne vouloit plus que mademoiselle de Verneuil et madame la conné-

table de Luynes fussent auprès d'elle, et leur écrivit à chacune une lettre pour leur faire savoir qu'elles eussent à se retirer du Louvre.

J'ai dit ci-dessus que le Roi étant à Poitiers pourvut aux affaires de Saintonge et de Poitou, autant qu'il le jugea convenable, donnant à M. d'Epernon le premier commandement partout où il seroit en ces provinces, et lui laissa quatre mille hommes de pied et quatre cents chevaux. Il bailla deux mille hommes de pied et deux cents chevaux à M. de La Rochefoucault, et pareil nombre à M. de Saint-Luc, avec ordre de reconnoître M. d'Epernon, et d'aller en Saintonge, Angoumois et Aunis avec leurs forces, quand il leur commanderoit de le venir assister; et le premier des deux qui arriveroit près de lui seroit son lieutenant général, et l'autre serviroit de maréchal de camp; que si aussi M. d'Epernon venoit en la province de l'un ou de l'autre pour les secourir, celui dans la province duquel il seroit feroit la charge de lieutenant général, et l'autre de maréchal de camp. Et le Roi recommanda à tous trois une parfaite union et intelligence pour le bien de son service, auquel il pensoit avoir suffisamment pourvu par cet établissement. Mais il arriva que M. d'Epernon ayant recommandé à ces deux messieurs de le venir trouver en Saintonge avec leurs forces, ils y accoururent promptement, et y demeurèrent jusqu'à ce qu'ils en eussent chassé M. de Soubise, qui avoit lors sur pied une armée de sept mille hommes de pied et sept cents chevaux huguenots. Mais le sieur de Soubise s'étant de là jeté dans le gouvernement de M. de Saint-Luc, puis ensuite dans le Poitou, M. d'Epernon aima mieux garder ses gou-

vernemens avec les troupes qu'il avoit, que de les employer à secours ses voisins, lesquels s'en étant plaints au Roi, et mandé qu'ils ne pouvoient conserver leurs gouvernemens avec les troupes qu'ils avoient, s'ils n'étoient secourus de plus grandes, le Roi envoya vers M. d'Epernon un nommé Le Fay, pour lui ordonner que, toutes choses cessantes, il eût à aller secourir le Poitou avec les troupes que Sa Majesté lui avoit laissées. Mais ledit Fay ne lui ayant pas parlé à son gré, il le malmena; lequel étant de retour auprès du Roi, l'anima bien fort contre M. d'Epernon, et lui ayant derechief envoyé, il en revint avec aussi peu de satisfaction qu'il avoit fait la première fois, dont le Roi fut fort en colère, et se résolut d'aller lui-même secourir le Poitou, pour entrer par la Guienne dans le Languedoc, au lieu d'y venir, comme il avoit délibéré, par le Lyonnais. Pour cet effet il s'avança à Blois, fit venir vers lui toutes ses forces. La Reine sa mère étoit allée faire ses pâques à Orléans avec lui, et le voulut accompagner en tout ce voyage, la Reine sa femme demeurant à Paris avec Monsieur son frère; et ayant fait amasser tous les bateaux qu'il put sur la rivière, il fit embarquer ses troupes et acheminer, à bonnes journées, sa cavalerie sur la levée de Loire vers Nantes, où il donna le rendez-vous général, afin d'aller en diligence joindre M. de Soubise qui ravageoit le bas Poitou sans aucune résistance, M. de La Rochefoucault n'ayant pas plus de cent chevaux et quinze cents hommes de pied pour lui résister. Le Roi me dépêcha un courrier pour me faire venir le trouver en diligence : ce qui me fit partir de Paris le mercredi 6 d'avril, et vins coucher à Chartres, le

lendemain à Orléans, puis à Tours, où je me mis sur la Loire, et allai coucher à Saumur, de là à Ancenis, et le lundi 11 je fus à dîner à Nantes où étoit le Roi, qui commença à me faire quelques plaintes de M. le prince, que Arnaut et Saint-Jerry, en venant par la rivière, lui avoient occasionées, lesquels, bien qu'ils fussent ses serviteurs affidés, pour jouer le double et faire voir au Roi qu'ils ne l'étoient pas, parloient mal de lui. Je rabattis ces coups autant qu'il me fut possible; car je faisois profession d'être très-humble serviteur de M. le prince, comme je lui avois promis avant que partir de Paris. La Reine-mère, qui étoit venue avec le Roi, se trouva mal à Nantes, et y demeura lorsque le Roi en partit pour aller chercher au bas Poitou M. de Soubise le mardi 12, et alla coucher à Villelongue.

Le mercredi 13 il logea à Légé, où lui furent portées nouvelles, par un nommé Le Bois de Carquerois qu'il avoit envoyé pour garder l'île de Rié, que les ennemis l'avoient occupée, l'en avoient chassé et y étoient logés; que M. de La Rochefoucault, avec ce peu de troupes qu'il avoit, étoit venu camper au bout de la chaussée, par où ils étoient entrés en l'île de Rié, et qu'ils avoient plusieurs vaisseaux à Croix-de-Vic et à Saint-Gilles, pour ramener leur butin qui étoit grand, et leurs personnes à La Chaume et aux Sables, et de là à La Rochelle.

Le Roi aussitôt assembla son conseil pour délibérer ce que l'on auroit à faire, auquel la plupart furent d'avis d'aller le lendemain loger à Aspremont, et prendre le chemin de Saintonge et de Guienne, pour aller faire la guerre en Languedoc. M. le prince pro-

posa d'avancer encore une journée jusqu'à Challans, quand ce ne seroit que pour voir la contenance des ennemis, et qu'il pourroit arriver qu'ils nous donneroient jour de les pouvoir combattre dans l'île même de Rié. Ce dernier avis fut suivi, et l'ordre donné pour aller, le lendemain jeudi 14, loger à Challans. Le Roi voulut que l'on marchât en quelque ordre de bataille, non tant pour crainte des ennemis, puisque M. de La Rochefoucault les empêchoit de pouvoir venir à nous, que pour marcher en gens de guerre. M. de Marillac eut ordre d'aller faire le logement du Roi et de l'armée à Challans, et la compagnie des carabins de Desplan de l'escorter.

Comme il y fut arrivé sur le midi, et qu'il étoit occupé à cantonner le quartier, vinrent à lui des habitans de l'île de Périé, qui confine à l'île de Rié, et n'y a qu'un canal entre eux deux, sur lequel il y a un pont nommé d'Auronet. Ils lui dirent qu'ils avoient tellement quellement fortifié ledit pont, pour empêcher M. de Soubise et son armée de les venir saccager, lequel pont ils avoient maintenu contre l'attaque que l'on y avoit faite, et que si on leur vouloit donner cinquante arquebusiers, qu'ils le garderoient, et toute leur île, contre la puissance ennemie. Marillac demanda par où il falloit aller à l'île de Périé; ils lui dirent qu'à huit cents pas de Challans étoit une chaussée par laquelle on y entroit. Lui, qui pensoit que cette chaussée ne duroit au plus que cinq ou six cents pas, après avoir cantonné promptement le logis du Roi, et laissé aux maréchaux des logis et aides de camp le reste à faire, ayant mandé

au Roi qu'il s'en alloit à Périé, dont il lui manderoit nouvelles des ennemis, s'y achemina.

Le bas Poitou est ainsi nommé, parce qu'il baisse vers la mer, et que toutes les eaux du bas Poitou y viennent descendre, desquelles il se fait de grands marécages, lesquels en basse mer sont secs, hormis les canaux où passent les eaux, et en haute mer sont inondés, hormis plusieurs petites mottes où il y a des maisons bâties en quelques-unes, et les autres servent à retirer le bétail, jusqu'à ce que le flux soit retiré. Et parce qu'il y a plusieurs petits pays qui ne sont point inondés proche de la mer, auxquels néanmoins les eaux douces empêchent les entrées, il y a de longues chaussées qui y conduisent, qui sont faites à quelques saillans, et ces lieux sont nommés îles parce qu'il n'y a aucun accès sans passer l'eau que par ces chaussées. Ainsi est faite l'île de Rié, ainsi celle de Périé, celle de Saint-Jean-des-Monts et autres.

M. de Marillac se jeta dans la chaussée qui va de Challans à Périé, ayant mis devant lui cinquante arquebusiers à cheval, qui étoit la compagnie de Desplan; quelque trente gentilshommes volontaires l'accompagnèrent, et passa cette chaussée, qui, contre son attente, avoit plus de deux lieues de long. Il trouva, à son arrivée, que les ennemis tâchoient à forcer ce pont, que les habitans défendoient encore assez bien, attendant ce secours. Il fit mettre ses arquebusiers pied à terre, et occuper la place des paysans à la garde du pont: ce que les ennemis ayant aperçu, et même qu'il y avoit de la cavalerie dans l'île, ralentirent leur effort. Marillac cependant manda-

au Roi que, si on lui envoyoit deux mille hommes, il garderoit l'île, et tiendroit sur cul les ennemis jusqu'à ce que le Roi eût résolu, ou de les attaquer, ou de les laisser passer, et que cependant il se faisoit fort de tenir toute l'île de Périé. Ce jour Desplan demanda à parler à M. de Soubise, qui le vint trouver proche du pont, et lui parla le canal entre deux : cela les amusa jusque sur le tard.

Cependant le Roi étant arrivé et logé à Challans, eut les nouvelles de Marillac, et, ayant assemblé son conseil, résolut d'envoyer quatorze compagnies de son régiment des gardes pour la conservation de l'île de Périé, et que, le lendemain au jour, il se mettroit en bataille avec la cavalerie qu'il avoit à la vue de Rié, à cinq cents pas d'où La Rochefoucault étoit campé, qui s'y mettroit aussi. Il ordonna que je mettrois son infanterie en bataille sur le bord de la chaussée, pour faire ce que M. le prince m'ordonneroit, qui passeroit avec M. le maréchal de Praslin dans l'île de Périé dès la pointe du jour. M. le maréchal de Vitry demanda de mettre à Périé ces quatorze compagnies des gardes. Il y arriva vers la pointe du jour du vendredi 15 d'avril, et M. le prince, dès qu'il fut jour, s'achemina en ladite île; nous laissant avec l'infanterie à l'entrée, tandis que le Roi s'alla présenter proche de la chaussée de Rié. Sur les huit heures du matin, M. le prince me manda que je fisse passer dans Périé toute l'infanterie, dont je donnai avis au Roi, et me mis à la tête. Elle y commença d'arriver sur les dix à onze heures. Je vins trouver M. le prince, qui me commanda de faire hâter les troupes le plus que je pourrois, et de les amener à un gué

que les paysans de Périé lui montrèrent, qu'en basse mer il n'y avoit pas plus d'eau que jusqu'à la ceinture, pour traverser un bras de mer, large comme la Marne, qui séparoit les îles de Rié et de Périé : ce qui étoit véritable, car lors plusieurs de nous la passèrent aisément ; mais comme le flux ne tarda guère à venir, il étoit douteux que toute l'armée eût eu loisir de passer. Néanmoins je la hâtai le plus qu'il me fut possible, et, en la ramenant, je dis à M. de Praslin : « Que pense faire M. le prince ? A-t-il bien considéré ce qu'il entreprend ? Croit-il passer son armée entière ? N'appréhende-t-il point que les ennemis ne le chargent quand il en aura passé un tiers ou la moitié ? Que veut-il entreprendre sans cavalerie contre des gens qui ont huit cents chevaux et huit ou dix pièces de canon ? Sur quoi se fonde-t-il ? » Il me dit : « Il ne nous en a parlé qu'en passant, et est plutôt porté par l'avis d'Arnaut que conseillé par nous autres; mais, ce me dit-il, vous êtes un de ses gouverneurs, allez lui parler. »

Je ne marchandai point, et l'étant venu trouver je lui dis que l'infanterie arrivoit. Je lui dis ensuite : « Monsieur, quel est votre dessein de passer sans cavalerie en un pays où, si les ennemis vous font le moindre obstacle du monde, la mer vous prendra à demi passé; et quand ils vous laisseroient passer, ce vous sera un grand désavantage d'être sans cavalerie ni canon. Mais quand toutes ces considérations ne vous toucheroient point, permettez, monsieur, que, comme votre très-humble serviteur, je vous demande ce que vous ferez du Roi qui est en bataille devant la chaussée de Rié, et comme quoi vous voulez combattre sans lui. Car si

vous défaites M. de Soubise, il vous voudra mal de ce que vous ne lui aurez point fait part de l'honneur de la victoire, et s'il vous arrive quelque disgrâce, il blâmera votre précipitation et vous accusera de ne l'avoir voulu ou daigné attendre. »

M. le prince ne prit pas bien mon discours, et me dit : « Je vois bien que vous êtes de la cabale des autres, qui me veulent détourner d'acquérir de la gloire et faire perdre un grand service, lequel peut-être ne se pourra pas recouvrer quand nous l'aurons laissé échapper. Je veux donc que vous alliez tout à l'heure trouver le Roi, et lui dire qu'il est à propos qu'il vienne promptement ici avec sa cavalerie. » Je le suppliai de lui en écrire un mot, ce qu'il fit, et je m'y en allai en diligence.

Je le trouvai au milieu de la chaussée, qui déjà venoit, impatient de n'avoir point de nos nouvelles, et d'être sans rien faire devant les ennemis, une rivière entre deux, qu'eux ni lui ne pouvoient passer. Dès qu'il fut arrivé en l'île, M. le prince lui mena voir le passage du gué, et les habitans nous assurèrent qu'il y en avoit encore un autre plus proche de l'embouchure de la mer, et qu'à minuit précisément l'eau seroit basse, et plus basse qu'elle n'étoit à midi, car c'étoit gros d'eau.

Le Roi se logea avec les princes et autres principaux de l'armée dans quinze maisons qui étoient dans l'île de Saint-Jean-des-Monts, et fit camper son infanterie proche de son logis et vers le pont d'Auronet, et retint les maréchaux des logis et sergens-majors de tous les corps, pour leur porter ordre après le conseil, qu'il vint tenir à l'heure même, où il fut ré-

solu de passer en basse mer avec toute l'infanterie et aller attaquer M. de Soubise. Puis ensuite M. le prince, prévoyant sagement les inconvéniens qui peuvent arriver aux différens commandemens, l'importance de passer en une heure l'armée, et avec un grand ordre, proposa au Roi d'en commettre le soin à un seul, et qu'il lui conseilloit que ce fût à moi, s'assurant que je m'en acquitterois bien. Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il me faisoit et de la bonne opinion qu'il avoit de moi, et l'assurai que je tâcherois de m'en acquitter à son contentement. Sur cela je m'en vins en un logis que l'on avoit laissé à M. le maréchal de Praslin et à messieurs les maréchaux de camp, lesquels j'appelai pour ensemble faire l'ordre, lequel fut en cette sorte :

Que le rendez-vous de toutes les troupes seroit à dix heures du soir, que l'infanterie se mettroit en bataille à la gauche du logis où nous étions, en une plaine qui y étoit, et que le régiment des gardes feroit cinq bataillons qu'il mettroit en losanges et seroit à la tête ; que derrière lui seroient les Suisses en deux gros bataillons, puis ensuite deux bataillons de Normandie, et finalement Navarre en trois bataillons. Je désignai leurs places à leurs sergens-majors, puis leur donnai l'ordre et les renvoyai.

Nous fîmes sept corps de notre cavalerie ; à savoir, les carabins de Desplan, qui seroient à la tête à main droite du logis où j'étois, puis la compagnie de Des-Roches-Baritaux, ensuite les chevau-légers de la garde du Roi, puis les gendarmes, puis cinquante chevaux tirés des gendarmes et des chevau-légers, qui composoient un escadron ; derrière eux la noblesse

de la Reine-mère qui faisoit un escadron avec quelques volontaires; finalement la compagnie des chevau-légers de M. de Guise. Et ayant donné l'ordre aux maréchaux des logis de tous ces corps, je les renvoyai. Après quoi nous formâmes nos ordres de bataille, et en fîmes les trois ordres, à savoir : l'avant-garde étoit composée des carabins de Desplan, des chevau-légers de Des-Roches-Baritaux et de ceux de la garde avec les cinq bataillons du régiment des gardes, la bataille des gendarmes du roi et des Suisses, et l'arrière-garde des cinq bataillons de Navarre et de Normandie avec les trois corps de cavalerie. Je priai M. de Marillac de prendre l'ordre et le soin du passage de l'infanterie, et M. Zamet celui de la cavalerie; puis ayant mis sur le papier tous nos ordres, M. le maréchal de Praslin et moi vînmes les montrer au Roi qui les approuva fort. Nous le suppliâmes de faire des chefs de chaque escadron, des princes et officiers qui étoient près de Sa Majesté, et le Roi nous ayant demandé ce qui nous en sembloit, nous dîmes que c'étoit à lui à mener la bataille à la tête de ses gardes, entre deux gros bataillons de Suisses, de donner à M. le prince, son lieutenant général, l'avant-garde, et l'arrière-garde à M. le comte; les deux escadrons de l'avant-garde et les deux de l'arrière-garde à messieurs de Vendôme et grand-prieur; que M. Zamet avoit soin de l'ordre de l'avant-garde, M. de Marillac de l'aile gauche qui étoit l'arrière-garde, et que je serois partout, comme ayant en ma tête et en ma charge toute la conduite, et que pour le passage M. Zamet conduiroit la cavalerie et M. de Marillac l'infanterie, cependant que je ferois mar-

cher l'un et l'autre corps. Il approuva tout ce que nous lui proposâmes, et se plut aux ordres projetés. Sur le temps que, couché sur un méchant lit, le Roi conféroit du passage avec nous, il arriva une grande alarme par tout le camp, comme si les ennemis nous fussent venus sur les bras, et en cet instant cinquante personnes se jetèrent dans la chambre du Roi, qui lui dirent que les ennemis venoient à nous. Je savois bien qu'il étoit impossible, car la mer étoit haute, et qu'ils n'eussent su passer : c'est pourquoi, au lieu de m'en alarmer, je voulus voir comme le Roi la prendroit, afin que, selon sa hardiesse ou son étonnement, j'eusse à l'avenir à me gouverner vers lui aux propositions que je ferois.

Ce jeune prince, qui étoit couché sur ce lit, se leva assis à cette rumeur, et avec un visage plus animé que de coutume leur dit : « Messieurs, c'est là dehors qu'est l'alarme et non dans ma chambre, comme vous voyez, et où il faut aller ; » et en même temps me dit : « Allez en diligence au pont d'Auronet, et me mandez de vos nouvelles promptement. Vous, Zamet, allez trouver M. le prince, et M. de Praslin avec Marillac demeureront auprès de moi, qui me vais armer et mettre à la tête de mes gardes. »

Je fus ravi de voir l'assurance et le jugement d'un homme de son âge si mûr et si parfait. Il se trouva que c'étoit une fausse alarme que l'on avoit prise d'une chose fort légère, et ainsi je m'en revins dormir deux heures, attendant le rendez-vous et pour être en état de passer la nuit sans dormir. Toutes les troupes arrivèrent à dix heures au rendez-vous, et tout à loisir nous les mîmes en deux files ; à savoir, les ba-

taillons l'un après l'autre pour passer au gué de la main gauche, et les escadrons aussi ensuite à la main droite pour passer le gué proche de la mer, et y arrivâmes demi-heure avant la basse mer. Mais celui de main gauche fut trouvé si haut, que les gardes qui devoient passer les premiers, me firent dire par La Fillière, sergent-major, qu'il étoit impossible d'y passer. J'y courus; et voyant combien difficilement ils y pourroient passer, je vins au gué de la main droite que je passai, et le tâtai pour voir si notre infanterie y pourroit passer; je reconnus aussi qu'il n'y avoit personne de l'autre côté pour nous empêcher: c'est pourquoi je vins dire à M. le maréchal de Vitry, à M. de Praslin et à M. le prince, qui avoient charge des trois premiers escadrons, que le Roi leur mandoit de passer, ce qu'ils firent en un instant. Et comme nous vîmes que de l'autre côté du passage il n'y avoit nul obstacle, je dis au Roi que s'il lui plaisoit de passer, je lui mènerois en un instant son infanterie. Il entra à l'heure même au gué et le passa, comme aussi les autres trois escadrons. Alors je fis avancer les escadrons qui étoient de l'arrière-garde et les Suisses, et fis mettre les chefs pied à terre pour donner courage aux soldats de passer l'eau. Je me mis à pied dans l'eau à leur tête, et en un instant les Suisses et Navarre passèrent pêle-mêle, qui furent suivis en une telle diligence des gardes et de Normandie, que sept mille hommes comptés que le Roi avoit d'infanterie passèrent en un quart-d'heure à minuit, la nuit étant fort brune. Au gué il y avoit de l'eau plus haut que la ceinture, et large comme la Seine est devant le Louvre, qui n'étoit qu'à cinquante pas de la pleine mer.

Cela fait, nous campâmes sur le bord sans garder aucun ordre, hormis que notre cavalerie étoit plus avancée, et chaque bataillon alluma force feux pour se sécher.

Sur les trois ou quatre heures du matin, à la pointe du jour, on marcha au plus bel ordre qui se pouvoit penser, en l'ordre donné pour la bataille dans les lieux plats; et quand nous trouvions des collines nous marchions notre avant-garde première, suivie de la bataille et ensuite l'arrière-garde; puis, dès que la plaine revenoit, l'avant-garde faisoit halte à droite, la bataille se mettoit à sa gauche et l'arrière-garde à celle de la bataille. Ainsi nous marchâmes jusques à la vue des ennemis, près de deux lieues, lesquels se jetèrent dans les vaisseaux et dans Saint-Gilles, et les autres mirent les armes bas, nous demandant miséricorde, sans rendre aucun combat. La cavalerie s'enfuit de même; mais, ne pouvant faire une si longue retraite, la plupart furent tués en la suite de la victoire par les paysans. Il y mourut sur le champ, tués de sang-froid, sans résistance, plus de quinze cents hommes, et plus d'autant de prisonniers qui furent envoyés aux galères; le reste fut tué par les gens de M. de La Rochefoucault et par les paysans; de telle sorte que M. de Soubise rentra à La Rochelle avec trente chevaux de sept cents qu'il avoit, et ne s'en retourna pas quatre cents hommes de pied de sept mille qu'il y avoit le jour précédent dans son armée. Il y eut bien cent cinquante gentilshommes ou officiers pris, et sept pièces de fonte d'artillerie. La Chaume, assez bon château où il s'en étoit retiré quelques-uns, se rendit le jour d'après à M. de La

Rochefoucault. Depuis, il ne se présenta, pendant cette guerre dans le Poitou, aucun homme dans la campagne pour les huguenots, et changèrent leurs desseins pour les tourner sur mer, équipant une armée navale dont ils firent amiral un nommé Guiton qui la mit en fort bon ordre. Le Roi, le jour même, dîna tellement quellement à Saint-Gilles, et passa ce bras de mer qui est entre Saint-Gilles et Croix-de-Vic dans des bateaux, puis s'en vint coucher à un château nommé Aspremont, où nous séjournâmes le dimanche 17 et le lundi 18, pour rassembler nos troupes éparses et qui suivoient toujours les ennemis. Enfin nous en partîmes le mardi 19, et vînmes coucher à Aysené, le lendemain mercredi 20 à La Roche-sur-Yon, le jeudi à Sainte-Hermine, le vendredi à Fontenay-le-Comte, et le samedi 23 à Niort, où le Roi séjourna le dimanche pour tenir conseil de guerre et juger les prisonniers à qui ils appartenoient.

Le lundi M. de Bouillon fut ouï au conseil, qui étoit arrivé le soir auparavant, envoyé par M. de Lesdiguières pour porter quelques conditions proposées par ceux de la religion, tendantes à la paix ; où il fut résolu de la réponse que l'on feroit sur chaque article ; mais le soir M. de Puisieux fit voir au Roi la dépêche particulière qui lui avoit été faite, et ouït M. de Bouillon là-dessus. Il me fit l'honneur de m'y appeler et de prendre mon avis sur la réponse secrète qui fut faite, qui étoit l'essentielle, la précédente n'étant que pour amuser les membres du conseil qui ne vouloient la paix en aucune façon.

Le mardi 26 avril le Roi partit de Niort et fut cou-

cher à Chizé. Il est à savoir que le Roi étoit parti de Blois pour venir en Poitou, fort animé contre M. d'Épernon, tant par les mauvais offices que lui avoit rendus Le Fay que le Roi lui avoit envoyé, que parce qu'il n'avoit pu être porté par les réitérés commandemens du Roi d'aller secourir le Poitou, et M. de La Rochefoucault. M. de Retz et M. de Schomberg n'étoient pas ses amis et ne parloient pas en sa faveur; si faisoit bien M. le prince. Je faisois aussi, selon ma petite puissance, ce qui étoit de moi pour le servir. Ce fut ce qui obligea M. le prince de lui dépêcher un gentilhomme le jour même de la défaite de Rié, et me commanda de lui écrire sur la teneur de la dépêche qu'il lui faisoit, qui étoit que le Roi avoit eu la victoire sur M. de Soubise et qu'il alloit droit à lui, à qui il en vouloit mal de ce qu'il n'avoit voulu rien faire; que le seul moyen qu'il avoit de l'apaiser, et nous de le servir, consistoit à se mettre en campagne et assiéger Royan; que s'il le faisoit nous étions assez puissans pour faire oublier tout le passé; mais s'il ne le vouloit faire, nous protestions que le mal qui lui en aviendroit auroit été empêché par nous s'il nous en eût donné le moyen. Il nous crut et vint assiéger Royan où commandoit le sieur de Saint-Surin, gentilhomme huguenot, avec lequel, peu de jours après, il entra en traité de remettre la ville en l'obéissance du Roi; et de fait, sortit un jour sur la parole de M. d'Épernon pour venir conclure le traité; mais, comme il parloit à M. d'Épernon à la vue de Royan, étant entrés par mer quelques secours de La Rochelle dans la ville, ils se résolurent d'en fermer les portes à leur gouverneur, et ne tenir la capitulation qu'il

avoit faite; en même temps ils pointèrent quelques pièces sur M. d'Épernon qui étoit avancé et sur sa troupe. Saint-Surin, bien étonné de ce subit changement, dit à M. d'Épernon qu'il ne venoit de sa part, qu'il feroit réparer cette faute et qu'il ne retourneroit plus avec eux en cas qu'ils ne se soumissent à l'obéissance du Roi. Il voulut rentrer dans la place, mais on lui dit de dessus les murailles force injures; ce qui le fit retourner avec M. d'Épernon, qui avoit mandé au Roi l'espoir qu'il avoit de remettre Royan en son obéissance : le Roi reçut cette première nouvelle à Saint-Jean-d'Angely, où il arriva le jeudi 28, qui étoit le jour même que le traité de Royan se rompit.

Le lendemain 29, comme le Roi arriva à Saintes, il en sut nouvelle. Il séjourna à Saintes le samedi, dimanche premier mai, et lundi suivant, tant pour faire avancer son armée que pour donner audience aux ambassadeurs des cantons des Suisses qui l'étoient venus trouver pour intercéder pour les huguenots de la France. Je leur fis festin, puis les menai à l'audience, en laquelle ils eurent pour réponse du Roi que quand les huguenots, ses sujets rebelles, rentreroient en leur devoir, il auroit les bras de sa clémence ouverts pour les recevoir, et les renvoya de Saintes en corps, d'où il partit le mardi 3 de mai pour venir coucher à Saujon où M. d'Épernon le vint trouver, auquel il fit bonne chère, comme M. le prince y avoit disposé Sa Majesté. Le Roi lui proposa de grossir son armée de quelques troupes qu'il lui donneroit, et qu'il entreprît de réduire Royan en l'obéissance de Sa Majesté, afin que le Roi, sans s'arrêter, pût aller

promptement en Languedoc; mais M. d'Épernon le refusa ; et, quelques prières qui lui fussent faites par M. le prince d'accepter cette commission, il n'y put être disposé. Enfin le Roi se résolut de l'attaquer, et M. le prince, qui pensoit que l'on demeureroit six semaines devant, proposa au Roi de l'envoyer en Guienne, tant pour réduire un fort nommé Soullac, que les huguenots avoient fait dans Médoc, vis-à-vis de Blaye, et d'autres petites places de la Guienne, que pour aller recevoir Tonneins, assiégé dès long-temps par M. d'Elbeuf et le maréchal de Thémines. M. le prince se chargea aussi de traiter avec messieurs de La Force et de Sully qui se vouloient remettre au service du Roi. Je le dissuadai d'entreprendre cette commission, et de ne partir d'auprès du Roi; à quoi ne l'ayant pu disposer, je le suppliai de m'emmener avec lui; mais il me dit que le Roi ne me voudroit pas séparer d'avec lui, et qu'il avoit l'entière créance en moi pour son armée. Il me pria de faire qu'il pût mener avec lui un des vieux régimens, et que je témoignasse au Roi son désir : ce que je fis, et le Roi lui donna le régiment de Normandie avec d'autres troupes de pied et de cheval. Il voulut, avant son partement, aller reconnoître Royan et ordonner des attaques; il y vint donc et nous amena avec lui les chefs de l'armée le mercredi 4, où nous vîmes les attaques et tranchées que M. d'Épernon avoit commencées, lesquelles on demeura d'accord de poursuivre; et au retour dans le conseil il fut résolu que l'attaque du côté de la mer, à main droite, seroit pour les gardes, et celle de l'autre côté, à main gauche, se commettroit à Picardie, à laquelle M. de Vitry, avec mes-

sieurs de Seneçai, Marillac et Biron, commanderoit; qu'à celle de main droite, nommée des gardes, M. de Praslin en auroit la charge et moi sous lui, quelque persuasion que Pompeo-Targon me voulût et pût faire de faire l'attaque des gardes de l'autre côté et l'entreprendre; où il fit certes une batterie d'une très-belle invention : car, comme nous étions à reconnoître la place et que nous fussions montés sur le faîte d'une maison pour mieux voir, M. le prince dit : « Si l'on pouvoit faire une batterie sur ce toit et de cette hauteur, on auroit un grand avantage à battre cette demi-lune. »

Pompeo-Targon répondit : « Monseigneur, vous le dites en riant, et moi je vous réponds que dans trois jours je mettrai sur ce toit, et dans cette hauteur, quatre pièces de batterie; » ce qu'il entreprit depuis et exécuta en cette forme : Il étançonna la maison des quatre côtés, puis la sapa et étaya sur des pièces de bois; et ensuite ayant mis quantité de fascines contre les étais, ils se brûlèrent et consommèrent; ce qui fit que la maison tomba sur elle-même et en dedans, ce qui fit hausser la plate-forme à laquelle il fit porter ce qui étoit nécessaire pour mettre la batterie à la hauteur qu'il avoit dit. Je persistai à mon attaque droite du côté de la mer, à laquelle je m'acheminai le jeudi 5 de mai, jour de l'Ascension; et ayant donné le rendez-vous de l'armée à la plaine de Castelac, elle s'en alla prendre ses postes et ses quartiers. Les gardes entrèrent ce jour-là dans la tranchée, qu'ils poussèrent à droite jusques à la mer, et firent une ligne à gauche pour aller s'attacher à une pièce des ennemis.

Le vendredi 6 nous continuâmes cette tranchée à gauche, et même une batterie de trois canons sur le bord de la mer à la droite, pour lever les défenses des ennemis qui nous troubloient à l'attaque que nous voulions faire à la demi-lune. Ce soir même je fus voir le Roi en son quartier, lequel me dit que, le lendemain à quatre heures du matin, il vouloit venir à notre tranchée, et que je l'attendisse au commencement d'icelle à une longue ligne que je fis toute la nuit hausser pour le faire arriver en sûreté. Il vint donc le samedi 7, accompagné de M. d'Épernon et de M. de Schomberg: c'étoit la première fois qu'il y étoit jamais venu. Il me fit l'honneur de me dire: « Bassompierre, je suis nouveau; dites-moi ce qu'il faudra faire pour ne point faillir. » A quoi je ne fus guère empêché, car il fit plus généreusement que pas un de nous n'eût fait, et monta trois ou quatre fois sur la banquette des tranchées pour reconnoître à découvert, s'y tenant si long-temps que nous frémissions du péril où il se mettoit avec une plus grande froideur et assurance qu'un vieux capitaine n'eût su faire, et ordonna du travail de la nuit suivante comme s'il eût été un ingénieur. Je lui vis faire en retournant une action qui me plut extrêmement; car, après être remonté à cheval, à un certain passage que les ennemis connoissoient, ils tirèrent un coup de pièce qui passa à deux pieds au-dessus de la tête du Roi qui parloit à M. d'Épernon; je marchois devant lui et me tournai appréhendant le coup que je vis venir pour le Roi. Je lui dis: « Mon Dieu, Sire, cette balle a failli à vous tuer. » Il me dit: « Non pas moi, mais M. d'Épernon; » et ne s'étonna ni ne baissa

la tête comme beaucoup d'autres eussent fait. Puis ensuite, comme quelques-uns qui l'accompagnoient se fussent écartés, il leur dit : « Comment! avez-vous peur qu'elle tire encore? Il faut qu'on la recharge de nouveau. » J'ai vu plusieurs et diverses autres actions du Roi en plusieurs lieux périlleux, et dirai sans flatterie ni adulation que je n'ai jamais vu un homme, non un Roi, qui y fût plus assuré que lui. Le feu Roi, son père, qui étoit en l'estime que chacun sait, ne témoignoit pas une pareille assurance.

L'après-dînée M. d'Épernon et M. le comte, que je devois nommer le premier, vinrent en notre tranchée; et comme en retournant nous fussions allés sur le bord de la mer à une prairie pour considérer seize vaisseaux que les Rochelois avoient à l'ancre là auprès, ils levèrent les ancres, nous voyant grande troupe, et s'approchèrent à cinquante pas pour nous tirer.

Comme M. le maréchal de Praslin et moi étions pratiqués de cela, quelques-uns de la troupe étant d'avis de faire retirer M. le comte, M. d'Épernon et nous-mêmes, nous leur dîmes : « Messieurs, vous aurez incontinent le plaisir de voir des berceaux de balles de canon qui passeront par dessus vous sans vous pouvoir offenser; quand vous verrez qu'un vaisseau tournera le flanc pour faire sa décharge, retirez-vous dix pas de la rive, de telle sorte que vous ne puissiez voir le bas du vaisseau où sont les embrasures du canon, et aucun coup ne vous pourra toucher, si bien passer par dessus votre tête; » ce que chacun fit, et eurent le plaisir d'y voir tirer deux cents volées de canon sans aucun effet. Le soir nous

fîmes en notre attaque un grand travail et mîmes six pièces de canon en batterie à notre main gauche. Ce soir même M. le comte tomba malade de la petite vérole.

Le dimanche 8 je fus voir le Roi, puis je visitai le travail de Picardie : sur les onze heures nos deux batteries tirèrent et ne cessèrent jusques à la nuit, en laquelle, avec quarante gabions qui nous vinrent, nous avançâmes par falsades jusque contre la pièce que nous voulions attaquer le bastion auquel nous étions joints ; ce que nous résolûmes de faire pied à pied : et parce que la face dudit bastion qui étoit à notre droite et à leur gauche étoit contre la mer et manquoit de défense de ce côté-là, et que de ce peu qu'elle en tiroit de la ville nous les avions tirés à coups de canon que nous continuions toujours, nous allâmes toujours entre deux terres jusques à la gorge, quelque retardement que nous pussent faire les ennemis qui étoient dans le bastion à coups de grenades et de pierres, à quoi nous prenions aussi notre revanche. Ils avoient une mine au milieu de ce bastion où ils nous attendoient, et avoient fait un retranchement avec un petit fossé en la gorge dudit bastion, pour nous tirer continuellement, lorsqu'après qu'ils nous auroient travaillés de leur mine nous voudrions entreprendre de nous loger dans la pièce.

Comme nous nous avancions entre ces deux terres, nous vîmes jouer la mine des ennemis au quartier de Picardie, qui nous fit beaucoup de mal, et, peu après, ceux qui vinrent de cette attaque nous portèrent les nouvelles que pour nous y être échaudés nous y avions perdu plus de cinquante gentilshommes ou

officiers; cela me fit croire qu'ils nous en gardoient autant dans notre pièce, et, pour cet effet, me haussai dans notre attaque du long de la mer pour reconnoître, et vis un couvert au milieu du bastion et une traînée de terre relevée de frais jusques à la gorge; et comme, la seconde fois que je me haussai pour reconnoître mieux, je découvris le fossé du retranchement, et au milieu du fossé une motte de terre, je ne fus plus en doute. J'avois trois aides de camp très-braves hommes, qui étoient Colombier, Lenchères et Refuges, lesquels, par ardeur ou autrement, proposoient de donner dans le bastion dans lequel ils disoient avoir reconnu qu'il n'y avoit pas dix hommes pour le défendre, et que nous le prendrions infailliblement sans nous donner la peine d'aller coulant le long du bastion, où nous ne pouvions être de trois heures, et le persuadèrent de telle sorte à M. de Praslin, qu'il m'envoya quérir en notre travail où j'étois, pour me commander de faire l'ordre pour donner. Messieurs de Vendôme et grand-prieur de France, avec plusieurs autres jeunes seigneurs, y étoient, qui animoient M. le maréchal de faire faire cette attaque. Je fus bien étonné quand je le vis résolu à ce dessein, et lui dis: « Monsieur, s'il vous plaît que, sans réplique, j'aille exécuter ce que vous me commandez, je ne laisserai de vous dire ce petit mot pour ma décharge, que vous faites une chose préjudiciable au service du Roi, et de laquelle vous aurez, mais trop tard, un éternel repentir; mais si, comme vous avez entendu les raisons de mes aides de camp et des autres qui vous ont persuadé de faire cette attaque, vous voulez aussi entendre les miennes, je m'assure que non-seulement

vous quitterez ce dessein, mais encore que vous me remercierez, devant qu'il soit nuit, de vous avoir persuadé de désister cette pratique. »

Il me dit lors : « Hé bien, dites donc, ce n'est pas de cette heure que nous vous connoissons, et je sais que vous vous plaisez à contrarier les propositions d'autrui pour faire voir votre bel esprit. Qu'avez-vous à remontrer contre ce que tous les autres unanimement approuvent ? » Je lui dis lors : « Monsieur, si nous n'avions aucun autre moyen de prendre ce bastion que l'on attaque maintenant, non-seulement je pourrois approuver ce conseil unanime que vous dites que l'on vous donne, mais je vous l'eusse proposé ce matin ; au lieu de le prendre pied à pied comme nous le voulons faire, nous aurions épargné la peine et le travail que nous avons déjà fait, et celui que nous avons encore à faire ; mais je crois que toutes les fois que, sans perte d'hommes et de temps, nous pouvons faire la même chose que vous feriez avec la mort de plusieurs braves hommes qui s'y hasarderoient, l'humanité, la raison et service du Roi, vous doivent obliger à la conservation de ses serviteurs, de vos amis, et des gens qui en une autre occasion vous feront bon besoin. Je laisse à part l'avantage qu'en prendront les ennemis, le découragement de vos soldats et la diminution de votre gloire et réputation, d'avoir envoyé à la boucherie et perdu sans nécessité des gens de bien que vous pouvez conserver. Si Royan étoit la dernière place de ceux de la religion, il seroit en quelque sorte honorable de jouer du reste, et d'y mettre le tout ; mais ce ne seroit que quand tous autres moyens manque-

roient. Maintenant que vous avez pris résolution déterminée par l'avis des personnes plus intelligentes à notre métier, que vous êtes au milieu de l'exécution de ce que vous avez entrepris, que l'effet en est infaillible, sans perte d'hommes ni de réputation, sans aucune cause apparente de venir changer sur l'opinion peu considérée, pour ne dire indiscrète, de Lenchères, qui, porté plutôt d'ardeur que de raisonnement, quitte la suite d'un dessein résolu et bon pour vous donner un avis incertain, périlleux, et dont l'exécution, quelque heureuse qu'elle puisse être, vous coûtera la vie de personnes qui valent mieux que ce que vous gagnerez, je n'y vois aucune apparence. Que seroit-ce s'il y avoit une pareille mine qu'à l'autre quartier, et que, outre le mal qui vous en arrivera, vous encourussiez le blâme et la honte de ne vous être fait sage du malheureux exemple de vos voisins, et si je vous faisois voir à l'œil, et à ceux qui le voudront remarquer, qu'il y a assurément une mine que ces messieurs les beaux reconnoisseurs de places n'ont point remarquée? Ce peu de gens qu'il y a dans la pièce vous le devroient, et à eux aussi, faire reconnoître, quand nous n'en aurions autre connoissance qu'un fossé et de la terre élevée de l'autre côté, pour servir de parapet au retranchement; de quoi ces messieurs ne parlent point, et ce qu'ils n'ont point remarqué. Toutes ces choses vous doivent faire penser qu'ils ne veulent point opiniâtrer cette pièce, à cause de la mine qu'ils y veulent faire jouer, ou pour tuer à leur aise à bonnes mousquetades ceux qui seront entrés dedans. Il semble que vous ayez concerté avec les ennemis pour donner dans tous les piéges qu'ils vous tendent, et pour

changer les bonnes et sûres résolutions contre les mauvaises et les incertaines. Pour moi, monsieur, si vous y voulez persister, je proteste de tout le mal qui en arrivera, que j'ai fait connoître et remarquér, et ensuite, comme maréchal de camp, je ferai ce qui est simplement de ma charge, qui est de faire l'ordre nécessaire pour y donner. Après quoi je vous demanderai, par grâce, de me permettre de me retirer à mille pas des tranchées, pour ne voir point le désastre et le malheur qui en arrivera par cette précipitation : ce que je m'assure que la plupart de cette compagnie n'attribuera point tant à lâcheté, car j'ai déjà fait mes preuves ailleurs, qu'à commisération de la perte de plusieurs de mes amis. Que s'il vous plaît de faire une des deux choses que je vous proposerai, qui est de rompre ce dessein, ou de faire reconnoître une fois mon dire, je mènerai ceux que vous m'ordonnerez, et leur ferai voir ce que je dis. En la première, je vous réponds sur ma vie, dans la minuit, de vous rendre maître absolu du bastion sans perte d'aucun homme, que par un grand hasard ; en l'autre, je vous ferai voir si clairement qu'il y a une mine, et que c'est un appât que les ennemis vous veulent donner pour vous y attraper, que vous vous en désisterez entièrement. » Je dis ce que dessus avec beaucoup de véhémence, et M. le maréchal, qui appréhendoit le sinistre succès de cette affaire, et qui voyoit devant ses yeux ce qui venoit d'arriver au quartier de Picardie, voulut lui-même venir reconnoître ce que je disois. Je l'y menai donc, et comme nos travailleurs avançoient toujours, nous étions déjà vis-à-vis du fossé du retranchement des ennemis, dans la gorge du bastion,

où il vit dans le milieu la terre relevée qui couvroit le fossé de la mine ; et lors Lenchères fut le premier à lui dissuader ce qu'il lui avoit précédemment proposé. Je lui montrai aussi qu'en ouvrant vis-à-vis de ce fossé du retranchement, et creusant des places pour monter des mousquetaires, nous aurions l'éminence sur toute la pièce des ennemis, que nous gagnerions en même temps.

M. de Praslin m'embrassa, et me dit : « Mon fils, vous avez eu bon nez, et m'avez empêché de recevoir un affront, et le Roi une perte, dont je vous remercie. Continuez comme vous l'entendrez, je vous en laisse le soin. » Ainsi j'empêchai une très-mauvaise affaire que nous allions entreprendre ; et ayant continué de passer à côté du bastion, toujours passant entre deux terres, comme la nuit fut venue, je fis ouvrir dans le bastion, vers le lieu où les ennemis avoient fait le fossé du retranchement, et ensuite j'envoyai deux pionniers des mieux entendus, auxquels j'ordonnai d'aller doucement ôter cette terre qui faisoit éminence dans le fossé, et qu'ayant trouvé une ou deux caisses de bois plus longues que larges, ils les tirassent doucement sans répandre les poudres et les résines qui étoient dedans, et qu'ils couvrissent les deux trous de plus de deux pieds de terre, et qu'ils prissent bien garde de ne laisser aucune poudre dedans ledit trou ; ce qu'ils exécutèrent très-bien, comme je vis peu de temps après moi-même.

Cependant M. le maréchal de Praslin et moi, mandés par le Roi, l'allâmes trouver, et lui dîmes que nous serions maîtres vers la minuit non-seulement du bastion, mais encore des pièces qui étoient der-

rière, jusques à la simple muraille qui fermoit la ville; que s'il vouloit nous lui donnerions le lendemain à déjeuner dans le fossé, dont il fut fort aise, et se consola en quelque sorte du mauvais succès qui étoit arrivé à l'autre quartier, où il avoit perdu tant de braves hommes, et entre autres M. de Humières, premier gentilhomme de sa chambre, qui y avoit été blessé à mort.

Nous fûmes voir ce pauvre gentilhomme, qui tiroit à sa fin, qui fut une très-grande perte, car il étoit très-brave et vaillant, outre ses autres bonnes parties. Je m'en revins à nos tranchées, et je vis ce que mes deux pionniers avoient fait, et fis en même temps creuser certaines banquettes, pour loger sur ce retranchement douze mousquetaires, avec un tel silence, que les ennemis ne s'en aperçurent qu'à la pointe du jour, lorsqu'inopinément ces mousquetaires se haussèrent pour les chasser de l'autre pièce où ils s'étoient retirés: ce qu'ils firent aisément. Mais, avant d'en déloger, ils mirent le feu à la fusée de leur mine, lequel s'arrêta au lieu où l'on l'avoit coupée la nuit même. Ainsi nous eûmes toutes leurs pièces détachées en notre puissance, sans y perdre aucun homme que le sieur de Refuges, brave gentilhomme, et aussi entendu et expérimenté pour son âge que j'en aie jamais vu; infatigable au travail, toujours agissant et entreprenant, et qui eût été, s'il eût vécu, un grand capitaine. Je l'avois fait, dix jours auparavant, mon aide de camp, et le Roi, à ma prière, lui avoit donné une compagnie au régiment de Piémont.

Le mardi 10, comme nous eûmes leurs pièces détachées en notre puissance, nous déchargeâmes à

notre aise, et sans péril, la mine qu'ils nous avoient préparée, de laquelle nous tirâmes six cents livres de poudre. Les ennemis avoient fait une barricade dans le fossé du côté de la mer, et une palissade au devant; ce qui nous empêchoit d'être entièrement maîtres de leur fossé. Je la fis reconnoître par mon volontaire, qui étoit un jeune garçon de seize ans, qui entreprenoit dès l'année précédente, avec d'autres goujats, des travaux hasardeux au siége de Montauban, que les soldats ne vouloient point accepter. Il avoit eu divers coups, et entre autres une mousquetade au travers du corps, dont je l'avois fait guérir. Ce coquin-là entreprenoit à la tâche force travaux périlleux, et les goujats du camp travailloient sous lui, et gagnoient largement. Ce volontaire alla reconnoître cette barricade avec le même port et aussi grande assurance qu'eût su faire le meilleur sergent de l'armée. Une mousquetade lui perça ses chausses, et une autre le bord de son chapeau, et puis nous vint faire son rapport, qui fut très-judicieux.

Josepo Gamorin, qui menoit nos travaux, et étoit en grande vénération parmi nous, comme il le méritoit bien, fut d'avis que, selon son opinion, nous allassions forcer cette barricade, et avec des haches rompre la palissade, ce que nous fîmes, et n'y perdîmes qu'un homme; ce qui nous mit au pied de la muraille de la ville, qui étoit foible, et peu flanquée; de sorte que le mercredi 11 de mai, le Roi étant venu à notre attaque dès les cinq heures du matin, où il vit le lieu de la mine, entra dans les pièces gagnées, puis ensuite dans le fossé, ce qui lui donna assurance de la prise de la place, dont il ne fut

pas trompé; car en même temps on lui amena un tambour de la ville qui venoit demander à capituler.

Le Roi répondit qu'il ne capituloit point avec ses sujets, mais qu'il les recevroit à grâce aux conditions qu'il leur enverroit; et, en même temps, étant allé à une petite tente de Gamorin, il me fit écrire les articles qu'il leur accordoit, et les bailla au tambour avec ordre de revenir dans une heure, et amener ceux de la ville pour se venir mettre à ses pieds, et recevoir et accepter la grâce qu'il leur faisoit: ce qu'ils firent sans aucune contradiction. On fit trève pendant ce temps, et, après dîner, je menai dans la place, ayant précédemment fait embarquer les soldats ennemis, le sieur de Drouet avec deux cents hommes en garnison. Ce que je fis avec mille peines; car les soldats, qui étoient en curée de la défaite de l'île de Rié, vouloient à toute force piller Royan, où la nuit devant celle-là M. de Seneçai, maréchal de camp, fut blessé, au quartier de Picardie, d'une mousquetade dans les reins qui ne perça pas, mais lui laissa un apostume dans les reins qui enfin le tua à Lyon, vers la fin de cette même année.

Le Roi séjourna après la prise de Royan, en un même quartier, le jeudi, vendredi, samedi et dimanche suivans, tant pour donner loisir à son armée de s'acheminer que pour laisser les ordres convenables à l'armée qu'il vouloit envoyer vers La Rochelle, en laquelle il établit M. le comte général, qui étoit encore bien malade de la petite vérole. Il fit M. le maréchal de Vitry lieutenant général, messieurs de Bourg, de Vignolles, de Seneterre, maréchaux de camp, et le marquis de Nesle, par commission, mestre

de camp de la cavalerie légère. Il y envoya aussi Pompéo Targon. Le lundi 16 il alla coucher à Mortagne, le mardi à Mirambeau, le mercredi à Montlieu, où il séjourna le jeudi; le vendredi il vint coucher à Quitre, où il passa le lendemain la rivière, et vint loger à Saint-Emilion, où M. de Chevreuse, nouvellement marié avec la veuve de M. le connétable de Luynes, le vint trouver.

Le dimanche 22, le Roi vint loger à Castillon, où M. le prince le vint trouver; lequel, pensant en son voyage prendre le fort que les huguenots avoient fait vis-à-vis de Blaye, étoit arrivé à Bordeaux pour y prendre quelques vaisseaux anglais qui étoient à la rade, lesquels ne voulant venir, M. le prince fit mettre du canon sur le quai qui étoit devant le Château-Trompette, pour les battre; mais eux, après avoir tiré quelques coups de leurs vaisseaux sur ce quai, se mirent à la voile, et se jetèrent en pleine mer. Il pensoit aussi faire la capitulation de Tonneins; mais M. d'Elbeuf et le maréchal de Thémines, sachant sa venue, se hâtèrent de recevoir la ville à capitulation. M. de La Force, vers lequel il avoit envoyé M. de La Ville-aux-Clercs, secrétaire d'Etat, auquel il avoit quelque créance, fit réponse qu'il attendroit la venue du Roi à Sainte-Foy pour achever ce qu'il avoit projeté avec ledit sieur de La Ville-aux-Clercs; de sorte que M. le prince, qui pensoit trouver encore le Roi à Royan, le vit à Castillon, et ne fit que remettre quelques châteaux de peu de conséquence, comme Gensac et autres, en l'obéissance du Roi.

Comme il revint, il lui sembla que le Roi ne lui fit

pas assez bonne chère; et, voyant que j'étois fort en ses bonnes grâces, il s'en prit à moi, et me dit le lendemain lundi 23, comme le Roi fut venu loger en un château nommé Saint-Aulaie, qu'il croyoit que je ne lui eusse pas rendu tous les bons offices près du Roi qu'il s'étoit promis de moi, et me fit de grands reproches, dont je me justifiai si bien qu'il demeura en apparence satisfait de moi; et même le lendemain 24, que le Roi séjourna audit Saint-Aulaie, comme M. de La Force eut conclu son traité, par lequel le Roi le devoit faire maréchal de France, mondit sieur le prince, sans en avoir été prié, ni de M. de Schomberg ni de moi, vint trouver le Roi, et lui remontra que les plus importans chefs de son armée qui le servoient le mieux, et sur qui il se reposoit et fioit davantage, étoit M. de Schomberg, qui, outre la surintendance de ses finances, faisoit dignement la charge de grand-maître de l'artillerie, et moi qui étois premier maréchal de camp et colonel général des Suisses, et qui lui avois rendu de grands services, et principalement au Pont-de-Cé, en ces derniers siéges, au secours de Montauban et à la défaite de Rié; que nous avions grand sujet de mécontentement de voir que l'on faisoit les rebelles maréchaux de France, et que notre fidélité et nos services ne nous procurassent autre chose que notre ruine en nos affaires, et des coups et maladies mortelles, et qu'il supplioit très-humblement Sa Majesté de vouloir faire réflexion sur ce qu'il lui remontroit.

Le Roi pensa sur ce qu'il lui avoit dit et me dit: « Bassompierre, je sais que vous êtes fâché de ce que je fais maréchal de France M. de La Force, et que

M. de Schomberg et vous, vous vous en plaignez avec raison; mais ce n'est pas moi qui en suis cause; si bien M. le prince qui me l'a ainsi conseillé pour le bien de mes affaires, et afin de ne laisser aucune chose derrière moi en Guienne, qui m'empêche de passer promptement en Languedoc. Néanmoins avisez ce que vous voulez que je fasse pour vous que j'aime, et que je tiens pour mon bon et fidèle serviteur. Je jure qu'à cette heure-là je n'avois jamais aspiré à la charge de maréchal de France, et que je ne la désirois pas; car, à mon avis, c'étoit une affaire de vieil homme, et moi je voulois faire encore quelques années celui de galant de la cour. C'est pourquoi je lui répondis que j'étois extrêmement étonné du discours qu'il me tenoit, ni qui lui avoit pu persuader que je m'ennuyasse de voir faire du bien à autrui, bien moins à un de mes amis, vieux seigneur et expérimenté, auquel je savois que le feu Roi son père avoit destiné un bâton de maréchal de France, et lui eût donné s'il eût encore vécu un mois; qu'il avoit été rebelle, mais qu'il cessoit maintenant de l'être, et que c'étoit un acte de la bonté de Sa Majesté d'oublier les fautes de ses serviteurs, pour se ressouvenir et récompenser leurs mérites et leurs services; et que pour moi, je n'aspirois point à la charge de maréchal de France ni à aucune chose, que ce que sa pure bonté et la connoissance et reconnoissance que Sa Majesté auroit de mes services me voudroit procurer, sans l'en requérir ni importuner par moi ni par autrui; et que je le suppliois très-humblement que ma considération ne lui fît jamais retarder aucune chose qui fût de sa volonté et du bien de son service. Dont Sa Majesté

me remercia, et me dit que je me reposasse sur elle de ma fortune.

Il en parla ensuite à M. de Schomberg, qui ne fut pas si modéré que moi; car il le pressa fort de le faire conjointement maréchal de France avec M. de La Force. Il me proposa aussi, à ce que me dit le Roi, mais ce fut principalement afin de fortifier sa requête.

Le mercredi, 25 de mai, j'eus commandement d'aller tirer la garnison de Sainte-Foy, pour y établir les gardes françaises et suisses du Roi, qui y vint au gîte. Je vins donc le matin dîner proche de la ville, chez M. d'Elbeuf, qui y étoit campé; puis entrai à Sainte-Foy, où tout l'ordre nécessaire pour conserver la ville fut gardé.

Le jeudi 26, qui étoit la Fête-Dieu, le Roi séjourna à Sainte-Foy, et y fit la cérémonie du Saint-Sacrement, et y demeura aussi le vendredi 27, et donna ce jour-là à M. de La Force le bâton de maréchal de France, et l'on fit passer la rivière au canon sur un pont de bateaux fait exprès.

Le samedi 28, le Roi en partit, et vint coucher à Montségur.

Le dimanche 29 à Marmande. Le lundi nous passâmes devant les Tonneins ruinés, rez pied rez terre, comme aussi Monheurt, et le Roi vint loger à Aiguillon, où l'on fit camper son armée en un fort beau et agréable lieu, et en une belle saison.

Le lendemain 31 et dernier de mai, le Roi vint au Port-Sainte-Marie.

Le mercredi, premier de juin, à Agen, où il séjourna le lendemain. Il s'en alla, le vendredi 3, à Malause, le samedi à Moissac, où il séjourna le dimanche, et

le lundi M. le prince m'y parla sur le sujet de M. de Puisieux qu'il haïssoit, et dans une espèce de chapelle qui est dans le cloître de l'abbaye, où je le trouvai avec M. de Schomberg et M. le cardinal de Retz. Ils me dirent tous trois qu'ils ne pouvoient plus souffrir l'insolence de M. de Puisieux, qui, n'étant que secrétaire d'Etat, avoit plus de privauté avec le Roi que M. le prince même, et qu'il mettoit mal avec Sa Majesté ceux d'entre eux qu'il lui plaisoit; qu'il faisoit des négociations à part sans leur communiquer; et quelque résolution que le Roi eût prise avec son conseil, il n'en étoit rien mis en exécution s'il ne l'avoit précédemment approuvé; que cela eût été tolérable d'un favori, mais que lui n'étoit pas de profession pour l'être : si seroit bien moi, qui étois de qualité, de mérite et de façon pour posséder la faveur d'un grand Roi; qu'ils avoient toujours empêché que le Roi, après la mort de M. de Luynes, ne s'embarquât à une nouvelle affection, et qu'il eût été plus à propos que le Roi n'eût point eu de favori. Néanmoins, puisqu'ils voyoient que son inclination étoit portée à être possédé par quelqu'un, ils aimoient bien mieux que ce fût un brave homme, de condition et en estime, tant pour les arts de la paix que ceux de la guerre, qu'un homme de plume comme M. de Puisieux, qui mettroit tout sens dessus dessous, et qu'ils étoient tous résolus de conspirer à sa ruine, comme ils l'étoient de se porter à l'agrandissement de ma fortune, et de porter le Roi, avec la bonne inclination qu'il avoit déjà pour moi, de me favoriser entièrement de ses bonnes grâces, pourvu que je leur voulusse promettre deux choses; l'une, de coopérer

avec eux à la ruine de M. de Puisieux, et me détacher entièrement de son amitié; l'autre, de me joindre entièrement avec eux, et unir entièrement nos desseins et conseils, premièrement pour le bien de son service, secondement pour notre commun intérêt et conservation, et qu'ils me prioient de me résoudre promptement à ce que j'avois à faire là-dessus, et de leur déclarer. En ce peu de temps qu'ils me parlèrent, tantôt l'un, tantôt l'autre, quasi en mêmes termes sur ce même sujet, j'eus assez de loisir pour penser où alloit le but et la visée de leur discours, et ce que j'avois à leur répondre. J'étois fort assuré que l'affection qu'ils me portoient n'étoit pas assez grande pour me procurer un bien qu'ils tenoient être à leur préjudice, et qu'ils me vouloient tenter, premièrement pour pénétrer mon dessein, secondement pour le découvrir au Roi; qu'ils se vouloient servir de moi pour leur aider à ruiner M. de Puisieux, et après, avec plus grande facilité, me ruiner moi-même, à qui ils n'étoient pas plus obligés de garder la foi et l'amitié que moi j'étois avec M. de Puisieux, à qui j'en aurois précédemment manqué, et qu'ils auroient une légitime excuse envers moi de leur manquement, fondée sur ma propre action.

Je leur répondis donc que je ne pouvois pénétrer la nécessité que le Roi avoit d'avoir un favori, puisqu'il s'en étoit si facilement passé depuis huit mois; que ses favoris devoient être sa mère, son frère, ses parens et ses bons serviteurs, et ce, suivant l'exemple du feu Roi son père; et que si quelque fatalité le portoit d'en avoir, il lui en falloit laisser le choix et l'élection; que je n'avois jamais ouï parler d'aucun

prince qui prît des favoris par arrêt de son conseil; mais qu'en quelque façon que ce fût, ce ne seroit jamais moi qui occuperois cette place, parce que je ne la méritois pas, parce aussi que le Roi ne voudroit pas m'en honorer, parce, finalement, que je ne la voudrois pas accepter ni occuper; que j'aspirois à une faveur médiocre, et une fortune de même calibre, acquise par ma vertu et mon mérite, et conservée avec sûreté; que la prodigalité que j'avois faite jusques à maintenant de mon bien, et le peu de soin que j'avois pris d'en amasser, étoient de suffisans témoignages que j'aspirois plutôt à la gloire qu'à l'utilité; que je voulois chercher les fortunes médiocres et assurées, méprisant la faveur de telle sorte, que si elle étoit à terre devant moi je ne me daignerois pas baisser pour la lever; que cela étoit ma déterminée résolution, qui ne laissoit pas de me rendre étroitement obligé à leur bonne volonté pour moi, dont je leur rendois très-humbles grâces.

Quant au second chef de leur discours, il me sembloit bien qu'il visoit à M. de Puisieux, mais qu'il tiroit droit à moi; car, de l'accuser d'être aux bonnes grâces de Sa Majesté, d'avoir son entière privauté, de traiter des choses particulières avec lui et de lui demander son avis sur les choses que l'on lui avoit proposées, c'est au Roi qui lui fait ces faveurs à qui on s'en doit prendre, et non à lui qui les reçoit; que Sa Majesté ne seroit pas obligée de dire tous ses secrets à ses ministres, oui bien eux de lui dire leur avis sur ceux dont il les consulteroit; qu'au reste M. de Puisieux étoit mon ami, comme plusieurs autres qui m'y avoient obligé, mais non si étroitement que,

lorsqu'il manqueroit de son côté, je ne manquasse aussi du mien; mais que s'il persévéroit constamment aux devoirs d'une véritable amitié vers moi; la mienne lui seroit conservée entière, comme, Dieu merci, jusques à présent je l'avois gardée inviolable à tous mes amis; mais que je saurois toujours bien garder les degrés d'amitié selon la qualité de mes amis, comme je ferois premièrement de service très-humble et de respect soumis envers M. le prince, privativement à tous autres, à cause de sa qualité, de celle de mon général qu'il possédoit maintenant, et pour les faveurs qu'il avoit daigné me faire depuis qu'il m'avoit fait l'honneur de m'assurer de ses bonnes grâces; ensuite de messieurs le cardinal de Retz et de Schomberg, par une amitié plus ancienne que celle de M. de Puisieux, mais qu'il marcheroit aussi dans son rang en mon affection, et que je ne lui manquerois pas. M. le prince me dit alors que je ne serois pas toujours en état de choisir, et que quand, pour conserver l'amitié de M. de Puisieux, j'aurois perdu la sienne et celle des trois ministres, j'aurois tout loisir de m'en repentir et n'aurois plus de moyen d'y revenir.

Je lui dis que je serois extrêmement affligé de perdre l'honneur de ses bonnes grâces et ensuite celles des ministres, mais qu'il me resteroit la consolation de ne les avoir pas perdues par ma faute, et que je n'achèterois jamais les bonnes grâces de qui que ce soit au préjudice de ma réputation, et que je ne voyois en cette présente affaire ni raison ni apparence; et sur cela je me séparai d'eux, qui demeurèrent encore quelque temps à conférer ensemble.

Le Roi envoya ce soir-là deux cents chevaux battre l'estrade vers Montauban, et M. de Valençai m'ayant prié de lui faire donner cette commission, le Roi lui accorda, et lors le seigneur de Valençai le supplia de permettre à la compagnie des gendarmes de M. le prince dont il étoit lieutenant, et à celle de ses chevau-légers commandée par M. d'Ouctot d'y aller, ce que le Roi trouva bon. M. le prince étoit lors au conseil des parties pour y faire passer quelque affaire, et s'envoya excuser d'aller au conseil de guerre, nous mandant que, sans lui en dire davantage, nous missions à exécution ce qui auroit été résolu.

Comme il revint le soir chez lui, demandant Ouctot, on lui dit qu'il étoit à la guerre avec M. de Valençai et ses deux compagnies; il s'en revint lors en colère au coucher du Roi, se plaignant de ce qu'on lui vouloit faire recevoir un affront et lui faire défaire ses deux compagnies, comme l'on avoit fait l'année précédente celle de M. le connétable, et que moi, qui avois fait faire la première affaire, voudrois qu'il lui en arrivât autant.

Le Roi dit que je n'y avois rien contribué, que M. de Valençai lui avoit demandé la commission, et d'y mener les deux compagnies susdites, et que Sa Majesté avoit été bien aise de lui accorder, pensant faire plaisir à M. le prince. Il insista néanmoins toujours que c'étoit un tour de mon métier que je lui avois joué et que je n'étois pas son ami.

Le Roi m'envoya quérir aussitôt qu'il fut retiré, et me conta tout ce qu'il lui avoit dit; et moi je ne lui niai point le discours qu'il m'avoit tenu dans la cha-

pelle du cloître : mais comme il est très-dangereux d'avoir les disgrâces d'une personne de cette qualité qui est votre général, je suppliai très-humblement le Roi, ou de me remettre bien avec lui, ou de me permettre de me retirer, ne voulant attirer sa haine et sa colère sur moi.

Le lendemain mardi 7, l'armée vint camper devant la pointe de l'Aveyron; le matin et l'après-dînée elle passa la rivière au-dessus de Piquecos et campa devant le logis du Roi qui fut à Villemade, à la vue de Montauban. Sur le soir le Roi vint voir le campement de l'armée, et, l'ayant trouvé à son gré, se mit à me louer devant M. le prince, puis lui dit : « Monsieur, vous étiez hier, sans cause, en colère contre lui, et vous pourrez savoir de Valençai si Bassompierre avoit de rien contribué à son envoi à la guerre. Je vous prie, pour l'amour de moi, vivez bien avec lui, sur l'assurance que je vous donne qu'il est votre serviteur, et puis si nous l'avions perdu en cette armée, vous savez vous-même s'il nous feroit faute. » M. le prince lui promit, et le même soir il me dit : « Monsieur de Bassompierre, j'étois hier en colère contre vous, mais j'ai su que ce n'étoit pas vous qui aviez envoyé, sans mon su, mes compagnies à la guerre. »

Je lui dis lors : « Quand c'auroit été par mon induction qu'elles y fussent allées, m'en deviez-vous savoir mal ? l'ai-je fait pour vous desservir ? Au nom de Dieu, monsieur, tenez-moi pour votre très-humble serviteur; et quand vous saurez quelque chose de moi qui vous déplaira faites-moi l'honneur de me le dire, et si je ne vous satisfais alors fâchez-vous tout votre

soûl et non devant. » Il me le promit, et le lendemain, mercredi 8, nous marchâmes en bataille vers Albiac, puis vînmes devant Négrepelisse que nous croyions être obéissante au Roi; mais à notre arrivée ils tirèrent sur les carabins du maréchal de camp qui alloit faire le logement. J'étois à l'avant-garde, et sur cette nouvelle le Roi me manda de l'investir; ce que je fis à l'heure même et vins loger le régiment de Picardie, qui étoit le premier, à la main gauche proche de l'eau, où ils nous tirèrent fort; puis le régiment de Navarre étant avancé je le logeai sur le milieu de la droite de Picardie; M. le maréchal de Praslin s'y trouva, comme aussi peu après M. de Chevreuse. Comme nous étions tous trois à la tête de nos enfans perdus, dix ou douze soldats des ennemis nous firent signe de nous avancer comme s'ils eussent été des nôtres; et nous, qui le crûmes, nous étant approchés, ils nous firent leur décharge de vingt pas et puis s'enfuirent. Dieu voulut qu'ils ne blessèrent personne, ce qui fut un miracle; mais peu après escarmouchant, ils tuèrent Esquilly, parent de M. le maréchal de Praslin, capitaine en Navarre. M. de Chevreuse étoit appuyé sur mon épaule quand il tomba du coup. Après que nous eûmes fait en plein jour ces deux premières approches, ce qui ne se fit pas sans péril, le régiment des gardes arriva, à qui je fis faire les siennes du côté du château où je le campai. Ceux de dedans nous tirèrent extrêmement. M. de Vic eut, en cette dernière approche, une mousquetade en l'épaule comme il parloit à moi et me demandoit l'ordre pour ses chevau-légers de la garde, dont il étoit cornette; le coup fut favorable, car il ne lui cassa point

d'os. La nuit, Toiras, capitaine du régiment des gardes, me vint montrer un lieu très-propre pour faire la batterie et pour ruiner une simple muraille qui joignoit le château à la ville. Il y avoit une méchante muraille de terre et de pierre qui fermoit un champ, laquelle pouvoit couvrir, et de la ville et du château, ceux qui travailleroient aux batteries et plates-formes; mais il falloit aller cent pas avant qu'y arriver. Le mépris que nous faisions de cette place, la croyance que nous avions qu'à tous momens elle viendroit capituler, fit que nous négligeâmes également, moi à faire faire une ligne pour y aller à couvert, et M. de Schomberg de faire faire des gabions pour couvrir sa batterie, croyant que les canonnades ne feroient qu'un trou qui lui serviroit d'embrasure, et qu'il lui resteroit toujours assez de cette méchante muraille pour tenir les officiers à couvert. Il n'y avoit dans Négrepelisse rien au-dessus du mousquet, autre munition de guerre que celle que chaque habitant en pouvoit avoir pour giboyer; nul soldat étranger, nul chef qui les commandât; la place médiocrement bonne pour une armée de province, mais nullement capable de résister à une armée royale: et cependant les habitans ne voulurent jamais se rendre, non pas même parlementer, quoique l'on leur en eût souvent secoué la bride, car nous n'avions pas d'envie de nous arrêter là.

Le jeudi 9 je fis rapport au conseil du lieu que nous avions reconnu propre à battre la place, que j'avois montré à M. de Schomberg dès quatre heures du matin, ce qui fut résolu; et on y travailla tout le jour et la nuit: on y mit les sept canons que nous avions là. M. le prince y vint comme on les amenoit; et, comme

il vit que Toiras et moi étions descendus dans le fossé de la ville, il s'y jeta aussi, bien que les ennemis y tirassent incessamment, mais sans effet; car ils ne pouvoient pas plonger leurs mousquets si bas.

Le vendredi 10 j'allai le matin aux autres quartiers de Picardie et Navarre pour leur faire tenir des échelles prêtes à donner l'escalade par leurs côtés, tandis que, par celui des gardes, nous donnerions l'assaut si ces coquins ne vouloient se rendre, et donnai l'ordre au régiment des gardes qu'il devoit tenir pour l'assaut. La batterie fut prête sur les dix à onze heures du matin. Le Roi étoit malade dès le jour de devant; néanmoins il se vouloit lever pour voir donner l'assaut, et M. le prince eut de la peine à le retenir. M. le maréchal de Praslin, à qui, le soir auparavant, le Roi avoit fait l'honneur de le faire lieutenant général de son armée sous M. le prince, en vint prendre possession, et commanda d'exécuter la batterie; mais les sept canons, à la première volée qu'ils tirèrent, renversèrent la muraille qui étoit devant eux, de sorte que tous les officiers de l'artillerie et les Suisses qui l'exécutoient, ne demeurèrent pas seulement à la merci des mousquetades ennemies, mais aussi M. le maréchal et nous tous. Ils tuèrent ou blessèrent, en une heure, une douzaine d'officiers, entre lesquels étoient le lieutenant de l'artillerie et vingt Suisses. Ce petit échec nous fit mettre de l'eau à notre vin, et nous résoudre de remettre la partie au lendemain, et M. le maréchal le manda aussi au Roi par M. de La Curée. Je considérai néanmoins que tout le mal qui nous arrivoit ne venoit que de trois canonnières du château, et proposai à M. de Schomberg d'y faire ti-

rer deux volées de canon à chacune. Il me dit que pourvu que je fisse venir des Suisses pour exécuter les canons, qu'il le feroit. Alors je pris un lieutenant, nommé Gabel, brave homme, et lui dis : « Va-moi quérir quarante Suisses pour aider à la batterie, et je leur donnerai un écu à chacun ; » ce qu'il fit promptement, et n'eûmes pas tiré six coups qu'ils n'eussent fermé ces trois canonnières : alors notre batterie recommença, et en peu de temps nous eûmes fait brèche, laquelle, à notre vue, les ennemis réparoient de force charrettes qu'ils mirent derrière. Cependant M. le prince arriva, et, toutes choses étant prêtes, nous fîmes reconnoître la brèche par un sergent du Bourdet, nommé Boutillon, lequel y eut un bras cassé d'une mousquetade. Il fit néanmoins son rapport, et nous assura que la brèche étoit raisonnable : ce que nous trouvâmes en effet incontinent après ; car nous allâmes à l'assaut et emportâmes la place sans aucune résistance. Tout y fut tué, hormis ceux qui se purent retirer au château et les femmes, dont quelques-unes furent forcées, et les autres se laissèrent faire de leur bon gré. On en sauva néanmoins ce que l'on put, mais non pas la ville d'être entièrement brûlée. Le château tint jusques au lendemain 11 juin, qu'il se rendit à discrétion. L'on fit pendre douze ou quinze des plus mutins, et le 12 le Roi vint dîner à Mauricous et y coucha aussi. M. le prince se mit en colère contre moi dans le conseil, et me dit que c'étoit à moi à faire ce que M. le maréchal de Praslin me commanderoit de sa part, sans répliquer ni contester sur l'ordre donné. Je lui dis que je ferois fort ponctuellement ce qui me seroit ordonné,

mais que j'avois ma voix au conseil comme un autre pour y dire mon avis, comme je ferois toujours, tant que le Roi et lui l'auroient agréable; et que, lorsqu'ils ne le trouveroient plus bon et qu'ils me fermeroient la bouche, que je me lierois à moi-même les mains et que je me retirerois du service. Le Roi prit lors mon parti, et se fâcha fort contre M. le prince.

Le lendemain, lundi 13, dès la pointe du jour, M. le prince nous amena à Saint-Antonin, pour reconnoître le logement ou campement de l'armée, et la place quant et quant, que messieurs de Vendôme et le maréchal de Thémines avoient assiégée cinq jours auparavant. Ils avoient pour maréchaux de camp Marillac et Arpajoux, gendre de M. de Thémines. Tous ces messieurs vinrent recevoir M. le prince au-dessus de la montagne, de laquelle il est aisé de reconnoître Saint-Antonin; car on y voit dedans les rues de la ville, et n'y eut point de difficulté pour le campement; car il fut résolu tout aussitôt dans le vallon où Saint-Antonin aboutit, sur le bord d'une petite rivière nommée la Bouvette, qui passant à travers de la ville se va jeter dans celle de l'Aveyron qui la borde d'un côté. Mais, pour l'attaque de la ville, il se rencontra que messieurs de Vendôme et de Thémines avoient déjà commencé quelques traverses qui venoient jusque contre cette petite rivière dont ils avoient détourné le cours, et mis dans son lit quelques gabions en falsades pour servir de blindes; de sorte qu'ils pouvoient par ce moyen aborder une corne avancée que les ennemis avoient jetée sur l'avenue. Cette corne, à ce que nous voyions clairement, étoit retranchée par le milieu en même flanquement comme elle étoit à la

tête. Elle étoit défendue par ses côtés de deux petits ravelins revêtus, qui étoient toutes les fortifications à la moderne qu'avoit Saint-Antonin, hormis que, de deux côtés, il y avoit de petits dehors qui n'étoient que des tranchées flanquées, pour y faire tirer des mousquetaires et non pour les disputer. Il y avoit une assez bonne contrescarpe devant le fossé à la tête entre ces deux petites pièces; finalement le fossé et la muraille flanquée d'espace raisonnable par quelques petites tours.

La ville avoit un pont de pierre sur la rivière de l'Aveyron, et toute la muraille du côté de la rivière sans aucune défense que de deux méchantes tours au haut et au bas, et environ huit cent pas au-dessous de la ville, l'avenue d'un moulin qui tenoit l'eau en hauteur, qui, sans cela, en cette saison n'eût pas été d'un pied de haut devant la ville. Après que ces messieurs, qui avoient commencé le siége, eurent mené M. le prince, M. de Schomberg et M. de Praslin en lieu où ils pouvoient à plein voir et reconnoître la ville, il leur fut aisé de leur persuader de l'attaquer par le fond de la vallée, et de s'attacher à la tête de la corne. Ce que M. de Marillac principalement leur fit si facile, possible parce qu'il étoit amoureux de son ouvrage commencé, que M. le prince, pour ne perdre de temps, s'assit sur un rocher d'où l'on découvroit clairement la ville et toutes ses avenues, et nous appela autour de lui au conseil.

J'y arrivai des derniers, parce que j'avois voulu faire une bonne reconnoissance de la place pour en faire mon rapport. Je fus bien étonné à mon arrivée quand je vis que chacun continuoit à attaquer la ville

par la corne du vallon, et que l'on ne faisoit aucune réflexion sur les deux côtés du haut et bas de la rivière, qui étoient sans comparaison plus faciles. Je me contins toutefois, contre ma coutume, tant pour n'interrompre ceux à qui M. le prince demandoit l'avis, que pour ne lui donner aucune prise de m'attaquer, comme il avoit fait le jour précédent, et ne m'avoit parlé depuis. Il arriva que, sans garder l'ordre de demander les opinions, je fus le dernier à qui M. le prince dit avec peine : « Monsieur de Bassompierre, quelle est votre opinion? » Je me hasardai de la lui donner en cette sorte :

« Monsieur, si jamais aucune place a été de facile et prompte reconnoissance, c'est celle-ci, laquelle du même lieu où il vous plaît de tenir le conseil de guerre, sans courre aucun hasard ni péril et d'une seule vue, vous pouvez remarquer en son tout et en toutes ses parties; et si jamais il y a eu lieu de prendre une sûre et prompte résolution de quel côté on la doit attaquer, c'est à cette fois qu'il ne s'y rencontre que deux endroits par lesquels on la puisse battre et forcer; savoir, celui de la vallée, et ceux du haut et du bas de la rivière que je ne compte que pour un; et qu'en ce dernier toutes les apparences, les avantages et les règles de l'art sont pour nous; là où en l'autre les mêmes règles de l'art et le sens commun nous défendent de l'entreprendre. C'est une maxime de guerre éprouvée et généralement approuvée, que les places assises sur le bord des rivières se doivent plutôt attaquer par le haut et le bas de la rivière que par tout autre endroit, attendu que l'on n'a qu'à se couvrir du flanc opposé à la rivière, que les ennemis

ne peuvent jamais parfaitement fortifier cette encoignure, que les défenses en sont aisément levées, que peut, par diverses batteries deçà et delà l'eau, battre une même pièce, et que l'on se sert d'ordinaire de la rive du fleuve comme d'une tranchée et d'un chemin couvert. Tous ces avantages se rencontrent en l'attaque présente, que vous pouvez faire sur le bord d'en bas de l'Aveyron, et de plus encore que vous n'aurez rien à craindre de l'autre rive, l'ordre de la guerre vous obligeant d'y faire passer deux mille hommes par delà l'eau pour investir la ville, qui passeront aisément sur la vanne du moulin que l'on voit d'ici, et que la ville ne peut voir; et en faisant tôt après rompre cette vanne qui fait tenir la rivière devant la ville en quelque hauteur, elle sera si basse avant qu'il soit nuit, qu'à peine nos soldats, en la passant, se mouilleront la cheville du pied; et ensuite de cela on peut cette nuit prochaine faire passer deux canons, et les mettre en batterie à quatre cents pas de la ville, sur le bord de la rivière : ce que je m'offre d'exécuter si vous me voulez faire l'honneur de me le commettre et de gagner cette nuit même les petits compartimens, pour ne pas dire dehors, que les ennemis ont faits depuis la rive jusqu'à un des deux ravelins revêtus qui font tête dans la vallée. Puis demain avec vingt canonnades, ayant levé ces chétives défenses de cette pièce jointe à l'eau, faire venir saper et ouvrir la simple muraille de la ville qui est le long de la rivière, et ce sans autre empêchement que de ceux qui ne pourront tirer de dessus le pont, lequel sera aujourd'hui même gagné par les nôtres, qui passeront de l'autre côté, ou, au pis aller, sera coupé en quatre coups de

canon et divisé de la ville. Ainsi en trois jours au plus tard nous prendrons Saint-Antonin, si dès le premier ils ne se rendent à la merci du Roi.

« Voilà, monsieur, le conseil que je vous donne et celui qu'à mon avis vous devez prendre, et rejeter absolument l'opinion générale de ces messieurs, qui est de faire l'attaque par la tête de la vallée, lesquels, je m'assure, reviendront à la mienne quand ils auront plus mûrement considéré les inconvéniens qui se rencontrent en la leur. Je ne dis pas qu'en la suivant l'on ne prenne Saint-Antonin, qui n'est pas capable de résister contre une armée royale et victorieuse comme la nôtre, si bien de l'arrêter quinze jours, si ceux de dedans se veulent bien défendre, et vous y faire consommer force munitions de guerre, qui seront plus nécessaires ailleurs, y employer du temps qui est bien cher aux présens desseins du Roi, et y perdre force bons hommes qui vous seront de besoin dans le Languedoc; car, en attaquant la ville par la vallée, vous mangez et digérez lentement un siége que vous pouvez engloutir et manger dans trois jours, et faites ce que vos ennemis désirent. C'est, monsieur, une bonne maxime de guerre, que de fuir la pointe de l'épée de l'ennemi, et d'en choisir le foible pour la lier et s'en rendre maître. Il ne faut jamais attaquer le bœuf par les cornes; car c'est son fort et son avantage, et à Saint-Antonin aussi. Et je ne demeure pas d'accord avec M. de Marillac, qui vous débite que le lieu le plus foible d'une ville est celui où les ennemis font le plus de fortifications. Cela peut être vrai auparavant que de l'avoir fortifié; après, c'est d'ordinaire le plus fort. Et nous voyons clairement de ce lieu une

corne fort avancée, en état de défense, avec un retranchement par le milieu, que j'appelle une seconde corne, deux pièces revêtues aux deux côtés qui la flanquent et la commandent, et de plus la contrescarpe de la ville qui la défend. Tout cela vous donnera bien de la peine, s'il y a de braves hommes là-dedans, que vous pouvez éviter en l'attaquant au-dessous de la rivière. La ville est si prenable, et avec si peu de travail et de temps, que je ne me saurois assez étonner comme on veut s'attacher en quelque autre endroit, et vois que la trop grande clarté et lumière que nous avons de cette place nous éblouit et nous aveugle. »

Après que j'eus ainsi opiné, M. le prince se tournant vers les autres : « Messieurs du conseil, leur dit-il, je vous avois bien assuré que M. de Bassompierre vous donneroit un avis tout particulier, méprisant celui de tous les autres comme des ignorans. Et qui plus est, il le saura tantôt si bien étaler au Roi qu'il le fera passer pour le meilleur. Pour moi, je ne suis pas si présomptueux, et me conforme à l'avis commun, que je dirai au Roi être le général, auquel le seul M. de Bassompierre contrarie. » Je lui répliquai : « Je suis bien malheureux, monsieur, que mes bonnes intentions sont mal prises de vous. J'ai dit ce qu'en ma conscience j'ai cru devoir dire pour le service du Roi ; après quoi j'en suis quitte, et reviens à l'avis commun ; vous assurant que je n'en proposerai aucun au Roi. Bien vous supplierai très-humblement de me dispenser de servir à ce petit siége. Je serai plus frais à être employé à un autre. » Il me dit lors qu'il n'en feroit rien, et qu'il me feroit bien servir, puisque

j'étois premier maréchal de camp. Alors je lui dis que je lui remettois cette charge, me réservant à servir en celle de colonel général des Suisses, et en tout ce où son particulier service très-humble le requerroit. Il me dit qu'il ne m'avoit point donné la charge, et qu'il ne la reprendroit point. Je lui dis que je la rendrois donc au Roi, qui arriva sur ces entrefaites, auquel M. le prince, sans parler de moi, proposa et résolut l'avis commun, et le Roi se logea en un lieu nommé Granges. Peu après, Gamorin et Mortières vinrent trouver M. le prince, qui leur ayant demandé ce qu'il leur sembloit de l'attaque résolue, lui dirent que c'étoit la pire que l'on pouvoit choisir; mais qu'ayant reconnu la place, ils croyoient que, dans le lendemain, les ennemis la quitteroient; qu'au reste, il la falloit attaquer et prendre selon que je lui avois proposé: ce que Toiras, qui étoit avec eux, ayant rapporté au Roi, et d'autres ensuite ce que M. le prince m'avoit dit, il en fut fort fâché. Mais je le suppliai très-humblement de ne lui en faire semblant, seulement de me permettre de ne point servir durant ce siége, qui seroit de peu de durée; ce qu'il m'accorda. Il fit ensuite sommer ceux de la ville, qui ne lui répondirent qu'à belles mousquetades; et le lieu où étoit le Roi étant très-incommode et sans eau, il se résolut d'aller, le lendemain mardi 14, loger à Gueilas-de-Bonnette, qui est à deux petites lieues de Saint-Antonin, et d'envoyer camper les gardes et Suisses dans le corps de l'armée: ce qu'il exécuta.

Le mercredi 15, M. de Schomberg fit commencer à faire une batterie de sept pièces de canon. Les gardes entrèrent le soir à la tranchée, et Marillac ayant en-

voyé ses armes à l'épreuve à la tranchée pour y venir veiller, les capitaines des gardes dirent à son homme qu'il les rapportât chez lui, et que M. de Marillac ne leur serviroit point de maréchal de camp. Je jure que ce fut à mon insu, et que le soir même je vins au galop à la tranchée comme volontaire pour y passer trois ou quatre heures avec eux.

Ils furent ravis de me voir, et me dirent ce qui s'y étoit passé avec Marillac. Je me doutai bien que l'on m'en feroit un plat. Ce qui fit que je m'en revins devant le jour à Gueilas, et le matin je fus au lever du Roi, sans faire semblant de rien, où M. le prince arriva peu après avec Marillac, qui fit sa plainte de la désobéissance des gardes, que M. le prince exagéra, sans me nommer toutefois. Et le Roi lui dit qu'au sortir de la garde, il enverroit quérir les capitaines pour leur faire rendre compte de leur action; puis dit à M. le prince que les gardes avoient toujours protesté qu'ils ne reconnoîtroient point Marillac.

Le jeudi 16, M. le prince vint le matin dire au Roi que je faisois des monopoles et des révoltes dans son armée, et que je méritois châtiment et même de la vie. J'entrai là-dessus. Il m'en dit de même. Je lui demandai de quoi l'on m'accusoit. Il dit lors que le comte de Paluau et le régiment de Navarre avoient fait le même refus à Marillac que les gardes avoient fait le jour auparavant, et que c'étoit de mes pratiques. Je lui dis qu'il ne m'en devoit point accuser, mais la personne de Marillac, qui ne leur étoit pas agréable. Et pour preuve de mon dire, s'il lui plaisoit de commander à M. le marquis de Seneçai ou à M. de Valençai d'aller commander la tranchée, je m'assurois qu'ils y

trouveroient une entière obéissance, et que ce n'étoit point le déplaisir qu'ils avoient de ce que je ne servois point, mais bien de ce que Marillac servoit, qu'ils n'estimoient pas. Ce que le Roi approuva, et leur commanda d'y aller, disant néanmoins à Marillac qu'il parleroit aux gardes pour le faire reconnoître par elles. Après dîner, le Roi alla à Saint-Antonin, et l'on lui avoit fait une redoute à mi-côte, de laquelle il pouvoit voir tout ce qui se faisoit au siége. La ville fut ce jour-là battue de sept canons, qui levèrent les défenses de ces deux ravelins revêtus qui défendoient la corne, à laquelle ceux des gardes qui étoient ce jour-là dans la tranchée voulurent faire quelque effort, et n'y réussirent pas bien; dont le Roi fut fâché, et me commanda de les aller faire cesser. Je descendis aux tranchées et M. de Vendôme m'ayant dit qu'il me montreroit le chemin pour aller à la tête du travail, je lui dis que j'en savois un bien plus court, et montai à découvert par-dessus la tranchée, et allai tout droit, dont il m'en pensa mal arriver; car les ennemis s'affûtèrent de telle sorte à tirer contre moi, que j'eus deux mousquetades, l'une qui me coupa mon baudrier et fit tomber mon épée, et l'autre, qui me rompit mon bâton, emporta ma manchette et perça ma manche, sans m'offenser autrement. Le Roi me les vit donner, qui me cria de la redoute où il étoit que je me retirasse; mais je passai outre et vins à la tête faire ce qu'il m'avoit commandé, puis retournai le trouver.

Le vendredi 17 l'on s'attacha à la corne, et le samedi, le régiment de Normandie, qui étoit de garde, y fit une attaque qui ne réussit pas.

Le dimanche 19, M. le prince vint au camp et fit donner les gardes à la corne; mais ils en furent encore repoussés. Le Roi vint à sa redoute d'en haut voir l'attaque, dont il fut fort mal satisfait. J'y vins avec lui; car, durant tout ce siége, je ne servis point. M. de Retz fut malheureusement blessé derrière le Roi d'une balle mourante, qui ne laissa pas de lui casser le genou, dont il est demeuré estropié. Comme le Roi descendit la montagne, il rencontra M. le prince avec M. de Vendôme, messieurs les maréchaux de Praslin, de Thémines et de Saint-Géran, Marillac, Senecai et Arpajoux. Le Roi se fâcha du peu d'avancement du siége et du peu d'effet des gens de guerre aux attaques. M. le prince lui demanda s'il lui plaisoit tenir le conseil de guerre sous un grand arbre prochain : ce qui fut fait; et m'ayant été demandé mon avis, je dis que je l'avois dit dès le commencement du siége, qui ne l'eût pas été il y a long-temps si on l'eût suivi; que maintenant il falloit savoir ce que l'on prétendoit faire pour prendre la place, et qu'en cas que l'on trouvât que les propositions ne fussent suffisantes, j'offrois encore, à peine de la perte de ma vie et de mon honneur, de la prendre deux jours après que l'on m'auroit donné deux canons en batterie, sur le bord de la rive de l'Aveyron où je les demanderois. Chacun voyoit bien que c'étoit le moyen le plus aisé; mais celui qui le proposoit n'étoit pas agréable. Le Roi toutefois s'y portoit; mais enfin il fut résolu que l'on tenteroit une attaque générale, et que, si elle ne réussissoit, on prendroit cet autre moyen. On avoit fait un fourneau sur la pointe de la mine, que l'on fit jouer le lendemain matin lundi 20, et ensuite

on fit une attaque générale. On fit même donner à pied cent gendarmes du Roi. On emporta tous les dehors jusqu'à la contrescarpe et la corne aussi ; mais nous y perdîmes plus de quatre cents hommes, que morts que blessés, entre lesquels le comte de Paluau, mestre de camp de Navarre, fut fort regretté. C'étoit un brave jeune homme, et qui avoit bien le cœur au métier. Le Paillez, sergent-major de Normandie, très-brave et très-entendu, avec plusieurs autres y moururent ; et le sieur de Colombier, aide de camp, Malicy et plusieurs autres, y furent fort blessés. Le mardi 21 on mina la contrescarpe, puis on s'y logea, et le mercredi 22, la ville de Saint-Antonin se rendit à discrétion ; les gardes françaises et suisses en prirent possession. Le jeudi 23, le Roi vint dîner au camp chez M. de Schomberg, et puis tint conseil pour le dessein du jour suivant, et s'en revint coucher à Gueilas. Le vendredi 24, il en partit pour venir loger à Castelnau-de-Montmirail ; mais comme la traite étoit longue il fut contraint, pour attendre les troupes demeurées derrière, d'y séjourner le 25, où nous nous amusâmes à faire un retranchement entre deux chemins que nous garnîmes de noix, et le défendîmes contre le Roi qui l'attaqua.

Le dimanche 26, le Roi passa par Rabastens et vint coucher à Saint-Sulpice, où M. le prince vint rejoindre le Roi. Il proposa au conseil d'attaquer Caraman : ce qu'il faisoit à l'instante prière de ceux de Toulouse ; mais la plus grande partie du conseil ne fut point d'avis d'employer le temps à conquérir ces petites places que nous pourrions plus utilement employer à prendre Montpellier, Nîmes et Uzès. Et parce

que j'avois fait l'ouverture de cet avis, il m'en voulut plus de mal qu'aux autres, sa bile étant d'ailleurs émue contre moi, à qui on laissa l'armée en main pour la conduire à Castelnaudary, tandis que le Roi séjourneroit à Toulouse, et j'eus ordre de forcer le Mas-Sainte-Puelle en passant. Je demandai aussi permission de tenter si je pourrois avoir Caraman, sans perdre ni y employer aucun temps. M. le prince sortit du conseil en colère, et médisant de moi qui avois empêché que l'on n'attaquât Caraman. Ce qui me servit, parce que quelques gentilshommes huguenots qui étoient là, mandèrent à ceux de la ville que je n'avois point ordre de les assiéger : ce qui les empêcha de faire entrer cinq cents hommes dedans que ceux de Puylaurens leur envoyoient, et qui étoient déjà arrivés à Sorèze. Le lundi 27, le Roi partit de Saint-Sulpice et alla à Toulouse, et moi je demeurai encore à Saint-Sulpice.

Le mardi 28, j'en partis avec M. de Valençai et l'armée, et vins coucher à Belcastel. J'avois plus de vingt gentilshommes huguenots qui m'accompagnoient, lesquels ne virent point à mon dessein que je voulusse attaquer Caraman; et leur témoignai, quand ils m'en parlèrent, que je n'en avois aucun ordre. Néanmoins, dès le jour auparavant, j'avois envoyé à Lombers trois commissaires de l'artillerie, avec six de mes carabins, pour faire faire en diligence vingt gabions, des fascines, tirer des solives pour faire des plates-formes, et tout l'équipage nécessaire à un bon siége.

Le mercredi 29, étant arrivé à bonne heure à Loubens-de-Verdale, qui n'est qu'à demi-lieue de

Caraman, M. de Valençai investit la ville avec la cavalerie, tandis que je logeai nos régimens fait-à-fait qu'ils venoient, aux avenues et lieux propres pour faire les attaques. On vit quant et quant charrier les gabions et plates-formes pour les batteries, et l'équipage pour plusieurs canons, bien que je n'en menasse que deux avec moi; dont ces gentilshommes huguenots étonnés me demandèrent si j'avois eu quelque ordre nouveau d'attaquer Caraman. Je leur répondis que non, mais que le Roi, qui l'avoit ordonné à Saint-Sulpice en son conseil, m'avoit ordonné de le tenir secret, et qu'il lui eût été honteux de laisser en passant cette bicoque qui avoit, par le passé, tant incommodé Toulouse, sans la ruiner et mettre en poudre, et que le lendemain ceux de Toulouse me devoient envoyer huit canons pour l'attaquer, et que le Roi vouloit faire servir d'exemple rigoureux cette méchante ville. Ils commencèrent à me dire que je pouvois abréger le temps; que peut-être si je leur faisois parler qu'ils se mettroient peut-être à la raison; que si je leur voulois permettre, un d'eux les iroit trouver et qu'ils se promettoient qu'ils me rapporteroient tout contentement. Je leur répondis qu'un capitaine n'acquéroit point de gloire par la reddition des villes avant qu'elles soient attaquées, si faisoit bien par la destruction, et que j'avois plus à désirer de la prendre par force que par anticipée composition. Néanmoins mon humeur, qui n'étoit point portée à la cruauté, convenoit avec leur désir, et me faisoit leur assurer que si dans deux heures celui qui leur iroit parler me rapportoit une entière obéissance, se re-

mettant à la capitulation que je leur voulois faire de la part du Roi, je leur assurois qu'elle seroit favorable, et que, pour les mettre davantage en leur tort, je trouvois bon qu'un d'eux s'y acheminât. Ils députèrent à l'heure même un vieux gentilhomme voisin de là, pour leur aller témoigner ma bonne volonté et les persuader d'embrasser cette occasion, qui seule pouvoit les détourner de leur entière ruine, comme ceux de Négrepelisse et de Saint-Antonin se l'étoient attirée par leur opiniâtreté. Je ne discontinuai cependant aucune chose de ce qui appartenoit au siége; hormis M. de Valençai, tous ceux de l'armée croyoient que je m'y voulois opiniâtrer.

Ce gentilhomme revint avant le temps que je lui avois prescrit, ramenant trois députés de Caraman qui m'offrirent d'abord de se tenir en neutralité tant que cette guerre dureroit. Je ne répondis autre chose, sinon au capitaine Gosas qui les avoit amenés, de les ramener sans leur faire aucune réponse. Et comme ces gentilshommes me prioient de ne les laisser aller de la sorte, et qu'ils se porteroient à obéir, et y porteroient aussi les habitans, je me fâchai contre eux, leur reprochant qu'ils m'avoient fait recevoir un affront duquel ils reconnoîtroient dans peu de jours si je me savois bien venger; et dis à ces députés que s'ils m'envoyoient à l'avenir ni tambour ni personne pour me venir parler, qu'ils seroient pendus sans rémission. Lors ils me dirent que c'étoit une proposition qu'ils m'avoient faite, au défaut de laquelle ils m'offroient d'obéir et de remettre la ville à une honnête capitulation; moi, qui en mourois d'envie, me faisois tenir et ne voulois pas seulement répon-

dre. Enfin je me laissai vaincre par les gentilshommes, et consentis de recevoir quatre otages des principaux de la ville, attendant que demain au matin, à quatre heures, ils sortissent avec leurs armes et bagages, sans tambours ni enseignes, et que pardon seroit fait aux habitans; à qui les murailles seroient rasées; que l'on conduiroit leurs gens de guerre jusque sur le chemin de Puylaurens, et n'iroient au Mas-Sainte-Puelle, ni à Sorèze, ni à Revel. Toutes lesquelles choses furent ponctuellement exécutées de part et d'autre. En ce même temps un capitaine du régiment de Piémont, nommé Rogles, m'amena un gentilhomme dont il me répondit, lequel me promit de pétarder la même nuit la ville de Cuq, pourvu que je lui voulusse donner des gens pour s'en rendre maître. Je commandai à six compagnies dudit Piémont, que je fis commander par Rogles, de s'y acheminer, et leur donnai cinquante chevaux d'escorte; et ils prirent la ville comme ils me l'avoient proposé, laquelle après avoir pillée ils brûlèrent, et s'en revinrent joindre l'armée le lendemain 30, chargés de butin. Auquel jour, sur les cinq heures du matin, les soldats qui étoient dans Caraman sortirent, selon la capitulation que je leur avois faite. Je les fis conduire sûrement, et mis M. de Gosas, capitaine aux gardes, pour commander dans la ville, avec quatre cents hommes; en attendant que le Roi y eût pourvu. Puis, ayant fait séjourner l'armée dans leurs mêmes logemens, et résolu avec M. de Valençai celui du lendemain à Saint-Félix, je lui consignai l'armée, et m'en vins trouver le Roi à Toulouse. J'arrivai sur le point chez le Roi comme il

étoit en son conseil et qu'il querelloit M. le prince de ce qu'en parlement, et lorsque les capitouls lui vinrent faire la révérence, il avoit dit « que la lâcheté de M. de Bassompierre avoit empêché que le Roi n'attaquât Caraman comme il lui avoit conseillé, mais que je l'en avois diverti. » Comme l'on eut dit au Roi que j'étois à la porte, il s'étonna de ce qui m'avoit fait quitter l'armée, et, m'ayant fait entrer, je lui dis que j'avois moi-même voulu lui apporter la nouvelle de la prise de Caraman et de celle de Cuq, et recevoir ses commandemens sur d'autres choses que je lui voulois proposer.

Alors M. le prince se leva et me vint embrasser, disant qu'il avoit eu tort de dire ce qu'il avoit dit, et qu'il le répareroit en disant force bien de moi; puis me demanda si j'en avois point encore rien dit, et qu'il me feroit donner dix mille écus par la ville et vingt mille à lui si la nouvelle de la prise n'étoit point encore divulguée; mais il se trouva que ceux qui m'avoient accompagné en avoient déjà fait courir le bruit. Il ne se peut dire la joie que reçurent ceux de Toulouse de cette prise; ils me firent apprêter un beau logis. Les capitouls me vinrent remercier et me prier de venir le lendemain dîner en la maison de ville, où ils feroient une belle assemblée pour l'amour de moi, et le bal ensuite. Mais je m'en excusai sur la nécessité que j'avois d'être promptement à l'armée, où M. le maréchal de Praslin voulut venir, et le Roi me pressa de demeurer; mais, parce que je voyois que l'on avoit fait force mauvais offices à M. le prince, et que le Roi écoutoit médire de lui, je ne voulus pas seulement qu'il me pût soupçonner d'y

avoir contribué, et m'en allai, dès la pointe du jour, le lendemain matin, ayant précédemment écrit, à la prière de M. de Schomberg, une longue lettre au marquis de Rosny, pour le porter à lui vendre la charge de grand-maître de l'artillerie qu'il exerçoit lors par commission, et dont le Roi lui avoit permis de traiter par l'intervention de M. de Puisieux, que M. de Schomberg y avoit employé. J'arrivai donc avec M. de Praslin le lendemain, premier jour de juillet, à Saint-Félix-de-Caramain où l'armée étoit, et y séjournâmes le lendemain pour aller investir Revel, et y fus avec M. le maréchal, qui l'envoya sommer de se rendre. En y allant, mon cheval se jeta dans un fossé et moi sous lui, qui me pensa tuer; j'en fus quitte pour un pied froissé, dont je fus long-temps à me sentir. On me ramena à Saint-Félix, et M. le maréchal, qui ne se vouloit point embarquer à un siége, se contenta de leur refus sans les forcer, parce qu'il l'étoit de prendre le Mas-Sainte-Puelle qui étoit sur le chemin que le Roi devoit tenir en venant de Toulouse à Castelnaudary.

Le samedi 2 nous nous présentâmes devant le Mas, qui se rendit à notre armée. M. le maréchal y mit M. de Castelnau, capitaine aux gardes, et puis vînmes coucher à Castelnaudary, où nous séjournâmes le lendemain, et le lundi 4 le Roi y arriva malade; ce qui nous y fit séjourner jusques au mardi 12, sans faire autre chose qu'acheminer notre armée au bas Languedoc, que M. le maréchal de Praslin y mena, et y assiégea et prit Bédarrieux. Je ne fus point à l'armée parce que le Roi me retint près de lui. Le Roi vint donc le mercredi 13 coucher à Alzonne, où

M. de Montmorency le vint trouver, et commanda à M. de Schomberg et à moi de nous trouver au sortir de son souper, et nous dit alors qu'il avoit reçu nouvelles de la conversion à notre religion de M. de Lesdiguières, et qu'il lui avoit promis, moyennant ce, l'épée de connétable; qu'il lui demandoit aussi l'ordre du Saint-Esprit, et que, pour cet effet, il feroit assembler un chapitre de l'Ordre à Carcassonne pour lui donner; que, moyennant ce, il acquerroit sans coup férir toute la province de Dauphiné pour notre religion : ce qui apporteroit un grand étonnement et consternation aux autres huguenots; qu'au reste il voyoit, par sa promotion à l'état de connétable, un bâton de maréchal de France qui étoit réservé pour un de nous deux, et que le premier maréchal de France qui viendroit à mourir, il nous en feroit à tous deux prêter le serment et tirer à la courte bûche à qui le seroit le premier. Nous lui en rendîmes tous deux les très-humbles grâces que méritoit celle qu'il nous promettoit. Et ensuite M. de Schomberg lui dit que, selon le temps où nous étions, et l'exposition que nous faisions à toute heure de notre vie pour son service, qu'il y avoit apparence que nous viendrions aussitôt à vaquer que cette maréchaussée que nous devions attendre; qu'en la qualité de maréchaux de France nous le pourrions utilement servir en cette prochaine guerre de Languedoc, s'il nous vouloit faire la grâce de nous créer présentement, et qu'il pourroit ensuite supprimer la première charge de maréchal qui viendroit à vaquer : ce qui seroit une même chose que ce qu'il proposoit, et pressa le Roi bien fort, lequel s'en défendit

le plus qu'il put. Enfin je lui dis : « Sire, la grâce que Votre Majesté me vient de faire, de m'estimer digne de la charge de maréchal de France, et celle de me l'avoir offerte et promise avant de lui en avoir jamais parlé ni même l'avoir prétendue, est si grande, que, quand elle n'arriveroit jamais en effet, je suis plus que dignement récompensé de l'excès de cet honneur inopiné et non mérité; et j'avoue à Votre Majesté qu'ayant toujours mieux aimé mériter les grands honneurs que de les posséder, je n'ai pas une si grande avidité de ce bâton comme M. de Schomberg; aussi étant de six années plus jeune que lui j'aurai plus de loisir à l'attendre et plus de temps, selon le cours de la nature, à en jouir; c'est pourquoi Votre Majesté le peut, dès à présent, qualifier de la charge qui vaque par la promotion de M. de Lesdiguières à la connétablerie, et me conserver la bonne volonté qu'elle a pour moi lorsqu'il en viendra à vaquer une pareille, pour m'en pourvoir; je n'y perdrai que la préséance que vous aviez résignée au sort, qui pouvoit autant tourner en sa faveur qu'à mon avantage; j'ai moins d'âge que lui; il est de votre conseil avant moi; il m'a précédé à l'ordre du Saint-Esprit; il est l'un de vos ministres et de votre conseil étroit. Tout cela me fera souffrir sans envie et sans regret qu'il soit encore premier que moi maréchal de France, et je lui en cède de bon cœur la primogéniture; suppliant très-humblement Votre Majesté que ma considération ne l'empêche point de recevoir présentement cet honneur, que je le recevrai de sa bonté lorsqu'elle jugera être utile pour le bien de son service. »

M. de Schomberg, se sentant lors obligé de ma

courtoisie, m'en rendit de très-exquis remercîmens; mais le Roi persista à ne vouloir point créer l'un sans l'autre, et ainsi nous nous retirâmes de lui.

Le jeudi 14 le Roi arriva à dîner à Carcassonne, et après dîner convoqua un chapitre de commandeurs du Saint-Esprit, auquel assistèrent, avec Sa Majesté, M. le prince, M. de Chevreuse, M. de Montmorency, M. d'Épernon, M. de Praslin, M. de Saint-Géran, M. de Courtanvaux, M. de Portes, M. de Seneçai, M. de Valençai et le chancelier de l'Ordre, M. de Châteauneuf; et là nous ayant proposé M. de Lesdiguières et le bien que cette grâce qu'il demandoit causoit à notre religion, son mérite et la charge de connétable dont il l'honoroit, tous furent d'avis de lui envoyer, sur l'assurance que le Roi donna d'un bref du Pape dont il s'assuroit pour le confirmer, parce que c'étoit contre les statuts.

Le vendredi 15 le Roi vint faire son entrée en la cité de Carcassonne, qui est sur le haut où est situé l'évêché, puis retourna en la ville où il séjourna.

Le samedi 16 il vint loger à Lusignan.

Le dimanche 17, il arriva de bonne heure à Narbonne, où on lui fit entrée. M. de Guise y arriva de Provence sur des frégates. Le Roi me commanda de lui parler de l'échange de son gouvernement contre celui de feu M. du Maine; mais M. de Guise, qui offrit tout ce que Sa Majesté lui commanderoit, le fit très-humblement supplier par moi que, si le bien particulier de son service ne le portoit à lui faire changer de gouvernement, elle lui permît de conserver celui qu'il avoit.

Le lundi 18 juillet, le Roi vint à Béziers, où il lui fut aussi fait entrée. Le Roi y fit un assez long séjour

pour ne se mettre en campagne dans les excessives chaleurs; l'armée cependant s'achemina devers Montpellier, autour duquel il y avoit quelques troupes de M. de Montmorency logées depuis que M. Zamet, que le Roi avoit envoyé avec trois cents chevaux dès qu'il étoit à Moissac, pour fortifier la petite armée de M. de Montmorency, étoit arrivé et s'étoit joint à lui-même, et avoit fait quelques petits combats avec avantage au Mas-de-Mariote et au Mas-de-Gavesin.

Le Roi avoit aussi laissé une armée à M. de Vendôme pour réduire sous son obéissance les petites places de la Guienne et du haut Languedoc; mais s'étant attaqué à Bériteste, ceux de dedans la défendirent si bien, et ceux de dehors l'attaquèrent si mal, qu'après vingt jours de siége ils le levèrent et vinrent joindre le Roi au siége de Montpellier.

M. le prince demeura à Béziers jusques au 27, qu'il en partit pour venir joindre l'armée, et voulut que M. de Schomberg et moi fussions avec lui. Il me promit, avant que partir, l'honneur de ses bonnes grâces, dont je fus très-aise, et vins me coucher à Pézenas, où nous séjournâmes le lendemain, que M. le prince nous pria à dîner M. de Schomberg et moi, avec beaucoup d'assurance de sa bonne volonté.

Le vendredi 29, il vint loger à Frontignan, où il séjourna pour attendre les gardes françaises et suisses, qu'il avoit amenées de Béziers, avec quelques autres troupes de cavalerie qu'il me laissa. Le lendemain dimanche, dernier du mois, il se mit sur l'étang pour aller à Mauguio que M. le maréchal de Praslin et M. de Montmorency avoient assiégé, et moi j'en partis aussi avec les troupes pour venir loger à Ville-

neuve-lès-Maguelonne, dont je partis le lendemain, premier jour d'août, en ordre de bataille, parce que nous passions devant Montpellier. Je fis faire deux ponts sur deux canaux qui sont deçà et delà de la tour de Lattes, puis vins joindre l'armée à Mauguio, qui s'étoit ce jour même rendu à M. le prince.

Le 2 août, l'armée partit de Mauguio, et vint à son rendez-vous qui étoit proche d'une église ruinée, en une plaine entre Lunel et Massilhargues, là où M. le prince assembla le conseil de guerre, pour aviser laquelle des deux places on devoit assiéger la première, qui fut fort divisé; car une partie vouloit que l'on assiégeât premièrement Massilhargues, pour ne la laisser derrière, et puis après porter toutes les forces de l'armée pour prendre Lunel; et leur raison étoit que l'on donneroit trop de temps aux ennemis de fortifier et pourvoir Lunel de gens de guerre, lesquels incommoderoient notre siége de Massilhargues, et puis après nous rendroient la prise de Lunel plus difficile. M. de Toiras étoit derrière nous au conseil, qui étoit capitaine au régiment des gardes, lequel me dit à l'oreille: « Et pourquoi ne les pourroit-on pas assiéger toutes deux à la fois? » Cela m'y fit penser; et puis, quand ce vint à moi de dire mon avis, je proposai celui que Toiras m'avoit suggéré, disant que nous avions assez de forces et de canons pour faire l'un et l'autre à la fois. M. le prince pouvoit commettre à son beau-frère le siége de Massilhargues, avec les régimens qu'il avoit amenés, savoir celui de de Portes, qu'il faisoit nommer le régiment de Languedoc, de Fabrègues, de La Roquette et de Saint-Brest, auxquels l'on pourroit ajouter le

régiment de Normandie et celui de Masargues, avec canons et une coulevrine, et pour maréchaux de camp messieurs de Portes et de Montréal; que M. le prince se logeroit en une maison que je lui montrai, qui étoit à mi-chemin des deux villes, et que le régiment des gardes françaises et des suisses camperoit autour de lui avec une compagnie de chevau-légers et ses gardes; que M. le maréchal de Praslin, avec le reste de l'armée, agiroit selon qu'il jugeroit nécessaire; que Zamet iroit avec une partie de la cavalerie sur l'avenue de Cauvisson pour empêcher que les ennemis qui y étoient ne donnassent aide ou secours à aucune des deux places assiégées, et que M. le maréchal de Saint-Géran iroit avec l'autre partie de la cavalerie et le régiment de Navarre faire rendre les bourgs et petites villes de Pignan, Gigean, Assas, Montferrier, Aymargues, Saint-Gilles, Saint-Geniez et Sainte-Anastasie. Ceux qui restoient à opiner suivirent mon avis, et ceux qui avoient déjà opiné y revinrent; et avec une grande joie on se disposa à faire deux siéges à même temps, comme si n'assiéger qu'une ville à la fois eût été chose trop commune. Je pris donc à même temps le régiment de Normandie, auquel je fis faire les approches de Massilhargues, et puis revins encore pour loger toute l'armée, comme il avoit été résolu, et marquai le campement de chaque troupe; après quoi je fis encore avec le régiment des gardes les approches de Lunel. L'extrême pluie qu'il fit toute la nuit nous empêcha d'avancer aucuns travaux, et nous nous contentâmes de les ouvrir.

Le lendemain, mercredi 3, nous les continuâmes et avançâmes, faisant deux attaques à gauche et à droite

devant Lunel, et une ligne de communication de l'une à l'autre. M. de Montmorency, de son côté, avança le plus qu'il put une batterie à Massilhargues, qui n'attendoit que de la voir en état pour se rendre, comme elle fit.

Le lendemain, jeudi 4, je mis, par ordre de M. le prince, une compagnie de Suisses devant ledit Massilhargues; puis, sur l'avis que Zamet nous donna, que de Cauvisson devoit cette nuit même partir le secours pour Lunel, M. le prince m'ordonna de mener les troupes d'infanterie sorties du siége de Massilhargues, avec la compagnie des chevau-légers de Monsieur, frère du Roi, commandée par M. d'Elbène, sur l'avenue de Cauvisson, au-devant de Lunel. M. de Montmorency et M. le maréchal de Praslin y vinrent aussi passer la nuit, croyant que le secours arriveroit, et parce aussi qu'ayant contrarié l'opinion que j'avois mise en avant au conseil d'aller forcer les ennemis dans Cauvisson même, et y mener nos deux coulevrines, comme j'avois offert de l'entreprendre et promis de le faire réussir; mais je n'en fus pas cru. Nous nous en retournâmes au jour, et les ennemis sortirent de Lunel, pour nous escarmoucher à notre retour, lesquels nous rembarrâmes dans la ville.

Le vendredi 5, M. le prince envoya quérir le conseil de guerre, et là mit en avant d'exécuter la proposition que je lui avois faite le jour précédent, d'aller en personne forcer les ennemis dans Cauvisson. Messieurs de Praslin, Montmorency et Schomberg voulurent l'accompagner, de sorte que je fus laissé pour commander l'armée et faire le siége. Il partit sur les quatre heures après midi, avec trois mille hommes de pied, trois cents chevaux d'élite et deux

coulevrines, et marcha droit à Cauvisson; et les ennemis qui venoient au secours marchoient de leur côté, et passèrent mille pas l'un de l'autre sans alarme ni reconnoissance; de sorte que, comme j'étois avec Toiras et Gamorin, pour faire rompre un moulin qui étoit sur le fossé de Lunel, et qui retenoit l'eau dans le fossé, afin de la faire écouler et le mettre à sec, nous ouïmes un grand bruit à la ville, et vîmes force feux mis sur la muraille du côté de Cauvisson; car nous ne tenions la ville assiégée que du côté de Massilhargues. Nous connûmes aisément que c'étoit le secours qui étoit entré, et que dans peu de temps nous aurions les ennemis sur les bras par une forte sortie: ce qui fut cause que je fis acheminer en diligence huit cents Suisses qui étoient campés proche de la tranchée, et les fis coucher contre la ligne de communication. Les ennemis ne manquèrent pas à faire sortie; mais l'impatience des Suisses, qui se levèrent trop tôt, leur fit connoître qu'ils étoient attendus, les fit tenir bride en main, se contentant de tirer force mousquetades, sans s'avancer autrement. Nous attaquions un petit ravelin qui couvroit le château de Lunel, et les ennemis, se doutant de ne le pouvoir garder non plus que le château, firent un fort retranchement derrière; de quoi nous étant aperçus par la poudre que le travail faisoit élever, Gamorin fut d'avis de faire dans un pré, à main droite, une batterie de quatre pièces qui ruineroit le derrière de leur retranchement, ce qui fut le gain de cause; car les ennemis désespérèrent de pouvoir conserver Lunel. Il entra cette nuit-là huit cent trente hommes dans Lunel.

Le samedi 6, notre batterie fut prête du côté de

la Pedrié, et celle qui étoit pour battre le ravelin tira tout le jour. Le feu se prit à trois caques de poudre, comme j'étois en la batterie, qui emporta la compagnie entière de du Gast de Piémont qui en étoit proche. J'y fus échaudé, mais non brûlé, Dieu merci ; car j'en sortois et étois à quarante pas.

Le dimanche 7, les ennemis capitulèrent, et promettoient de quitter le lendemain la ville, aux capitulations qui leur avoient été accordées ; mais, sur une alarme que l'on nous donna que M. de Rohan venoit secourir la ville et faire rompre la capitulation, nous fûmes toute la nuit sur pied avec notre cavalerie. Enfin nous trouvâmes que l'avis étoit faux, mais non celui qui arriva à M. le prince de la mort de M. le cardinal de Retz : ce qui le fâcha fort, et M. de Schomberg davantage, qui demanda d'aller trouver le Roi le lendemain ; ce que M. le prince lui accorda.

Le lundi 8, M. le prince commanda à M. le maréchal de Praslin de donner ordre à la sûreté de ceux qui devoient sortir de Lunel suivant la capitulation, qui étoit qu'ils sortiroient avec leurs épées seulement, et que leurs armes seroient portées sur des chariots ; et j'eus ordre de me mettre dans la ville et d'y loger les gardes et Suisses, suivant la coutume. Je m'acheminai donc pour les y mettre, et vis force soldats débandés de tous régimens, et de lansquenets et de Suisses, comme des Français ; ce qui m'obligea à faire retarder la sortie des ennemis jusques à ce que j'eusse fait voir à M. le maréchal le désordre que je voyois se préparer s'il n'y remédioit. Il me dit pour réponse qu'il n'étoit pas un enfant, et qu'il savoit son métier ; que je donnasse

seulement l'ordre nécessaire pour le dedans, et qu'il le feroit tel au dehors, qu'il n'y auroit rien à redire. Je m'en retournai, et fis sortir les ennemis avec tout leur bagage, puis fis entrer les gardes, que je fis tenir en bataille, après avoir garni la Todèse, les portes et les remparts, jusques à ce que les quartiers fussent faits, et fis fermer les portes sur moi.

Il y eut quelque réglement en la sortie des ennemis, jusques à ce que le bagage parut; mais alors les soldats débandés de notre armée se jetèrent dessus, sans qu'il fût possible à M. le maréchal ni à Portes et Marillac de les empêcher; ensuite dévalisèrent les pauvres soldats, dont ils en tuèrent inhumainement plus de quatre cents, et avec tant d'impunité, que huit soldats, de diverses nations et bandes, se présentèrent à la porte de Lunel, avec plus de vingt prisonniers, qu'ils menoient attachés, et leurs épées sanglantes de ceux qu'ils avoient massacrés, si chargés de butin, qu'à peine pouvoient-ils marcher; lesquels, trouvant la porte de Lunel fermée, furent crier aux sentinelles qu'ils me vinssent avertir de leur faire ouvrir. Je vins à la porte sur le récit que l'on me fit, que je trouvai véritable, et les fis entrer; puis je fis lier les huit galans des cordes dont ils avoient lié les vingt soldats, que je fis conduire par mes carabins jusque sur le chemin de Cauvisson, et leur donnai le butin des huit soldats, lesquels je fis pendre, sans autre forme de procès, devant eux, à un arbre proche de Lunel, dont M. le prince me sut bon gré le lendemain, et m'en remercia. Il se vint loger à Lunel, où il séjourna jusqu'au vendredi 12, qu'il s'en alla joindre l'armée qui avoit investi Sommières. Un peu avant qu'il délogeât

de Lunel, il reçut une lettre du Roi, par laquelle il lui ordonnoit de m'envoyer avec cinq cents chevaux au-devant de lui à Villeneuve-lès-Maguelonne, pour favoriser son passage proche de Montpellier.

M. le prince me fit voir le commandement du Roi, et me dit que M. le comte d'Alais, colonel de la cavalerie légère, étoit là, qui pourroit mener ces cinq cents chevaux, et que je viendrois avec lui. Je lui répondis que c'étoit à lui à ordonner, et que je n'avois aucune volonté. Il me dit qu'il manderoit au Roi que j'avois mieux aimé venir avec lui, et moi je le suppliai de n'en rien faire, parce que j'étois prêt d'aller mener cette cavalerie au Roi, et que M. le comte d'Alais y pourroit venir, s'il vouloit, mais que je lui commanderois. Il me dit ensuite : « Faisons mieux; laissez-y aller M. de La Curée, qui est maréchal de camp, et mestre de camp de la cavalerie légère. » Je lui répondis que j'en étois content. Il me dit lors : « Je manderai donc au Roi que vous avez mieux aimé venir avec moi. » J'entendis bien qu'il ne vouloit pas que j'allasse trouver le Roi, et qu'il vouloit faire paroître que c'étoit moi qui ne le voulois pas; ce qui me fit lui dire : « Monsieur, je vous supplie très-humblement lui mander votre volonté et non la mienne; car, pourvu que je vous obéisse, j'ai ma décharge. Mais pour moi, je suis prêt à aller avec les cinq cents chevaux, si vous me le permettez, sinon de vous suivre, et de faire tout ce que vous m'ordonnerez. » Alors il me dit : « Puisque le Roi me mande expressément que je vous envoie, et que vous y voulez aller, vous irez. » Il nous fit peu après entrer au conseil, et nous demanda nos avis pour laisser la garnison et le com-

mandement à Lunel; et M. de Montmorency m'avoit auparavant prié de donner ma voix au baron de Castres, qui avoit épousé une de nos parentes.

M. le prince demanda son avis à M. de Montmorency, sans garder l'ordre, qui proposa M. le baron de Castres, puis ensuite M. de Praslin qui fut de même avis; en troisième lieu il me le demanda, et je lui dis: « Monsieur, il me semble que ce n'est pas une chose à opiner en un conseil, mais à résoudre entre le Roi et vous, auquel je m'assure que vous en aurez écrit et su sa volonté. Que si vous avez concerté ensemble de voir l'opinion de tous nous autres sur ce sujet, il y a plusieurs personnes capables en cette armée de ce gouvernement, parmi lesquelles je mets des premiers M. le baron de Castres, qui s'en saura bien acquitter. » L'affaire passa là: le baron de Castres y entra avec six compagnies du régiment de Languedoc, et M. le prince partit de Lunel sur les dix heures du matin. Une heure après, M. le maréchal de Créqui, M. de Schomberg et M. de Bullion y arrivèrent comme nous dînions chez moi avec M. de Montmorency et M. le comte d'Alais. Ils s'en allèrent chez M. de Schomberg comme ils nous virent sur la fin du dîner, où ils me prièrent d'aller quand je me pourrois séparer de mes hôtes: ce que je fis peu après. C'étoit pour me faire voir l'état où M. le maréchal de Lesdiguières avoit porté les affaires avec les huguenots, dont ils avoient charge de parler à M. le prince, à M. de Montmorency et à M. le maréchal de Praslin; mais M. de Créqui et M. de Bullion me devoient faire savoir le particulier, dont le Roi avoit voulu que je susse quelque chose. Ils envoyèrent aussi

quérir M. de Montmorency ; mais il leur manda qu'il s'en iroit le lendemain matin à l'armée comme eux, et qu'il l'apprendroit quant et M. le prince, lequel avoit commandé en partant que ceux de l'artillerie fissent porter les poudres et munitions dans les voûtes des Cordeliers de la ville, qui étoient demeurées entières ; ce que l'on faisoit. Comme nous étions enfermés dans une chambre, messieurs de Créqui, Schomberg, Bullion et moi, il arriva que de toutes les munitions, trois charrettes, qui n'étoient point encore tournées dans la rue des Cordeliers, prirent feu, et les quatre milliers de poudre qu'elles portoient, renversèrent les six plus prochaines maisons du côté de la rue, et mirent le feu aux voisines, et les ruines de ces maisons fermèrent l'avenue de la porte, en sorte que l'on ne pouvoit sortir de la ville, parce que M. le prince avoit fait fermer les autres portes. Et la ville étoit si pleine de monde qu'elle regorgeoit, et étoit à craindre que le feu, qui approchoit des six milliers de poudre, ne consumât la ville en un instant.

Nous étions en cet état quand le feu prit à ces trois charretées de poudre, dont la violence jeta les vitres et fenêtres de la chambre où nous étions contre nous, avec une grande impétuosité. Je m'imaginai bien ce que c'étoit ; mais je pensois le mal plus grand que, grâces à Dieu, il ne fut. Je sortis en même temps à la rue pour donner ordre à tout ; mais la confusion étoit extrême, et chacun, pensant à soi-même et à son salut, n'accouroit point à éteindre le feu. Tout le monde cherchoit à sortir, et personne n'en trouvoit le moyen. Enfin je fis rompre une des portes condamnées, par laquelle chacun sortit ; et ayant eu par cet expédient

nos coudées plus franches, nous éteignîmes le feu, et mîmes nos poudres en sûreté, y ayant eu quelque cinquante personnes péries par le feu. Je partis le samedi 13 de Lunel, avec la cavalerie que le Roi demandoit, et vins coucher à Mauguio, dont je partis le dimanche 14, et mis ladite cavalerie en bataille devant Montpellier, puis vins trouver le Roi à six heures du matin, comme il vouloit partir de Villeneuve-lès-Maguelonne pour venir à Mauguio. Il fit marcher son infanterie devant et après lui, et, passant par Lattes, s'en vint à Mauguio, ayant voulu auparavant se faire tirer des coups de canon de Montpellier, en la reconnoissant. M. d'Epernon étoit avec lui, et peu d'autres. J'avois fait avancer et mettre sur les ailes de la cavalerie pour le favoriser. Il sut à Mauguio comme, à la prière de M. de Montmorency, M. le prince avoit mis dans Lunel le régiment de Languedoc et le baron de Castres pour y commander; dont il se fâcha fort, et me commanda de l'en faire déloger, et d'y mettre ses gardes avant qu'il y entrât; ce que je fis le lundi 15, jour de la Notre-Dame, que le Roi y arriva.

Le mardi 16, M. le prince et M. de Schomberg vinrent trouver le Roi, et je m'en retournai avec eux le même jour à Sommières, qui capitula le soir même.

Le mercredi 17, il se rendit. J'entrai par le château, où je mis garnison, et les gardes et Suisses entrèrent dans la ville : le Roi y vint aussi, et y dîna, puis s'en revint à Lunel. M. de Schomberg dit par le chemin au Roi que j'étois son ennemi, et qu'il le prioit de ne rien croire de ce que je lui dirois sur son sujet. Le Roi lui répondit qu'il avoit grand tort, et que je ne

lui avois jamais parlé qu'à son avantage, ni de personne autre aussi, et qu'il me connoissoit mal, pour me prendre pour un homme qui fît de mauvais offices.

Il fut un peu étonné de cette réponse, et plus encore quand il eut envoyé quérir Beauvilliers, pour lui faire des plaintes de ce que j'avois dit à Pont-Gibaut, que ce n'étoit pas le meilleur à M. de Schomberg de se montrer si partial pour M. le prince, que Beauvilliers lui eut répondu que s'il me l'eût dit devant que d'en parler au Roi je l'en eusse satisfait; mais qu'il avoit mal commencé de se déclarer contre moi avant que s'en être éclairci. Il vit bien que le Roi m'en avoit parlé, et pria M. de Puisieux de nous raccommoder, ce que je fis difficilement: et après lui avoir dit mes sentimens, il me pria ensuite de l'assister à obtenir la dépouille de M. d'Epernon, qui, par sa promotion au gouvernement de Guienne, laissoit ceux de Saintonge, Angoumois, Aunis et Limosin. Je lui dis que non-seulement je ne parlerois point en sa faveur, mais que je lui traverserois jusques à ce que M. de Praslin, qui étoit mon ami fidèle, fût entièrement content, qui y prétendoit aussi bien que lui: ce qui se fit en partageant à M. de Praslin Saintonge, Angoumois et Aunis, et le Limosin à M. de Schomberg.

M. de Montmorency eut une forte prise avec le Roi, qui avoit donné le gouvernement de Lunel à Masargues, qui en avoit déjà le domaine: ce qu'il ne désiroit pas. Je fis enfin que le Roi, pour le contenter, y mit l'aîné de Toiras, nommé Rostenchères.

Je servis aussi M. d'Epernon pour lui faire avoir Bergerac, que le Roi refusoit de lui donner. Le Roi fit tout cela à Lunel, et alla à Aigues-Mortes, que M. de

Châtillon lui remit en main, en laquelle il mit pour gouverneur Varennes, et fit M de Châtillon son maréchal de France, le 22 dudit mois, pendant le séjour qu'il fit à Lunel, où il demeura jusqu'au vendredi 26, qu'il vint coucher à Mauguio, où M. le maréchal de Lesdiguières arriva.

Le samedi 27, le Roi vint loger à La Vérune, où l'on fut comme d'accord de la paix.

Le dimanche 28, le traité de paix continua, et n'y avoit plus que le particulier de ceux de Montpellier à contenter, vers lesquels messieurs de Créqui et de Bullion alloient et venoient.

Le lundi 29, M. le connétable de Lesdiguières reçut l'épée de connétable du Roi, lui en fit hommage et en prêta le serment. Après quoi, le Roi me dit qu'il me donnoit le bâton de maréchal de France, que M. le connétable venoit de quitter en prenant l'épée, et qu'il commanderoit mes lettres pour m'en faire ensuite prêter le serment; dont je lui rendis les très-humbles grâces que méritoient ces excessives faveurs.

M. de Schomberg fut bien étonné; car ce fut en sa présence que le Roi me fit ce discours. Il ne laissa pour cela de venir dîner chez moi avec messieurs le connétable, le cardinal de La Valette, Chevreuse, Montmorency, Epernon, Praslin, Saint-Géran et Créqui; lesquels furent mandés par le Roi au conseil de guerre l'après-dînée, sur le retour de M. de Bullion de Montpellier, qui avoit apporté un absolu refus de laisser entrer le Roi dans leur ville le plus fort; mais bien que, si le Roi s'en vouloit éloigner de dix lieues, ils y recevroient M. le connétable avec les forces qu'il y vouloit faire entrer. Il y avoit dans le

conseil avec le Roi M. le prince, M. le connétable, messieurs les maréchaux de Praslin, Saint-Géran et Créqui, messieurs d'Epernon, Montmorency, Schomberg, Marillac, Zamet, Valençai, Portes, Montréal, président Favre et Bullion. Le fait étoit que M. le prince, ennemi de la paix qui se traitoit, avoit dit en plusieurs lieux que, si le Roi entroit dans Montpellier, il la feroit piller, quelque diligence que l'on pût faire au contraire: ce qui avoit tellement intimidé ceux de Montpellier, qu'ils se vouloient plutôt résoudre à toute autre extrémité que d'y recevoir le Roi; et pour finale réponse qu'ils donnèrent ce jour-là à M. de Bullion, ils offrirent toute obéissance, pourvu que le Roi n'entrât point dans leur ville; dont ils tenoient le pillage assuré si on lui ouvroit les portes.

Comme chacun eut pris place au conseil, le Roi commanda à M. de Bullion de faire son rapport, lequel lui dit purement comme ceux de la ville lui avoient chargé. Sur quoi le Roi lui dit qu'il dît son opinion. Il la dit en cette sorte : « Sire, j'ai toujours ouï dire qu'en la guerre celui qui en a le profit en remporte l'honneur; c'est pourquoi je conseillerai toujours à Votre Majesté d'aller au solide, sans vous arrêter à de petites formalités qui ne sont point essentielles. Si la ville de Montpellier vous refusoit l'obéissance et la soumission qui vous est due, et qu'ils sont obligés de vous rendre, je dirois qu'il la faudroit détruire et exterminer; mais c'est un peuple alarmé et épouvanté des menaces que l'on leur a faites de les piller et détruire, violer leurs femmes et filles, brûler leurs maisons, qui vous supplie, au nom de Dieu, que vous fassiez recevoir son obéissance

par M. votre connétable, lequel y entrera, vous en étant éloigné, avec telles forces qu'il lui plaira, pour y faire valoir et reconnoître l'autorité de Votre Majesté; qui est la même chose comme si vous y entriez vous-même. Pourquoi voulez-vous, pour une pointille de rien, ne recevoir une paix si utile et honorable pour Votre Majesté, et plutôt entreprendre une longue guerre, dont l'événement est douteux et la dépense excessive, dans un pays où les chaleurs sont immodérées, et exposer votre propre personne aux outrages de la guerre et de la saison, ne pouvant vous en exempter sans dommage ni blâme? Car, dès maintenant, Votre Majesté peut recevoir la paix, ou, pour mieux dire, la donner à ses sujets rebelles. Ceux de Montpellier offriront et même supplieront très-humblement Votre Majesté de venir honorer leur ville de votre présence et d'y faire son entrée, laquelle ils prépareront la plus magnifique qu'ils pourront; mais qu'ils vous demandent six jours pour licencier les troupes des Sevennes qu'ils ont dans leur ville, et pour se préparer à y recevoir dignement Votre Majesté : ce que vous leur accorderez. Mais, témoignant de l'impatience d'aller voir la Reine votre femme, que vous ferez descendre à Aletz de Lyon où elle est, laissant la charge à M. le connétable de recevoir Montpellier, lequel demeurera ici avec une partie de votre armée, vous irez avec l'autre faire votre entrée à Nîmes et à Uzès; et ainsi vous ne perdrez aucun temps pour vos affaires ni pour votre retour, et elles seront parfaitement bien accomplies à mon avis; qui est ce que je peux dire à Votre Majesté sur ce sujet. »

A peine M. le prince, qui avoit écouté M. de Bullion avec impatience, le put laisser finir. Il commença à déclamer contre lui et sa cabale, qu'il disoit qui avoit forgé cette paix à l'insu du conseil, et la vouloit faire passer et conclure avec honte et infamie. Mais le Roi, auprès de qui il étoit, avec la main et la parole le retint, lui disant qu'il laissât librement opiner un chacun, et qu'en son rang il auroit tout loisir de parler. Ce qu'il fit tellement quellement, se démenant sur son siége, et montrant par ses gestes la répugnance qu'il avoit à cet avis, plusieurs desquels furent conformes ensuite; car M. le président Favre ayant dit peu de paroles, et en pareil sens que M. de Bullion, conclut de même façon; comme firent ensuite messieurs de Montréal, de Portes, de Valençai, Zamet et Marillac. Puis quand ce vint à moi, M. le prince, qui avoit toujours dit quelque chose bas, éleva davantage sa voix et dit : « Je sais déjà son opinion, et nous en pouvons dire *ad idem.* » Lors je la dis en semblable façon :

« Sire, je suis d'avis que Votre Majesté se lève de son conseil, et que, par un noble et généreux dédain, elle montre combien elle se sent offensée des propositions de ceux de Montpellier, et combien les avis que l'on lui donne en conformité lui sont désagréables. Si Votre Majesté étoit devant Strasbourg, Anvers ou Milan, et qu'elle conclût une paix avec les princes auxquels ces villes appartiennent, les conditions de n'y pas entrer seroient tolérables; mais qu'un roi de France, victorieux, avec une forte armée, au lieu de donner la paix à une partie de ses sujets rebelles sans ressource et réduits à l'extrémité, elle la

reçoive d'eux à des conditions honteuses qu'ils lui viennent proposer et imposer, ce sont injures qui ne se peuvent souffrir, non pas même écouter. La ville de Montpellier refusera l'entrée à son Roi, lui fermera les portes; et, avant que de lui faire serment de fidélité, il lui fera cet acte d'obéissance de s'éloigner de dix lieues de leur ville, suivant leur désir! Le Roi qui reçoit ces conditions, se doit préparer à recevoir de terribles outrages des autres villes, qui seront audacieuses par cet exemple, et assurées par cette impunité, par cette indigne souffrance. Mais, oui, me dira-t-on, il paroîtra par le traité que le Roi y a pu entrer, et cette exception se fera par un article secret qui ne sera su que par ceux de Montpellier et par ceux qui ont l'honneur d'assister à ce conseil; comme si un peuple entier pouvoit cacher et céler une chose si avantageuse, et comme si on ne pouvoit pas lire sur notre visage ce que notre langue auroit honte de déclarer! Sire, au nom de Dieu, prenez une ferme résolution et y persévérez, et même vous y opiniâtrez, de ruiner ce peuple parce qu'il est rebelle, et parce aussi qu'il est insolent et impudent, ou de le réduire à une entière soumission parfaite et respectueuse. Mes intérêts particuliers répugnent à ma proposition, et le seul service et souvenir de Votre Majesté me portent à vous la faire. Car, si la paix se conclut aujourd'hui, elle me trouvera avec une plus grande récompense que mes services ne m'en devoient promettre, par l'honneur que j'ai reçu du bâton de maréchal de France, dont Votre Majesté m'a assuré. Je ne puis gagner au siége de Montpellier que de la peine, de dangereux coups, et peut-être la mort.

Il peut aussi arriver de sinistres accidens qui retarderoient Votre Majesté de me faire prêter le serment de la charge qu'elle m'a promise, ou même de la refuser. Je courrai néanmoins cette fortune, et supplie très-humblement Votre Majesté de dilayer ma réception jusqu'à ce que la ville de Montpellier soit réduite à son obéissance, et Votre Majesté vengée de l'affront que ces rebelles vous ont voulu procurer. »

Après que j'eus achevé de parler, M. le prince, qui m'avoit attentivement écouté, se leva, et dit au Roi: « Sire, voilà un homme de bien, grand serviteur de Votre Majesté, et jaloux de votre honneur. » Le Roi se leva aussi; ce qui obligea tous les autres de se lever. Alors Sa Majesté dit à M. de Bullion : « Retournez à Montpellier, et dites à ceux de la ville que je donne bien des capitulations à mes sujets, mais que je n'en reçois point d'eux; qu'ils acceptent celles que je leur ai offertes ou qu'ils se préparent à y être forcés; » et ainsi s'acheva le conseil. M. le prince me fit cet honneur de me venir embrasser, et de dire tout haut tant de bien de moi que j'en demeurai confus. M. le connétable et M. de Bullion, qui avoient moyenné cette paix, voyant l'opiniâtreté de ceux de Montpellier, conseillèrent au Roi de les mettre à la raison, et dès le soir tout traité fut rompu.

Le mardi 30, M. le connétable voulut aller reconnoître Montpellier, comme il avoit dit le jour précédent, et M. le maréchal de Praslin, lequel ne m'en dit rien, dont je me plaignis à lui devant M. le connétable, et lui fis voir que son silence étoit cause que deux mille hommes de pied qui eussent escorté M. le connétable, afin qu'avec sûreté il pût recon-

noître la place, et rembarrer les ennemis s'ils sortoient sur lui, n'étoient point commandés ni prêts, comme ils auroient été; car j'en eusse pris l'ordre de lui. Il me dit que, quand je serois maréchal de France, je ferois où j'aurois le commandement ce qu'il me plairoit; qu'il l'avoit de cette armée, et qu'il ne lui avoit pas plu de m'en parler.

Je fus fort étonné de cette rude réponse, car je l'aimois comme mon père, et je lui dis qu'il fît comme il l'entendroit, et que je ne m'en mêlerois point. Il se mit lors à la tête de quelque cavalerie qu'il avoit fait venir, et je me mis auprès de M. le connétable. Il arriva que les ennemis sortirent quelque deux cents hommes qui nous conduisirent tout autour de la place, et tirèrent incessamment sur nous, qui n'avions point d'infanterie pour les faire retirer, et eux se tenoient toujours à la faveur de leur contrescarpe et de leurs remparts. Ils blessèrent quelques personnes, et entre autres le comte de Maillé d'une mousquetade au visage; blessèrent aussi plusieurs chevaux. Nous fîmes en six heures le tour de la place et notre reconnoissance. M. le connétable ne fut que jusqu'à Salmine où il passa le Rhône, et s'en retourna en son gouvernement, n'ayant pu porter les choses à la paix.

Le mercredi 31, le rendez-vous de l'armée fut à une portée de mousquet de Salmine, à la vue de Montpellier, où nous la fîmes camper sur un tertre où il y avoit du bois qui fut bientôt coupé et devint une plaine. Le Roi se logea à un Mas à trois cents pas du campement, qui étoit au campement de Montpellier. Nous ne nous avançâmes pas ce jour-là plus avant qu'à un chemin au-dessous de La Justice, où

nous mîmes un corps-de-garde de cent hommes, comme aussi nous en mîmes pareillement, et en même nombre, à la tête de chaque régiment, et une garde à cheval de cinquante chevaux. Sur les dix heures du soir le capitaine Lage, qui étoit aide de camp, alla, par mon ordre, reconnoître, avec vingt hommes, un poste des ennemis à une maison ruinée à cent pas de La Justice et quatre cents pas des cornes des ennemis, et, les ayant poussés, il leur fit quitter la maison et se retirer à leurs cornes. J'y allai à l'heure même, et mis, pour garder cette masure, les cent hommes que j'avois précédemment mis pour garder La Justice; et ayant fait venir à moi les six cents hommes qui étoient devant les six régimens campés, à qui je mandai d'en mettre autant à leur place, je m'avançai dans un chemin creux que je trouvai gardable, et y mis ces six cents hommes; et en ayant encore envoyé quérir six cents autres, je m'avançai à cent pas de leurs cornes et m'y fortifiai la nuit. Je n'avois pas eu connoissance des logis qu'avoient pris M. le prince et M. le maréchal de Praslin; ce qui fut cause que je ne leur mandai rien; ils y arrivèrent le lendemain matin, jeudi premier jour de septembre.

M. le prince fut ravi de voir notre progrès; mais M. de Praslin s'en offensa, disant que je ne devois point, sans son commandement, m'être avancé. M. le prince prit lors mon parti, et dit que j'avois bien fait, et, puisqu'il l'approuvoit, que c'étoit assez. Il nous mena de là au conseil avec lui, où vinrent aussi Gamorin, Mortières, Lage et Le Maine. Tous furent d'avis qu'il falloit saisir le havre de Saint-Denis, qui est cette éminence où est main-

tenant la citadelle, et que le plus tôt que nous nous en pourrions rendre maîtres, que ce seroit le meilleur. M. le maréchal en prit la charge, et M. le prince me commanda de l'y accompagner. M. de Chevreuse y voulut venir, et nous nous y logeâmes sans trouver autre résistance que d'un corps-de-garde qui lâcha le pied.

M. le prince y vint le lendemain vendredi 2, et en fut fort satisfait. Il me dit si j'en voudrois bien laisser la garde à M. de Valençai, ou si je lui laisserois la nuit suivante ouvrir la tranchée. Je lui répondis que l'ouverture de la tranchée appartenoit au premier maréchal de camp, et que s'il vouloit donner la garde du havre Saint-Denis à M. de Valençai et l'ordre de s'y fortifier, que j'en étois content. Il lui laissa donc, et m'emmena avec lui auprès du Roi. Nous laissâmes avec M. de Valençai M. du Plessis, sergent de bataille, brave homme et bien entendu, et son aide Vernègues, avec les régimens de Fabrègues, La Roquette et Saint-Brest, qui pouvoient faire huit à neuf cents hommes, trois cents hommes de Piémont et autant de Normandie. M. le prince ordonna aussi cinquante chevaux, qui eussent empêché le désordre qui survint s'ils y fussent venus, mais ils manquèrent et n'y furent à temps. Je demandai congé au Roi de m'aller reposer deux ou trois heures, afin que je passe veiller la nuit prochaine à l'ouverture de la tranchée, n'ayant point fermé l'œil depuis que nous étions partis de Vérune : ce qu'il m'accorda. Au sortir du conseil j'étois sur mon lit sur le midi, quand j'entendis tirer trois coups de canon consécutifs : ce qui me fit sortir de ma tente, où je vis à l'heure même une

grande sortie que les ennemis faisoient sur nos gens qui étoient au havre Saint-Denis, et qu'il y avoit parmi ceux qui sortoient bien trente chevaux armés. Je demandai un cheval en diligence, m'acheminant toujours vers le quartier des Suisses qui étoit le plus prochain dudit havre Saint-Denis, quand je vis nos gens s'enfuir et se glisser au bas de la montagne sur le Merdançon, qui est un ruisseau qui est au bas de la montagne. Je courus lors aux Suisses et leur fis prendre les armes, et marcher droit aux ennemis qui poursuivoient les nôtres jusques au Merdançon. Il arriva que le Roi avoit dîné et étoit en une loge au haut de son logis avec plusieurs princes et seigneurs, lesquels virent cette sortie et y coururent avec un tel désordre, qu'ils ne connurent jamais quels étoient les nôtres ou les ennemis, jusques à ce qu'ils s'en virent investis; et M. de Montmorency ayant rencontré Argencourt, qui ne le voulut point faire tuer comme les autres, lui dit : « Monsieur, retirez-vous par là; » ce qu'il ne se fit pas dire deux fois; et bien qu'il se hâtât fort, il ne put éviter deux coups de pique des ennemis, qui, néanmoins, furent légers et en fut tôt guéri. Les autres qui étoient venus de même compagnie furent tous tués, à savoir : M. le duc de Fronsac, jeune prince de grande espérance, et qui, à mon avis, eût été un jour un grand capitaine. Je n'ai jamais vu personne se porter mieux à notre métier, où il se portoit sans fard ni ostentation, et qui avoit un extrême désir de le bien apprendre. Avec lui furent tués M. le marquis de Beuvron, très-vaillant seigneur; un jeune gentilhomme de Languedoc, nommé Cussau, que je vis fort bien faire au Pont-de-Cé, et le

sieur de Ouctot, lieutenant de la compagnie de M. le prince. Quand les ennemis virent marcher les Suisses, ils songèrent à la retraite : aussi vinrent-ils en bon ordre, marchant résolument, et sans marchander passèrent le Merdançon et commencèrent de monter au haut du havre Saint-Denis. Les ennemis ne les attendirent pas jusques aux piques; mais, escarmouchant de leur mousqueterie, se retirèrent dans la ville et nous quittèrent le camp, où nous trouvâmes et retirâmes nos morts, qui étoient, outre ceux que j'ai déjà nommés, deux mestres de camp, Fabrègues et La Roquette, qui furent tués d'abord, et Combalet, capitaine de Normandie, neveu du feu connétable de Luynes, qui y fit bravement. M. le prince vint à la tête des Suisses, à la merci de mille mousquetades, et s'y tint assez long-temps sans en vouloir partir, jusques à ce que je lui promis de lui rendre le comte de Ouctot, mort ou vif, dont il étoit en peine; comme je fis peu après, lui renvoyant le corps. M. le maréchal de Praslin soutint toujours, et fit très-bien. Un des miens, sur qui je m'appuyois, nommé Fontaine, eut une mousquetade à trente pas derrière lui : ce fut le seul grand accident qui nous arriva en ce siége. Le soir, le Roi nous manda que l'on fît retirer les Suisses qui étoient toujours sur le havre Saint-Denis, parce que Sa Majesté étoit résolue d'y faire un bon fort le lendemain, qui fut le samedi 3 de septembre (toutefois on en dilaya l'effet); auquel jour M. Zamet, qui faisoit la charge de maréchal de camp au quartier de Picardie, dont il étoit aussi mestre de camp, comme il alloit reconnoître quelque chose durant qu'une escarmouche duroit, qu'il avoit exprès

fait attaquer, un coup de moyenne pièce tiré de la ville lui cassa la cuisse, dont il mourut trois jours après. Le même coup emporta une fesse au sieur de Moulon, aide de camp, dont il guérit.

Le dimanche 4 je fis, la nuit, une barricade à ma droite, qui traversoit un chemin que ceux qui étoient dans les cornes des ennemis voyoient. Puis ensuite je coulai du long du Merdançon, et avec des pipes du long du bord je fis un parapet où je logeai quantité de mousquetaires, et gagnai le pont qui le traverse, sur lequel je me fortifiai; et en cette sorte nous donnions la main à ceux qui étoient sur le havre Saint-Denis et eux à nous; mais comme le même soir M. le maréchal de Praslin, M. de Chevreuse étant avec lui, vint regagner ce poste et commencer d'y faire construire un fort, les ingénieurs qui étoient là, et Gamorin même, maintinrent que l'on ne s'y pouvoit pas loger, et qu'il n'y avoit pas de terre suffisante à se couvrir; de sorte que Gamorin descendit et me dit que c'étoit en vain que je prenois la gauche pour joindre nos attaques, parce que l'on avoit résolu de quitter le dessein du havre Saint-Denis, qui étoit, néanmoins, le plus court chemin à prendre la ville; et il parut bien s'il étoit impossible de s'y loger, car les ennemis, à notre barbe, y bâtirent un fort. Il est vrai qu'ils avoient l'avantage d'être commandés et défendus de la ville.

Le lundi 5 on résolut de faire une assez grande place d'armes pour tenir sûrement notre garde, laquelle je commençai la nuit.

Le mardi 6 je la continuai, et fis le jour une traverse de pipes remplies à trente pas des cornes des

ennemis, sans perte d'aucun homme, par une nouvelle invention que je m'imaginai, que Gamorin trouva fort bonne.

Le mercredi 7 je fus malade, et, pour s'avancer devers les cornes, on fit une traverse de gabions dans le chemin où j'avois fait celle de pipes le jour précédent. Jusques alors nous n'avions travaillé que dans les chemins creux, qui sont, en ce pays-là, fort enfoncés, à cause qu'il y pleut fort rarement.

Le lendemain 8 nous travaillâmes sur le haut des terres, et faisions nos tranchées avec des pipes remplies : ce que nous fîmes pour fortifier une batterie de quatre pièces que nous voulions faire pour battre les cornes avancées qu'il nous falloit gagner.

Le vendredi 9 nous fîmes une barricade et un logis dans le chemin à main gauche de notre batterie, tirant aux cornes.

Le samedi 10 on fit une autre barricade dans le chemin à gauche; laquelle, à faute de pipes, nous fûmes contraints de faire de gabions vides.

Le dimanche 11 Gamorin fut tué en se mettant entre deux paniers pour regarder cette barricade de gabions que Toiras lui montroit la nuit précédente; qui fut une grande perte pour le Roi, car c'étoit un homme bien entendu pour les siéges. Le soir, après que les gardes furent sortis de la tranchée et que le régiment de Navarre les eut relevés, j'allai souper et emmenai Le Plessis, sergent de bataille, et Deschamps, capitaine en Navarre, avec moi, pour retourner incontinent après; mais, comme nous nous voulions mettre à table, nous ouïmes tirer plus qu'à l'ordinaire à la tranchée : ce qui nous y fit courir en diligence.

C'étoit une forte sortie que les ennemis avoient faite sur Navarre ; ils forcèrent cette barricade de gabions qu'ils ruinèrent, et eussent fait grand désordre à la tranchée sans la forte résistance de Navarre ; car le lieutenant colonel, nommé Geoffre, étant demeuré à la tranchée pour y donner l'ordre nécessaire, Porcheux, capitaine, Campis, sergent-major, et Beaumont, lieutenant, fils du Boulay, sortirent en la campagne avec six cents hommes ; les ennemis étoient six cents hommes complets, en trois bandes : la première vint donner à la gabionnade, qu'elle fit quitter aux nôtres ; la seconde fut chargée si vertement par la troupe que Porcheux menoit, qu'elle les renversa ; mais en même temps la troisième leur tomba sur les bras, laquelle, sans marchander, ils combattirent, et la repoussèrent ; mais les trois chefs susnommés furent blessés : ce qui les ayant fait retirer, toute la sortie se joignit en un corps à la gabionnade. J'y arrivai en cet instant, et, pensant que la gabionnade fût encore à nous, j'y entrai par le passage qui étoit en la traverse des barriques pour y aller ; Deschamps marchoit devant moi et Le Plessis me suivoit. Nous trouvâmes les ennemis occupés à renverser la gabionnade, et Deschamps leur ayant crié, pensant qu'ils fussent des nôtres : « Mordieu, que faite-vous ? vous rompez notre barricade ! » il fut aussitôt répondu de quatre ou cinq coups d'épée, et l'on l'alloit achever sans qu'il cria : « Je suis Bassompierre ; il y a vingt mille écus à gagner. » Alors ils le saisirent et le firent prisonnier, pensant que ce fût moi, qui connus bien alors, et Le Plessis aussi, que nous étions trop avancés. Nous fîmes donc semblant tous deux d'aider à

détruire la gabionnade, et prîmes notre temps pour nous jeter dans le trou de notre barricade, où nous courûmes encore cette fortune, qu'un soldat nous tira une mousquetade à bout portant en y entrant, qui, par miracle, ne toucha ni Le Plessis ni moi. En même temps que je rentrai, Porcheux et Campis revenoient de faire les deux charges susdites, où ils ne perdirent que deux soldats, force blessés, comme eux aussi.

J'avois vu la contenance des ennemis comme ayant été parmi eux : ce qui me fit prendre cent hommes et en bailler cent autres au sergent de bataille Le Plessis, qui prit dans les champs à gauche, et moi à droite, et vînmes en même temps, par deux côtés, charger les démolisseurs de notre gabionnade : de sorte que nous les fîmes jeter plus vite que le pas dans leur corne, et laissèrent morts huit ou dix hommes des leurs et quatre prisonniers. Le bruit courut au quartier du Roi que j'avois été pris et nos tranchées nettoyées par les ennemis. Le Roi y envoya Fiesque en diligence, auquel je fis voir plus de trente morts, et envoyai les prisonniers conter des nouvelles au Roi. Les ennemis, qui n'étoient rentrés dans la ville, et étoient demeurés dans les cornes, nous vinrent tâter sur le minuit, et à quatre heures du matin encore; mais ils trouvèrent toujours à qui parler. Nous refîmes la même nuit, non cette gabionnade, mais une forte barricade et bien flanquée à sa place.

Le lundi 12 nous achevâmes de mettre les quatre pièces en batterie, et fîmes une ligne à droite pour y aller. Elle tira tout le mardi 13, tout le jour, et sur le minuit nous attaquâmes les cornes, savoir : M. de

Praslin, avec le régiment des gardes, par le milieu; moi par la droite, avec Piémont et Navarre; et M. de Valençai à la gauche, avec Normandie et Estissac. Nous les emportâmes bravement et n'y perdîmes que sept hommes, parmi lesquels le capitaine Tarente, de Normandie, y fut tué, et Lage, aide de camp, dont ce fut un grand dommage; car, outre qu'il étoit brave homme, il entendoit le métier autant que homme qui fût de l'armée. M. le prince, qui étoit présent à l'attaque, fut fort satisfait de nous, et le Roi encore davantage.

Le mercredi nous nous fortifiâmes dans les cornes des ennemis, et avançâmes nos tranchées sur la gauche.

Le jeudi 15, on préparoit une batterie de douze pièces pour battre un bastion qui étoit à la gauche, et lever les défenses des lieux où il nous étoit nécessaire de les ôter, et nous la fortifiâmes d'une place d'armes au devant, qui valoit bien un fort, tant l'assiette la rendoit bonne.

Le vendredi 16, M. le prince fut sollicité par Le Maine-Chabaud d'attaquer plutôt une demi-lune qui étoit entre deux bastions. C'étoit, à mon avis, contre toute raison, et avions grand avantage d'attaquer le bastion qui étoit à droite, et que le quartier de Picardie attaquât la gauche. Mais comme Chabaud avoit préoccupé l'esprit de M. le prince par ses raisons, il nous fut impossible d'en dire aucune qui le satisfît. Je voyois bien où visoit ce compagnon, que je connoissois pour avoir toujours été sous moi, hormis cette fois qu'il étoit aide de camp au quartier de Picardie et comme ingénieur. C'étoit un propo-

seur de desseins, qui les donnoit aux généraux à l'oreille, blâmant tous ceux qui travailloient, et tâchoit de s'installer à leur place; puis, quand il y étoit établi, il commençoit un dessein apparent, et le conduisoit jusques à un certain point, autant que sa suffisance, qui n'étoit pas grande, lui pouvoit permettre, et puis feignoit une maladie, ou faisoit valoir quelque légère blessure, ou pratiquoit quelque convention, et laissoit là l'ouvrage commencé. M. de Schomberg le tenoit pour un grand et habile homme, et comme tel l'avoit recommandé à M. de Montmorency, au quartier duquel il travailloit, et s'étoit aisément insinué en ses bonnes grâces. Il avoit conduit le travail de Picardie jusque sur la contrescarpe du bastion qui étoit à main gauche du ravelin; et, ne se jugeant pas capable de l'attaquer et s'en rendre maître, proposa à M. le prince qu'il falloit joindre les deux attaques, et avec une ligne de communication les approcher en sorte que ce ne fût qu'un, et que l'on devoit prémièrement prendre le ravelin que le bastion; que c'étoit l'ordre de la guerre; que si on lui donnoit la charge générale des travaux qu'avoit Gamorin, qu'il en viendroit à bout facilement, à la gloire du Roi et de mondit seigneur le prince, et lui fit la chose si facile, qu'il lui fit changer notre dessein.

Quand je vis que je ne pouvois rien gagner, je m'adressai à M. d'Epernon, qui, ayant vu et reconnu l'un et l'autre projets, l'appuya de son autorité, et la disputa vivement. Mais enfin il en fallut passer au dessein du Maine, et fallut ce jour-là commencer à

tirer notre travail du côté droit vers ce petit ravelin. M. de Schomberg tomba malade la nuit de l'attaque des cornes, dont il pensa mourir.

J'employai une grande partie du samedi 17 auprès du Roi, sur le sujet de l'élection qu'il vouloit faire d'un garde des sceaux, dont il étoit puissamment pressé par M. le prince et M. de Schomberg, depuis la mort de M. le garde des sceaux de Vic, et plus encore depuis celle de M. le cardinal de Retz, parce qu'ils sentoient leur cabale du conseil affoiblie par la perte de ces deux personnages, et avoient jeté les yeux sur M. d'Aligre, très-habile homme certes, et digne de la charge; mais il étoit si lié avec eux, que M. de Puisieux et la cabale de M. le chancelier le redoutoient. M. de Puisieux m'employa auprès du Roi pour faire que l'on rendît les sceaux à M. son père; mais le Roi, dissuadé par ces messieurs, sur le prétexte de son absence et de son grand âge, me commanda de lui dire qu'il ne s'y devoit point attendre : ce que je fis ce jour même; mais il me pria aussi de remontrer au Roi qu'il importoit au bien de son service que celui à qui il donneroit les sceaux fût en bonne intelligence avec son père; que cela ne pourroit être si M. d'Aligre les avoit, et qu'il le supplioit, au nom de Dieu, que celui-là à cette occasion en fût excepté; ce que le Roi ne lui voulut jamais promettre, quelque instance que je lui en pusse faire, parce qu'il avoit inclination à M. d'Aligre, et qu'il y étoit porté par tout le petit coucher, qu'il avoit gagné à lui, qui étoient ceux qui demeuroient auprès du Roi après qu'il avoit donné le bon soir

au monde; car il veilloit encore après cela une heure ou deux. Tout ce que je pus faire fut de faire dilayer cinq ou six jours sa promotion.

Le dimanche 18, on n'avança aucun travail; car il arriva un tel orage, qui sont rares en ce pays-là, mais furieux quand ils viennent, qu'il fut impossible de rien faire autre chose que se garantir d'être noyé. La terre, qui étoit sèche et pressée, ne boit point l'eau, laquelle s'écoule aux lieux bas et aux chemins creux, qui s'emplissent quelquefois de six et sept pieds d'eau. Cette pluie fit grossir et dériver le Merdançon, et emporta plus de cent lansquenets, qui, pour éviter les grandes chaleurs, avoient fait des creux contre sa rive et s'y étoient huttés.

Le lundi 19, nous nous donnâmes la main avec le quartier de Picardie, par une ligne de communication qui fut tirée depuis le côté droit de notre grande batterie jusques à eux.

Le mardi et mercredi suivans, nous achevâmes la batterie, et nous avançâmes vers le ravelin à la sape. Ce dernier jour Mortières fut blessé, qui nous incommoda fort, car il étoit bien entendu aux travaux.

Le jeudi 22, comme je vins le matin au conseil, je sus que le Roi avoit donné parole à M. le prince de faire M. d'Aligre garde des sceaux; au moins en avoit-il assuré le petit coucher, et eux lui, et M. de Puisieux me dit en entrant qu'il étoit désespéré de cette affaire, dont je fus bien marri pour l'amour de lui, qui étoit mon ami, et pour l'amour de moi encore, parce que M. d'Aligre ne m'en avoit jamais voulu prier, soit par mépris, soit pour se croire fort assuré de son affaire, et n'avoir besoin de mon

aide. Comme je fus entré, Rousselay me tira à un coin avec M. le maréchal de Praslin, et me dit ces mêmes mots : « Vous savez, monsieur, combien j'ai d'obligations de vous aimer et servir, tant pour vos bonnes grâces que vous m'avez amplement données, que pour les obligations que je vous ai. Vous m'avez fait revenir à la cour après la mort du maréchal d'Ancre, et avez voulu être ma caution. Vous avez porté le Roi à me donner l'année passée l'abbaye de l'Or-de-Poitiers, près Saint-Maixent; et, pour ne faire une longue énumération de tous vos bons offices vers moi, j'avoue en gros qu'il n'y a seigneur en France à qui je sois plus redevable qu'à vous ; c'est pourquoi je me suis toujours étudié de le reconnoître en tout ce qui m'a été possible. Vous savez le soin particulier que j'ai eu de vous procurer les bonnes grâces de M. le prince, et avec quelle peine j'ai tâché de vous y conserver. Je dis avec quelle peine, parce qu'à mon retour de l'armée je l'ai trouvé si mal satisfait de vous qu'il ne se pouvoit davantage, et a cru que M. de Puisieux l'a mal servi auprès du Roi, et que puisque vous avez voulu préférer son amitié à la sienne, et ne l'abandonner pour lui, que vous avez participé aux mauvais offices qu'il lui a rendus. Il ne se peut dire combien de différens personnages j'ai joués pour lui lever cette opinion de l'esprit. Enfin il m'a dit qu'il vous avoit offert son amitié tout entière, pourvu que vous voulussiez quitter celle de M. de Puisieux, et m'a dit que vous ayez à vous en résoudre toute cette journée, parce que, celle-ci passée, il ne vous y recevra plus. M. d'Aligre sera demain garde des sceaux, et lui et M. de Schomberg étant

étroitement joints à M. le prince, non-seulement ils ruineront M. de Puisieux, mais aussi tous ses fauteurs et adhérens, dont vous êtes le principal. Cela vous ai-je voulu dire devant M. de Praslin, que vous aimez comme votre père, lequel me sera témoin que j'ai tâché de détourner l'orage de dessus votre tête, que je vois prêt à y tomber; car assurément ces trois personnes unies ensemble posséderont l'Etat, et élèveront et abaisseront ceux qu'il leur plaira. »

Comme il achevoit ces derniers mots, le Roi m'appela; et comme il me vit pensif, il me demanda ce que j'avois à rêver : « Je songe, Sire, lui dis-je, à une extravagante harangue que Rousselay me vient de faire devant M. de Praslin de la part de M. le prince, qui ne m'étonne pas tant pour ma considération que pour la vôtre. Il me déclare incapable de recevoir jamais ses bonnes grâces, si je ne les reçois dans aujourd'hui, à condition d'abandonner l'amitié de M. de Puisieux, et dit, de plus, que lui, Schomberg et d'Aligre, qui doit être demain garde des sceaux, seront trois têtes en un chaperon, qui manieront l'Etat à leur fantaisie, et sans aucune contradiction, ruinant ou agrandissant leurs ennemis ou leurs partisans et serviteurs à leur plaisir. Jugez, Sire, où vous et ceux qui ne veulent dépendre que de vous seront réduits! » Il ne falloit pas en dire davantage au Roi pour l'animer. Il dit : « Ils ne sont pas là où ils pensent, et je les en garderai bien. » Je le priai de ne me tenir davantage, afin que Rousselay ne crût que je lui eusse dit sa harangue, et que, sans faire semblant de rien, il s'enquît de M. le maréchal de Praslin s'il ne m'avoit pas dit cela et plus.

Sur cela il me quitta, et je revins à Rousselay, à qui je répondis que les menaces ni la disgrâce ne me faisoient pas quitter mes amis, au contraire me lioient plus étroitement avec eux, et que ce n'étoit pas le moyen de m'acquérir que de me menacer; que je serois toujours très-humble serviteur de M. le prince, mais que je ne ferois rien d'indigne de moi pour acquérir ses bonnes grâces.

Le Roi cependant parloit à M. de Praslin, qui lui confirma mon dire, et l'anima de plus en plus; de sorte qu'un peu après il me tira à une fenêtre, et me dit : « Ne faites semblant de rien, et m'attendez à ma chambre au sortir de mon dîner. » Je lui dis aussi qu'il devoit dissimuler avec M. le prince, et lui cacher qu'il voulût changer de dessein, et qu'il n'en témoignât rien à personne : aussi ne fit-il. M. le prince arriva peu après. M. de Puisieux se retira en son logis, comme le conseil fut levé, fort triste, et en partant me dit : « L'affaire est résolue, Aligre est garde des sceaux. » Je lui répondis : « Je ne le croirai point que je ne le voie; car je ne me veux point rendre malheureux avant le temps. » Or est-il qu'une fois que le Roi me parloit des sceaux en faveur de M. d'Aligre où il inclinoit, il me dit qu'il n'y avoit aucun près de lui capable de les avoir que M. d'Aligre. Je lui répondis qu'il faisoit tort à M. de Caumartin, qui étoit du conseil depuis trente-cinq ans, qui avoit été en plusieurs ambassades et commissions, personnage où il n'y avoit rien à redire. Il me répondit : « Oui, mais il est bègue et moi aussi; de sorte que lui, qui doit aider à ma parole, aura besoin d'un autre pour parler pour lui. » Je ne répliquai pas

davantage; mais comme le Roi dînoit, j'étois sur un coffre, rêvant à l'affaire présente; et, considérant que si je n'avois en main quelqu'un à lui offrir, je pourrois bien retarder, mais non rompre entièrement la promotion de M. d'Aligre, je pensai à lui ôter l'opinion en quoi il étoit de M. de Caumartin, par les meilleures raisons que je pourrois. Il ne tarda guère à dîner, et vint aussitôt à moi, extrêmement animé sur cette affaire: je tâchai de le conserver en cette humeur, et lui dis que cette affaire étoit plus importante qu'il ne pensoit, et que son conseil ne seroit plus une assemblée de diverses personnes concurrentes à son service, mais un corps entier attaché à leur intérêt particulier. Il me dit qu'il se garderoit bien de faire d'Aligre garde des sceaux, et que ces messieurs avoient trop tôt découvert leur dessein, mais qu'il étoit bien empêché qui choisir.

Alors je lui dis: « Sire, je prendrai encore la hardiesse de vous nommer M. de Caumartin comme un très-homme de bien, et qui a encore toutes les qualités que vous pouvez désirer à un bon garde des sceaux, et en a de plus une qui est très-importante à l'état présent de vos affaires, que c'est un homme sans cabale et sans suite, qui n'est allié ni attaché qu'à votre seul service. Et quant à ce que Votre Majesté craint qu'il n'ait pas la parole libre, quarante ans qu'il y a qu'il est dans votre conseil, rapportant tous les jours les commissions qu'il a tous les ans d'aller présider de votre part aux Etats, tantôt de Languedoc, tantôt de Bretagne, et plusieurs ambassades dont il s'est dignement acquitté, vous font voir qu'il n'a pas la langue empêchée; et m'étonne, Sire, que Votre

Majesté, qui l'a vu tant de fois parler devant elle, soit en incertitude s'il parle bien ou mal. Cela m'oblige, Sire, à vous donner un conseil que vous croirez s'il vous plaît, qui est sans autre intérêt que le vôtre, car je n'ai aucune liaison particulière avec M. de Caumartin, qui est de le faire garde des sceaux; en laquelle charge, s'il y est propre, comme je crois, vous aurez fait un bon choix d'un homme de bien, sinon vous lui aurez seulement donné les sceaux pour les rapporter à Paris, où, sans crainte d'offenser que lui, vous les lui pourrez ôter pour en investir un autre personnage capable, et qui ne soit attaché à autre intérêt que le vôtre : ce qui ne pourroit pas être en la promotion de M. d'Aligre; car, étant lié, comme il appert, avec M. le prince et M. de Schomberg, il vous obligeroit, en lui ôtant les sceaux, de faire une entière subversion de votre conseil, ce qui seroit périlleux. J'ajoute finalement que, puisque M. de Caumartin a fait les sceaux depuis trois mois comme le doyen du conseil, je ne vois aucun inconvénient de lui en donner la charge pour trois autres, au bout desquels ou vous l'en ôterez comme incapable, ou vous lui conserverez comme suffisant. »

Le Roi prit très-bien mon discours, et après y avoir un peu pensé dit : « Oui, je suis résolu de donner demain les sceaux à Caumartin, et n'en dirai rien à personne qu'à l'heure qu'il viendra au conseil. » Je lui dis lors pour l'embarquer : « Sire, donnez la vie, si cela est, à M. de Puisieux, qui s'en est allé le cœur transi en son logis. Permettez-moi de le consoler par cette bonne nouvelle, et que je lui écrive de votre part. » Il me dit : « Je le veux bien, pourvu qu'il

tienne l'affaire secrète. » Lors je pris l'écritoire du Roi qui étoit sur sa table, et le mandai à M. de Puisieux, et suppliai le Roi d'écrire au-dessous de la lettre deux mots de sa main ; ce qu'il fit, et mit : « Je certifie ce billet. » Je lui demandai ensuite, pour l'engager davantage, s'il me voudroit permettre d'en mander autant à M. de Caumartin. Il m'en fit quelque difficulté ; mais enfin il me l'accorda, pourvu que je lui mandasse de moi-même et non de sa part. Ce que je fis, et lui montrai le billet que je lui en écrivis, et envoyai à l'heure même un de mes gens au galop porter ces bonnes nouvelles à ces deux impatiens de les recevoir. Puis après je m'en allai passer la nuit aux tranchées et à visiter nos gardes, et en revins malade.

Le vendredi 23, je ne bougeai du lit. M. le prince s'en alla ce matin-là à Mauguio. Son prétexte étoit de visiter M. de Schomberg malade, mais, en effet, c'étoit pour se conjouir avec M. d'Aligre de sa prochaine promotion aux sceaux. Mais, comme une bonne nouvelle se peut difficilement céler, M. de Caumartin l'avoit dite à son secrétaire, et lui à quelques-uns de ceux du sceau, qui le firent savoir à d'autres, et eux à M. d'Aligre ; de sorte qu'il dit à M. le prince que j'avois envoyé la nuit même assurer M. de Caumartin qu'il seroit ce jour-là garde des sceaux. Il vint en diligence trouver le Roi, auquel il dit ce que j'avois mandé à M. de Caumartin. Le Roi lui dit qu'il n'en étoit rien, et que j'en étois mal averti si je lui avois mandé, ce qu'il ne croyoit pas. Ensuite il fit dire le même au Roi par M. Drouart, son premier médecin, Sauveterre, Galletau, Beautru et autres, auxquels le

Roi fit la même réponse; et sur cela le Roi, sachant que j'étois malade, m'envoya visiter par M. de l'Isle-Rouet, auquel il donna charge de me dire que notre homme avoit mal gardé le secret que je lui avois tant recommandé, que cela l'avoit obligé de me donner force démentis, pour lesquels nous ne viendrions point sur le pré, et qu'il persistoit en ce qu'il m'avoit dit. Comme il fit aussi, et donna l'après-dînée les sceaux à M. de Caumartin, dont l'autre cabale fut bien étonnée. On n'avança rien en cette nuit aux tranchées faute de barriques.

Le lendemain samedi 24, nous gagnâmes à la sape la pointe du ravelin que nous voulions attaquer, lequel Argencourt avoit fortifié de tout ce qu'il avoit pu s'imaginer, comme de contre-mines, de palissades, de poutres, planches à l'épreuve et percées, pour donner moyen aux soldats de tirer sur nous sans péril.

Le dimanche 25, on commença une mine à la pointe dudit ravelin, et on en entreprit une autre au coin gauche pour faire faire une attaque par là au régiment de Picardie. Le Maine faisoit faire tous ces travaux et mines, auquel M. le prince avoit une entière confiance; et moi, qui voyois que je ne gagnois rien à y contredire, je laissois faire, et faisois simplement la charge de premier maréchal de camp, posant, visitant et relevant les gardes, et faisant ponctuellement fournir tout ce qui étoit nécessaire pour l'avancement des travaux et batterie; ayant l'œil de plus à empêcher le secours des ennemis, qui se préparoit à Anduse, dont nous eûmes l'alarme la nuit du mardi 27; et le Roi voulut le lendemain, sur l'avis

que l'on lui donna, que le secours pour Montpellier marchoit, aller au-devant avec quelque cavalerie et deux mille hommes de pied. Il fut trois lieues audevant, mais il rencontra un de nos espions qui l'assura que de six jours il ne seroit prêt à marcher : ce qui lui fit rebrousser chemin. Nous continuâmes nos mines et nos travaux jusqu'au samedi premier jour d'octobre, auquel il vint un si grand orage d'eau, que je fus plusieurs fois à la nage pour passer d'un lieu à autre dans nos tranchées. La plupart des soldats quittèrent; les autres se mirent en sûreté sur les crêtes des tranchées, assurés que les ennemis ne pouvoient tirer sur eux, car tout étoit mouillé. Et les mêmes ennemis, ne se pouvant tenir dans le fond du ravelin, se mirent comme nos gens sur le haut de leur rempart et parloient à nous. Roquelaure, qui étoit comme une espèce de maréchal de camp dans le quartier de M. de Montmorency, me vint voir, et crut que si on pouvoit attaquer en ce temps-là le ravelin, que les ennemis ne le pourroient défendre, et en fit son rapport à M. le prince, qui venoit me faire sortir de la tranchée pour m'aller sécher, ayant été toute la nuit dans l'eau, au moins jusqu'à la ceinture, et quelquefois jusqu'au cou. Dès que Roquelaure eut dit cette imagination à M. le prince, il vint en diligence à moi, me commandant de la mettre à exécution. Mais je lui en montrai l'impossibilité, et lui fis voir, par la reconnoissance que l'on en fit devant lui, qu'il y avoit une pique d'eau de hauteur entre les ennemis et nous, et l'assurai que, si la pluie cessoit, toutes choses seroient prêtes pour attaquer le ravelin le dimanche suivant; à quoi je me préparai sans inter-

mission, bien que ce ne fût mon avis de l'attaquer de la sorte.

Le lendemain dimanche 2, toutes les choses nécessaires à une attaque ne furent pas seulement prêtes, mais il y en eut au double. Toutes les avenues pour y aller furent libres et couvertes contre les ennemis, et tout le matin je fis travailler à ce qui nous pouvoit manquer et à reconnoître exactement toutes choses. Le régiment de Navarre étoit de garde à la tranchée. M. le maréchal de Praslin y arriva de bon matin, qui voulut faire bien comprendre aux capitaines ce qu'ils avoient à faire, et comme et où ils se devoient loger. Nous menâmes avec nous les sieurs Ferron et Bourdet, capitaines, pour leur montrer, lesquels, comme nous vînmes à découvert, une mousquetade donna à la tête de Ferron, et la perça, puis vint donner dans le corps de Bourdet. Le premier en mourut à l'heure, et l'autre deux jours après. C'étoient deux braves hommes. M. le prince arriva tôt après avec M. le cardinal de La Valette, de Chevreuse et d'Epernon. Je leur montrai l'ordre que j'avois établi pour les attaques, et les préparatifs de toutes les choses nécessaires à cet effet, dont ils furent satisfaits. M. le prince me demanda si je ne croyois pas d'emporter la demi-lune. Je lui répondis que je ne savois pas ce qu'il vouloit faire, s'il la vouloit prendre par assaut ou pied à pied; s'il vouloit l'attaquer après que les mines auroient joué, ou se loger dessus ou dedans; que pour moi, j'avois toujours vu beaucoup de difficultés en cette affaire, et que j'y en reconnoissois encore davantage; que c'étoit une pièce forte d'elle-même, défendue de deux bastions, puis de la contrescarpe de

la ville, et finalement des murailles de la ville. Il me dit lors : « Je sais bien ce que c'est. Puisque vous n'en avez donné l'invention, vous ne croyez pas qu'elle puisse réussir, et vous ne serez pas marri qu'elle ne succède pas. » Je lui répondis qu'il avoit bien mauvaise opinion de ma prud'homie de souhaiter le désavantage du Roi ; qu'il verra dans le succès que je ne m'y épargnerai pas, que je ferai le devoir d'un maréchal de camp, et lui ferai combattre s'il veut son armée par ordre contre cette pièce, jusqu'à ce qu'elle soit emportée ; que du surplus je le remettois à Dieu. Après quoi, les mines étant prêtes, on les fit jouer toutes deux et ensuite attaquer la pièce ; à savoir, Navarre par celle du flanc, et Piémont par la pointe. Mais comme il y avoit au devant une palissade de poutres sur le haut de la pièce, qui n'étoit point tombée par les mines, et que ceux qui se logeoient auprès étoient vus de vingt endroits, ou tués ou blessés à l'instant, nous y perdîmes force gens, et y fîmes peu de fruit, les mines n'ayant pas fait l'ouverture que nous nous promettions. M. le prince m'envoya quérir, et me dit qu'à son avis tout alloit bien, car il voyoit aller nos gens bravement à l'attaque ; et moi je lui dis qu'à mon avis tout alloit mal, et que le meilleur seroit de terminer promptement cette besogne en la cessant. Sur cela on ramena le sergent de bataille, nommé Le Plessis, à qui une mousquetade avoit crevé un œil ; puis ensuite, du côté de Navarre, Roquelaure, Hérans et Frenel ; ces deux derniers, capitaines audit régiment, furent tués. M. le prince me renvoya encore quérir, parce que je voulois secourir mon compagnon Valençai qui faisoit donner. Il me dit

qu'il lui sembloit encore que tout alloit bien ; et moi très-mal, lui répondis-je ; « car ce qui ne se commence pas bien n'a jamais bonne issue. Vous voyez que les nôtres se logent dans la courtine, qu'ils sont vus de tous côtés, qu'à la moindre mine que les ennemis feront de sortir sur eux, ils lâcheront le pied, et peut-être le feront quant et quant quitter à ceux qui les soutiennent. » Je fus à mon grand regret prophète; car à même temps les ennemis, par l'effet de la mine du flanc, sortirent, et les nôtres quittèrent la place ; ceux-mêmes de l'attaque de la pointe du ravelin en firent autant. Lors j'y courus, et trouvai que M. d'Epernon marchoit avec quelque trente gentilshommes l'épée à la main ; un qui tenoit un pistolet haut contre moi le débanda, et il me perça le bord de mon chapeau d'une balle. Je pris cinquante hommes de Piémont et quelque quinze gentilshommes, et allai la tête baissée aux ennemis, que nous rechassâmes dans le ravelin. D'abord aussi n'étoient-ils qu'environ vingt hommes sortis, qui ne laissèrent de donner l'épouvante, de telle sorte que l'on envoya quérir le régiment des gardes ; mais ce fut sans s'en aider n'y en avoir besoin. Tout le mal qu'ils nous firent fut de mettre le feu en une tranchée faite de pipes, qui fut éteint peu après, et ce qu'ils en avoient détruit, raccommodé. Nous fîmes retirer nos gens, raccommoder nos tranchées ; et les gardes qui devoient cette nuit-là y entrer, y furent menées par M. le maréchal de Créqui, qui étoit venu porter au Roi de bonnes nouvelles, et qui me voulut soulager cette nuit-là, voyant que je n'en avois que trop de besoin.

Le lundi 3 octobre, M. le prince fit venir en sa hutte

tous les principaux de l'armée au conseil, où il dit si l'on n'avoit pu prendre un chétif ravelin, que l'on prendroit bien moins Montpellier ; et qu'il nous avoit fait assembler pour résoudre ce que nous devions faire. Ceux à qui il demanda conseil les premiers lui dirent qu'il falloit faire de nouvelles mines, et qu'aussitôt qu'elles auroient joué, qu'il y falloit aller par assaut et non par logement, et que nous l'emporterions infailliblement. Le Maine opiniâtroit cette même opinion, et répondoit que la ville étoit prise si ce ravelin étoit à nous. Je dis lors à M. le prince que s'il ne tenoit qu'à ce ravelin qu'il ne fût maître de Montpellier, je lui en répondois sur ma vie dans quatre jours, et que s'il m'eût voulu croire, et la plupart de ces messieurs qui étoient là, nous aurions maintenant, non ce petit ravelin, mais un des deux bastions et peut-être la ville. M. d'Épernon lui dit alors : « Monsieur, c'est à ces messieurs qu'il se faut fier et au conseil desquels il faut croire, car c'est leur métier, et non ajouter foi et créance à ce petit bavard, montrant Chabaud, qui n'y entend rien, et que vous devriez envoyer jouer du violon, qui est son métier. »

Chabaud lui dit qu'il pensoit avoir donné un bon conseil et qu'il le soutiendroit par de vives raisons ; mais M. d'Épernon lui dit encore pis, et M. le prince l'ayant fait taire, me dit qu'il seroit bien aise que j'entreprisse de me rendre maître du ravelin, mais que je lui disse comme je voulois m'y prendre. Je lui dis alors : « Monsieur, une des plus essentielles règles de notre métier est d'attaquer les choses par le contraire ; » ce que j'expliquai en cette sorte : « qu'une pièce haute comme une tour, un bastion élevé et

toute autre chose éminente, se doit attaquer par le bas, à savoir par sape et mine; où au contraire une pièce basse comme est ce ravelin, qui ne montre que le nez, et n'est pas deux pieds plus élevé que la superficie, il le faut prendre par le haut. Les mines étoient excellentes à un de ces deux bastions que nous eussions pris dans dix jours, parce qu'il nous étoit facile d'en gagner le pied. Il n'en est pas de même de ce petit ravelin qui est comme enfoncé dans la terre, bien contreminé et fortifié de tout ce qui se peut, pour être attaqué par bas comme nous avons fait, et n'y avons rien gagné : mais à cela il faut faire un cavalier de six pieds de haut seulement, et y loger deux pièces. Il faut faire à chaque côté de ce cavalier un petit logement pour y faire tirer quatre mousquetaires, et deux avenues pour y monter et descendre. Et puisqu'il vous plaît savoir comment je prendrai si aisément cette pièce, dès que mes deux canons seront logés je mettrai quatre cents mousquetaires aux deux côtés, qui monteront et descendront incessamment des deux petits logemens, et tireront sans intermission dans le ravelin. Vingt coups de canon l'auront labouré, et brisé toutes ces poutres dont il est palissé; alors j'aurai cinquante travailleurs qui, sans crainte ni péril, l'ouvriront depuis la pointe jusques à la gorge, et ainsi vous en serez maître. »

Dès que j'eus achevé, M. le prince, qui a l'esprit aussi excellent que homme qui vive, me dit : « Pardieu, vous avez raison, et je confesse que, par ce moyen, il est à nous, et que ces messieurs ont la même opinion. » Ainsi mon avis fut approuvé de tous, et de M. d'Épernon particulièrement. Et M. le prince

me dit : « Je me fais fort de vous faire fournir dans après-demain trois mille fascines. — Et moi, lui dis-je, de vous fournir, trois jours après, le ravelin. »

Le mercredi 5, il se fit une sortie, à dix heures du soir, sur le régiment de Picardie, au quartier de Montmorency. J'étois dans notre tranchée, et pris quatre cents hommes que je lui menai en diligence; mais les ennemis ne se jouèrent pas de s'avancer davantage, et M. de Montmorency me fit mille remercîmens et s'offrit à la pareille, en cas de besoin.

Le vendredi 7, les troupes de M. le connétable arrivèrent, qui étoient quatre mille hommes de pied et trois cents chevaux; je leur fis donner quartier, et l'après-dînée sa personne arriva. Nous fûmes au devant de lui; on lui fit tendre force tentes proche du logis du Roi.

Le samedi 8, M. de Rohan, avec les troupes qu'il amenoit pour jeter dans Montpellier, s'approchèrent de nous, et se vinrent loger à Fontanes et à Courconne. Nous fûmes avec notre cavalerie au devant d'eux, mais ils se retirèrent. Ce même jour les troupes que le Roi avoit laissées à M. de Vendôme pour prendre les petites places du bas Languedoc, arrivèrent, qui pouvoient être près de trois mille hommes et cinq cents chevaux. Je fus leur donner département avant que partir pour aller à Fontanes. On commença ce jour-là et la nuit suivante de travailler à ce petit cavalier. Avant que partir, M. le prince m'envoya quérir, et me dit le dessein qu'il avoit de se retirer de l'armée, fondé sur la venue de M. le connétable, qui lui en ôtoit le commandement. Il voyoit aussi que la paix s'en alloit conclue, de laquelle il n'avoit pas eu la part qu'il désiroit; car, y étant ou-

vertement contraire, le Roi lui en avoit célé les pratiques.

Je fis ce que je pus pour le persuader de ne s'éloigner pas de la personne du Roi, et de rompre ce voyage d'Italie qu'il méditoit; mais ce fut en vain. Il vint donc demander au Roi son congé, et le pressa tant qu'enfin il lui donna, et dès le lendemain, dimanche matin 9, il partit; de sorte qu'à mon retour de la campagne où j'avois passé la nuit, je ne le trouvai plus. Sur les cinq heures du soir, les ennemis logés à Courconne parurent sur un haut, à demi-lieue au-deçà de Courconne; ce qui fut cause de nous faire tenir sur nos gardes, armés toute la nuit.

Le lundi 10 la paix se conclut; et M. de Rohan, mené par M. le maréchal de Créqui, et sur sa parole, vint passer par notre camp et entrer à huit heures du matin dans Montpellier, où il demeura deux jours pour gagner ces peuples et recevoir la paix qu'ils ne vouloient point avec la condition de recevoir garnison dans leur ville.

Le mercredi 12, je vins le matin au conseil, et me sembla que le Roi me faisoit moins bonne mine que de coutume et ne me parla point. Il étoit au cabinet de ses oiseaux, et peu après dit à la compagnie qu'ils vinssent tenir le conseil en sa chambre, et dit même à M. le cardinal de La Valette et à messieurs de Chevreuse et d'Elbeuf qu'ils y vinssent, comme aussi à M. de Vendôme qui arriva en même temps. Il y avoit M. le connétable, messieurs d'Épernon, de Praslin, de Créqui et de Montmorency; les maréchaux de camp et maréchaux des logis d'Escures, Desfourneaux, avec M. le garde des sceaux et M. de Puisieux.

Comme nous entrions, M. le garde des sceaux me dit : « Je pensois, pour reconnoître les obligations que je vous ai, vous envoyer vos lettres parfumées ; mais le Roi me pressa si extrêmement par Bautru, qu'il m'envoya hier au soir, que je n'eus pas le temps. — Quelles lettres, lui répondis-je ? — Celles de maréchal de France, dont vous allez prêter le serment. » Dont je fus bien étonné et réjoui de cette nouvelle inopinée, et en même temps le Roi dit ces mêmes mots :

« Messieurs, j'ai intention de reconnoître les bons et grands services que j'ai reçus, depuis plusieurs années, de M. de Bassompierre, tant aux guerres que j'ai eues qu'en d'autres occasions, d'une charge de maréchal de France, croyant qu'il m'y servira dignement et utilement. Je désire d'avoir vos opinions sur cela, pour voir si vos sentimens se conforment aux miens. »

Alors tous d'une voix me firent l'honneur de dire plus de bien de moi qu'il n'y en avoit ; et lors, sans me dire autre chose, il me prit par la main, et, s'étant assis dans sa chaise, me fit mettre à genoux et prêter le serment, puis me mit le bâton à la main. Ensuite de quoi je lui en fis les très-humbles remercîmens dont je me pus aviser. Tous ceux qui étoient présens me vinrent embrasser et se conjouir de ma promotion. Ensuite tous les corps de l'armée, tant d'infanterie que de cavalerie, vinrent rendre grâces au Roi du choix qu'il avoit fait de ma personne, leur premier maréchal de camp, pour le faire maréchal de France. Et ceux de l'artillerie lui ayant demandé permission de faire, le soir même, une salve de

tous les canons qui étoient en l'armée, l'infanterie en fit de même pour faire une salve de réjouissance. Et comme ceux de la ville se fâchoient, le sieur de Calonges, gouverneur de Montpellier, ayant fait demander à la tranchée pourquoi cette salve se faisoit, et lui en ayant été dit la cause, m'envoya dire que ceux de Montpellier n'en feroient pas moins que ceux de l'armée, et y fit aussi faire une salve générale. Aussi ce même soir ils envoyèrent au Roi l'entière résolution de la paix; et trois jours auparavant nous en avions telle assurance que l'on n'avançoit rien à nos travaux.

Le jeudi 13, M. de Rohan sortit de Montpellier pour aller porter leur volonté aux députés assemblés à Ganges pour la résolution de la paix, où il y avoit cette difficulté: que le Roi vouloit tenir garnison à Montpellier, et que ceux du corps de la ville ne vouloient consentir, sinon qu'elle y demeurât autant que le Roi y demeureroit; et n'osoient même proposer au peuple rien davantage, sinon la seule garde ordinaire du Roi y entreroit quant et lui. Enfin il fut dit que le Roi la laisseroit libre en s'en allant; mais M. de Rohan dit au Roi que, quand il n'observeroit pas cet article, bien qu'il fût couché dans le traité de paix, que pour cela les huguenots ne reprendroient pas les armes.

Il ne se passa rien de particulier le vendredi, samedi, ni dimanche.

Le lundi 17, M. de Rohan rentra dans Montpellier.

Le mardi 18 fut employé en allées et venues jusques au soir, que l'on rapporta au Roi la ratification de ceux de Montpellier, et M. de Rohan vint voir le Roi.

Le mercredi 19, les députés se vinrent mettre

à genoux devant le Roi, au nom desquels M. de Calonges parla; et, ayant demandé pardon de leur rébellion passée, rendirent grâces au Roi de celle qu'il leur faisoit de leur donner la paix avec la continuation de leurs édits. Ensuite les consuls de la ville de Montpellier en firent de même. Puis le Roi commanda à M. le connétable de prendre possession de la ville; ce qu'il fit, en ordonnant à M. de Créqui et à moi d'y aller établir les régimens des gardes françaises et suisses : ce que nous exécutâmes avec tel ordre qu'il n'y eut pas la moindre rumeur ni alarme toute la nuit, bien que les soldats étrangers qui gardoient la ville fussent sur les bastions, le peuple dans les maisons et quatre mille Français et Suisses des gardes du Roi dans les rues, carrefours et places de la ville.

Le jeudi 20 nous fîmes sortir tous les soldats étrangers, et leur donnâmes escorte jusques à Montferrier, d'où ils passèrent aux Sevennes.

Le Roi ensuite y fit son entrée, et on cantonna les deux régimens des gardes. Aussitôt que le Roi y fut entré, tout y fut aussi paisible que si jamais la guerre n'y eût été.

Le samedi 22 Rousselay mourut, et peu avant qu'il passât il m'envoya prier de le venir voir. Il avoit le pourpre, qui étoit sorti, qui étoit fort contagieux. Je fis ouvrir la porte de Montpellier comme si je fusse allé au camp, et l'allai trouver. Il me confia sa cassette et ses papiers, me priant de faire brûler les lettres que je trouverois propres à cela; puis m'embrassa et soudain il mourut. Je me repentis fort d'y être allé pour la contagion que j'en appréhendois;

mais enfin je n'en dis rien, et n'en arriva aucun mal.

Le dimanche 23 il se fit procession générale par la ville, en laquelle on porta le Saint-Sacrement.

Le lundi 24, le mardi et mercredi furent employés à licencier les troupes, tant de pied que de cheval; à ôter à la Reine mère et à la Reine, Monsieur et princes, les compagnies des chevau-légers qui étoient sous leur nom; et on en retint seulement neuf, de cinquante hommes chacune, qui furent entretenues.

Le même mercredi on fit entrer dans Montpellier les régimens de Picardie et Normandie pour y tenir garnison, avec lesquels le Roi laissa M. de Valençai, maréchal de camp.

Le jeudi 27, le Roi partit de Montpellier et alla coucher à Aymargues; mais M. d'Épernon, M. le garde des sceaux et moi, vînmes coucher à Aigues-Mortes, chez Varennes qui nous en avoit prié.

Le vendredi 28 nous dînâmes sur le bord du Rhône, chez Saint-Romans, et vînmes coucher à Arles, où le Roi arriva le lendemain.

Le dimanche 30 il y fit son entrée, et pour la première fois je marchai en rang de maréchal de France, immédiatement devant lui, à la gauche du maréchal de Praslin. Le Roi séjourna à Arles jusques après la Toussaint, qu'il y toucha les malades, et me commanda de mener son armée à Privas pour y faire recevoir la paix ou y mener forte guerre, ensemble pour nettoyer le Rhône de six méchans forts que Brisson et autres huguenots y avoient construits pour y brigander; et cependant il s'en alla visiter la Provence, et partit d'Arles le mercredi 2 de novembre, et moi j'y séjournai encore ce jour-là pour

laisser acheminer les troupes, et en partis le lendemain 3 pour venir en Avignon, où je trouvai M. de Vendôme qui me mena le soir au bal chez madame d'Ampus sa cousine, où madame de Villars étoit logée. J'y séjournai le lendemain, et le jour d'après, qui fut le samedi 5, je vins au Pont-Saint-Esprit, où je fus très-bien reçu et traité par Masargues qui en étoit gouverneur.

Le dimanche 6 je fis passer l'armée, le canon et le bagage sur le pont, sur lequel je fis mettre quantité de paille afin de ne l'ébranler pas, et vins coucher à Pierrelatte.

Le lundi 7 je vins à Montelimar, et le mardi 8 je passai sur le pont de bateaux que l'on avoit fait sur le Rhône proche du Pousin, où les députés de Privas me vinrent porter l'acceptation de la paix, et toute obéissance à ce que je leur voudrois ordonner de la part du Roi. Je leur envoyai le sieur de Clostreviel pour les y recevoir, et m'en vins, avec dix compagnies des gardes, coucher à La Voute.

Le mercredi 9, je fis investir Beauchâtel qui se mit aussitôt à ma merci, et Brisson m'ayant fait demander un sauf-conduit, je le lui donnai; il me vint trouver et me remit Chaume, Soyon et Corvas, que je remis entre les mains des paysans voisins, auxquels je promis de retirer mes troupes de chez eux dès qu'ils auroient rasé tous ces petits forts. Ce qu'ils firent avec une telle diligence, qu'à quatre heures du soir il n'y en demeura aucun vestige; et puis comme je fis aller le même soir repasser le Rhône, et aller coucher à Valence, où je trouvai M. de Luçon qui avoit été nommé cardinal et qui en alloit prendre le bonnet

du Roi, je le fus saluer; et, ayant donné ordre pour faire acheminer l'armée, j'en partis le lendemain jeudi 10. Je vins coucher à Vienne, d'où je partis avec M. le maréchal de Saint-Géran que j'y avois rencontré, et vins à Lyon le lendemain vendredi, où M. d'Alincourt vint au devant de nous, nous donna à dîner et puis nous mena saluer premièrement la Reine-mère qui logeoit à Ainey, puis après en l'archevêché, avec qui je trouvai mesdames les princesses de Condé et de Conti, de Chevreuse, de Verneuil et connétable de Montmorency. Il y eut comédie le soir.

Le samedi 12, mesdames la princesse de Conti et duchesse de Chevreuse, sur la nouvelle qui leur arriva de l'extrémité de la maladie de M. le prince de Joinville en Avignon, se mirent sur le Rhône pour s'y acheminer en diligence, et me firent prier d'y aller, afin qu'en cas de mort on pût conserver ses charges à sa maison. Je demeurai encore tout ce jour-là à Lyon, tant pour voir les princesses que pour envoyer l'armée en garnison, ou la licencier, selon mes ordres.

Le dimanche matin je m'embarquai, et vins coucher à Valence, et le jour suivant, qui étoit le lundi 14, j'arrivai à Avignon, où je trouvai M. de Chevreuse hors de danger.

Le mardi 15, nous y séjournâmes en bonne compagnie qui y étoit.

Le mercredi 16, le Roi y fit son entrée, et nous y eûmes quelques contestations; car le vice-légat prétendit de marcher au milieu des deux premiers maréchaux de France, et le général des armes d'Avignon après le dernier et en rang; ce qui leur fut enfin accordé parce que c'étoit sur leurs terres.

Le jeudi 17, M. de Savoie vint trouver le Roi en Avignon, qui fut au devant de lui et le ramena dans la ville, le faisant marcher à sa gauche. Et puis étant arrivé au palais, le Roi commanda à M. le maréchal de Créqui et à moi de l'emmener au petit palais où il lui avoit fait apprêter son logis, et défrayer magnifiquement tant qu'il y demeura.

Le vendredi 18, le Roi fut ouïr une comédie aux Jésuites, dont je sortis malade. On fit ce soir-là force feux d'artifice. Le roi demeura à Avignon jusqu'au lundi 21, qu'il partit pour aller en Dauphiné d'où il sortit tous les huguenots des places qu'ils y tenoient, et obligea M. le connétable d'ôter des siennes ceux qui y commandoient qui n'étoient catholiques. Je demeurai cependant en Avignon, bien malade du pourpre qui me sortit en abondance, et ne pus me mettre en chemin pour aller trouver le Roi que le jeudi premier jour de décembre, que je partis d'Avignon et vins coucher à Mondragon; le vendredi à Montelimart, puis à Valence, et le lundi 5 à Vienne, où je trouvai le Roi à son retour de Dauphiné, et arriva le mardi 6 à Lyon où il demeura avec les reines et princesses, ayant tous les soirs les comédies et le bal jusqu'au dimanche 11, qu'il y fit une très-magnifique entrée, et ensuite eut un festin chez M. d'Alincourt qui lui donna aussi la comédie.

Le lundi 12, le bal se tint encore chez M. d'Alincourt; puis l'on fit les noces de M. de La Valette avec madame de Verneuil. Le mardi et mercredi suivans, il y eut des comédies italiennes et des feux d'artifice.

Le lundi 15, le Roi fut au devant de messieurs les princes, princesses de Piémont, et prince Tho-

mas, qui vinrent voir le Roi. Le vendredi, je fis un raccommodement avec une maîtresse. Le samedi, il y eut bal. Le dimanche 18, M. d'Épernon fit un grand festin au Roi et à toute la cour; puis il y eut comédie et ensuite des feux d'artifice. Le Roi dit adieu à la Reine sa mère, à la Reine sa femme, et à madame la princesse de Piémont sa sœur.

Le lendemain, avant jour, lundi 19 décembre, il partit de Lyon, vint dîner à La Bresle et coucher à Saint-Symphorien.

Le mardi 20, il vint dîner à Roanne où il pensoit s'embarquer; mais il trouva la rivière glacée, de sorte qu'il fut contraint d'aller par terre et vint coucher à La Pacaudière; le mercredi, dîner à La Palisse, coucher à Varenne; le jeudi au gîte à Villeneuve; le vendredi dîner à Magny et coucher à Nevers où M. de Nevers le reçut magnifiquement. Le samedi, il vint à La Charité, et la nuit, qui étoit celle de Noël, il fit ses pâques, où M. de Chevreuse et moi le servîmes.

Le Roi séjourna le jour de Noël à La Charité. Schomberg y apprit par M. de Puisieux et moi la mort de sa mère. Je fis réponse au nom du Roi aux jésuites, sur ce qu'ils lui demandoient cinq sous pour minot de sel au pays de Nivernais, Bourbonnais et Auvergne. On jugea le différend des premiers gentilshommes de la chambre sur la réunion de la place de feu d'Humières. La nouvelle vint au Roi de la mort du prince de Guémené, gouverneur du Maine. Le Roi m'offrit ce gouvernement, et je l'eusse bien désiré, car je n'en eusse pas voulu un plus grand qui m'eût obligé à la résidence; mais je dis au Roi que je tâcherois de faire en sorte que l'on le louât toujours sur

mon sujet, et que je recevrois ses grâces et bienfaits avec tel intervalle, que le Roi seroit loué de sa bonté et moi de ma modestie; qu'il n'y avoit que deux mois qu'il m'avoit honoré de l'office de maréchal de France, et que s'il me faisoit si promptement gouverneur de province on en parleroit. M. de Vitry, maréchal, le vint trouver à sa couchée du lendemain lundi 26 à Bony, auquel je conseillai de donner ce gouvernement du Maine, à condition qu'il quittât à M. du Hallier, son frère, la lieutenance de roi de Brie qu'il possédoit : ce qu'il ne voulut accepter, quelque instance que nous lui en fissions, M. de Puisieux et moi. Lequel ensuite me pria de l'assister en la demande qu'il en vouloit faire au Roi, pour M. le maréchal de La Châtre, son beau-frère. Il en pria aussi M. de Schomberg, avec lequel il étoit alors assez bien en apparence. Il n'est hors de propos de dire ici quelque chose sur le sujet de M. de Schomberg, lequel avoit toujours eu une forte liaison avec M. le prince, M. le cardinal de Retz et M. le garde des sceaux de Vic, et aversion à M. de Puisieux. J'ai dit ci-dessus comme je fus pressé à Moissac d'abandonner l'amitié de M. de Puisieux que ces messieurs vouloient perdre. Mais il se tenoit ferme, tant par sa propre industrie que par l'inclination du Roi, comme aussi par le secret de la paix qu'il avoit, à l'exclusion des autres. M. de Schomberg se raccommoda aucunement avec lui à Mauricoux, voyant qu'il ne le pouvoit abattre, et le pria d'avoir du Roi la permission de traiter de la charge de grand-maître de l'artillerie; ce qu'il obtint par son moyen. M. de Puisieux aussi lui fit office quand le Roi promit à lui et à moi deux

bâtons de maréchaux de France ; mais après la mort de M. le cardinal de Retz, qui avoit suivi d'assez près celle du garde des sceaux de Vic, il se jeta entièrement avec M. le prince pour faire d'Aligre garde des sceaux, bien que M. de Puisieux l'eût servi à obtenir les gouvernemens d'Angoumois et Limousin. Alors M. de Puisieux se porta entièrement contre lui. Il avint peu après, au commencement du siége de Montpellier, que M. de Schomberg tomba extrêmement malade, et que pendant ce temps-là M. de Caumartin fut fait garde des sceaux, lequel étoit son ennemi déclaré de longue main, et encore de nouveau pour l'exclusion qu'il lui avoit faite aux sceaux. Ils se joignirent lors, M. de Puisieux et lui, pour donner sur la malle de M. de Schomberg ; dirent au Roi que pendant qu'il faisoit la charge de l'artillerie il négligeoit celle des finances, et qu'il laissoit dérober impunément les trésoriers ; qu'il ne l'entendoit pas bien, et que les affaires du Roi dépérissoient entre ses mains. Le Roi est de son naturel susceptible aux mauvais offices que l'on veut faire aux autres vers lui, et singulièrement quand son intérêt y est engagé, et est bon ménager, jusqu'à pencher vers l'avarice en petites choses ; et cependant il n'y eut jamais roi en France qui ait tant donné, tant dépensé, et par conséquent tant tiré de son royaume que lui ; mais comme il croit extrêmement le conseil, et se fie à ceux qu'il a une fois choisis pour lui donner, cela dépend du conseil que l'on lui donne. Le Roi donc s'imprimoit facilement les rapports que l'on faisoit de lui, contre lequel il s'anima jusqu'à ce point de dire que s'il réchappoit de sa maladie, qu'il lui

falloit ôter les finances. Je me ressouvins qu'un jour, comme il étoit à l'extrémité, et que les médecins en désespéroient, que M. le garde des sceaux de Caumartin me dit chez le Roi qu'il étoit nécessaire que M. de Puisieux, lui et moi, nous pussions parler une bonne heure pour chose qui importoit, mais qu'il ne falloit pas que l'on s'en aperçût. Nous prîmes l'expédient de m'en aller au logis de M. de Puisieux qui étoit sur le chemin de Mauguio, faisant semblant d'aller visiter au galop, et seul, une garde à cheval que j'avois de ce côté-là; et étant entré dedans je me fis mener à sa chambre. M. le garde des sceaux, qui avoit ramené dans son carrosse M. de Puisieux, y descendit, feignant y avoir quelque affaire encore à lui communiquer; et nous étant enfermés tous trois, ils proposèrent la mort de M. de Schomberg comme certaine, et qu'il falloit pourvoir de bonne heure à celui qui lui devroit succéder aux finances, de peur que l'on n'insinuât dans l'esprit du Roi quelqu'un qui n'y fût pas propre, ou qui ne fût pas de nos amis. M. de Puisieux proposa M. d'Alincourt et M. de Fleury, grand-maître des eaux et forêts de France. Moi, je nommai M. de Sully comme personnage déjà connu, éprouvé et estimé de tout le monde pour le plus suffisant et connoissant en cette charge; et, à son défaut, je nommai le marquis de Seneçai. M. de Caumartin fut d'avis de faire six directeurs des finances, qui ne pussent rien faire l'un sans l'autre : ce qui feroit qu'un seul seroit capable d'empêcher les autres quand ils seroient portés à dérober, et nous pria, cela étant, qu'un sien neveu qu'il avoit fait faire conseiller d'Etat, de procureur général de la

cour des aides qu'il étoit auparavant, nommé Tonnelier, pût être un de ces six par notre moyen, nous assurant de sa probité et d'une entière suffisance. Nous demeurâmes enfin d'accord de ces six directeurs, ou, à faute de ce, M. le marquis de Seneçai qui, au gré de tous trois, fut jugé plus à propos; que l'on écriroit à M. le chancelier pour en avoir son avis, et que cependant, si l'affaire pressoit, on proposeroit au Roi un de ces deux amis, et qu'en attendant on lui couleroit doucement dans l'esprit. Il se rencontra que dès que l'on en parla au Roi, il jeta les yeux sur M. de Seneçai, rejetant les six directeurs. M. le chancelier trouva bon les six directeurs, croyant que sa grande suffisance et son autorité le rendroient toujours maître par dessus eux; mais, en cas d'unité à la charge, il approuva le choix de Seneçai; et ainsi nous nous séparâmes. Mais M. le garde des sceaux, qui vouloit mal à M. de Schomberg, le sapa de telle sorte, que le Roi pensoit à l'ôter quand il fut guéri, et n'étoit retenu que par M. le prince qui le soutenoit, lequel s'en alla dès qu'il vit la paix résolue. Il arriva de surcroît, pour hâter sa ruine, que le bâtard du comte Peter Ernest de Mansfeld, mon grand-oncle, qui, dans la révolte de Bohême, étoit venu avec mille chevaux, qu'il avoit précédemment eus au service de M. de Savoie qui les avoit licenciés, s'en vint au service du palatin qui s'étoit fait couronner roi, qui le mit dans Pilsen, ville de Bohême, où il ramassa les reliques de la bataille de Prague, et, en ayant fait un assez grand corps, s'étoit venu saisir de Haguenau, ville impériale sur le Rhin, où il amassa une armée contre laquelle le duc de Bavière ayant envoyé la

sienne, commandée par le baron d'Anhalt, il le chassa d'Allemagne et le contraignit de se retirer dans les terres de Sedan : ce qui donna une telle alarme aux Parisiens, voyant le Roi occupé au siége de Montpellier, que l'on leva en diligence une armée pour s'opposer à lui, en cas qu'il se voulût jeter en France, commandée par M. de Nevers. Mais comme lui prit sa route dans la Flandre, et que le siége de Montpellier continuoit, que le Roi ne vouloit point tomber en l'inconvénient de l'année précédente, que la faute d'hommes l'avoit contraint de lever le siége de devant Montauban, il commanda que de ces gens déjà levés on lui envoyât dix mille hommes de pied et huit cents chevaux, pour renouveler son armée ou pour aller en Italie, en cas que le traité de Madrid ne s'effectuât. Et M. le chancelier, qui avoit la superintendance des affaires à Paris, en fit donner la charge à M. d'Angoulême, et celle de maréchal de camp à La Vieuville, qui les amenèrent jusque proche de Lyon, d'où La Vieuville fut envoyé à Montpellier pour avoir les ordres du Roi de ce que cette armée devoit faire.

La Vieuville étoit ennemi juré de M. de Schomberg, parce qu'il lui avoit rayé sur l'état de Champagne deux mille écus par an, qu'il s'étoit fait donner de récompense du gouvernement de Mézières, qu'il avoit perdu aux premiers troubles; et, sachant que M. de Schomberg chanceloit, prit occasion de le renverser tout-à-fait. Il passa en Bresse, conduisant l'armée, et proposa à M. Le Grand d'aspirer aux finances, lui disant qu'il avoit des moyens infaillibles de détrôner Schomberg, lequel s'étoit guéri, mais non pas des plaies que l'on lui avoit faites dans l'es-

prit du Roi; en sorte que La Vieuville fut écouté, quand il supplia très-humblement le Roi, dans Montpellier, de dispenser Beaumarchais, son beau-père, d'entrer au jour de l'an prochainement venant dans l'exercice de sa charge de trésorier de l'épargne, attendu que, sans son évidente ruine, il ne le pouvoit faire, vu que M. de Schomberg avoit dépendu, par anticipation, tout le revenu de Sa Majesté de l'année prochaine jusqu'au dernier quartier. Il dit au Roi que s'il n'étoit question que de l'avance d'un million d'or pour faire subsister les affaires de Sa Majesté, que Beaumarchais les trouveroit sur son crédit et sur celui de ses amis; mais que ses épaules n'étoient pas assez fortes pour soutenir le faix entier de la dépense de l'année de son exercice, et qu'il le supplioit à mains jointes de l'en décharger; ce qu'il ne feroit s'il y pouvoit voir quelque subsistance, et que ce lui eût été un signalé profit; mais qu'il y voyoit son assurée ruine. Ces propos étonnèrent le Roi de telle sorte qu'il crut être ruiné, qu'il n'auroit pas à vivre l'année prochaine, et qu'il y falloit promptement remédier. Il envoya quérir à l'heure messieurs le garde des sceaux, Puisieux et moi, et fit redire à La Vieuville tout ce qu'il lui avoit proposé; puis dit ensuite: « Il faut dès aujourd'hui ôter les finances à Schomberg. » M. le garde des sceaux lui applaudissoit; La Vieuville le fomentoit; M. de Puisieux parloit ambigument; moi seul je dis alors au Roi: « Sire, vous n'oyez qu'une partie. Peut-être M. de Schomberg fera-t-il voir que vos affaires ne sont pas en l'état que l'on vous dit. Nul n'en sait le fond que celui qui les manie. Et puis, Sire, quand vous les ôteriez des mains

de M. de Schomberg, cela vous donnera-t-il plus grand fonds qu'il y en a? Celui qui les prendra vous prêtera quatre ou cinq millions d'or, que M. de La Vieuville dit qui vous font besoin. Au pis aller, vous trouverez toujours plus de crédit sur la parole d'un chef des finances invétéré que dessus un nouveau venu, qui fera, à son arrivée, fermer les bourses des partisans, jusqu'à ce qu'ils aient reconnu de quel bois il se chauffe. Finalement, Sire, je conseille à Votre Majesté d'attendre jusqu'à ce que vous soyez à Lyon, et là vous en délibérerez avec la Reine-mère, et vous aurez là présent le marquis de Seneçai pour les tirer d'une main et les mettre en l'autre. — Ouï, ce dit M. le garde des sceaux; mais cependant les chiens mangent le lièvre. La nouvelle année approche, et il faut un trésorier de l'épargne pour la faire. — Je n'ai jamais ouï dire, lui répondis-je, que pour trouver un trésorier de l'épargne il faille chasser un surintendant, et que pour le chasser à Montpellier vous le trouviez à Paris. Donnez-vous patience; éclaircissez-vous de ce que M. de La Vieuville vous dit, et vous mettez en lieu où vous puissiez exécuter les résolutions que vous aurez prises. » Ils me crurent enfin, mais avec beaucoup de peine. Et quand ils eurent quitté le Roi, je considérai que l'on n'amendoit jamais pour changer, et que M. de Schomberg avoit bien entretenu les armées, que l'argent n'avoit pas manqué, qu'il étoit aimé des financiers qui se fioient en sa parole, et que M. le garde des sceaux, mon bon ami, avoit plus d'animosité et d'intérêt particulier que de réflexion sur le bien des affaires du Roi; que l'on n'accusoit point M. de Schomberg de

larcin, mais de négligence, et que cette négligence n'étoit point apparente, mais seulement dans le discours de ceux qui lui vouloient mal; et me sembloit que les finances alloient assez bien, et que, changeant de mains, elles pourroient peut-être changer en pis.

Comme j'étois sur cette considération, M. de Puisieux rentra, qui dit au Roi comme il venoit d'avoir nouvelles que M. le marquis de Senecai étoit mort à Lyon de la blessure qu'il avoit reçue à Royan; dont j'eus certes un grand déplaisir, comme le Roi le témoigna aussi de son côté. Et comme c'étoit celui à qui on avoit destiné les finances, et que nous n'en avions pas d'autres à la main qui les pussent mieux exercer que M. de Schomberg, M. le chancelier donnant exclusion formelle à M. de Sully, qui étoit autorisée auprès du Roi à cause de sa religion, je me confirmai de plus en plus de maintenir les choses en l'état qu'elles étoient, sans y rien changer. Et voyant que je n'avois pas un plus assuré moyen que dilayant, je fis envers le Roi qu'il n'en parleroit plus jusqu'à Lyon. Mais, comme son esprit étoit appréhensif, et qu'il étoit agité par les instances de mes deux amis, dès qu'il fut arrivé à Arles, il remit l'affaire sur le tapis, et moi, avec plus de violence, j'insistai à lui faire suspendre toute résolution jusqu'à Lyon. Sur cela il m'envoya avec son armée en Vivarais, et s'en alla en Provence, où on le remit encore sur ce discours; mais parce qu'il me l'avoit promis, il ne voulut rien dire jusqu'à ce que je le revis en Avignon, où il pressa encore, et même se fâcha contre moi de ce que je le maintenois trop, et eus peine de le faire superséder jusqu'à Lyon. Cependant je parlai en Avignon à M. de Schomberg,

et lui demandai en quel état étoient les finances du Roi, si l'année prochaine étoit mangée, et s'il n'avoit aucun fonds pour ce dernier quartier; mais lui, avec une grande assurance, me dit qu'il avoit de quoi achever cette année sans toucher sur l'autre, et qu'il avoit 8,000,000 de livres de moyens extraordinaires, outre le revenu du Roi, lesquels n'étoient à la foule du peuple, ni des particuliers, ni à la diminution du revenu de Sa Majesté, pour lui faire grassement passer l'année prochaine. Je lui demandai s'il pourroit faire voir cela au Roi, et lui en donner un état. Il me dit qu'oui, et dans trois jours si je voulois. Alors je lui dis, sans nommer personne, que l'on faisoit bien entendre le contraire au Roi, et qu'il étoit nécessaire qu'il l'en éclaircît; ce qu'il m'assura qu'il feroit, et me remercia de l'avis que je lui en donnois.

Je dis ensuite au Roi ce que Schomberg m'avoit dit, qui fut fort réjoui, et me commanda d'avérer si cela étoit, et qu'en ce cas il ne le changeroit point, et qu'il le tenoit bon homme et point larron; ce sont ses mots. Schomberg lui parla deux heures après, dont il demeura satisfait, et m'assura que s'il lui faisoit voir ce qu'il lui avoit dit, qu'il le maintiendroit, et que je n'en fisse point semblant à mes amis.

Je tombai malade là-dessus. Je ne revis le Roi qu'à Vienne, où il me dit que M. de Schomberg lui avoit fait voir ce qu'il disoit, et qu'il ne le vouloit point changer. Je lui dis que, cela étant, il les falloit remettre bien ensemble, M. de Puisieux et lui premièrement, et ensuite M. le garde des sceaux et lui: ce qu'il approuva, et me commanda d'y travailler. Quand nous fûmes à Lyon, on le pressa encore de désarçon-

ner Schomberg. Comme l'on trouva le Roi plus lent que de coutume, il me fut aisé de porter M. de Puisieux à l'accommodement de lui et de Schomberg, qu'il désiroit ardemment. Cela réussit si bien qu'ils s'en retournèrent tous deux de compagnie, qui vinrent dîner ensemble en partant de Lyon chez M. de Châteauneuf, et qu'ayant été rattrapés par le Roi à Roanne, ils s'en vinrent de compagnie à sa suite.

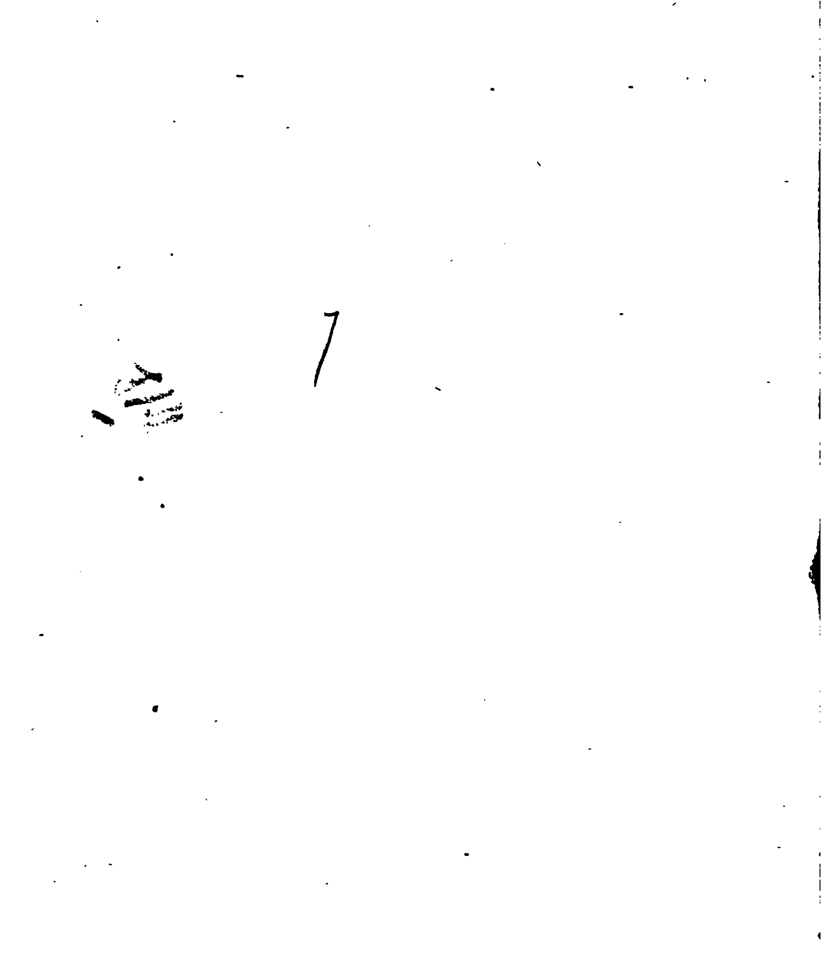
De Bony le Roi fut coucher à Nogent le mardi 27, et le lendemain dîner à Montargis, et coucher à Château-Landon. Là M. de Schomberg pria M. de Puisieux et moi de faire office auprès du Roi à M. de Liancourt son gendre, à ce que le Roi lui permît de récompenser la charge de premier gentilhomme de la chambre qu'avoit le sieur de Humières: ce que le Roi lui accorda; et ensuite parce que le Roi s'en alloit le lendemain à Malesherbes pour quelques jours, et que nous nous en allions à Paris, nous prîmes congé de Sa Majesté; et moi, en la présence de messieurs de Schomberg et de Puisieux, après l'avoir très-humblement remercié des grâces, des honneurs et privautés qu'il m'avoit faites, je lui demandai aussi pardon d'en avoir trop privément abusé, ce qui avoit fait accroire que j'aspirois à la haute faveur, et obligé M. le prince de lui faire prendre garde que je voulois faire ses affaires, que ce n'avoit jamais été mon dessein, si bien que Sa Majesté fît les miennes, et qu'il apparoîtroit bientôt si c'avoit été mon intention, car je n'irois plus entretenir le Roi après qu'il se seroit couché, ni ne le verrois que pour lui faire la cour comme les autres, et pour prendre le mot. Le Roi me dit qu'au contraire il vouloit que je continuasse

comme j'avois fait par le passé, et qu'il me vouloit faire de plus particulières faveurs que jamais; lesquelles je lui dis que je n'accepterois pas.

Ainsi nous partîmes le lendemain, messieurs de Chevreuse, de Schomberg, de Puisieux et moi.

Le jeudi 29 de décembre, ayant laissé proche de Berny M. de Puisieux, qui fit beaucoup de protestations d'amitié à M. de Schomberg en se séparant, nous arrivâmes à Paris. J'ai dit comme M. de Schomberg avoit su la mort de sa mère; ce qui l'obligea de ne se montrer à personne en arrivant à Paris, pour n'être encore vêtu de deuil, et n'y faire séjour que d'une nuit. Etant arrivé en son hôtel, il envoya M. Mallier trouver M. le chancelier, qui étoit logé vis-à-vis, pour le supplier de l'excuser s'il ne l'alloit pas voir, attendu son accident qui l'empêchoit de sortir en l'état qu'il étoit, et qu'il le verroit à son retour de Nanteuil. Il envoya en même temps en diligence vers M. le cardinal de La Rochefoucault, qui, par le décès de celui de Retz, avoit été fait ministre, lui faire le même compliment, et moyenner une entrevue aux Récollets avec lui pour le lendemain : ce que M. le chancelier ayant su, crut fermement que M. de Schomberg n'étoit porté de bonne volonté pour lui, l'ayant dédaigné de cette sorte; et, me voyant le lendemain, me pria de retirer la parole dont j'étois le dépositaire, entre son fils et lui, et qu'il ne vouloit aucune particularité avec M. de Schomberg.

FIN DU TOME VINGTIÈME.


7

